Public Safety Canada | Sécurité publique Canada

ARCHIVED - Archiving Content

ARCHIVÉE - Contenu archivé

## Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Canada

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

ENTRE NOUS

Vol. 6 no 1 le 15 janvier 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Les détenus violents:

# Le Solliciteur général ordonne leur isolement

OTTAWA — Suite aux récents incidents de violence survenus aux établissements Dorchester, Laval et Millhaven, les détenus que nous considérons dangereux et qui constituent une menace à la sécurité du personnel ont été placés en isolement, a déclaré le Solliciteur général **Robert Kaplan**, lors de la conférence nationale des comités consultatifs de citoyens, le 28 novembre.

M. Kaplan a signalé que l'intimidation de délinquants dangereux et de meneurs de prisons avait poussé plusieurs détenus à demander à être isolés de la population générale pour leur propre sécurité. "Nous avons enfermé les victimes éventuelles permettant ainsi aux agresseurs de demeurer dans la population carcérale en général..., a-t-il déclaré. Nous voulons maintenant nous occuper des agresseurs."

Trente-six détenus sont maintenant gardés à l'unité spéciale de détention de l'établissement Millhaven (U.S.D.) en Ontario, et quelque 36 autres détenus ont été placés dans l'unité spéciale de détention du Centre de développement correctionnel de Laval, au Québec. Tous les établissements à sécurité maximale du pays ont également mis en isolement quelque 80 détenus semblables et l'on prévoit en isoler bientôt quelques autres.

"Nous ne prévoyons pas que le nombre de détenus placés en isolement dépassera deux pour cent de la population carcérale de juridiction fédérale, ou environ 160," a-t-il dit.

Bien que les unités spéciales de détention pour détenus dangereux, recommandées par le Sous-comité parlementaire, existent depuis trois ans, seul les détenus qui avaient manifestement fait preuve d'agressivité en cours d'incarcération, comme les preneurs d'otages et les auteurs d'incidents graves, étaient mis en isolement.

Une telle politique nous met à la remorque des incidents. A la lumière des derniers événements (les meurtres commis à Millhaven), il devient donc impérieux de prendre les dispositions nécessaires pour nous permettre de traiter adéquatement les détenus agressifs ou dangereux et ce, avant qu'ils ne posent des actes graves, a déclaré M. Kaplan.

Le nouveau critère qui a été approuvé par le Comité supérieur de gestion habilite le Service à transférer dans une U.S.D. les détenus dont le comportement ou les intentions manifestées alors qu'ils étaient sous la garde de quelque juridiction ou sous le coup d'une sentence, constituent une menace continuelle et grave à la sécurité du personnel, des détenus et d'autres personnes. Cette mesure touche non seulement les détenus qui ont commis des actes de violence graves, mais aussi ceux qui ont proféré, témoignages à l'appui, de sérieuses menaces d'attentat à la vie d'un membre du personnel, ou d'autres personnes qui sont trouvées en possession d'armes, d'armes à feu ou d'explosifs à l'intérieur d'un établissement.

Le programme de l'unité spéciale de détention a maintenant été élargi par l'addition d'une quatrième phase: le transfèrement conditionnel dans un établissement à sécurité maximale. La première phase serait l'isolement jusqu'à ce que le cas du détenu soit examiné.

A la deuxième phase, le détenu aura le droit, chaque jour, de faire des exercices pendant une heure et demie avec un petit groupe de détenus placés dans la même unité. A la troisième phase, le détenu aura droit à plus de liberté de mouvements et pourra, de façon limitée, réaliser des objets d'art et d'artisanat, mais sera toujours gardé dans une unité à haute sécurité.

M. Kaplan a déclaré qu'habituellement, après qu'un détenu aura passé une année dans l'unité spéciale de détention et un an dans la phase de transfèrement conditionnel, il aura le droit de retourner à la population carcérale en général "en probation pour une année."

Toute velléité ultérieure de comportement violent signifierait le retour automatique à l'U.S.D.

*(Suite à la page 4)*

## La GRC s'entraîne au pénitencier de la Saskatchewan

**Par Les Shand**

PRAIRIES — La vieille tour du Nord du pénitencier de la Saskatchewan a été dernièrement le théâtre d'exercices de l'escouade d'urgence de la GRC. Le directeur de l'établissement, **Jim O'Sullivan**, avait permis à la GRC d'utiliser ces lieux pour son entraînement. L'escouade, sous la direction de l'officier en charge du personnel du poste local de la GRC, le **Sgt Ernie Hawboldt**, s'est entraînée à de nouvelles techniques et à l'utilisation de nouveaux équipements et en a profité pour les vérifier. M. O'Sullivan nous a dit qu'à l'avenir, la GRC utiliserait les installations du pénitencier pour son entraînement et que le personnel de l'équipe d'intervention en cas d'urgence de l'établissement se joindrait à eux périodiquement.

On a dû légèrement modifier la tour du Nord, qui est située à l'extérieur du périmètre de sécurité, pour les besoins de l'entraînement. Personne ne l'a occupée depuis 25 ans bien qu'elle ait servi depuis comme poste d'observation.

## Des internes dans les établissements du Québec

QUÉBEC — Des résidents I et II du Centre de santé de Laval, hôpital universitaire, font des stages d'observation dans les divers établissements du SCC qui sont situés à Laval. Cette série de stages a débuté en septembre et se poursuivra jusqu'en juin prochain.

C'est ce que nous a fait savoir le **Dr Jean-Guy Harris**, médecin rattaché à l'établissement Leclerc, chef du département de médecine générale à la Cité de la santé de Laval et responsable des soins prodigués aux détenus qui sont hospitalisés à ce centre hospitalier.

Ce n'est toutefois pas la première expérience du genre à se dérouler au Québec. En effet, avant que la Cité de la santé de Laval n'existe, les établissements du SCC de la région du Québec recevaient des étudiants en médecine de l'université de Montréal.

Mais pourquoi des résidents dans les établissements du SCC? "Parce que les étudiants en médecine et plus particulièrement ceux qui sont déjà diplômés et qui se spécialisent en médecine familiale, comme c'est le cas pour ceux qui font actuellement leurs stages dans les établissements du Québec, doivent faire des stages dans divers milieux tels les cliniques privées, les industries, l'hôpital, etc. Le fait de venir en établissement leur permet de voir un autre aspect de la médecine et de se sensibiliser à une clientèle et à un milieu différents," nous a dit le Dr Harris.

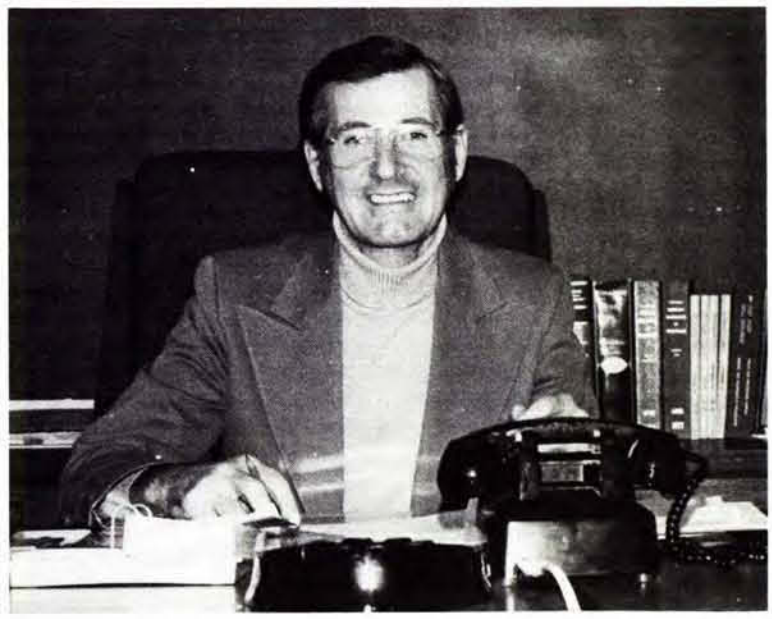

***Raymond Benoit**, administrateur régional des soins de santé*

Toutefois, les résidents qui sont maintenant en stage ne posent pas d'actes médicaux lorsqu'ils sont en établissement. Ils ne sont qu'observateurs. "J'ai cependant l'impression que la durée des stages sera incessamment prolongée et qu'alors, les résidents seront appelés à poser les actes médicaux. Ils viennent présentement en établissement deux avant-midis par semaine et les futurs stages pourraient bien être de deux semaines consécutives," a poursuivi le Dr Harris.

Passablement emballé par l'expérience, "ça stimule," le Dr Harris souhaite l'extension des stages parce que les étudiants apprécient cet aspect de la médecine. "C'est une révélation car ils n'ont pas accès à ce genre de personnes. Cette expérience s'avère très importante et le personnel et les détenus coopèrent très bien."

"Les prisons peuvent devenir un milieu d'enseignement pour les médecins," a dit en terminant le Dr Harris.

Quant au **Dr Raymond Benoit**, administrateur régional des soins de santé, il a commenté cette expérience en ces termes: "Cela met le Service en valeur car les médecins qui traitent nos détenus sont des professionnels. Le fait que l'université reconnaisse les stages révèle la qualité des services médicaux du SCC."

International Year of Disabled Persons
1981
Année internationale des personnes handicapées

# Ce qui s'est passé au Service en 1980

*Pierre Viau*

*John Ryan*

*Frances Hauka*

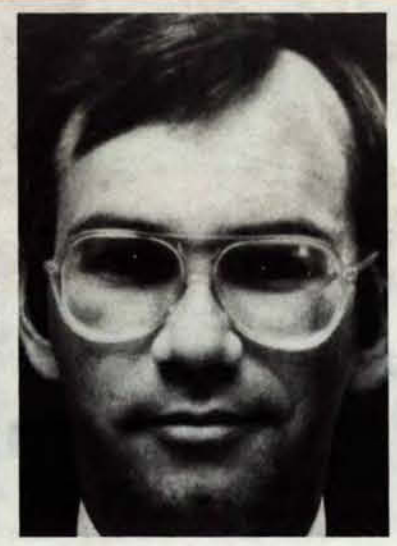

*Alan Stevenson*

*Marcel Sauvé*

*OTTAWA — Ce qu'il a pu s'en passer des choses au cours des douze derniers mois. On jette un coup d'oeil en arrière et on se rappelle de deux ou trois événements qui nous ont marqué plus particulièrement. Puis on se dit qu'il y en eut davantage. Alors, on fouille dans les dossiers et on se rend compte que chaque mois a été fertile en événements de toutes sortes.*

***Entre Nous** a voulu profiter de ce premier numéro de 1981 pour faire une rétrospective de ce qui s'est passé au Service en 1980. De grands événements, de moins extraordinaires, mais des événements qui ont tout de même façonné le visage du Service.*

## Janvier

• Lancement du programme visant à obtenir l'agrément de tous les établissements et agences du SCC.

• **Hank Neufeld** est nommé chef de la sécurité opérationnelle à l'administration centrale. Il était jusqu'alors directeur de l'établissement Millhaven. C'est **John Ryan** qui lui succédera.

• Un hélicoptère des forces armées canadiennes fait un atterrissage forcé à l'établissement Edmonton, ce qui crée tout un émoi au pénitencier.

• Instauration du nouveau programme de formation initiale et de perfectionnement pour les agents de sécurité et d'unités résidentielles.

• Le Centre régional de réception de l'Ontario, auparavant le pénitencier de Kingston, héberge maintenant des détenus en isolement protecteur. Le SCC met ainsi en application une recommandation du Sous-comité parlementaire. **Stan Scrutton** dirige l'établissement.

## Février

• **Yehudi Menuhin**, violoniste de réputation internationale, est au Centre psychiatrique régional d'Abbotsford pour y présenter un concert devant les patients de l'établissement qui participent à la thérapie par la musique que dirige le **Dr Chuni Roy**.

• Le dernier détenu quitte le pénitencier de Colombie-Britannique qui sera officiellement fermé le 10 mai. L'établissement était ouvert depuis 103 ans.

## Mars

• **Robert Kaplan** est nommé Solliciteur général du Canada. Il succède à **Allan Lawrence** qui détenait ce portefeuille depuis juin 1979. Il déclare alors que sa plus grande priorité concerne le personnel.

• Le Comité consultatif sur l'emploi des détenus remet sont rapport annuel. Entre autres, il se dit d'accord pour qu'on utilise davantage les détenus à l'entretien des établissements et à certains projets de construction.

• Le Centre St-Hubert (Montréal) ferme ses portes. Il est remplacé par le Centre Pie IX. **Denis Roberge** en est le directeur.

## Avril

• **Marcel Sauvé** est nommé commissaire adjoint de la sécurité. Il était auparavant à l'emploi de la G.R.C.

• **Herb Reynett** est nommé directeur du pénitencier de Collins Bay. Il était alors directeur du pénitencier de la C.-B. qui fermera officiellement ses portes le 10 mai.

• Six infirmières de l'Atlantique obtiennent gain de cause contre le Conseil du Trésor dans leur lutte pour obtenir un salaire égal à leurs confrères de travail lorsqu'elles remplissent sensiblement les mêmes tâches que ceux-ci. En comparant le travail fait par les infirmières et les infirmiers on a constaté "que la seule différence résidait dans le fait que les infirmières étaient plus qualifiées alors que les infirmiers étaient mieux payés."

## Mai

• Le SCC procède à la fermeture officielle du pénitencier de la C.-B., le 10 mai, en présence de dignitaires et d'environ 500 invités. Une semaine de manifestations marque l'événement. Au cours des jours qui précèdent et suivent la cérémonie officielle, plus de 85 000 personnes se rendent visiter les installations qui dominent la ville de New Westminster depuis ses tout débuts. Pendant cette semaine ont lieu diverses conférences dont celle des directeurs et celle du Comité supérieur de gestion.

• Le pénitencier de Dorchester, qui a maintenant 100 ans, reçoit l'agrément de l'American Correctional Association.

• **Mary Dawson**, directrice intérimaire de Warkworth depuis quelques mois, est nommée officiellement à ce poste. Elle devient ainsi la première femme à diriger un établissement réservé aux hommes.

• **Pierre Viau** est nommé officiellement directeur de l'établissement Laval.

• Pour la première fois dans l'histoire pénitentiaire du Service, les détenus du Québec obtiennent le droit de voter lors du référendum que tient la province, le 20 mai. Contrairement à la population générale, les détenus disent oui dans une proportion de plus de 70 pour cent à la question posée par le gouvernement.

• La Fondation pour les arts dans les prisons entreprend sa tournée pan-canadienne avec une centaine d'oeuvres de détenus.

• Le programme d'études de l'Université Victoria connait beaucoup de succès. Le **Dr Tony Parlett**, administrateur régional de la formation et de l'éducation du Pacifique, nous fait savoir que des études démontrent que ce programme fait baisser le taux de récidive à 10 pour cent.

• La ferme pénitentiaire Pittsburg a un nouveau directeur en la personne de **J.R. Caird**. Il succède à **M.J. Reid** qui a pris sa retraite.

• **George Downing** devient directeur de l'établissement Frontenac.

• Pour la première fois, l'Association des directeurs de l'Ouest central nomme un Canadien à la présidence. Il s'agit de **Dave Dhillon**, directeur de l'établissement Mission (Pacifique).

## Juin

• Le Service affronte la G.R.C. lors de la rencontre annuelle de tir entre les deux organismes. Les tireurs du Service sont défaits par l'équipe de la G.R.C. **Marcel Sauvé** annonce alors une étude pour améliorer l'entraînement des employés du Service.

• **Thomas K. Crawford** est nommé directeur général des services techniques en remplacement de **Rod Neame** qui a pris sa retraite après avoir passé sept ans au Service.

• La directrice générale de l'emploi des détenus, **Marjorie David**, présente le nouveau sigle CORCAN qui servira à identifier les produits fabriqués dans les établissements du Service. Cette présentation se fait dans le cadre de la conférence nationale sur les industries qui se tient à Ottawa. CORCAN est dorénavant une marque dûment enregistrée.

• **Earl Fox** est nommé à la tête d'une nouvelle Division que vient de créer la Direction de l'emploi des détenus. Elle s'appelle "*Les programmes spéciaux d'emploi*" et a pour tâches, entre autres, de trouver et de créer des perspectives d'emploi pour les détenus, de coordonner l'emploi des détenus et de travailler à l'emploi des détenus dans les camps forestiers.

• Une première au Centre régional de réception de Kingston. Un détenu se marie dans la chapelle de l'établissement.

• Le Canada et les Etats-Unis signent une entente en vertu de laquelle les deux organismes correctionnels procéderont à des échanges d'information, de technologie et de personnel.

## Juillet

• Le commissaire **Yeomans** assiste à l'olympiade des handicapés qui a lieu chaque année à Collins Bay.

• **Terry Fox** est reçu à Beaver Creek dans le cadre du marathon de l'espoir qu'il a entrepris en avril, à Terre-Neuve, dans le but de recueillir 10$ millions au profit de la Société canadienne du cancer. Quelques jours plus tard, il doit abandonner suite à une ressurgescence de la maladie qui l'afflige. Le Service entreprend alors ici et là des activités au profit du fonds Terry Fox.

## Août

• Le Service participe à l'exposition nationale de Toronto. Plus de 40 000 personnes s'arrêtent devant le kiosque érigé par le Service.

• **Jim McLaughlin** remporte le trophée Gilbert Rodli remis par l'American Correctional Association.

• **John Friel** devient directeur du Centre Oskawa (Prairies) en remplacement de **D. Gavel.**

• Le SCC participe à la conférence internationale sur la prévention du crime qui se tient à Caracas au Venezuela. C'est **Mme Sheila Henriksen**, agent de liaison du Service auprès des Nations-Unies, qui conduit la délégation.

## Septembre

• Le Service tient la deuxième conférence nationale des directeurs de l'année. La première avait eu lieu en mai à Vancouver lors de la fermeture du pénitencier de la C.-B. Dorénavant, il y aura deux conférences

*(Suite à la page 4)*

*Dr. Chuni Roy*

*Mary Dawson*

*Dave Dhillon*

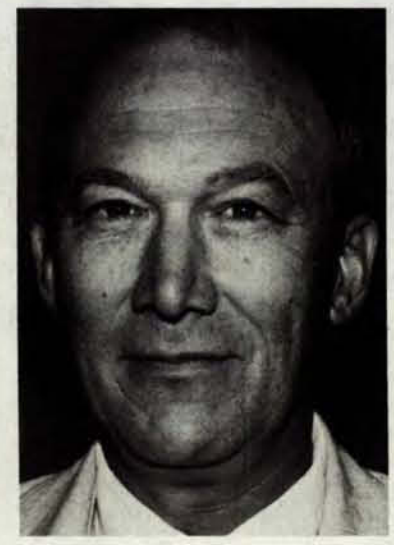

*Hank Neufeld*

*Herb Reynett*

# L'avenir des détenus en isolement protecteur

*Pour certains types de détenus, l'isolement protecteur n'est pas quelque chose de nouveau. Ça fait partie de la vie pénitentiaire depuis les débuts du régime pénitentiaire canadien, au milieu du siècle dernier. C'est cependant au cours des dernières années, suite à l'amélioration de leurs conditions, qu'on a vu leur nombre augmenter de façon phénoménale. Il sont en effet environ 900 aujourd'hui.*

*Quelle est la meilleure façon de traiter ces détenus? Est-ce en les gardant dans des établissements à leur intention? Cela créera-t-il de nouveaux problèmes?* ***Jim O'Sullivan*** *a une vaste expérience de la question et nous a fait part de ses commentaires. Environ un tiers des détenus en isolement protecteur sont logés au pénitencier de la Saskatchewan.*

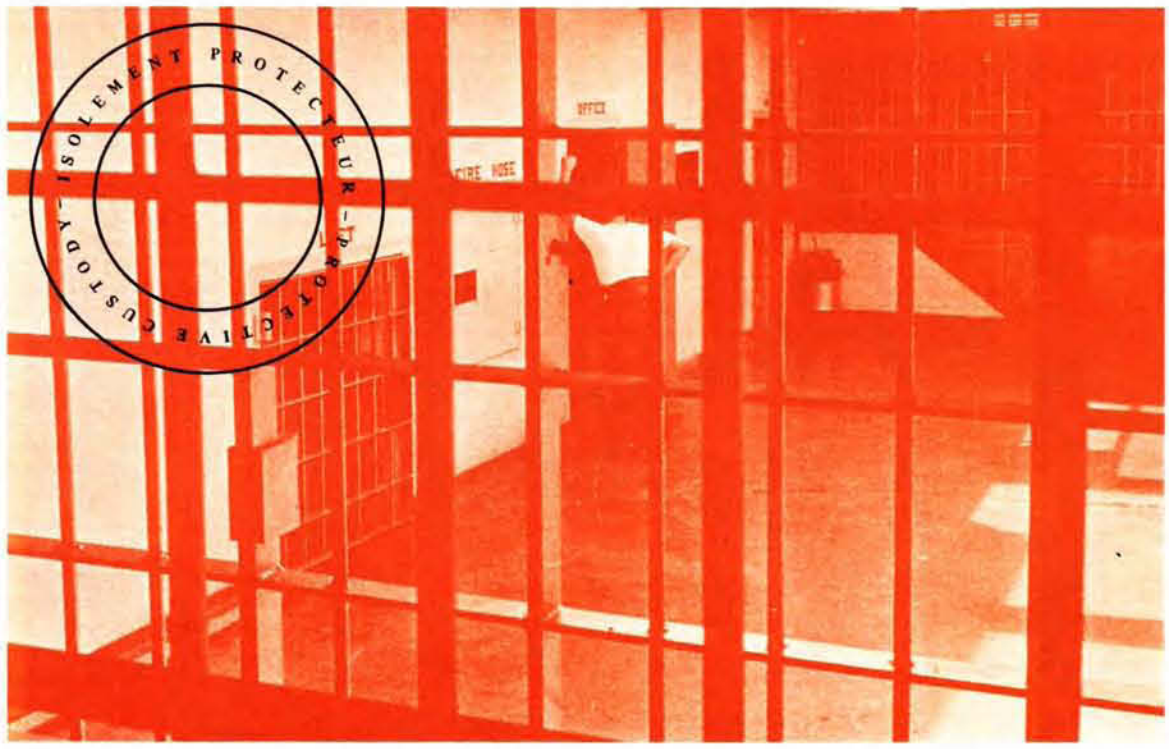


**Par Jim O'Sullivan**
**Directeur du pénitencier de la Saskatchewan**

PRAIRIES — Les règlements qui régissent le Service des pénitenciers (section 2,27) disent qu'un directeur doit poser tous les gestes raisonnables pour assurer la protection sécuritaire des détenus qui sont sous sa garde. Ceci implique qu'il faille souvent, pour sa sécurité, retirer un détenu de la population générale et le placer en isolement protecteur. Une telle décision peut survenir à la suite de la demande exprimée par un détenu ou il peut s'agir d'une décision de l'administration suite à une information révélant qu'un détenu n'est pas en sécurité s'il reste dans la population générale.

Les détenus qui ont habituellement besoin de la protection sont:

- les détenus qui, du point de vue de leurs pairs, ont commis des crimes particulièrement horribles, tels que des crimes sexuels, surtout si les victimes étaient des enfants;
- des détenus qui sont ou qu'on croit être des informateurs ou des témoins;
- des détenus qui ont contracté auprès d'autres détenus des dettes tellement grandes qu'ils ne peuvent les rembourser;
- ceux qui, pour diverses raisons, connaissent à l'intérieur des murs des difficultés qui n'ont rien à voir avec les infractions commises;
- ceux qui sont paranoïaques et qui craignent pour leur sécurité;
- les ex-policiers, les ex-agents de correction ou d'autres personnes dont la profession peut être un problème.

Il y a des exceptions qui reposent habituellement sur le caractère ou le physique du détenu. Quelques délinquants sexuels, à cause de leur stature physique, peuvent évoluer dans la population générale pour diverses périodes de temps.

Aussi longtemps que le nombre de détenus en isolement protecteur est demeuré faible, la pratique normale a voulu qu'on les garde simplement dans une section où ils pouvaient être isolés des autres détenus. Evidemment, les activités coutumières telles que le travail, la formation et les loisirs sont drastiquement restreintes, sinon écourtées. Ces détenus passent la plus grande partie de leurs journées enfermés. Ceci a existé de tout temps dans les pénitenciers canadiens et se poursuit aujourd'hui dans plusieurs établissements.

C'est toutefois le pénitencier de la Saskatchewan qui échappe le plus à cette règle. En 1964, il y avait très peu de détenus en isolement protecteur. Ils n'avaient rien ou presque, ne demandaient rien et, de fait, semblaient se satisfaire de leur cellule, de leur trois repas et d'exercices très limités. Ils étaient enfermés à peu près 23 heures par jour. C'étaient surtout des informateurs. On permettait à quelques uns de travailler dans la salle des gardiens où ils faisaient des travaux d'entretien.

En 1968, leur nombre a augmenté de 15 à 20 au pénitencier de la Saskatchewan. On reconnut le besoin de leur laisser plus de temps à l'extérieur de leur cellule. **John Norfield** était directeur de l'établissement lorsqu'on inaugura le premier atelier où les détenus empaquetaient et expédiaient des produits manufacturés. Rapidement, l'atelier se dirigea vers la production de mobiliers de parterre et de pièces en ciment.

En 1969, l'atelier, pour des raisons de boycottage, n'employait plus que huit détenus. L'atelier fut d'ailleurs incendié cette même année. On employa alors les détenus au nettoyage, et l'atelier fut converti pour héberger ce groupe de détenus dont le nombre atteignait maintenant 50. Et aujourd'hui, la population de détenus en isolement protecteur atteint presque le nombre de 300, soit environ 60% de la population totale de l'établissement.

Les raisons de cette augmentation vertigineuse sont de plusieurs ordres:

- la décision de l'administration centrale de regrouper les détenus en isolement protecteur dans les établissements qui sont les mieux adaptés à les héberger;
- les développements innovateurs qui ont des incidences sur l'hébergement et l'occupation de ces détenus;
- un affaiblissement, et dans certains cas, un arrêt complet de certains comportements édictés par le vieux code des détenus (l'augmentation des rapports entre les détenus et le personnel et une détérioration du code d'honneur qui liait les voleurs, comme le prouvent plusieurs incidents de vol, de fraude et de bavassage entre les détenus). Les détenus ne perçoivent plus l'isolement protecteur comme autrefois; on n'y voit plus la flétrissure qu'on y voyait;
- une plus grande sensibilité des administrations pénitentiaires envers les détenus et les pressions du public pour que les administrations leur soient comptables dans le respect des soins et la protection des détenus.

Il y a aussi plusieurs détenus impliqués dans l'usage des drogues qui ont plus de difficultés à se défendre contre leurs pairs et qui ont besoin d'être reclassés en isolement protecteur. La police, les centres de détention pour prévenus et les autorités provinciales ont maintenant des installations pour la détention en isolement protecteur. Ceci "marque" les détenus avant même leur entrée dans une pénitencier fédéral.

Ici, au pénitencier de la Saskatchewan, on a découvert qu'une fois la décision prise d'augmenter les possibilités pour ces détenus (installations, les programmes, ou les deux), l'unité d'isolement protecteur s'est autoperpétuée.

Lorsque vous n'offrez que l'isolement en cellule, il y a très peu de détenus qui y sont intéressés. Mais du moment qu'on amène des améliorations, les détenus qui ont des difficultés dans la population générale vont rechercher la protection. L'augmentation de la population en isolement protecteur exige des changements qui amèneront probablement plus de détenus à demander la protection. C'est ce qui s'est produit au pénitencier de la Saskatchewan au cours des 12 dernières années.

Une étude récente a démontré qu'il y avait 928 détenus qui exigent la protection, un nombre beaucoup plus élevé que celui prévu. L'administration centrale a identifié trois établissements qui seraient susceptibles de détenir exclusivement les détenus qui ont besoin de l'isolement protecteur. Ce sont Laval, au Québec, Kingston, en Ontario, et le pénitencier de la Saskatchewan. Toutefois, on n'a encore prévu aucune date pour établir ce programme et on étudie encore sérieusement cette politique.

Administrer un établissement qui héberge deux populations différentes (la population générale et l'isolement protecteur) coûte très cher en termes de dédoublement des activités et de personnel. L'administration de deux dortoirs au pénitencier de la Saskatchewan nécessite l'utilisation de 24 année-hommes supplémentaires. Cependant, il ne devrait pas y avoir de dortoirs dans un pénitencier à sécurité maximale à cause des dangers de violence.

Le fait d'avoir des établissements réservés aux détenus en isolement protecteur ne règle pas tous les problèmes. Déjà à l'intérieur de notre population en isolement protecteur, nous avons des détenus qui ont des difficultés à s'entendre avec les autres, mais qui peuvent relativement bien fonctionner dans un petit groupe. Il y en a d'autres qui ne peuvent fonctionner que dans un isolement presque total.

A mesure que le nombre de ces groupes augmente, nous devons nous demander *si le recours à des établissements distincts résoudra les problèmes reliés aux groupes de détenus en isolement protecteur?*

Cette population spéciale se fera-t-elle plus exigeante, plus militante? Il y a présentement fort peu de cas de violence parmi ces détenus. *En sera-t-il autrement?* C'est possible, quoique j'en doute personnellement.

Si le pénitencier de la Saskatchewan doit devenir un établissement réservé exclusivement à l'isolement protecteur, il faudra alors penser à construire une unité spéciale de détention à l'intérieur des murs. Il y aurait très peu de contacts entre les deux groupes; c'est ce qui se fait présentement à Millhaven et au Centre de développement correctionnel de Laval. La population en isolement protecteur n'aurait que peu d'effet sur l'unité spéciale, et vice-versa.

# Au Leclerc aussi, on fait du travail communautaire

QUÉBEC — Il n'y a pas que dans les établissements à sécurité minimale que le travail communautaire soit à l'honneur, même si ces établissements, de par leur cote sécuritaire, ont les coudées plus franches pour s'impliquer dans leur milieu.

L'établissement Leclerc de Laval, un établissement à sécurité moyenne, a aussi des projets de travail bénévole auprès des handicapés physiques et mentaux. Ainsi, le programme HANDICO (Handi pour handicapé et Co pour compagnon) qui existe à l'établissement depuis mai dernier et qui fait appel au bénévolat de quelques détenus de l'endroit au profit des handicapés du Centre de réadaptation Lucie Bruneau de Montréal.

"Handico vise la valorisation du détenu participant," nous a dit **Jean-Marc Lavoie**, directeur adjoint à la socialisation à l'établissement. "Il veut lui donner l'occasion de prendre des responsabilités, de s'améliorer au plan de l'auto-discipline et surtout de lui faire prendre conscience de l'existence de gens vraiment en difficulté."

Le projet HANDICO, c'est des travaux de peinture, de nettoyage, de lavage de vitres; c'est l'animation par le sport; c'est aussi les sorties au théâtre, au cinéma; c'est enfin les courses au marché.

Mis sur pied par **Roger Marcil**, surveillant d'unités résidentielles, suite à des rencontres avec **Ann Gagnon**, chef du bénévolat au Centre de réadaptation Lucie Bruneau, le projet implique la participation de détenus qui sont admissibles aux absences temporaires, qui sont volontaires pour faire le travail et qui sont de bons travaillants.

Lors des sorties, les détenus sont accompagnés d'un agent d'unités résidentielles ou parfois du surveillant des unités résidentielles. C'est ainsi que **Langis Veilleux, Gislain Perron, François Matteau, George Manula** et **Jean Gilbert**, tous agents d'unités résidentielles, servent d'escorte à tout de rôle.

A chaque occasion, il y a deux ou trois détenus, accompagnés de leur escorte, qui se rendent sur les lieux de leur travail.

Le Centre Lucie Bruneau apprécie particulièrement le travail des détenus du Leclerc. Ann Gagnon a même demandé qu'un détenu soit disponible pendant deux semaines, au début de l'été dernier, pour travailler à la préparation d'une colonie de vacances de St-Gabriel de Brandon où les patients du Centre vont passer des vacances. La permission fut accordée, ce qui permit au Centre d'envoyer quelques patients y passer quelques jours.

## L'établissement Charleroi-Boyer est aussi aidé

C'est depuis octobre 1979 que des détenus de l'établissement Leclerc travaillent au profit de l'établissement Charleroi-Boyer, un centre pour handicapés physiques et mentaux. Les détenus, sous la supervision de **Michel Marette**, surveillant d'unités résidentielles, réparent des bicyclettes données au centre qui servent par la suite aux handicapés qui sont en mesure de les utiliser.

Depuis quelque temps, c'est **André Lapointe** qui fait office de superviseur et de surveillant intérimaire d'unités résidentielles, M. Marette étant absent pour cause de maladie.

Les détenus réparent aussi des jouets et préparent la patinoire du centre.

L'établissement Leclerc est dirigé par **Irvin Kulik**.

# en bref

**VOUS RECONNAISSEZ-VOUS?** — Il y avait longtemps qu'on n'avait vu autant de gardiens en uniforme sur une photo. Celle-ci a été prise à Kingston à la fin des années 60, possiblement le jour de la Confédération. **Don Patterson**, coordonnateur de la planification des imprévus à la sécurité et auparavant directeur adjoint de la sécurité à l'établissement Collins Bay, est au premier rang ouvrant la marche de l'équipe de Collins Bay. Il n'est toutefois pas certain de la date de cette photo. S'il y en a qui peuvent l'aider, ils n'auront qu'à lui téléphoner à l'administration régionale en faisant le 544-7922.

**UNE POTENCE POUR 100$** — Avec 100$, on n'achète pas grand chose de nos jours. Vous pouvez toutefois vous procurer une potence pour ce prix à la prison de San Quentin en Californie. **Richard Whitcomb**, un détenu de 34 ans condamné à six ans de prison pour meurtre, fabrique et vend des potences qui sont des reproductions miniatures ayant servi à exécuter 215 prisonniers entre 1893 et 1942. "Les gens peuvent trouver macabre mon passe-temps, mais pour moi, cela fait partie de l'histoire de San Quentin." M. Whitcomb fait partie des quelque 450 détenus de l'établissement à s'adonner à la fabrication d'objets d'art et d'artisanat qui sont offerts au public dans une boutique située à proximité du pénitencier dont la population totale s'élève à 3 000 détenus.

**L'ÉTABLISSEMENT KENT A ÉTÉ DANS LA NOIRCEUR PENDANT 24 MINUTES** — Une panne d'électricité de 24 minutes a eu lieu à l'établissement Kent et les détenus qui se trouvaient dans la cour ont alors fracassé 20 fenêtres. Des incendies mineurs ont aussi été allumés dans trois bureaux d'agents d'unités résidentielles. On a procédé à une évaluation rapide des dégats qui s'élèvent à 12 000$. En réponse aux questions soulevées par les media, on a expliqué que l'établissement ne serait jamais dans l'obscurité complète puisqu'advenant une panne simultanée du conducteur principal de courant et des systèmes auxilliaires, la relève serait assurée immédiatement par un générateur d'urgence qui fournirait le courant aux unités résidentielles.

**LE DIRECTEUR D'ARCHAMBAULT AU CONSEIL DE DIRECTION D'UNE ASSOCIATION AMÉRICAINE** — **André Lemarier**, directeur de l'établissement Archambault, situé à Ste-Anne-des-Plaines, vient d'être nommé au conseil de direction de la *Northern American Association for Wardens and Superintendents*. C'est le président de cette association qui a procédé à la nomination de M. Lemarier.

**NOMINATIONS À L'ADMINISTRATION CENTRALE** — La direction du secrétaire exécutif nous a fait savoir que **Louise Dubois** est maintenant directrice intérimaire de la correspondance, du contrôle de la qualité et des services linguistiques. **Noëlla Ryan** est maintenant adjointe administrative intérimaire du secrétaire exécutif. **Chantal Boulet,** auparavant secrétaire du secrétaire exécutif, a quitté l'administration centrale. Elle est retournée dans son patelin, Moonbeam, près de Kapuskassing. Les employés de l'administration centrale lui souhaitent bonne chance.

**LEVÉE DE LA PREMIÈRE PELLETÉE DE TERRE À ABBOTSFORD** — C'est le 1er décembre dernier que s'est déroulé la levée de la première pelletée de terre pour souligner le début des travaux de construction du nouvel édifice fédéral qui sera érigé à Abbotsford et qui logera les employés de l'administration régionale du SCC et ceux du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Son ouverture est prévue pour le début de l'automne 1981. **MM. Doug McGregor**, directeur exécutif régional, et **George Foster**, administrateur régional des services techniques, ont représenté le Service à cette occasion.

**RÉUNION D'ÉTUDE SUR LE CONCEPT DU BÉNÉVOLAT DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU SCC** — La première réunion du comité des Prairies chargé d'étudier le bénévolat au SCC s'est tenue, le 4 décembre dernier, à l'administration régionale des Prairies. Ce comité est composé de bénévoles de la région et d'employés du Service. Lors de cette rencontre, on a discuté d'une politique nationale et d'une stratégie de mise en oeuvre. En juin 1980, la Direction des programmes des détenus, à l'administration centrale, a présenté un document de travail qui a été accepté par le Comité supérieur de gestion. Le commissaire adjoint des programmes des détenus a approuvé la création d'un comité national qui aura pour mandat de développer cette question. On a aussi mis sur pied des comités régionaux pour accélérer le développement et la mise en application de cette politique nationale.

# Des recommandations suite à l'enquête sur la mort d'un gardien de Dorchester

ATLANTIQUE — Mort accidentelle. Tel est le verdict qu'a rendu le jury du coroner à la fin de son enquête sur la mort de **Bill Morrison**, tué lors de la prise d'otages qui s'est déroulée au pénitencier le Dorchester en octobre dernier.

Neuf témoins se sont présentés à la barre dont **Russell Silliker**, coordonnateur de la sécurité à l'établissement à sécurité maximale où s'est déroulé l'incident.

Le jury du coroner a recommandé qu'on n'utilise les gaz et le tir à blanc qu'en dernier ressort, qu'il y ait un système de télévision en circuit fermé dans chaque bloc cellulaire, qu'on puisse compter sur des escouades anti-émeutes bien équipées et entraînées et que les négociations soient rapidement engagées lors de tels événements. Le président du jury, **Garfield Spence**, a aussi recommandé "le rétablissement de la peine de mort."

M. Silliker a dit qu'il a commandé quatre coups de feu de diversion lorsque l'équipe d'intervention a rencontré des difficultés inattendues lors de son invasion du bloc cellulaire où étaient séquestrés deux gardiens.

**Leroy Brown**, l'autre otage, a dit que lui et Bill Morrison étaient montés au haut d'une échelle près de la porte principale du bloc cellulaire après s'être libérés des otages au cours d'une courte bataille.

Bill Morrison a été tué par la seule balle qui ait traversé le mur en contreplaqué qui empêchait l'équipe d'assaut de voir ce qui se passait chez les otages.

M. Silliker a dit que l'équipe d'intervention était sur un pied d'alerte depuis presque trois jours et qu'elle n'a donné l'assaut que lorsque M. Morrison a demandé de l'aide.

## Nouveau directeur dans la région des Prairies

**Par Les Shand**

PRAIRIES — **Knute Hemstad** vient d'être nommé directeur de la ferme pénitentiaire de la Saskatchewan à Prince Albert. L'établissement à sécurité minimale était dirigé par **Leif Jacobson** jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite dernièrement.

Knute Hemstad, qui détient un diplôme en agriculture de l'université de la Saskacthewan, est à l'emploi du Service depuis 26 ans. Il travaille sur la ferme depuis des années. Avant d'être nommé directeur de l'endroit, M. Hemstad était administrateur de la ferme depuis 14 ans. Il a aussi servi dans la milice canadienne pendant 18 ans et au moment de prendre sa retraite de cet organisme, il avait le grade de major.

La ferme pénitentiaire de la Saskatchewan est la ferme du SCC la plus grande du pays et celle dont les opérations sont les plus diversifiées. Le complexe de 1 900 acres fournit en produits alimentaires environ 70 pour cent des besoins des établissements de la Saskatchewan et de l'Alberta. La ferme peut employer jusqu'à 78 détenus et compte un personnel de 31 personnes à temps plein.

## Ce qui s'est passé . . .

• Suite de la page 2

par année, une première pour établir la liste des questions à étudier et la deuxième pour trouver des solutions aux questions soulevées lors de la première.

• Les psychologues du Service se réunissent à Ottawa pour y tenir une conférence nationale. L'un des sujets abordés lors de cette rencontre porte sur les condamnations à 25 ans de détention sans possibilité de libération conditionnelle.

• **Alan Stevenson** est nommé directeur de l'établissement Springhill en remplacement de **Willie Gibbs** qui entre au programme PAC à Ottawa.

• Les premières cliniques au maniement des armes se déroulent; ceci en vue d'améliorer l'entraînement du personnel au tir.

• La Société St-Léonard remet le prix Cody à **John Braithwaite**, commissaire adjoint des communications. C'est la première fois que l'organisme honore quelqu'un qui est encore un personnage public.

• C'est le début des travaux au Centre fédéral de la santé à Kingston, près de l'établissement Collins Bay. Ce centre pourra héberger 186 patients et 24 lits seront réservés aux détenus de l'Atlantique.

• L'administration centrale déménage ses bureaux à Killeany Place pour la durée des rénovations à l'édifice Sir Wilfrid Laurier. Les services techniques demeurent à l'édifice du Journal jusqu'à la fin des travaux, puis seront rapatriés dans les nouveaux locaux de la rue Laurier.

• Inauguration officielle du centre sportif de l'établissement Warkworth.

• **Knute Hemstad** est nommé directeur de la ferme pénitentiaire de la Saskatchewan à Prince-Albert. Il succède à **Leif Jacobson** qui a pris sa retraite.

### Octobre

• Une prise d'otage a lieu au pénitencier de Dorchester qui se solde par la mort de l'agent de sécurité **Bill Morrison**. Son collègue, qui avait été pris en otage en même temps, **Leroy Brown**, s'en tire indemne.

### Novembre

• Le Centre psychiatrique d'Abbotsford est agréé pour une autre période de trois ans par le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux. Le Centre avait été agréé pour une période de deux ans en 1979.

• **Pierre Séguin**, instructeur en menuiserie à Archambault, poursuit ses travaux de réalisation d'un cours d'apprentissage sur documents audio-visuels.

• Le Gouverneur général **Edward Schreyer** préside au vernissage de l'exposition de la Fondation pour les arts dans les prisons, à Ottawa. L'exposition de cette année a lieu dans le foyer du Centre national des arts. Sept détenus dont les oeuvres font partie de l'exposition assistent au vernissage. **Pierre Dupuis** dont l'oeuvre primée est exposée à Rideau Hall, est au nombre des invités.

• La région du Pacifique a un nouveau Collège du personnel. Il est situé à Mission.

• **Lucien Gosselin** est détaché auprès de l'American Correctional Association, à Washington, pour une période de 6 mois. Entre autres, il rédige des modèles de politiques et de procédures pour aider les agences à se conformer aux normes en vue de l'agrément.

• Les Comités consultatifs de citoyens tiennent leur rencontre annuelle à Ottawa. Ils en profitent pour adopter une nouvelle constitution qui régira leur organisme.

### Décembre

• Le programme des visites familiales, déjà annoncé depuis quelques mois, se met en branle à l'établissement Millhaven. Il s'agit d'un nouveau programme à l'intention des détenus des établissements à sécurité maximale.

• **Donald Yeomans**, commissaire du Service, célèbre son troisième anniversaire à la tête du Service.

• **Douglas Chinnery**, directeur de la Prison des femmes de Kingston, prend sa retraite. **George Caron**, directeur adjoint de la socialisation, le remplace à titre intérimaire.

# Le Solliciteur général

• Suite de la page 1

M. Kaplan a souligné que les directeurs d'établissements à sécurité maximale ont été enjoints d'exercer davantage leurs pouvoirs actuels de mettre les détenus en isolement pour assurer le bon ordre de l'établissement. Des comités nationaux de révision seront mis sur pied pour veiller, au besoin, à garder un détenu en isolement.

"Cette nouvelle politique protégera avant tout le personnel," a déclaré M. Kaplan. Le retrait de certains détenus de la population générale permettra aux détenus bien intentionnés de purger leur peine en toute quiétude et de profiter pleinement des programmes offerts. Le facteur d'intimidation qui a souvent amené de nombreux détenus à demander de leur propre chef l'isolement protecteur sera ainsi moins prononcé.

Il n'existe pas de moyen infaillible de reconnaître les détenus dangereux. Aussi, nous continuerons de passer en revue et d'évaluer les résultats de ces mesures afin d'assurer la meilleure sécurité possible du personnel de nos établissements, a dit le Solliciteur général.

M. Kaplan a admis que cette nouvelle politique pourrait mener à des abus. Toutefois, tous les cas seront examinés à tous les 30 jours, bien que "normalement un détenu demeurera dans une unité spéciale de détention pendant au moins deux ans."

Le **Dr Barry Thorne**, président national des Comités consultatifs de citoyens, a déclaré: "Le côté positif contrebalance la possibilité d'abus. Il est beaucoup plus facile que la plupart des gens ne le pensent de reconnaître des détenus dangereux.

ENTRE NOUS

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 460, O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.*

*Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*
**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
**Photographe: Erik Gustafsson**

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 2 le 30 janvier 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Ça s'est passé à Millhaven le 22 décembre dernier

## Le programme des visites familiales, c'est parti!

**Par Dennis Curtis**

ONTARIO — 22 décembre, 15 h. Le premier visiteur s'est présenté à l'établissement à sécurité maximale Millhaven pour passer 43 heures avec son mari dans une maison mobile. Ce faisant, le programme de visites familiales qui doit bientôt s'étendre à d'autres établissements de même cote sécuritaire devenait réalité.

On avait précédemment tenu une journé des media, le 19 décembre, pour permettre aux journalistes de visiter au préalable les installations et de faire leurs commentaires. Ils se sont généralement montrés satisfaits, bien qu'ils n'aient pu éviter de faire référence au "Motel de Millhaven".

La maison mobile, dont les dimensions sont de 70 pieds sur 14, est entièrement meublée. En effet, on y retrouve cuisinière, réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse, vaisselle, utensiles et casseroles, livres et encadrements sur les murs. Et parce que la première visite s'est déroulée juste avant la Noël et que la deuxième a eu lieu à Noël, on y a placé un arbre de Noël artificiel tout illuminé.

Bien que la roulotte soit installée à l'intérieur de l'enceinte pénitentiaire, dès qu'on franchit l'entrée de la maison, on a l'impression de quitter l'établissement. La maison mobile possède 3 chambres à coucher et tous les planchers, à l'exception de la cuisine et de la salle de bain, sont recouverts de moquette.

*Vue intérieure de la maison mobile qui est entièrement meublée et décorée. Le premier détenu à s'en servir le fit le 22 décembre dernier. Il avait été le premier à s'inscrire au programme à Millhaven.*

On n'a pas été complètement surpris des références faites au "motel," bien qu'il existe une différence fondamentale entre celui-ci et un motel ordinaire: lorsque vous êtes dans un motel et que vous venez à manquer de cigarettes ou de papier à lettre, vous vous rendez simplement au magasin le plus proche. Cependant, à Millhaven, il est hors de question d'agir ainsi. La famille doit rester dans la maison ou sur le petit terrain aménagé autour, qui est encerclé d'une clôture de 4 pieds. Au printemps, on installera glissoire, balançoires, tables de pique-nique et rôtisserie.

Le premier détenu à avoir pris part au programme est un détenu de 50 ans qui a été condamné à vie et qui n'a vraiment pu, depuis 2 ans, être seul avec son épouse. Il fut le premier à s'inscrire lorsqu'est venu le temps de le faire et on applique la politique du premier arrivé, premier servi.

Maintenant que les media ont eu le loisir de visiter les installations et d'y aller de leurs commentaires, on espère voir diminuer leur intérêt et poursuivre ce programme dont on espère le succès.

Le personnel des media, au Collège du personnel, à Kingston, a l'intention de réaliser un court documentaire sur le sujet au cours des prochains mois, qui pourra servir aux autres administrations régionales lorsque viendra le temps d'instaurer ce programme dans leur région respective.

### Des fouilles moins rigoureuses

Les familles des détenus qui participent au programme n'ont plus à se soumettre à une fouille de leurs vêtements, contrairement à ce qui avait été décidé lors de la première rédaction des règlements, en septembre dernier. A ce moment, on avait prévu que les membres participants amèneraient avec eux des vêtements de rechange qu'ils revêteraient en présence du personnel de l'établissement. Cependant, on a émis de nouveaux règlements le 11 décembre dernier qui prévoient que les visiteurs devront se soumettre à la fouille habituelle. Toutefois, les fouilles plus poussées seront toujours possibles lorsqu'on aura raison de croire qu'il s'agit de contrebande.

### Nouveau commissaire adjoint

***Gordon Pinder*** *vient d'être nommé commissaire adjoint des programmes des détenus. Nous en reparlerons dans la prochaine édition d'Entre Nous.*

## Mike Corbett dirige maintenant Dorchester

ATLANTIQUE — Directeur intérimaire du pénitencier de Dorchester depuis quelques mois, **Mike Corbett** a été nommé officiellement à ce poste le 18 décembre dernier.

Diplômé en théologie et en travail social, Mike Corbett n'est pas inconnu au pénitencier de Dorchester puisque c'est à cet établissement qu'il a entrepris sa carrière au SCC en tant qu'agent de classement en 1972.

Il a obtenu son baccalauréat de l'université St-Xavier (N.-É) en 1963 et a fait sa théologie en 1968 au séminaire du St-Coeur de Halifax. La même année, il s'est mérité un prix en théologie de l'université Laval de Québec. En 1973, il a obtenu sa maîtrise en service social de l'université Dalhousie.

Peu après son arrivée au Service, il a été nommé surveillant au classement. Deux ans plus tard, il est devenu directeur adjoint de la socialisation au pénitencier de Dorchester.

En 1976, il est passé au ministère de la Santé et du Bien-être. Et l'année suivante, il était nommé directeur régional de l'usage des drogues non médicales, toujours à Santé et Bien-être.

Il est revenu au Service en 1978 comme administrateur régional de la planification et de la coordination à l'administration régionale de l'Atlantique. En 1980, il était de retour au pénitencier de Dorchester comme directeur adjoint de la socialisation. Puis il devenait directeur intérimaire de l'établissement en août dernier.

La cérémonie d'investiture aura lieu au pénitencier le 30 janvier prochain.

Mike Corbett est marié et a deux enfants **Kevin** et **Danny** âgés respectivement de 5 et 7 ans.

Ses principaux intérêts concernent la musique, l'éducation physique et le ski.

A la conférence nationale des CCC

## Les délégués se sont donné une nouvelle constitution

OTTAWA — Il y a au moins un débat constitutionnel qui n'était pas destiné à durer un autre deux mois lorsque les assises se sont ouvertes à Ottawa en novembre dernier.

Trente-deux délégués à la Troisième conférence nationale annuelle des Comités consultatifs de citoyens étaient résolus d'adopter une nouvelle constitution à la fin de la rencontre de trois jours.

C'est par un vote de 27 à 2 qu'ils ont adopté la nouvelle constitution qui compte 15 articles. C'est une première pour les CCC, au niveau national, et cela marque un point tournant dans leur développement depuis la création du premier CCC, en 1967, à l'établissement Beaver Creek (Ontario).

Voici les points saillants de cette nouvelle constitution:

- La création d'un conseil national des CCC composé de tous les membres "dûment élus aux CCC pour servir de lieu d'échanges, sensibiliser davantage le public et contribuer de façon substantielle aux opérations et politiques du SCC."
- Le Conseil organisera des conférences annuelles de concert avec le SCC, assurera la diffusion de l'information parmi les CCC, présentera la position nationale sur les questions d'importance majeure touchant le Service et soulèvera des objections officielles.
- Le Comité exécutif national se rencontrera au moins deux fois entre les conférences annuelles afin de faire des représentations au Commissaire et appuyer les recommandations, décisions et politiques résultant des conférences ou des réunions spéciales tenues de concert avec le SCC. L'exécutif se compose de cinq membres nommés dans chaque région administrative du SCC.

*C'est lors d'un petit déjeûner que le Solliciteur général **Robert Kaplan** s'est adressé aux délégués à la Conférence nationale des Comités consultatifs de citoyens.*

Les représentants des CCC ont également obtenu des modifications au processus de nomination des nouveaux membres. Ils seront dorénavant nommés par le Commissaire, sur la recommandation des directeurs ou des directeurs géné-

*(Suite à la page 4)*

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec: par Guy Verreault

### La Croix rouge a recueilli 426 chopines de sang

Une collecte de sang organisée par **Richard Roy**, directeur adjoint des services techniques au Centre de développement correctionnel, et **Louis St-Onge**, directeur adjoint de la socialisation au même établissement, s'est tenue le 4 décembre dernier au Collège du personnel. Cette cueillette a permis à la Croix rouge de recueillir 426 chopines de sang grâce à la participation de tout le personnel de la région. Sur la photo, on voit Richard Roy (à gauche) et **Pierre Bastien**, agent d'administration au Collège du personnel, qui accueillaient les donneurs à leur arrivée.

## Atlantique: par Justin Sullivan

### Une fête pour le Père Fidèle Leblanc

L'hôtel Beauséjour de Moncton a dernièrement été le théâtre d'une fête en l'honneur du **Père Fidèle Leblanc**, aumônier catholique de l'établissement Dorchester depuis maintenant plus de quatre ans.

C'est le **Rév. Pierre Allard**, aumônier à Dorchester, qui a servi de maître de cérémonie. Plusieurs bénévoles et anciens détenus étaient au nombre des quelque 60 invités.

Un des grands moments de cette fête fut la remise d'une fleur au Père Leblanc par la femme du Rév. Allard. Il y a trois ans, le Père Leblanc avait offert une rose à Mme Allard pour son anniversaire. Elle s'acclimatait alors à son nouvel habitat et elle avait beaucoup apprécié ce geste. C'est pourquoi elle a profité de cette fête de départ pour dire au Père Leblanc toute sa reconnaissance.

Le Père Leblanc vient d'être nommé curé de la paroisse Richibucto. Nos meilleurs voeux l'accompagnent.

• Il y eut autre fête en l'honneur de **Wendy Hayden** et de **Hank Sheehan**, le 27 novembre dernier. Wendy, adjointe administrative du directeur général régional **Bob Clark**, vient de gagner le concours pour le poste de directeur adjoint de l'organisation et de l'administration à l'établissement Edmonton. Quant à Hank Sheehan, il est aussi en route pour l'Alberta car il vient de démissionner de son poste d'administrateur régional de la sécurité.

## Prairies:

par Les Shand

• **Abram Jacob Doerksen** est mort le 14 décembre dernier des suites d'un cancer. Il était âgé de 58 ans. Il était entré au SCC il y a 29 ans et, au moment de sa mort, il était administrateur régional de l'administration.

Lors de ses funérailles, le pénitencier de la Saskatchewan avait délégué une garde d'honneur.

C'est en juillet 1952 que M. Doerksen était entré au Service. Il était alors commis au pénitencier de la Saskatchewan. Il était devenu commis principal du pénitencier en 1958. De 1961 à 1974, il a été directeur adjoint de l'organisation et de l'administration à Collins Bay. Il était revenu dans la région des Prairies en 1974.

C'est au nom de tous ses amis du Service que nous offrons nos condoléances à sa femme et à sa famille.

• Après 30 ans de service, **William Berry** se prépare à mener une nouvelle existence fort méritée. Bill a pris sa retraite il y a quelques semaines. Il était administrateur régional des services techniques. Le personnel de la région lui a organisé une fête au cours de laquelle on lui a remis une plaque pour souligner ses états de service et un sac de golf.

Bill est entré dans la Fonction publique fédérale en 1951, après avoir servi dans la *Royal Air Force* pendant la deuxième guerre. En 1960, il a déménagé à Prince-Albert où il a occupé le poste de directeur adjoint du pénitencier de la Saskatchewan. Il y est resté jusqu'en 1974 alors qu'il a été nommé administrateur régional des services techniques à Saskatoon.

Tous ses amis et collègues de la région lui souhaitent, ainsi qu'à sa femme **Pat**, leurs meilleurs voeux d'heureuse retraite. Une rumeur circule actuellement à l'effet que Bill et sa femme auraient quitté la froide Saskatchewan pour les températures plus clémentes de la Floride.

## Pacifique: par Eila Loughlin

• C'est devenu une habitude pour le personnel de William Head de repartir des compétitions de conditionnement physique avec de nouvelles espradilles aux pieds.

Une équipe de l'établissement a défendu avec brio son titre lors de la deuxième rencontre régionale qui s'est tenue le 5 novembre dernier à la base des forces armées de Chilliwack.

L'équipe gagnante a remporté le trophée du Collège du personnel et les membres des deux meilleures équipes ont reçu une paire d'espadrilles.

Quinze équipes de six participants chacune, venant de 15 établissements de la région, ont participé à cette rencontre d'une demi-journée qui avait été organisée par **Reg Clarkson**, coordonnateur de l'aide à la santé des employés, et commanditée coinjointement par l'administration régionale et les présidents locaux du Syndicat des employés du Solliciteur général.

Les épreuves comprenaient le lancer du marteau, les redressements assis, le lancer du ballon-panier, des tests d'endurance cardio-vasculaire, la force, l'endurance et la flexibilité des principaux muscles du haut et du bas du corps, la coordination des yeux et des mains et l'agileté.

Chaque participant choisissait aussi entre la bicyclette sur une distance de 8 milles, nager quatre cents mètres ou courir 2 400 mètres, mais la plupart ont préféré la course.

• Le Centre Robson et le district des libérations conditionnelles de Vancouver se sont mérité une mention spéciale pour leur participation fort généreuse à la dernière campagne de Centraide. **Jennie Fanning**, des programmes des détenus dans la région du Pacifique et coordonnatrice de la campagne pour la région, nous a fait savoir que le Centre Robson recevrait incessamment une médaille d'or et le district de Vancouver une médaille de bronze en reconnaissance de leurs efforts. L'octroi des récompenses est fondé sur la proportion d'employés d'un bureau ou d'un établissement qui fournissent à la cueillette de Centraide.

## Ontario: par Dennis Curtis

• Noël fut encore plus joyeux que d'habitude pour **Stan Scrutton**, directeur du Centre régional de réception, et pour sa femme **Lois** qui a gagné 25 000$ lors d'un récent tirage de Wintario. C'est plaisant de connaître des gens qui gagnent. C'est d'ailleurs la deuxième fois que ça se produit cette année. L'été dernier, **Dave Parry**, de Collins Bay, a gagné 5 000$. Nous apprenions tout récemment que Stan a été victime d'une crise cardiaque. Nous en profitons pour lui souhaiter un très prompt rétablissement.

• Lors des dernières élections municipales tenues le 6 novembre dernier, **Jerry Carmichael**, CX-6, a été élu au conseil de Gananoque. Jerry est agent de sécurité depuis 15 ans. Il est d'abord entré comme CX-1 à Joyceville, puis il est devenu CX-4 à Millhaven et au Centre régional de réception. Il a toujours vécu à Gananoque. **Veronica**,sa femme, est juge de paix à Gananoque. Ils ont deux enfants.

• **Herb Reynett**, directeur de Collins Bay, vient de rentrer d'un long périple avec sa femme **Margaret**. Ils ont traversé le pays depuis la Colombie avec leur quatre chevaux. Herb vient de vendre son ranch sur la côte Ouest et possède maintenant une magnifique maison construite sur un ranch de 65 acres où on trouve aussi une piste de course. Son domaine est situé juste à l'extérieur de Kingston.

• Il manque quelque chose au décors de Collins Bay depuis qu'on a démoli la vieille tour d'eau. L'établissement s'approvisionne en eau auprès de la municipalité depuis quelques années, ce qui a rendu inutile le bassin.

• **Tom Craig**, administrateur régional des services techniques, a pris sa retraite, le 28 novembre dernier, après 34 ans au Service. Il a entrepris sa carrière comme pompier au pénitencier de la C.-B., en décembre 1946, au salaire annuel de 1 980$. Il est allé à William Head en 1959 comme agent des travaux, puis est venu en Ontario en 1965 comme directeur adjoint régional des travaux à l'administration régionale, à Kingston. Il est devenu coordonnateur régional puis administrateur régional des services techniques, en 1974.

# Existe-t-il un profil du preneur d'otages?

QUÉBEC — Contrairement à l'adage, poser la question n'est pas nécessairement y répondre. Existe-t-il un profil du preneur d'otages? et si oui, peut-on prévoir qu'un détenu passera à l'acte? Répondre oui à ces questions, c'est régler le problème des prises d'otages dans les établissements pénitentiaires. Malheureusement, il y a loin de la coupe aux lèvres. C'est ce que nous avons appris en recontrant **Pierre Goulem**, directeur du Centre de développement correctionnel de Laval, établissement à sécurité maximale où se trouve, entre autres, l'unité spéciale de détention réservée aux détenus considérés comme très dangereux et où se retrouvent tous ceux qui ont participé à une prise d'otages ou à un assaut grave sur un employé du SCC.

La même réponse négative nous a été fournie par **André Lemarier**, directeur de l'établissement Archambault, qui a déjà eu à affronter cinq prises d'otages, soit comme directeur (4) ou comme directeur adjoint de la sécurité (1).

Le Centre de développement correctionnel héberge actuellement 26 preneurs d'otages. "Le premier réflexe est de dire que le preneur d'otages est un détenu condamné à purger une peine de 25 ans sans admissibilité à la libération conditionnelle, nous a dit M. Goulem. Or il y a exactement la moitié de nos détenus gardés à l'USD (unité spéciale de détention) qui se sont rendus coupables de prise d'otages et qui n'étaient pas condamnés à une peine de 25 ans sans admissibilité à la libération conditionnelle."

Là où MM. Goulem et Lemarier sont plus enclins à donner une réponse affirmative c'est lorsqu'il est question du critère de violence. Ils s'accordent pour dire que le détenu violent qui ne peut accepter de réponse négative à ses demandes est davantage susceptible de passer à l'acte. Cependant, dans la plupart des cas, "nous avons été surpris de l'identité de ceux qui avaient pris des otages," a soutenu M. Lemarier.

"S'il existe un critère sur lequel on peut se baser d'une certaine manière c'est sur celui de la récidive. Un détenu condamné à 25 ans sans admissibilité à la libération conditionnelle qui a déjà fait une prise d'otages est susceptible de récidiver," a dit M. Goulem.

**André Lemarier**

## Pourquoi prendre des otages?

D'abord pour s'évader! Tout le monde semble être d'accord sur cela. Même si le SCC applique à la lettre sa politique de non marchandage lors de tels incidents. "Avant l'adoption de cette politique, les détenus faisaient des prises d'otages

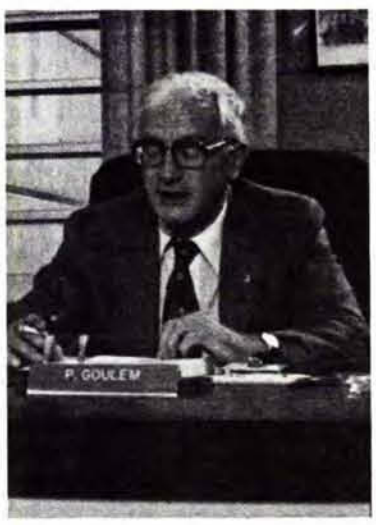


**Pierre Goulem**

pour obtenir un transfert," a déclaré M. Lemarier. Depuis, ils le font pour s'évader "parce qu'ils ne peuvent le faire autrement. Ils espèrent s'évader par le biais des prises d'otages. S'ils avaient la possibilité de s'évader autrement, je ne pense pas qu'ils prendraient des otages," a dit pour sa part M. Goulem.

"Dans certains cas, il peut s'agir de recherche de publicité, a suggéré M. Lemarier, ou encore d'un refus ou la peur du monde extérieur." D'autant plus que certaines prises d'otages, dont les acteurs ont encore peu de temps à purger, vont à l'encontre de toute logique. "On peut comprendre qu'un détenu condamné à un minimum de 25 ans de détention fasse une prise d'otages pour s'évader, mais dans le cas du détenu à qui il ne reste parfois qu'une année ou deux à purger, il y a certes d'autres motifs qui le poussent à agir de la sorte," croit M. Goulem.

## Le sort du détenu

Un détenu qui s'est rendu coupable d'une prise d'otages est immédiatement mis en isolement punitif. "Il se retrouvera éventuellement dans une des deux unités spéciales de détention que possède le Service, ici au CDC ou à Millhaven. Toutefois, la prise de décision relève exclusivement de l'administration centrale à Ottawa. C'est l'administration centrale qui a le pouvoir de décider de la détention des preneurs d'otages dans les USD," a dit M. Goulem.

Une fois la décision prise à Ottawa, le détenu est transféré dans l'unité spéciale de détention. A ce moment, le directeur de l'établissement, le directeur adjoint de la sécurité, le directeur adjoint de la socialisation, l'agent de classement et le psychologue rencontrent le détenu en question. "Je lui souligne que nos installations sont très réduites, deux salles communes et une petite cour, et qu'on veut maintenir une excellente sécurité. Je leur rappelle qu'ils ont fait une prise d'otages et je les préviens — ce n'est pas de la provocation — que nous comptons sur un système de sécurité efficace et que s'il advient des incidents sécuritaires, les agents ont l'ordre d'intervenir immédiatement et d'employer la force, si nécessaire. Je les préviens enfin que la vie, qu'elle soit celle du personnel ou celle des détenus, nous tient à coeur et que nous sommes équipés pour la défendre," raconte M. Goulem. "Depuis son ouverture il y a deux ans et demie, il n'y eut aucune prise d'otages, évasion, suicide, meurtre ou poignardage de détenu. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y eut pas de tentatives et de complots et que le tout s'est arrêté. Loin de là. Mais la vigilance du personnel est demeurée ferme!"

## Programmes et activités

L'USD n'étant pas équipée d'ateliers, les détenus ne peuvent donc travailler. Ils ne sont cependant pas confinés à leur cellule 23 ou 24 heures par jour. Seuls les cas de protection, qui sont eux-mêmes dangereux, ne peuvent sortir de leur cellule qu'une heure par jour. Les cellules sont pourvues d'un téléviseur qui a une double fonction: recevoir des émissions de l'extérieur et être aussi utilisé en circuit fermé. Ce qui permet à l'administration de l'établissement de présenter des programmes d'apprentissage de l'anglais et de techniques de passe-temps.

Les détenus ont aussi accès aux deux salles communes et à la cour extérieure. Puisque l'établissement a décrété qu'il n'y aurait jamais plus de dix détenus à la fois dans ces endroits, ceux-ci occupent ces installations selon une rotation qu'ils ont choisie. Lorsqu'ils sont dehors, les détenus pratiquent certains sports tels le soccer — "c'est un peu embêtant car le ballon se retrouve souvent de l'autre côté de la clôture" — le ballon-panier, la barre fixe, le sac de boxe, et le jogging. "Ils se tiennent dangereusement en forme, ce qui m'inquiète un peu, dit M. Goulem avec un peu d'humour. Je leur ai interdit de pratiquer les arts martiaux, ce qu'ils avaient commencé de faire. Quand ils ont compris que mon interdiction était sérieuse, ils ont cessé."

Télé-université a aussi tenté une expérience qui s'est rapidement soldée par un échec. Il y a présentement une quinzaine de détenus qui suivent des cours dont un qui est inscrit à l'université Concordia.

Le seul travail qui leur soit accessible, c'est le ménage de la salle commune, travail qu'ils font à tour de rôle, et l'entretien du corridor de la rangée de cellules.

*(Suite à la page 4)*

# Retour à la normale

*ATLANTIQUE — Le pénitencier à sécurité maximale Dorchester qui avait interrompu ses activités le 28 août dernier suite à une série d'incidents échelonnés sur une période de six mois, vient de reprendre le cours normal de ses activités en matière de loisirs, de travail et de programmes, selon le nouveau directeur de l'établissement, **Mike Corbett**. Ces incidents comprenaient des évasions, des grèves sur le tas et des voies de faits à l'endroit du personnel et des détenus.*

*Avant la reprise des activités normales du pénitencier, le Solliciteur général **Bob Kaplan**, le commissaire **Yeomans** et le DGR **Bob Clark** ont autorisé le plan de réouverture qui comprenait des modifications majeures en matière de sécurité, de socialisation, d'organisation et d'administration ainsi qu'en éducation et en formation. Dans chaque division, on a examiné les politiques et procédures actuelles et on les a renforcées ou, si elles étaient inadéquates, de nouvelles politiques et procédures ont été mises en oeuvre, a déclaré M. Corbett.*

*On a réorganisé la sécurité, ajouté du nouveau personnel et changé certaines positions. On a fouillé toutes les cellules et en raison des risques d'incendie ou d'objets de contrebande, on a demandé aux détenus de limiter le nombre de leurs effets personnels.*

*Aux services techniques, on a effectué des changements afin d'améliorer la sécurité physique de l'établissement. En socialisation, on a réévalué la cote de sécurité de tous les détenus et un nouveau processus a été élaboré pour réviser le cas des détenus gardés en isolement, y compris une révision mensuelle de tous les détenus gardés en isolement, des entrevues avec chaque détenu, et pour ces détenus qui espéraient être bientôt libérés de l'unité d'isolement, un plan de séjour a été présenté afin de leur fournir un calendrier pour leur libération.*

*Les loisirs ont été réduits à une heure après que l'on eut interrompu le cours normal des activités au pénitencier de Dorchester, a déclaré M. Corbett. Toutefois, le tout s'est progressivement amélioré jusqu'au 12 décembre alors que tous les loisirs ont été réinstaurés.*

*Le guide du détenu et un certain nombre de politiques et procédures organisationnelles ont été examinés. Des changements sont apportés à ce manuel en raison des confusions qu'il avait engendrées à la fois chez les détenus et le personnel.*

*Dans le secteur de la formation, une nouvelle stratégie d'emploi a été adoptée. Tous les détenus ont reçu une liste d'emplois disponibles à l'établissement et des descriptions de tâches ont été distribuées. Les détenus qui faisaient des demandes d'emploi acceptaient d'être évalués à chaque mois. Les emplois étaient classés en général selon le nouveau régime de rémunération des détenus. Bien que les détenus seront rémunérés au même niveau qu'avant l'interruption du cours normal des activités, les détenus qui acceptent des postes à des niveaux plus élevés seront rémunérés en conséquence. Si leur travail et leur comportement étaient auparavant satisfaisants, les détenus continueront d'occuper le même poste, ou seront promus. Ils seront cependant congédiés si leur rendement était insatisfaisant.*

*Pour ce qui est de l'éducation et de la formation, on a fouillé tous les ateliers et on a trouvé un nombre important d'objets de contrebande.*

*Afin d'achever le plan de réorganisation, on a offert deux semaines de formation intensive au personnel. Toutes les anciennes procédures et politiques ont été examinées et expliquées. On fit de même pour les nouvelles.*

*"Le 29 octobre, nous avons commencé à reprendre graduellement les activités normales à Dorchester, a déclaré M. Corbett. Le 12 décembre, tous les ateliers fonctionnaient à nouveau et tous les loisirs avaient été réinstaurés." M. Corbett a signalé que la production dans les ateliers "était très élevée et s'était beaucoup améliorée depuis la reprise des activités."*

*Pour aider à la planification de la reprise des activités, **Jack Stewart**, conseiller en chef du Centre Carleton, à Halifax, occupait le poste de coordonnateur. Il a élaboré un plan de réorganisation et a suivi son développement, a indiqué M. Corbett. Il a su ainsi se faire apprécier du personnel de Dorchester de sorte que lors de sa dernière journée de travail, on l'a officiellement remercié et on lui a remis un casque de sécurité et un insigne.*

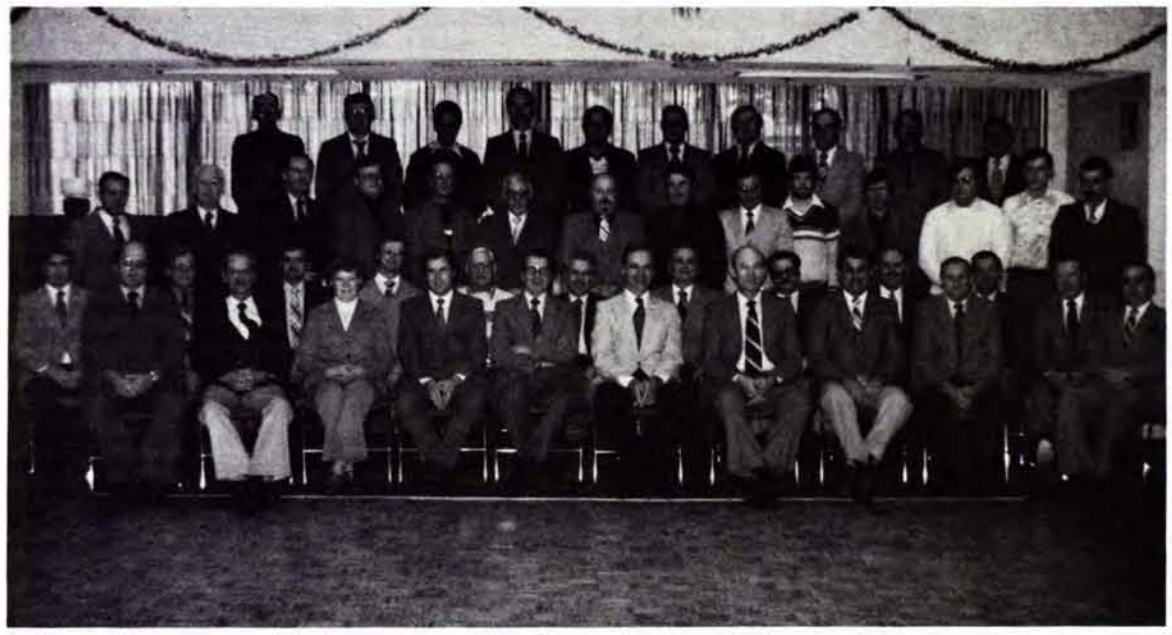

# Conférence nationale sur la sécurité

OTTAWA — Plus de 55 administrateurs régionaux, chefs, directeurs adjoints de la sécurité et employés de l'administration centrale étaient présents à la Conférence nationale sur la sécurité qui s'est tenue au Collège de police d'Ottawa du 15 au 18 décembre dernier. Le Solliciteur général **Robert Kaplan**, le commissaire **Donald Yeomans**, le commissaire adjoint de la sécurité **Marcel Sauvé** et le directeur de la sécurité opérationnelle **Hank Neufeld** en ont profité pour rencontrer tous les participants. Les délégués ont abordé divers sujets lors des ateliers dont la sécurité contre les incendies, la gestion dans les moments de crise, les prises d'otages: négocier ou recourir à la force, le développement des carrières, l'isolement, les cartes d'identités en libération conditionnelle, la tenue vestimentaire, la déportation et le protocole lors des cérémonies, l'agrément et les systèmes électroniques et de communications.

# en bref

**L'HÔPITAL STE-JUSTINE EXPRIME SA RECONNAISSANCE** — L'hôpital Ste-Justine de Montréal, centre pour enfants, faisait dernièrement parvenir une lettre à l'établissement Leclerc pour remercier les détenus de leur généreuse contribution lors d'une cueillette de fonds qui s'était déroulée plus tôt cet automne. Les détenus de l'endroit ont en effet remis 700$ à l'hôpital, somme qui a servi à l'achat d'un téléviseur couleur et de quelques jouets pour les jeunes patients de l'hôpital. L'établissement hospitalier a d'ailleurs publié un article sur cela dans l'édition de novembre de son journal qui s'appelle INTERBLOCS.

**DES NOMINATIONS À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION** — **Bill Cosman** nous a fait part de trois nouvelles nominations. Le **Dr Kenneth Price** a été nommé surveillant de la formation scolaire à l'établissement Stony Mountain. Il était auparavant à l'université York de Toronto. Il a enseigné à tous les niveaux et a déjà été administrateur scolaire et chef de département d'une école secondaire. **Gordon Armstrong** est le nouveau surveillant de la formation scolaire à Matsqui. Diplômé de l'université Victoria, il compte dix ans d'expérience comme pédagogue et enseignant, principal et surveillant d'écoles. **William Gladu** a été nommé, quant à lui, surveillant de la formation scolaire à l'établissement Collins Bay. Il possède une expérience de 10 ans comme enseignant, orienteur et administrateur scolaire. Il détient aussi une maîtrise en éducation de l'université McGill. Il est entré au SCC il y a un an et demi comme enseignant à Collins Bay.

**LORS D'UN VIOL, FAUT-IL RÉSISTER OU NON?** — Lors d'une tentative de viol, que doit faire une femme qui veut s'échapper? Doit-elle résister ou demeurer passive? Pendant des années, on a dit aux femmes de rester calmes et de tenter de parler lorsqu'elles veulent se sortir d'une telle situation. Cette technique s'avère mauvaise selon le **Dr Mary Lystad**, chef du Centre national pour la prévention et le contrôle des viols, un organisme de l'Institut national de la santé mentale des Etats-Unis. Le Centre a financé deux études qui ont démontré que les femmes qui résistent aux violeurs ont plus de chances de s'en sortir. D'ailleurs, leur réussite dépend de la force de leur résistance. Mme Lystad a aussi affirmé que les femmes qui restent passives, qui pleurent, qui essaient de convaincre, qui tentent d'attirer la sympathie de leur assaillant ou qui essaient de camoufler leurs attraits ont davantage de chances de subir le viol. "C'est un mythe de croire que la résistance au violeur accentue les risques."

**LE HARCÈLEMENT SEXUEL SERA ILLÉGAL EN ONTARIO** — Pour la première fois de son histoire, l'Ontario s'apprête à légiférer sur le harcèlement sexuel dont se rendraient coupables les employeurs, les collègues de travail, les propriétaires, les locataires du même immeuble. Le projet de loi, qui devrait avoir force de loi tôt en 1981, prévoit des amendes allant jusqu'à 25 000$ pour les infracteurs. Ceci fait partie d'une série d'amendements que la province s'apprête à apporter à la Charte des droits de l'homme. Le nouveau projet de loi a été présenté à la législature le 26 novembre dernier par le ministre du travail **Robert Elgie**.

**LE PÉNITENCIER DE LA C.-B., UNE CITÉ DU CINÉMA** — Le pénitencier de la C.-B., qui fermait officiellement ses portes le 10 mai dernier, après 103 ans d'activités et d'histoire turbulente, connaît maintenant une nouvelle fonction. Les installations sont fort en demande comme lieu de tournage de métrages. Ce qui servait autrefois de gymnase pour les détenus, sert maintenant à enregistrer une série télévisée pour enfants. Dans une autre partie de l'établissement, on tourne actuellement une production de 2$ millions: "*Harry Tracy, Desperado and The Grey Fox*", qui raconte l'histoire de Bill Miner, bandit de grand chemin qui a déjà été incarcéré au pénitencier de la C.-B. "C'est un endroit très déprimant", a dit l'acteur **Richard Farnsworth**. "Comment les détenus ont-ils pu résister sans tout foutre en l'air? Je ne sais pas. Je n'aurais pas pu rester longtemps dans la cellule que j'habite actuellement." Il en coûte trop cher pour faire marcher le système de chauffage. Alors, toute l'équipe du tournage grelotte à longueur de journée. Mais ça ne nous dérange pas vraiment, a-t-il ajouté.

# Existe-il un profil? . . .

• Suite de la page 3

## Et le personnel?

Le personnel des établissements pénitentiaires travaille en sachant qu'une prise d'otages est toujours possible. "Lorsqu'un tel événement se produit, le personnel est ogligatoirement affecté, explique M. Lemarier. Toutefois, ça ne dure pas longtemps."

Quant au personnel qui travaille à l'USD, il le fait volontairement. "Si, pour une raison ou une autre, un agent désire être relevé de ses fonctions, nous acquiesçons à ses désirs, nous a dit M. Goulem.

Les prises d'otages font partie des risques du métier. Chacun en est conscient. Parce qu'il est impossible, à toute fin pratique, de prévoir qui se rendra coupable d'une prise d'otages et dans quelles circonstances, il n'est pas possible de neutraliser à l'avance les éventuels preneurs d'otages. Le personnel ne dispose alors vraiment que d'une arme relativement efficace: la vigilance.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Place Killeany, 460, O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

# Les délégués se sont donné. . .

• Suite de la page 1

raux régionaux. Avant la tenue de cette conférence, les nouveaux membres étaient officiellement nommés par les directeurs d'établissements.

## 29 recommandations

Les délégués ont également remis au comité exécutif une liste de 29 recommandations devant être intégrées au processus correctionnel, parmi lesquelles on retrouve des garanties de fonctionnement ininterrompu des soins infirmiers dans chaque établissement et une demande d'augmentation des niveaux de production en formation industrielle dans les établissements. De plus, les CCC aimeraient que le Service fasse une plus grande promotion des industries CORCAN, ce qui leur permettrait une meilleure concurrence avec l'industrie privée.

Ils n'ont pas caché leur appui envers le nouveau programme de visites familiales qui vient de débuter à l'établissement Millhaven. L'organisateur de la conférence, **Louis Zeitoun**, chef des ressources communautaires et des programmes spéciaux, a indiqué que les délégués avaient une attitude "extrêmement positive." Le comité exécutif envisage de tenir la prochaine conférence nationale à Montréal, a mentionné M. Zeitoun.

Quand au commissaire **Yeomans**, il s'est adressé aux délégués en ces termes: "Nous comptons déjà sur un Service correctionnel dont les ressources lui permettent d'atteindre les niveaux de rendement et les normes d'excellence bien mieux que la plupart des autres juridictions."

Il a fait une rétrospective des réalisations de l'année en cours en mentionnant les initiatives canadiennes dans le domaine des solutions de rechange à l'emprisonnement lors de la 6e rencontre des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des détenus dont les assises ont eu lieu à Caracas il y a quelques mois. Il a déclaré que le rôle du Canada lors de cette rencontre "sert à témoigner devant la communauté internationale de justice pénale que nous sommes de fait engagés dans cette voie.

## Félicitations à Jack Cennon et Mart Kenney

M. Yeomans a félicité **MM. Jack Cennon** et **Mart Kenney**, tous deux membres de CCC, qui se sont récemment mérité l'Ordre du Canada. "L'intérêt et le dévouement de ces hommes leur ont valu cet honneur qui est une source d'inspiration pour les autres," a dit le Commissaire.

Le directeur de l'évaluation et de l'analyse au SCC, **Douglas McMillan**, a dit aux délégués qu'il en a coûté en moyenne 35 700$ pour garder un détenu dans un établissement à sécurité maximale en 1979-80. Les coûts annuels par détenu dans un établissement à sécurité moyenne s'établissent à environ 22 800$, ceux des établissements à sécurité minimale à 18 200$, à 11 600$ dans les centres correctionnels communautaires et à 1 700$ pour chaque délinquant en libération conditionnelle ou en surveillance obligatoire.

Le **Dr Barry Thorne**, président de la conférence et professeur à l'université Queen's, a agi comme modérateur lors du débat intitulé: "Pourquoi les pénitenciers? Quelles en sont les solutions de rechange?" Parmi les participants, on retrouvait le chef de police d'Ottawa, **Tom Welsh**, le juge en chef de la cour provinciale, **H.B. Hutton**, le **Dr Bruce Halliday**, député d'Oxford, en Ontario, **Lisa Hobbs**, membre de la Commission nationale des libérations conditionnelles, et **Bill McGrath**, directeur exécutif de la Société canadienne pour la prévention du crime.

Mme Hobbs a demandé l'adoption de solutions de rechange qui mettraient davantage l'accent sur l'emploi des détenus afin qu'ils puissent payer leurs chambre et pension et dédommager les victimes du crime. Elle s'est également montrée intéressée à avoir des établissements d'accès difficile, comme le Grand Nord canadien, pour certains délinquants. L'environnement d'une colonie pénale permettrait aux délinquants de "conserver leur dignité tout en effectuant un travail en plein air," mais, a-t-elle ajouté, avant d'aller de l'avant, il faudrait s'assurer d'une prise en main administrative prudente et de relations publiques pour éviter qu'on accole le mot "*Goulag*" à une telle solution.

# Pitié pour nos plantes

Beaucoup de plantes des bureaux du gouvernement se portent plutôt mal ces derniers temps: leur maladie est assez normale pour leur espèce puisqu'elles n'ont chez elles à se défendre que des insectes et des animaux. Dans un bureau, par contre, il faut compter avec les gens. Il y en a deux sortes: les bien intentionnés, qui à force de vouloir faire partager leur lait, leur thé ou leur café avec les plantes, les font trépasser, et les négligents, qui les assassinent à grand renfort de mégots, de cendres et d'allumettes.

Il y en a qui les enlèvent des corridors et des aires de réception pour les amener dans leur bureau ou près de l'endroit où ils travaillent, pour les maltraiter. Par exemple, à Place du Portage, une D. Marginata (n° 01004) a été martyrisée avec des agrafes.

Toutes les plantes des bureaux du gouvernement ont été confiées aux soins de spécialistes. Par conséquent, même si vous vous êtes pris d'affection pour une plante et désirez en prendre soin vous-même, il vaut mieux vous en abstenir.

Vous pouvez cependant faire quelque chose pour la plante.

- Ne la déplacez jamais: en effet, l'emplacement de la plante a été choisi pour une raison spéciale (éclairage, circulation, taille ou rythme de croissance de la plante).
- Ne l'arrosez jamais: un excès d'eau ou encore le restant de votre boisson favorite peuvent lui nuire. On a déjà établi pour elle un cycle d'arrosage qui favorise sa croissance.
- Ne jetez jamais rien dans son pot: cigarettes, cigares, allumettes et cendres donnent un aspect malpropre à la plante et il faut beaucoup de temps pour les enlever. En outre, ces détritus peuvent endommager la plante.

Chaque semaine, les préposés à l'entretien des plantes viennent les examiner, les arrosent, les nettoient, leur ajoutent de l'engrais et les débarassent, au besoin, des parasites. Les plantes trop endommagées sont traitées en serre.

La prochaine fois que vous sentirez l'envie de partager votre repas avec la plante la plus proche, n'en faites rien. Il se peut bien qu'en retour, vous entendiez un murmure de remerciement sortir du feuillage environnant. . .

*(Tiré de* ***Opus****, Ministère du Travail du Canada)*

# Lettres. . . .

## Stony Mountain a aussi un programme universitaire

L'article "*L'université a fait son entrée à William Head*" paru dans le numéro d'Entre Nous du 30 novembre dernier, laisse entendre que le programme de l'université Victoria est unique au SCC.

Pourtant, il existe un programme universitaire à l'établissement Stony Mountain depuis 1972. Cinq détenus ont obtenu leur B.A. pendant leur détention alors que six ou sept autres termineront leur scolarité cette année. C'est l'université du Manitoba qui dispense sur place ce programme.

## Nous avons été les premiers

Je voudrais relever une inexactitude dans votre numéro du 30 novembre dernier. La région du Québec affirme que le Centre régional de réception fut le premier à présenter une ligne ouverte directement de cet établissement.

L'établissement Stony Mountain a participé en 1976 à une émission de ligne ouverte qui s'était poursuivie deux jours. L'émission avait été divisée en deux parties d'une heure chacune et avait été diffusée à partir des bureaux de l'administration régionale. L'animateur était **Kevin Evans** et le directeur d'alors **Ray Desrochers** et quelques détenus avaient participé à cette émission.

**Russ McGill**
**Directeur adjoint**
**Organisation et administration**
**Stony Mountain**

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 3 le 15 février 1981

...droits d'auteur... document n'appartiennent à l'État... Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Nos deux plus grands défis en 1981:

# La formation des détenus au travail et l'auto-suffisance du Service correctionnel

PACIFIQUE — "J'ai l'intention d'utiliser davantage les détenus comme main-d'oeuvre et d'accroître leur formation dans nos établissements," a déclaré, en novembre dernier, le Solliciteur général aux membres du "*British Columbia Corrections Association Biennial Institute*" de Vancouver.

"Nous avons cessé de penser que le travail ne devrait pas intervenir dans notre thérapie. Il y a trois ans, nous embauchions des gens à contrat pour laver les fenêtres des cellules. Nous avons mis fin à cette pratique. De fait, tout en assurant la sécurité, nous avons maintenant, dans la mesure du possible, des détenus qui construisent des édifices. A Warkworth, nous avons acheté pour la somme de 275 000$ un abri en aluminium qui n'était pas assemblé et, grâce au travail des détenus, nous avons construit un édifice qui vaut environ 750 000$.

Trente pour cent du travail des détenus est réservé à l'entretien, aux services de l'alimentation et de blanchisserie de nos établissements. Notre production alimentaire est quelque chose dont nous pouvons être fiers a-t-il dit: "Notre production alimentaire, qui était très faible il y a quelques années, s'élève cette année à 3$ millions et nous allons faire mieux à l'avenir."

Le SCC gère cinq fermes pénitentiaires réparties dans trois régions, utilisant les détenus comme main-d'oeuvre, soit à Dorchester (Nouveau-Brunswick), Joyceville (Ontario), Stony Mountain (Manitoba), Prince-Albert (Saskatchewan) et Collins Bay (Ontario). Ces fermes produisent du boeuf et du porc, du lait et de la crème, des légumes, des pommes de terre et des oeufs.

"Le SCC gère en outre 17 petites serres réparties dans 15 endroits dans les cinq régions. Les produits de ces serres satisfont en partie les besoins de ces régions en matière de plants en pots, de transplantations de légumes et des aliments comme les tomates et les concombres. Le SCC a des jardins potagers dans quatre fermes."

De plus, nous avons en marche un plan d'expansion de l'agroentreprise où l'on prévoit obtenir "des accroissements majeurs dans la production et la distribution d'aliments provenant de la ferme," a déclaré le Solliciteur général.

Il y a aussi, dans la région du Québec, un projet-pilote de production de poissons frais et de congélation qui se déroule à l'établissement La Macaza. Une sixième ferme est au stade de la planification en Alberta.

Les aliments, les produits d'horticulture et autres services doivent dépasser les 6$ millions et occuper 450 détenus d'ici cinq ans.

Offrir aux détenus l'occasion d'apprendre des métiers et de gagner de l'argent pour leur éventuelle libération sont également des objectifs très importants pour le Service correctionnel, a souligné M. Kaplan. Le SCC offre une formation professionnelle, mais "l'une de nos restrictions les plus sérieuses est d'enseigner des métiers qui seront reconnus lorsque les détenus réintégreront la collectivité. La certification dépend de la législation provinciale."

Toutefois, M. Kaplan dit espérer qu'il y aura un progrès en ce sens. "J'ai l'intention d'inviter les ministres provinciaux du Travail à examiner avec moi les divers programmes d'apprentissage en matière d'alimentation, de mécanique automobile, de soudure, d'ébénisterie, etc." Nous aurons également besoin de la bonne volonté des syndicats, a-t-il dit.

Un autre problème auquel doit faire face le SCC est de trouver plus de marchés pour les produits fabriqués par les détenus. "Les industries, le programme d'emploi des détenus qui réalise les plus gros revenus, emploient 1 300 détenus dans 116 ateliers répartis dans 23 établissements. De ces ateliers, 88 sont principalement orientés vers la production sur commande de petites quantités de bien tandis que les 28 autres ateliers fonctionnent sur une base de production en lot d'un nombre limité de produits."

CORCAN est la nouvelle marque déposée du SCC qui figure sur tous les produits manufacturés par les Industries afin que le public puisse aisément les reconnaître. Il existe maintenant un catalogue complet des produits du SCC et l'on prévoit que les ventes en 1980-81 s'élèveront à plus de 7$ millions, a déclaré le Solliciteur général.

***Photo — D. Aud***

Faut-il modifier l'uniforme des agents de sécurité?

# Aux CX de le dire

OTTAWA — L'uniforme actuel vous pose des problèmes? Vous avez des suggestions à faire? Vous voulez avoir votre mot à dire dans la conception du nouvel uniforme que vous serez appelés à porter? Pourquoi alors ne pas émettre vos suggestions en téléphonant à votre représentant régional du Comité national de conception de l'uniforme?

**Bob Brown**, de la sécurité opérationnelle, à l'administration centrale, nous a dit que le Comité veut recevoir des suggestions sur le modèle, la fabrication, etc. L'uniforme que vous portez est-il pratique ou devrait-on y apporter des modifications? Est-il bien fait? Convient-il au climat de votre région?

**Marcel Sauvé**, commissaire adjoint de la sécurité et président du Comité a dit pour sa part que "le succès du Comité repose sur les suggestions des agents qui portent l'uniforme et qui savent ce qu'on devrait changer."

Ce comité est composé d'au moins un représentant de chaque région. Les régions de l'Ontario et de la Colombie-Britannique ont aussi un représentant féminin. Les autres membres qui composent le Comité proviennent du syndicat, de la sécurité et des services techniques à l'administration centrale.

Les agents pourront entrer en communication avec leur représentant entre le 2 et le 27 février. La liste des numéros de téléphones suit ci-bas. On prévoit tenir à Ottawa une réunion de deux jours au début de mars pour étudier les recommandations et établir les priorités. Par la suite, le Comité soumettra au Comité supérieur de gestion les propositions de changements.

***Bernard Hurtubise**, CX-COF-2, établissement Laval. Photo — **Michel Lauzon**.*

## Les représentants régionaux:

Atlantique: **FRED KAPUSTA**, sécurité, administration régionale, 388-6336.

Québec: **G. FISET**, CX-6, établissement Laval, 661-9550.

Ontario: **JOHN LAROCK**, CX-6, Millhaven, 352-3371.
**LUCILLE PERKINS**, CX-2, Prison des femmes, 544-6143.

Prairies: **ANDREW SEREDA**, CX-6, pénitencier de la Saskatchewan, 764-1586.

Pacifique: **E. BERKEY**, chef régional des opérations de sécurité, 666-6211.
**GISÈLE CÔTÉ**, CX-1, Mission, 826-1231.

Ottawa: Syndicat des employés du Solliciteur général: **PAUL GASCON**, 232-4821.
Sécurité, A.C., **BOB BROWN**, chef des ressources et du matériel de sécurité, 995-7331.
Services techniques: **TED PENDER**, chef des services aux établissements, 995-2677.

Lucien Gosselin est maintenant à Washington

# Il est prêté à l'American Correctional Association pour 6 mois

QUÉBEC — Le 17 novembre dernier, **Lucien Gosselin**, chef du développement social à l'établissement Leclerc, prenait possession de ses nouveaux bureaux à Washington. Il entreprenait ainsi un stage de six mois auprès de l'*American Correctional Association* (ACA).

Nous nous sommes demandé ce que M. Gosselin faisait dans la ville du Watergate et de la rivière Potomac. "Le premier but de ce stage est de me familiariser avec l'ACA et la *Commission on Accreditation*. Ce qui implique aussi une connaissance des divers systèmes correctionnels américains. Et une façon d'assurer cette familiarisation est de m'impliquer dans des projets concrets tels que la rédaction de politiques et procédures qui devraient éventuellement aider les agences correctionnelles à se conformer aux normes d'agrément de la *Commission on Accreditation*. Ce faisant, j'acquiers une expérience d'autant plus valable que je ne suis pas limité à jouer un rôle exclusif d'observateur," nous a dit M. Gosselin.

La *Commission on Accreditation* est un organisme cousin de l'ACA. Ses liens organiques sont même très grands puisque la Commission a pris naissance au sein même de l'ACA.

Les normes d'agrément sont rédigées et révisées par l'ACA. Par la suite, un comité conjoint de l'ACA et de la *Commission on Accreditation* statue sur les normes et les adopte. Le rôle de la commission se limite strictement à opérer à partir de ces normes. C'est donc dire que les politiques et les procédures pour se conformer aux normes sont préparées par l'ACA seule.

M. Gosselin est à Washington dans le cadre d'un projet pilote. C'est non seulement le premier Canadien et le premier employé du Service correctionnel du Canada à participer ainsi à un stage auprès de l'ACA, c'est aussi fort probablement le premier citoyen non américain à le faire.

Ce projet de prêt de personnel est venu à la suite d'une demande exprimée par l'ACA et par le Service, nous a dit **John Braithwaite**, commissaire adjoint des communications, qui est membre de cette association depuis fort longtemps et qui en fut d'ailleurs le président en 1975.

Pourquoi un employé du SCC en stage auprès de cet organisme américain? Comme chacun le sait, le Service compte obtenir l'agrément de tous les établissements et agences correctionnels qui opèrent sous sa juridiction. Le SCC a donc un intérêt évident dans la formulation des normes d'agrémment. Et M. Gosselin est là pour préparer des modèles de politiques et de procédures, certes, mais aussi pour représenter les intérêts et les besoins du Service en ce domaine.

Que pense-t-il de sa courte expérience? "J'ai été reçu de façon très chaleureuse. On fait tout pour me faciliter la tâche et m'intégrer. On a même tenu à m'inviter à des réunions auxquelles je n'aurais pas dû normalement assister puisqu'elles traitaient de sujets qui ne relèvent pas de mon domaine", a-t-il dit.

***Ernie LeBlanc**, à droite, montre à **Reg Caulfield**, agent intérimaire de développement socio-culturel, quelques uns des jouets qu'ont fabriqués les détenus de Springhill. Photo — **Jerry Remington**, Amherst Daily News.*

# Des jouets pour les enfants défavorisés

ATLANTIQUE — Grâce aux efforts de six détenus de l'établissement à sécurité moyenne Springhill, Noël a été beaucoup plus gai pour un certain nombre d'enfants défavorisés.

"Des jouets pour les tout petits," c'est un projet de Noël du groupe de détenus "*Accent on Youth*" à l'intention des enfants défavorisés. Les détenus ont fabriqué deux douzaines de jouets en bois (bateaux, camions, autos, jouets éducatifs) à partir de copeaux de bois des ateliers de menuiserie du pénitencier.

Le projet a débuté à la mi-novembre et les six détenus participants ont passé tous les mercredis matins à l'atelier d'artisanat de Springhill pour mener à bien leur entreprise.

**Ernie LeBlanc**, président de ce projet, est plus qu'heureux des aptitudes de ses travailleurs. "Ces jouets sont excellents pour les jeunes, a fait remarquer M. LeBlanc, tout particulièrement les jouets éducatifs."

Il a ajouté que les jouets éducatifs étaient "particulièrement bons pour utilisation thérapeutique chez les enfants en institution, mentalement handicapés ou lents à apprendre."

Le programme "des jouets pour les tout petits" est l'un des nombreux projets auxquels participe chaque année le groupe "*Accent on Youth*". Chaque programme est conçu pour aider les jeunes gens.

"*Accent on Youth*", un organisme d'auto-motivation à but non lucratif, est entièrement géré par les détenus dont le but premier est de détourner les jeunes du crime.

"*AOY*" n'a pas recours à la peur comme d'autres groupes qui travaillent auprès des jeunes délinquants. Les responsables de ce programme estiment qu'il est préférable de rejoindre les jeunes d'une façon qu'ils comprendront et respecteront, par des conseils et des conférences. Les détenus racontent leurs expériences en faisant appel à la raison plutôt qu'à la peur.

Les visites familiales:

# L'expérience californienne

**Par Jack Stewart**

SAN FRANCISCO — Une lune de miel dans l'ensoleillée Californie. Voilà qui fait penser aux promenades sur les plages désertes ou à la lune qui joue sur le toit des hôtels en bordure de la mer. Cependant, il y va d'une toute autre réalité pour plusieurs Californiens.

Si le futur marié vient de la prison d'état Folsom ou de San Quentin, il vivra sa lune de miel avec la nouvelle épousée dans une maisonnette qui peut accueillir deux personnes. La lune de miel se vivra toutefois dans un environnement austère et même sous le regard des administrateurs de l'établissement.

Malgré cela, les mariages sont à la hausse dans les prisons californiennes. Il y eut plusieurs mariages derrière les barreaux depuis que le *Department of Corrections* a établi un programme de visites familiales, il y a six ans de cela, et il n'est pas rare de trouver des listes d'attentes.

Les autorités pénitentiaires ne reconnaissent pas les unions libres. Ce qui contribue à augmenter l'intérêt envers le mariage. Seuls les épouses légales et les membres de la famille immédiate ont droit aux visites familiales.

Le complexe pénitentiaire de San Quentin compte 16 modules de visites qui accomodent quatre populations carcérales différentes. On retrouve sept maisons mobiles situées sur un terrain aménagé à cet effet qui servent à la population en général. Un module est réservé aux cas de protection et deux appartements du type motel servent aux détenus considérés comme dangereux. Quant aux détenus dont la cote de sécurité est minimale, ils se partagent six chambres et suites dans deux maisons qui datent de la fin du siècle dernier et qui sont situées à l'extérieur des murs de l'établissement. Environ 1 600 des 2 900 détenus de San Quentin sont admissibles à ces visites. Il y en a cependant moins de la moitié qui en font la demande. Ceux qui participent au programme profitent généralement d'une visite de 43 heures une fois tous les trois mois. S'il arrive des difficultés au cours d'une visite ou si un visiteur oublie de se présenter, il peut se voir refuser l'accès à ce programme pour une période de six mois.

Les installations médicales situées à Vaccaville sont en fait un immense hôpital psychiatrique qui héberge 2 000 détenus, dont **Charles Manson** qui travaille comme commis auprès de l'aumônier. Les cas médicaux de ce centre doivent obtenir une lettre d'un médecin avant de pouvoir participer à ce qu'on appele "le programme de réunification familiale". Au Centre Vaccaville, les visites maritales durent 43 heures alors que les visites familiales sont limitées à 19 heures. Les 400 détenus qui participent au programme reçoivent habituellement une visite privée tous les deux mois.

Lorsque le programme a débuté à la prison Folsom, il y a quatre ans, très peu de détenus de l'endroit se sont montrés intéressés. C'est maintenant différent puisque plusieurs centaines des 1 500 détenus y participent régulièrement.

## 20 fois plus de détenus qu'ici

Le *California Sierra Conservation Centre* est un établissement à sécurité minimale dont la population est de 20 fois supérieure à la population moyenne des établissements canadiens de cette catégorie. Les nouveaux passent une période d'orientation et d'évaluation dans l'annexe de l'établissement dont la cote de sécurité est moyenne, avant de se retrouver avec la population de l'établissement à sécurité minimale. Les détenus qui séjournent dans l'annexe à sécurité moyenne ont droit aux visites familiales qui se déroulent en milieu fermé. Quant aux détenus à sécurité minimale, ils utilisent trois chalets situés tout au haut d'une colline. Il existe deux grandes différences dans les visites familiales des détenus de cet établissement par rapport à ceux de Folsom, de San Quentin et du Centre Vaccaville. Les visites durent quatre jours et les familles participantes sont autorisées à se rendre visite.

## Comment fouiller une dinde?

Les prisons d'état de la Californie exigent que les familles fournissent leur propre nourriture, ce qui n'est pas sans créer des difficultés. Ce qui a amené un gardien à se demander "Comment fouiller une dinde?". C'est d'ailleurs la contrebande qui inquiète le plus. Quelques employés sont convaincus que des quantités de drogues sont introduites via les visites familiales, bien qu'il soit impossible de les évaluer.

**Ronald Reagan**, président nouvellement élu, s'intéresse personnellement aux programmes de visites familiales. C'est au moment où il était gouverneur de l'état que la Californie a mis sur pied ces programmes.

**Jack Stewart** est administrateur régional des communications du Pacifique. Il s'est dernièrement rendu en Californie pour visiter les installations réservées aux programmes de visites familiales.

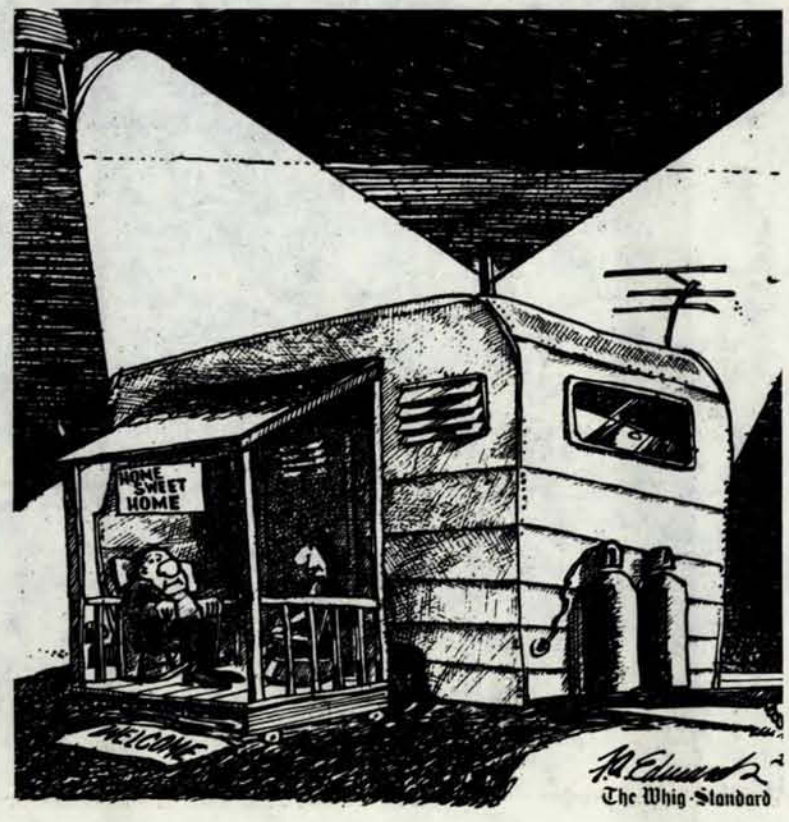

# Un journaliste a passé 2 nuits et 3 jours en prison

***ATLANTIQUE*** — **Ken Maher, *journaliste au* Daily News *d'Amherst, a récemment passé deux nuits et trois jours à l'établissement à sécurité moyenne Springhill en vue d'y rédiger un reportage de l'intérieur sur l'établissement.***

***Pendant son séjour, il a pris tous ses repas avec les détenus, a suivi leurs activités quotidiennes (lever, travail, etc.), a dormi dans une cellule et a même passé quelques heures en isolement punitif, nous a dit* J.A. Davidson, *directeur adjoint de la socialisation. "Nous avons trouvé l'idée de M. Maher particulièrement intéressante. Cela démontre que nous n'avons rien à cacher et permet au public de savoir ce qui se passe en dedans."***

***M. Maher a "fait son temps" au sein de la bien connue unité no 10, la seule communauté thérapeutique à avoir jamais existé dans un pénitencier. Les quelque soixante-dix détenus qui la composent ont le droit de garder leurs portes ouvertes et de passablement s'autogouverner, ce qui donne des résultats assez exceptionnels. L'unité existe depuis plus de dix ans et est, à l'occasion, menacée de fermeture parce que son originalité pose parfois des problèmes en regard des règlements pénitentiaires.***

***Ce qui suit a été extrait de ce que M. Maher a écrit sur son séjour derrière les barreaux.***

Il est 23 heures et on entend le bruit des cellules qui se ferment. Pour environ 360 des 425 détenus de l'établissement, c'est le début d'une autre monotone période en cellule qu'ils passent à écouter la radio, écrire, lire, puis dormir en attendant qu'on frappe à la porte à 7 heures.

Cependant, à l'unité no 10, les détenus peuvent laisser leur porte ouverte toute la nuit s'ils ne sont pas trop bruyants.

Lorsque vous demandez aux détenus de cette unité — appelez-nous des thérapeutes, dit un pince-sans-rire — ce qui différencie cette unité des autres, ils vous répondront que c'est la politique des portes ouvertes. Les seuls moments qu'un détenu de cette unité passe enfermé, c'est ou sur sa demande ou s'il est puni pour s'être présenté en retard au travail, par exemple. Il est alors enfermé dans sa cellule pendant deux nuits.

Pendant la nuit, l'établissement est sous verrous et chaque rangée cellulaire est pourvue d'une porte coulissante qui garde les détenus dans leur rangée pour le dénombrement, ceci juste avant qu'ils quittent pour les repas.

Toutefois, la différence entre l'unité no 10 et les trois autres blocs cellulaires ne réside pas uniquement dans l'absence de verrous. Les détenus et le personnel ont tous les deux souligné que les relations entre les deux groupes sont beaucoup plus faciles. Il y a beaucoup de contacts entre le personnel et les détenus et on assiste fort peu au type de relation gardien-gardé.

Dans le bureau, les relations sans manières sautent aux yeux. Il y a un mouvement continuel d'hommes qui viennent prendre des formulaires, vérifier les demandes et participer au perpétuel échange des bonnes insultes qui semblent faire partie du rituel.

On met l'accent sur la communication libre dans une ambiance qui encourage l'expression.

## Son origine

C'est le **Dr Edmund Ryan**, chef du département de psychiatrie au *Highland View Regional Hospital*, qui guide la communauté thérapeutique depuis sa mise sur pied en 1969. Quant au concept, il a été développé par le **Dr Maxwell Jones**, un Américain, et fut introduit à l'établissement deux ans après son ouverture. **Willie Gibbs**, alors directeur adjoint de la socialisation, travailla à son implantation, puis la surveilla comme directeur, jusqu'à son départ en juillet 1980.

Bien qu'il n'existe rien qui permette de parler de séances de thérapie, on met beaucoup l'accent sur la communication. Il y a trois séances par semaine au cours desquelles chaque membre de l'unité se prononce sur la marche de l'unité, sur la façon de régler les questions bureaucratiques et de planifier les collectes de fonds et les activités.

Si le groupe est à court d'idées, un comité de discussions se charge d'alimenter. Il y a un ou deux agents d'unités résidentielles qui assistent à ces rencontres en compagnie de **Glen Manthorne**, l'agent de développement de l'unité. Quand rien ne se passe, Manthorne a le don d'y aller d'un commentaire acide qui amène au moins une poignée de ceux qui ont l'habitude de parler à se prononcer.

Des affrontements surgissent parfois lorsqu'un détenu doit expliquer les raisons de sa mauvaise conduite. Il peut arriver que les tempéraments bouillonnent, que les voix s'élèvent, mais il y a rarement de la violence.

On ne tolère pas la violence, tout comme l'usage de produits toxiques et la possession d'objets de contrebande offensifs. M. Manthorne se rappelle d'un seul incident violent qui soit survenu pendant une réunion de rangée au cours des cinq dernières années.

C'est son degré d'organisation, une rareté dans l'environnement pénitentiaire, qui distingue nettement l'unité 10. Les détenus ont leur mot à dire sur certains aspects de son fonctionnement.

## "Le pot"

Ils ont mis sur pied leur propre ceuillette d'argent qu'ils ont baptisée "le pot", en organisant des ventes de bandes magnétiques, de livres et de jeans, en vendant des billets de tirage et en organisant, à l'occasion, des "Nuits de Las Vegas", au cours desquelles des fortunes de jetons de plastique — la seule valeur légale ici — changent de mains. Il n'y a personne qui perde trop, le pot s'engraisse et tout le monde gagne.

"Le pot", c'est aussi une banque administrée et contrôlée par les détenus qui octroie certains privilèges aux emprunteurs lorsqu'ils sont rapides à rembourser.

Ils se sont procuré une laveuse et une sécheuse, mais ils ont dû remplir des centaines de formulaires pour les faire installer.

C'est avec l'argent des détenus qu'ils se sont aussi acheté un téléviseur couleur, tout comme c'est avec cet argent qu'ils devaient payer les pizzas qu'on allait leur livrer la semaine suivant mon départ.

Ils se sont aussi procuré une caméra 35 mm et le photographe de l'unité fournit aux familles des photos des gars qui sont en dedans.

L'unité no 10, ça veut dire plus de temps supplémentaire pour le personnel car il doit y avoir deux agents en poste pendant le quart de nuit.

La nourriture n'est probablement pas meilleure ni moins bonne que celle qu'on prépare en grande quantité dans n'importe quelle cuisine de n'importe quel établissement. "Ça fait partie de la punition," m'a dit un détenu.

D'ailleurs, le mot punition n'est pas très sérieusement utilisé dans l'unité. Quiconque dérange l'unité, mais pas suffisamment pour être mis à la porte, doit passer quelques nuits seul en cellule pour réfléchir.

Lorsqu'on leur demande de comparer l'unité no 10 aux trois autres rangées cellulaires, les détenus ne se font pas prier pour dire la facilité qu'ils ont de parler avec le personnel de l'unité. Ils se perçoivent toujours comme des "donneurs", mais l'approche de la communauté thérapeutique les oblige à avoir de nombreux contacts avec les AUR et j'entends continuellement parler de l'un ou l'autre des "donneurs" qui a écouté d'une oreille attentive quelqu'un qui avait des problèmes. Bien sûr, il y a toujours ces histoires sur la rancune d'un agent envers un détenu en particulier. Mais en général, les détenus ont une bonne impression de leurs gardiens.

Après avoir vécu un peu plus de 50 heures parmi les détenus de Springhill, je quitte au moment où on met en place la barrière pour le dénombrement des détenus qui s'apprêtent à aller souper. Je dois interpeller un gardien pour qu'il déverrouille la barrière et me laisse sortir. Je quitte l'endroit en me disant que "c'est un bel endroit à visiter, mais. . . ."

*Deux détenus de l'unité no 10 de Springhill dans un moment de détente. Là aussi le jacquet a droit de cité. Photo — **Ken Maher**, Amherst Daily News.*

## 98% sont revenus

OTTAWA — Encore cette année, le programme d'absences temporaires du temps des fêtes du Service correctionnel du Canada qui permet à des détenus de passer quelques jours avec leur famille et leurs amis a connu un excellent succès. 675 détenus ont obtenu ce congé et seulement 11 d'entre eux ne sont pas rentrés à leur établissement à la fin de leur congé, ce qui représente un taux de réussite de 98.37%. L'an dernier, le taux de réussite avait été de 98.9%.

Le commissaire **Yeomans** s'est montré satisfait du fonctionnement et du succès de ce programme.

"Nous mettons beaucoup de responsabilités sur les épaules de nos détenus qui ont la permission de sortir seulement à ce temps-là de l'année. Ce programme s'est avéré un moyen efficace pour les détenus de maintenir les liens familiaux à un moment de l'année où cela a le plus d'importance. Cela les aidera à long terme à réintégrer la société," a déclaré le commissaire Yeomans.

"De plus, ce programme de congé accordé à Noël et au Nouvel An atténue chez plusieurs détenus les effets de l'incarcération" a-t-il ajouté.

"Nous nous attendons maintenant à ce genre de réaction encourageante des détenus qui participent à ce programme," a dit pour sa part **William Outerbridge**, président de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

La Commission nationale des libérations conditionnelles compte également beaucoup sur ce genre de programme de libération conditionnelle pour aider les détenus à se préparer à leur libération éventuelle dans la société.

***Don Moar**, détenu à l'établissement Edmonton, a remis un ourson en peluche au directeur de l'endroit, **Bob Benner**, qui s'en est montré des plus heureux.*

# Des oursons en peluche à Edmonton

**Par Shirley Thomas**

PRAIRIES — Le bonheur, c'est un caressant et gentil ourson en peluche. C'est du moins ce qu'affirme le détenu **Don Moar**, tailleur à l'établissement Edmonton, qui a mis sur pied un projet dans le but de fournir un ourson en peluche à tous les enfants des détenus de l'établissement. **Don Huff**, de l'atelier de rembourrage, a fourni aux détenus des retailles de coton mousse que ceux-ci ont utilisées pour rembourrer les animaux au cours des soirées et fins de semaines. Le Comité des détenus a acheté le matériel manquant au montant de 200$.

Puis le **Rév. Alf Bell** a organisé une corvée de couture avec les dames bénévoles de la chapelle qui sont venues enjoliver les visages des animaux de peluche. A la fin de novembre, on avait fabriqué une centaine d'animaux.

**Jim Phelps**, directeur général régional, a souligné au cours de sa tournée annuelle qu'il n'avait jamais vu un projet aussi merveilleux au cours des douze dernières années qu'il a passées avec le Service correctionnel. Quant au directeur **Bob Benner**, il a chaleureusement félicité Don pour ses extraordinaires efforts. Don a dit que le projet n'aurait jamais vu le jour sans la collaboration du surveillant des services de l'établissement, **Ed Erb**, du surveillant de l'habillement, **Willie Gordon**, et de tous les employés et détenus qui ont aidé à la réalisation de ce projet.

# en bref

**LA VIOLENCE À LA TÉLÉ, UNE CAUSE DE LA HAUSSE DU CRIME** — La violence excessive à la télévision et dans les films est une des causes de la montée de la délinquance juvénile, a dit **Dave Lavers**, directeur des libérations conditionnelles du District de Truro, en Nouvelle-Écosse. Il a dit aux membres du club Rotary de Truro que les jeunes, au moment où ils atteignent 14 ans, ont déjà vu 20 000 meurtres à la télé et "on ne semble rien faire." Il a aussi dit que l'érosion de la famille est un autre facteur de la hausse du crime. "La discipline ne semble plus avoir droit de cité, la morale laisse à désirer et la violence à la télé et au cinéma est insupportable."

**BEAVER CREEK PARTICIPE À SA FAÇON** — C'est les 10 et 11 janvier derniers que s'est déroulée l'une des plus importantes compétitions de ski de fond de l'Amérique du Nord. Le "*Loppet*" a en effet eu lieu à Huntsville, Ontario, et a rassemblé 1 500 participants. Le surveillant forestier du Camp de Beaver Creek, **Don Thur**, et son équipe de détenus ont aidé à l'ouverture de nouvelles pistes pour permettre aux skieurs d'éviter les routes de la région. Ils ont aussi fait leur bonne action de l'année en ouvrant 14 kilomètres de pistes de ski dans la région de Bracebridge. En signe de reconnaissance, le conseil municipal de l'endroit a installé une plaque et voté l'octroi d'un montant de 350$ au fonds de bien-être des détenus.

**LE SCC NE PARTICIPE PAS AU "POUVOIR ROSE"** — Dans le but de calmer les détenus perturbés, le *East Metro Detention Centre* de Scarborough, en Ontario, utilise, depuis huit mois, une cellule d'isolement peinte d'un rose criard. "Je pense que ça réussit," a dit le directeur **A.J. Dunbar**. "Nous avons mis dans cette cellule quelques détenus passablement violents qui se sont ainsi calmé. De récentes études menées aux États-Unis et au Canada ont démontré que le rose peut subjuger en moins de 15 minutes un adolescent très musclé. Ce qu'il est maintenant convenu d'appeler le "pouvoir rose" est en usage dans des centaines de prisons, de cliniques et d'hôpitaux psychiatriques des États-Unis, mais il ne l'est qu'à titre expérimental au Canada. **Dennis Finley**, agent d'information au SCC, a dit qu'il n'existe aucune cellule rose dans les établissements pénitentiaires fédéraux. "Le ministère connait les effets de la couleur sur le cerveau, mais, pour le moment, nous ne l'utilisons pas et nous ne menons aucune recherche sur le sujet. Nous surveillons ce qui se passe aux États-Unis."

**FEU VERT À L'ÉTUDE SUR L'IMPACT DES PRISONS SUR LA COLLECTIVITÉ** — Le Collège de la Vallée du Fraser a dernièrement annoncé que le Conseil du Trésor lui a donné son accord pour mener une étude sur les effets de la présence d'établissements pénitentiaires sur la population de la région d'Agassiz. Le Collège pense terminer son étude avant le 1er août de cette année.

**LA RÉGION DE L'ONTARIO PERD UN AUTRE EMPLOYÉ** — **Ernest Johnston**, des projets spéciaux, aux services techniques, à l'administration régionale, est mort le 26 décembre dernier d'une crise cardiaque. Il revenait de Pickering à Kingston en compagnie de sa femme **Lydia** après avoir passé Noël chez sa fille. Il était au Service depuis 40 ans. Toute la région transmet ses plus sincères condoléances à sa famille.

**UNE NOTE PARFAITE POUR LA COLOMBIE-BRITANNIQUE** — Pour la deuxième année consécutive, la région de la Colombie-Britannique a connu un succès complet avec le programme d'absences temporaires à Noël et au Nouvel An. Quant aux autres régions, elles ont rapporté une ou deux absences après la fin du congé. Malgré tout, le succès a été de 98.3% pour l'ensemble des régions et il y a encore un ou deux détenus qui ne sont pas revenus à leur établissement.

**DEUX AGENTS DE BOWDEN DÉPISTENT UN EX-DÉTENU RECHERCHÉ** — Au cours de la période des fêtes, **Harvey Orvis**, agent de sécurité à l'établissement Bowden, en Alberta, a quelque peu refroidi les célébrations d'un ex-détenu. Lorsque M. Orvis vit l'ex-détenu laisser descendre de sa voiture quelques visiteurs, il eut l'impression de le connaître. Il s'est davantage inquiété lorsqu'il apprit que **Frank Duckworth**, qui surveillait alors le pourtour, vit une carabine installée bien en évidence à l'arrière de l'auto. On demanda immédiatement un contrôle de police et on apprit que l'ex-détenu était recherché pour extorsion et bris de surveillance obligatoire. Il fut arrêté lorsqu'il revint chercher ses amis. Par la suite, un journaliste du *Alberta Report*, un magasine bimensuel, communiqua avec **Ray Desrochers**, directeur de l'établissement, pour écrire un article sur le sujet.

# "Les détenus sont mieux soignés que les citoyens ordinaires"

ONTARIO — "Les détenus sont en mesure de recevoir de meilleurs soins médicaux que le citoyen moyen," a dit le **Dr William Amodeo** a un journaliste de Kingston, peu de temps avant de prendre sa retraite en décembre dernier après avoir passé 26 ans au pénitencier de Kingston. "Il arrive souvent que les cas des détenus soient traités avec plus de rapidité que ceux des citoyens ordinaires."

Il a assisté à de nombreux changements au cours de sa carrière dont l'expansion phénoménale du Service. "Lorsque je suis arrivé, il n'y avait que les pénitenciers de Kingston et de Collins Bay. Je dirigeais alors un hôpital de 24 lits dont les installations comprenaient les rayons X, un laboratoire, une pharmacie bien pourvue et une salle d'opération. A part moi, il y avait un autre chirurgien et nous faisions ce qu'il y avait à faire."

"J'avais l'habitude de dire aux gens que j'ai commencé à faire ce boulot parce que je me cherchais du travail après avoir ouvert un bureau de pratique privée, ici à Kingston. Après avoir débuté, je suis devenu très intéressé et n'ai jamais pris de vacances au cours des douze premières années. Je ne pouvais pas. Si j'avais pris des vacances, il m'aurait fallu payer mon remplaçant."

L'un des changements majeurs à être apportés aux services médicaux fut le repatriement de l'hôpital des forces armées, ce qui permit l'accès à de l'équipement spécialisé. "Lorsqu'on ferma cet hôpital, on eut recours à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital général de Kingston. Les problèmes grandirent suite à l'évasion de détenus et on y mit une interdiction. Cependant, les religieuses de l'Hôtel-Dieu n'ont jamais refusé de détenus." D'ailleurs, la nouvelle aile de l'hôpital qui est en construction, possédera une section sécuritaire.

"On fait des plans depuis des années pour le Centre fédéral de santé qu'on s'apprête à construire près de l'établissement Collins Bay. On voulait réduire le nombre de détenus qui vont dans les hôpitaux. Ce centre avait d'abord été conçu comme un centre psychiatrique comprenant une section pour les interventions chirurgicales mineures."

Parlant de ses patients-détenus, le Dr Amodeo dit que "c'est un lieu commun de dire qu'ils sont incapables de prendre la responsabilité de leurs actes."

"Ceci s'applique aussi à la jeunesse, a-t-il déclaré. Nous avons permis aux gens de perdre de vue cette vérité fondamentale."

*Le **Dr William Amodeo**, à gauche, reçoit des mains de **Stan Scrutton** un souvenir pour marquer sa prise de retraite. Le Dr Amodeo a travaillé pendant 26 ans au pénitencier de Kingston. Quant à Dan Scrutton, il se remet d'une crise cardiaque qui l'a terrassé le 26 décembre dernier.*

"On devrait prendre avec un grain de sel les articles à sensation qu'on lit sur l'inadéquation des services médicaux. D'abord, neuf détenus sur dix refusent l'aide. Ils prennent des rendez-vous qu'ils ne respectent pas. Ou bien ils ne suivent pas le traitement prescrit. Ils préfèrent envoyer une lettre au parlement, à un avocat ou à la presse pour se plaindre de la façon dont ils sont traités."

Mais tout cela fait maintenant partie du passé. "J'aurai l'impression d'être en vacances maintenant que je me consacre à la pratique privée et aux soins aux personnes âgées."

Le Dr Amodeo prévoit faire beaucoup d'activités avec sa famille et ses petits-enfants et espère "faire les choses autour de la maison qu'il a l'intention de réaliser depuis des années."

# Les gardiens sont tenus à deux ans de formation

La carotte ou le bâton. Voilà ce qu'on applique dans les prisons de l'Allemagne Fédérale.

Surpeulpée et vétuste, la prison de Butzbach, en Allemagne de l'Ouest, se dresse comme une lugubre forteresse derrière de hauts murs de pierre. Ce qui devrait en faire un lieu tout désigné pour les émeutes.

Et pourtant, les gardiens non armés se promènent parmi les 650 détenus (soit 160 de plus que la capacité), et les surveillants ne craignent pas les explosions de violence dans les pavillons cellulaires qui remontent à 1894.

"Ces gens ne sont pas ici pour des peccadilles," a déclaré **Heinrich Faulstich**, chef de la sécurité de la prison. "Nous agissons correctement envers eux tout en étant fermes. Ils savent que l'octroi des privilèges dépend de leur bonne conduite."

Pour fortement encourager les détenus à se bien comporter dans cet établissement à sécurité maximale, on accorde à presque tous les détenus, sauf à ceux qui sont condamnés à perpétuité, un congé annuel de trois semaines.

De plus, Butzbach offre de vastes programmes d'emploi, de formation professionnelle et de loisirs, et la nourriture et les soins médicaux semblent être bons.

Cela ne veut pas dire qu'il n'existe aucune violence à Butzbach. En effet, en 1976, lors d'une tentative de soulèvement, un prisonnier a tué le directeur avec un fusil de fabrication artisanale.

"Après cela on a "mis le frein," a déclaré M. Faulstich. Le Conseil consultatif des prisonniers a été aboli. Nous avons commencé à passer aux rayons-X les colis et le courrier pour tenter de découvrir les objets de contrebande. Depuis, la situation s'est calmée."

Avec 170 prisons et environ 40 000 détenus, l'Allemagne de l'Ouest possède l'un des plus importants régimes correctionnels de l'Europe. Ses installations sont également parmi les plus humaines avec celles de la Suède et de la Hollande.

L'Italie, la France et la Grande-Bretagne ont dû faire face à de sérieux problèmes de surpopulation et à des soulèvements de détenus.

Pour affronter les difficultés, l'Allemagne de l'Ouest compte sur des établissements aux dimensions raisonnables et a amélioré les exigences des gardiens qui doivent compléter un programme de formation de deux ans avant de devenir des fonctionnaires jouissant de la permanence.

Deux tiers des prisonniers travaillent à plein temps à l'assemblage de pièces dont se servent les industries allemandes d'électronique ou d'automobiles. Ils gagnent 2$ par jour dont une partie peut servir à l'achat d'articles de toilette et de nourriture à la cantine de la prison.

Une partie de leur salaire est déposée dans des comptes spéciaux pour leur libération.

## Des employées de Kent

*PACIFIQUE — **A.T. Hawkins**, directeur adjoint de l'administration à l'établissement à sécurité maximale Kent, C.-B., nous a fait parvenir cette photo sur laquelle apparaissent quelques employées de l'établissement. **Mary Bowcott, Margie de Vries, Rhonda Rousseau, Sue Machin**, (debout) **Myronia Smith, Denise Wells** et **Leslie Pennell,** entourent le sapin de Noël qui avait été installé dans les bureaux de l'administration de l'établissement.*

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Place Killeany, 460, O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 4 le 28 février 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

## Un programme universitaire complet à Laval:

# Une première en milieu francophone

**Par Guy Verreault**

Le 13 janvier dernier, l'Université Laval, représentée par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, **Jacques Desautels**, et le Solliciteur général du Canada, représenté par **Raoul Cantin**, administrateur régional de l'éducation et de la formation, signaient une convention aux termes de laquelle l'Université Laval offrira un programme de baccalauréat universitaire en milieu carcéral.

Selon ce projet, 15 détenus de l'établissement Laval se verront offrir la possibilité de suivre un programme de cours de 90 crédits menant à l'obtention du baccalauréat es arts délivré par l'Université Laval.

L'Université s'engage à fournir dans les locaux du pénitencier, un enseignement comparable en tous points à celui qui est donné sur le campus.

La sélection des candidats se fait actuellement et les cours débuteront incessamment.

Trois facultés contribuent à cette première série de cours: celles des Lettres, de Philosophie et des Sciences sociales.

Après une phase expérimentale de deux trimestres qui permettra d'ajuster l'enseignement aux exigences particulières de la clientèle, l'Université devra confirmer son engagement à offrir tous les cours permettant aux étudiants inscrits de compléter les composantes du baccalauréat général.

L'Université appliquera ses règlements habituels d'admission et de pré-requis académiques. Le Service et l'Université se partageront la responsabilité du fonctionnement du programme, mais le SCC sera seul responsable des coûts. C'est **Michel Deslauriers**, directeur adjoint de l'éducation et de la formation à Laval, qui agira au nom du Service à l'établissement.

Le programme sera administré par un comité de coordination et par **Mario Ferland**, directeur général adjoint du 1er cycle, pour l'Université Laval, et par **Lucien Morin**, professeur à l'UQTR, (Université du Québec à Trois-Rivières), pour le Service correctionnel du Canada. Lucien Morin fut à l'origine de ce projet. C'est la première fois en milieu francophone qu'un formation complète de niveau universitaire est offerte en milieu carcéral et l'Université Laval a été choisie en raison de sa disponibilité et de la souplesse des programmes qu'elle offre.

"Le programme universitaire qui sera offert aux détenus incarcérés à l'établissement Laval est un ajout important au niveau des programmes de formation offerts aux 3000 détenus dans les pénitenciers de la province," a dit Raoul Cantin.

Le Service offre déjà la formation scolaire des niveaux primaire, secondaire et collégial. Cette entente avec l'Université Laval vient donc compléter le cycle complet des études.

Les établissements Matsqui (C.-B.) et Stony Mountain (Manitoba) avaient déjà accès au programme universitaire complet.

***Raoul Cantin**, administrateur régional de l'éducation et de la formation, et **Jacques Desautels**, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à l'Université Laval, ont donné une conférence de presse conjointe pour annoncer l'entente sur le programme universitaire complet qui doit débuter incessamment à l'établissement à sécurité maximale Laval. Photo – **Louise Laberge**, Service de l'audio-visuel, Université Laval.*

# Ouverture officielle du CCC Keele

*Voilà, c'est fait! Le ruban est coupé! Le Centre correctionnel communautaire de la rue Keele, à Toronto, est maintenant officiellement ouvert. Dans l'ordre habituel, on retrouve **Art Trono**, directeur général régional de l'Ontario, **Mme Ursula Appoloni**, député fédéral de la circonscription, le ministre **Kaplan** et **Tony Lombardo**, directeur du Centre. Photo – **Dennis Curtis**.* ***Voir texte page 3.***

# Que diriez-vous d'une retraite sous les palmiers?

PRAIRIES — **Yvon Menard** et **Eugene Chester**, deux ex-employés du pénitencier de la Saskatchewan, ont trouvé la retraite parfaite: travailler dans un paradis de palmiers, loin des turpitudes de l'hiver de la Saskatchewan, et utiliser à bon escient toute leur expérience du milieu pénitentiaire.

Ils se sont envolé, le 16 janvier dernier, vers Antigua (population de 80 000) où ils aideront les gens de l'endroit à moderniser leur régime pénitentiaire. Yvon Menard, qui fut directeur adjoint du pénitencier de la Saskatchewan pendant dix ans avant de prendre sa retraite en 1974, sera conseiller en méthodes de gestion, tandis que Eugene Chester, autrefois agent de sécurité, aidera à la formation du personnel de la prison d'Antigua.

C'est la deuxième fois que M. Menard se rend dans cette île. Il s'y était rendu en 1977 pour faire une étude de la prison où sont détenus 92 personnes et y faire des recommandations. Au cours du présent voyage défrayé par le Service administratif canadien outremer, il travaillera à la mise en application des recommandations.

Depuis toujours, les habitants de l'île ont fort peu considéré le travail en milieu pénitentiaire. Les autorités veulent maintenant perfectionner leurs employés et augmenter leurs salaires au niveau de ceux des policiers, a dit M. Menard. A cause des salaires faibles et du peu d'estime dont jouit la profession, il a été difficile jusqu'à maintenant de recruter du personnel qualifié.

"Nous voulons que les employés soient fiers de leur travail," a soutenu M. Menard qui s'occupera lui-même d'améliorer l'enregistrement, l'administration des dossiers et de l'achat de la nourriture.

La vie pénitentiaire a fort peu changé depuis la construction de l'édifice lors de la visite de l'île par Horatio Nelson, il y a près de deux siècles de cela.

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec:

**par Guy Verreault**

Le 7 novembre dernier, **Bernard Hurtubise**, agent de sécurité à l'établissement Laval, a capturé un détenu qui s'était évadé de l'établissement quelques heures plus tôt. Rentrant chez lui en début de soirée, l'agent Hurtubise aperçut un individu dans une cabine d'autobus. Croyant reconnaître l'évadé, il s'en est approché pour l'identifier. Le jeune homme prit alors immédiatement la fuite. Mais M. Hurtubise réussit à le maîtriser au bout d'une course de quelque 150 mètres. Ensuite, il se rendit chez un marchand pour alerter la police et avertir l'établissement. Quelques minutes plus tard, l'évadé reprenait le chemin des cellules de l'établissement. M. Hurtubise a mentionné que la formation qu'il a reçue au Service lui a été très utile dans cette circonstance.

**Bernard Hurtubise**

• Plusieurs détenus des établissements Leclerc, Archambault, Ste-Anne-des-Plaines et du Centre fédéral de formation ont exposé leurs oeuvres lors de l'Exposition annuelle du consommateur qui s'est tenue au stade olympique de Montréal. **Lucie Chicoine**, qu'on voit ici avec un détenu de l'établissement Leclerc, fut une des responsables de ce projet. Mlle Chicoine est moniteur d'art et d'artisanat à l'établissement Leclerc.

## Ontario:

**par D.J. Lemoire**
**Directeur adjoint intérimaire**
**Administration, Warkworth**

Le nouveau gymnase de Warkworth, construit en partie par les détenus, a récemment servi de toile de fond à un événement spécial: la présentation d'un chèque de 1 000$ à **Tom Nobles**, capitaine au département des incendies de Belleville et un directeur de l'Association canadienne de la dystrophie musculaire, par **Abe Reddekopp**, un détenu qui a deux jambes artificielles.

L'été dernier, le club de jogging de l'établissement Warkworth pria instamment Abe Reddekopp de participer à un marathon au profit de cette association. Il accepta. Il n'avait pas couru depuis plus de sept ans alors qu'il avait ses deux jambes et qu'il était sapeur. Cette course était aussi au profit de la dystrophie musculaire "parce que les pompiers y étaient impliqués."

Le marathon a eu lieu dans le cadre du *Field and Fun days* dont les activités se sont déroulées du 30 août au 1er septembre 1980. La course s'est tenue sur la piste d'un demi-mille installée dans la cour de l'établissement. Les commandites étaient basées sur le nombre de tours effectués, de demi-tours, de chutes. Il pouvait aussi s'agir de montants forfaitaires. Ce sont les employés et les détenus qui commanditaient les coureurs.

Qu'est-ce qui a poussé M. Reddekopp à participer à ce marathon? La plupart des gens ont des sentiments très forts à l'égard des handicapés et les détenus ne diffèrent pas en cela. Tout le monde aime se sentir désiré et c'est ce qui s'est passé jusqu'à un certain point.

La plupart des détenus étaient là le 31 août pour assister à la course de Abe. Pendant cette épreuve, toutes les activités avaient été suspendues. Abe est tombé une fois. Il a cependant admis qu'il "avait pris cette plonge" parce que chaque chute rapportait 1.85$. Il parcourut un mille, soit deux tours de piste.

On a ainsi ramassé plus de 900$, somme qui a été arrondie à 1 000$ par un don de la Fraternité autochtone et du Comité des détenus.

Recommencera-t-il? "Sûrement. Mais la prochaine fois, j'aimerais courir à l'extérieur de l'établissement car, après tout, il y a là beaucoup de gens qui gagnent beaucoup plus que les détenus."

**Abe Reddekopp**

## Prairies:

**par Linda Lee**

• Après une absence de six mois pour congé de maternité, **Linda Lee** était de retour à son poste le 19 janvier dernier. Elle a donné naissance à une fille prénommée **Nicole Liane**. Son remplaçant, **Les Shand**, qui s'est montré à la hauteur de la situation pendant l'intérim, est retourné au bureau des libérations conditionnelles de Prince-Albert où il est agent de libération conditionnelle.

• **Edna McIvor**, qui reçut une citation du commissaire l'an dernier pour souligner ses quarante ans de bénévolat auprès des détenus, a dû cesser ses activités parce qu'elle vient de faire un séjour à l'hôpital. Elle est maintenant de retour à la maison et semble se porter beaucoup mieux.

• Le Collège des Indiens fédérés de la Saskatchewan a organisé un atelier sur les carrières à l'université de Regina, au début de février, à l'intention des étudiants autochtones du secondaire et de l'université. **Lloyd Cameron**, chef national intérimaire des programmes pour autochtones, et **Steve Pranteau**, agent de conception et de développement des programmes et projets spéciaux, (tous deux de l'administration régionale) ont assisté à l'atelier et ont répondu aux questions des étudiants sur les carrières au SCC.

• **Ernie Noel**, administrateur régional des programmes des détenus, était conférencier invité lors de la conférence portant sur les sentences qui s'est déroulée à Prince-Albert au début de février. La conférence était parrainée par l'éducation permanente en droit et avait mis au programme une visite guidée du pénitencier de la Saskatchewan et de la ferme de la Saskatchewan.

• **P.M. Sarraillon**, du local 50026 de l'établissement Mountain, nous a annoncé la mort récente d'un de ses membres en la personne de **Samuel Leroy Leitch**, de Stonewall, au Manitoba, qui est mort à l'âge de 88 ans. Il avait travaillé pendant 35 ans au pénitencier de Stony Mountain, au Manitoba. Il avait participé à la Première guerre mondiale et était membre du chapitre no 142 de la Légion Canadienne, à Stony Mountain.


**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Place Killeany, 460, O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**

*Photographe:* **Erik Gustafsson**


## Atlantique:

**par Justin Sullivan**

### Hank Sheehan est décédé

Lorsque les employés de l'administration régionale se sont rencontrés pour saluer le départ de **Hank Sheehan** il y a quelques semaines, ils étaient loin de se douter que celui qui était administarteur régional de la sécurité et qui avait déjà été directeur de l'établissement de Dorchester allait mourir bientôt. C'est pourtant ce qui s'est produit le 24 janvier dernier. Hank Sheehan, âgé de 38 ans, est décédé des suites d'un cancer. Il habitait depuis peu Edmonton, en Alberta, où il était enseignant dans une école secondaire. Il avait quitté la région de l'Atlantique le 5 décembre dernier.

Originaire du Nouveau-Brunswick, Hank était diplômé de l'université de Moncton et avait obtenu sa maîtrise en psychologie à l'université d'Ottawa en 1968. Il était entré au SCC en 1967 comme psychologue au pénitencier de Dorchester. Il avait été directeur de cet établissement de 1974 à 1977. Par la suite, il fut adjoint spécial du directeur général régional puis directeur général régional adjoint des services opérationnels avant de devenir administrateur régional de la sécurité.

### Les super chasseurs de Moncton

J'ai récemment interviewé quatre super chasseurs: **Eugene Newman, Del Amon, Don LeBlanc** et **Ralph LeBlanc**. Nous avons alors parlé des grands éléments de la chasse au chevreuil. Ces gens s'y connaissent. Ils possèdent les meilleures allumettes à l'épreuve de l'eau, les meilleures bottes et les meilleurs vêtements. Ils sont capables de suivre les pistes de gibier, d'écouter ses bruits et de sentir son odeur dans le vent. Ils connaissent ses habitudes, son habitat et son appétit.

Au cours de la dernière saison, j'ai suivi leurs tentatives, étant certain que ce n'était qu'une question de temps.

Ils m'ont dit: "La première semaine, il y avait vraiment trop de chasseurs, la température était un peu trop chaude et les chevreuils ne bougeaient pas. La deuxième semaine a été perdue à cause des pluies diluviennes qui ont fait disparaître les traces, et les bêtes sont demeurées cachées en forêt. Au cours de la troisième semaine, il a fallu retourner travailler. A la fin de la quatrième semaine, il a fallu conclure que les bêtes étaient maintenant trop effrayées par le bruit des fusils. Elles se faisaient extrêmement rares. C'était devenu impossible pour un véritable professionnel de la chasse de tuer un animal. Ce n'était plus qu'une question de chance.

"Et bien . . . l'an prochain, le congélateur sera rempli. Ils ont pris tellement d'expérience cette année!"

• Le **Dr R.G. Lilly** est le nouveau surveillant de la formation académique à l'établissement à sécurité moyenne Springhill. C'est un enseignant diplômé qui détient un baccalauréat en éducation, une maîtrise en science et un doctorat en éducation. Il a 14 ans d'expérience comme enseignant et administrateur scolaire. Avant de se joindre au SCC, il travaillait pour le *Seneca College of Applied arts and Technology* de Toronto.

## Pacifique:

**par Eila Loughlin**

Une partie de Noël sans Père Noël, ça ne se fait pas. Lorsque le Père Noël fit son entrée, l9 décembre dernier, à l'administration régionale, à Abbotsford, il sembla tout aussi suspect que **Estelle Weisner**, secrétaire de l'administrateur régional de la planification et des politiques. Estelle était coiffée d'un bonnet de Père Noël, remplaçant **John Harris**, de la sécurité, qui jouait le rôle jusqu'à sa mutation à l'administration centrale, l'automne dernier. La photo a été prise au moment où **Dick Coswell**, coordonnateur régional du développement social, étreignait le Père Noël. Photo — **Jack Stewart**.

Avec des pénitenciers pour ceux qui travaillent et d'autres pour ceux qui ne le font pas

# Le Service pourrait réduire les coûts d'incarcération de 70%

PACIFIQUE — La Fondation Donner a accordé une subvention de 160 000$ pour la création d'un institut chargé d'étudier une politique en matière de justice pénale. Cet institut a emménagé dans des bureaux du centre-ville de Vancouver à la fin de janvier dernier.

On a confié à **Darryl Plecas**, instructeur au Collège de la vallée du Fraser et auparavant AUR à l'établissement Mission, le mandat de mettre sur pied un groupe de recherche et de planification pour mener une étude détaillée des possibilités de mise en application du rapport que celui-ci a présenté en avril dernier et qui traite de la réduction des coûts d'incarcération en ayant recours à des moyens incitateurs pour garder dans le droit chemin les libérés conditionnels.

M. Plecas propose la création de deux genres de prisons: celles où l'on travaillerait et celles où l'on ne travaillerait pas. Les prisons où l'on travaillerait fabriqueraient des produits que le Canada importe actuellement parce que les coûts de main-d'oeuvre sont trop élevés. Les prisons où l'on ne travaillerait pas et où les règlements seraient beaucoup plus sévères, serviraient aux détenus qui refusent de travailler ou qui ne peuvent le faire pour des raisons de sécurité.

Seulement le temps passé dans un pénitencier où l'on travaille servirait à la rémission de peine et on résoudrait les problèmes de comportement en envoyant les indisciplinés dans les établissements où il n'y a pas de travail.

Le détenu qui travaillerait recevrait le salaire minimum. Toutefois, il ne toucherait pas son salaire pendant son incarcération. On lui verserait plutôt ses gains au moment de sa libération. Puisque le salaire minimum actuel est de 3$ heure, ce qui représente un salaire annuel de 6 000$, le détenu serait assuré d'un revenu mensuel de 500$ sous condition qu'il garde son dossier vierge pour une période de temps équivalente à celle qu'il a passée dans un établissement de travail. Ainsi, un détenu condamné à 20 ans pourrait être libéré au bout de dix ans, si son comportement en prison a été exemplaire, avec en poche la somme de 60 000$, ce qui devrait l'inciter à rester dans le droit chemin. Cette somme lui serait versée à raison de 500$ par mois pendant 10 ans à condition qu'il ne soit pas de nouveau mêlé à des actes criminels.

Tout démêlé avec la justice entraînerait à la fois la perte de la rémission de peine et ce qui reste de l'argent gagné en cours d'incarcération et une nouvelle condamnation pour les délits reprochés. Quant aux intérêts, ils seraient versés au gouvernement pour aider à défrayer les coûts de détention. M. Plecas estime que cette façon de faire réduirait les coûts de quelque 70%.

M. Plecas croit aussi que son projet entraînerait la disparation de la C.N.L.C. et du Service des libérations conditionnelles du domaine de la surveillance, activité dont pourraient s'occuper les agences privées telles que la Société John Howard. Il pense cependant que cette surveillance ne serait plus nécessaire en raison de la grande motivation qu'y verraient les libérés conditionnels à rester éloignés du crime.

# Un projet-pilote qui marche

ATLANTIQUE — Selon un vieil adage, il faut avoir recours à la baguette sinon l'enfant sera gâté, mais les autorités juridiques de Fredericton (N.-B.) tentent actuellement une expérience pour voir si l'on peut réussir en appliquant la punition de façon différente.

Un projet-pilote de trois ans qui a été mis en oeuvre en octobre dernier, s'efforce de tenir à l'écart des tribunaux les jeunes délinquants de moins de 16 ans par l'intermédiaire d'un programme de déjudiciarisation qui aide à la fois l'enfant et la victime.

Ce programme, qui est subventionné par le ministère du Solliciteur général et les ministères provinciaux de la Justice et des Services sociaux, a été mis en oeuvre dans un certain nombre de collectivités à travers le pays.

"Jusqu'à présent, ce programme s'est avéré un succès, a déclaré **Mike Hetherington**, coordonnateur du projet. Les organismes communautaires ont bien répondu et on commence à voir diminuer le nombre de délinquants juvéniles devant les tribunaux de la famille."

"De plus, cette formule plaît aux victimes. Les propriétaires de magasins estiment que c'est un bon moyen de faire face aux problèmes de vol à l'étage et de dommages à la propriété dont se rendent coupables les jeunes. Les citoyens sont quant à eux reconnaissants de la considération qu'on leur manifeste enfin."

Les enfants peuvent choisir la déjudiciarisation seulement lorsqu'ils ont commis des infractions mineures comme le vol à l'étalage (qui est de loin le plus important), les méfaits publics, les infractions à la loi sur l'alcool et les entrées par effraction.

M. Hetherington a souligné que c'est sur une base volontaire qu'on se dirige vers la déjudiciarisation et que le recours traditionnel aux tribunaux est toujours possible.

"Si l'enfant opte pour la déjudiciarisation, il doit accepter la responsabilité de l'infraction présumée. Cependant, cela ne veut pas dire qu'il reconnaît sa culpabilité et ne peut servir contre lui en cour si l'enfant décide plus tard de passer devant les tribunaux."

M. Hetherington a déclaré que la déjudiciarisation permet au jeune délinquant d'accepter ses responsabilités et de tenter de réparer ses torts tout en évitant l'intimidation et l'opprobe qui font partie du processus judiciaire. Le jeune délinquant qui choisit la déjudiciarisation n'aura pas de casier judiciaire.

Le comité de déjudiciarisation (Hetherington, un agent de probation et un travailleur social), établit un contrat avec l'enfant qui l'oblige à travailler avec un organisme communautaire comme celui pour la santé mentale, la fibrose kystique ou la Société protectrice des animaux.

Il peut aussi choisir un contrat de réconciliation avec sa victime. Il doit alors s'excuser auprès de celle-ci et peut-être lui rendre quelques services, comme peinturer la clôture, laver les fenêtres ou travailler dans l'entrepôt d'un magasin pendant un certain nombre d'heures," a fait savoir M. Hetherington.

Chaque contrat est établi en fonction des besoins de l'adolescent. S'il n'y a pas de victime ou qu'un citoyen refuse de participer, on lui fait faire alors du travail communautaire.

(Publié dans le **Moncton Transcript** du 23 décember 1980)

*Tiré de **Justice**, vol. 1, no 3, ministère de la Justice du Québec*

# Ouverture du CCC Keele

ONTARIO — Le Solliciteur général **Robert Kaplan** a officiellement inauguré le Centre correctionnel communautaire de la rue Keele de Toronto le 16 janvier dernier en présence de quelque 70 invités.

L'atmosphère était fort détendue, ce qui a permis à **Dennis Curtis**, administrateur régional des communications, de prendre quelques photos assez inusitées du ministre, du commissaire **Yeomans** et du député de la circonscription, **Mme Ursula Appoloni**, alors qu'ils s'affrontaient (!) à une partie de billard.

**Art Trono**, directeur général régional de l'Ontario, quelques députés fédéraux, le député provincial de l'endroit, **Ed Ziemba**, des représentants de la police de Toronto et de plusieurs agences privées ont aussi assisté à cette ouverture qui a été suivie d'une réception au restaurant Puccini.

Le Centre fonctionne toutefois depuis le 17 novembre dernier. On y compte 24 lits répartis dans onze chambres à occupation double et deux chambres à occupation simple. Il est aussi pourvu d'une cuisine, d'une blanchisserie, d'une salle de jeu, d'une chaîne stéréo et d'un téléviseur. Le Centre héberge actuellement 15 personnes.

Le ministre a dit qu'il était très heureux de procéder à l'inauguration du Centre Keele, "qui représente une étape importante pour les délinquants dans leur processus de réintégration de la société."

## Le service de placement des détenus de Kingston:

# La voie du succès

**Par Ron Livingstone**

ONTARIO — Plus d'un détenu s'est retrouvé un jour sur le trottoir avec pour bagages un dossier criminel et fort peu d'argent ou de perspectives.

C'est à changer cela que le service de placement des détenus de Kingston travaille et c'est en train de devenir le moyen le plus efficace d'aider les détenus à réussir leur réintégration sociale un peu partout au Canada.

Devant le besoin évident d'une orientation professionnelle et de services de référence pour aider les ex-détenus à se trouver du travail et à se reloger, la Société John Howard de Kingston et le centre de main-d'oeuvre ont mis leurs efforts en commun en juillet 1976 et ont ouvert le centre de placement pour détenus au 771½ de la rue Montréal à Kingston (tél: 542-7373). Par la suite, la Société prit contact avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et le Service correctionnel du Canada pour obtenir des subventions qui furent accordées par l'intermédiaire du programme d'extension des services de main-d'oeuvre du Canada.

La Société John Howard, par l'intermédiaire de ses nombreux bureaux disséminés partout au pays, entra en relations avec les différents centres de main-d'oeuvre du pays pour établir des services de référence, d'orientation et de sécurité d'emploi pour les détenus, indépendamment du lieu de résidence qu'ils choisiraient.

Immédiatement après que le détenu a été interviewé sur ses plans futurs, le service d'emploi des détenus intervient auprès des centres de main-d'oeuvre et lorsque le détenu est libéré, il se dirige vers la destination de son choix où il est accepté par le centre de main-d'oeuvre sans qu'on pose de questions. Les portes s'ouvrent alors vers la formation professionnelle ou le travail.

Le service de placement des détenus réussit si bien au cours des deux premières années à trouver du travail aux détenus et à les garder éloignés de la prison qu'on décida de lui donner de l'ampleur. Il est maintenant un organisme indépendant de la Société John Howard.

Le service de placement dut rapidement engager trois conseillers à temps plein, **John McCabe, Jeff O'Neill** et **Doug Reansbury**, suite aux succès remportés auprès de ceux qui allaient être prochainement libérés. Les conseillers furent bientôt en grande demande auprès des détenus du Centre régional de réception de Kingston, des établissements Joyceville et Collins Bay, et des fermes Frontenac et Pittsburgh. Après rencontres avec les détenus,

*(Suite à la page 4)*

# en bref

**INCAPABLE DE SUPPORTER LE ROCK AND ROLL** — Un homme de 63 ans qui plaidait coupable à cinq accusations de vol et de drogues, a demandé au juge d'être condamné à une peine de prison d'au moins deux ans, ce qui lui permettrait de purger sa sentence dans un pénitencier fédéral plutôt qu'au centre de détention Oakalla, un établissement provincial de la Colombie-Britannique. L'homme en question, **Clayton Crowell**, veut vivre ses jours en paix et ne croit pas qu'il l'aurait à Oakalla puisque ce centre détient plusieurs jeunes qui écoutent à la radio du rock and roll jusque tard dans la nuit. Le juge a satisfait à la demande du détenu bien qu'il ne prévoyait pas lui décerner cette sentence.

**LES MÉDIA N'ASSISTENT PAS AUX EXÉCUTIONS CAPITALES AU JAPON** — Depuis 1970, 94 personnes ont été exécutées au Japon et il y en a encore 24 qui sont en instance de subir le même châtiment. Depuis la fin de la Deuxième guerre, on a exécuté 570 personnes, la plupart pour meurtre. Les autorités font tout en leur possible pour que les média n'en parlent pas. Ils gardent secrets le nom de l'exécuté, la date et le lieu de son exécution. Les proches ne sont avisés par télégramme qu'une fois l'exécution accomplie.

**UN CONDAMNÉ À VIE ADOPTE UNE NOUVELLE FAMILLE** — **Maurice Bélanger**, détenu à l'établissement Joyceville, en Ontario, et nouvellement converti, a adopté deux femmes âgées, une Haitienne de 70 ans et une Sud-Africaine de 82 ans, par l'intermédiaire d'un programme d'aide aux personnes âgées appelé "Adoptez une grand-mère." Il a aussi adopté deux enfants en s'adressant à *"World Vision of Canada"* après avoir lu quelque chose sur le sujet dans un journal. Les deux enfants sont âgés de trois et sept ans et vivent l'un au Brésil, l'autre au Honduras. Maurice Bélanger, 30 ans, envoie 58$ tous les mois à sa nouvelle famille, somme qui provient de son salaire en prison. Il dit avoir adopté ces gens parce que ses parents sont décédés et que son frère vit très éloigné. "De toute façon, je n'ai pas besoin de l'argent que je gagne." Maurice Bélanger purge une sentence à vie pour meurtre au deuxième degré.

**LE RÔLE DES CCC EN EST UN DE LIAISON, NON DE FAVORTISME** — C'est ce qu'a affirmé **Florence Suter**, présidente du Comité consultatif de citoyens de l'établissement Matsqui, lors d'une récente entrevue avec un journaliste du journal d'Abbotsford. Abordant le rôle des CCC, elle a dit que les membres des CCC ne doivent pas s'adonner au favoritisme lorsqu'ils traitent avec les détenus, la communauté et le SCC. "C'est un travail de liaison auprès de trois différents groupes." Les Comités consultatifs de citoyens "ne sont pas des groupes d'activistes ou des groupes travaillant pour les droits de la personne. Ils ont un rôle beaucoup plus difficile à remplir puisqu'ils doivent être à l'écoute de tout le monde."

**FONDATION DE "LA FRATERNITÉ DES PRISONS DU CANADA"** — La Fraternité des prisons a connu un immense essor aux États-Unis depuis sa fondation par **Chuck Colson** alors qu'il purgeait une peine de prison pour participation aux événements reliés au Watergate au milieu des années 70. L'Association existe dans plusieurs états américains, a des chapitres en Angleterre et en Australie et vient de faire son entrée au Canada. L'an dernier, le personnel de l'Association a tenu trois séminaires d'une semaine dans les pénitenciers fédéraux des Maritimes, du Québec et de l'Ontario. L'Association tint une rencontre à Ottawa juste avant Noël. Il y eut banquet auquel ont assisté des détenus du Québec et de l'Ontario en provenance de sept établissements. Les agapes se sont déroulées sur la colline parlementaire et le Solliciteur général **Robert Kaplan**, le commissaire **Donald Yeomans**, quelques députés et des représentants du gouvernement fédéral du domaine de la justice pénale y ont assisté. L'Association a comme principales activités l'organisation de conférences dans les établissements et à Ottawa, et la mise sur pied de comités d'aide dans les localités situées près des prisons. Pour obtenir davantage de renseignements sur la Fraternité des prisons, veuillez communiquer avec **Dave Farrell**, Fraternité des prisons du Canada, C.P. 5955, Station F, Ottawa, K2C 3R1.

**NOUVEAU DIRECTEUR AUX COMMUNICATIONS** — Le poste de directeur de l'administration et des projets spéciaux à la direction des communications à l'administration centrale vient d'être doté et c'est **Don Molloy** qui été choisi pour occuper le poste. Il est entré en fonctions le 26 janvier dernier. Il avait auparavant occupé divers postes au Bureau du Tourisme du gouvernement fédéral, un organisme relevant du ministère de l'Industrie et du Commerce. Il a d'ailleurs passé toute sa carrière dans cet organisme avant de se joindre au Service. Il est entré dans la Fonction publique en février 1950. Pendant sa carrière au Bureau du Tourisme, il a travaillé pendant deux ans au bureau de Chicago et quelques mois à celui de New-York. En 1965, il a travaillé à l'exposition internationale du Commerce à Tokyo, au Japon. M. Molloy entend, au cours des prochains mois, mettre sur pied un système d'évaluation et de mesure d'efficacité des ressources financières et humaines de la direction.

**LE SOLLICITEUR GÉNÉRAL EST NOMMÉ CONSEILLER DE LA REINE** — Le Solliciteur général **Robert Kaplan** a entrepris la nouvelle année en recevant un honneur auquel tous les avocats aspirent: être nommé Conseiller de la Reine. C'est le premier janvier dernier qu'il a été fait CR. Il n'entend pas cependant ajouter ces deux lettres à son nom. Toutes nos félicitations.

## DIRECTIVES

Dans le numéro du 30 décembre 1980, nous avons publié une longue liste d'amendements aux directives du commissaire. Deux lignes ont toutefois sauté lors de la transcription.

Au manuel de sécurité, on aurait dû lire **"Modification no 60"** au début de ID-752, ID-714 et DC-232. On aurait aussi dû lire **"Modification no 61"** en haut de tous les autres amendements.

# Les employées fédérales dans un ghetto

OTTAWA — Le gouvernement fédéral devrait consacrer plus d'argent pour aider les femmes dans la poursuite de leur carrière comme fonctionnaires, a déclaré le Comité consultatif canadien sur le statut de la femme.

Le Conseil a écrit dans son rapport que les femmes sont négligées et sous-évaluées et qu'elles ont tendance à être confinées aux emplois subalternes tels que commis et secrétaires alors que les hommes occupent les emplois de niveau supérieur tels que scientifique et professionnel.

Malgré les politiques gouvernementales qui encouragent la promotion de la femme vers des postes de direction, il n'y avait que 42 femmes qui occupaient, le 31 mars 1979, l'un ou l'autre des 1 262 postes de haute direction dans la fonction publique fédérale. "Au rythme où vont les choses, il faudra encore 66 ans, soit attendre jusqu'en 2046, pour que les femmes occupent le nombre de postes importants proportionnel à leur nombre," a souligné le rapport.

Les femmes représentent 34.6 pour cent des employés de la fonction publique. Pourtant, elles n'occupent que 21.8 pour cent des postes des catégories scientifique et professionnelle, 24.4 pour cent des services administratifs et du service extérieur d'où proviennent traditionnellement les cadres supérieurs, et 10 pour cent de la catégorie technique.

# La voie du succès

• **Suite de la page 3**

les conseillers prennent rendez-vous en leurs noms avec les divers bureaux de la main-d'oeuvre du Canada.

Au cours d'une récente absence temporaire, j'ai rencontré **Barbara Hill**, surveillante des services en établissement pour la Société John Howard. Nous avons parlé des services d'emploi. L'ambiance était amicale, une bénédiction pour des détenus nerveux.

"Très peu d'ex-détenus demeurent à Kingston, m'a dit Barbara. Ils se trouvent du travail en étant référés. Cependant, la plupart se retrouvent à Toronto ou à Hamilton. Nous avons d'ailleurs d'excellents contacts avec les centres de main-d'oeuvre de ces grandes villes."

"Nous assurons le suivi par l'intermédiaire des centres de main-d'oeuvre. C'est ainsi que nous savons si quelqu'un s'est trouvé un emploi et s'il suit un programme. Nous nous tenons au courant des ouvertures du marché du travail et mettons l'accent sur la planification de la pré-libération, d'autant plus que le travail est une partie importante de ce processus si on veut qu'un ex-détenu réussisse."

Les membres du service de placement ont toujours été bien reçus dans tous les établissements où ils se sont présentés. "Nous n'avons jamais éprouvé de difficultés à rencontrer un détenu," a ajouté Barbara.

S'il se produit un incident technique, Barbara et ses conseillers s'adressent directement à **Doug Cumpson**, directeur adjoint de district de libération conditionnelle, ou à **Allan Nichols**, agent de liaison du ministère de l'Emploi et de l'Immigration à Kingston.

*Ron Livingstone est rédacteur de l'hebdomadaire des détenus de l'établissement Frontenac, en Ontario.*

# Millhaven a remporté la palme

*L'établissement Millhaven a remporté la palme lors du concours annuel 1979 de prévention des incendies dans la catégorie B pour la région de l'Ontario. La remise du certificat a eu lieu au Collège du personnel au début de l'automne dernier.* **John Ryan**, *directeur de l'établissement, a accepté le certificat présenté par* ***Dan Hopper***, *commissaire adjoint du bureau des incendies.*

# Lorsque l'hôtel est en feu, ce n'est plus le temps de repérer les issues de secours

**Montréal et Toronto ont été le théâtre d'incendies majeurs au cours des dernières semaines. L'incendie de l'hôtel Constellation a fait un mort. Un autre incendie à Toronto a fait six morts. Tous ont aussi en mémoire l'incendie d'un hôtel de Las Vegas qui a fait plusieurs victimes dont deux Québécois au début de l'automne dernier.**

**C'est pourquoi *Entre Nous* a cru bon de publier ce texte que nous a fait parvenir *Brian Brownlee*, agent de production aux industries.**

Voici ce que proposent les spécialistes pour sortir vivant d'un hôtel en feu:

- Dès que vous avez ouvert la porte de votre chambre et que vous avez déposé vos bagages, retournez dans le corridor repérer les issues de secours. Ce pourrait bien être la seule occasion que vous ayez de le faire.
- Familiarisez-vous avec votre chambre. Vérifiez la fenêtre. S'ouvre-t-elle? Est-elle pourvue d'un locquet? D'une serrure? Est-elle à coulisse?
- N'empruntez jamais l'ascenseur en cas de feu. La fumée, le feu et la chaleur dérèglent les ascenseurs.
- Prenez l'habitude de toujours ranger la clé de votre chambre au même endroit, par exemple dans le tiroir de la table de nuit.
- Un bruit quelconque peut vous réveiller au cours de la nuit, qu'il s'agisse du téléphone, de quelqu'un qui frappe à la porte, d'une odeur de fumée, etc. Quoi qu'il en soit, vérifiez avant de vous rendormir. (Il y a peu de temps, un hôtel de Los Angeles prit feu. Plus tard, un des clients de l'hôtel déclara qu'il avait entendu des gens crier mais qu'il était retourné se coucher pensant qu'il s'agissait d'une partie. Il est presque mort dans son lit.)
- S'il y a de la fumée dans votre chambre, ne vous occupez pas de ramasser vos effets personnels. Sortez. Mais n'oubliez pas de refermer la porte derrière vous, ce qui aura pour effet d'empêcher le feu de s'infiltrer dans votre chambre et de protéger vos effets contre les dommages causés par la fumée.
- Jetez un coup d'oeil dans le corridor et si vous ne voyez pas de flammes, rampez jusqu'à la sortie de secours en vous tenant du côté de celle-ci et en frôlant le mur car il est très facile de se perdre dans la fumée.
- Une fois rendu à la sortie, descendez les escaliers en prenant appui à la rampe. Sinon, vous pourriez être projeté par ceux qui ont paniqué et qui descendent à la course.
- Ne paniquez pas s'il y a de la fumée dans votre chambre ou dans le corridor et que votre porte est chaude. Plusieurs clients pris dans cette situation s'en sort fort bien tirés.
- S'il y a de la fumée dans votre chambre, la première chose à faire est d'ouvrir la fenêtre pour aérer. S'il n'y a pas de fumée, n'ouvrez pas votre fenêtre. La fumée de l'extérieur pourrait entrer.
- Si le téléphone fonctionne, faites savoir que vous êtes dans votre chambre. Et essayez de boucher le ventilateur de la salle de bain si la fumée sort par cet orifice.
- Remplissez le bain. (Ne vous y placez pas, c'est pour combattre le feu!) Trempez-y des serviettes et des draps et utilisez-les pour boucher le tour de la porte par où la fumée pourrait s'infiltrer. Servez-vous du sceau à glace pour arroser la porte et l'empêcher de chauffer. Faites la même chose sur les murs s'ils sont chauds. Arrosez tout.
- Si vous la pliez en triangle et en placez un coin dans votre bouche, une serviette mouillée sur votre bouche et votre nez servira à filtrer la fumée.
- En se servant de son imagination, il est possible de s'en sortir. Ne cédez pas à la panique. Continuez de combattre jusqu'à ce que l'aide arrive. Il se pourrait que ce soit rapide.

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 5 le 15 mars 1981

## ÉDITION SPÉCIALE

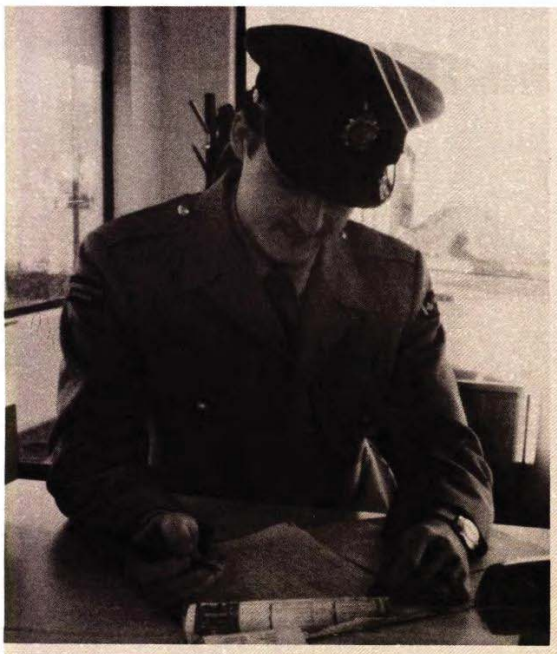

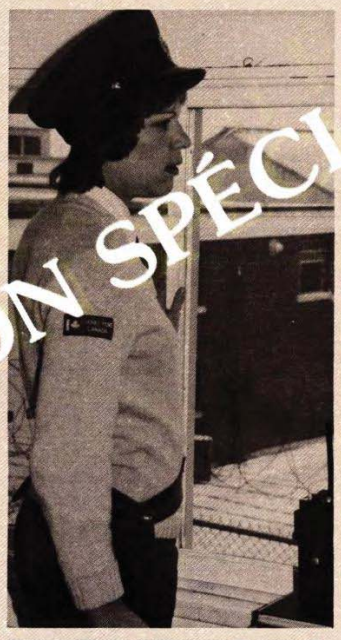

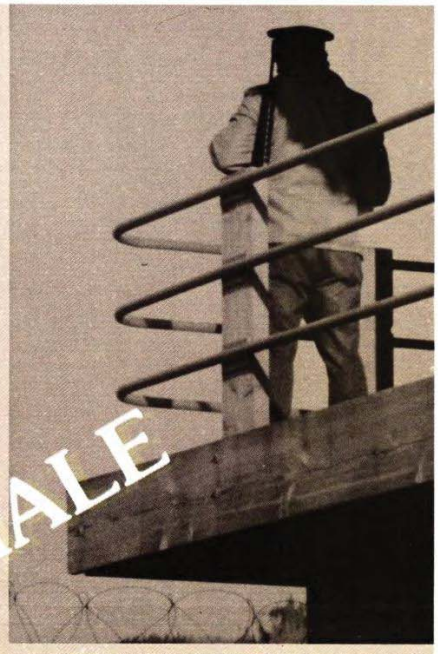

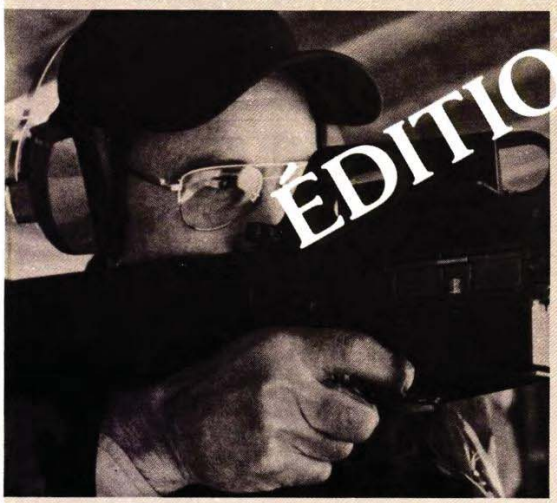

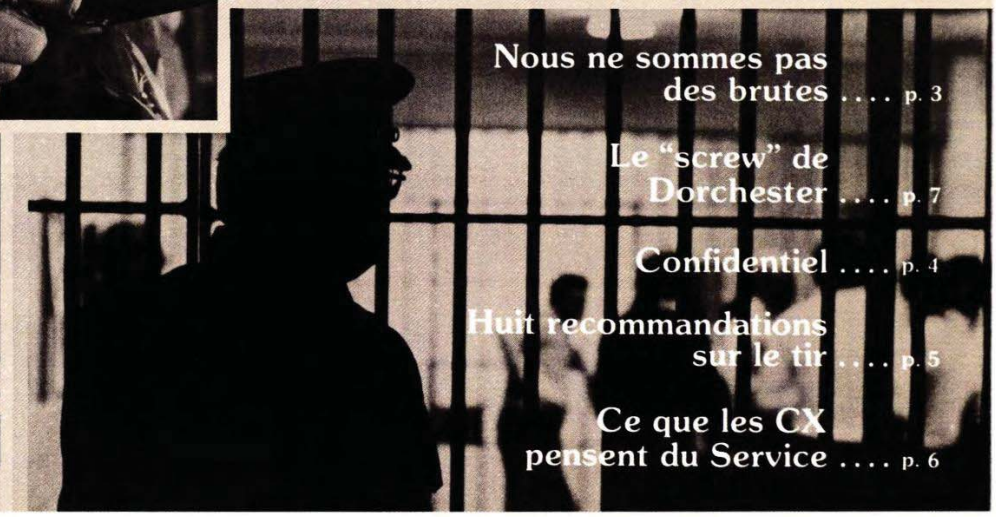

Nous ne sommes pas des brutes .... p. 3
Le "screw" de Dorchester .... p. 7
Confidentiel .... p. 4
Huit recommandations sur le tir .... p. 5
Ce que les CX pensent du Service .... p. 6

## Un message du commissaire aux agents de la sécurité

# Vous faites du bon travail

Avant de m'adresser de façon plus particulière aux agents de correction du SCC, j'aimerais dire quelques mots à tous les autres employés du Service.

Que vous soyez psychologue, agent de classement, préposé aux finances ou au personnel, administrateur, directeur ou commissaire, votre préoccupation principale doit être le bien-être, la compétence et l'efficacité de nos agents de correction. Ce sont eux qui travaillent jour après jour, semaine après semaine, année après année auprès des détenus. Ce sont eux qui, par leur professionnalisme ou leur manque de professionnalisme, déterminent la qualité et l'efficacité du Service correctionnel du Canada.

Et vous, agents de correction, je tiens à vous assurer que je reconnais tout le travail que vous faites auprès des détenus et je sais que c'est précisément vous qui devez traduire dans la réalité de tous les jours toutes nos politiques et mesures administratives.

Vous êtes en fait nos héros méconnus qui s'efforcent de travailler au meilleur de leur compétence. Vous êtes pris entre les détenus frustrés par l'incarcération et certains éléments du public dont quelques politiciens qui ont tendance à vous critiquer durement.

Je n'ai jamais encore vu de défenseurs des droits se porter à votre défense quand vous êtes injustement attaqués. Un certain nombre de journalistes mal informés prennent plaisir à démolir le secteur correctionnel et certains politiciens de l'opposition attaquent avant de s'informer.

Par conséquent, le SCC a la responsabilité de protéger et d'améliorer l'image qu'a le public des argents de correction. Le Service accepte cette responsabilité et travaille avec diligence en ce sens. Malheureusement, l'exécutif du syndicat n'a pas encore accepté de travailler à cela avec nous. Mais je l'y invite cordialement et j'apprécierais sa participation. Entre temps, le Service travaillera avec vous sur une base individuelle à expliquer au public les difficultés de votre travail, la patience et la compassion dont vous faites preuve envers les détenus, l'intérêt que vous portez à la sécurité du public, les frustrations que vous devez supporter avec vos familles et la contribution que vous apportez à la société en général.

Plus je vous rencontre, plus je visite d'autres services et plus je constate la compétence de nos agents de correction et le professionalisme de notre Service. Vous avez raison d'être fiers du Service pour lequel vous travaillez.

J'ai eu récemment connaissance que deux gardiens du Service correctionnel de la Colombie-Britannique qualifiaient dans la presse le SCC de "Cadillac des services correctionnels." Je puis vous assurer que je continuerai encore d'améliorer notre Service. Travaillons ensemble à faire connaître au public les efforts que vous faites.

**Donald R. Yeomans**
**Commissaire**

*Photo — Photo Features Ltd., Ottawa*

# "C'est lorsque j'étais gardien que j'ai vraiment connu le Service"

Le 2 février 1981 marquait le 33e anniversaire de mon entrée au Service correctionnel du Canada, anniversaire dont je suis personnellement très fier. De fait, depuis aussi longtemps que je me souvienne, ma famille a toujours été étroitement liée au Service correctionnel du Canada. Mon père, qui a pris sa retraite en 1953, a été gardien au pénitencier de Kingston pendant plus de trente ans.

Aujourd'hui, alors que j'envisage sérieusement la retraite, il m'arrive de plus en plus souvent de repenser à mes débuts et à ma progression au sein du Service. Chaque nouvel emploi représentait pour moi un nouveau train de défis, de frustrations et de satisfactions. De toutes mes expériences, je dois l'avouer, c'est ma première au sein du Service qui m'a offert le meilleur défi.

En effet, ce n'est qu'après avoir arpenté chaque jour les rangées et côtoyé les criminels du pays que l'on peut vraiment comprendre et apprécier le travail des agents de correction. Les sentiments partagés de frustration, de compassion, de peur, de solitude et même de joie et de bonheur sont l'apanage de l'agent de correction. Souvent calomnié et mal compris tant par les éléments de la population carcérale que par certains segments de notre société, il exerce ses fonctions dans l'ombre ou sans reconnaissance. Il se sent souvent coincé entre l'indifférence de la société et la froideur et l'approche impersonnelle de la bureaucratie. L'on s'attend néanmoins à ce qu'il exerce ses fonctions avec une discipline et un professionalisme sans faille, quelles que soient les circonstances et les conditions. Indiscutablement, le rôle de l'agent de correction est unique dans tout le secteur de l'administration correctionnelle.

Je suis convaincu que le succès ou l'échec de notre Service correctionnel sont directement et proportionnellement fonction des aptitudes, de la compréhension, de l'intégrité et du dévouement de nos agents de correction. Je sais personnellement que sans les quelques années passées comme agent de correction au pénitencier de Collins Bay, je ne pourrais vraiment comprendre ce régime. Sans cette expérience, je me demande si j'aurais été prêt à affronter les nombreux défis qui ont jalonné ma carrière.

Aussi, je profite de l'occasion pour exprimer aux agents de correction mes félicitations et mes remerciements pour leur contribution inestimable au sein du Service. C'est grâce à eux que nous pourrons atteindre nos buts et objectifs.

**Bill Westlake**
**Commissaire adjoint principal**

# Le surveillant avant tout!

*OTTAWA — On peut parler de tous les beaux programmes de formation en matière de sécurité, mais l'Administration centrale a avant tout besoin de surveillants des CX.*

*"Ce sont les surveillants dans les établissements qui s'avèrent la clé de la sécurité, ce qui permet aux autres sphères d'activité de fonctionner efficacement, a déclaré* ***Stew Malcolm****, chef des activités de formation à l'A.C. Ils instruisent, encouragent, forment, expliquent et (à l'occasion) réprimandent les employés pour qu'ils accomplissent un bon travail. Ils prennent les nouvelles recrues des collèges du personnel et en font des agents responsables. Ils sont sensibles aux maux de ventre des anciens et aux complaintes et grognements de tous sur le surtemps.*

*Les CX ont l'expérience, connaissent leur affaire et savent ce qui va marcher. "Nous écoutons attentivement ce qu'ils ont à dire lorsque nous mettons sur pied de nouveaux programmes." De fait, nos programmes ne pourraient réussir sans eux et nous devons obtenir leur aval avant de lancer un nouveau programme de formation, a dit M. Malcolm.*

# En hommage aux agents de correction

Au fil des années, ils ont porté des titres différents: gardiens de prisons, agents de détention, gardiens, et maintenant agents de correction; mais le travail est resté le même. Leur fonction principale est d'assurer la détention sécuritaire et le contrôle des détenus pour protéger le public, les employés et les autres détenus dans les pénitenciers fédéraux du Canada.

Toutefois, les agents d'aujourd'hui font un travail en réalité plus exigeant et difficile que jamais, un travail qui s'avérerait un véritable défi pour les membres les plus solides et les plus matures de la société. Les agents de correction doivent satisfaire les attentes contradictoires du public, des media, des cours de justice, des autres employés et même des politiciens et de l'administration.

Chaque jour, ils doivent oublier leurs problèmes personnels pour être en mesure de faire professionnellement et sereinement leur travail. Mais l'environnement pénitentiaire s'avère souvent une déroutante mer aux courants émotifs imprévisibles qui peut exploser à la moindre petite provocation. Leur formation et leur expérience leur servent à manoeuvrer, mais c'est souvent seulement à la maison qu'ils peuvent donner libre cours à leurs incertitudes, leurs joies et leurs déceptions.

Les agents de correction font du mieux qu'ils peuvent un travail difficile et combien nécessaire. Ils prennent leurs responsabilités tout en taisant souvent leur profession. Ils n'attendent ni ne désirent notre sympathie; ils méritent notre respect et notre considération.

*Entre Nous* publie cette édition spéciale en hommage aux hommes et aux femmes qui sont en première ligne au Service correctionnel du Canada: les agents de correction.

**John Vandoremalen**
**Chef intérimaire des publications**

# Nous aimons notre profession et nous sommes fiers de ce que nous faisons

QUÉBEC — Ayant parfois l'impression d'être considérés comme des employés de seconde zone, non seulement dans le public, mais aussi à l'intérieur du Service par les autres groupes d'employés, les CX (une appellation qui les catégorise administrativement mais qui ne les identifie aucunement auprès des interlocuteurs de l'extérieur) affirment avec passion qu'ils aiment leur travail et qu'ils sont fiers de ce qu'ils font. Ils aimeraient toutefois recevoir un peu plus de considération de la part de tous les autres employés du Service "qui peuvent travailler auprès et parmi les détenus uniquement parce qu'il y a des agents de correction qui assurent la sécurité périphérique et la sécurité à l'intérieur des établissements." Sans nous, personne ne pourrait faire son travail, disent-ils, et pourtant nous sommes encore considérés à l'extérieur comme des bourreaux qui "bûchent" sur les détenus, par les détenus comme "des illettrés qui ne peuvent faire autre chose que de jouer de la gachette," et guère mieux par certains collègues du Service.

C'est le message qu'ont livré une quinzaine d'agents de la sécurité de deux établissements du Québec lors d'une rencontre que nous avons tenue avec eux il y a quelques jours.

Ils ont tenu à préciser qu'ils ne parlaient pas au nom de leurs collègues de travail même si, dans les faits, ils ont abordé sensiblement les mêmes questions et identifié les mêmes difficultés.

"Ça va mieux qu'il y a un an ou deux," s'accordent à dire tous ceux à qui nous avons parlé. D'abord parce que le calme est relativement revenu parmi les détenus et que le phénomène des prises d'otages semble s'essouffler, ensuite parce que le personnel a pris un peu d'expérience même s'il demeure relativement jeune. Une chose est certaine.

**Le moral du personnel de la sécurité est fonction des incidents qui se déroulent à l'intérieur. Dans la mesure où il y a un contrôle efficace des détenus, les employés se sentent plus détendus et en sécurité. Les choses semblent aller mieux et les tensions baissent. "Nous n'avons pas peur des détenus, affirment-ils. Nous devons toutefois garder une certaine méfiance."**

Certes il est important de se sentir en sécurité même s'ils reconnaissent travailler dans un environnement difficile. "Nous savions à quoi nous en tenir lorsque nous sommes entrés au Service." Il faut cependant que les détenus voient des portes de sortie, soit les plans de séjour qui les amèneront graduellement vers des établissements à cote sécuritaire moindre, soit d'autres moyens incitateurs qui leur laissent des possibilités de s'en sortir," car un détenu qui n'a rien à gagner n'a rien à perdre."

C'est aux sentences de 25 ans sans admissibilité à la libération conditionnelle qu'ils pensaient surtout. "C'est le législateur qui en a décidé ainsi, mais ça nous crée des problèmes. Quand on augmente le degré de dangerosité des détenus, on augmente les risques pour les employés."

*Photo — **Michel Assad***

## Nous ne sommes pas des brutes

Ont-ils l'impression d'être écoutés par les différentes autorités du Service? "Ça prend du temps et pas toujours. Si on avait demandé aux agents de correction ce qu'ils pensaient de la sécurité à Archambault, par exemple, l'établissement n'aurait pas été construit de la façon dont il l'a été. Cet établissement a des faiblesses sécuritaires depuis le début. Il a fallu deux prises d'otages à l'école pour que celle-ci soit fermée et reconstruite. On l'a dit pendant longtemps, mais ce sont les Travaux publics qui ont à prendre les décisions en ce domaine. Mais entre temps, c'est nous qui sommes appelés à vivre et à travailler dans ce cadre tous les jours, année après année." On trouve finalement que souvent il y a laps de temps beaucoup trop long entre l'identification du problème et la prise de décision. Il faut alors, en attendant, trouver et avoir recours aux solutions-maison.

### Améliorer la formation

Que pensent-ils de la formation qu'ils reçoivent? La réponse est brève et unanime: pas suffisante et dans certains cas, inadéquate. A titre d'exemple, ils ont mentionné la formation au tir. Les agents de la sécurité sont régulièrement appelés à travailler avec une arme à feu entre les mains. "Ce n'est pas avec une journée ou deux par année d'entraînement au tir que quelqu'un peut vraiment savoir tirer, d'autant plus qu'au cours de ces trop courtes séances de formation, on passe le temps à apprendre à monter et démonter l'arme, à régler les problèmes d'enrayage et à l'entretenir. Et pourtant on peut être appelé à se servir de l'arme à n'importe quel moment du jour ou de la nuit."

Ce n'est pas uniquement au niveau du tir qu'ils trouvent la formation insuffisante. Ils se demandent aussi pourquoi on ne les forme pas à servir d'escorte à l'hôpital ou ailleurs. C'est trop souvent sur place et dans le feu de l'action qu'ils doivent apprendre à s'en sortir, ce qui les amène parfois "à se sentir vraiment ridicules".

**Ils appellent aussi de tous leurs voeux l'accès à la formation qui déborde les cadres immédiats de leur travail. "Nous sommes éventuellement appelés à avoir des promotions, ce qui implique que nous aurons besoin de perfectionnement en relations humaines, en gestion, en évaluation. On doit surveiller le personnel, l'évaluer et faire des recommandations. Il faut être en mesure de le faire adéquatement.**

Surtout, ils aimeraient être davantage tenus au courant de ce qui se passe à l'intérieur des établissements. Lorsqu'on passe un mois à la sécurité périphérique, on ne sait plus ce qui se passe en dedans. Lorsqu'on reprend le poste, il nous manque alors un tas d'informations sur ce qui est survenu pendant notre absence. Des séances d'information hebdomadaires ou mensuelles nous permettraient alors de reprendre plus facilement le fil des événements, soutiennent-ils.

### Directives

Cette suggestion les a amenés à parler des ordres permanents et des directives du commissaire. Tout le monde au Service s'est rendu compte, au cours des derniers mois, du nombre astronomique d'amendements apportés aux directives et aux instructions divisionnaires. Souvent il s'est agi d'amender une phrase ou un paragraphe. Alors, ils ne comprennent pas pourquoi ceux qui rédigent les directives n'identifient pas plus précisément la partie de la directive ou de l'instruction divisionnaire qui a été amendée. "Souvent, nous devons lire en entier la nouvelle directive pour retrouver le mot ou le bras de phrase qui a été modifié. Nous n'avons pas le choix puisque c'est notre principal instrument de travail. Pourtant, les choses pourraient être facilitées si . . ."

"Le problème est que chaque fois que tu changes de tâches, tu dois te remettre aux faits de ce qui s'est publié au cours des dernières semaines. Ça devient déroutant surtout qu'on doit intégrer deux, trois et même parfois quatre changements par semaine. Ceci à d'ailleurs des conséquences sur la sécurité. Si on regarde dans le passé, on se rend compte que les tentatives d'évasion et les évasions se sont produites en majeure partie le lundi soir, au moment où il y a changement de quart. Il arrive que l'employé retourne dans un secteur après une absence de cinq mois. Cet employé a alors bien des chances d'avoir perdu le contact avec ce qui s'y est passé. Il est donc plus "vulnérable". C'est pourquoi on aimerait bien avoir ces séances d'information qui auraient pour but de mettre tout le monde aux faits des réalités du secteur."

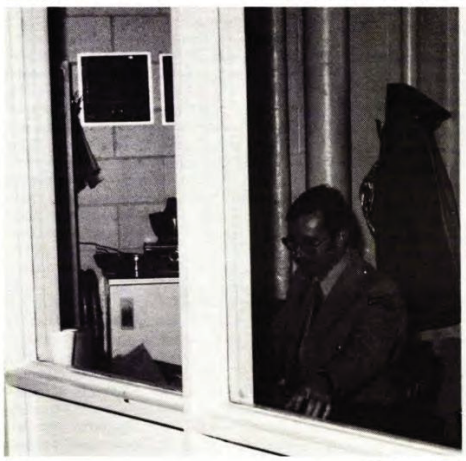

*Photo — **Michel Assad***

### Transmission de l'image

Aborder la question de leur image dans le public, c'est aussi traiter de la fierté qu'ils ressentent ou non envers le travail qu'ils font et le Service qu'ils représentent. A chaque fois que la question de fierté leur a été posée, la réponse s'est faitre rapide. "J'aime ce que je fais, je suis fier de ma profession et je ne changerais pas de travail même si je critique parfois le Service."

Ils souffrent de l'image que véhiculent encore certains media d'information et certains groupes d'activistes. Passer pour des salauds, des brutes et des bourreaux les affecte même si ça fait partie du jeu. C'est pourquoi ils aimeraient que le Service, par l'entremise de ses porte-paroles, réponde aux accusations lancées dont certaines, à leur dire, frisent le libelle diffamatoire. On aimerait parfois voir des réactions même lorsque les accusations sont farfelues ou tout simplement grotesques "car qui ne nie consent." Ils ne voient pas toutefois comment ils peuvent personnellement agir pour modifier l'état des choses. Ils soulignent que le public est fort mal renseigné et qu'on donne beaucoup trop la parole aux détenus pour le temps qu'on met à la disposition du Service pour répliquer à ce qui se colporte de faux et de demi-vérités, ici et là. "Le problème de la fierté entre nous n'existe pas. C'est entre notre milieu de travail et le public que ça ne fonctionne pas comme on le souhaiterait, ce qui ne relève plus de notre compétence."

### Identifier les grades

Parler de fierté, c'est aussi parler de respect. Respect des employés entre eux, respect des détenus envers les employés et des employés envers les détenus. C'est aussi ouvrir la porte à l'identification de malaises qu'on ressent plus ou moins fortement. C'est enfin proposer des éléments de solution qui, s'ils ne satisfont pas toutes les attentes, auront au moins le mérite d'améliorer les choses.

**Quelques uns d'entre eux se demandent pourquoi l'identification des grades n'est assurée que par les échelons d'une catégorie d'employés, ce qui est forcément hermétique. "Veux-tu bien me dire ce que "CX-6" peut bien vouloir dire à un policier ou à un journaliste?" Ce qu'ils suggèrent, c'est une appellation qui ressemblerait à celle qu'utilise la police pour identifier les différents grades qui existent dans l'organisation. "Même un détenu nouvellement arrivé est obligé de demander qui est responsable du secteur puisqu'il n'y a rien sur notre uniforme qui lui dise d'emblée le poste que j'occupe."**

*(Suite à la page 8)*

# Bientôt de l'aide pour les employés aux prises avec des problèmes de famille, d'alcoolisme, de stress ou de santé

OTTAWA — Qu'arrive-t-il à un agent de correction qui flanche après une prise d'otages ou encore après avoir été attaqué et blessé par un détenu? Peut-être vient-il de franchir seulement le cap de 50 ans et a-t-il peur d'aller au travail? Dans le milieu on les dit "brûlés." Peut-être s'agit-il d'un agent de correction qui a des problèmes familiaux qu'il noie dans l'alcool? Ou encore a-t-il eu un accident au travail?

## Programme d'aide aux employés

Pour venir en aide au personnel (y compris les cadres intermédiaires) qui ont aussi des problèmes, le SCC travaille actuellement à la mise sur pied d'un programme d'aide aux employés (PAE) dans le cadre duquel des conseillers seront présents dans toutes les régions pour venir en aide aux membres du personnel, soit pour leur prêter une oreille attentive, soit pour les aider à résoudre un problème médical ou psychologique.

Ce nouveau programme est dirigé par **Louise Laviolette**, chef de l'aide aux employés et de la santé au travail (AC), qui croit fermement qu'il faut aider les employés à régler leurs problèmes avant qu'ils n'affectent leur travail.

Le programme d'aide aux employés a donc comme objectif d'apporter une aide chaleureuse et utile à ceux qui connaissent des problèmes émotifs, familiaux, de drogue, de stress, etc. Ce que nous voulons, c'est aider l'employé, non pas le gêner, de poursuivre Mme Laviolette, car son emploi peut-être en jeu.

Que l'initiative vienne du surveillant ou de l'employé, le service est tout à fait **confidentiel**. Les dossiers ne sont établis que pour l'usage exclusif du programme, rien n'est versé au dossier de l'employé et seuls les conseillers intéressés ont accès aux dossiers.

CONFIDENTIEL

## Deux façons

Il existe deux moyens de recourir au programme, d'expliquer Mme Laviolette qui fait partie du Service depuis septembre 1980 après avoir passé six ans à Environnement Canada où elle a mis sur pied et a dirigé un programme similaire. Il s'agit d'une demande officielle lorsque le supérieur réfère un employé pour cause d'absentéisme ou de détérioration des habitudes de travail. Le conseiller régional du programme discute d'abord de la situation avec l'employé pour essayer de cerner le problème et par la suite le dirige vers un médecin ou une agence communautaire compétente. "Les employés doivent vouloir s'aider, sinon le supérieur pourrait bien se voir obligé de prendre des mesures plus radicales."

De façon moins officielle, l'employé qui a besoin d'aide ou de conseils peut approcher lui-même le conseiller de sa région attitré au programme. Là encore, tout se déroule confidentiellement et l'employé est dirigé vers le médecin, le conseiller ou tout autre personne compétente.

Les conseillers du programme seront nommés d'ici peu. Cependant, si vous avez un problème urgent, vous pouvez communiquer avec le bureau du personnel de votre région. Vous pouvez aussi rejoindre Mme Laviolette à Ottawa en faisant le 995-3367. Elle se fera un plaisir de vous aider ou de vous diriger vers une personne compétente.

## Politique du SCC sur les voies de fait

Si vous êtes victime de voies de fait dans l'exercice de vos fonctions, le SCC continuera de vous verser, pendant votre période de convalescence, votre salaire jusqu'à concurrence de 2 ans si votre état le justifie. Si vous ne vous sentez plus la force de continuer de travailler dans un établissement, le comité d'orientation vous aidera à vous trouver autre chose au Service ou ailleurs. Il pourrait même vous aider à acquérir la formation nécessaire à un autre travail.

## Santé et sécurité au travail

Mme Laviolette est responsable de la santé et de la sécurité au travail, domaine où le SCC n'a pas un dossier enviable, fait-elle remarquer, car il revendique le troisième plus haut taux d'accidents de travail de toute la Fonction publique fédérale. Aussi, Mme Laviolette se propose-t-elle de changer la situation en faisant mieux comprendre aux employés les règlements en matière de sécurité. Elle veut aussi étudier ces accidents pour déterminer leur cause et leur fréquence.

Elle veut de plus que le personnel se sente responsable de la sécurité au travail. On peut éliminer les dangers physiques, si le personnel les identifie. On a tendance à considérer la sécurité comme peu importante jusqu'à ce qu'on soit personnellement victime d'un accident, dit-elle. On songe aussi à soumettre le personnel à des examens médicaux périodiques pour l'aider à rester en santé.

Si, d'autre part, vous avez été blessé au travail et que vous ne pouvez travailler pendant un certain temps, il faut faire parvenir un constat d'accident à la Commission des accidents de travail de votre province. Si la Commission accepte votre demande, vous toucherez votre plein traitement pendant toute la durée de votre convalescence. Le SCC peut vous accorder un congé maximal de 130 jours si votre demande est étayée par les services médicaux.

Lorsque tous les programmes d'aide aux employés et de santé et sécurité au travail seront bien en place, des séances d'information seront organisées dans toutes les régions pour en expliquer les avantages.

***Louise Laviolette** dirige le nouveau programme qui devrait être en opération dans un avenir plus ou moins rapproché.*

# Choses à faire ou à éviter pour une bonne surveillance

**Par Joe Rowan**

*La première chose à éviter pour une bonne surveillance: "Ne pas prétendre qu'une bonne surveillance dépend principalement des édifices." Le facteur numéro un pour s'assurer d'une bonne surveillance: "Compter sur de bons employés."*

*Il existe un proverbe voulant que "la surveillance vaille ce que vaut l'agent de correction le plus faible," ce qui signifie simplement que la chaîne de sécurité ne sera pas plus forte que son maillon le plus faible . . . l'agent qui ne respecte pas les règlements et qui essaie d'établir les siens.*

*On peut constater cela dans chaque établissement du pays d'où les détenus auraient pu s'évader, ce qu'ils n'ont pas fait vu la qualité du personnel qui s'avérait le facteur principal, non les briques et le mortier.*

*Voici des façons importantes par lesquelles le personnel affecte la surveillance et la sécurité. Prenez le temps de vous évaluer honnêtement.*

- Votre motivation. Pourquoi faites-vous cela? (Principalement pour les autres? Pour vous seulement? C'est un travail.)
- Votre attitude. (Est-elle positive? Négative? Les deux à la fois?)
- Votre philosophie. (Vous êtes ferme mais juste? "Enfermons-les et débarrassons-nous de la clé?" Ou un mélange des deux?)
- Votre loyauté. (Votre employeur d'abord? Vous d'abord? Un mélange des deux?)
- Votre honnêté. (Etes-vous vraiment honnête? Malhonnête? Parfois l'un, parfois l'autre?)
- Votre santé mentale. (Vous êtes sain? Avez-vous plus de problèmes que les détenus? Avez-vous certains problèmes?)
- Vos réactions face à l'autorité. (Vous respectez une autorité juste? Vous êtes réticent face à l'autorité et manifestez votre agressivité envers les détenus? Vous éprouvez certaines difficultés à cet égard?)
- Vous aimez les gens. ("J'aime travailler avec et être parmi les gens?" "C'est un travail et si quelque chose d'autre se présente, je l'accepterai?" Ou "Parfois oui, parfois non?")
- Votre sens de l'organisation. (Vous êtes bien organisé? Désorganisé? Un peu des deux?)
- Votre souplesse. ("Tout le monde fait des erreurs." "Vous êtes très rigide?" Ou "Ça dépend des mes humeurs.")
- Modèle — exemple. ("Je me sens très bien, je n'ai pas d'angoisse." "Certains détenus ne suivent pas mon exemple." Ou "Je ne voudrais pas qu'on imite certains de mes comportements.")

Les réponses positives et négatives parlent d'elles-mêmes. Comment vous en êtes-vous tiré? Changerez-vous? En êtes-vous capable?

Joe Rowan est directeur exécutif bénévole de l'*American Association of Correctional Officers*. Il a entrepris sa carrière en 1941 et depuis, il a aidé à former plusieurs agents de correction. Il est aussi spécialiste des régimes pénitentiaires.

(Tiré de *The Keepers' Voice*, octobre 1980.)

# Ça fait 10 ans que la C.-B. a une association de retraités

**Par Jack Stewart**

PACIFIQUE — Le compte à rebours de la retraite, c'est un jeu auquel nous nous livrons tous à un moment ou l'autre, histoire de vérifier le nombre d'années, de mois et de jours qu'il nous reste avant de tout balancer et de commencer sérieusement à nous occuper de loisirs, de voyages, des petits-enfants et des plaisirs de la vie.

Mais la retraite s'accompagne aussi d'une certaine impression de vide. On a de la difficulté à briser les liens de camaraderie qu'on a tissés avec ses collègue de travail.

C'est ce qui a poussé, voilà dix ans, des agents du pénitencier de la Colombie-Britannique à créer une Association pour les agents retraités. Aujourd'hui, l'organisme compte environ 132 membres actifs, associés ou sociaux.

Parce qu'ils avaient consacré une bonne partie de leur vie à travailler au légendaire pénitencier de la C.-B., les agents retraités ont décidé de s'intéresser à l'histoire de l'édifice le plus renommé de New Westminster. Depuis deux ans, les membres de cette Association, et spécialement **Jim Clawson**, ont mis beaucoup de soin à ce travail alors que diverses archives publiques leur fournissaient un tas de données historiques. Ils ont recueilli des renseignements supplémentaires auprès d'agents retraités dont la mémoire était pleine de souvenirs.

**Jim McCutcheon**

A titre d'exemple, l'histoire de ce patient de l'asile psychiatrique voisin qui avait escaladé la clôture en bois du pénitencier de la C.-B. et qui s'était caché pendant trois jours avant de la refranchir et recouvrer la liberté. Cet homme avait eu la présence d'esprit d'amener une échelle pour pénétrer dans l'enceinte de l'établissement, moyen qu'il utilisa pour en sortir. Lorsque les détenus ont appris cette évasion, l'un deux aurait dit: "Lesquels sont fous? Eux ou nous?"

Les agents retraités ne passent pas leurs réunions à ressasser le passé. Ils s'intéressent à ce qui se passe aujourd'hui dans le milieu correctionnel. Il leur arrive d'écrire aux députés et aux responsables des services correctionnels pour les conseiller sur les erreurs qu'ils estiment que nous commettons, "comme les visites conjugales."

**Jim McCutcheon**, dont le père avait travaillé au pénitencier de la C.-B. et dont le fils est maintenant agent d'unités résidentielles à l'établissement Ferndale, a débuté au pénitencier de la C.-B. en 1920. Il espère que d'autres suivront l'exemple et fonderont des chapitres ici et là.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Killeany Place, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**

## La Coupe du défi 1981

# Huit recommandations qui devraient mettre le Service sur le chemin de la victoire

OTTAWA — Si les huit recommandations nées de la rencontre de tir de 1980 peuvent y être pour quelque chose, les tireurs d'élite du SCC ont de bonnes chances, cette année, de vaincre la GRC et de reprendre possession de la Coupe du Solliciteur général. La GRC s'en est emparé l'été dernier et en 1979, c'est le Service qui avait triomphé.

Ces huit recommandations assureront aux tireurs du Service le même temps de pratique et le même nombre de munitions qu'à ceux de la GRC. On a aussi ajouté des trophées dont celui du tir à la carabine. Les cinq instructeurs régionaux assisteront aux compétitions pour fournir conseils et aide au besoin.

La date de la Troisième rencontre annuelle a été fixée. Les épreuves se dérouleront du 21 au 26 juin au Collège de la GRC, à Regina.

Toutes les recommandations qui ont été établies par le coordonnateur national **Reg Shier** et son Comité, après consultation avec les gagnants nationaux du SCC, ont reçu l'aval des divers paliers. Elles feront bientôt partie des instructions divisionnaires et seront l'objet d'une directive du commissaire, a déclaré M. Shier, directeur adjoint de la formation en sécurité au Collège du personnel de Kingston.

Reg Shier

### Nouveaux règlements

■ ***C'est l'équipe de tir de l'an dernier, composée de Wayne Langille (Atlantique), Luc Beauregard (Québec) et Wayne Campbell (Ontario), qui représentera de nouveau le SCC lors de la rencontre nationale de cette année.*** Cela pour permettre à l'équipe du Service d'avoir suffisamment de temps pour s'entraîner avant la rencontre de juin, a déclaré M. Shier. Les tireurs de la GRC participent à des compétitions divisionnaires longtemps avant la rencontre nationale, ce qui laisse un long temps de préparation aux vainqueurs. Les tireurs du SCC auront maintenant le même temps pour s'entraîner. "Auparavant, la sélection de l'équipe du Service ne se faisait que quelques heures avant la rencontre pour l'obtention de la Coupe, ce qui m'apparaît injuste," a-t-il ajouté.

"L'équipe de l'an dernier du SCC participera, bien entendu, à notre rencontre nationale de tir. Même si nos représentants obtiennent des marques inférieures à celles de leurs collègues, ils nous représenteront quand même à la rencontre contre la GRC. Toutefois, ceux qui obtiendront une marque plus élevée lors de notre compétition nationale, feront partie de l'équipe qui nous représentera en 1982. La sélection de nos représentants se fera donc 12 mois à l'avance, leur assurant ainsi une longue période d'entraînement."

■ ***Les compétiteurs, accompagnés de leur instructeur régional, arriveront sur place deux ou trois jours à l'avance.***

"Les tireurs sont soumis à beaucoup de pression avant la rencontre et le fait de se retrouver dans un endroit étranger ne fait qu'ajouter à cet état. Ils auront maintenant un peu de temps pour s'installer et s'acclimater au champ de tir. C'est d'ailleurs pour cette même raison que les tireurs de la GRC arriveront aussi quelques jours à l'avance, a ajouté M. Shier.

■ ***Lors de la rencontre nationale, on appliquera les règlements de tir de combat de la "National Rifle Association (NRA).*** "Ces règlements ont été adoptés par la GRC pour régir toutes ses activités de tir. Au cours de la dernière rencontre pour la Coupe du Solliciteur général, les tireurs du SCC ont dû se soumettre à des règlements auxquels ils n'étaient pas habitués car nos règlements et ceux de la NRA diffèrent. Notre équipe souffrait donc dès le départ d'un handicap injuste," a souligné M. Shier.

■ ***On remettra trois trophées supplémentaires à notre équipe qui participera à la rencontre contre la GRC.*** Il y aura donc dorénavant des trophées pour la marque cumulative lors de la lutte pour l'obtention de la Coupe et pour les trois places que prendront nos trois représentants.

■ ***On étudiera la possibilité de tenir des épreuves de tir à la carabine entre les deux Services, épreuves qui seraient couronnées par la remise de trophées.***

■ ***Les directeurs qui assisteront à la conférence nationale du SCC cet automne (septembre 1981) auront l'occasion de s'essayer au tir au revolver et à la carabine,*** histoire de se familiariser avec cet art; ce qui devrait les sensibiliser à l'esprit de compétition qui existe chez leurs employés, a ajouté M. Shier.

■ ***La compétition nationale de tir de 1981 et la Coupe du Solliciteur général se tiendront encore une fois au Collège de la GRC,*** "parce que cet endroit est plus économique pour le SCC," nous a dit M. Shier.

■ ***Tous les participants à la Coupe du Solliciteur général se verront offrir 500 balles pour s'entraîner, soit le même nombre que les tireurs de la GRC.***

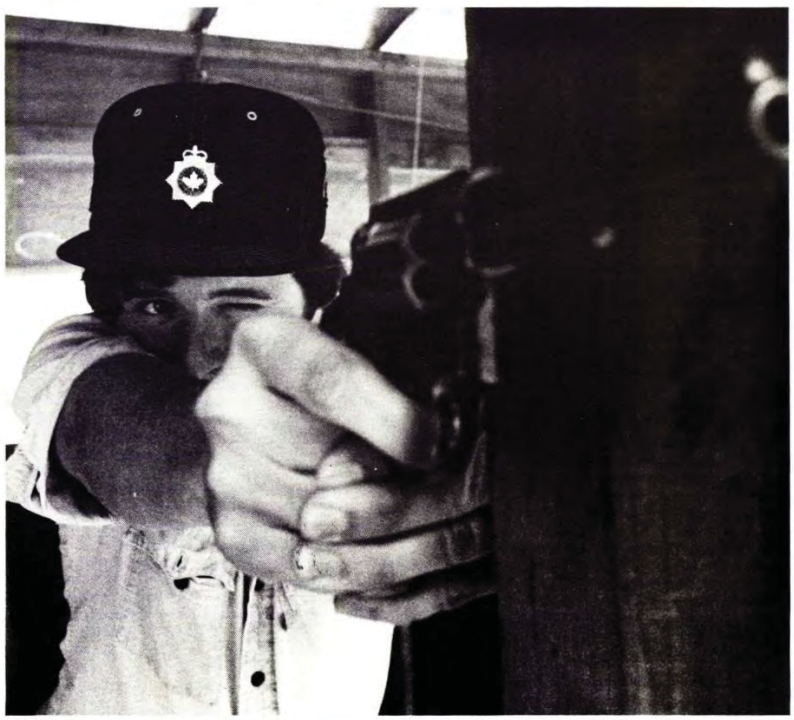

### L'équipe de 1981:

Le coordonnateur national, **R.J. Shier**, directeur adjoint de la formation de la sécurité au Collège du personnel (Ontario); le coordonnateur et entraîneur de l'Atlantique, **Keith McLeod**, établissement Springhill; celui de l'Ontario, **Jack Wagar**, instructeur d'armes au Collège du personnel; celui du Pacifique, **D.R. Munro**, administrateur régional du Pacifique; celui du Québec, **Dominic Calameo**, instructeur en armes au Collège du personnel.

***Luc Beauregard, Wayne Campbell** et **Wayne Langille** fermeront l'équipe du Service qui affrontera la GRC lors de la prochaine rencontre pour l'obtention de la Coupe du Solliciteur général. Ceci en vertu des nouveaux règlements que vient d'adopter le SCC.*

# Il pilote son propre Cessna 150

**Par Dan Weir**

PRAIRIES — Lorsque **Ross Baglole**, CX-7 à l'établissement Drumheller, en Alberta, "plane", c'est dans son propre avion, un Cessna 150. Aux beaux jours, on peut l'entendre survoler les plaines, les montagnes et les vallées du Sud de l'Alberta.

Ross est entré au Service en 1960 comme gardien au pénitencier de la Colombie-Britannique et a progressivement atteint le niveau de CX-4. En 1967, il est allé au nouvel établissement de Drumheller et a volontairement accepté d'être régrogradé au niveau de CX-3. Mais vous ne pouvez pas empêcher un bon travailleur de gravir les échelons et Ross fut promu en 1968 CX-5 à Drumheller et en 1978, CX-7.

Au fil des ans, sa contribution a été remarquable, surtout en ce qui a trait à son attitude et à sa motivation. Ce n'est pas le genre à jouer les vedettes ou à se prendre pour un autre. Il ne court pas après la célébrité. C'est plutôt un gars simple, un travailleur consciencieux et digne de confiance qui connaît bien son travail et qui donne à son employeur davantage que ce à quoi il est tenu. C'est son bon sens et son leadership serein qui lui ont valu le respect du personnel et des détenus.

Originaire de Carnduff (Saskatchewan) où il a fait ses études, Ross s'est joint à l'Aviation royale canadienne en 1943 alors qu'il n'avait que 19 ans et a servi comme artilleur de l'air dans un "Groupe spécial" au pays et en Angleterre. Il a quitté l'Aviation royale canadienne en 1945 et au cours des 15 années

suivantes, il a tantôt travaillé dans des garages, des fermes, des scieries, etc., dans l'Ouest canadien.

Ross et son épouse **Rita** ont deux enfants.

***Dan Weir** est directeur de l'établissement Drumheller.*

### Bientôt la retraite?

*Et vous désirez demeurer aux faits de ce qui se passe au SCC? Faites-le nous savoir et nous vous inscrirons sur la liste d'envoi d'Entre Nous. La livraison du journal est gratuite pour tout le monde.*

# Les CX féminins du Service s'en tirent bien

OTTAWA — Les agents de correction et d'unités résidentielles du Service ne sont plus exclusivement des hommes. En effet, en 1977, neuf femmes faisaient leur entrée comme agents de correction au centre psychiatrique régional de Saskatoon. Aujourd'hui, elles sont 46 à faire partie du Service comme agents de correction ou agents d'unités résidentielles dans les établissements à sécurité moyenne et maximale du pays.

Après quelques difficultés d'ajustement, elles ont fait tellement bonne figure que le Comité supérieur de gestion a décidé d'élargir l'effectif féminin. Maintenant, l'on songe sérieusement à les employer dans plus d'établissements à sécurité maximale, de dire **Corrinne Peppley**, du programme des CX féminins et agent à Egalité d'accès à l'emploi, à l'administration centrale.

Ce fut un défi d'intégrer les femmes au groupe CX, une situation qui se renouvelle chaque fois qu'elles font leur entrée dans un milieu depuis toujours réservé aux hommes. A mesure que le programme se déroulait, les réactions initiales de crainte de la part des collègues masculins se sont estompées. Et maintenant, elles sont mieux acceptées et plus crédibles dans leur rôle d'agent de correction.

**Entre Nous** a alors demandé à Mme Peppley pourquoi les femmes étaient intéressées à travailler comme gardiennes de prisons. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à entrer dans les secteurs d'emploi non traditionnels et elles aiment les défis qu'apportent ces nouvelles expériences. De plus, les salaires, les bénéfices marginaux et la sécurité d'emploi sont suffisamment intéressants pour drainer celles dont la formation et l'expérience de travail auraient orienté leurs pas vers le travail de bureau. Il arrive aussi qu'il n'y ait pas suffisamment d'emplois pour les femmes dans les régions rurales, là où se trouvent plusieurs établissements pénitentiaires.

Comment ont-elles réagi à leur formation préliminaire? Elles reçoivent la même formation en autodéfense et aux armes que les recrues masculines. La plupart admettent qu'au début, elles ont trouvé difficile l'aspect physique. Mais grâce au conditionnement quotidien qui a duré 3 mois, la majorité s'est classée lors des épreuves finales, en conformité des normes de force physique selon le sexe et l'âge établies par le ministère de la Santé et du Bien-être.

Les agents féminins veulent être considérés comme des collègues professionnels à l'emploi du SCC, au même titre que tout autre employé.

*Qu'on soit de sexe féminin ou masculin, la formation est la même pour tous. Photo — **Eila Loughlin***

**On les retrouve à:**

| | |
|---|---|
| Québec: | Centre fédéral de formation, Laval:<br>2 CX-COF, 3 CX-AUR |
| Ontario: | Collège du personnel, 7 CX-COF<br>Joyceville, 5 CX-COF<br>Collins Bay, 3 CX-COF |
| Prairies: | Collège du personnel, 2 CX-AUR, 3 CX-COF<br>Centre psychiatrique régional, 3 CX-COF |
| Pacifique: | Mission, 6 CX-COF, 8 CX-AUR<br>Matsqui, 1 CX-AUR<br>Mountain, 2 CX-COF<br>William Head, 1 CX-COF |

*Photo — **E. Gustaffson***

# Ce que les CX pensent du Service

## Des salaires plus élevés et un meilleur moral, mais aussi le besoin de rehausser le prestige de l'emploi

**OTTAWA — En 1973, le *Dr Terence Willett*, professeur de sociologie à l'Université Queen's de Kingston (Ontario), a mené une étude sur les effets du travail dans les pénitenciers chez les agents de correction et leurs familles. Aujourd'hui, cinq ans plus tard, le Dr Willett vient de terminer une étude pour déterminer s'il y a eu des changements depuis.**

***Art Trono*, directeur général régional de l'Ontario, a préparé un bref aperçu de ce rapport pour *Entre Nous*.**

### Signes de progrès

- Le personnel a nettement amélioré sa façon de voir la validité et les avantages des programmes de formation initiale et continue.
- Depuis 1973, le groupe CX a vu son traitement augmenter de 194%.
- Le personnel et le Service sont davantage respectés qu'ils ne l'étaient par les CX.
- La création d'équipes d'intervention en cas d'urgence a beaucoup amélioré le moral des CX qui y voient une activité hautement désirable et valorisante.
- On considère le système de promotion plus équitable qu'en 1973.
- Le rôle de l'agent d'unité résidentielle est encore perçu assez positivement de par ses liens avec le travail de gestion de cas.
- La plus grande accessibilité du directeur et des directeurs adjoints aux détenus a peut être réduit l'autorité des CX, mais a sans doute diminué les frictions entre eux et les détenus.

### Des problèmes subsistent

- Il semble encore exister un manque général de fierté envers les fonctions reliées à la sécurité, sauf dans le cas de l'entraînement des escouades d'urgence.
- Les CX trouvent que le SCC surveille de très près les faiblesses du personnel qu'il ne tarde pas à souligner, mais qu'il néglige de mentionner les points forts afin de les encourager.
- C'est la disponibilité à faire du surtemps qui détermine les promotions des CX des paliers inférieurs.
- Le groupe des CX entrevoit son rôle de façon beaucoup plus compartimentée qu'en 1973 et ne se voit pas comme faisant partie d'un grand système.

### Quelques surprises!

- En général, le personnel ne croit pas que la présence de détenus purgeant de très longues peines accentue beaucoup le danger au travail.
- On ne semble pas avoir une très haute estime du syndicat. Le personnel ne semble pas impressionné par l'influence du syndicat sauf son habileté à négocier les griefs et les conventions collectives.

# Elle s'est retroussé les manches et a réussi

**Par Dennis Curtis**

***Marlene Hunt** est CX-6 à la Prison des femmes. Elle a 46 ans et agit parfois comme CX-8 intérimaire.*

*Marlene a débuté comme CX-2 il y a quatorze ans et demi au salaire annuel de 4 800$. Cela n'a rien de remarquable en soi. Toutefois, à ce moment-là, Marlene venait de divorcer et se retrouvait parent unique de 6 enfants âgés entre 6 et 13 ans. Imaginez que vous êtes soutien de famille et que vous gagnez moins de 100$ par semaine, que vous travaillez sur trois quarts et que vous éduquez six garçons! Elle a apparemment trouvé la bonne formule pour mener de front son travail de mère et sa carrière, puisqu'elle est maintenant agent principal et que ses garçons qui ont entre 20 et 27 ans se débrouillent fort bien dans la vie. Marlene est très fière de sa famille et l'inverse va de soi. Les garçons ne vivent plus à la maison, mais c'est une famille très unie. Ils se réunissent souvent pour un dîner en famille ou faire du ski de randonnée quand ce n'est pas une courte visite pour dire bonjour.*

*Comme la plupart des agents de correction, elle est parfois troublée par la perception qu'a le public d'elle et de ses collègues qui veut que les agents de correction soient des gens différents. Mais, en réalité, sauf pour l'uniforme, les agents sont comme tout le monde avec leur personnalité distincte, leurs passe-temps, leurs goûts et leur vie privée.*

*Néanmoins, c'est un travail particulier et Marlene ne tarde pas à signaler à ceux qui songent à travailler dans le milieu correctionnel que les possibilités sont pratiquement illimitées s'ils sont disposés à y mettre des efforts. Elle songe à suivre des cours au collège communautaire, car il lui reste encore 19 ans avant de prendre sa retraite. Elle pourrait donc aller loin!*

*Dans ses moments libres, Marlene aime bien faire la cuisine et recevoir des gens; elle adore lire, elle joue au tennis l'été et fait du ski l'hiver.*

*C'est une femme très active qui fait un excellent travail et qui en est fière!*

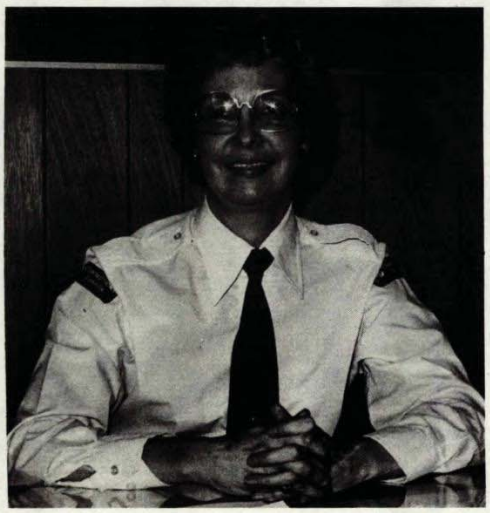

# Le "screw" de Dorchester qui devint un ambassadeur de bonne entente

ATLANTIQUE — "La plupart de nous, Américains, qui avons eu des contacts avec nos voisins du Nord, savons fort bien qu'ils savent produire de grands athlètes. Et **Bob Edgett**, de Dorchester (Nouveau-Brunswick), est sans contredit le meilleur de ceux-là," écrivait **Jerry Fitch** dans le numéro de décembre 1980 de *Boxing Illustrated*.

Bob Edgett, CX-6 à l'établissement à sécurité maximale Dorchester, a reçu bien des qualificatifs au cours des 30 dernières années, et à peu près tous positifs. Les journaux du pays affirment qu'il est l'homme "que tout le monde aime," au sud de la frontière, c'est l'ambassadeur de bonne entente du Canada, et à Dorchester, le personnel répond fièrement connaître Bob lorsqu'on lui pose la question.

Bob se passionne pour la boxe depuis toujours. Il avait 16 ans à son premier combat et n'a jamais regardé en arrière "bien que j'étais gelé et que les gens ont dit que je paraissais mal." Ce qui a eu l'heur de le fouetter. Il était encore gelé à son deuxième combat qu'il perdit aussi. Puis les choses se sont mises à mieux aller. Il remporta les dix combats suivants et décida alors de passer sa vie dans la boxe.

En 1948, à l'âge de 18 ans, Bob mit deux adversaires hors de combat en deux rondes chaque fois pour remporter le championnat du Centre de l'Ontario dans la catégorie des 175 lbs.

Il a alors déménagé à Montréal où il travailla comme portier de boîte de nuit et en profita pour s'entraîner avec divers professionnels.

En 1949, Bob enleva le championnat de la ville de Montréal à **Stan Best**. Il entra dans la marine royale canadienne et en 1949 et 1950, il remporta le championnat des Maritimes dans la catégorie des mi-lourds.

En 1952, le destin se mit de la partie: il fut victime d'un accident de construction et perdit un rein. On lui apprit alors qu'il ne pourrait plus jamais faire de la boxe de compétition. "C'était la fin de mes rêves. La boxe, c'était ma religion," dit-il. Il avait 22 ans. Il reprit le chemin du Nouveau-Brunswick "pleurant sur son sort."

***Bob Edgett** en compagnie de **Jersey Joe Walcott** qui fut champion du monde des poids lourds et qui perdit son titre aux mains de **Rocky Marciano**. M. Walcott est maintenant âgé de 68 ans.*

C'est ce qui pouvait lui arriver de mieux car c'est là qu'il a rencontré sa femme, qu'il a organisé son club de garçons et qu'il s'est mis à faire toutes ces choses qu'il adore aujourd'hui. Il entreprenait ainsi une nouvelle aventure avec les jeunes et la boxe amateur. Avec ses jeunes pugilistes, il est allé à Halifax, au Cap Breton (N.-E.), et dans d'autres endroits du Nord-est des Etats-Unis défrayant souvent les dépenses de sa poche.

Lors d'un programme de boxe, en 1953, Bob invita le champion **Yvon Durelle** à venir faire une démonstration de boxe. Ils ont littéralement soulevé la foule et ce fut le début d'une longue association entre les deux boxeurs, même que Bob devint partenaire d'entraînement d'Yvon Durelle pour plusieurs combats importants.

Les protégés de Bob ont continué de voyager et au milieu des années 50, plusieurs d'entre eux ont remporté des championnats. Mais Bob avait toujours la piqûre du ring et il lui est arrivé de se battre lors de combats préliminaires. Il donnait aux spectateurs ce qu'il avait l'habitude de leur offrir: beaucoup de victoires et un effort jamais démenti.

Il a remporté le championnat des poids lourds en 1954 à St-John et en 1956 à Halifax. Mais le destin allait frapper une deuxième fois et mettre vraiment fin à sa carrière de boxeur amateur: il fallait lui enlever un cartillage du genou. Il était alors âgé de 32 ans.

Tout n'était pas perdu. Au cours des trois décennies suivantes, il allait concentrer ses efforts sur ses protégés, sur leurs nombreux déplacements et sur leurs championnats. "Au cours de mes voyages, j'ai rencontré 14 champions et anciens champions du monde. J'ai tout de même réussi à produire neuf champions canadiens, cinq champions de la Nouvelle-Angleterre et des douzaines de champions du Nouveau-Brunswick et des Maritimes.

Il ne songe nullement à prendre sa retraite. Au contraire, il a entrepris l'année 1981 en lion en se rendant avec ses protégés deux fois aux Etats-Unis et une fois à Toronto. "Nous avons recueilli les 1 633$ nécessaires pour l'avion en ramassant des bouteilles vides, en faisant des tirages, en vendant des livres de poche d'occasion, etc., c'est-à-dire comme nous avons toujours agi dans le passé pour assurer le fonctionnement du centre qui n'est pas subventionné par les deniers publics."

En mars 1980, il est devenu le premier agent de correction à se mériter la décoration "Vraie Vie" qu'il a reçue à Ottawa.

D'ailleurs Bob est aussi populaire à Dorchester qu'il l'est auprès de ses gars. Un détenu écrivait entre autres: "Bob a travaillé ici pendant assez longtemps. Ce n'était pas seulement un autre gardien en uniforme. Nous l'apprécions beaucoup. Il avait toujours le temps de piquer une jasette et de sourire. C'est beaucoup pour nous."

Bob dit parfois: "Ça serait intéressant de savoir le nombre de jeunes délinquants pleins de vie qui se sont éloignés du crime en faisant partie de mon club."

J'allais oublier. Bob Edgett a aussi quatre enfants.

***Bob Edgett** est toujours entouré de plusieurs jeunes au Centre qu'il opère.*

## MERCI

*A tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont rendu possible la parution de cette édition spéciale sur les agents de correction. Des remerciements spéciaux s'adressent aux photographes qui ont fait un travail combien essentiel: **Michel Assad**, Centre régional de réception, Ste-Anne-des-Plaines, **Erik Gustafsson**, direction des communications, administration centrale, **Eila Loughlin**, communications, administration régionale du Pacifique, **Barrie Wright**, Centre régional de réception, Kingston, et **Jack Stewart**, communications, administration régionale du Pacifique.*

# Le cornemuseur de Warkworth

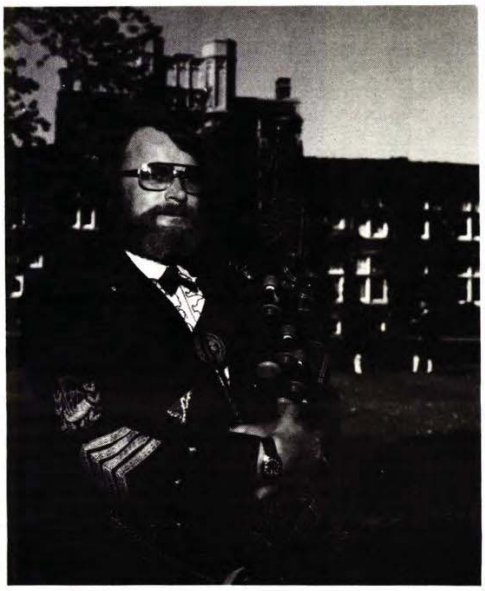

**Par T.J. Robinson**

*ONTARIO — "La musique prend une grande place dans ma vie," de dire **Murray Martin**, CX-3 à l'établissement à sécurité moyenne Warkworth. "Rien ne peut vraiment expliquer ce que l'on ressent lorsque l'on défile dans la rue, jouant* Scotland the Brave *au grand plaisir de la foule qui a les yeux rivés sur nous. Quel sentiment de fierté!"*

*Murray est le cornemuseur major d'un des corps musicaux les plus actifs de la région: la fanfare des anciens combattants des armées de la mer et de l'air (Unité 201 de Belleville).*

*"Rien n'émet un son aussi émouvant que la cornemuse, ajoute Murray, mais il faut en être mordu! C'est un instrument capricieux qui semble avoir son âme propre. Une fois qu'on a appris à jouer et à aimer la cornemuse, on ne peut plus s'en passer."*

*Diriger un groupe de cornemuseurs exige environ deux heures de travail par jour, sans compter qu'il faut passer la plupart des congés à défiler. Mais cela en vaut la peine, car on travaille alors avec des gens qui partagent la même folie, qu'ils soient tambour de 12 ans ou cornemuseur de 67 ans.*

*Au fil des ans, Murray est devenu le cornemuseur officieux de Belleville puisqu'il accompagne de son instrument la plupart des dignitaires et des représentants du Gouvernement qui s'arrêtent dans la place. En 1979, il a escorté le Gouverneur général **Jules Léger**, le Lieutenant-gouverneur **Pauline McGibbon** et le Premier ministre **Bill Davis**.*

*La fanfare de Belleville, qui participe davantage aux parades qu'aux concours, compte 20 musiciens. En 1979, la fanfare a participé à 17 parades et à cinq concerts. Elle a gagné trois premiers prix, deux deuxièmes, et a mérité des distinctions de la ville de Belleville et de l'Association des anciens combattants de l'Etat de New-York. Au cours de la même année, elle a aussi joué au cours de quelque 72 banquets et funérailles. Elle participe de plus chaque année à l'exposition nationale de Toronto ainsi qu'à diverses parades aux Etats-Unis.*

*Lorsqu'il ne joue pas de la cornemuse, Murray Martin fait le défilé de la sécurité à Warkworth. Il est entré au SCC au milieu des années 60 au pénitencier de Kingston, d'où il a été muté à Warkworth quelques années plus tard. Il a travaillé dans les unités résidentielles pendant un an, mais il est retourné à la sécurité qu'il dit préférer.*

# Qu'est-ce qu'une fille comme toi fait dans un endroit pareil?

**Par Eila Loughlin**

PACIFIQUE — Il était inévitable que quelqu'un pose cette question le jour où **Rena Hanneson** se présenta pour la première fois au travail à l'établissement Mission, à l'été de 1979. C'était une nouveauté. Imaginez. Un agent de correction féminin!

Rena Hanneson formait avec neuf semblables le premier groupe d'agents féminins à faire son entrée dans un établissement à sécurité intermédiaire au Canada; ce qui mettait fin à une tradition qu'il aurait été inimaginable de bousculer voilà dix ans.

Ce groupe de femmes faisait partie d'un projet-témoin de douze mois du SCC qui avait reçu l'appui de la Commission des droits de la personne du gouvernement fédéral pour permettre l'accès graduel des femmes à un domaine jusque là exclusivement réservé aux hommes.

Aujourd'hui, il n'y a plus personne qui sourcille lorsque les femmes se présentent au travail (6 femmes du groupe originel travaillent toujours) pour accomplir leurs tâches avec leurs collègues masculins. Elles font la patrouille motorisée, sont aux divers postes de sécurité, font le guet dans les tours et servent d'escortes. La seule tâche qu'elles ne remplissent pas concerne la fouille à nu. Il peut arriver cependant qu'une situation extraordinaire les amène à faire ce travail si un agent masculin n'est pas disponible.

Il s'agissait pour elles de réussir puisque l'arrivée de femmes en ce domaine avait éveillé quelques craintes à Mission, comme ça se passe habituellement lorsqu'on introduit quelque chose de nouveau.

"Au début, les détenus étaient un peu méfiants à notre égard et quelques collègues masculins n'aimaient pas tellement nous voir là, dit Rena Hanneson, mais tout le monde semble beaucoup plus décontracté maintenant."

"C'est la même situation pour tout le monde: il faut prouver qu'on est quelqu'un sur qui on peut compter."

Jusqu'à maintenant, l'expérience s'est avérée positive pour Rena Hanneson même si elle ne recommanderait pas à toutes les femmes de faire une carrière comme agent de correction. "Tout comme ce n'est pas n'importe qui qui peut être infirmière ou enseignante."

Elle voulait un travail qui lui permettrait de travailler à l'extérieur et à l'intérieur et qui lui rapporterait un bon salaire.

D'autres peuvent embrasser cette carrière pour les défis qu'elle représente, mais pour certaines comme Rena Hanneson qui travaillait auparavant comme détective dans un magasin, ce fut la suite logique d'une carrière entreprise dans un domaine qui a un lien avec le domaine correctionnel.

"Mais il faut vraiment aimer ça," soutient Rena Hanneson.

Il y a de plus en plus de femmes qui sont intéressées à faire carrière comme agent de correction.

***Rena Hanneson** fit partie du premier groupe d'agents de correction féminins à faire leur entrée dans un établissement pour détenus masculins. Elle commença sa carrière à Mission en 1978. "Il faut prouver qu'on est quelqu'un sur qui on peut compter", affirme-t-elle.*

# "C'est maintenant à mon tour . . ."

**Par Doug Anderson**

C'était il y a plus de 20 ans. J'étais deuxième homme dans la cour au pénitencier de Kingston. Je travaillais de nuit. J'étais assis et j'écoutais le gardien de niveau 2 (CX-4) avec qui je travaillais me faire le nomenclature de toutes les lacunes du Service pour conclure que c'était bien mieux dans le "bon vieux temps."

J'avais entendu maintes fois cette ritournelle au début des années 50 de la bouche, cette fois, des militaires qui avaient fait la guerre.

Je prenais avec un grain de sel ces propos souvent divertissants. Je croyais que les griefs étaient dûs à un manque de motivation ou au conservatisme, ce qui les empêchait de réaliser que les valeurs de la société changent et que nous devons faire de même.

Mais aujourd'hui, alors que j'approche de la retraite (moins de 9 ans à faire), je sens grandir en moi cette nostalgie du "bon vieux temps" et j'ai tendance à critiquer le cours actuel des choses.

Aussi, j'aimerais aujourd'hui aborder les raisons qui amènent le vieux routier que je suis à ressasser ce bon vieux temps. Peut-être y a-t-il encore quelque vérité dans mes propos qui pourrait encore servir . . .

On reproche fréquemment au Service d'instaurer de nouvelles politiques sans tenir compte du personnel organique qui doit vivre avec elles et les mettre en oeuvre. Il n'est donc pas rare d'entendre dire "Ottawa vient encore de nous embarquer" et "J'ai toujours fait telle chose de telle façon et maintenant ce n'est plus correct."

A vrai dire, bien peu de gens résistent aux changements quand les motifs sont connus. Ceci peut se faire par le biais de séances de formation du personnel ou de notes de service générales. Je suis certain que les cadres supérieurs ne méprisent pas leurs employés au point qu'ils ne croient pas nécessaire d'en tenir compte. Cependant, c'est souvent l'impression que nous avons dans les régions.

L'un des moyens d'aider les employés à sortir de l'ornière serait de leur donner la possibilité de passer quelques mois dans un autre établissement. Il serait peut-être bon, à peu près tous les 5 ans, de donner la possibilité aux employés d'aller constater par eux-mêmes ce qui se passe dans les autres établissements. Une idée qui a bien marché dans un établissement peut possiblement connaître les mêmes résultats ailleurs. Ce qui permettrait aussi une plus grande similitude entre les divers établissements.

Cette expérience a été menée sur une petite échelle (classification et libération conditionnelle, et échange restreint de CX). Cependant, si cette possibilité était offerte à tous les membres du personnel, je suis certain qu'elle donnerait de bons résultats. En effet, un changement de milieu peut s'avérer très stimulant.

Quant au moral du personnel qui laisse à désirer, ce n'est certes pas unique au Service même si on semble bien peu s'en préoccuper. Il fut un temps où tous les employés portaient l'uniforme, ce qui avait pour résultat de créer un lien parmi le personnel. Les instructeurs et le personnel de bureau travaillaient côte à côte et il était tout à fait normal que les instructeurs assurent au besoin la relève et effectuent le dénombrement au cours de la journée. L'abandon de l'uniforme pour le personnel autre que celui de garde a aussi sonné le glas de ce sentiment d'appartenance qui nous liait.

Les activités sociales pour le personnel se sont aussi détérioré et les soirées dansantes, les piqueniques, les équipes de balle et de hockey, les tournois de golf de jadis sont aujourd'hui quasi inexistants. Chaque groupe tend à ne plus se mêler aux autres. On nous a divisés en une série de petits sous-groupes auto-suffisants, souvent méfiants ou hostiles à l'égard des autres.

Ce problème n'est pas apparu du jour au lendemain et on ne peut certes pas s'attendre à ce qu'il soit réglé instantanément, mais on peut quand même essayer d'y remédier. Beaucoup d'entreprises ont, avec l'appui de l'administration, un comité récréatif pour favoriser les loisirs de leurs employés. Nul doute qu'une organisation aussi importante que le Service devrait se préoccuper davantage de son personnel. A vrai dire, même un humble investissement pourrait rapporter de grandes dividendes si ce n'est qu'en rendant le personnel plus heureux et plus productif.

Et maintenant que j'ai commencé, je deviens intarissable. Mais laissez-moi vous dire comment ça se passait dans le temps . . . Quand j'ai commencé à travailler ici, dans les années 50, les choses n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, Je me souviens de . . .

***Doug Anderson** est préposé aux activités d'artisanat et de préparation à la vie active au Centre régional de réception de Kingston.*

# Les retraités de l'Ontario auront leur association

ONTARIO — "J'ai récemment pris ma retraite et j'ai constaté qu'il n'existait aucun organisme pour les agents du Service correctionnel à la retraite," a dit le **Dr Roy Brown**, ancien directeur médical du Centre psychiatrique régional de Kingston.

"J'ai précédemment passé 28 ans à la Défense nationale où il existe une telle association pour les officiers à la retraite et lorsque j'ai constaté que le SCC n'avait aucune association du genre, j'ai décidé d'en créer une."

"Les réactions du personnel et de l'administration centrale m'ont ravi. Le commissaire **Yeomans** s'est montré des plus enthousiaste et m'a suggéré de me rendre un peu partout au Canada pour aider les autres agents retraités à mettre sur pied des associations régionales. Toutefois, bien que j'espère pouvoir le faire, je veux d'abord mettre en branle notre nouvelle association ontarienne."

L'Association des agents retraités de l'Ontario a tenu sa deuxième réunion et compte maintenant 52 membres cotisants, nous a déclaré le Dr Brown. Cette Association ne s'adresse pas seulement aux agents de correction, mais à tout le personnel retraité du Service correctionnel, sans distinction de sexe.

Que prévoit-on faire? Le Dr Brown a mentionné que le plus grand besoin semble être d'aider les agents retraités à se tirer d'affaires. "Nous projetons donc de visiter les malades, d'exercer des pressions auprès du Gouvernement pour faire indexer les pensions, de visiter les veuves ou les retraités pour voir comment nous pouvons leur venir en aide. Beaucoup de veuves semblent ne pas être au courant des bénéfices auxquels elles ont droit. Nous prévoyons aussi organiser des activités sociales, un banquet annuel, des parties de golf et possiblement mener des recherches en histoire."

Il a indiqué que le plus gros problème auquel ils font face est d'établir les listes d'agents retraités. "Il nous est parfois arrivé de tenter de localiser quelqu'un qui était déjà décédé. A notre première réunion, les membres du comité directeur se sont tous portés volontaires pour trouver cinq autres agents à la retraite."

La Colombie-Britannique a déjà depuis quelques années une Association pour les agents retraités (voir p. 8). Toutefois, selon nos informations, il s'agirait de la seule région à pouvoir compter sur un tel organisme. Nous espérons bien être mis au courant si vous prévoyez en fonder une dans votre région.

# Nous aimons notre profession

• Suite de la page 3

Un autre dira "certes il ne faut pas prendre les symboles pour autre chose que ce qu'ils sont. Il reste que ça aide à la valorisation des personnes et surtout que notre interlocuteur de l'extérieur sait à qui il a affaire au premier coup d'oeil. Ça évite surtout des situations loufoques où on a l'impression d'être doublement ridiculisés". A preuve, cette anecdote que m'a racontée un CX-4 qui était dernièrement dans un hôpital pour accompagner un détenu. "Une femme m'a pris pour un agent de sécurité de l'hôpital et m'a demandé de lui indiquer les toilettes."

Ce problème d'identification des grades n'existe pas seulement à l'extérieur du Service mais aussi dans les établissements où l'on ne travaille pas. "Ce n'est pas parce que je suis connu comme CX-4 ou CX-6 à l'établissement où je travaille qu'il en va automatiquement de même dans les autres établissements." Ils m'ont d'ailleurs raconté des incidents plus ou moins désagréables à ce sujet.

## Perspectives de carrière

Qu'en est-il des perspectives de carrière? Ils les sentent fort limitées. "Quand tu fais partie de la sécurité, tu as bien des chances de passer ta vie dans la sécurité et les promotions ne sont pas légion." Il leur est extrêment difficile de faire autre chose dans le Service, davantage dans d'autres ministères. Ils ont parfois l'impression d'être condamnés à une étiquette que ne les abandonnera qu'au moment de leur retraite.

## Celui qui meurt en devoir

Ce qu'ils acceptent difficilement aussi, c'est le sort réservé à la famille de celui qui est tué au travail. Ils ne comprennent pas pourquoi celui-ci ne jouit pas automatiquement d'une pension à vie pour sa famille immédiate. "Si on calcule le nombre d'employés qui se sont fait tuer en devoir au cours des cinquante dernières années, le nombre est vraiment peu élevé. La société devrait comprendre qu'on fait un travail essentiel. Ça ne devrait pas être à nous d'assurer la sécurité financière des proches de ceux qui meurent ainsi, même si l'employé se fait tuer à son premier jour de travail. Il faut présentement avoir complété un minimum de 5 ans de service pour avoir droit à la pension, ce qui nous apparaît anormal en 1981."

Faiblesse dans la transmission de la fierté que ces employés ressentent, insatisfaction plus ou moins grande en regard de la formation offerte, surtout en ce qui regarde le tir, manque de moyens d'identification de leurs grades, ("Le Service veut que nous soyons fiers de notre profession, mais il ne nous donne qu'une carte d'identité."), manque de considération dans le public et parmi certains de leurs collègues du Service, mais au bout du compte, une volonté tenace de continuer à bien faire ce qu'ils ont choisi et surtout un amour du métier que ne se dément pas.

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

ENTRE NOUS

Vol. 6 no. 6 le 30 mars 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

# Conférence nationale sur l'éducation des détenus

OTTAWA — Les programmes d'éducation et de formation ont connu d'énormes progrès depuis qu'ils ont été détachés du programme de socialisation, il y a 6 ans. Cela prouve le bien fondé de l'opinion voulant que l'éducation dans les pénitenciers soit une activité nécessaire, avec ses propres fins et moyens, tout comme dans la société, a déclaré **J.W. Cosman**, directeur de l'éducation et de la formation à l'Administration centrale, lors d'une réunion nationale des agents chargés de l'éducation au SCC qui a eu lieu au Centre des conférences, à Ottawa, les 27, 28 et 29 janvier derniers.

M. Cosman a décrit le "modèle d'éducation" comme étant très différent du "modèle médical." Le modèle médical tend à se fonder sur l'hypothèse que la criminalité est en quelque sorte un trouble de la personnalité souvent causé par des déficiences d'ordre psychologique ou sociologique. Toutefois, le "modèle d'éducation" admet qu'il y a certains manques du développement moral et intellectuel et reconnaît un plus haut degré de liberté et de responsabilité chez l'homme. Ces caractéristiques le distinguent du modèle médical avec ses présuppositions plus mécanistes, a-t-il dit.

Le principal conférencier était le **Dr Lloyd Dennis** qui était le co-président avec le juge **E.M. Hall** du Comité provincial sur les buts et objectifs de l'éducation en Ontario. Le Dr Dennis a déclaré dans son exposé qu'un pénitencier a deux buts fondamentaux: la garde et l'éducation. "La principale tâche d'un pénitencier, c'est l'éducation," a-t-il dit.

La position adoptée par le Dr Dennis a été discutée dans le cadre d'un débat auquel participaient les **Dr Robert Ross, Lucien Morin, Stephen Duguid, Doug Griffin** et **M. Gilles Lacasse**. Le Dr Ross, du département de criminologie de l'Université d'Ottawa, a mentionné qu'en se fondant sur ses recherches, il avait constaté que l'éducation était le dénominateur commun de la plupart des programmes de réadaptation réussis.

**B.E. Curtis** et le **Dr Allan Thomas** ont analysé, pour leur part, le programme d'éducation et de formation fondé sur le rapport Curtis.

A la fin de la première journée, on a organisé une réception à laquelle a assisté entre autres le Solliciteur général **Robert Kaplan**.

Lors de la deuxième journée de la conférence, les discussions ont porté principalement sur les mesures de rendement en matière d'éducation, l'apprentissage à l'aide d'un ordinateur et la formation des enseignants. Parmi les personnes ressources, il y avait les **Dr Todd Rogers, Ronald Elliott, Mary Waksman** et le professeur **Kenneth Weber**.

Le troisième jour, on a surtout traité de la formation professionnelle. Le **Dr David Collett** a parlé des perspectives de la formation professionnelle et **Stuart Conger** a discuté des aptitudes génériques comme caractéristique importante de l'élaboration de programmes d'apprentissage professionnel.

Dans son discours de clôture, M. Cosman a parlé de la reconnaissance grandissante du rôle clé joué par l'éducation pour répondre aux buts premiers de l'incarcération dans la société canadienne et a rappelé un point de vue exprimé par le défunt professeur **Marcus Long** de l'Université de Toronto: "Si votre enseignement tente de développer des aptitudes utiles et de s'assurer que l'étudiant se conformera aux règles, la société vous en sera reconnaissante. Mais si vous n'allez pas dans cette direction, l'enseignement est de la pure sottise. L'important n'est pas qu'un de vos étudiants devienne un jour président de la société General Motors, mais que vos diplômés sachent ce que signifie la liberté et qu'ils la mettent en pratique avec toute la responsabilité que cela implique.

**Roma Bertrand**, commissaire adjoint principal désigné, était le conférencier invité lors du dîner de clôture de la conférence. Il a parlé de la "grande importance des programmes d'éducation dans les services correctionnels" et a déclaré que depuis qu'il avait accepté ce nouveau poste à Ottawa, il avait bien hâte de travailler étroitement avec la division de l'éducation et de la formation.

*Quand on est plusieurs pour une photo de groupe, le cliché nous révèle forcément des demi-visages. Ça ne fait rien. Ils étaient tous là à la conférence nationale sur l'éducation des détenus. De quoi ont-ils parlé pendant trois jours? C'est un secret de polichinelle.*

## Mike Corbett a pris possession de la clé symbolique

— Page 3

***Mike Corbett** (au centre) a passé en revue la garde d'honneur lorsqu'il a été officiellement investi directeur du pénitencier de Dorchester. Au premier plan, **Bob Clark**, directeur général régional de l'Atlantique.*

# Les détenus ont soumis la candidature d'un gardien

***Brian Runions** a reçu une plaque souvenir pour souligner sa mise en nomination pour l'obtention d'un Vanier. L'entourent **Gary Pontella**, président de la Jeune chambre de Warkworth qui lui a remis la plaque, et **Donalda Runions**. Photo — **Dennis Curtis**.*

ONTARIO — **Brian Runions**, préposé aux admissions et aux libérations à l'établissement Warkworth, est bien spécial: il est le héros de la population carcérale. Et pour témoigner son appréciation à ce gars toujours prêt à aider et à écouter, la section des Jeunes chambristes de l'établissement Warkworth l'a recommandé à l'unanimité pour l'obtention d'un Vanier, décoration qui est remise chaque année sous les auspices de la *"Rothmans Pall Mall"*, à cinq Canadiens qui ont rendu des services exceptionnels à leur pays et à leur communauté.

Les 65 membres du Club des Jeunes chambristes de l'établissement Warkworth ont tellement M. Runions en estime qu'au cours des dix-huit derniers mois, ils ont fouillé sa vie privée pour connaître tous les détails de son service communautaire et colliger toutes ces informations à l'intention des juges.

Brian est très actif au niveau du hockey mineur depuis 1961 comme entraîneur et comme membre de l'Association canadienne du hockey mineur. Au cours de cette période, il a dirigé des centaines de garçons et il est d'ailleurs très estimé dans la communauté.

Membre pendant 14 ans du club Kinsmen de Campbellford, il a gravi tous les échelons administratifs jusqu'à coordonnateur de district. Il a aussi dirigé pendant dix ans le parc local de balle. En 1970, il a reçu l'exceptionnelle récompense du président.

Agent de correction depuis 13 ans, Brian n'occupe pas pour l'instant le poste idéal pour venir en aide aux détenus, mais il réussit quand même à nous aider, de dire **Rick Hanson**, ex-président des Jaycees, et "ça se sait."

M. Hanson affirme avoir profité comme d'autres de l'aide de Brian dans sa lutte pour devenir un bon détenu avec un solide dossier de bonne conduite derrière lui et une libération conditionnelle et un bon emploi dans la communauté qui l'attendent dans peu de temps, lui qui était auparavant un alcoolique antisocial commettant des crimes avec violence.

"C'est un type comme lui qui améliore notre environnement, qui en fait un meilleur endroit pour purger notre peine. C'est grâce à son action qu'on peut finalement commencer à se prendre soi-même en main."

Le choix final des cinq Canadiens a eu lieu à Toronto le 5 mars dernier. Brian devait faire face à d'autres Canadiens de taille et n'a pas gagné, mais sa candidature reste quand même un grand honneur!

Les cinq gagnants sont: **Brian Peckford**, premier ministre de Terre-Neuve; **William Cosgrove**, victime de paralysie cérébrale demeurant à Halifax; **Raymond Badger**, policier à Brampton qui souffre d'une infirmité; **Ronald Ross**, athlète en fauteuil roulant de Thunder Bay; et **Wayne Gretsky**, joueur vedette des Oilers d'Edmonton de la LNH.

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec: par Guy Verreault

Le commissaire Yeomans était dans la région du Québec le 3 février dernier. Sa visite comprenait une conférence de presse au cours de laquelle il a été question du rapport sur la drogue dans les établissements à sécurité intermédiaire. **M. Yeomans** était alors accompagné de l'administrateur régional des communications, **Guy Verreault**, et du directeur général régional, **Jean-Paul Dugas**.

Le 12 janvier dernier, à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes aux recrues, le directeur général régional du Québec, **Jean-Paul Dugas**, en profitait pour remettre des plaques souvenirs aux membres du personnel comptant plus de 25 ans de service dans la fonction publique fédérale. La photo nous montre **Jean Hogues** au moment où il recevait une plaque des mains de M. Dugas. M. Hogues vient de prendre sa retraite. Il occupait le poste de coordonnateur de la formation des recrues. Ont aussi reçu une plaque, **Louise-Jacqueline Parent**, commis au Collège du personnel, et **Jacques L'Ecuyer**, manutentionnaire au magasin régional.

## Pacifique par Eila Loughlin

Lorsque des membres intéressés de la communauté, des représentants de la Société John Howard, des directeurs de prisons et des agents de libération conditionnelle se rencontrent, c'est normalement pour discuter du régime pénitentiaire.

C'est d'ailleurs ce qui s'est produit les 30 et 31 janvier derniers à Vernon sur le lac Okanagan, en Colombie-Britannique, alors que se tenait un atelier organisé par le chapitre d'Okanagan de la Société John Howard.

"Réfléchir sur une tournée des prisons" était le thème de cet atelier qui portait d'ailleurs fort bien son nom puisqu'il s'était d'abord agi pour une cinquantaine d'avocats, de juges, d'administrateurs scolaires, de représentants élus, de représentants des média et de directeurs de la Société John Howard de la région d'Okanagan de visiter les établissements Mission, Matsqui, Kent et Ferndale en mars 1980.

Les directeurs de Kent, **John Dowsett**, de Matsqui, **Dave Dhillon**, et de Mission, **John Stonoski**, de même que le directeur du programme des camps forestiers, **Norm Baker**, et l'administrateur régional de la planification, **Ron Wiebe**, étaient là comme personnes ressources.

Comment les participants ont-ils réagi à la tournée des pénitenciers de l'an dernier? "On a assisté à l'éventail complet des réactions," a dit **Bill Hesketh**, secrétaire exécutif du chapitre d'Okanagan de la Société John Howard.

## Atlantique: par Justin Sullivan

Suite à la mise en veilleuse des programmes au pénitencier de Dorchester l'automne dernier, le personnel dut remplir plusieurs nouvelles tâches qu'il fit dans un bon esprit et avec un sens remarquable des responsabilités. La plus grande priorité fut la recherche de contrebande et c'est avec soin qu'on a fouillé les rangées et les cellules pour découvrir les objets illégaux et protéger les biens des détenus contre tout dommage.

Le personnel a découvert une tonne de couteaux, de cordages, de mannequins, de marteaux, de menottes, de filets, de crochets, de scies, de ciseaux, d'alcool frelaté, de drogues, etc. et toute une panoplie d'objets et d'instruments illégaux aussi bien dans l'une ou l'autre des trois populations de l'établissement: la population régulière, les cas de protection et l'isolement.

On a enregistré ce que possédaient les détenus, étudié les directives portant sur les possessions des détenus et trié et classé les objets de contrebande. Lorsque les activités ont repris leur cours normal, le personnel pouvait être fier de son travail: il avait fait plus que ce à quoi il était tenu.

## Prairies: par Linda Lee

Le bureau des libérations conditionnelles de Thompson a tenu une journée d'accueil fort réussie à l'intention des employés des agences post pénales et des ressources communautaires à la mi-février. Deux raisons ont motivé la tenue de cette journée: le bureau loge dans de nouveaux locaux depuis novembre dernier et l'arrivée d'un nouvel agent, **Howard Martyn**, à la fin de janvier.

**Art Majkut**, directeur du district du Manitoba et du Nord-ouest de l'Ontario, est venu depuis Winnipeg assister à l'événement. Il a accueilli les visiteurs en compagnie de l'administrateur de la région, **Doug Spiers**, et de son personnel, **Howard Martyn** et **Heidi Bowman**.

*(De gauche à droite)* ***Doug Spiers****, administrateur régional, libérations conditionnelles de Thompson,* ***Art Majkut****, directeur des libérations conditionnelles du district de Winnipeg,* ***Heidi Bowman****, administrateur du bureau de Thompson, et* ***Howard Martyn****, agent de libérations conditionnelles au bureau de Thompson et dernier arrivé dans la place. Photo —* ***Ada Sterrit****, Thompson Citizen.*

**Doug Kearn**, enseignant dans une école secondaire locale et représentant du bureau de Thompson au Comité consultatif de citoyens du district, était aussi présent.

Au nombre des invités figuraient des représentants du chapitre local de la Santé mentale, du Service de probation du Manitoba, du Centre d'aide Thompson, de la Fondation manitobaine d'alcoolisme, du Service d'orientation des travailleurs de l'acier et du Centre d'emploi du Canada. Sont aussi venus, un ministre local qui fait beaucoup de travail auprès des réserves des environs, deux avocats de la place et des journalistes du *Thompson Citizen*, le journal local.

• Au début de février, le Collège du personnel d'Edmonton a tenu son quatrième Bonspiel annuel au Strathcona Olympiette Centre. Il y avait huit équipes participantes composées d'employés du Collège et de l'établissement Edmonton et de leurs épouses et de leurs enfants. Les équipes gagnantes ont été lors de la partie "A": **P. Mulgrew, P. Scholotiuk, L. Hyland** et **H. Prouty**; lors de la partie "B": **J. Tracey, K. Waters, D. Tracey** et **T. Tracey**; lors de la partie "C": **D. Augert, R. Sass, M. Tempton** et **S. Burrley**. Tous se sont beaucoup amusé.

## Ontario: par Dennis Curtis

***Mel Willard et Mitt Reid***

### Toute une fête pour Mitt Reid

**"Mitt" Reid**, ex-directeur de l'établissement Pittsburg qui a pris sa retraite l'an dernier pour cause de maladie, a dernièrement été l'objet d'une grande fête au Collège du personnel de l'Ontario. Organisée par l'administration régionale, la fête a attiré beaucoup de monde. Au cours de celle-ci, **Art Trono**, directeur général régional, a remis des verres ciselés à M. Reid. **Mel Willard**, directeur des petites unités, lui a remis pour sa part un médaillon pour ses 35 ans de service.

# Construire la maison à énergie solaire de ses rêves exige beaucoup

OTTAWA — Construire une maison à énergie solaire tout en travaillant à temps plein exige beaucoup de volonté et d'énergie, tout particulièrement pour une jeune mère qui n'a jamais poussé une brouette (remplie de pierres concassées) ou posé du matériel isolant. Mais **Désirée Zalatan** et son mari **Pierre** étaient déterminés à construire la maison de leur rêve. Ils ont surmonté les obstacles que rencontrent les futurs constructeurs et ont commencé à bâtir leur maison à énergie solaire juste aux limites d'Aylmer (Québec), à une quinzaine de minutes de trajet de l'Administration centrale.

Originaire d'Egypte, Désirée est actuellement secrétaire de la Directrice des soins infirmiers et son mari est économiste à Transport Canada.

Ils étaient tous les deux emballés à l'idée de construire une maison à énergie solaire et, voilà trois ans, Pierre a suivi un cours du soir au Collège Algonquin sur la conception et la construction solaire. "J'ai commencé à me familiariser avec ce genre de construction lorsqu'il a amené ses travaux à la maison," a dit Désirée.

Lorsque son emploi à terme prit fin à la Fonction publique, elle fut alors en mesure de consacrer tout son temps à ce projet de construction qui a débuté en juillet 1978. Elle se retrouva bientôt en train de clouer le plancher de la maison qui venait d'être érigée, tenant le marteau à deux mains et assise car "j'allais accoucher d'un moment à l'autre. J'étais bien loin de tricoter des bas et un bonnet pour le nouveau bébé."

Peut-être que le travail le plus difficile a été de transporter autour de la fondation des brouettes pleines de pierres concassées de façon à bien drainer le terrain. La maison est située à environ 50 mètres du chemin; elle a donc dû transporter des matériaux après les avoir reçus tôt le matin. Elle était l'agent officiel de réception.

Elle s'est occupée des cordeaux, des perceuses, des rubans à mesurer, du matériel d'isolation, du placoplâtre, de la peinture et des fichus inspecteurs de la construction. Elle a même réussi à assembler une table en bois en utilisant "quatre pièces de bois tordu."

"Quand nous avons commencé, nous ne savions vraiment pas dans quoi nous nous embarquions. Il y a beaucoup de petits détails que vous découvrez à mesure que vous avancez dans les travaux," a-t-elle ajouté.

"Nous étions sur pieds tôt le matin. Je devais recevoir les matériaux et les sous-contractants et faire ma part dans la construction tout en m'occupant de ma fille aînée. Pierre, qui était l'entrepreneur général, se rendait à la maison après le bureau et y travaillait jusqu'à deux ou trois heures du matin. Nous étions très fatigués."

Ils ont emménagé dans leur maison en 1979 alors que les planchers n'étaient pas encore recouverts. Désirée fut chargée de les sabler. "Je me souviens d'avoir passé la sableuse électrique sur le plancher et d'avoir ensuite utilisé une sableuse manuelle pour faire les coins," a-t-elle dit. "Et tout le monde me demandait au travail si je souffrais de troubles respiratoires parce que j'éternuais." (En octobre 1979, Désirée est retournée travailler comme secrétaire à temps plein.)

Désirée a indiqué que la serre qui est séparée du salon et de la salle à manger par un mur ordinaire sur lequel se découpent des fenêtres, n'est pas encore terminée. L'été

*(Suite à la page 4)*

***Désirée Zalatan** (en médaillon) et la maison qu'elle et son mari ont construite. Photo — **Gord Thomas**.*

# Mike Corbett a reçu la clé symbolique

ATLANTIQUE — Il y a eu cérémonie officielle de changement de directeur à l'établissement Dorchester le 9 février dernier alors que **Mike Corbett** a été investi directeur du pénitencier.

Agé de 39 ans et originaire de la Nouvelle-Écosse, M. Corbett a passé en revue une garde d'honneur de 16 gardiens en compagnie du directeur général régional **Bob Clark**, puis il a signé un certificat de décharge et d'acceptation, symbole du changement de commandement.

Le nouveau directeur a aussi reçu la clé en or de l'établissement apportée par **Russell Silliker**, coordonnateur de la sécurité, et escorté du cornemuseur **Randy Reid** qui a fait entendre *"Scotland the Brave."* Ensuite, M. Corbett s'est tenu au garde à vous pendant que le commissaire **Yeomans** lui épinglait un écusson représentant les quatre tours de l'établissement centenaire.

M. Yeomans a souligné que le nouveau directeur et son personnel n'ont pas seulement ramené l'ordre à l'intérieur du pénitencier à la suite des problèmes de contrebande qui ont ébranlé l'établissement l'été dernier, mais qu'ils ont mis en branle le programme de visites familiales le 24 février dernier.

Le commissaire a aussi loué le courage et l'esprit de sacrifice des employés et de leurs femmes. Il a entre autres dit que "votre travail qui en est un de soins et de contrôle, est difficile à faire." Il a ajouté que le Service correctionnel n'a pas toujours réussi à rendre le public conscient du travail exigé pour faire fonctionner un établissement.

# Elle fait un travail inusité et exigeant qu'elle aime.

**Par Dennis Curtis** Photo: ***Barrie Wright***.

**Joyce McCreary**, vingt-six ans, est un CX-2 à la Prison des femmes qui a dernièrement remporté un concours pour un poste de CX-4. Alors qu'elle étudiait le droit à l'école, elle s'est intéressée au domaine correctionnel et a commencé à travailler à la Prison il y a quatre ans et demi. Elle aime bien son travail qui exige que tous les agents fassent la rotation des postes aux deux semaines. Son lieu de travail préféré, c'est le bloc cellulaire qui est dans la vieille partie de la Prison et qui rappelle probablement les prisons que nous montre le cinéma avec les cellules aux devants tout en barreaux. Cette affectation lui permet des contacts plus étroits avec les détenues, chose très importante aux dires de Joyce.

Elle demeure dans une maison neuve en banlieue de Kingston et a un fils de 18 mois, **Kevin**. Pendant sa grossesse, les détenues l'ont beaucoup encouragée. Elles s'intéressent d'ailleurs beaucoup au développement du bébé. De nombreuses détenues de la Prison des femmes ont des enfants et manifestent un vif intérêt envers les familles des membres du personnel.

Lorsqu'elle n'est pas au travail, Joyce est une personne très créative. Elle peint des huiles et fait de la tapisserie et du crochet.

Bien qu'elle fasse un travail inusité et exigeant, Joyce ne se croit pas différente pour autant. Tout comme ses collègues, elle aime ce qu'elle fait en en est fière.

# Fonds d'études pour les enfants de Bill Morrison

## Le jog-a-thon de secours de l'Ontario

ONTARIO — Le personnel de l'établissement Warkworth voulait concrètement exprimer sa sympathie et aider la famille de **Bill Morrison**, 43 ans, qui a été tué le 10 octobre 1980 à l'établissement Dorchester (région de l'Atlantique) lors d'une prise d'otages.

Pour ce faire, les employés de Warkworth ont donc décidé d'organiser un jog-a-thon de secours dont tous les profits seraient versés au fonds de fiducie William Morrison. Ce fonds a été créé pour aider financièrement les enfants de Bill Morrison à poursuivre leurs études.

Onze agents ont chaussé leurs espadrilles et joggé. Il s'agissait notamment du coordinateur **Tom Dafoe**, AUR, de **Sam Brazeau**, directeur adjoint de la sécurité, des agents de correction **Gord Dyson, Kenn Nunn, J.P. Morris, Doug MacKeen, Tom MacDonald**, et des agents d'unités résidentielles **W.P. Normington, Ken Maybee, Pat Ker** et du surveillant d'unités résidentielles **Alex Lubimiv**.

Le personnel a souscrit avec enthousiasme à cette activité et, avec l'aide des corps policiers de la région et du syndicat de Warkworth, un montant de 1 400$ a été recueilli. Cette activité s'est d'ailleurs avérée un succès grâce à l'entière collaboration du personnel.

## La Société St-Léonard a aussi un fonds de fiducie

Un fonds de fiducie pour venir en aide à la famille de Bill Morrison a aussi été créé par la Société St-Léonard du Canada. A l'heure actuelle, un montant de 120$ a été recueilli en dons.

Nous vous invitons à faire parvenir vos dons à la Société St-Léonard du Canada, 1787, chemin Walker, Windsor (Ontario), N8W 3P2.

La société St-Léonard, qui a été créée par le regretté **Rév. T. Neil Libby**, s'occupe de foyers de transition partout au pays afin de faciliter la réinsertion sociale des ex-détenus.

# en bref

**DES AGENTS PRENNENT LEUR RETRAITE À FORT MYERS** — Selon **Clare Parker**, qui a pris sa retraite du Centre régional de réception de Kingston en décembre dernier et qui habite maintenant là, il y a un certain nombre d'ex-agents correctionnels qui vivent leur retraite à Fort Myers en Floride. Il a dit à *Entre Nous* qu'il aimerait bien se tenir aux faits du milieu correctionnel en recevant toutes les éditions d'*Entre Nous* publiées entre novembre et avril. En contrepartie, il nous a fait parvenir ces informations en provenance du *Fort Myers Beach Observer:* "**Art Jarvis**, un visiteur de Kingston, a réussi un trou d'un coup il y a quelques semaines à Bay Beach en se servant d'un fer 7 au 12e trou. Pas si mal pour un golfeur de 65 ans." Arthur Jarvis est un ex-directeur du pénitencier de Kingston.

**NOMINATION EN ÉDUCATION À DRUMHELLER** — **G. Lee MacMillan** a été nommé directeur adjoint de l'éducation et de la formation à l'établissement Drumheller, nous a fait savoir **J.W. Cosman**, directeur de l'éducation et de la formation à l'administration centrale. M. MacMillan détient un B.A. de l'Université York et une maîtrise en Lettres et en Histoire moderne de l'Université Oxford. Il a une vaste expérience de l'enseignement à tous les niveaux et aux adultes, il a été principal d'école et a occupé d'autres fonctions administratives dans le milieu scolaire.

**NOUVEAU PRÉSIDENT D'UNE COMPAGNIE AMÉRICAINE INTÉRESSÉ AUX INDUSTRIES DU SCC** — La compagnie R. Wald, de Huntington, en Pennsylvanie, auparavant dirigée par **Robert E. Rodli** qui est décédé des suites d'un accident de voiture le 27 janvier dernier, a un nouveau président en la personne de **Glenn Corbin** qui était vice-président principal depuis 1953. M. Corbin a travaillé étroitement avec les industries du SCC pendant quelques années et il a été impliqué dans la mise sur pied de Joyceville, en Ontario. Robert Rodli était le fils de **Gib Rodli**, une figure bien connue du milieu correctionnel international.

**LES DÉTENUS DE FRONTENAC ET L'ANNÉE INTERNATIONALE DES HANDICAPÉS** — Le 21 février dernier, l'établissement Frontenac recevait un groupe de 10 enfants mentalement handicapés de la division Penrose de l'hôpital Ongwanada dans le cadre de l'Année internationale des handicapés. Au cours de leur visite, les enfants étaient parrainés par des détenus qui leur ont fait visiter les installations de la ferme et les animaux. On leur a aussi servi des rafraîchissements. Au cours de la présente année, on prévoit accueillir ainsi environ 120 enfants handicapés.

**DÉPÔT D'UN NOUVEAU PROJET DE LOI SUR LES JEUNES DÉLINQUANTS** — Le Solliciteur général **Robert Kaplan** a déposé à la Chambre des Communes, le 17 février dernier, un nouveau projet de loi sur les jeunes délinquants en vue d'amender la loi actuelle vieille de 73 ans. Si le projet de loi est adopté, les jeunes délinquants seront davantage tenus responsables de leurs actes, mais ils se verront reconnaître les mêmes droits que les adultes devant les tribunaux, y compris le droit d'appel.

**DÉBUT DES ENTREVUES À AGASSIZ** — Les entrevues menées dans le cadre de l'étude sur les répercussions dans la collectivité de la présence de pénitenciers dans la région d'Agassiz ont débuté la dernière semaine de février. Quinze personnes ont été choisies et formées pour procéder à ces entrevues. Le maire de Kent, **Mike Dunn**, qui est responsable du comité directeur de la collectivité pour cette étude, a demandé aux résidents d'apporter leur plus entière collaboration et de se montrer ouverts. On prévoit terminer les entrevues au début d'avril. On n'ignorera pas non plus ceux que le hasard n'a pas retenu pour les entrevues car une audience publique sera tenue en avril.

**UNE EXERCICE CONJOINT DU SCC ET DES FORCES ARMÉES À KENT** — L'établissement Kent a dernièrement été le théâtre d'un exercice conjoint du personnel du SCC et de celui de la base des forces armées de Chilliwack pour expérimenter et évaluer les possibilités militaires en cas d'urgence dans un établissement pénitentiaire fédéral. Cet exercice a débuté dans l'après-midi du jeudi 19 février et s'est terminé tard dans la nuit du 20. Diverses situations d'urgence ont été simulées et réglées par le personnel du SCC et le personnel militaire, y compris une explosion, un incendie, une prise d'otages et l'évasion de détenus à proximité de l'établissement Mission. Il s'agissait d'un exercice pour déterminer les aptitudes du personnel militaire à intervenir en cas d'urgence dans un pénitencier fédéral. Les média locaux ont participé à cet exercice.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Place Killeany, 460, O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

# Construire la maison de...

• **Suite de la page 3**

dernier, le potager a été des plus productifs. Parmi les autres projets que les Zalatan prévoient pour la maison de leur rêve, il y a une piscine chauffée à l'énergie solaire, une bibliothèque à l'étage supérieur et un système à l'eau chaude fonctionnant par panneaux solaires.

"Nous avons terminé la cuisine voilà deux mois et je commence à faire les tablettes des armoires. Je me demande si nous réussirons jamais à finir la maison," a-t-elle dit en riant.

Le chauffage de la maison de quatre chambres est présentement assuré par les foyers à circulation d'air et l'électricité, aidés du mur solaire auquel n'ont pas encore été ajoutés les panneaux chauffants. Lorsque le système de chauffage à énergie solaire sera complètement installé, on prévoit que le tout sera payé en économie d'énergie dans environ six ans.

Bien que l'expérience acquise faciliterait les choses, elle a dit qu'elle ne recommencerait pas.

# Une équipe de premiers soins composée de détenus très enthousiastes

**Par T.J. Robinson**
**AUR à Warkworth**

ONTARIO — En mai 1980, l'établissement Warkworth a mis sur pied quelque chose qu'on croit bien être unique au pays: des détenus qui administrent les premiers soins à d'autres détenus.

Le programme a été mis sur pied par un détenu qui avait suivi les cours de premiers soins de l'Ambulance St-Jean et par **R.J. Burnett**, agent principal des visites et de la correspondance, qui est aussi agent principal de formation de l'Ambulance St-Jean.

M. Burnett et le détenu en question ont mis leurs efforts en commun pour mettre le projet en marche et le faire approuver par l'administration de l'établissement juste en temps pour la tenue d'un tournoi de balle qui allait se dérouler à l'établissement.

Tous les détenus qui participent au programme ont réussi les examens de l'Ambulance St-Jean et se sont portés volontaires pour ce travail.

Les membres de l'équipe savent très bien qu'ils ne sont pas médecins. Ils soignent les blessures mineures et les éraflures avant de référer les blessés à l'hôpital de l'établissement pour examens plus poussés.

Les membres de l'équipe sont sur place lors des événements sportifs, même lorsqu'il s'agit d'équipes de l'extérieur, et agissent, au besoin, comme brancardiers.

Il y a d'ailleurs toujours un membre de cette équipe qui est prêt à intervenir immédiatement dans la cour, le gymnase ou l'auditorium.

Mille mercis à R.J. Burnett pour ce service si essentiel.

# Des détenus membres d'une ligue de quilles extérieure

Tous les mercredis soirs, cinq détenus de l'établissement Warkworth, accompagnés d'un employé, se rendent jouer aux quilles contre d'autres équipes d'une ligue de Trenton. L'équipe de l'établissement est composée de neuf détenus et de quatre employés qui vont jouer à tour de rôle, ce qui fait que l'équipe est renouvelée à chaque semaine. La saison de la ligue durant 34 semaines, chaque détenu a donc l'occasion de se rendre jouer une vingtaine de fois.

Tous les détenus et employés sont membres de la *Canadian Five-Pin Bowlers Association* et défraient leurs propres dépenses. Cinq des détenus de l'équipe ont été condamnés à vie. Quelques joueurs sont des professionnels alors que d'autres sont des débutants.

Un sondage a été mené auprès de la plupart des autres joueurs de la ligue pour savoir ce qu'ils pensaient de jouer avec des détenus et ils se sont en général montrés d'accord. L'équipe des détenus jouit aussi du support entier de la ligue et de l'administration de l'établissement.

La ligue compte huit équipes et celle de l'établissement occupe présentement le dernier rang, probablement parce que les joueurs sont différents à chaque semaine et qu'il n'était pas nécessaire d'avoir déjà joué pour faire partie de l'équipe.

Les employés quilleurs sont **Pat Ker, Roy Rittwage, Norm McLeod** et **Jim Arens**, tous agents d'unités résidentielles.

# La région du Québec vient de publier une brochure

*QUÉBEC — Vingt-huit pages de photos et de textes couvrant tous les établissements et toutes les activités du Service correctionnel du Canada dans la région du Québec. Tel est le contenu de la brochure que vient de publier cette région. De format "magazine", la brochure à couverture rigide contient toutes les informations de base pertinentes à une bonne compréhension du rôle et des objectifs du SCC. Pour en obtenir un exemplaire, il s'agit de s'adresser au personnel des communications de la région au 1600 est, boul. St-Martin, Laval, ou en composant le 668-1310.*

# ATTENTION

*Amendements aux directives du commissaire et aux instructions divisionnaires publiés entre le 16 janvier et le 9 février 1981.*

| | | |
|---|---|---|
| *Amendement no 30, série 100,* | *Abrogé:* | *DC 174: Unités spéciales de détention* |
| *Amendement no 31, série 100,* | *Abrogé:* | *DC 100: Organisation du SCP/SNLC* |
| | *Abrogé:* | *DC 101: Commissaire intérimaire* |
| | *Abrogé:* | *DC 102: Directives* |
| | *Publié:* | *DC 118: Paiement des cotisations* |
| | *Abrogé:* | *DC 118: Paiement des droits d'adhésion* |
| | *Abrogé:* | *DC 121: Directeur suppléant d'établissement* |
| | *Abrogé:* | *DC 126: Soumissions au Conseil du Trésor et au Gouverneur en conseil* |
| *Amendement no 41, série 200,* | *Publié:* | *DC 274: Unités spéciales de détention* |
| *Amendement no 42, série 200,* | *Publié:* | *DC 201: Le commissaire aux Services correctionnels* |
| | *Publié:* | *DC 202: Directeurs généraux régionaux* |
| | *Publié:* | *DC 203: Agent responsable, unité opérationnelle* |
| | *Publié:* | *DC 241, pp. 1-2: Griefs des détenus* |
| | *Abrogé:* | *DC 241, pp. 1-2: Griefs des détenus* |
| *Amendement no 5, série 500,* | *Abrogé:* | *ID 507: version française non-existante* |
| | *Abrogé:* | *ID 512: Fonds de fiducie des détenus; soldes inactifs et chèques non encaissés* |
| | *Abrogé:* | *ID 513: Rapport des opérations de la Caisse des gains des détenus et du Fonds renouvelable de la cantine — Conciliation avec la comptabilité de l'Administration centrale* |
| | *Abrogé:* | *ID 517: version française non-existante* |
| | *Abrogé:* | *ID 518: version française non-existante* |
| | *Abrogé:* | *ID 519: version française non-existante* |
| | *Abrogé:* | *ID 533: Retenues sur les salaires des détenus — Caisse de bienfaisance des détenus* |
| *Au manuel de sécurité: Amendement no 62,* | *Abrogé:* | *DC 174: Unités spéciales de détention* |
| | *Publié:* | *DC 274: Unités spéciales de détention* |
| | *Publié:* | *ID 705: pp. 5-6: Escortes* |
| | *Abrogé:* | *ID 705: pp. 5-6: Escortes* |
| *Amendement no 63,* | *Publié:* | *DC 201: Le commissaire aux Services correctionnels* |
| | *Publié:* | *DC 202: Directeurs généraux régionaux* |
| | *Publié:* | *DC 203: Agent responsable, unité opérationnelle* |
| | *Publié:* | *DC 241: pp. 1-2: Griefs des détenus* |
| | *Publié:* | *DC 241: pp. 1-2: Griefs des détenus* |
| | *Publié:* | *DC 280: Films* |

*Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez communiquer avec* **Suzanne Parisien** au numéro 995-6542.

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 7 le 15 avril 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

## La première visite familiale à Dorchester s'est bien passée

ATLANTIQUE — Rien d'important n'a été rapporté lors de la première visite familiale à l'établissement Dorchester, le 24 février dernier, alors qu'un détenu a entrepris de passer quarante-six heures avec sa femme et deux enfants dans la roulotte de 72 pieds sur 14 qui a été installée à l'intérieur des murs du pénitencier. La maison mobile se trouve dans le champ de vision de deux tours de guet et a été visitée quotidiennement à deux reprises par le coordonnateur du programme, **Dave Chitty**, pour s'assurer que tout se déroulait bien. Il a dit que cette visite fut un succès.

**Francine Phillips**, secrétaire de l'administrateur régional des communications, nous a fait parvenir cette entrevue qu'elle a menée auprès d'**Arden Thurber**, chef du programme de visites familiales à l'établissement Dorchester.

"On prévoit trois visites familiales par semaine avec relâche le lundi pour permettre l'entretien et le ménage de la maison. Les détenus n'auront pas droit à plus d'une visite par trimestre. Jusqu'à maintenant, on a enregistré 27 demandes et on en a approuvé une. On a refusé la demande de 19 détenus et 7 autres ont franchi diverses étapes d'approbation."

La famille visiteuse se présente à l'établissement vers 10h et est soumise aux procédures de fouille habituelles aux visites-contact. Tous les effets et les vêtements de rechange sont fouillés.

Les visites durent de 46 à 48 heures. La maison de 26 000$ possède deux chambres à coucher, une salle de bain complète, une cuisine, une salle à manger et est pourvue de tous les ustensiles nécessaires à la préparation des repas. On y a aussi placé des jeux pour les enfants, des cartes, un téléviseur et un poste de radio. Au printemps, on aménagera la cour extérieure.

La maison est pourvue de trois téléphones reliés à la visite et la correspondance, au contrôle de la sécurité et à l'hôpital parce que la communication avec le détenu est importante. Ces téléphones ont été installés au cas où les familles seraient en situation d'urgence. Le détenu doit de plus se présenter à la porte d'entrée trois fois par jour pour l'appel, et deux fois par jour, le coordonnateur rend visite à la maison pour s'assurer que tout se déroule bien car il est toujours possible que la visite soit difficile pour le détenu ou sa famille. A la fin de chaque visite, on fait l'inventaire avec le détenu en question.

Qui est admissible à ce programme? Environ un tiers des quelques 350 détenus de l'établissement à sécurité maximale. Les détenus doivent être détenus à Dorchester depuis au moins six mois et ne pas avoir droit aux absences temporaires sans escorte. Ils perdent aussi leur droit à la visite s'ils ont été reconnus coupables d'un manquement grave aux règlements de l'établissement au cours des six mois précédant la visite ou d'un manquement moins grave au cours des trois mois précédant cette visite.

Avant la visite, un agent de libération conditionnelle rend visite à la famille du détenu pour s'assurer que celle-ci désire visiter le détenu et pour répondre aux questions que pourrait formuler la famille sur le programme. On prend aussi la photo de tous les membres de la famille qui se rendront visiter le

*(Suite à la page 2)*

*C'est dans cette maison que se déroulent les visites familiales des détenus de Dorchester. Au fond, une des deux tours de guet qui ont vue sur la maison installée dans l'enceinte pénitentiaire.*

## Première conférence du personnel des relations de travail du SCC

*OTTAWA — Le personnel des relations de travail à l'administration centrale a tenu sa première conférence du 16 au 20 février dernier à l'Institut de formation de Transport Canada à Cornwall, Ontario, rencontre qualifiée par tous de fort réussie. L'ordre du jour comprenait plusieurs sujets dont les négociations collectives et les tendances des décisions arbitrales, dont les personnes ressources étaient des employés du Conseil du Trésor.* ***Wayne Crawford****, secrétaire exécutif intérimaire, et* ***Gaston Bernatchez****, adjoint exécutif du bureau national du Syndicat des employés du Solliciteur général, étaient aussi présents.* ***Bob Dowdell****, directeur général du personnel, et* ***J.C. Cloutier****, directeur général adjoint du personnel, ont présenté les exposés de clôture. Tous les participants se sont montrés très satisfaits des lieux et de l'organisation de la conférence, de la nourriture et des possibilités d'activités sportives. Voici une partie des participants photographiés dans l'ordre habituel: (première rangée)* ***Merv Ruhr****, agent principal de relations de travail, administration centrale;* ***Jim Trainor****, administrateur régional intérimaire du personnel, Atlantique;* ***Lynne Brennan****, agent des employés exclus, administration centrale;* ***Bob Stack****, agent de relations de travail, Ontario;* ***Gina Rodrigue****, chef régional des relations de travail des Prairies;* ***Bill Moran****, agent de relations de travail, administration centrale; (deuxième rangée)* ***David Marshall****, chef régional des relations de travail du Pacifique;* ***Jacques Cloutier****, agent de relations de travail, administration centrale;* ***Bernie Murphy****, chef régional des relations de travail de l'Ontario;* ***Louise Laviolette****, chef de la santé et de la sécurité au travail, administration centrale; (troisième rangée)* ***Réal Montpetit****, agent de relations de travail, administration centrale;* ***Paul-André Roberge****, chef régional intérimaire des relations de travail du Québec; et* ***Michael Lamont****, agent de relations de travail, administration centrale.*

## V. Gargagliano mis en nomination

PRAIRIES — Chaque année, en hommage à tous les employés des établissements qui travaillent auprès des détenus dans le domaine de l'industrie, l'Association des industries du milieu correctionnel remet une récompense pour l'excellence de la surveillance.

Cette année, la région des Prairies a mis en nomination **Vince Gargagliano**, contremaître principal de métal en feuilles à l'établissement Edmonton, "pour sa contribution exceptionnelle aux industries pénitentiaires et sa performance supérieure comme instructeur," a dit **Alan MacKenzie**, directeur des industries à l'administration centrale.

**Al Ross**, directeur adjoint des industries à l'établissement Edmonton, a dit, quant à lui, qu'il ne pouvait être davantage d'accord. "Au cours des deux dernières années et demie, Vince a fait preuve d'un excellent sens de l'organisation, de la planification et du maintien de communications efficaces entre les détenus et les employés. Ce qui s'est avéré excellent pour le développement d'un nouveau pénitencier comme celui d'Edmonton, et surtout pour la mise en place d'une nouvelle chaîne de production de métal." M. Gargagliano est venu à Edmonton en provenance de l'établissement Bowden, suite à une mutation.

Bien que Vince n'ait pas figuré au palmarès des finalistes de 1980, le président de l'Association des industries pénitentiaires, **Tom J. Crim**, l'a quand même félicité pour sa mise en nomination, soulignant que seulement 25 candidats étaient sur les rangs cette année. "Cette mise en nomination est en soi un hommage à la façon extraordinaire dont Vince a surveillé les détenus placés sous sa responsabilité."

Vince est marié et a trois adolescents. Polyglotte, il parle l'arabe, l'italien, le français et l'anglais. Il est très impliqué dans le Comité consultatif de l'école C.H. Picard d'Edmonton et dans le club Franco-canadien de cette ville. Il détient un certificat avec permis d'enseigner dans le traitement du métal en feuilles.

### Ne manquez pas:

**Une entrevue avec le président national des CCC, Gaston Chalifoux. Page 2.**
**Une entrevue avec le nouveau commissaire adjoint des programmes des détenus, Gordon Pinder. Page 3.**

Une entrevue avec le président national des Comités consultatifs de citoyens

# "Avec une structure nationale, on a plus de chances d'avoir un impact plus grand"

QUÉBEC — "On s'est dit: tant qu'à faire quelque chose, faisons-le intelligemment. Avec une structure nationale, on a de grosses chances d'avoir un impact plus sérieux." C'est ainsi que **Gaston Chalifoux**, président national des comités consultatifs de citoyens et membre d'un comité régional du Québec, justifie l'adoption d'une structure nationale et d'une constitution pour régir les comités consultatifs de citoyens, un élément essentiel du Service correctionnel du Canada et une réponse aux besoins de participation des citoyens au processus correctionnel.

L'exécutif national des CCC (Comités consultatifs de citoyens) s'est réuni à Ottawa les 19 et 20 février derniers pour y tenir ses assises et c'est au cours de cette réunion que M. Chalifoux nous a rencontrés et a répondu à nos questions sur la structure adoptée par les CCC, la constitution que viennent de voter les délégués, les principaux objectifs poursuivis par les CCC et l'avenir qui leur est réservé.

*L'exécutif national des Comités consultatifs de citoyens s'est réuni à Ottawa les 19 et 20 février derniers. Dans l'ordre habituel, le* ***Dr Barry Thorne*** *(Ontario),* ***Gwen Mason*** *(Atlantique),* ***Gaston Chalifoux****, président national (Québec),* ***Rév. William Irwin*** *(Prairies), et* ***Dyane Betts*** *(Pacifique).*

## Pourquoi une structure nationale?

Dès la Deuxième conférence, M. Chalifoux a senti le besoin d'une structure. Si on continue sur cette lancée, se disait-il, ça ne portera jamais de fruits. Il se défend bien d'être un maniaque des structures. "Je suis plutôt le genre délinquant en ce domaine." Il était convaincu que si les CCC ne s'occupent que de problèmes locaux, ils ne changeront rien puisqu'ils ne toucheront pas au système dans sa globalité. "On va peut-être éteindre des feux ici et là, mais rien de fondamental ne sera changé."

Puisque le SCC couvre l'ensemble du pays et que finalement les problèmes sont les mêmes partout, "je me suis dit qu'on pourrait faire des recommandations précises qui pourraient amener des changements substantiels. On n'en est pas encore au stade des changements majeurs, mais l'avenir est là."

"Lorsque des gens valables se penchent bénévolement et gratuitement sur une situation, ils peuvent l'évaluer et proposer les correctifs nécessaires. Et puisque les problèmes sont vécus à l'échelle nationale, quel poids ont ces recommandations lorsqu'elles sont articulées et présentées au commissaire! Un directeur d'établissement ou quiconque dans la structure peut bien demander des choses, mais il est déjà à l'intérieur du système et la demande vient du système. Mais si la demande vient des citoyens, qu'elle est articulée et jugée valable, le poids est beaucoup plus grand."

## Exécutif national versus comités locaux

M. Chalifoux se défend bien d'avoir provoqué une baisse d'importance des comités locaux depuis que la structure nationale a été mise en place il y a un an et demi. "Le travail se fait à la base, dans les comités locaux, affirme-t-il. Le pouvoir est toujours là. Ce sont eux qui travaillent directement avec les citoyens; ce que je fais dans ma région, au sein d'un comité. Ce n'est pas parce que je suis président national que je ne travaille plus dans mon milieu. Et je ne voudrais pas qu'on pense que la structure nationale est coupée de la base."

L'exécutif est composé de cinq membres: **Dyane Betts** (Pacifique), **Rév. William Irwin** (Prairies), **Dr Barry Thorne** (Ontario), **Gaston Chalifoux** (Québec), et **Gwen Mason** (Atlantique) qui se rencontrent deux à trois fois par année en plus de tenir quelques conférences par téléphone. La durée des mandats n'a cependant pas encore fait l'objet d'une décision arrêtée.

Dans chaque région, il y a maintenant des réunions régionales qui regroupent les comités locaux. Ce qui permet aux membres de se rencontrer et d'échanger au niveau de la région et de prendre position régionalement sur certaines questions.

## Rôle des CCC envers le public

"Nous en sommes rendus à cette étape. On aurait bien pu se lancer les quatre fers en l'air dans l'information et accepter toutes les invitations. J'ai déjà été invité à me prononcer au cours d'une prise d'otages. Mais qu'aurais-je bien pu dire d'intelligent et d'objectif?"

"Maintenant que nous sommes articulés, il nous reste à montrer au public qu'il existe une structure qu'on appelle "La participation des citoyens" et lui faire comprendre qu'il y a des gens qui s'occupent de cela."

## Réactions du commissaire

On ne pouvait mener une entrevue avec le président national des CCC sans qu'il soit question des réactions du commissaire et du personnel du Service envers le rôle joué par les comités consultatifs de citoyens.

"Ça fait longtemps que je travaille dans ce genre de structure et c'est la première fois que je vois un respect aussi grand des citoyens. Et cela est dû au commissaire **Yeomans**. Ce qui a entraîné un revirement passablement important de tous les fonctionnaires du Service."

M. Chalifoux affirme qu'il a été frappé par l'ouverture du commissaire et par l'accent qu'il met sur la participation des citoyens. "Non seulement sollicite-t-on la participation des citoyens, mais on la respecte." Le commissaire nous encourage drôlement et nous fournit les outils nécessaires, a-t-il dit.

## Liens avec le Service

On a souventes fois reproché aux CCC d'être organiquement liés au Service correctionnel. Mais peut-il en être autrement? Quant à M. Chalifoux, il n'en fait pas un cas de conscience. "Il ne faut jamais oublier que notre bénévolat se fait en complémentarité avec le SCC. Les employés du Service nous servent de personnes ressources. Nous ne pouvons tout de même pas nous offrir un secrétariat indépendant et le personnel du Service nous aide à remplir notre mandat, surtout **M. Louis Zeitoun**, chef des ressources communautaires et des programmes spéciaux à l'administration centrale. De toute façon, je ne crois pas à l'indépendance totale dans un domaine comme celui-ci. Ce n'est une question d'affrontement ou d'idéologie. Je ne viens pas combattre le système, il est capable de se combattre lui-même. Nous travaillons pour les gens qui sont en dedans. Notre préoccupation, c'est les détenus. Ce qui nous importe, c'est qu'ils jouissent de leurs droits comme le respect de l'intimité qui n'a d'ailleurs rien à voir avec la génitalité car c'est simplement le besoin qu'éprouve tout humain de se retrouver seul à certains moments dans un cadre rafraîchissant."

## Une tournée nationale

M. Chalifoux entreprendra sous peu une tournée de tous les comités consultatifs à la grandeur du pays. "J'ai demandé au commissaire de faire cette tournée et il a accepté."

Il veut ainsi recueillir des données et sensibiliser. "Tous les CCC ne sont pas représentés aux conférences nationales et beaucoup de membres n'ont jamais assisté à l'une ou l'autre des rencontres nationales. Certes ils sont informés et ils reçoivent des échos de ces assises, mais ils n'ont jamais été approchés pour donner leur propre avis. Je veux donc procéder à une cueillette d'informations et produire un rapport qui sera par la suite distribué aux membres."

## D'égal à égal

Les CCC sont très actifs, de dire le président national, mais il reste à atteindre une plus grande égalité dans la collaboration entre ces organismes et le Service correctionnel. "Aussi, on s'en va de plus en plus vers des échanges avec les organismes de justice post-pénale," nous a-t-il dit. Ainsi, la Société John Howard, la Société pour la prévention du crime et d'autres associations similaires ont approché l'exécutif national et veulent échanger avec les CCC.

D'ailleurs, pour tout le monde, le but est le même, soutient-il. "Qu'on soit membre d'un CCC, d'une agence privée ou fonctionnaire du SCC, on travaille tous à une même cause: le meilleur intérêt des détenus. Nous devons essayer de voir clair et de leur apporter les meilleures conditions possibles et la meilleure chance de ne jamais retourner derrière les barreaux."

## Réactions des détenus

Quant aux détenus, comment ont-ils réagi à cette présence des Comités de citoyens? "Il a fallu faire reconnaître aux détenus qu'on participait gratuitement et la gratuité les a toujours étonnés. Dès le début, je les ai prévenus que je ne m'occuperais pas de l'épaisseur des barres de savon et des serviettes. Il y a des problèmes plus importants que cela."

"Je leur ai aussi dit que j'étais là pour jouer franc jeu et que je m'attendais à la même chose de leur part. Je leur ai fait comprendre que quand tu es bénévole, tu as le droit de parler et tu es écouté. Parce que je suis bénévole, j'ai le droit de dire au commissaire ce que je pense. Ce qui a eu pour résultat qu'on a discuté et qu'ils se sont rendus compte qu'on avait un impact. Ça les a amenés aussi à réfléchir et à se structurer davantage."

## Bénévolat et gratuité

M. Chalifoux a un long passé dans le milieu de la marginalité, ce qui a amené la région du Québec à lui demander de participer à un comité consultatif de citoyens. Il est impliqué dans le milieu depuis belle lurette et il a une connaissance approfondie du système carcéral et de l'appareil judiciaire. "J'avais fait des représentations auprès des tribunaux pour éviter l'incarcération à des personnes et j'ai été président du Comité des organismes sociaux de Laval pendant cinq ans et demi."

Le bénévolat ne date donc pas d'hier dans son cas. "Le bénévolat, c'est un engagement personnel de qualité qui est en complémentarité avec le SCC car il vient ajouter à ce que font les fonctionnaires du Service qui ne pourront d'ailleurs jamais apporter ce que les CCC offrent parce qu'ils sont déjà à l'intérieur de la structure."

# Première visite familiale . . .

• **Suite de la page 1**

détenu dans le but de faciliter leur identification au moment où ils se présenteront à la barrière au jour désigné. L'agent de libération conditionnelle recueille aussi les preuves de mariage ou de concubinage si la liaison durait depuis au moins six mois au moment de l'incarcération.

Le programme de visites familiales ayant pour but d'aider aux relations familiales du détenu, celui-ci peut recevoir la visite de ses parents, de sa femme, de ses enfants, de ses parents adoptifs, de ses grand-parents, de ses frères, de ses soeurs ou de sa concubine.

Le bureau de libération conditionnelle fait une évaluation communautaire de la situation de la famille du détenu, qu'il remet par la suite à l'établissement. Un comité de révision composé du président **Gary Mills**, directeur adjoint de la socialisation, de **Russell Silliker**, agent de sécurité principal, du coordonnateur du programme, et du surveillant intérimaire de la gestion des cas, **Mike Flanagan**, statue sur la demande de visite formulée par le détenu. Bien que ce fut Dave Chitty qui coordonna la première visite, c'est maintenant **Claude Frenette**, surveillant intérimaire de la visite et de la correspondance, qui en est responsable.

Le comité de révision a le pouvoir d'accepter ou de rejeter les demandes. Si la demande est acceptée, on avise la famille et on procède au choix d'une date qui fera l'affaire. On remet aussi à la famille un formulaire d'alimentation comportant des choix d'aliments et leurs prix, qu'ils doivent compléter et retourner au moins deux semaines avant la tenue de la visite. C'est le détenu qui défraie lui-même les coûts de nourriture, ou sa famille s'il en est incapable.

On avait d'abord prévu que Dorchester serait le premier pénitencier fédéral à offrir le programme de visites familiales, mais c'est l'établissement Millhaven qui le fit d'abord en recevant la première visite le 22 décembre dernier. A Dorchester, les délais ont été causés par la peur du syndicat de voir le programme mettre en danger la sécurité de l'établissement.

## Au cours des prochaines années

# La direction des programmes des détenus connaîtra beaucoup de changements et de nouveautés

OTTAWA — Le nouveau commissaire adjoint des programmes pour les détenus, **Gordon Pinder**, est un homme à qui les défis et l'action réussissent bien, et c'est l'un des critères qu'exige son nouveau poste aux programmes des détenus.

Ancien directeur de la gestion des cas, il occupe son nouveau poste depuis le 16 décembre dernier, mais il y travaillait à titre intérimaire depuis l'automne dernier. Il a d'ailleurs géré au moins quatre projets d'importance reliés aux programmes des détenus en effectuant des réorganisations majeures, ou ce qu'il appelle "une période de changements majeurs pour les programmes des détenus."

"On travaille surtout," a-t-il dit, "sur le nouveau processus de gestion des cas pour les détenus, qui a vu le jour en 1978 et qui coordonne un programme individuel pour les détenus de leur condamnation à l'expiration de la période de libération conditionnelle ou de surveillance obligatoire. Le nouveau système de règlement des griefs, élaboré par le **Dr Jean Garneau** et le personnel des affaires des détenus, qui a également débuté il y a deux ans, fut un autre projet qui a beaucoup exigé. "La première évaluation démontre que le système de procédure de griefs a atteint les objectifs qu'il s'était fixé, soit de résoudre au moins 90 pour cent des griefs au niveau de l'établissement "et beaucoup au stade de la plainte."

Il y a eu ensuite le programme controversé des visites familiales qui permet aux détenus de recevoir leur épouse et leurs familles en privé. Après avoir aplani les difficultés initiales, le programme a été mis en marche tel que prévu, à l'établissement Millhaven, le 20 décembre dernier, puis à Dorchester peu de temps après, soit le 24 février dernier. (Voir page 1). M. Pinder espère qu'il n'y aura pas d'autres problèmes majeurs et prévoit que ce programme fonctionnera aux établissements Kent et Stony Mountain d'ici cet été. Le programme de visites familiales est très important pour M. Pinder qui désire "assurer la sécurité tout en permettant une incarcération directive," qui puisse offrir, dans la mesure du possible, une vaste gamme de possibilités aux détenus actuels pour qu'ils puissent s'aider et réintégrer le plus tôt possible la collectivité comme membres productifs.

### Manuel du détenu

Le manuel du détenu, le plus détaillé recueil de renseignements sur les droits des détenus à jamais avoir été imprimé par le Service, vient de franchir les dernières étapes et on a commencé de le distribuer. Ce manuel a dû être modifié et évalué à maintes reprises en raison de sa nature controversée, "et ce ne fut pas un projet facile à mettre en marche."

### Le nouveau service de l'aumônerie

Le groupe de travail sur l'aumônerie fut un autre projet majeur auquel la Direction des programmes des détenus a dû s'attaquer. Il a fallu évaluer et réorganiser les services d'aumônerie du SCC pour répondre davantage aux besoins actuels des détenus. Le Comité interconfessionnel et le Comité supérieur de gestion du SCC ont procédé ensemble à cette évaluation et le Comité interconfessionnel a maintenant approuvé la plupart des recommandations présentées par le groupe de travail.

L'un des changements les plus importants mis de l'avant par le groupe de travail a été d'embaucher à forfait des aumôniers pour une période de six ans. Ce qui signifie que beaucoup plus de membres du clergé de diverses confessionnalités pourront sur place se mettre aux faits des réalités de la détention et du régime pénitentiaire. Les Eglises seront impliquées dans le choix des aumôniers et, de fait, on s'attend que celles de l'organisation interconfessionnelle seront appelées à jouer un rôle plus actif que jamais au SCC. Leur participation ne se limitera pas uniquement à la sélection des candidats à l'aumônerie, mais elles évalueront leur rendement conjointement avec le Service et s'avéreront une importante voix indépendante dans le milieu correctionnel fédéral.

### Avantages virtuels de la gestion des cas

Parlant du nouveau processus de gestion des cas pour les détenus, M. Pinder est très enthousiaste à l'égard des avantages virtuels que le nouveau modèle offrira aux détenus car il tente comme jamais auparavant de faire participer et de motiver les détenus à s'orienter vers une vie nouvelle et productive. Mais en dernière analyse, la décision finale et les responsabilités reposent sur les épaules des détenus."

"La vieille approche médicale voulant qu'on tente de "guérir" les détenus n'a pas connu de succès chez la plupart d'entre eux parce qu'on a oublié la plus importante motivation: l'engagement profond de modifier un modèle de comportement particulier. Ils ont joué le jeu, mais les avantages étaient souvent discutables."

Le nouveau processus de gestion des cas porte principalement sur la perception qu'a le détenu de lui-même et de ses problèmes. Dès que le détenu est admis dans le régime correctionnel fédéral, suite à un placement pénitentiaire, on fait une analyse des besoins et un plan de programme individuel avec le détenu pour identifier les actions ou activités nécessaires, qu'il s'agisse de formation professionnelle, d'études ou d'orientation, de cours d'apprentissage de la vie active, d'emplois, de libération à court terme, etc. "Le détenu doit être" le pivot de l'équipe et cela signifie qu'il doit avoir un sens d'appartenance et d'engagement envers son propre plan de programme individuel. Il ne peut plus blâmer autrui ou prétendre qu'il est ignoré ou perdu dans le système. "Cela ne dépend uniquement que de lui," a déclaré M. Pinder.

Le plan du détenu se développe avec lui et des rapports d'étapes trimestriels sont rédigés pour voir si ses intérêts ont changé et quels progrès il a réalisé.

Comment bien fonctionne le plan de gestion des cas? "Il est bien entendu trop tôt pour le dire," a dit franchement M. Pinder. "Une évaluation est présentement en cours et l'on devrait connaître les résultats d'ici l'automne." Il prévoit aussi une révision annuelle du manuel de gestion des cas de sorte qu'il soit conforme aux exigences de fonctionnement. "Le manuel de gestion des cas n'a pas été moulé dans le béton. Nous pouvons et devons l'amender régulièrement pour s'assurer que notre personnel des régions a en mains les meilleurs instruments de travail, lui qui doit faire face quotidiennement aux défis du milieu correctionnel.

Pour que le Service remplisse efficacement son mandat de retourner dans la société des citoyens responsables, trois groupes doivent travailler ensemble, a-t-il dit. Il y a d'abord le public qui doit être éduqué à s'intéresser, à aider en embauchant d'anciens détenus, à faire du travail bénévole et à siéger à nos Comités consultatifs de citoyens ou simplement à être compréhensif. Il y a ensuite les détenus qui doivent faire leur part afin qu'on sache jusqu'à quel point nos programmes répondent véritablement à leurs besoins. Et il y a enfin le personnel du SCC, des agents de sécurité aux cadres, qui doit consacrer ses énergies à implanter les changements de la manière la plus humaine et la plus positive possible.

***Gordon Pinder**, nouveau commissaire adjoint des programmes des détenus et auparavant directeur général de la direction du même nom.*

### La récidive: tendance à commettre des crimes moins importants?

Abordant la récidive, M. Pinder dit "qu'il existe beaucoup de fausses conceptions dans l'interprétation des statistiques. Par exemple, un détenu peut être condamné de nouveau, mais très souvent son crime est de moindre importance qu'avant, et sa nouvelle condamnation peut résulter d'une infraction plus légère. On étiquette souvent cette tendance comme étant le "syndrome de l'essoufflement." C'est comme si le détenu pouvait beaucoup encaisser avant de se dire: "Ça suffit, j'en ai assez. Je veux maintenant me ranger."

### Augmentation de la rémunération des détenus

Les propositions en matière de rémunération des détenus ont été soumises au Conseil du Trésor et le nouveau régime de rémunération devrait être approuvé sous peu. Selon M. Pinder, il est certain qu'une meilleure rémunération sera un facteur d'encouragement, mais "il n'y a aucun doute que ce qui encourage le plus un détenu à se bien comporter, c'est la perspective de sa libération. Ce qu'il veut, c'est sortir."

Il estime que la meilleure façon de motiver un détenu est de le faire participer activement à changer son style de vie. "Une meilleure rémunération peut l'aider, mais ce n'est pas ce qui fera pencher la balance vers le succès ou l'échec." C'est l'engagement du détenu qui compte vraiment, pense M. Pinder. "On ne peut faire grand chose si le détenu n'est pas prêt à réagir. Il choisit sa propre voie. . . c'est son choix."

Que se passera-t-il maintenant aux programmes des détenus? "Au risque de passer pour un optimiste naïf, j'aimerais connaître une période tranquille pour pouvoir consolider et coordonner tous les changements qui se passent à la direction et au Service. Il est essentiel d'avoir une période raisonnable de stabilité et de consolidation," a-t-il dit. Toutefois, il entrevoit quelques nouveaux changements: trouver un moyen efficace d'administrer la nouvelle loi sur la liberté d'information qui permet au détenu d'avoir accès à son dossier tout en assurant la protection des renseignements restreints ou classés. Il a aussi bien hâte de connaître les résultats d'une étude qui vient de débuter et qui évalue les répercussions du programme d'unité résidentielle.

## La libération conditionnelle: nous devons prendre certains risques

M. Pinder a des idées bien arrêtées sur la libération conditionnelle, la dernière étape de la gestion des cas. "Nous devons prendre certains risques et réaliser que le régime connaîtra des échecs parce que les détenus doivent faire leur apprentissage et avoir la possibilité de faire leurs preuves au sein de la collectivité. "On ne prouve pas grand chose à Millhaven." A titre d'exemple, il a mentionné les absences temporaires qui ont constamment remporté un très haut taux de succès de l'ordre de 99 pour cent, et même plus, mais qui sont perçues par plusieurs comme étant trop libérales ou trop risquées. Notre système de classement des détenus doit être révisé et on devrait davantage permettre de courtes périodes de libération plus tôt au cours de l'incarcération.

La libération conditionnelle connaît un taux du réussite d'environ 77 pour cent, a-t-il dit. Quarante pour cent des demandes de libération conditionnelle sont acceptées. "C'est dans ce secteur que le SCC doit surmonter un véritable défi et s'efforcer de voir à ce que chaque cas soit bien préparé et de recommander un programme de libération spécifique qui permettrait de fixer la date de la première libération possible. C'est notre travail et bien que des citères spécifiques de libération conditionnelle aideraient considérablement, nous devrons peut-être élaborer nous-mêmes ces critères comme base de nos recommandations."

## Nouvelle loi . .

• **Suite de la page 4**

porté de sept à douze ans, ce qui signifie que les enfants de moins de douze ans ne seront pas jugés criminellement responsables. Un enfant plus jeune qui commet un acte nuisible sera pris en charge en vertu de la loi provinciale, habituellement comme enfant négligé plutôt que comme délinquant.

Selon la nouvelle loi, l'âge maximal sera fixé à moins de 18 ans, mais à la demande d'une province, il pourra être fixé par le gouvernement fédéral à moins de 16 ou de 17 ans pour cette province.

Le projet de loi entérine le recours à des mesures autres que la comparution devant le tribunal des jeunes dans le cas des jeunes contrevenants, notamment lorsqu'ils ont commis des infractions peu graves. Généralement appelées déjudiciarisation, ces mesures donneraient au jeune contrevenant l'occasion de se réhabiliter lui-même en recourant à des moyens comme la restitution ou la prestation de services communautaires.

Aux termes de la nouvelle loi, le public et la presse seront admis aux audiences des tribunaux des jeunes, mais la presse devra respecter l'anonymat de tout jeune impliqué, qu'il s'agisse de l'accusé, de la victime ou d'un témoin.

### Destruction des dossiers

Si un jeune qui a purgé sa peine ne commet pas d'autre infraction pendant une période déterminée allant de 2 à 5 ans, son dossier sera détruit.

Une procédure de révision complète et innovatrice sera mise sur pied pour permettre au tribunal de modifier son jugement, afin que celui-ci demeure pertinent et corresponde aux besoins des jeunes, et pour protéger l'intérêt public, le cas échéant.

# en bref

**TROIS GÉNÉRATIONS DE CHEFS DE CABINET** — Prise lors d'une fête en l'honneur d'**André Charette** qui a quitté son poste de chef de cabinet du commissaire **Yeomans** en décembre dernier, cette photo nous montre trois générations de chefs de cabinet: (de gauche à droite) **Gilles Pépin**, qui a déjà été chef de cabinet, **André Charette**, qui avait succédé à G. Pépin et qui a quitté ce poste dernièrement, et **Jean-Paul Lebrun**, actuel chef de cabinet du commissaire.

**UNE DISPUTE QUI FINIT BIEN** — Queonto, une entreprise québécoise qui se spécialise dans la fabrication d'équipements de terrains de jeux comme en font les détenus fédéraux, s'est dernièrement plainte qu'elle était acculée à la faillite par CORCAN (le programme des industries du SCC) qui lui fait une compétition malhonnête en vendant ses produits à rabais. Il y eut alors une rencontre entre le président de Queonto, **Marjorie David**, directrice générale des emplois des détenus, **Robert Kaplan**, Solliciteur général, et **Francis Fox**, secrétaire d'état, qui s'est soldée par un heureux compromis. CORCAN a accepté de respecter les prix du marché lorsque vient le temps de vendre sa production à des organismes à but non lucratif et d'établir une ligne ouverte pour fournir de l'information aux manufacturiers d'équipements de terrains de jeux et de gymnases. De son côté, Queonto a accepté de s'abstenir de se plaindre aux medias.

**LA SEMAINE DU DÉTENU MET L'ACCENT SUR LA PRÉVENTION DU CRIME** — La semaine du détenu qui s'est déroulée à Sherbrooke du 8 au 14 mars dernier, comptait plusieurs activités centrées sur la prévention du crime et de la récidive. L'établissement Cowansville était de la partie. On avait installé un kioske d'information et d'artisanat au centre commercial Le carrefour de l'Estrie. Le 14 mars, la ville de Sherbrooke a aussi donné une réception en l'honneur du Solliciteur général **Robert Kaplan**.

**LES DÉTENUS DE COWANSVILLE PARTICIPENT À LA CAMPAGNE DE L'ASSOCIATION DE PARALYSIE CÉRÉBRALE DU QUÉBEC** — Les détenus de l'établissement Cowansville ont uni leurs efforts pour recueillir des fonds au profit de l'Association de paralysie cérébrale du Québec. On a d'abord recueilli une somme de 900$, puis on a mis à la vente aux enchères une toile de **M. Chamberland**, détenu à cet établissement et récipiendaire du prix Boyer lors de la dernière exposition de Prison Arts, qui a rapporté la somme de 1400$. Ainsi, la contribution totale de l'établissement s'est élevée à 2381.50$.

**LE CASINO DE PITTSBURG A ÉTÉ PAYANT** — Le 11 mars dernier, on a organisé un casino à l'établissement Pittsburg, en Ontario, pour recueillir des fonds devant servir à la maison Bridge, un établissement qu'on se propose d'aménager pour les familles des détenus qui demeurent loin de la ville et qui n'ont pas d'endroit où se loger lorsqu'ils viennent rendre visite aux détenus de l'endroit.

**L'IMAGE PUBLIQUE DES CX EST-ELLE À LA HAUSSE?** — Se pourrait-il que l'uniforme y soit pour quelque chose? L'*Advertiser*, hebdomadaire d'Abbotsford, C.-B., publiait dernièrement l'annonce classée suivante: "Femme d'âge moyen aimerait faire la connaissance d'un célibataire âgé entre 40 et 50 ans qui serait de préférence gardien de prison ou policier."

**AVEC LE PROJET DAUPHIN, IL VEUT ÉTABLIR UN NOUVEAU RECORD DU MONDE** — Dans un mois environ, un détenu de l'établissement Kent, C.-B., doit pénétrer dans un réservoir de contreplaqué de huit pieds de long, cinq pieds de large et huit pieds de profond et y rester pendant sept jours. Pour compliquer les choses, le réservoir sera rempli d'eau. Ce détenu, **Shaun Shannon**, membre de l'association des détenus à perpétuité de l'établissement Kent, veut briser le record mondial d'immersion qui est présentement de 126 heures et 30 minutes. Shaun possède beaucoup d'expérience dans la plongée et il sera aidé dans ses efforts par des détenus, des employés et des gens de la collectivité qui s'intéressent à la plongée. Les préparatifs sont en cours depuis bientôt un an et le directeur de l'établissement, **John Dowsett**, a déjà donné son accord de principe. On a baptisé la tentative *"Projet Dauphin"* parce que l'événement servira à recueillir des fonds au profit de l'hôpital pour enfants infirmes de Vancouver. Bien que Shaun Shannon ne prévoit aucune difficulté, le personnel médical de l'établissement sera sur place 24 heures par jour. Il espère aussi pourvoir son réservoir de 200$ d'une fenêtre qui lui permettrait de suivre ses programmes favoris pendant qu'il fera son séjour au fond de l'eau. On s'attend à une importante couverture des media.

# Les femmes de la C.-B. veulent des concours ouverts

PACIFIQUE — Dans le Service correctionnel du Canada, il y a maintenant moins de femmes de la Colombie-Britannique qu'il y a dix ans et moins de possibilités d'emploi malgré l'arrivée de femmes dans les pénitenciers fédéraux comme agents de sécurité ou d'unités résidentielles," a dit **Betty Lou Edwards**, ex-présidente de l'Association des femmes du domaine de la justice pénale, lors de la quatrième conférence annuelle de l'organisme tenue du 25 au 28 février dernier à Parksville, sur l'île de Vancouver. "On se préoccupe de plus en plus de la réduction des ouvertures de postes pour les femmes," a-t-elle ajouté.

Les femmes de la C.-B., a-t-elle dit, se butent à une politique de portes fermées dans le domaine de l'emploi. Il leur est difficile de participer aux concours du SCC pour des postes dans les établissements et les bureaux de libération conditionnelle à cause de deux changements dans les politiques d'emploi. "Les difficultés ont commencé il y a environ quatre ans lorsqu'on a laissé tomber l'exigence du B.A. pour les postes de niveau WP-3 et qu'on a ouvert les unités résidentielles dans les établissements pénitentiaires fédéraux pour lesquelles on a surtout embauché du personnel masculin sans diplôme," a-t-elle dit.

Ce qui préoccupe les femmes, c'est que les concours pour les postes d'agent de libération conditionnelle et d'orienteur sont maintenant réservés uniquement aux employés du Service. Ce qui élimine beaucoup d'hommes et de femmes à la recherche d'un emploi qui proviennent des services de probation, des services sociaux et des agences privées et qui ont été de tout temps drainés au Service, munis d'une vaste expérience et d'aptitudes à interviewer et à orienter. Sans oublier que l'abandon du diplôme comme pré-requis amène une baisse des normes.

A toute fin pratique, il n'y a pas d'emplois pour les femmes diplômés en criminologie. "Lorsqu'on ouvre un poste au SCC, les agents d'unités résidentielles ou d'autres employés du Service, dont la majorité sont de sexe masculin, peuvent postuler, ce qui implique qu'il y a de moins en moins de femmes qui joignent le Service pour remplacer ceux qui quittent."

*35 des 125 déléguées à la conférence de l'Association des femmes qui travaillent dans le domaine de la justice pénale provenaient du SCC. On voit ici **Marlene Nash** et **Judy Croft**, qui travaillent à l'établissement Kent (C.-B.) et **Lana Vonk**, de l'établissement William Head (C.-B.).*

"Nous croyons que ceci équivaut à une grande discrimination dans l'emploi et, jusqu'à ce qu'on ait atteint la parité dans les emplois au Service avec les hommes, nous croyons que les postes devraient être ouverts à l'ensemble du milieu de la justice, et pas uniquement aux employés du SCC," a poursuivi Betty Lou Edwards. Ce problème n'est pas uniquement vécu en Colombie-Britannique, mais les incidences y sont plus fortes dues au haut taux de roulement du personnel qu'on connait depuis peu dans cette province, a-t-elle ajouté.

A la fin de la première plénière, les déléguées ont participé à divers ateliers sur la formation au leadership, la conscientisation à la carrière, les femmes battues, les familles monoparentales, comment combattre le stress, le pouvoir d'écrire, les enfants victimes d'attentats sexuels et l'alcoolisme chez les femmes. **Rosemary Brown**, député provincial de Burnaby-Edmonds, était le conférencier invité lors du banquet de soirée.

Des quelque 125 femmes qui s'étaient inscrites à la conférence, 35 venaient du SCC. "Ce fut une excellente conférence et nous en avons beaucoup retiré," ont dit deux déléguées, **Lana Vonk**, de l'établissement William Head, et **Jan McKinnon**, du bureau des libérations conditionnelles du district de Victoria. Les autres représentantes du Service étaient **Rena Hanneson, Phyllis Fraser, Jenny Mutler, Brenda Aitkin, D. Bowman**, de l'établissement Mission; **Andrina Levine**, établissement Elbow Lake; **Jessica Fionda, Brenda Newberry, Estelle Wiesner, Betty Bryant, Susanne Ng, Joyce Ross, Debbie Burns, M.E. Dennis**, de l'administration régionale; **Leslie Pennell, Judy Croft, Marlene Nash**, de l'établissement Kent; **Pat Beecher, Joan Lee, Bev Wright, Dorothy Ertman**, du Centre psychiatrique régional; **Debby Penner, Dorothy Lord, Janette Robertson, Judy Campbell, Cathy Morse**, de l'établissement Matsqui; **Florence Higgs**, du collège du personnel; **Patricia Rowe**, de Mountain, **Michelle Chartrand, Diane Wilkinson, Betty Lou Edwards** et **Debra Kihara**, des libérations conditionnelles.

L'Association a pour objectifs d'offrir des possibilités de formation et de conscientisation des femmes à la carrière dans le milieu de la justice tout en étant le porte-parole indépendant des femmes qui travaillent, des femmes incarcérées et de celles qui sont victimes.

## La nouvelle loi sur les jeunes délinquants

# Un projet de loi attendu depuis fort longtemps

OTTAWA — Le Solliciteur général **Robert Kaplan** a déposé à la Chambre des communes le 16 février dernier, un nouveau projet de loi sur les jeunes délinquants. Cette législation attendue depuis longtemps rend les jeunes contrevenants responsables de leurs actes criminels.

"Je me suis engagé à remplacer la Loi sur les jeunes délinquants qui, vieille de 73 ans, est tout à fait périmée, compte tenu des pratiques et des attitudes contemporaines dans le domaine de la justice pour les jeunes, et est incapable d'apporter des solutions aux problèmes que posent aujourd'hui les jeunes qui ont des démêlés avec la justice," a-t-il dit.

Le texte proposé tient compte des trois principes suivants:

- Les jeunes doivent assumer une plus grande responsabilité à l'égard de leurs actes, mais ils ne doivent pas en être tenus totalement responsables car ils manquent encore de maturité;
- La société a le droit d'être progégée contre les comportements illégaux;
- Les jeunes, tout comme les adultes, ont le droit à l'application régulière de la loi et le droit d'être traités équitablement par la justice, et ces droits doivent leur être garantis de façon spéciale.

Pour la première fois, les droits du jeune, depuis le moment où il est arrêté ou sommé de comparaître, sont clairement énoncés:

- Il a le droit de se faire représenter par un avocat à n'importe quelle étape de la procédure;
- Si le jeune comparaît sans avocat, le juge du tribunal des jeunes doit l'informer des droits que lui donne la nouvelle loi.

Les jeunes pourront, tout comme le font les adultes en vertu du Code criminel, en appeler des décisions qui les concernent.

Aux termes de la nouvelle loi, l'âge de la responsabilité pénale sera

*(Suite à la page 3)*

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Killeany Place, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 8 le 30 avril 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

# Nouveau régime de rémunération des détenus du SCC

Don Paré

Tout sur le sujet en page 3

Marjorie David

## Un superbe effort des régions et de l'administration centrale

"On ne peut certes dire *"Fabriqué à l'AC"* en faisant référence au nouveau régime de rémunération des détenus," a dit le commissaire **Yeomans**. "De fait, il a été élaboré en grande partie par le personnel des administrations régionales et des établissements. Nous n'aurions pu mener ce projet à terme sans leur précieuse collaboration."

"On a tenu compte de cent ans de savoir faire dans les établissements pour élaborer ce régime, qu'il s'agisse des conseils des instructeurs d'ateliers, des préposés aux finances, des directeurs d'établissement, du personnel de la socialisation et des enseignants," a dit pour sa part **Marjorie David.**

### 1976: les débuts

Le mérite d'avoir accompli les premiers travaux de structuration du nouveau régime de rémunération des détenus revient aux directeurs suivants: **Jim O'Sullivan**, pénitencier de la Saskatchewan, **Dan Weir**, établissement Drumheller, **Irving Kulik**, établissement Leclerc, **Andrew Graham,** directeur intérimaire du Centre régional de réception de Kingston, et **Don Paré**, administrateur du nouveau programme de rémunération des détenus, qui ont, aux dires de Mme David, "travaillé dans des salles enfumées un peu partout au pays pour en élaborer les principes directeurs." Puis ce fut au tour du personnel des projets spéciaux et des régions de mettre la main à la pâte pour mener à terme l'élaboration du régime.

### Apport de l'administration centrale

A l'administration centrale, on doit remercier **Gordon Pinder,** commissaire adjoint des programmes pour les détenus, **John Siu**, commissaire adjoint des politiques et de la planification, **Tom Crawford**, directeur général des services techniques, **Millard Beane**, directeur intérimaire des politiques et des procédures à la gestion des cas, **Frazer McVie**, directeur intérimaire de la gestion des cas, **Rosemary Woodward**, responsable de la participation des centres psychiatriques, **Jim Gray**, des services techniques, **Doug Griffin**, chef de l'éducation scolaire à l'administration centrale, **Al Price** et **Heather Wishart**, analystes principal des systèmes financiers à la direction des finances, **John Vandoremalen**, chef intérimaire des publications à la direction des communications, **Don Armstrong**, analyste programmeur aux services d'information opérationnelle, et **Helen Friel**, chef des projets à la capture des données. Ont également participé à ce projet, **Georges Gignac**, administrateur de projets aux projets spéciaux, **Bill Rains**, administrateur de projet aux projets spéciaux, **Dave Logan**, administrateur de projets aux projets spéciaux, **Brian Sammon**, administrateur de la paye des détenus, et **Joyce McDonnell**, administrateur de la rémunération des détenus.

### Et des régions

Les cinq administrateurs régionaux de l'élaboration de ce nouveau régime ont été mis à contribution dès le début. Il s'agit de **Tony Martin**, du Pacifique, **Ben Van den Assem**, des Prairies, **Bill Groom**, de l'Ontario, **Raoul Cantin**, du Québec, et **Vince Thomas**, de l'Atlantique. "Il leur incombera de faire fonctionner rondement le nouveau régime," a dit Don Paré. On se doit aussi de souligner le travail des directeurs généraux régionaux **Jim Murphy**, Pacifique, **Jim Phelps**, Prairies, **Art Trono**, Ontario, **Jean-Paul Dugas**, Québec, et **Bob Clark**, Atlantique, a ajouté M. Paré. En plus de la participation des directeurs adjoints de l'éducation et de la formation et des directeurs adjoints de la socialisation de toutes les régions, il y a eu quelque 29 employés des établissements qui ont aidé à établir le régime en attribuant des niveaux de rémunération pour chaque description de poste.

### Bravo aux cadres supérieurs

"La liste de ceux à qui nous devons rendre hommage ne serait pas complète sans mentionner le commissaire Yeomans, a dit Mme David. Il nous a encouragé à chaque étape. Le commissaire adjoint principal **Bill Westlake** a également travaillé étroitement et était de la partie lorsqu'il s'est agi de prendre des décisions encore plus difficiles", a-t-elle dit.

"Le syndicat a participé à l'élaboration du régime de rémunération en fournissant de nombreuses suggestions utiles."

"Le nouveau régime devrait connaître beaucoup de succès parce que beaucoup d'employés ont collaboré en nous faisant profiter de leur expérience lorsqu'est venu le temps de régler toutes les questions de détail. Il s'est vraiment agi d'une entreprise conjointe des régions et de l'administration centrale dont nous pouvons tous être fiers," a-t-elle souligné.

# Le CCC Osborne reçoit l'agrément

*L'équipe gagnante du Centre Osborne: **Jeff Christian**, directeur du centre, **Art Majkut**, directeur de district, **Jim Johnston**, adjoint à l'agrément, et **Al Maclean**, administrateur de l'agrément. Photo: **Kerry Skinner.***

PRAIRIES — La nouvelle est enfin arrivée. **Robert Fosen**, directeur de *l'American Correctional Association's Commission on Accreditation*, annonçait dernièrement à **Jeff Christian**, directeur du Centre correctionnel communautaire Osborne de Winnipeg, et à son personnel, que le Centre avait amplement répondu aux normes d'agrément de l'ACACA et qu'il s'était mérité l'agrément.

M. Christian ne savait pas si le CCC Osborne figurerait sur la liste des récipiendaires de l'agrément lors de la cérémonie de remise des certificats à Washington, le 20 mars dernier. Néanmoins, le CCC Osborne s'est qualifié alors que quelques établissements apprenaient avec déception qu'ils n'étaient pas au nombre des établissements agréés. M. Christian s'est montré "très heureux de recevoir le certificat qui sera bientôt encadré et fixé au mur du centre de sorte que tous le voient."

Le Centre Osborne devient ainsi le troisième centre correctionnel communautaire à recevoir l'agrément. Il a été précédé des centres Carlton de Halifax et Parrtown de Saint-Jean, N.-B. qui sont agréés depuis octobre 1979.

"Vous n'apprenez que vous avez réussi uniquement lors de la remise

*(suite à la page 4)*

## Un sac postal de 1854 dans un lot de sacs à réparer

OTTAWA — **Fred Linklater**, instructeur depuis 12 ans à Stony Mountain, au Manitoba, était à Ottawa, le 20 mars dernier, pour assister à la remise officielle d'un sac postal datant de 1854 qu'on avait découvert dans un envoi de sacs postaux nécessitant réparations. C'est le dépôt des sacs postaux de Winnipeg qui avait expédié le lot au bureau de poste de Winnipeg. La présentation officielle a été faite par le commissaire **Yeomans** qui a remis le sac historique au maître de poste général adjoint **J.C. Corkery**. Le fameux sac a été réparé par Fred Linklater lui-même qui a avoué n'avoir jamais eu l'occasion de travailler sur un sac aussi vieux. Le sac sera exposé au Musée des Postes, au 180 rue Wellington à Ottawa. Pour nous donner une idée de l'âge du sac, Fred Linklater a rappelé que la guerre de Crimée avait débuté en 1854. Quant au pénitencier de Kingston, il a été construit en 1835. (De gauche à droite) J.C. Corkery, Fred Linklater et le commissaire Yeomans. Photo — **Harold Provost.**

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec:

par Guy Verrault

**Ross Bullet**, instructeur en formation de recrues, a dernièrement reçu sa licence d'évaluateur des instructeurs d'armes à feu. C'est **G. Marineau**, administrateur régional de la sécurité, qui lui a remis son diplôme.

### Tournoi de tir au revolver à Laval

Tous les agents de correction et d'unités résidentielles sont invités à participer au premier championnat de tir au revolver organisé par l'établissement Laval, qui se tiendra les 17 et 18 juillet prochains au champ de tir de la police de Laval. De nombreux prix seront décernés pour chaque catégorie de tireur. Les intéressés sont priés de s'adresser à **Serge Ouimette** au (514) 325-4615.

**Roma Bertrand** vient de quitter la région du Québec pour occuper le poste de commissaire adjoint principal désigné. Le 24 février dernier, la région a offert un cocktail en son honneur au Collège du personnel. On le voit ici photographié en compagnie de **Jean-Paul Dugas**, directeur général régional.

## Atlantique:

par Justin Sullivan

### L'homme de l'année 1980

Il est connu sous le nom de capitaine correctionnel à Halifax et était dernièrement choisi l'homme de l'année 1980 par l'Association de criminologie et de correction des provinces de l'Atlantique. Qui est **Vince McDonald? Steve Carew**, directeur adjoint du bureau des libérations conditionnelles de Halifax, nous brosse un portrait de cette personnalité très admirée.

A la fin de ses études à l'Université St-François-Xavier, Vince a travaillé pour la *Eastern Bakeries*, "histoire de se faire un peu de fric". Trouvant que son sens des affaires n'avait "levé qu'à moitié", il décida d'entrer, en 1960, à l'Ecole de travail social des Maritimes. Il en ressortit en 1962 avec une maîtrise.

De retour dans sa ville natale de Sydney, Vince travailla pour l'Association de la santé mentale de 1962 à 1967, puis joignit le Service des libérations conditionnelles comme représentant régional de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-neuve. A cette époque, il n'y avait pas de programme d'orientation géographique pour les agents de libération conditionnelle. Vince rappelle qu'on vous remettait alors une trousse de survie, un billet d'avion et une série de cartes comprenant tous les chemins de l'arrière pays de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve. Vince avait alors le choix entre couler à pic ou nager. Il entreprit donc, la première semaine, une rapide tournée de sa région.

Nullement intimidé par les difficultés, Vince fut promu directeur du district de Halifax lorsqu'on ouvrit l'établissement Springhill et qu'on créa le district de libérations conditionnelles de Truro. On ouvrit aussi à ce moment des bureaux de libération conditionnelle à St-Jean, T.-N., et à Sydney, N.-E..

"Vee Bee" comme l'appellent affectueusement ses collègues et associés, démontra beaucoup d'intérêt aux relations correctionnelles avec la collectivité, intérêt qu'il prit lorsqu'il travaillait pour l'Association de la santé mentale et qu'il était directeur de la Croix Blanche alors qu'il avait lancé plusieurs projets spéciaux à l'intention des enfants émotivement perturbés. Personne ne peut mettre en doute sa conscience sociale et sa sensibilité envers les plus démunis de la société. Grâce à l'encouragement et à l'élan qu'il prodigua, le district de Halifax mit de l'avant et aida plusieurs programmes nouveaux pour les libérés conditionnels et les infortunés de la société.

Tous ses efforts ne sont pas restés inconnus. Il a été honoré de plusieurs façons: membre honoraire à vie de la Société John Howard de la Nouvelle-Ecosse, le premier directeur de district de libération conditionnelle à voir son bureau agréé par la *Commission on Accreditation* et nommé temporairement commissaire des libérations conditionnelles en 1977.

## Prairies:

par Linda Lee

### La vie en trois dimensions d'Ed Fisher

*Par **Wendy Hayden**, directeur adjoint de l'organisation et de l'administration à Edmonton*

**Ed Fisher**, AUR-2, a dernièrement reçu une récompense pour longs états de service lors d'une rencontre du personnel de l'établissement Edmonton. "Ed a connu une carrière fort intéressante au sein de la Fonction publique du Canada depuis qu'il est entré dans l'Armée canadienne en 1955," a dit **Bob Benner**, directeur de l'établissement.

Les parents d'Ed Fisher ont immigré dans le comté de Peace River, en Alberta, en provenance de l'Oklahoma et ils se sont installés près de la ville de Hythe. A la fin de ses études secondaires, Ed s'est trouvé un emploi de journalier dans un camp de bucherons du nord de l'Alberta. C'était en 1954.

Visant plus loin que le faîte des pins, il entra dans l'Armée canadienne à l'âge de 17 ans et fit son service dans le dernier groupe de Canadiens à occuper l'Allemagne.

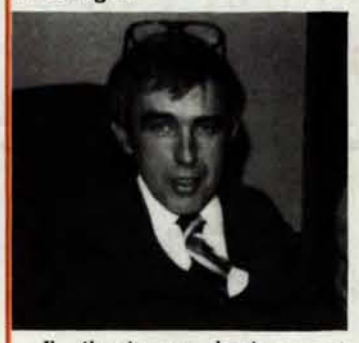

Il élargit ses horizons et décida de faire carrière avec le *"First Battalion Princess Patricia Canadian Light Infantry"* qui servit à Chypre et en Egypte sous le commandement des forces d'intervention de l'ONU et dans la vallée de la Ruhr, en Allemagne, sous le commandement de l'OTAN. En 1977, il s'est retrouvé chef de peloton avec 40 hommes sous ses ordres.

Ayant le sentiment d'avoir atteint ses objectifs, Ed décida de rentrer au pays. C'est alors qu'il crut que le SCC était en mesure de lui apporter de nouveaux défis. En mars 1978, il entreprenait son cours de formation préliminaire. Peu de temps après avoir terminé sa formation, trois jours pour être plus exact, il décida d'opter pour le programme d'unités résidentielles. Il fit alors son entrée comme AUR à Drumheller, puis à Edmonton. Et il devait rapidement être promu AUR-2.

Il s'est mérité plusieurs décorations au cours de sa carrière: décoration et épingle du Canada, médaille du centenaire, des Nations Unies pour ses services à Chypre et en Egypte et la fort convoitée médaille du jubilé de la Reine.

Il réussit aussi à mener de front sa carrière militaire et sa carrière de père de famille. Marié, il a cinq enfants. Il a aussi beaucoup de passe-temps tels que la chasse, la pêche, les pierres, l'artisanat, la lecture, la voile, le kayak et la prospection minière.

## Ontario:

par Dennis Curtis

### Deux agents de la Prison des femmes élus meilleurs agents de l'année

Deux agents de la Prison des femmes ont été élus meilleurs agents de correction de l'année à l'établissement.

**Catherine Robertson**, CX-6 et à l'emploi de l'établissement depuis 9 ans, a été nommée le meilleur agent de sécurité et **Catherine Richmond**, agent de classement, l'a emporté dans la catégorie du personnel n'appartenant pas à la sécurité. Mme Richmond, qui travaille à la prison depuis 5 ans et demi, conseille les détenues et s'occupe de leurs besoins sociaux.

Bien que cette façon de faire existe depuis quelque temps dans les établissements provinciaux, le personnel de la Prison des femmes croit que c'est la première fois dans la région qu'un tel concours est mené dans un établissement de juridiction fédérale.

Les deux vainqueurs ont été choisis suite à un vote mené parmi les 137 employés de l'établissement. Il ne s'agissait pas d'un concours de popularité, mais plutôt de juger la performance des employés au cours de l'année qui venait de s'écouler.

Chaque vainqueur s'est vu remettre une plaque alors qu'une autre sera installée en permanence dans le foyer principal de l'établissement.

### Présentation de trophées

**Jim Thompson**, messager régional, et **Wayne Campbell**, CX-3 à l'établissement Joyceville, se sont vus remettre des trophées le 6 mars dernier, au Collège du personnel, pour l'excellence de leurs performances au tir au revolver et à la carabine. Les trophées sont habituellement gardés en exposition au Collège. Mais puisque les deux tireurs se les ont mérités au cours des trois dernières années, ils peuvent maintenant les garder en permanence.

Jim a gagné à 4 reprises les rencontres de tir au revolver, catégorie autre que CX, et trois fois les rencontres de tir à la carabine. Quant à Wayne, il a remporté quatre fois les compétitions de tir au revolver, catégorie des CX. Wayne a été aussi retenu pour représenter le Service lors de la rencontre pour l'obtention de la Coupe du Solliciteur général qui aura lieu à Regina en juin prochain.

## Pacifique:

par Eila Loughlin

Lorsque les gens parlent du zoo de William Head, ils ne passent pas des remarques désobligeantes. William Head possède en effet un petit zoo d'animaux locaux. On n'y trouve cependant pas encore d'éléphants ou de tigres. **Al Dolny**, gardien officieux du zoo et agent préposé aux visites et à la correspondance, dit que les animaux s'avèrent une excellente thérapie pour les détenus, surtout au moment de la visite de l'épouse et des enfants. D'ailleurs, les employés sont aussi intéressés par les petites créatures.

Au nombre des animaux, tous donnés par des citoyens des alentours, figurent des lapins, des brebis, un bélier, des canards, des oies, des poules, un coq et bien sûr une armée de chats. Les animaux vont ici et là sur les terrains de l'établissement, sensibles à toutes les marques d'attention, sans oublier que les brebis sont d'excellentes tondeuses de gazon. Toute la nourriture qui sert à nourrir les animaux provient de dons et s'il arrive qu'elle vient à manquer, on lance un appel sur les ondes de la radio de Victoria.

Chacun a ses favoris. **Radar**, le bouc, appartient à Al Dolny qui le trouve très intelligent. Radar aime s'infiltrer dans les conversations en y mettant peu de tact, mais les enfants adorent cela. Il a appris à faire toutes sortes de choses et se débrouille fort bien à son bout de la balançoire comme en fait foi cette photo prise avec Al Dolny. Radar se débrouille aussi fort bien à la maison ou dans l'auto, aux dires de Al.

## De meilleurs salaires, plus d'emplois et un effort maximal pour mettre fin à l'oisiveté

# Le nouveau régime de rémunération des détenus normalise les emplois et les salaires au SCC

*OTTAWA — Attendu depuis si longtemps, le nouveau régime de rémunération des détenus, qui est devenu effectif le 20 avril dernier, a mis à contribution l'administration centrale et les cinq régions afin de fournir aux détenus une meilleure et plus équitable rémunération ainsi que plus d'emplois, a déclaré à* ***Entre Nous****, le 26 mars dernier,* **Marjorie David**, *directeur général de l'emploi des détenus. "Le nouveau plan touche presque tous les détenus de juridiction fédérale (9500) et bon nombre d'employés qui ont été spécialement formés pour l'administrer", a-t-elle spécifié.*

Plus qu'un simple plan de rémunération, le nouveau régime a pour objet de fournir aux détenus "un tout nouveau style de vie", a dit pour sa part le commissaire **Yeomans**. Les détenus se trouveront dans un milieu de travail fort similaire à celui de l'extérieur et on s'attend à ce qu'ils apprennent à gérer leur argent et à voir les avantages de réaliser des économies. Contrairement à l'ancien système, les détenus qui ne travailleront pas ne seront pas payés. Pour obtenir un emploi, ou faire des études générales ou professionnelles, les détenus devront en faire la demande, procédure à laquelle sont déjà soumis plusieurs d'entre eux. Au nombre d'environ 500, les descriptions de postes permanents et saisonniers correspondent tous à un niveau de rémunération uniforme à la grandeur du pays.

"Nous allons payer l'emploi et non l'homme," a dit Mme David en faisant remarquer qu'autrefois, le détenu était rémunéré en fonction de sa bonne conduite et de sa participation générale aux programmes plutôt que selon le rendement fourni pour un emploi specifique.

**La majorité des détenus qui travaillent vont obtenir de meilleurs salaires et seront davantage en mesure d'épargner, ce qui les incitera au déclassement accéléré vers les établissements à sécurité moindre où la rémunération sera supérieure. Ils réaliseront que cela paie de devenir un ouvrier spécialisé et ils concluront que le nouveau régime est "beaucoup plus équitable, beaucoup plus sensé" que le vieux système, a dit le commissaire adjoint principal *Bill Westlake*, car les taux de rémunération seront établis en fonction du revenu disponible.**

Qu'est-ce qu'un revenu disponible? C'est la somme d'argent qui reste à tout travailleur célibataire après les déductions comme l'impôt, l'assurance-chômage, le gîte et le couvert et le régime de pension du Canada. Le taux de rémunération le plus bas est fixé à 3.15$ par jour, ce qui représente le revenu disponible journalier d'un employé célibataire qui gagne le salaire minimum fédéral.

En vertu du nouveau plan, l'épargne obligatoire de 25 pour cent permettra au détenu qui gagne par exemple 5.35$ par jour, soit le salaire de niveau 3, d'épargner 1 170$ à la fin de trois ans et demi de détention. Les intérêts accumulés permettront de faire passer cette somme à 1 328$. "Ce qui signifie que les détenus qui auront travaillé pourront compter à leur libération non seulement sur un certain montant d'argent, mais qu'ils auront pris l'habitude du travail et acquis un comportement leur permettant de mener une vie honnête dans la communauté," a dit Mme David.

### Modification du pouvoir d'achat du détenu

**On prévoit que les changements apportés par ce nouveau régime au pouvoir d'achat du détenu seront très significatifs, a souligné *Gordon Pinder*, parce que les détenus qui peuvent maintenant davantage dépenser parce qu'ils jouissent de revenus extérieurs ne pourront plus le faire. Ils ne pourront dorénavant dépenser que ce qu'ils auront gagné à l'intérieur. S'ils ne gagnent pas d'argent en prison, les détenus n'auront pas d'argent pour la "cantine". En haussant les niveaux de rémunération, on a beaucoup accru les prix du tabac.**

Les déplacements quotidiens de la population carcérale à l'intérieur de l'établissement changeront radicalement en raison de la routine orientée vers le travail. "Les classes et les ateliers devraient devenir des endroits très achalandés. Il n'y aura plus de flânerie et de temps perdu pour des dénombrements inutiles", a dit Mme David. Le nouveau plan de rémunération reconnaît la nécessité des absences pour des raisons judiciaires, médicales ou autres.

C'est fini le temps où des détenus recevaient un meilleur salaire pour moins de travail uniquement parce qu'ils détenaient un emploi en "or" permis par l'ancien système. Pour avoir droit à la rémunération, le détenu devra occuper un certain poste et se conformer à la description de poste du dit emploi.

"De fait, les détenus deviennent des employés. Chaque détenu va être beaucoup mieux parce qu'il va savoir ce qu'on attend de lui," a ajouté Mme David. Les détenus recevront d'ailleurs leur premier relevé de paye à la mi-mai.

### Nouveaux niveaux de rémunération

"Avec l'introduction des nouveaux taux de rémunération, la masse salariale de ce poste budgétaire a été doublée pour atteindre environ 9.4$ millions", a dit Don Paré, administrateur du nouveau programme de rémunération. La grille salariale présente, qui s'échelonne entre 1.30$ et 2.30$ par jour sans compter les primes et le surtemps, sera remplacée par une échelle entièrement nouvelle. Le niveau 1 ou le taux de "subsistance" de 1.60$ par jour sera versé aux détenus qui sont sans emploi sans que ce soit de leur faute. Les détenus qui travaillent peuvent gagner jusqu'à 7.55$ par jour dans des endroits de travail à sécurité minimale, a-t-il dit. Chaque niveau de rémunération supérieur aux taux de subsistance a trois étapes d'augmentation de 0.55$ à titre de récompense pour un bon rendement au travail. Les détenus en éducation et en formation recevront entre 3.15$ et 6.45$ par jour alors que les patients des centres psychiatriques pourraient recevoir jusqu'à 4.80$ en vertu de critères tels que l'attitude et le comportement. Toutefois, contrairement à l'ancien système, les détenus en isolement punitif ne recevront pas de salaire.

Le vieux système exigeait aussi que le détenu épargne aussi peu que 25 cents par jour, mais il était tenu de conserver un solde d'épargne de 25$. Cependant, selon **Millard Beane**, Chef intérimaire des politiques et des procédures à la gestion des cas, un minimum de 25 pour cent des gains doit être déposé dans son nouveau compte d'épargne sans possibilité de retrait jusqu'à ce qu'il ait atteint la somme de 350$ qu'il doit continuellement maintenir, ceci en vertu du nouveau régime. "Et il aura la possibilité de gagner beaucoup plus d'argent," a ajouté Don Paré.

Etablir une rémunération qui soit le plus près possible du travail lui-même simulera les conditions qu'on retrouve dans la collectivité et fournira aux détenus le choix de mieux se préparer au jour de leur libération, a ajouté M. Paré. Bien que la plupart des détenus recevront plus d'argent, il a estimé qu'entre 500 et 1 000 détenus pourraient recevoir une rémunération nette inférieure parce qu'en vertu de l'ancien système ils n'étaient pas rémunérés en fonction de leur performance au travail, mais selon leur comportement général à l'établissement.

### Pas de pertes de salaires pour les postes des entreprises conjointes du SCC et de l'entreprise privée

**Les détenus qui travaillent dans le cadre d'entreprises conjointes avec l'industrie privée comme les industries forestières, le projet témoin de Joyceville, et d'autres programmes de travail industriel fondés sur le secteur commercial, ne perdront pas les salaires horaires attrayants qui leur sont actuellement versés, a déclaré Mme David. "Ces programmes continueront conformément à leur propres mandats, a-t-elle déclaré. Et M. Paré a ajouté que le SCC s'efforcera d'offrir des postes en vertu du nouveau plan pour chaque détenu qui désire et est en mesure de travailler. "Nous avons l'intention d'offrir un emploi à chaque détenu qui le désire," a-t-il dit. Environ 16 pour cent des détenus ne sont pas en mesure de travailler parce qu'ils sont malades, qu'ils sont gardés en isolement protecteur ou en isolement punitif. De plus, les détenus des centres correctionnels communautaires ne sont pas touchés par ce nouveau régime de rémunération.**

La plupart de travail de surtemps sera effectué dans les établissements à sécurité minimale où on prévoit accroître la production de beaucoup. Dans tous les établissements, le surtemps sera rémunéré de la façon suivante: le taux horaire est fixé à un cinquième (1/5) du taux quotidien de rémunération. Les détenus y seront admissibles après 30 heures de travail par semaine dans un établissement à sécurité maximale et après 35 heures de travail par semaine dans un établissement à sécurité intermédiaire ou minimale.

### Plus de contrôle pour le personnel

M. Paré a dit que le régime de rémunération est conçu pour offrir au personnel un contrôle budgétaire plus serré au niveau de l'établissement, tout en lui fournissant une image précise de l'endoit où travaillent les détenus, à quels postes et leur nombre. Chaque poste de détenu a été identifié et défini en fonction d'un taux de rémunération et les détenus seront rémunérés selon le niveau de leur poste. Quant à ceux qui ne peuvent trouver de travail, ils recevront le salaire minimum (taux de subsistance).

Mme David a déclaré que l'ancien système ne fournissait aucune méthode précise de retrouver les données budgétaires permettant de contrôler efficacement la rémunération des détenus. Elle a dit que le nouveau régime permettra non seulement au personnel de l'emploi des détenus de mieux contrôler la rémunération, mais aussi d'avoir une meilleure idée du nombre d'emplois nécessaires.

### Le rapport de présence en est la clé

Selon M. Paré, l'instrument-clé qui mène le système est le nouveau rapport de présence. "Cela peut sembler simpliste, mais en réalité c'est la clé de tout le reste," a-t-il affirmé. Tout surveillant de détenus travaillant sous sa responsabilité devra remplir régulièrement les rapports de présence. Le nouveau réseau d'information permettra au directeur, par exemple, de savoir rapidement ce qui se passe dans les ateliers et dans les autres lieux de travail. "C'est bon pour les personnel car il saura exactement où est le détenu et ce qu'il fait. C'est bon pour le détenu parce qu'il était auparavant rémunéré en fonction du dossier qui lui servait de feuille de route de son expérience de travail lorsque venait le temps de se trouver un emploi à l'extérieur, a dit M. Paré.

Les dossiers de relevés de présence lors des dénombrements, le surtemps, les heures travaillées et une série d'autres renseignements sont maintenant essentiels pour que le détenu soit payé, et ils servent à l'évaluation du rendement. M. Paré a dit que le système a prévu une procédure d'amendement pour que le personnel puisse recommander à l'administration centrale des changements pour une description de poste ou un niveau de rémunération, par exemple. Tout changement — ils devraient être appliqués de façon uniforme à la grandeur du pays — serait approuvé par l'administration centrale. Que les recommandations soient acceptées ou non, le nouveau régime exige que l'administration centrale y réponde.

M. Paré a admis qu'au début, "le plan connaîtra certaines difficultés". Il a expliqué que le modèle du plan sera retravaillé en septembre prochain et revisé à tous les six mois. Bien que les détenus ne sont pas encore aux faits de tous les détails du plan, ses mécanismes administratifs ont été vérifiés par le personnel de Warkworth, l'an dernier, et le plan a fait l'objet de discussions avec les comités de détenus de Collins Bay et du pénitencier de la Saskatchewan. Il a aussi dit que les cadres supérieurs se sont rencontrés officiellement pour la première fois le 24 mars dernier pour présenter le plan actuel aux représentants du Syndicat des employés du Solliciteur général. Les consultations se poursuivent, a ajouté M. Paré.

## Points saillants du régime de rémunération des détenus

**Il y a cinq nouveaux niveaux de rémunération**

**TAUX QUOTIDIENS DE RÉMUNÉRATIONS DES DÉTENUS**

| Niveau de rémunération | Sécurité maximale | Sécurité moyenne | Sécurité minimale |
|---|---|---|---|
| *1* | *1.60* | *1.60* | *1.60* |
| *2* | *3.15 à 4.25* | *3.70 à 4.80* | *4.80 à 5.90* |
| *3* | *3.70 à 4.80* | *4.25 à 5.35* | *5.35 à 6.45* |
| *4* | *4.25 à 5.35* | *4.80 à 5.90* | *5.90 à 7.00* |
| *5* | *4.80 à 5.90* | *5.35 à 6.45* | *6.45 à 7.55* |

- *Chaque niveau de rémunération comporte trois augmentations de 55 cents;*
- *Annulation de la structure actuelle de rémunération et des primes;*
- *Les détenus doivent économiser 25% de leurs gains;*
- *Les détenus qui n'auront pas d'emploi sans y être pour quelque chose recevront le salaire de niveau 1;*
- *Refus de travailler: pas de salaire;*
- *Chaque poste correspond à un taux de paie;*
- *Les détenus inscrits à un programme de formation et d'études reçoivent une rémunération de niveau 2 ou 3;*
- *Une semaine ordinaire de travail est de 30 ou 35 heures selon le niveau de sécurité;*
- *Les niveaux de rémunération sont établis en fonction du revenu disponible (15%) d'un salarié payé au salaire minimum fédéral (3.50$ l'heure);*
- *Les détenus paieront plus cher le tabac et la location d'équipements sportifs.*

## BROCHURE POUR LE PERSONNEL

*Le Service distribue dans toutes les régions une brochure intitulée "Régime de rémunération des détenus" qui explique en détail le nouveau régime de rémunération. Assurez-vous de vous en procurer un exemplaire afin de pouvoir répondre aux questions des détenus.*

# en bref

**CHANCE UNIK VIVRA UNE AUTRE ANNÉE** — **Paul-André Beaudry**, directeur adjoint des programmes et de la sécurité à l'établissement La Macaza, nous faisait dernièrement savoir que le projet Chance Unik a été renouvelé pour une autre année avec une subvention supplémentaire de 8 700$. D'une durée de 37 semaines, le projet peut donc compter sur des fonds de 84 586$. Ayant pour objectif de favoriser la réinsertion sociale des détenus de même que l'accès au travail de chômeurs ne possédant aucune qualification professionnelle, le projet permet d'employer un directeur, un directeur adjoint, une secrétaire et six travailleurs dont quatre en libération conditionnelle de La Macaza. Les détenus qui participent au projet gagnent 160$ par semaine. Ils doivent toutefois payer les coûts de leur pension à l'établissement et déposer 45$ par semaine à leur compte de banque. Encore cette année, le projet est piloté conjointement par les libérations conditionnelles de St-Jérôme, le Collège Marie-Victorin de Mont-Laurier, le club Richelieu de l'Annonciation et l'établissement La Macaza.

**ON SE PLAINT DES ODEURS QUI SE DÉGAGENT À LA FERME DE LA SASKATCHEWAN** — **Knute Hemstad**, directeur de la ferme pénitentiaire de la Saskatchewan, a reçu un coup de téléphone, le 12 mars dernier, du *Daily Herald* de Prince-Albert, au sujet d'une pétition qui circulait dans les environs de l'installation pénitentiaire pour se plaindre des odeurs dégagées par l'engrais utilisé. Il est habituel d'étendre de l'engrais dans les champs, "mais l'hiver particulièrement doux peut avoir provoqué le dégagement d'odeurs plus fortes que d'habitude", a dit M. Hemstad qui a refusé de commenter davantage. Il a toutefois avoué à **Linda Lee**, administrateur régional des communications des Prairies, qu'il "se retrouvait une fois de plus dans.... vous savez quoi."

**UN ÉVADÉ DE WARKWORTH CHANGE D'IDÉE** — Un détenu qui avait faussé compagnie à son escorte au *Toronto Sportsmen Show* le 24 mars dernier, est de retour au pénitencier. Au bout de 24 heures de liberté, il a téléphoné à son agent d'unités résidentielles, **Roy Rittwage** (qui est aussi maire suppléant du canton de Brighton) pour se livrer. Avec l'accord de la police provinciale de l'Ontario et de la police métropolitaine de Toronto, Roy Rittwage s'est rendu à Toronto à bord d'une voiture fantôme en compagnie d'un policier du territoire de Brighton qui avait revêtu ses habits civils. Ils ont rencontré le détenu à la maison de ses parents, à Scarborough, puis sont rentrés à l'établissement. **Dennis Curtis**, administrateur régional des communications, et **Al Boothroyd**, directeur adjoint de la socialisation à Warkworth, ont tenu à remercier la police pour sa collaboration dans la solution heureuse de cette affaire.

**UN NOUVEAU VENU AUX SERCICES D'INFORMATION OPÉRATIONNELLE** — **Pat Mullan**, auparavant à la division de la gestion des recherches, s'est joint aux services d'information opérationnelle où il sera responsable du nouveau groupe d'élaboration des systèmes de la division. Il a déjà participé à des projets à la direction des services médicaux, à la direction de l'emploi des détenus et à des projets spéciaux du tribunal de la famille de la Colombie-Britannique.

**COMÉDIE ET DRAME SUR LA SCÈNE DE JOYCEVILLE** — **Sharon Bullock**, de l'établissement Joyceville, nous a fait savoir qu'une troupe amateur composée de comédiens francophones a monté *"Acapulco Madame"* sous la commandite de quelques groupes Canadiens-français locaux et de l'Université Queen's. La pièce raconte l'histoire d'une famille dont la mère toute dévouée se laisse prendre dans une romance d'une fin de semaine. "Ce fut une excellente soirée de théâtre", tel fut le commentaire général. Des mercis s'adressent au groupe francophone de l'établissement et au coordonnateur **Phil Karpuk**, agent de gestion des cas à l'établissement. "Nous comptons bien produire d'autres spectacles du même genre à l'établissement", a dit Sharon. Ecrite par **Yves Jamaique**, la pièce a été montée par **Sélim Akl** et **Geneviève Leidelinger**, tous les deux de Kingston.

**SEMAINE DE LA SÉCURITÉ DE L'ENFANT DU 1er AU 7 MAI** — Chaque année, à la suite d'accidents, meurent près de 1 200 enfants de moins de 15 ans et plusiers milliers d'autres sont blessés et parfois handicapés pour la vie. Le Conseil canadien de la sécurité organise tous les ans une Semaine de la sécurité de l'enfant qui a pour but d'attirer l'attention des Canadiens sur cette situation et de solliciter l'appui de tous afin de préserver notre ressource la plus précieuse. Il existe de la documentation sur la campagne: "Conseils pratiques pour la garde des enfants," "L'oxyde de carbonne: le meurtrier silencieux," "Guide pour la sécurité de l'enfant," "Electricité et sécurité," "Evitez les chutes," etc. Pour obtenir cette documentation, il faut s'adresser au Conseil canadien de la sécurité, 1765, boul. St-Laurent, Ottawa, Ontario, K1G 3V3.

# Incroyable mais vrai!

QUÉBEC — Les détenus de l'établissement La Macaza ont dernièrement organisé une partie de quilles amicale opposant une équipe de six détenus à une équipe de quatre secrétaires et de deux agents d'unités résidentielles composée de **Marielle Giguère, Carole Pitre, Gaétane Labelle, Huguette Comtois, Richard Ouellet** et **Robert Michaud**, capitaine de l'équipe, sans oublier **Jasmine Valiquette**, capitaine consultatif.

Les détenus ont remporté la première partie haut la main. Il se sont vus toutefois (Oh surprise et déception!) subtiliser la victoire lorsque l'équipe du personnel a opéré un spectaculaire revirement de situation qui a permis aux secrétaires de s'envoler avec une brillante victoire arrachée par plus de douze points.

"Inutile de préciser qu'une revanche est prévue", nous a écrit Huguette Comtois.

# Le CCC Osborne

• Suite de la page 1

officielle des certificats," a dit M. Christian.

Il a aussi dit qu'il faut réussir dans trois catégories pour obtenir l'agrément: une note parfaite pour les normes jugées **obligatoires**, 90 pour cent pour les normes **essentielles**, et 80 pour cent pour les normes **importantes**. Le Centre Osborne a obtenu 92 pour cent pour les normes essentielles et 96 pour cent pour les normes importantes.

La fièvre de l'agrément s'est emparée du Centre en mars 1980. Vingt résidents y logent présentement. "Il y a 195 normes pour les installations du SCC et il a fallu se documenter pour prouver que nous pouvions satisfaire aux normes. Lorsqu'on a cru être prêt, nous avons averti la Commission que nous attendions l'évaluation."

"C'est alors que deux évaluateurs formés par la Commission sont venus nous rendre visite à nos frais. **Neil Tilow**, de la maison Talbert, une résidence communautaire de Cincinnati, et **Rufus Thomas**, directeur exécutif de l'Association des maisons de transition de l'Ohio, ont mis deux jours à compléter l'évaluation qui s'est terminée le 20 janvier dernier."

"Ils nous ont fait savoir qu'il y avait des secteurs à problèmes qui ne satisfaisaient pas aux normes. Ils nous ont aussi demandé un plan de travail qui montrerait comment nous prévoyons corriger les faiblesses. Ce que nous avons fait. Puis il s'est agi d'attendre si notre plan serait accepté et si nous obtiendrions l'agrément."

M. Christian a aussi souligné que l'agrément "n'est pas l'affaire d'un instant. Il faut remettre un rapport annuel et se soumettre, tous les trois ans, à une nouvelle évaluation pour savoir si nous satisfaisons toujours aux normes. Entre temps, la Commission peut procéder à une évaluation si, par exemple, un résident est impliqué dans un incident sensationnel ou s'il y a des indications laissant croire que l'établissement ne rencontre plus les normes."

Tous les CCC du SCC travaillent actuellement à obtenir l'agrément "mais ça prend du temps, de l'argent et beaucoup d'efforts de la part du personnel pour que l'installation satisfasse aux sévères normes de la Commission. Il y a des règlements concernant la santé et les incendies, l'espace physique et l'intimité, l'accès aux transports, etc. C'est d'ailleurs plus facile pour certains centres communautaires que pour d'autres sans compter qu'il faille beaucoup compter sur le personnel qui doit procéder à la cueillette de toutes les données nécessaires."

# Lettres

Entre Nous publiait dans son numéro du 15 octobre dernier un article sur le service infirmier en milieu carcéral.

La direction de la région du Québec tient à préciser qu'elle ne partage pas l'énoncé mentionné dans cet article qui stipule qu' "Autrefois, le SCC se satisfaisait de quelqu'un qui pouvait s'improviser infirmier. Le seul fait d'avoir suivi un cours de premiers soins de l'Ambulance St-Jean ouvrait bien des portes." Il aurait dû être dit: "Le SCC n'a pas toujours embauché des infirmiers qui répondaient aux exigences de la corporation professionnelle, mais ces derniers répondaient aux critères établis par la Commission de la Fonction publique."

**Guy Verreault**
**Administrateur des communications**
**Région du Québec**

### Qui fut première?

Dans son édition du 28 février dernier, Entre Nous a écrit que **Florence Suter** est la première femme à présider un comité consultatif de citoyens. C'est peut-être vrai en ce qui concerne l'établissement Matsqui, mais pas en ce qui regarde les autres établissements. J'ai été présidente avant que Mme Suter ne soit membre d'un CCC. D'ailleurs, **Charlotte Grubb** et **Dorothy Crowe** ont aussi occupé ce poste à l'établissement Mountain.

**Alice Davies**
**CCC de l'établissement Mountain**
**Collège de la Vallée du Fraser, C.-B.**

Tous autant que nous sommes, ici, nous avons eu le plaisir d'assister aux rencontres régionales avec Florence Suter et loin de nous est toute intention de minimiser l'excellent travail qu'elle a fait. Mais pour rectifier les faits, nous nous devons de dire qu'Entre Nous a erré en affirmant qu'elle était la première femme à présider un comité consultatif de citoyens.

**Keith Jobson**
**Professeur de droit**
**Université de Victoria, C.-B.**

### D'autres candidats revendiquent la même chose

**Justin Sullivan**, administrateur régional des communications de l'Atlantique, nous a aussi téléphoné à ce sujet. **Ruth Cunningham** fut présidente du Comité consultatif de Springhill en 1977 et **Gwen Mason** en 1978. **Linda Lee**, administrateur des communications des Prairies nous a aussi parlé de sa région. **Marjorie McClintock** était présidente du CCC de Calgary en janvier 1977 et **Marie Hohtanz** en 1979.

### Il y en eut d'autres

Je voudrais vous signaler au nom du CCC de Victoria que le premier président de notre comité fut **Margaret Heseltine** qui occupa le poste en 1977 et qui est toujours membre du comité. Margaret et le CCC de Victoria ont été à l'origine de la première rencontre régionale des CCC du Pacifique à l'automne 1978 qui a été présidée par Margaret, à la demande des autres. Cette première rencontre s'est finalement déroulée en janvier 1979.

### Où est passé l'insigne?

J'ai reçu, cette année, mon certificat pour le revolver du Service, mais n'ai pas reçu l'insigne qui habituellement l'accompagne. Je me suis informé auprès de l'établissement qui m'emploie (Kent) et on m'a répondu que personne n'était au courant. Certains m'ont d'ailleurs affirmé qu'on ne remettait plus d'insigne Qu'en est-il vraiment?

**K.D. Stocks**
**Etablissement Kent, C.-B.**

### N.D.L.R.

Nous nous sommes informés auprès de **Frank Purvis**, de la sécurité, qui nous a dit de ne pas vous inquiéter. Votre insigne a déjà été expédié il y a quelque temps. Il était d'ailleurs prêt à être posté quand nous avons reçu votre lettre.

## Nos excuses à Bob Edgett

ATLANTIQUE — Dans l'édition spéciale portant sur les agents de correction (15 mars 1981), nous avons écrit que **Bob Edgett** était CX-6 à Dorchester. M. Edgett est en réalité CX-2. Nous nous excusons auprès de ce dernier.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Killeany Place, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**

# DIRECTIVES

*Amendements apportés aux directives du commissaire et aux instructions divisionnaires entre le 9 février et le 11 mars 1981.*

| ***Série*** | ***No de modification*** | | | ***Identification de la directive*** |
|---|---|---|---|---|
| *100* | *32* | *Publié:* | *DC 114:* | *Diffusion de l'information* |
| | | *Abrogé:* | *DC 114:* | *version française non-existante* |
| *200* | *43* | *Publié:* | *DC 225:* | *Arts et artisanat* |
| | | *Abrogé:* | *DC 225:* | *Arts et artisanat* |
| *1100* | *6* | *Abrogé:* | *ID 1107:* | *Organisation des activités infirmières — Direction des services médicaux et des services de soins de santé* |
| *1400* | *2* | *Publié:* | *ID 1411:* | *Langue de travail* |
| *Manuel de la Sécurité* | *64* | *Publié:* | *ID 705,* | *pp. 5-6, Escortes* |
| | | *Abrogé:* | *ID 705,* | *pp. 5-6, Escortes* |
| | | *Publié:* | *ID 751,* | *pp. 3-4, La sécurité du personnel* |
| | | *Abrogé:* | *ID 751,* | *pp. 3-4, La sécurité du personnel* |
| | | *Publié:* | *DC 225,* | *Arts et artisanat* |
| | | *Abrogé:* | *DC 225,* | *Arts et artisanat* |

*Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez vous adresser à Suzanne Parisien au 995-6542.*

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 9 le 15 mai 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

## *A Archambault:*

# Un troisième programme de visites familiales

QUÉBEC — Cette fois, c'est à l'établissement Archambault qu'était mis en oeuvre, le 23 mars dernier, le programme de visites familiales. Cet établissement est le troisième établissement à sécurité maximale à mettre de l'avant un programme de visites familiales.

Le premier détenu de l'établissement à participer à ce programme s'est dit très heureux de retrouver sa famille dans une atmosphère plus familiale que carcérale, et plus particulièrement sa fille. "La famille m'a très bien accueilli", de dire le coordonnateur du projet, **Michel Morin** qui, conformément aux règlements, a dû faire quatre visites par jour à la roulotte pour s'assurer que tout était bien normal. Le personnel de l'établissement a fort bien collaboré à la mise en oeuvre de ce programme.

**Michel Gilbert**, directeur adjoint de la socialisation, a précisé que 75 détenus sur 429 sont actuellement admissibles au programme; de ceux-là 12 ont été admis, 7 refusés et les cas de 12 autres sont actuellement à l'étude. Pour être admissibles au programme, les détenus doivent purger une peine de dix ans et plus, être incarcérés à l'établissement Archambault depuis au moins six mois, n'avoir fait l'objet d'aucun rapport disciplinaire pour une infraction grave au cours des six derniers mois et d'aucun rapport disciplinaire pour une infraction moins grave au cours des trois derniers mois.

Le premier programme de visites familiales privées a été mis en oeuvre à l'établissement de Millhaven (Ontario) le 22 décembre dernier et le deuxième, à l'établissement de Dorchester (Atlantique) le 24 février 1981.

*Archambault possède aussi maintenant sa maison mobile pour les détenus qui peuvent recevoir leur famille dans le cadre du programme des visites conjugales. Ici, on voit une partie du salon.*

# Cinq prévisions pour l'an 2001

'TTAWA — L'an 2001! Ce n'est plus le film futuriste "Odyssée dans ı espace" du cinéaste **Stanley Kubrick**. Il s'agit des 20 prochaines années et le comité de planification stratégique, composé de neuf personnes, vient de publier un rapport de 65 pages dans le but "d'aider le Service correctionnel du Canada à la planification directive en évaluant la probabilité d'événements futurs et de nouvelles conditions du régime pénal et des domaines y reliés et en analysant les conséquences probables sur le SCC au cours des 15 ou 20 prochaines années", a déclaré à Entre Nous **Jim Vantour**, président de ce comité. M. Vantour est professeur au département de sociologie à l'Université Carleton, à Ottawa. Il est actuellement en congé sabbatique et est conseiller au SCC.

**Tout sur le sujet en page 3**

***Ron Gray**, journaliste au Chilliwack Progress, C.-B., a dessiné cette scène lors de la simulation de crise qui s'est tenue au pénitencier de Kent. En simulant cette crise, on voulait évaluer et vérifier le rôle des militaires lors d'une situation d'urgence au pénitencier. On voulait aussi connaître la capacité de réponse de l'équipe d'intervention en de telles situations. **Jack Stewart** a signé l'article sur le sujet en page 2.*

## L'audio-visuel à la rescousse

# Crises enregistrées en vidéo pour former le personnel

QUÉBEC. Comment contenir une émeute? Que faire quand un détenu dangereux commence à saccager sa cellule? Que faire lorsqu'un détenu manque à l'appel? Une image vaut mille mots, dit-on, puis on apprend beaucoup mieux en voyant faire les autres ... C'est d'ailleurs le principe derrière cette tendance grandissante à utiliser des films qui remplacent rapidement les méthodes plus conventionnelles.

L'utilisation de bandes vidéo où sont simulées des situations d'urgence a permis d'atteindre une coopération rapide et sans heurts jamais vue au service, de dire **Stew Malcolm**, chef des activités de formation à l'AC. M. Malcolm assistait à un exercice de formation mené à l'établissement de Laval en février dernier.

Dans les quelques jours qui suivirent la demande de l'AC pour des films simulant quelques situations typiques de crise, l'établissement de Kingston a réalisé une scène de saccage d'une cellule par un détenu et un autre métrage montrant un détenu armé se réfugiant dans le gymnase. Le personnel de l'équipe d'intervention en cas d'urgence du pénitencier de Kingston et de l'établissement à sécurité maximale de Millhaven, aidé du personnel de la région du Québec, a agi sous l'oeil des caméras pour montrer comment régler ce genre de situations.

Deux semaines plus tard, une émeute en bonne et due forme éclatait à l'établissement à sécurité maximale de Laval alors que 19 détenus (en réalité des recrues du collège du personnel du Québec) se sont mis à tout saccager sur leur passage et refusèrent de réintégrer leurs cellules. Le personnel d'intervention en cas d'urgence des établissements à sécurité maximale Laval, à sécurité intermédiaire Leclerc, du pénitencier de Kingston, des régions du Québec et de l'Ontario, du service des incendies de Laval et des services de formation, des services techniques et médicaux ont répondu au plan simulé de mesures d'urgence orchestré par une équipe de production d'Edmonton, de Kingston et de l'AC.

L'idée était de produire des modèles de normes nationales mini-

*(Suite à la page 2)*

## Lauzon, un précieux collaborateur

*QUEBEC — Qui est-ce? Un pilote de l'armée canadienne? Un aviateur revenant d'une mission dangereuse? Mais non! c'est l'audacieux, l'intrépide **Michel Lauzon** qui, par terre ou par air, part à la quête de nouvelles pour Entre Nous. Michel Lauzon, adjoint de l'ARC Guy Verreault, prenait son baptême de l'air le 24 mars dernier. Cette photo, faut-il le préciser, n'est qu'une blague, car Michel affirme ne s'être senti en aucun temps le coeur faible!*

Évasion, prise d'otages, inondation et incendie: le jour où tout fonctionnait mal à Kent

# La formation du personnel aux situations critiques est aussi difficile que la réalité

**par Jack Stewart administrateur régional, Communications**

PACIFIQUE — Imaginez-vous ceci: peu après le changement de quart de 16 heures, une grosse explosion survient dans la chaufferie de l'établissement à sécurité maximale Kent, causant un incendie à cette endroit et dans l'aire de déchargement et d'entreposage du secteur des industries. Les tuyaux crevés provoquent l'inondation de la cuisine. Des détenus et des accessoires de cuisine sont projetés de la cuisine dans la cour. Deux détenus blessés doivent être transportés à l'infirmerie pour y recevoir les premiers soins. Les détenus dans la cour d'exercice empêchent les membres du personnel d'éteindre l'incendie. Seule l'unité d'isolement protecteur est encore sous le contrôle du personnel, tandis que toutes les autres unités sont contrôlées par les détenus. La densité de la fumée réduit considérablement la visibilité des tours de guet. Les curieux que l'explosion et l'incendie ont attirés approchent de la clôture périphérique. Les deux détenus qui ont été transportés à l'infirmerie pour des blessures légères tiennent maintenant en otage un agent de correction, un agent de soins de santé et deux détenus en isolement protecteur. Les chaudières éclatent et inondent le tunnel sud-ouest. Un membre du personnel est incommodé par la fumée et les vapeurs toxiques.

Les détenus de l'établissement voisin, Stony Mountain, au courant du "festival" qui se déroule à Kent, commencent à chahuter. Les preneurs d'otages commencent à tout casser dans l'infirmerie et menacent de détruire les dossiers médicaux. L'un des otages souffre de diabète et a besoin d'insuline. Profitant de la confusion, cinq détenus réussissent à s'évader de Stony Mountain. On voit deux personnes se comporter bizarrement à l'extérieur de la clôture de Kent puis lancer un objet par dessus le pourtour, tout près des cellules d'isolement disciplinaire.

Pour compliquer davantage la situation, les conditions atmosphériques sont extrêmement mauvaises. Les nuages sont bas, le brouillard se répand tandis qu'une tempête de verglas s'est abattue sur la région obligeant la fermeture des deux routes qui mènent à l'établissement. Un gros incendie fait rage dans la ville d'Agassiz, ce qui empêche le service d'incendie de la municipalité de venir prêter main-forte au personnel de l'établissement Kent. Bref, un de ces jours où le directeur de l'établissement désire plus que tout se retrouver dans quelque endroit exotique. Il y est en réalité!

## L'improvisation

Ce scénario a été mis en scène à l'établissement Kent le 19 février dernier afin de mettre à l'épreuve et d'évaluer le rôle des militaires, comme décrit dans le plan d'intervention en cas d'urgence de l'établissement Kent, et d'évaluer l'efficacité de l'équipe de gestion des situations critiques à résoudre les problèmes. En l'absence du directeur **John Dowsett**, alors en vacances, c'est le directeur adjoint des industries, **Colin Crutch**, qui a dû prendre la crise en mains.

La première responsabilité de l'équipe d'intervention au cours d'une telle situation d'urgence au pénitencier est d'aider à assurer la surveillance du pourtour. Leur assistance n'est habituellement pas nécessaire à moins que les ressources de notre propre personnel, de la police de la municipalité et de la GRC ne soient plus suffisantes. L'exercice mené à l'établissement Kent avait pour but d'évaluer dans quelle mesure les forces militaires peuvent aider dans diverses situations tout en assurant la sécurité du pourtour. Par exemple, on leur a demandé de participer à la poursuite des détenus évadés de l'établissement Mountain. Aux termes de la politique, les militaires ne pourraient poursuivre les évadés hors de la réserve du pénitencier sans avoir au préalable l'autorisation écrite du procureur général de la province. L'autorisation du procureur général a été aussi simulée après quoi les militaires ont utilisé 10 véhicules et 20 soldats pour installer des barrages routiers à l'extérieur de la réserve, ceux-ci aussi simulés aux fins de l'exercice. Pendant cet exercice, les forces militaires étaient composées de l'équipe d'aide au pénitencier de la base des forces armées de Chilliwack.

Cet exercice nous a permis de constater ou de réaffirmer beaucoup de choses comme l'importance de recueillir, de consigner et de partager des renseignements. Les équipes d'intervention en cas d'urgence ont à cet égard un rôle important... La présence de négociateurs dûment formés est essentielle lors de prises d'otages... Un comité de coordination des activités qui connaît les divers aspects de la situation d'urgence constitue une aide inestimable pour l'équipe de gestion des cas. Le personnel auxiliaire comme les militaires, doit savoir exactement ce qu'on attend d'eux.

*(Suite à la page 4)*

## Ceinture noire et agent de libérations conditionelles

*ONTARIO — **Ron Farrell**, agent responsable du bureau de libération conditionnelle de Sault Ste-Marie, est quelqu'un avec qui aucun ex-détenu ne rêve d'avoir maille à partir. Et comment! Spécialiste de la formation en auto-défense, il enseigne le judo et le jujitsu depuis dix ans dans des clubs de judo, il donne des cours de police dans un collège communautaire et des cours d'auto-défense dans les YMCA. Il est aussi ceinture noire, premier degré, au judo. Son club de judo a été très présent lors de tournois et le 3 février dernier, il a donné un aperçu de son savoir-faire en auto-défense devant le chapitre de Sault Ste-Marie de l'Hiawathal international et l'Association des agents de la paix. Il a si bien impressionné lors de cette présentation que le directeur adjoint de la prison du district de Sault Ste-Marie lui a demandé d'élaborer et de diriger un cours à l'intention du personnel de la prison.*

## Crises enregistrées en vidéo...

**•Suite de la page 1**

males sur les tactiques, techniques et grilles de solutions pour le personnel des équipes d'intervention en cas d'urgence, de dire M. Malcolm. Les normes minimales ont été établies en consultation avec les spécialistes de la sécurité et de la formation des régions. La bande-vidéo et les documents pertinents sont actuellement étudiés par les gestionnaires régionaux puis seront présentés au Comité supérieur de gestion pour approbation ultérieure. Advenant l'approbation, le personnel des équipes d'intervention en cas d'urgence sera formé suivant les techniques démontrées qui seront maintenues par des pratiques régulières dans chaque établissement.

"Ces simulations ont été effectuées dans un temps record et ce, sans cérémonie, embêtement ou paperasserie", d'ajouter M. Malcolm. "Il faut souligner tout spécialement le bon travail des directeurs et des membres du personnel des établissements de Kingston et de Laval qui ont réussi à maintenir la bonne discipline dans leurs établissements malgré l'atmosphère bruyante et mouvementée. Enfin, tous ces efforts en valent la peine car ils nous ont permis d'établir des normes nationales propres au milieu carcéral ainsi qu'un programme national qui permettra d'atteindre ces normes.

***Pat Devlin***

***D.M. Peterson***

***Al Lange***

## D'une mer à l'autre...

**À L'ÉTABLISSEMENT WILLIAM HEAD**, sur l'île de Vancouver, le directeur **Arlie Bender** a récemment honoré trois membres du personnel: l'agent de correction **G.P. Delvin** et l'agent des services médiaux **A.E. Lange** ont reçu des plaques commémoratives pour 25 ans de service et **D.M. Peterson** a reçu un certificat de maître franc-tireur (catégorie pistolet). Cette remise a été suivie d'une autre rencontre du personnel et des anciens employés à la Légion royale du Canada, a dit **Ben Cantin**, directeur adjoint de l'administration.

...**L'ÉQUIPE DE HOCKEY DE WARKWORTH,** composée d'agents accompagnés de leurs épouses, s'est rendue à Plattsburgh (N.-Y.) le 20 février dernier pour jouer deux joutes contre le personnel du Camp Adirondack, à Raybrook, et celui des installations correctionnelles de Dannemora. "L'équipe était très fière que **Mary Dawson**, directeur de l'établissement, se soit offerte pour les accompagner lors de ce voyage," a déclaré **William Reid** du Club des agents de Warkworth. Le 21, l'équipe s'est rendue jouer au Olympic Ice Palace du Lac Placid, où l'équipe des Raybrook a été victime de l'équipe de Warkworth malgré les implorations du directeur **James Racette**. Le jour suivant (8 heures!!!) Warkworth, après avoir démarré lentement, a réussi à maîtriser l'équipe de Clinton. Après la joute, le directeur **Eugène Lefebvre** a présenté à Mme Dawson une belle plaque en souvenir de ce week-end. "Tout le monde a apprécié la grande hospitalité de nos collègues américains. Cet échange sera réciproque puisque des représentants de ces deux établissements viendront participer à un tournoi de balle molle le 20 juin prochain."

**L'ÉTABLISSEMENT MISSION,** à Abbotsford, en C.-B., a récemment organisé une réception pour souligner la retraite de trois de ses employés. **Charlie Hardy**, **Bob Swan** et **Norm Dicer** ont reçu une plaque sur laquelle figurait une clé Folger Adams de grand format, et une assiette gravée. Le directeur **John Stonoski** et **Jim Murphy**, directeur général régional, ont présidé cette cérémonie. Charlie Hardy, qui a joint les rangs du SCC en 1965, fut le premier à fabriquer des roulottes à Matsqui et il s'est fait l'avocat de la formation technique, de l'emploi valorisant et de l'apprentissage de métiers pour les détenus, bien avant que cela ne devienne populaire. Norm Dicer, qui s'est joint au service en 1952, "n'hésitait pas à agir lorsqu'il le fallait". Bob Swan a eu une longue carrière variée de près de 33 ans et est bien connu dans toute la région du Pacifique. De nombreuses jeunes recrues se souviennent d'avoir appris leur emploi "sous l'aile de Bob Swan", qui était autant respecté du personnel que des détenus parce qu'il était toujours ferme, mais juste et qu'il veillait à maintenir une sécurité efficace dans les établissements où il a travaillé. Il a participé à l'ouverture du camp de travail d'Agassiz et des établissements Matsqui et Mission et a été directeur intérimaire du pénitencier de la C.-B. après les troubles de 1975 où il a aidé "à rétablir le calme au pénitencier". Il a commencé à travailler comme gardien en 1948 et lorsqu'il a pris sa retraite, il occupait le poste de directeur adjoint de la sécurité à Mission... **DÉJEUNER D'ADIEU À OTTAWA**... Le 31 mars dernier, **Albert Wood**, adjoint de projet pour les programmes des détenus, a été l'invité d'honneur à un déjeuner pour souligner ses 41 années et demie de service dans la GRC, à la Commission nationale des libérations conditionnelles et au SCC. **Gordon Pinder**, commissaire adjoint des programmes pour les détenus, lui a présenté une lettre de félicitations et de remerciements du Solliciteur général ainsi qu'une médaille pour plus de 35 années de service. Le 3 avril, le commissaire **Yeomans** lui a remis, quant à lui, une lettre de reconnaissance et une plaque. Al s'est retiré de la GRC en 1966, alors qu'il était sergent et, après une journée de retraite, s'est joint à la Commission nationale des libérations conditionnelles et plus tard au SCC. Ses amis et collègues lui souhaitent tout ce qu'il y a de mieux... **KELLY LECLAIR**, administrateur régional du personnel, en Ontario, a récemment reçu d'**Art Trono**, directeur général régional, une plaque commémorant ses 25 années de service.

***Gordon Pinder et Albert Wood.***

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Killeany Place, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**

## Le comité de planification stratégique du SCC et les 20 prochaines années

# Le monde correctionnel du futur

"L'étude systématique du futur a débuté au milieu des années 1960 et est un domaine d'intérêt grandissant puisque les gouvernements et les compagnies essaient de prévoir les incertitudes du futur," de dire M. Vantour. Il y a quinze ans, la politique en matière de justice pénale était tout d'abord une réponse aux crises et une réaction aux problèmes à mesure qu'ils survenaient. A mesure que les gens tentaient de faire face aux événements qui leur tombaient dessus, se sont developpés plusieurs scénarios genre "choc du futur". Aujourd'hui, les futuristes essaient d'éviter le modèle traditionnel de réaction aux crises en identifiant les tendances qui se développent et en adoptant une planification directive qui explore le futur au-delà du cycle quinquennal usuel, a-t-il ajouté.

Le comité a pour mandat de développer une compréhension accrue du futur pour aider les détenteurs de pouvoir décisionnel et signaler les conséquences futures des décisions présentes.

De nombreux facteurs extérieurs sur lesquels nous n'avons aucun contrôle auront des répercussions sur le SCC, a signalé M. Vantour, ce qui n'implique pas que l'avenir est imperméable à toute influence de notre part. Une planification à long terme et une conscience aux changements qui s'opèrent dans la société peuvent engendrer un régime correctionnel assez souple pour s'adapter au futur sans difficulté.

Le comité a identifié cinq prévisions importantes qui seront des "indicateurs-clés des changements en matière de justice pénale et de services correctionnels."

***Jim Vantour et John Braithwaite***

## Réception de 30 exposés

M. Vantour a déclaré que le Comité avait reçu environ 30 exposés d'un important échantillon représentatif du régime pénal et que l'on en tenait compte pour la préparation des prévisions supplémentaires. Parmi les propositions les plus intéressantes signalons:

- La capacité des futurs établissements devrait être limitée à 300 ou 400 détenus et comporter des unités résidentielles de 40 à 50 détenus. Dans ses plans futurs du construction, le SCC devrait envisager une conception qui ne mettrait pas l'accent de façon évidente sur l'emprisonnement.
- Les détenues devraient être incarcérées dans des pénitenciers régionaux.
- Des installations pénitentiaires coopératives devraient être établies.
- On devrait envisager la création d'un concept de colonie pénitentiaire pour loger les récidivistes violents.
- Il manque de centres de libération pour les autochtones et les détenues.
- Il faudrait des installations distinctes et des programmes de carrière spécifiques pour les détenus purgeant une peine de longue durée.
- On devrait introduire la co-gestion impliquant le personnel de tous les niveaux et les détenus.
- On a besoin de programmes relatifs aux stupéfiants et à l'alcool.
- La formation du personnel devrait particulièrement comprendre des cours ayant trait à la sensibilité des autochtones, aux techniques de résolution des conflits sans recours à la violence, à la sensibilisation aux handicaps d'apprentissage.
- Le SCC devrait établir un programme d'échange de personnel entre les établissements.
- Les droits des détenus devraient comprendre le droit de voter et le droit d'avoir accès aux services psychiatriques.

## PRÉVISION 1: Plus grande importance aux droits civils

L'intérêt pour les droits civils s'intensifiera à partir de 1981 et jusqu'en l'an 2001, ce qui dénote:

- Que le gouvernement interviendra davantage en ce qui concerne les problèmes relatifs à la qualité de la vie à mesure que les citoyens demanderont qu'on leur assure une protection ou que des mesures soient prises dans les secteurs qui leur paraissent nuisibles à la société. Il y aura des incertitudes concernant les comportements qui seront considérés comme criminels, quels délits seront soumis à des tribunaux civils et à quelles sanctions, dédommagements et encouragements il faudrait recourir.
- Il y a une tendance à décriminaliser les délits d'orde administratifs et les délits ne faisant pas de victime.
- A mesure que les droits civils deviendront la préoccupation principale des gens, il y aura une tendance à défier ouvertement la loi où l'on croit que le gouvernement a agi injustement ou n'a pas le droit d'intervenir.
- Il y aura un syndicalisme croissant y compris au sein du personnel des services correctionnels qui réagiront à l'augmentation des droits des détenus. Les syndicats des services correctionnels et les associations de détenus auront une influence croissante sur les programmes correctionnels et les groupes de gestion des services correctionnels pourraient se syndiquer.
- Le militantisme féministe continuera de croître et plus d'accusations criminelles seront portées pour de délits affectant particulièrement les femmes. Plus de femmes seront employées à tous les niveaux du régime pénal.
- L'accent sera mis davantage sur les services aux victimes du crime et, par conséquent, la compétition sera plus grande envers les fonds affectés au régime pénal.
- On s'attachera davantage à privilégier la juste méthode et les garanties légales dans tout le régime de justice pénale.

## PRÉVISION 2: Nous serons tous tenus responsables du crime

- Toute la société sera tenue responsable: l'infracteur et la victime, la collectivité ainsi que le système de justice pénale.
- Il y aura une nouvelle interprétation du rôle que la victime a joué dans le crime, conjugée à une atténuation des paramètres de la culpabilité absolue et de l'innocence. Les sanctions qui s'ensuivront représenteront une combinaison des mesures pénales, civiles et administratives.
- On aura recours de plus en plus à la restitution et au dédommagement puisqu'on tiendra davantage les gouvernements responsables d'avoir manqué à leur devoir de protéger les citoyens.
- Le concept de responsabilité communautaire pour les crimes commis conduira à privilégier les mesures préventives et le "maintien de la paix".
- Les adolescents seront davantage tenus responsables de leurs actes; cependant, des incohérences continueront d'exister quant à la limite d'âge et à la façon de traiter les enfants.
- Le système de justice pénale sera davantage tenu responsable et l'on demandera aux gestionnaires des services correctionnels de justifier les coûts en fonction des objectifs.
- On mettra moins d'accent sur la réadaptation et la croyance que les détenus ont besoin d'être traités. Cependant, des programmes efficaces seront offerts aux détenus qui ont vraiment besoin de traitement ou en feront la demande.
- L'environnement pénitentiaire accentuera le développement du détenu et de ses responsabilités.
- Les gestionnaires des services correctionnels constateront que leur emploi devient de plus en plus complexe et on exigera un degré plus élevé de perfectionnement pour s'occuper des questions de droit civil.

## PRÉVISION 3: Plus de pouvoir pour les groupes d'intérêt spéciaux

- Les communautés géographiques et les groupes d'intérêt spéciaux assumeront une plus grande responsabilité administrative de la solution des problèmes sociaux.
- Le crime sera considéré comme étant un des nombreux problèmes sociaux et à ce titre il nécessitera à la fois des mesures sociales et l'intervention du régime correctionnel.
- La tendance actuelle vers les services correctionnels au sein de la communauté se poursuivra avec des tentatives de s'occuper de la plupart des détenus au sein de la collectivité.
- Certain groupes, comme les autochtones, assumeront une plus grande responsabilité quant à l'élaboration de solutions de rechange à l'incarcération et l'établissement de programmes préventifs.
- On exercera un contrôle local plus serré des services correctionnels.

*Une partie des membres du comité: (dans l'ordre habituel)* ***Tony Sheridan, Marie-Andrée Bertrand, Tadeusz Grygier, Syd Shoom, Bill McGrath*** *et* ***Cathy Gillis.***

## PRÉVISION 4: Mise au point de solutions plus économiques

Pour combattre l'inflation et les coûts pénitentiaires qui montent en flèche, on tentera de mettre au point des solutions plus économiques pour l'incarcération des détenus non violents.

- Les considérations économiques forceront les services correctionnels à justifier leurs dépenses pour faire concurrence à d'autres services relevant du régime pénal.
- Le coût élevé forcera le régime pénal à mettre au point des moyens plus économiques pour s'occuper des délinquants.
- Les programmes de réadaptation qui ne sont pas considérés rentables seront réduits. L'accent sera mis sur l'auto-suffisance des pénitenciers.
- A mesure que les coûts augmenteront, les détenus seront privés de programmes et de certains avantages. Ceci pourrait provoquer une crise.
- La gestion des pénitenciers nécessitera les qualités administratives requises pour l'évaluation des programmes et pour le développement, la mise en application et la gestion des changements.

## PRÉVISION 5: Subtilité grandissante du crime

Certains types de crime seront effectués avec une subtilité grandissante, comme les crimes au moyen de l'informatique et les fraudes commerciales.

- Pour assurer l'application de la loi, il faudra recourir à des moyens perfectionnés de détection, ce qui entraînera une hausse des coûts.
- Le pouvoir judiciaire devra se prononcer sur des cas complexes et ceci pourrait nécessiter l'embauche d'experts à titre d'adjoints judiciaires.
- Les procédures civiles et administratives seront substituées aux procédures criminelles contre les sociétés.

*(Suite à la page 4)*

### Composition du comité

Le comité de planification stratégique se compose de neuf personnes: Dr **Jim Vantour**, président, Dr **Marie-Andrée Bertrand**, professeur à l'école de criminologie de l'Université de Montréal, **John Braithwaite**, commissaire adjoint des communications au SCC, **Allen Breed**, directeur du "National Institute of Corrections", ministère de la justice des Etats-Unis, Dr **Tadeusz Grygier**, professeur agrégé de l'Université d'Ottawa, **René Marin**, juge de Cour du comté et de district de l'Ontario, **Bill McGrath**, directeur exécutif de la Société canadienne pour la prévention du crime, **Tony Sheridan**, commissaire adjoint des services correctionnels de la Colombie-Britannique, et **Syd Shoom**, directeur régional des services correctionnels de l'Ontario. Adjointe à la recherche: **Cathy Gillis**.

# en bref

**"UN BIJOU DE PIÈCE"** — C'est en ces termes que le "Vancouver Sun" qualifie la pièce présentée par les détenus de l'établissement de Matsqui. Les costumes, l'éclairage, la mise en scène et la production sont en général d'une qualité étonnante encore inégalée par ce petit théâtre.

**NOUVEAU DIRECTEUR DES ACTIVITÉS DE SANTÉ** — Le directeur général de la direction des services de santé, le Dr **Donald Craigen**, annonçait récemment la nomination de Mme **Norah O'Leary Brochu** au poste de directeur des activités de santé. Mme Brochu, qui est entrée en fonction le 6 avril dernier, est titulaire d'une maîtrise en sciences infirmières de l'Université de Toronto, avec spécialisation en administration hospitalière. La nouvelle directrice occupait auparavant le poste de conseiller en services professionnels et institutionnels, direction générale des services et de la promotion de la santé à Santé et Bien-être Canada.

**DES PÉNITENCIERS MIXTES EN ALBERTA?** — Les détenus, hommes et femmes, pourraient d'ici peu se retrouver ensemble derrière les barreaux en Alberta si le nouveau plan d'aménagement des installations est approuvé. En effet, les responsables des services correctionnels de l'Alberta songent à expérimenter des établissements où les détenus des deux sexes pourraient prendre ensemble leurs repas et suivre les programmes. "Nous essayons d'éviter les aspects plus brutaux de la vie carcérale," a déclaré **Bill Samis**, adjoint exécutif du Solliciteur général **Graham Harle**. Ce projet devrait être mis en oeuvre dans un éventuel centre de détention provincial. Les pénitenciers mixtes offrent de meilleurs programmes aux détenues d'autant plus que l'isolement total des femmes rend leur réinsertion sociale difficile, d'affirmer M. Samis. "Un de nos grands objectifs est de ne plus revoir nos détenus libérés. Nous devons donc les préparer le mieux possible en vue de leur libération et à cette fin, ils doivent être prêts à retrouver une vie normale."

**LA PRÉVENTION DU CRIME: LA SOLUTION** — Quatre chefs de police qui prenaient récemment part à une conférence de criminologie en C.-B. s'entendent pour dire que les forces policières concentreront dorénavant davantage d'efforts sur la prévention du crime. Selon les chefs de police, il ne convient plus de se tenir à la remorque des crimes. "Nous ne nous demandons plus si nous devons changer, mais comment nous devons le faire", a déclaré le chef de police de Vancouver, **Bob Stewart**. "La façon dont nous utilisons nos ressources aujourd'hui échoue en grande partie." Il propose en outre de favoriser une association police-public dans le cadre des programmes communautaires. Les chefs ont cependant clairement indiqué qu'ils ne prônent pas l'abandon de leur tâche traditionnelle qui est d'écrouer les criminels, mais qu'ils préfèrent plutôt mettre davantage l'accent sur la prévention de la criminalité.

**LA VIE EN PRISON A BIEN CHANGÉ!** — Dans leur bulletin de février dernier, les services correctionnels de la C.-B. publiaient quelques exemples de sanctions données en 1843 au pénitencier de Kingston. Pour votre gouverne, en voici quelques uns: six coups de martinet pour avoir ri et parlé, six coups de fouet pour avoir parlé dans la salle des lavabos, vingt-quatre coups de martinet pour avoir proféré des menaces contre un détenu, six coups de fouet pour avoir parlé au gardien d'autre chose que du travail, six coups de fouet et un régime au pain et à l'eau pour avoir critiqué la nourriture; un régime au pain et à l'eau pour avoir manqué d'attention au petit déjeuner, 36 heures dans une cellule obscure et un régime au pain et à l'eau pour avoir laissé le travail pour se rendre au petit coin alors que d'autres détenus s'y trouvaient déjà. Notons qu'à cette époque, la population carcérale de Kingston se composait d'hommes, de femmes et d'enfants.

**UN CADEAU ESTIMÉ À 100 000$** — Il y a 16 ans, **Salvatore Dali** promettait de donner des cours d'art aux détenus de la prison Rykers Island (N.-Y.), mais faute de tenir sa promesse, il offrit une de ses toiles qui a été installée dans le réfectoire de l'établissement. Le directeur de Rykers Island a récemment fait évaluer cette peinture de 4′ × 5′ sur la crucifixion qui vaut maintenant entre 75 000$ et 100 000$. La toile sera, il va sans dire, placée dans un endroit plus approprié, comme la chapelle. La morale de l'histoire est que l'art peut être un investissement rentable!

# Lettres

### On devrait rendre hommage aux instructeurs

Je viens de recevoir la livraison spéciale *d'Entre Nous* consacrée aux agents de correction et je me permets de vous suggérer de consacrer une autre livraison aux instructeurs des groupes GLT et GS, ceux-là qui sont le moins payés si on considère le travail qu'ils font. Ils méritent vraiment leur tribut "officiel".

En effet, ce groupe compte un grande nombre d'employés dévoués qui font leur possible pour enseigner des métiers à des détenus souvent très peu intéressés. De fait, ils travaillent beaucoup plus étroitement avec les détenus que tout autre groupe. Ils écoutent les détenus et les aident à résoudre leurs problèmes.

Au cours des années, certains instructeurs ont accompagné des détenus à des parties de balle molle ou de hockey quand personne d'autre ne voulait le faire. Ils doivent aussi remplir des fonctions de sécurité et davantage dans des situations d'urgence. En effet, ces instructeurs, et plus particulièrement les instructeurs de métiers, sont enfermés dans les ateliers avec un groupe de détenus et ce, sans agent de correction assurant leur protection. Ils sont entourés de détenus ayant accès à des outils et pièces d'équipement qui peuvent facilement se transformer en armes offensives, comme cela est déja arrivé. Et au bout du compte, des tragédies.

**Jody Whitehouse**
**Administrateur du personnel**
**Etablissement Stony Mountain**

### Château de 750 chambres à vendre

J'ai pensé que vous pourriez être intéressé par cette annonce qui était affichée dans une vitrine d'un bureau d'agents d'immeubles et qui se lisait comme suit: Château à vendre très spacieux comprenant 750 chambres pourvues d'une toilette et d'un lavabo, une salle d'exercice, une entrée cathédrale, endroit très privé avec de l'espace à revendre.

Cette annonce fait bien sûr allusion au vieux pénitencier de la Colombie-Britannique. C'était une farce, mais il y en a qui se sont quand même montrés intéressés!

**Jim Clawson**
**Association des agents de correction à la retraite de la C.-B.**

# Le monde correctionnel

• Suite de la page 3

### Orientations futures

Au cours des prochaines réunions, le comité prévoit évaluer d'autres modèles de justice pénale et d'autres facteurs qui influenceront les services correctionnels et les prévisions. Les prévisions seront constamment mises à jour et comparées au régime correctionnel actuel en vue de déterminer l'orientation des changements dans la perspective des 10, 15 et 20 prochaines années. Ensuite, aux dires de M. Vantour, on élaborera un ensemble de scénarios qui serviront aux planificateurs du SCC et à ceux qui élaborent des politiques.

## Les surveillants en formation professionnelle ont tenu une conférence nationale

*OTTAWA — Les surveillants en formation professionnelle se sont réunis au Centre des conférences d'Ottawa du 3 au 5 mars derniers.* ***M.K. Baksh****, chef de la formation professionnelle à l'administration centrale, a présidé la rencontre, assisté des professeurs* ***G.D. Patton*** *et* ***D.D. McWethy*** *de la faculté d'éducation de l'université McGill de Montréal.*

*La rencontre a eu lieu suite à une recommandation du rapport Thomas disant qu'il devrait y avoir des rencontres nationales régulières permettant au personnel de l'éducation de travailler ensemble à des programmes spécifiques, des projets ou des problèmes.*

*Lors de l'exposé de clôture,* ***J.W. Cosman****, directeur de l'éducation et de la formation à l'administration centrale, a dit que "l'éducation devrait être une expérience personnelle d'unification et que l'intelligence humaine ne réside pas uniquement dans la tête, mais, aussi dans les mains." Il a assuré de son plein appui le développement d'un programme intégré d'études et de formation professionnelle tel que recommandé par l'UNESCO lors de ses assises générales de 1976.*

## Le SCC fournit de l'aide à Port of Spain

*Il y a des Canadiens qui travaillent et vivent actuellement sous le chaud soleil des Caraïbes. La photo a été prise lors d'une pause dans la section du complexe pénitentiaire Golden Grove réservée aux femmes. Ce complexe pénitentiaire se trouve à Port of Spain, Trinidad. Les services d'aide technique et professionnelle sont fournis par l'Unité de l'aide technique à frais recouvrables qui est administrée par le ministère canadien de l'Industrie et du Commerce. Le projet implique l'élaboration, la conception, la construction, la prise en charge et le suivi d'un complexe pénitentiaire comprenant une prison à sécurité maximale, l'administration des services, un centre médical et psychiatrique et un centre de formation pour jeunes. Le SCC est représenté à Port of Spain par* ***Ron Harding****, directeur du projet, et par* ***Harold Slaby****, agent de projet technique.*

*(De gauche à droite)* ***Sandra Dillon*** *(assise) secrétaire du directeur du projet,* ***Kala Dass****, adjointe à la comptabilité,* ***Kathleen Edwards****, commis-dactylo, Concordia Management Co. Ltd, Montréal (compagnie participante),* ***Joelle Posner****, programmeur adjoint, Built Environment Coordinators (compagnie participante), Toronto,* ***Sally Hewitt****, secrétaire, Concordia Management Ltd, et* ***Tara Ramdass****, secrétaire du coordonnateur du projet.*

# La formation du personnel...

• Suite de la page 2

Un fait intéressant, les détenus de l'établissement Kent n'ont été nullement perturbés par l'exercice. D'ailleurs, ils ont pu vaquer à leurs activités normales.

Compte tenu de l'importance de l'exercice, du fait que l'exercice se déroulait à l'établissement même, du nombre d'employés peu expérimentés et du fait que les plans d'intervention en cas d'urgence viennent tout juste d'être complétés, cette expérience s'est avérée assez réussie. De plus, l'expérience nous a permis d'évaluer soigneusement la performance de tous les participants et de faire au besoin quelques recommandations.

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 10 le 30 mai 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Le commissaire Yeomans lors de la conférence nationale des directeurs

# "Nous avons une dure année devant nous"

## *Les délégués ont été reçus par le Gouverneur général et à dîner sur la colline parlementaire*

OTTAWA — "Les directeurs d'établissements, de districts de libération conditionnelle et autres gestionnaires ont devant eux une dure année car ils devront être entièrement comptables de leur gestion," a dit le commissaire **Yeomans** à tous ceux qui se sont rendus à Ottawa pour assister à la conférence printannière des directeurs, du 21 au 24 avril dernier.

Les délégués avaient un ordre du jour fort chargé: le nouveau plan de rémunération des détenus, le programme de visites familiales, l'agrément, les détenus dangereux, le déclassement accéléré efficace des détenus à tous les échelons du système, les libérations conditionnelles et la nouvelle responsabilité financière.

La conférence de cette année fut la plus importante, la mieux élaborée et la plus globale de toutes celles qui ont eu lieu jusqu'à maintenant. Pendant quatre jours, les délégués se sont promenés des plénières aux ateliers, sans compter les réceptions en soirée comme celle du Gouverneur général, le dîner qui eut lieu à l'édifice Ouest de la colline parlementaire, suivi d'une visite de la Chambre des communes alors que se déroulait l'historique débat sur le rapatriement de la constitution, et un autre dîner au Civic Centre d'Ottawa.

Autre nouveauté lors de cette conférence: les conjoints des délégués étaient invités à assister à toutes les plénières. Un comité sous la responsabilité de **Mmes Kay Yeomans**, **Bernice Westlake** et **Betty Wrenshall** avait aussi organisé des activités telles que magasinage et visites guidées.

*Le gouverneur général **Edward Schreyer** et **Mme Lily Schreyer** ont reçu tous les participants à la conférence nationale des directeurs qui s'est tenue à Ottawa à la fin d'avril. On voit ici **M.** et **Mme Pierre Viau**, établissement Laval, au moment où ils sont présentés au couple vice-royal.*

### "Une année de progrès"

Le Solliciteur général **Robert Kaplan** ouvrit la conférence. "Ce fut une année de progrès, a-t-il dit aux délégués, en réalité une très bonne année, et je tiens à vous en remercier. J'ai beaucoup voyagé dans les différentes régions et j'ai la nette impression que le personnel et les détenus trouvent que les choses vont mieux."

M. Kaplan a aussi demandé aux directeurs de lui faire part des réactions sur le nouveau programme de visites familiales et la nouvelle politique d'isolement des détenus dangereux. Selon le directeur **John Ryan**, de l'établissement Millhaven, le programme de visites familiales à cet établissement n'a pas connu d'effets négatifs, le personnel a très bien accepté le programme et la contrebande ne s'avère pas un problème. Les directeurs d'Archambault et de Dorchester, **André LeMarier** et **Mike Corbett**, dirent sensiblement la même chose. On a aussi dit au Solliciteur général que l'isolement des détenus dangereux allait bien et que cette politique semblait réduire la violence. Mais plusieurs détenus demandent encore l'isolement protecteur.

Dans sons exposé de bienvenue, alors qu'il faisait référence à la réception offerte par le Gouverneur général, le commissaire a dit: "Un grand honneur .... parce que le travail que vous faites est important pour la société canadienne. Un exceptionnel honneur pour le Service d'avoir vu le Gouverneur général **Edward Schreyer** et sa femme **Lily** organiser une réception pour les délégués." Ce fut un grand événement, a-t-il-dit, qui démontre publiquement et sans équivoque "que vous comptez et que votre travail est d'importance pour la société canadienne."

Abordant le thème de la conférence "*La route qui nous attend*", le commissaire a dit: "La société a connu des changements majeurs, tout comme le milieu correctionnel, changements qui affectent fortement nos cadres supérieurs." Il y a quelques années, "il s'agissait d'abord d'éviter les ennuis" dans l'administration pénitentiaire, ce qui n'est plus le cas maintenant. La société actuelle exige des solutions plus novatrices et une sévère responsabilité financière des administrateurs du Service. "Cette même obligation d'être comptable ne s'adresse pas uniquement à vous mais à tous les paliers du gouvernement," a-t-il ajouté.

Autrefois, on implantait sans planification sérieuse, sans études de "faisabilité" et sans élaboration de normes ou de formation du personnel des programme aussi importants que les unités résidentielles. Ce temps est révolu, a-t-il affirmé. Maintenant que le Service administre un budget de 477.6$ millions, la responsabilité financière est la clé des années 80.

Le commissaire a admis que "les temps sont durs" car le Service est en pleine période de changements. Les régions et les districts de libération conditionnelle connaissent maintenant la vague de changements dans les programmes et procédures qui a frappé l'administration centrale l'an dernier, a-t-il poursuivi.

Cependant l'année prochaine sera moins difficile et devrait en être une de stabilisation alors que nous serons habitués aux changements apportés en 1981.

Mais pourquoi l'année fut-elle si difficile? D'abord, il y eut le nouveau plan de la gestion des cas qui a introduit une nouvelle façon normalisée de traiter avec les détenus, de leur prise en charge jusqu'à leur libération.

Deuxièmement, il a fallu reclassifier tous les détenus en fonction d'un nouveau système normalisé de classement valable par tout le pays. Ce nouveau système protégera les

*(Suite à la page 3)*

# Caron dirige maintenant la Prison des femmes

**par Dennis Curtis**

ONTARIO — C'est dans le gymnase de la Prison des femmes que s'est déroulée, le 8 avril dernier, l'investiture de **George Caron** comme directeur de la Prison des femmes. Plus de 150 invités comprenant des employés de l'établissement, de l'administration régionale, de l'administration centrale, des groupes de bénévoles et plusieurs dignitaires locaux sont venus assister à la cérémonie. Ont pris la parole lors de l'événement: le commissaire **Yeomans**, **Art Trono**,

***George Caron***

directeur général régional, George Caron, le nouveau directeur, **Alison MacPhail**, présidente nationale des Sociétés Elizabeth Fry, et le **Dr Barry Thorne**, président du comité consultatif de la Prison des femmes.

Art Trono a agi comme maître de cérémonie. Quant au commissaire, il a rappelé qu'on prévoit toujours entreprendre la fermeture de l'établissement comme centre de détention pour les femmes vers le milieu de 1985, mais il a signalé que les plans d'amélioration des installations vont se poursuivre vu qu'il est maintenant certain que l'établissement continuera de servir au SCC. Il a aussi annoncé que le Conseil du Trésor a approuvé la nouvelle utilisation de cet établissement. On prévoit d'ailleurs entreprendre bientôt les travaux de construction.

Alison MacPhail et le Dr Thorne ont exprimé leur intérêt dans l'avenir de l'établissement et ont assuré le nouveau directeur de leur appui. Puis George Caron a présenté un exposé très décontracté. Les deux employées qui ont dernièrement été élues agents de l'année ont aussi participé à cette cérémonie. **Cathy Richmond** a joué du piano avant et après la cérémonie et **Catherine Robertson** a remis un splendide bouquet de fleurs à **Mme Caron**. Le tout fut suivi d'une réception au cours de laquelle le personnel et des membres du groupe *10 Plus* ont servi des rafraîchissements. Une détenue brode présentement des couvre-documents pour le commissaire et celui-ci à tenu à s'entretenir avec elle et d'autres détenues pendant un bon bout de temps.

# Inauguration du programme universitaire à Laval

*QUÉBEC — **Mme Céline Hervieux-Payette**, secrétaire parlementaire du Solliciteur général, et **M. Jacques Desautels**, vice-recteur de l'université Laval, étaient au nombre des invités lors de l'inauguration du programme universitaire à l'établissement Laval, le 8 février dernier. Ce programme, mis sur pied grâce à la collaboration de l'université Laval, fait suite à l'entente signée en janvier dernier entre cette institution et le SCC. Les premiers étudiants inscrits à ce programme ont assisté à cette inauguration. La photo nous montre Mme Hervieux-Payette au moment où elle coupait le traditionnel ruban tenu par **MM. Pierre Viau**, directeur de l'établissement, **Jacques Mallet**, étudiant inscrit au programme, et **Jean-Paul Dugas**, directeur général régional. Entre MM. Mallet et Dugas, se trouve Jacques Desautels. Photo — **Michel Lauzon.***

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec: par Guy Verreault

Le 3 mars dernier, il y eut remise de trophées pour signaler la performance de deux agents de sécurité de l'établissement Archambault au tir à la carabine et au revolver lors des épreuves qui figurent dans le programme de formation de 1980-81. (De gauche à droite) **Louis Lemay**, directeur adjoint de la sécurité, **Gilles Renaud**, CX-COF-2, qui a obtenu une moyenne de 90.6% au tir à la carabine, **André LeMarier**, directeur de l'établissement, **Jean-Pierre Brien**, CX-COF-2, qui a obtenu une moyenne de 97.6% au tir au revolver, **Chantal St-Pierre**, secrétaire du directeur, et **Lionel Choquette**, préposé à la formation du personnel. Félicitations aux deux récipiendaires.

**J.R. Desormeaux**, CX-COF-4, a dernièrement reçu le trophée régional de tir des mains du directeur **Roger Jourdain**, du Centre régional de réception. C'est la quatrième fois que M. Desormeaux se mérite ce trophée. On le voit ici entouré de MM. Jourdain et **Gaston Langelier**, directeur adjoint de la sécurité à l'établissement.

**Roger Hébert**, CX-COF-4 à l'établissement Laval, a reçu, le 3 février dernier, l'insigne du revolver .380 croisé avec couronne qu'il s'est mérité lors de la qualification de cette arme pour l'année 1980-81. C'est le directeur de l'établissement, **Pierre Viau**, qui a fait la remise.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Place Killeany, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

## Atlantique: par Justin Sullivan

**Roger Caron,** écrivain, libéré conditionnel et récidiviste qui a passé 24 ans dans les pénitenciers fédéraux canadiens, a connu trois succès spectaculaires dans les Maritimes en février et mars derniers.

Au Nouveau-Brunswick, il était le conférencier invité de la Société canadienne des relations publiques qui tenait sa conférence le 26 février dernier. Le nombre de journalistes était supérieur à celui des membres de la Société et ils entreprirent d'interviewer Caron avant même le début du repas. Ce dernier se mit aussitôt à donner ses descriptions crépitantes, répondant ainsi aux questions pendant deux heures. Il ne fit pas de discours, ne fut pas présenté, ne mangea rien. Ce n'est qu'après l'avoir réalisé qu'on le présenta. Il était trop pris par ses réponses données avec passion à un auditoire subjugé qui lui aussi fit passer le repas en second.

Ce fut toutefois différent à l'atelier de justice criminelle qui s'est déroulé à Tatamagouche, N.-É., du 11 au 13 mars. Entouré d'un ex-détenu et d'un présentateur, il fit son exposé devant un groupe d'agents de pénitenciers et de prisons, de policiers, d'agents de libération conditionnelle, de juges, de travailleurs sociaux et de spécialistes. Caron y alla de volées de mots, changeant d'orientation en plein milieu de ses phrases et en laissant en pan des parties complètes. Il fit des fautes qui ruinèrent les règles les plus élémentaires du discours. Mais pendant une heure et demie, plus de cent yeux étaient rivés sur lui. Personne ne bailla, personne ne sortit pour se rendre aux toilettes, personne ne se permit une grande respiration.

**Roger Caron a fait sensation dans les Maritimes.**

Il a dit bien peu de choses susceptibles de consoler ou réconforter les policiers, les employés des pénitenciers ou des libérations conditionnelles bien que la plupart d'entre eux firent de lui une évaluation positive. Au nombre de ses expériences il faut retenir les affrontements, la peur, la haine, la violence, la souffrance, le sang, l'humiliation, la revanche puis, ultérieurement et aussi incroyable que cela puisse paraître, les sentiments de culpabilité et le désir de se réformer.

Ça lui a rapporté de revenir dans le droit chemin. Il s'est mérité le prix du Gouverneur général pour son livre "Matricule 9033" qui sera d'ailleurs bientôt mis en film et qui lui rapportera un montant dans les six chiffres, dit-il.

## Ontario: par Dennis Curtis

Le 1er avril dernier, dans l'enceinte du nouveau gymnase de l'établissement Warkworth, 20 membres de l'équipe d'intervention en cas d'urgence de l'établissement ont donné une magistrale démonstration de leur savoir-faire devant 150 personnes fort intéressées. Ils ont simulé des entrées, des fouilles, l'intimidation et les procédures d'arrestation. Parmi les spectateurs, il y avait des employés de l'établissement, des représentants de l'administration régionale, de l'administration centrale et d'autres établissements de la région, des membres du Comité consultatif de citoyens, des policiers provinciaux et municipaux de Peterborough, Campbellford, Trenton, Brighton et Belleville.

L'équipe sut surprendre les invités lorsqu'elle défonça une porte aménagée à cet effet. **Joan Hudson**, secrétaire du directeur, joua l'otage à qui on avait bandé les yeux alors qu'un employé, habillé comme il se devait, joua le preneur d'otage. On ne peut livrer aucun secret, mais l'incident fut rapidement et efficacement réglé.

Tous les membres de l'équipe doivent se soumettre aux gaz. Deux nouveaux venus ont accepté de bonne grâce de se soumettre à l'épreuve devant les spectateurs. Ils ont ensuite été conduits aux douches d'où ils sont revenus dix minutes plus tard, complètement remis et prêts à reprendre leur place au sein de l'équipe. Tous ont affirmé avoir assisté à une démonstration fort impressionnante et on se doit de féliciter tous les membres de l'équipe pour leur efficacité et leur professionnalisme.

A la fin de cette démonstration, le directeur **Mary Dawson**

***Bill Labrash***

***Don Delahay***

a remis des récompenses aux conducteurs **Bill Labrash** et **Don Delahay** pour leur record de conduite prudente. Pour Bill Labrash, il s'agit de 7 ans de conduite prudente et pour Don Delahay, il s'agit de 20 ans.

### Du français

S'il vous arrive d'entrer à la section des langues officielles de la division du personnel à Lasalle Mews, à Kingston, vous pourriez bien penser que vous venez d'être magiquement transporté dans la province de Québec. Cinq étudiants enthousiastes (et parfois mêlés) sont totalement immergés dans un cours de formation en français. **Linda Orser**, de la Commission nationale des libérations conditionnelles, **Janis Van Veghel**, commis à l'hôpital, **Pat Ryan**, directeur du district de libération conditionnelle, **Brian Wallace** et **Derek Stone**, agents de la gestion des cas, parlent uniquement français sept heures et demie par jour, cinq jours par semaine, depuis le 12 janvier dernier. Si tout continue de se dérouler selon les prévisions, ils devraient atteindre le niveau "B" en septembre.

Sous la houlette de deux excellents enseignants en la personne de **Pauline Proulx**, de Québec, et d'**Andrée Casey**, de Gatineau, ils apprennent rapidement à maîtriser les mystères des verbes pronominaux pour ne pas parler des terreurs de la prononciation. Le travail est dur, mais tous s'accordent à dire que c'est plaisant. Cette attitude devrait leur permettre de réussir. Ils essaient vraiment de parler français en tout temps, même lors des pauses-café. Il y a toutefois une amende de 25 cents pour ceux qui s'oublient. J'ai d'ailleurs cru comprendre qu'ils ont l'intention de faire une croisière aux Caraïbes à la fin du cours avec l'argent des amendes.

**Joe McGrath**, chef des langues officielles, et **Lorraine Champagne**, son commis aux tests, sont très fiers de leur école et du département en général. Ils ont une librairie fort bien pourvue en livres français et sont toujours prêts à aider ceux qui voudraient dérouiller leur langue seconde.

## Les délégués ne se sont pas tourné les pouces

# A la conférence nationale des directeurs

• Suite de la page 1

gestionnaires, a dit le commissaire, parce qu'ils pourront baser leurs décisions sur des normes et non uniquement sur leur jugement ou leur évaluation personnelle. Maintenant, on maintient à jour les données sur les évasions, ce qui permet d'identifier facilement les tendances et de savoir ce qui en est. Le service des libérations conditionnelles développera aussi bientôt ses propres normes nationales, a-t-il ajouté.

Troisièmement, il faut roder le nouveau régime de rémunération des détenus et le bien faire fonctionner. Ce nouveau régime a été mis en opération le 20 avril dernier. "On rencontrera des difficultés qu'il faudra résoudre avec flexibilité."

Il y a aussi le processus d'agrément qui exige beaucoup de travail du personnel mais qui est valable parce qu'il montre au public aussi bien qu'à nous que le Service satisfait "aux meilleures normes internationales qui soient."

Les gestionnaires devront affronter une cinquième difficulté: la normalisation des postes qui sous-entend la distribution équitable à travers le pays des personnes-années sans écarts dans l'allocation des ressources.

## La responsabilité financière, c'est pour cette année

Sixièmement, il faudra un contrôle plus rigide du temps supplémentaire, un éternel problème au SCC. "Ce ne sont pas les règlements du syndicat ou de l'administration centrale qui sont à la base des coûts élevés de temps supplémentaire, mais la manière dont nos établissements ont été administrés dans le passé, a-t-il dit. Il fut un temps où les directeurs n'avaient pas à justifier le temps supplémentaire, ce qui n'est plus permis maintenant, a soutenu le commissaire.

Finalement, les directeurs d'établissements, de centres correctionnels, de districts de libération conditionnelle, tous les gestionnaires en somme, devront se soumettre à la nouvelle procédure du rapport détaillé des coûts. Les cadres supérieurs du Service n'ont jamais eu à être comptables de la façon dont ils le seront à partir de maintenant. "La responsabilité financière, c'est pour cette année," a dit le commissaire en prévenant tout le monde que "ça jouera serré" quand viendra le temps de vérifier nos systèmes financiers et d'alligner les chiffres. "Nous allons nous donner six mois pour mettre de l'ordre dans la maison." Le commissaire a aussi prié les délégués d'exiger cette même responsabilité de leurs subalternes parce que "c'est une excellente règle administrative."

Il a terminé avec de bonnes nouvelles pour 1982 et 1983. "Les nouveaux systèmes de planification seront bien rodés à ce moment, ce qui ne devrait pas apporter de nouveaux changements ou de nouvelles surprises."

## Mission a gagné

L'un des secrets les mieux gardés des dernières semaines au SCC fut le nom de l'établissement qui s'est mérité la Mention d'excellence de l'inspecteur général. Le nom de l'établissement vainqueur a été dévoilé au cours de la conférence des directeurs et c'est l'établissement Mission qui a mérité la palme pour s'être "le plus distingué lors des vérifications de gestion et des finances pour l'année 1980." Nos félicitations à **John Stonoski**, directeur, et au personnel de Mission.

**Terry Sawatsky**, directeur de Stony Mountain.

***Dan Weir**, directeur de Drumheller, et **Mary Dawson**, directeur de Warkworth.*

**Walter Mort**, directeur de Mountain, et **Pierre Goulem**, directeur du Centre de développement correctionnel. L'ordinateur nous a affirmé qu'ils sont les deux plus anciens directeurs d'établissement en poste.

## L'éternel problème

**Doug McMillan**, directeur de l'analyse des programmes, aux finances, à l'administration centrale, fit un exposé sur le temps supplémentaire qu'il accompagna de diapositives montrant comment le SCC a "défoncé son budget au poste du temps supplémentaire" de 18$ millions. Nous devrons renverser la vapeur, a-t-il dit. Nous établirons des objectifs concernant le temps supplémentaire pour chaque établissement et l'équipe de l'administration centrale se rendra partout au pays pour savoir combien de temps supplémentaire nous devrions prévoir.

## Nouveaux uniformes

**Ted Pender**, chef des services institutionnels, aux services techniques, et **Marc Legris** ont présenté aux délégués un modèle d'uniforme auquel on avait apporté les changements proposés à l'atelier qu'a tenu le Comité national de conception de l'uniforme les 1er et 2 avril derniers. Les agents de sécurité ont répondu à l'invitation que leur avait lancée le comité en apportant de nombreuses suggestions à la conception du nouvel uniforme.

Voici ces modifications: disparition de l'empiècement avant, de la poche à rabat sur la poitrine et du pli creux du dos. "Le comité voulait en arriver à créer un uniforme distinct qui soit à la fois de travail et de cérémonie, a dit M. Pender. L'uniforme de travail serait essentiellement composé d'une chemise par dessus laquelle on revêtirait un chandail ou un autre vêtement plus chaud, dépendamment de la température. On revêtirait la tunique qui vient d'être dessinée lors des cérémonies et de certaines sorties spécifiques à l'extérieur des propriétés du Service, a-t-il ajouté. Quant à l'approbation, elle devrait se faire lors de la prochaine rencontre du Comité supérieur de gestion.

Les participants à la conférence ont profité de l'occasion pour dire que les employés autres que de la catégorie CX se sont montrés intéressés à porter des vêtements de travail qui les identifieraient comme employés du SCC. Bien qu'ils ne demandent pas l'uniforme, ces employés aimeraient porter un blazer et un pantalon. Ils aimeraient un agencement de couleur tel que bleu marine et gris ou bourgogne et gris.

***Jean-Claude Perron**, directeur exécutif intérimaire de la région du Québec, **Jean-Paul Dallaire**, directeur de l'établissement Montée St-François, et le nouveau commissaire adjoint principal désigné, **Roma Bertrand**.*

C'est ce gâteau, oeuvre du chef cuisinier de l'établissement Montée St-François, **Claude Vandoorne**, qui figurait au dessert lors du dîner au Civic Centre d'Ottawa. Il est à noter que le motif apparaissant sur le gâteau n'est pas un vulgaire glacage, mais bien de la confiserie-maison.

### L'utilité des données

Doug McMillan a aussi présenté un exposé sur le service des données du SCC. Les données sont essentielles au Service, car elles permettent de prendre des décisions en se basant sur les faits et non en fonction des passions du moment, a-t-il dit.

Il a rappelé que chaque semaine, lors de l'entretien qu'ont le ministre Kaplan et les responsables du Service, un rapport des dernières données est à l'ordre du jour. Il en va de même lors des rencontres mensuelles du Comité supérieur de gestion.

Cette banque de données du Service porte à peu près sur tous les secteurs d'activités. Ainsi, on peut suivre continuellement les progressions ou les baisses dans des domaines aussi variés que les vacances des employés, le temps supplémentaire, les congés de maladie, les griefs des employés et des détenus, les taux de roulement des détenus et des employés, les évasions, les prises d'otages, les suicides, les incident violents, etc.

M. McMillan a aussi tenu à rappeler aux directeurs l'importance d'être aux faits de ces données puisqu'elles permettent de répondre aux questions des journalistes, du public ou d'autres sources en connaissant exactement la situation et son évolution récente.

### Stress et nutrition

Au programme de l'ordre du jour figurait aussi un exposé sur le stress et la nutrition présenté par le **Dr J.B. Howe**, des services de médecine sportive à l'Université Carleton d'Ottawa.

Le Dr Howe a entretenu son auditoire des façons de combattre le stress et de la nécessité d'une saine alimentation.

Il a lors parlé des abus de viande rouge dont se rendent coupables surtout les nord-Américains (on ne devrait pas consommer plus de 4 à 6 onces de viande rouge par jour), de l'importance de manger des fruits et des légumes, de la nécessité d'éliminer autant que possible le sel, le sucre et le café, surtout pour les femmes, car le café aurait des incidences sur le cancer du sein, et du besoin de consommer des fibres (céréales, céleri, concombre, etc.) car ça éliminerait passablement les dangers de cancer du colon.

Il a aussi rappelé à son auditoire le besoin de bien dormir et de déléguer ses responsabilités. Il a surtout insisté sur la nécessité de bonnes communications avec son conjoint ("Si c'est impossible, trouvez-vous quelqu'un d'autre!") qui doit être au courant de tous les aspects de votre travail car "autrement, comment pourrait-il vous conseiller et vous aider?"

### Recommandations

A la fin de la conférence, les délégués sont repartis après avoir remis une série de recommandations à l'administration centrale qui y répondra lors de la conférence de l'automne prochain.

La conférence s'est terminée sur une bonne note alors que les délégués ont tenu à exprimer leurs remerciements à **Gil Rhodes**, chef de la révision administrative, et à ses collègues qui ont organisé une conférence qui a bien fonctionné en tous points. Ils ont aussi approuvé l'ouverture de la conférence aux conjoints et se sont dit d'accord pour que la prochaine conférence ait lieu à Québec.

# en bref

**VISITE À L'ÉTABLISSEMENT LECLERC** — Pour la quatrième fois depuis son ouverture en 1960 et après 19 ans d'interruption, l'établissement Leclerc organisait, le 8 mars dernier, une visite à l'intention des employés et de leurs parents et amis. Près de 180 personnes ont répondu à l'invitation. La visite s'est faite par groupes accompagnés d'un directeur adjoint, soit **Jean-Marc Lavoie**, **Roger Coulombe**, **Gilles Pelland**, **Robert Paquin**, **Michel Lemieux** (intérimaire), **Daniel Mérineau** (intérimaire), et **Richard Harvey**, gérant de l'agrément. Après la visite qui durait environ deux heures, tous se sont retrouvés pour un léger goûter servi au mess. Le directeur **Irving Kulik** a alors répondu aux questions des visiteurs. L'administration de l'établissement songe à organiser une autre visite du genre d'ici le milieu de l'automne alors que la nouvelle bâtisse de l'administration sera complétée.

**AUTRE HONNEUR POUR FRANK DAVALL** — L'agent des services alimentaires de l'établissement Collins Bay a dernièrement reçu d'excellentes nouvelles. Il recevra l'Etoile du courage du gouvernement du Canada des mains du Gouverneur général le 19 juin prochain à Rideau Hall. **Frank Davall** est au nombre des trois Canadiens à recevoir cette décoration qu'il s'est méritée par un acte de bravoure le 26 novembre 1978 alors qu'il a tenté de se porter au secours d'un autre agent des services alimentaires, **Paul Maurice**, qui venait d'être attaqué au couteau par un détenu. Paul Maurice et l'agent de correction **Frank Eustace** furent tous les deux tués lors de cet incident et Frank Davall subit de sérieuses blessures qui ne l'empêchèrent toutefois pas de téléphoner au personnel pour l'avertir de ce qui venait de se passer. Ce n'est cependant pas la première récompense que reçoit M. Davall. L'automne dernier, le commissaire **Yeomans** lui avait remis une citation pour bravoure.

**UN VIN ET FROMAGE POUR SALUER UNE ENTENTE EN ÉDUCATION** — Le 8 avril dernier, il y eut réception au Collège du personnel de l'Ontario pour souligner la signature d'une entente de services en éducation entre le SCC et le *Frontenac County Board of Education*. C'est l'administrateur régional de la formation et de l'éducation, **Dave Sandhu**, qui donnait cette réception. Le président de la Commission scolaire, **Peter Watson**, et le commissaire **Yeomans** ont signé l'entente lors d'une brève cérémonie qui a précédé le vin et fromage. Au nombre des invités, il faut signaler la présence des directeurs, du personnel de l'éducation et de la formation, du directeur général régional, de l'adjoint exécutif régional et des représentants du *Frontenac County Board of Education*. Le commissaire a réitéré son appui au programme et a souligné l'importance pour les détenus de recevoir un diplôme reconnu par une maison d'enseignement plutôt que par un établissement pénitentiaire. M. Watson a, quant à lui, montré son enthousiasme et celui de la Commission scolaire devant l'entente et a souligné l'avantage d'avoir des enseignants en contact avec l'environnement pénitentiaire.

**OPÉRATION COURAGE** — Quelque 85 employés du SCC de l'Ontario vont chausser leurs espadrilles pour parcourir une distance de 180 km entre Ottawa et Kingston pour venir en aide aux enfants handicapés. Les fonds seront recueillis selon le système des commandites et seront remis à la Société ontarienne des enfants infirmes. L'an dernier, lors d'une course pour le Marathon de l'espoir de **Terry Fox**, le personnel de l'Ontario avait ramassé autour de 4 000$. Les plans de la course en sont au stade final, a dit l'organisateur de l'événement, **J.D. Halsall**, de l'établissement Joyceville. Il y aura six équipes de cinq coureurs chacune qui quitteront Ottawa à 9 h 30 pour se rendre à Kingston. Chaque équipe sera relayée au bout de 30 km. Les équipes seront composées d'employés des établissements de l'Ontario, de l'administration régionale et de l'administration centrale. Pour de plus amples renseignements, il faudrait communiquer avec M. Halsall à l'établissement Joyceville.

**SOYEZ DU NOMBRE LE 3 JUIN** — Le 3 juin 1981 est le jour du recensement au Canada alors qu'on demandera à plus de 24 millions de Canadiens de remplir le questionnaire prévu à cet effet. Le recensement existe depuis maintenant 315 ans au Canada et tous sont tenus par la loi d'y répondre. Tous les renseignements sont assurés de la plus grande confidentialité. Le questionnaire de cette année a été simplifié et on devrait prendre moins de temps qu'en 1971 pour le compléter. Lorsque vous recevrez votre questionnaire au cours de la semaine précédente, remplissez-le et retournez-le en vous conformant aux directives qui accompagneront le questionnaire. Votre coopération est donc essentielle pour mener à bien cette entreprise d'envergure. Les résidents des villes devront poster leur questionnaire une fois complété. Quant aux résidents des centres éloignés ou des régions rurales, ils devront remettre leur questionnaire à des énumérateurs qui passeront les recueillir. Une fois rendus à Statistique Canada, les renseignements seront vérifiés, compilés et enregistrés sur cartes perforées. Les données ainsi obtenues porteront sur plus de 500 millions de renseignements sur le Canada et les Canadiens.

# Premiers diplomés du CPR

PACIFIQUE — Le 18 avril dernier s'est avéré une journée spéciale et historique pour le Centre psychiatrique régional d'Abbotsford.

En effet, trois médecins, les **Dr Noel Cabrera** et **Luis Morales**, du Venezuela, et **John Rooks**, de l'établissement Kent, ont reçu les premiers diplômes à jamais avoir été décernés à l'extérieur de Paris en médecine pénitentiaire et en psychiatrie légale.

Les médecins se sont mérité leur diplôme après environ une année de formation à l'intérieur de paramètres approuvés par l'Université de Paris et au bout d'une série d'examens écrits et oraux menés par un jury internationnal composé du **Dr Solange Troisier**, inspecteur général médical du régime pénitentiaire français, du **Dr Thomas Kiresuk**, de Minneapolis, et du **Dr Ole Jensen**, du Dannemark. C'est le commissaire adjoint principal désigné, **Roma Bertrand**, qui a fait la remise des diplômes.

*Dr John Rooks*

Le **Dr Chuni Roy**, directeur médical du CPR d'Abbotsford et surveillant de ce programme de formation, a dit qu'il entend continuer le programme à cet établissement de 130 lits qui est le seul hôpital pénitentiaire a avoir obtenu l'agrément pour une période de trois ans du Conseil canadien d'agrément des hôpitaux. Le Centre est en mesure de former cinq médecins à la fois.

Le consul général du Venezuela, **Jose Chacon-Delgado**, a assisté à la collation des diplômes. Il a exprimé l'espoir que les médecins nouvellement formés de son pays utiliseront leurs connaissances une fois rentrés chez eux et qu'ils seront à l'origine d'échanges entre le Canada et les pays sud-américains.

# Prairies:

**par Linda Lee**

## Tom Welch

**Tom Welch**, CX-3 à l'établissement Bowden, a mené l'équipe Roy Talbot à la victoire lors des championnats de curling de la Légion de l'Alberta qui se sont tenus à Hinton, en Alberta, à la mi-février. Puis l'équipe de Roy Talbot, de Red Deer, a fini deuxième lors des championnats nationaux qui ont eu lieu à Kelowna, C.-B., en mars.

## Partage de repas entre détenus et des personnes confinées à leur logis

Qu'est-ce qu'ont en commun sept personnes âgées de la petite communauté de Bowden qui sont confinées à leur logis avec des détenus d'un des 59 établissements correctionnels du Canada? Leurs repas!

Deux fois la semaine, le personnel des cuisines de l'établissement Bowden prépare sept repas supplémentaires qu'il place dans des contenants-réchauds que livreront le comité des Repas sur roues, comité nouvellement formé.

La réponse de ceux qui profitent de ce service est positive, de dire le directeur adjoint des services techniques, **Ken Hickford**, "même lorsque c'est du macaroni ou du saucisson de bologne qui est au menu."

Ce service a été mis sur pied plus tôt cette année lorsque la communauté locale décida d'établir un programme de Repas sur roues. Ils ont regardé comment on faisait ailleurs. Dans une ville voisine, il existe un programme similaire dont les repas sont préparés à l'hôpital. Cherchant une source semblable, ils ont tourné leurs yeux vers l'établissement à sécurité intermédiaire Bowden.

L'établissement, lorsque approché, s'est montré intéressé. Sa seule préoccupation était de savoir qui payerait les coûts supplémentaires de ces repas. On en est venu à une entente. Les clients des Repas sur roues prennent ce qui figure au menu et le comité paye 1.50$ par repas en plus de fournir les contenants et la livraison. Le programme fonctionne présentement à raison de deux jours par semaine, mais Ken dit que cela ira en augmentant si tout va bien.

***Bill Slocombe**, ex-employé à l'établissement et maintenant à la retraite, est un des bénévoles des Repas sur roues. Il est ici en compagnie de **Ernie Pettis**, préposé aux services alimentaires.*

## Un conseiller meurt

**Paul Isinger**, conseiller principal au Centre correctionnel communautaire Grierson d'Edmonton depuis 1972, a perdu une longue bataille contre le cancer au début d'avril. Paul a entrepris sa carrière de 25 ans au SCC comme gardien au pénitencier de la Saskatchewan en 1956. Il fut promu gardien de niveau II en 1964, puis il devint agent de formation des détenus à l'établissement Drumheller en 1967. Il a occupé ce poste jusqu'à ce qu'il déménage à Edmonton. Sa femme **Dolores** et ses quatre enfants lui survivent.

# DIRECTIVES

*Amendements aux directives du commissaire et aux instructions divisionnaires publiés entre le 12 mars et le 14 avril 1981.*

| SÉRIE | NO DE MODIFICATION | IDENTIFICATION DE LA DIRECTIVE |
|---|---|---|
| *100* | *33* | *Abrogée: DC 127: Rapports de renseignements sur la sécurité* |
| | | *Abrogée: DC 128: Alimentation* |
| *200* | *44* | *Publiée: DC 235: Alimentation* |
| | | *Publiée: DC 273: Rapports de renseignements sur la sécurité* |
| *300* | *7* | *Publiée: ID 380: Diffusion de l'information* |
| *1100* | *7* | *Abrogée: ID 1114, pp. 3-4: Malades référés à des services médicaux externes* |
| | | *Publiée: ID 1114, pp. 3-4: Malades référés à des services médicaux externes* |
| *Manuel de la Sécurité* | *65* | *Abrogée: DC 127: Rapports de renseignements sur la sécurité* |
| | | *Abrogée: ID 715, pp. 1-2: Utilisation du matériel de contrainte* |
| | | *Publiée: ID 715, pp. 1-2: Utilisation du matériel de contrainte* |
| | | *Révision: ID 753, p. 1: Rapports et diffusion de renseignements sur la sécurité* |
| | | *Publiée: DC 235: Alimentation* |
| | | *Publiée: DC 273: Rapports de renseignements sur la sécurité* |

*Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez communiquer avec **Suzanne Parisien** au numéro 995-6542.*

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 11 le 15 juin 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

## Une entreprise conjointe du SCC et de Petro-Sun inc.

# Cowansville fabrique des capteurs solaires

QUÉBEC — En cette période de crise de l'énergie, certaines personnes se sont résolument tournées vers la recherche et l'exploitation d'énergies nouvelles non polluantes. Petro-Sun inc., une entreprise québécoise qui se spécialise dans la production de capteurs solaires avec des usines à Ville St-Laurent et à l'établissement Cowansville au Québec, de même qu'à Mississauga et à London en Ontario, fait partie des quelques entreprises qui ont décidé de privilégier les nouvelles sources d'énergie.

Ce qui nous intéresse particulièrement dans ce phénomène, c'est la participation du SCC dans cette entreprise par le biais de l'établissement Cowansville qui, depuis août 1980, a converti un atelier en chaîne de production de capteurs solaires.

A Cowansville même, douze ou treize détenus, selon les jours et les circonstances, sous la houlette de l'instructeur **Henri Fleury**, du surveillant de production **Jean Gauthier** et du directeur adjoint des industries **Ernest Rocheleau**, fabriquent vingt capteurs solaires par jour, "une production qui se compare avantageusement à la production qui se fait dans l'entreprise privée," de dire M. Rocheleau.

Il est arrivé à peu près à tout le monde de voir un jour ou l'autre des capteurs solaires. Ce qu'on a vu en réalité, c'est une surface noire rectangulaire qui ne livre pas facilement son intérieur. Le capteur solaire, m'ont expliqué MM. Fleury et Gauthier lorsque je suis allé visiter l'atelier, sont faits d'aluminium et de cuivre. Le capteur lui-même est composé d'un tuyau de cuivre de deux pouces de diamètre appelé collecteur par où l'eau entre et dont la fonction est de distribuer cette eau dans des tuyaux eux aussi de cuivre qui montent verticalement et qui sont soudés sur des tubes à ailettes de chrome noir obtenu par un traitement électrolytique (oxydation). C'est de fait, une surface sélective au chrome noir. (On utilise le noir parce que les expériences ont démontré que cette couleur est la plus efficace pour capter la chaleur.) Le tout est imbriqué dans un cadre en aluminium pourvu d'un isolant et recouvert d'une vitre thermos, puis soudé hermétiquement. "L'intérieur d'un capteur ressemble beaucoup à un radiateur dans lequel l'eau circule," a dit M. Fleury.

Pour que le capteur fonctionne, il faut une pompe qui assure la circulation de l'eau à l'intérieur de cette tuyauterie. Il faut aussi que le bâtiment soit pourvu d'un réservoir qui contient un échangeur de chaleur. "Toutefois, l'eau qui circule à l'intérieur des capteurs ne pénètre jamais dans le réservoir ou dans la tuyauterie du bâtiment", a ajouté M. Gauthier.

L'établissement reçoit le matériel brut qu'il faut tailler, assembler et souder à l'aide d'un équipement fourni en partie par la compagnie-mère et en partie par l'administration régionale du SCC. "Et pour fonctionner, il nous faut sur place dix détenus," a dit M. Fleury. C'est pourquoi la liste de paye compte douze ou treize noms. Il faut remplacer ceux qui profitent d'une sortie ou qui doivent s'absenter pour une raison ou une autre.

Lorsque le capteur est terminé, il est inspecté à l'atelier par M. Fleury, puis retourné à l'usine-mère qui procède à une deuxième inspection.

Les capteurs de 36 pouces de large sur 96 pouces de long qui sont assemblés à Cowansville servent uniquement à l'exportation. Ceci en vertu d'une entente qui a précédé la signature du contrat entre Petro-Sun et le Service, "pour ne pas entrer en compétition sur le marché candien", a expliqué M. Rocheleau.

"La production faite à Cowansville est écoulée sur les marchés extérieurs, surtout en Egypte, au Kenya, en Grèce, en Italie, en France et aux Etats-Unis," a dit pour sa part **M. Raymond Bourgeois**, vice-président de la production à la compagnie Petro-Sun. "L'usine de Ville St-Laurent produit pour les marchés québécois et canadien à l'exception de l'Ontario qui est approvisionnée par l'usine de Mississauga. Quant à l'usine de London, elle se spécialise dans les capteurs solaires de piscine faits avec des matériaux différents."

Projet pilote d'abord d'une durée d'un an se terminant à la fin de l'été, l'atelier d'assemblage de Cowansville s'avère un succès dont on se montre particulièrement fier à l'établissement. Il en va de même à l'usine-mère de Ville St-Laurent. "On est très fier de ce qui se passe jusqu'à maintenant, a déclaré M. Bourgeois. Il a fallu investir beaucoup de temps et d'argent puisqu'il s'est agi d'ouvrir une deuxième usine, mais les résultats nous incitent à continuer. On ne voudrait pas que ça tombe à l'eau. La qualité de la production est très bonne. Les gens de Cowansville semblent contents et nous le sommes aussi."

Quant aux détenus, en plus de recevoir leur salaire régulier de l'établissement, ils ont droit à une prime supplémentaire car il y a une somme allouée pour chaque capteur, somme divisée entre ceux qui ont participé à la production, a dit M.

*(Suite à la page 4)*

*Voilà à quoi ressemblent les capteurs solaires lorsqu'ils sont terminés: une immense plaque épaisse de deux pouces, revêtue d'une vitre thermos. L'atelier de Cowansville produit 20 capteurs par jour pour Petro-Sun inc. Vous ne trouverez pas ces capteurs sur le marché canadien puisqu'ils sont exclusivement produits pour le marché international, nous a dit* ***Raymond Bourgeois*** *de Petro-Sun inc. Photo* — Les films Stock Ltée, Montréal.

## Miss Dominion nous a rendu visite

***Mary Rinas**, Miss Dominion 1980-81, était à Ottawa tout dernièrement suite à une invitation du SCC. Entre Nous l'a rencontrée. Elle est en compagnie du rédacteur de l'édition française du journal,* ***Gaston Pelletier.***

OTTAWA — L'administration centrale a reçu la visite de **Miss Dominion** à la fin d'avril. Détentrice du titre depuis juillet dernier, **Mary Rinas**, 22 ans, de Hamilton, Ontario, était en visite au Service suite à une invitation du SCC qui avait appris quelque temps auparavant qu'elle s'intéressait au milieu correctionnel. Diplômée en sociologie de l'Université McMaster, à Hamilton, Mlle Rinas a eu l'occasion de travailler pour le Service de probation de l'Ontario.

Dotée d'une forte personnalité, Mlle Rinas a répondu pendant quelques minutes aux questions qu'**Entre Nous** avait à lui poser sur le concours, les exigences du travail qu'elle fait depuis près d'un an et les perspectives de carrière qu'elle entend mener.

Mlle Rinas est originaire de Hamilton et descend de parents allemands, (son père et sa mère sont nés là-bas). Bilingue (anglais et allemand), elle a défendu les couleurs du Canada lors du concours de *Miss International* qui a eu lieu au Japon l'été dernier. Elle y a d'ailleurs passé deux semaines.

Quant au concours de Miss Dominion, il a lieu chaque année à Niagara Falls, aux alentours du premier juillet. Mlle Rinas en était à ses premières armes dans ce genre de concours lorsqu'elle a remporté le titre de Miss Dominion. Auparavant, elle était mannequin et avait d'ailleurs décroché un titre en ce domaine.

Après avoir rencontré le commissaire **Yeomans** et le commissaire adjoint des communications, **John Braithwaite**, Mlle Rinas a été reçue à déjeûner par le Service, puis s'est rendue à la Prison des femmes et à l'établissement Joyceville en compagnie de **Julia Hobson**, préposée à l'égalité d'accès à l'emploi, à l'administration centrale.

A-t-elle l'intention de travailler dans le milieu correctionnel? Elle avoue ne pas le savoir encore même si la chose l'intéresse fortement. Tout dépendra de ce qui se présentera. Sinon, elle veut poursuivre des études en Science politique. Pour faire de la politique? lui avons-nous demandé. "On verra!", a-t-elle répondu.

Que pense-t-elle de ce genre de concours de personnalité et de beauté? Jusqu'à maintenant, elle est ravie de l'expérience qui l'a amenée à beaucoup voyager. Elle ajoutera aussi que les Canadiens semblent attacher plus d'importance à la personnalité qu'aux formes du corps. En ce domaine, les Américains sont beaucoup plus séduits par l'éclat que nous pourrions l'être, a-t-elle dit. Elle a affirmé ne pas tellement ressentir tout le côté "femme objet" qu'on accole habituellement à ce genre de concours et de titre.

Donnant l'impression d'être sûre d'elle et habituée aux questions parfois piégées que lui posent les journalistes, Mlle Rinas s'apprête à remettre son titre entre les mains d'une autre.

Belle, simple, toute de force contenue, dotée d'un bon contrôle de soi, le sourire facile, l'ironie perceptible au coin des lèvres, Mlle Rinas, puis-je l'avouer, m'a séduit.

# Une étude sur la récidive démontre que les taux sont plus bas que prévu

***Floyd Patterson, à gauche, animateur d'un "Talk Show", recevait dernièrement les Dr Robert Cormier** (au centre) et **William Palmer**. Il fut question alors des résultats de l'étude qu'ont menée les psychologues sur la récidive.*

ONTARIO — Les ex-détenus qui se rendent coupables de crimes après leur libération s'avèrent être moins nombreux que prévu, aux dires de deux psychologues du SCC. Ils ont récemment mené une étude de suivi auprès de 739 détenus qui avaient été libérés des établissements de Joyceville et Warkworth.

Le **Dr Robert Cormier**, psychologue à Joyceville, a découvert que 44 pour cent d'un échantillon de 259 détenus libérés de l'établissement entre janvier 1974 et juin 1977 n'avaient pas reçu de condamnation nouvelle au cours des deux années suivantes.

Le **Dr William Palmer**, psychologue à l'établissement Warkworth, a découvert qu'au cours d'une période de 7 ans, 67 pour cent des 480 détenus libérés de l'établissement "n'ont eu aucun contact ultérieur de quelle que nature que ce soit avec le régime de justice pénale".

M. Cormier a souligné que la différence entre les deux établissements venait du fait que l'établissement Warkwoth sert d'abord à des détenus qui en sont à leur première condamnation dans un pénitencier fédéral alors que la plupart des détenus de Joyceville sont des récidivistes.

"Les deux recherches démontrent le fait suivant: Le SCC réussit beaucoup mieux que nous ne l'avions imaginé à garder dehors les détenus libérés", a dit M. Palmer. On cite volontiers des statistiques affirmant que les taux de récidive atteignent parfois 80 pour cent, ce qui n'est sans doute pas vrai selon nos recherches."

"C'est vrai que 56 pour cent de l'échantillonnage de Joyceville a eu des démêlés avec la justice, mais moins du tiers (un sixième de l'échantillonnage) a été condamné à deux ans ou plus."

M. Cormier a découvert ceci auprès du centre des services d'information de la police canadienne de la GRC:

- Près de 16% des détenus de Joyceville ont été de nouveau reconnus coupables de crime après leur libération et ont été condamnés à 2 ans ou plus.
- Plus de 17% ont été condamnés à plus de 90 jours, mais à moins de 2 ans.
- Près de 16% ont été condamnés à moins de 90 jours au cours de la période de deux ans.
- Un peu plus de 3% ont des causes pendantes.
- Aucun libéré de Joyceville ayant enfreint la loi n'a reçu un ordre de probation, une sentence suspendue ou une amende.

Dans l'étude sur Warkworth, seulement 19% des détenus libérés sont revenus dans un établissement fédéral, tandis que 14% avaient des causes pendantes, des sentences suspendues ou étaient détenus dans des établissements provinciaux, a dit M. Palmer.

L'un des éléments les plus intéressants de l'étude, c'est que les détenus qui ont récidivé l'ont fait en commettant des crimes moins graves que précédemment. La plupart des gens croient exactement le contraire, a dit M. Cormier, parce qu'on entend tellement parler de l'escalade des activités criminelles qui vont de premières infractions mineures vers de plus graves.

"Peut-être pouvons-nous maintenant identifier une autre tendance: la baisse de gravité des crimes chez les détenus qui tentent vraiment de rester dans le droit chemin lorsqu'ils sont libérés", a suggéré M. Cormier. En menant l'étude, nous nous attendions à ce qu'il y ait un plus grand nombre de détenus de nouveau condamnés à deux ans ou plus. Ce qui rend cette théorie de désescalade si intéressante, c'est que l'établissement Joyceville héberge des détenus expérimentés qui en sont au moins à leur deuxième sentence dans un pénitencier fédéral."

M. Cormier dit qu'il a aussi commencé de recueillir des données sur les caractéristiques des détenus libérés qui ont mis fin à leur modèle de comportement criminel. Il a l'intention de procéder à une analyse de cette information pour fournir des paramètres qui pourraient servir à la Commission nationale des libérations conditionnelles lorsque vient le temps de décider d'accorder ou non la libération conditionnelle. "Nous devons trouver ce qui va bien dans les cas de libérés qui réussissent leur libération."

Psychologue pénitentiaire depuis 7 ans, M. Cormier a dit que le fruit de ses recherches a été publié dans le numéro de janvier du Journal canadien de criminologie. Très peu d'études ont été menées au Canada sur les taux de récidive, a-t-il ajouté.

# Le personnel est appelé à jouer des rôles lors des séances de formation au CFF

**par Luc Parent**
**Préposé à la formation**
**Centre fédéral de formation**

QUÉBEC — C'est dans un cottage jadis érigé par des détenus pour loger des familles des fonctionnaires du Service, que les employés du Centre fédéral de formation ont trouvé refuge pour organiser leur formation en avril 1980.

Profitant du caractère intime et familial de ces lieux, les employés ont pu, ensemble, répondre à leurs besoins de formation identifiés lors d'une étude effectuée en mars 1980.

Ainsi, pas sous-groupes d'une dizaine d'employés de fonctions diverses, le personnel du Centre a pu vivre trois jours de formation dont l'objectif premier était de débloquer la communication interdivision.

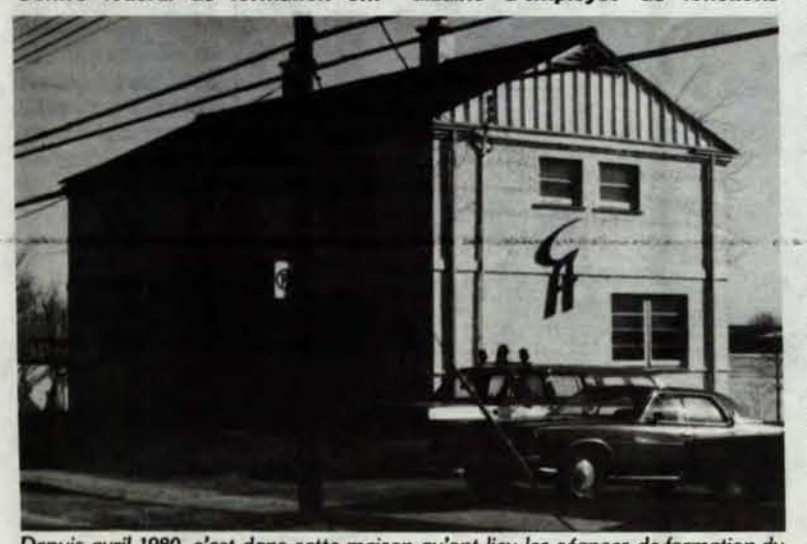

*Depuis avril 1980, c'est dans cette maison qu'ont lieu les séances de formation du personnel du Centre fédéral de formation. Aux dires de **Luc Parent**, préposé à la formation, c'est un endroit en or pour y tenir de telles activités.*

Pour ce faire, les sessions de formation débutaient en avril 1980, avec le directeur et ses adjoints. A l'occasion de ces sessions, chacun devait endosser la fonction d'un de ses confrères et la présenter au groupe avec ce qu'il percevait comme tâches à accomplir et difficultés à affronter. Cet exercice, tout en stimulant les discussions, eut un effet inattendu de valorisation de la tâche de chacun des membres du personnel.

A l'intérieur de ce processus d'intégration des divisions, une période d'échange avec le directeur de l'établissement, **Marc-André Lafleur**, une séance sur le stress et le conditionnement physique suivi d'un exercice applicable en milieu de travail, sont venus compléter cette session.

De plus, à tour de rôle, un membre de l'équipe d'intervention en situation d'urgence de l'établissement venait co-animer la forma-

*(Suite à la page 4)*

# GENS d'ici et d'ailleurs

***Ab McMichael***

***Bill Harpell***

**À L'ÉTABLISSEMENT STE-ANNE-DES-PLAINES**, le 16 mars dernier, avait lieu une fête pour les résidents de l'établissement accompagnés de leur épouse ou amie. Organisée par **Fernand Godard**, responsable du développement social, la soirée mettait en vedette **Billy Taylor**, accompagné de **Buck Lacombe** et **Les Notables**. En plus des mélodies traditionnelles Dixieland, Billy Taylor et son groupe ont offert du Blues, du Swing et une imitation remarquable de **Louis Armstrong. Denyse Chartrand**, du journal *Super-Western*, et **Jean Laurac**, du journal *Dimanche/Dernière Heure*, étaient aussi présents. Au cours de cette soirée, on a offert un buffet, oeuvre du chef de l'établissement, **Roger Henault**. Quant aux décors, ils avaient été construits par **Gaétan Cicone** et son équipe. On se doit aussi de souligner l'intense collaboration du Comité des détenus de l'établissement de même que la participation de l'Association des visiteurs bénévoles aux détenus, et en particulier de **Suzanne Meunier**. "Il ne reste qu'à récidiver dans un proche avenir", a finalement commenté M. Godard. ... **LE CENTRE RÉGIONAL DE RÉCEPTION** du Québec recevait, en mars dernier, la visite de **Mme Céline Hervieux-Payette**, secrétaire parlementaire du Solliciteur général. Lors de cette visite, Mme Payette était accompagnée de **David Burger** et **André Bachand**, députés à la Chambre des communes, et de **Raoul Cantin**, administrateur régional de l'emploi et de la formation.... **PRÉSIDENT FONDATEUR** du club Optimiste de St-Vincent-de-Paul, Laval, en 1979, **Robert Caron**, directeur adjoint de la sécurité au Centre de développement correctionnel, vient d'être élu Lieutenant gouverneur de la zone no 6 (Québec centre) en avril dernier. Comprenant maintenant une cinquantaine de membres, le club a tenu une semaine du respect de la loi au début de mai, dans le cadre de laquelle l'organisme avait invité **Guy Verreault**, administrateur régional des communications, à venir parler de la réhabilitation dans la collectivité. ... **JUDOKA INVÉTÉRÉ, Jim O'Sullivan**, directeur du pénitencier de la Saskatchewan, vient d'être nommé sportif de l'année de la ville de Prince-Albert. Grâce à lui, plus de 2 500 habitants de cette ville ont été initiés à cette discipline. Il réserve environ douze heures par semaine à ce sport, dit-il, lui qui est détenteur de plusieurs ceintures. Il a aussi été entraîneur d'une équipe de la Saskatchewan qui a participé aux jeux olympiques. Lorsqu'il ouvrit son club de judo dans les années soixante, il y avait douze membres. Maintenant, le club en compte 250. M. O'Sullivan décrit cette discipline comme en étant une "d'effort mental, de discipline, d'auto-défense par certains aspects, et de conditionnement physique dont les avantages vont beaucoup plus loin que l'exercice lui-même. Ceux qui pratiquent ce sport apprennent à contrôler leurs émotions et ne contestent jamais les décisions de l'arbitre comme il arrive tellement souvent dans d'autres disciplines." Il a raconté à l'assistance comment un député de la province aux humeurs changeantes avait appris à contrôler ses émotions. "Il a appris avec moi que plus il se choquait, plus il allait au plancher." Il a aussi dit qu'il aimerait qu'on enseigne le judo dans les écoles parce que cette discipline aide les athlètes à éviter les blessures en leur montrant comment tomber... **BILL HARPELL**, de l'établissement Kingston, a dernièrement pris sa retraite et a reçu un médaillon soulignant ses 35 années de service. C'est le directeur **Andrew Graham** qui a fait la remise. Connu comme le spécialiste de l'histoire du pénitencier de Kingston, nous comptions bien l'interviewer, mais il nous a glissé entre les doigts. Il est en vacances en Floride. Nous saurons bien le rejoindre à son retour... **QUATRE EMPLOYÉS DE SPRINGHILL**, dans la région de l'Atlantique, viennent de prendre leur retraite. **Stanley Close** s'est retiré en mars dernier après 20 ans de service. **Douglas Parker** venait de servir pendant 16 ans lorsqu'il a mis fin à sa carrière en janvier; **Harold J. Crawford** avait près de 22 ans de service lorsqu'il prit sa retraite en avril, et **Robert William Landry** totalisait 32 ans et demi au moment de sa retraite, lui aussi en avril dernier... **LA DIRECTION DE LA SÉCURITÉ** à l'administration centrale s'est réunie, le 28 avril dernier, au *Beaver Barracks* des Forces armées canadiennes pour souligner la retraite de **Ernie Gosselin** et de **Ab McMichael**. C'est la deuxième fois que Ernie Gosselin prend sa retraite, nous a-t-il fait savoir. Il a passé 26 ans dans l'armée de l'air et 9 ans et demi à la direction de la sécurité. A cette occasion, on lui a remis un réveil-matin pour qu'il soit à l'heure à ses nouvelles activités, et une plaque en bronze pour souligner ses longs états de service. Il entend voyager un peu, beaucoup jouer au golf et peut-être travailler à temps partiel au département d'administration de l'Université Carleton. Quant à Ab McMichael, il avait été muté de la sécurité à l'administration régionale de l'Ontario vers l'administration centrale. Si on se fie au cadeau que ses collègues lui ont fait, il entend voir loin car ils lui ont offert une paire de jumelles. Il a aussi reçu une plaque soulignant **"ses services méritoires à la direction de la sécurité."**

***Ernie Gosselin** et **Bill Westlake**, commissaire adjoint principal.*

## Le programme d'unités résidentielles réussit à contrer le vieux code des détenus

# L'établissement Kent deux ans plus tard...

PHOTOS — EILA LOUGHLIN

PACIFIQUE — L'établissement Kent a ouvert ses portes le 5 août 1978 au milieu d'une publicité tapageuse et avec des centaines d'yeux braqués sur lui dans l'attente de voir comment il s'en sortirait avec sa clientèle plus que difficile du vieux pénitencier de la Colombie-Britannique. L'établissement prenait ainsi la relève des installations centenaires du pénitencier de la C.-B. Dans les circonstances, le nouvel établissement avait tout un défi à relever.

Vingt-deux mois plus tard, l'établissement ultramoderne, érigé à 140 kilomètres de Vancouver, peut affirmer avec satisfaction: "Nous avons survécu."

Il n'a pas été facile de réussir. Les troubles ont commencé deux mois après l'ouverture. Il y eut d'abord un incident majeur doublé d'un incendie, puis un meurtre et une prise d'otages. Les détenus signifiaient alors leur résistance devant le nouveau programme d'unités résidentielles particulièrement honni et le système de sécurité de l'établissement avec ses caméras braquées partout. "Il n'y a pas de place pour se cacher, se lamentaient les détenus. Il est impossible de tourner un coin sans être vu."

Mais le directeur **John Dowsett** et son personnel savaient ce qui les contrariait. "Nous avons fait tout notre possible pour les accommoder, a dit un directeur adjoint. Nous avons reporté le couvre-feu de 22 h à 23 h et leur avons permis une collation, certes une concession mineure, mais nous savions que "le coup serait dur," de transplanter dans un nouveau décors les détenus du pénitencier de la C.-B. habitués à l'anonymat dans leurs cellules à barreaux. Ils doivent maintenant vivre avec un régime d'unités résidentielles conçu pour enrayer leur code de solidarité qui leur interdit de coopérer avec le personnel et le remplacer par la responsabilité individuelle."

Les 167 détenus de Kent jouissent d'une chambre individuelle avec vue sur les spectaculaires montagnes de la vallée du Fraser. Cependant, la plupart préférait l'environnement urbain, les vieilles méthodes et le décors familier du vieux pénitencier.

Malgré les craintes, l'approche de "la carotte sans bâton" est rentable et "les choses se sont très bien tassées," a dit l'ex-officier de l'armée des Indes, **Tony Hawkins**. "Si vous êtes raisonnable, les détenus auront aussi tendance à l'être."

### "Pas les détenus, le personnel"

Le plus gros problème maintenant, a dit Hawkins, directeur adjoint de l'organisation et de l'administration, ce ne sont pas les détenus, mais le personnel. "Depuis le début, nous manquons de personnel, ce qui nous oblige à trop de temps supplémentaire. Il faut payer le prix de la qualité des services lorsqu'il faut travailler sur deux quarts: fatigue du personnel, tensions et problèmes familiaux. La Commission de la Fonction publique dote trop lentement et nous sommes constamment à court de personnel parce qu'il est très stressant de travailler dans un établissement à sécurité maximale, ce qui nous confronte a un taux de roulement des employés très élevé. Pendant longtemps, nous avons eu 24 cellules inoccupées parce qu'on manquait de personnel."

Les cadres supérieurs de l'établissement sont particulièrement satisfaits de "l'extraordinaire coopération" qui existe entre le personnel de sécurité (CX-COF) et les agents d'unités résidentielles (AUR) qui se sont longtemps regardés comme chiens et chats. Il faut toutefois dire que ceci n'a pas existé à Kent. Les agents d'unités résidentielles et de sécurité unissent leurs efforts. Un jour, il y eut un incident impliquant un agent d'unités résidentielles "portant cheveux longs et détenteur de quatre diplômes" qui se sortit fort bien d'une situation difficile avec un détenu, ce qui lui valut au bout du compte beaucoup de respect de la part de ses collègues de la sécurité.

"Il y a beaucoup d'employés extraordinaires ici, mais on ne vit pas sur un lit de roses", dit un autre. Nos "meilleurs" détenus quittent pour des établissements à sécurité moindre et nous sommes "poignés" avec les fauteurs de trouble. On devrait reconnaître cette difficulté de travailler dans les établissements à sécurité maximale en donnant un meilleur salaire à ce groupe d'employés "car la grille salariale des CX ne tient pas compte du fait que le travail dans ces établissements est exigeant, dangereux et plutôt complexe parce que les détenus ont peu à perdre en causant des problèmes."

Il est vrai que l'argent ne peut acheter la dévotion des employés à leur travail, a admis quelqu'un, mais ça apporte du prestige à l'emploi et de la reconnaissance, ce qui est très important.

### Ce que le personnel pense

En échangeant avec le personnel, nous nous sommes rendus compte que celui-ci avait une pensée articulée et qu'il s'intéressait à son travail. "Les détenus ont maintenant plus d'échanges avec le personnel", a dit un agent d'unités résidentielles. "Je ne suis pas le genre coeur sensible, mais je pense que la nature humaine est bonne quand on lui en donne l'occasion."

Un autre agent d'unités résidentielles a constaté qu'avec le nouveau régime, les détenus prennent davantage leurs responsabilités. Prenons par exemple les appels téléphoniques. Au pénitencier de la C.-B., ils avaient droit à deux appels par mois et ils étaient toujours à en demander davantage. Ici, on a alloué deux postes de téléphone à chaque AUR et les détenus y ont accès selon la formule du premier arrivé, premier servi. Les autres doivent attendre, comme ils le feraient dans n'importe quel endroit public, parce qu'ils savent que les téléphones sont utilisés par d'autres détenus et que leur tour viendra.

Il y a encore de l'hostilité, "mais pas tant que cela" entre les humanistes qui préfèrent la diplomatie et les autoritaires. "Les CX-COF et les AUR se taquinent passablement et il y a beaucoup de respect mutuel, a dit un agent de sécurité. Ce qui surprend les nouveaux employés de la sécurité qui croient que nous devons détester les AUR. Mais ils se rendent vite compte qu'ici, l'atmosphère est à la coopération."

"Je suis dans le camp de la sécurité, a ajouté un autre agent, mais je ne suis pas de ceux qui pensent que tous les détenus sont

*(Suite à la page 4)*

*L'établissement Kent vu de la cour intérieure.*

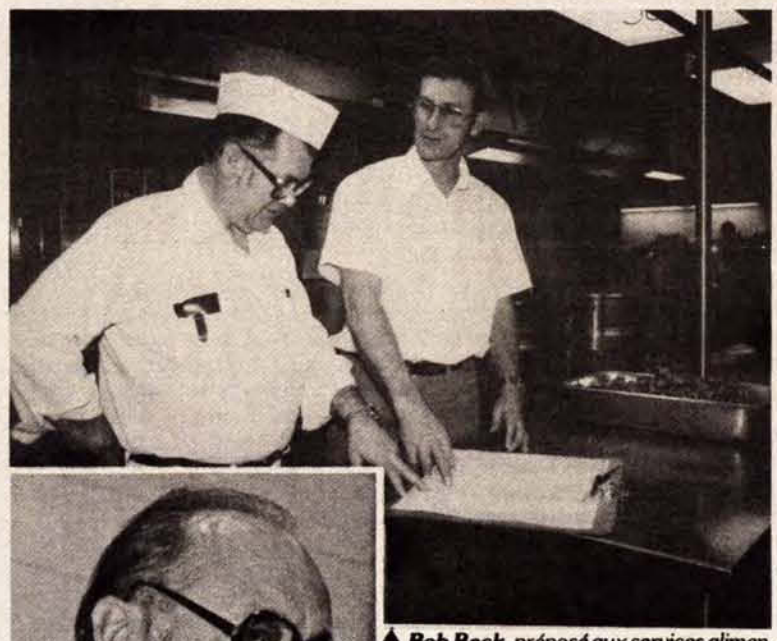

▲ ***Bob Beck**, préposé aux services alimentaires, et **Doug Wilson**, surveillant intérimaire des services alimentaires.*

◀ ***John Dowsett**, directeur de Kent.*

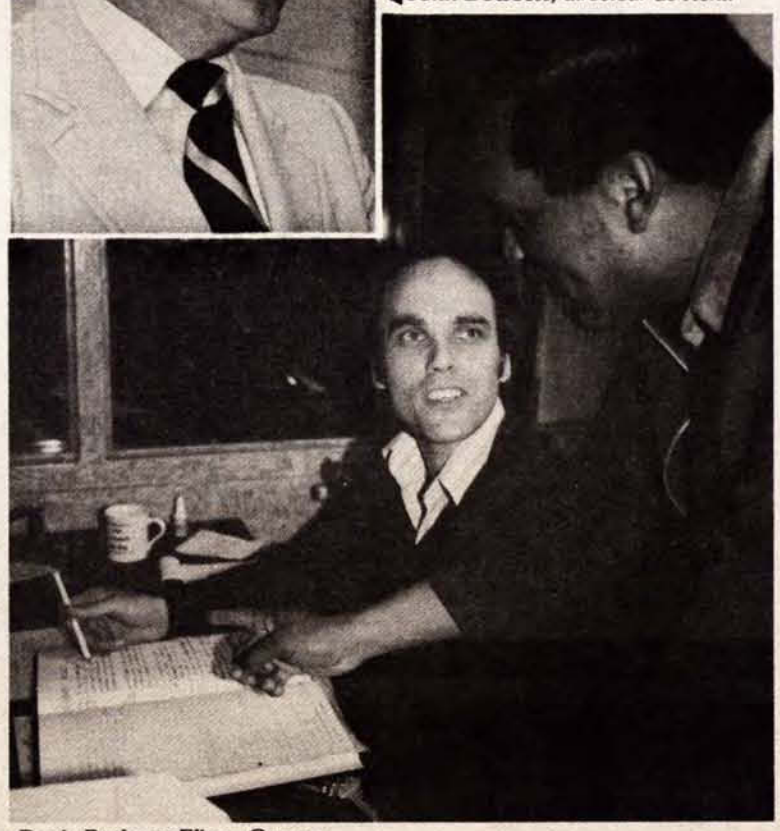

***Denis Butler** et **Elison Garvey**.*

***Margie de Vries***

***Roy McDonell**, CX-4*

***Ken Gibbs**, surveillant de la production.*

# en bref

**ENSEIGNER AUX PARENTS À ÊTRE PARENTS** est la clé de la lutte contre la délinquance juvénile et le maltraitement des enfants, a dit le sénateur canadien **Florence Bird**. "Tous les parents désirent que leurs enfants grandissent normalement et en santé, mais nous sommes tous néophytes en la matière lorsque nait le premier, et il s'avérera un risque plus grand pour la société s'il n'est pas élevé avec soin." Les collèges communautaires, les universités et les gouvernements devraient accentuer leur rôle d'aide aux parents qui échouent, a-t-elle soutenu. C'est au bout de trois ans d'études menées par le sous-comité sénatorial sur la santé, le bien-être et les sciences qu'on a fait connaître ces recommandations. Mme Bird et ses collègues se sont penchés sur les expériences en bas âge qui auraient pu conduire au comportement criminel. Plusieurs faits troublants sur le crime, comme la hausse de 60% de la délinquance juvénile entre 1974 et 1978, tendent à prouver que les enfants souffrent d'un manque d'éducation, a-t-elle souligné.

**LE DIRECTEUR DE DORCHESTER DEMANDE À ÊTRE RELEVÉ DE SES FONCTIONS** — **Mike Corbett**, directeur du pénitencier à sécurité maximale Dorchester depuis décembre dernier, a demandé à être relevé de ses fonctions car sa santé s'est altérée. Il reprendra ses anciennes fonctions d'administrateur régional de la planification à l'administration régionale. Il sera remplacé par **Eugene Niles**, directeur adjoint des services techniques à Dorchester, jusqu'à ce que le Service procède à la nomination officielle de son successeur. Eugene Niles est entré au SCC en 1978 après une carrière de 25 ans dans les Forces armées d'où il s'est retiré avec le grade de lieutenant-colonel. Il occupa alors le poste d'administrateur régional des services techniques jusqu'à ce qu'il soit nommé directeur adjoint à Dorchester en 1980.

**UNE UNITÉ SPÉCIALE DE DÉTENTION AU PÉNITENCIER DE LA SASKATCHEWAN** — Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il avait prévu une somme de 100 000$ au budget de 1981 pour les plans d'une unité spéciale de détention qui hébergerait au moins 60 détenus dangereux de l'Ouest.

**DES DÉTENUS PLANTENT DES ARBRES POUR UN MOULIN À PAPIER LOCAL** — Vingt-sept détenus en libération de jour ou en libération limitée de la ferme pénitentiaire de la Saskatchewan, à Prince-Albert, ont entrepris, le 5 mai dernier, de planter des arbres pour le moulin à papier de l'endroit. C'est la première fois que ce projet utilise autant de détenus de la ferme pénitentiaire. On prévoit que chaque détenu plantera entre 1 000 et 1 200 plants par jour. Le projet devrait s'étendre jusqu'à la fin de juin.

**L'ÉQUIPE D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE DONNE UNE DÉMONSTRATION DE SON SAVOIR-FAIRE** — L'équipe d'intervention en cas d'urgence de l'établissement Stony Mountain procéda à une démonstration devant l'inspecteur général, le 5 mai dernier. C'est la première de ce qui devrait s'avérer désormais une activité régulière lorsque l'inspecteur général **Allan Wrenshall** rendra visite aux établissements.

**LES PRÉPARATIFS POUR LA 5E OLYMPIADE DE COLLINS BAY SONT EN MARCHE** — "Tout est en marche", a fait savoir le comité de l'Olympiade pour les personnes handicapées qui se prépare a l'événement devant avoir lieu les 25 et 26 juillet prochains. A cette occasion, les détenus de l'établissement accueillent une centaine de personnes mentalement handicapées vivant dans les institutions spécialisées de la région qui se rendent à l'intérieur des murs pour participer à des rencontres sportives. Cette année, le comité espère avoir "une piste d'athlétisme qui soit plus appropriée et de type professionnel" et on a déjà commencé la campagne d'embellissement des terrains. On y trouvera fleurs en pots et en boites, arbustes et pelouse nouvelle. Le Solliciteur général a accepté de participer aux cérémonies de clôture de l'événement.

**DE BONNES CRITIQUES EN THÉÂTRE** — Pour sa dernière production, la troupe de théâtre de détenus de l'établissement William Head a eu droit sensiblement aux mêmes critiques élogieuses que la troupe de détenus de l'établissement Matsqui qui s'était produite plus tôt cette année.

**WILLIAM HEAD ENCORE À L'AVANT-SCÈNE** — La cérémonie de remise de récompenses de l'Université Victoria a eu lieu le 9 mai dernier aux établissements Kent, William Head et Matsqui. Cette année, un détenu de William Head a reçu son baccalauréat.

**APRÈS UNE GRÈVE DE LA FAIM, UN DÉTENU OBTIENT UNE DIÈTE KOSHER** — Le rabbin **Finkelstein**, de la congrégation Beth Israel, de Kingston, qui fait aussi du ministère pour le Service dans la région de Kingston, a rencontré **Len Weston** et **Howard Bell**, respectivement directeur adjoint de la socialisation et directeur adjoint des services techniques au Centre régional de réception, pour discuter d'une diète Kosher à l'intention du détenu **Saul Betesh**. Il a par la suite rencontré le détenu en question pour lui expliquer que les dîners rapides Kosher, accompagnés d'un déjeûner composé de céréales et de lait et d'un souper composé de légumes suffisait dans sa situation. Betesh accepta les conditions et mit fin à sa grève. On lui a aussi fourni un "yarmulka," un magnétophone à cassettes et des livres.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Killeany Place, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**

# Kent deux ans plus tard...

• **Suite de la page 3**

des déchets. Si un CX est trop dur avec les détenus, ils vont réagir négativement. C'est le cercle vicieux de l'action-réaction qui amène des problèmes."

## L'uniforme

L'un des agents à qui nous avons parlé trouve que l'uniforme est "trop américain" et qu'il devrait être de ton uni. Un autre croit que "tous les employés devraient porter l'uniforme, même les AUR, parce que ça donne à tous le sens de l'appartenance et que vous pouvez alors dire qui est détenu et qui ne l'est pas, car la plupart du temps, les AUR, comme les détenus, sont en jeans ou en corduroys." Un autre a mentionné qu'il aimerait porter un uniforme plus classique, soit le blazer et le pantalon.

## Identification des gardes

Plusieurs sont en faveur d'identification des grades sur les épaules, les collets de chemise, les casquettes. Un agent s'est toutefois montré sévère contre le port des cartes d'indentité. "Pourquoi pas simplement un numéro qui permettrait de toute façon au détenu de porter plainte contre nous, mais qui l'empêcherait d'embêter nos familles parce qu'il connait notre nom de famille?" Les agents ont dit qu'ils aimeraient s'appeler sergent ou capitaine parce que ces appellations "apportent déjà le respect". C'est préférable aux appellations présentes des détenus qui nous crient "hé! patron". Ça nous donnerait aussi une "crédibilité qui fait amèrement défaut auprès du public et des militaires."

S'il est un sujet sur lequel tous les agents s'entendent, c'est la faible estime que leur porte le public. Plusieurs se sentent mal à l'aise quand les gens leur demandent "ce qu'ils font comme travail." "Je ne dis jamais que je suis gardien de prison. Ça porte les gens à croire que vous êtes un imbécile qui aime tabasser les détenus."

"Le problème avec notre image publique, c'est que les media sont uniquement intéressés par les révélations sensationnelles des détenus. Personne ne vient demander au personnel ce qu'il pense. Quant à

*Linton Wallin, agent d'unités résidentielles, s'entretient avec* ***Mike Hale****, chef d'unités résidentielles.*

**Entre-Nous**, il est lu par les employés, non par le public qui doit être aux faits des bonnes choses qui se produisent régulièrement dans les pénitenciers."

"La Société John Howard a développé ici un service de conselling aux victimes, ce qui devrait intéresser la presse, mais plus les histoires de "pauvres détenus"."

Les agents de Kent aimeraient aussi plus de formation au tir. "Si un agent se promène avec une arme, a dit un AUR, il devrait avoir la compétence d'un tireur d'élite. La formation au tir devrait être continuelle. On devrait mettre fin aux "Blitz" annuels. "Je préférerais que les agents ne soient pas armés, s'ils ne savent pas tirer", a ajouté un autre.

**Entre Nous** s'est aussi arrêté au bureau de **Mike Hale**, agent de gestion des cas. Il est aussi très heureux de la façon dont les unités résidentielles ont marché. "Au départ, nous avons cru qu'il nous faudrait trois ou quatre ans, mais nous avons fait beaucoup de progrès.

Malheureusement, il nous arrive encore parfois d'oublier que nous travaillons avec des personnes, non des détenus. Nous avons tendance à mettre tout le monde dans le même sac. Les détenus veulent nous amener à agir ainsi. Ils veulent que nous les voyons comme un tout. Mais une prison ouverte détruit leur code", a-t-il ajouté.

En dernier lieu, nous avons fait un arrêt au bureau du directeur John Dowsett. Il nous a annoncé que le programme de visites familiales débuterait le 23 mai et que les détenus de Matsqui étaient à terminer la construction de deux maisons unifamiliales de deux chambres à coucher chacune (pas de maison mobile!) pour les détenus qui seront admissibles à ce programme. L'Université Victoria a aussi un programme universitaire à l'établissement et si un détenu va bien, il sera transféré à Matsqui pour terminer ses études. Il y a aussi un bon programme industriel, un chapitre de la Fraternité autochtone, un groupe culturel francophone, une association des détenus condamnés à vie et un gymnase. "Ce sont les condamnés à de longues peines qui nous causent le moins de problèmes", a soutenu le directeur. Contrairement à ce que pensent habituellement les gens, ceux-ci veulent la stabilité dans les établissements. Ce sont les courtes peines qu'il faut surveiller. Ils nous reviennent souvent des établissements à sécurité intermédiaire où ils étaient des fauteurs de trouble.

Avec ses airs d'endroit de villégiature et construit au coût de 17.8$ millions, Kent demeure tout de même un pénitencier. La sécurité intérieure est assurée par un système de surveillance électronique et un circuit fermé de télévision. L'enceinte est composée de deux hautes clôtures de barbelés, éclairées la nuit, autour desquelles se dressent quatre miradors. Il y a aussi une patrouille motorisée, ce qui rend les évasions impossibles à toute fin utile.

Maintenant que Kent a deux ans, l'établissement est à la recherche de solutions pour son problème le plus important: trouver le moyen de motiver les détenus des établissements à sécurité maximale à devenir des citoyens responsables.

# Cowansville fabrique...

• **Suite de la page 1**

Rocheleau qui a ajouté que ces détenus sont tenus de remettre 25 pour cent de leurs gains à l'établissement pour payer les coûts de logement et de nourriture.

Parler de Petro-Sun à Cowansville ne peut se faire sans glisser quelques mots sur l'âme de ce projet, Henri Fleury, l'instructeur. Le cerveau toujours en ébulition, cet homme fort coloré a trouvé le moyen d'améliorer sensiblement l'équipement en usage à l'atelier. C'est lui qui a pensé pourvoir la scie à métal de pinces qui retiennent les pièces de métal qu'on coupe. Reliées à la scie par des cordons de métal extensibles, ces pinces permettent d'éviter que les morceaux de métal sectionnés à grande vitesse volent de tous côtés lorsqu'ils cèdent, améliorant ainsi grandement la sécurité au travail. C'est aussi lui qui a modifié la table de soudure, d'abord fixe, qui obligeait le soudeur à travailler sous la table, accroupi ou à bout de bras. Il a pourvu la table d'un pivot qui permet au capteur de basculer complètement, permettant ainsi au soudeur de toujours travailler au dessus du panneau, à une hauteur convenable. Parce qu'elle est entièrement mobile, elle permet au soudeur de rester sur place et de procéder à toutes les opérations nécessaires alors que le panneau fixé à la table tourne dans tous les sens requis. "Ce qui aide à la vérification des soudures et rend le travail plus sécuritaire", a dit M. Fleury.

Quelles sont les perspectives d'emploi pour les détenus qui travaillent à la fabrication des capteurs à leur sortie de prison? M. Bourgeois nous a dit que l'usine de Ville St-Laurent prévoit augmenter de beaucoup sa production au cours des prochains mois et qu'ils seront heureux d'engager d'anciens détenus expérimentés selon les disponibilités de part et d'autre, "d'autant plus que les ouvriers spécialisés sont très rares."

Petro-Sun se montre content de l'expérience et Cownsville fort enthousiaste. On aimerait bien hausser la production à 25 capteurs solaires par jour.

# Séances de formation au CFF

• **Suite de la page 2**

tion des employés en ce domaine.

Enfin, grâce à la collaboration du personnel de la section régionale de la dotation et profitant de l'aspect multidisciplinaire du groupe, l'employé a également pu bénéficier d'une période d'information des plus pertinentes à ses projets de carrière à l'intérieur comme à l'extérieur de sa division, voire même du Service.

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 12 le 30 juin 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

## La deuxième conférence mondiale sur les soins médicaux en prison aura lieu au Canada en 1983

OTTAWA — La première rencontre du comité directeur de la deuxième conférence mondiale sur les soins de santé en milieu pénitentiaire a eu lieu à Ottawa le 30 avril dernier et y ont participé toutes les provinces et le Yukon, à l'exception de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et des Territoires du Nord-Ouest.

Cette deuxième conférence mondiale aura lieu à Ottawa du 28 au 31 août 1983, nous a fait savoir **Don Delaney**, administrateur de la conférence. "Nous attendons la venue de 1 200 délégués de quelque 40 pays", a-t-il dit. Le thème retenu pour l'occasion est: "Il faut que ça bouge dans les soins de santé en milieu pénitentiaire."

La conférence est sous la responsabilité du Canada par l'entremise du Solliciteur général qui agit au nom du Conseil international des services médicaux en prison dont les objectifs sont d'échanger des connaissances et des techniques en soins dans les prisons, d'établir des normes internationales pour la médecine pénitentiaire et d'améliorer la prestation des soins de santé dans l'environnement carcéral. Au nombre des sujets abordés lors de ces assises internationales figureront la toxicomanie et l'alcoolisme, le suicide et l'automutilation, l'absorption de corps étrangers, les problèmes des détenus âgés et les délinquants mentalement affectés.

*En vue de préparer la deuxième conférence internationale sur les soins médicaux en prison, le comité directeur s'est réuni à Ottawa à la fin d'avril. (De gauche à droite) Dr **D. Craigen**, directeur général des services médicaux au SCC, Dr **B. Williams**, représentant du Yukon, **Elizabeth Flavelle**, Ontario, **I. Culligan**, Nouveau-Brunswick, **B. Doyle**, Alberta, **Barbara Stanley**, Ontario, **Phil Lemay**, Québec, et Dr **S. Akhtar**, Nouvelle-Ecosse.*

## "Donnez des défis aux détenus et intéressez les"

PRAIRIES — **Terry Sawatsky** est un exemple éloquent de la nouvelle génération des directeurs de pénitenciers du SCC. Très versé en sciences sociales — il détient une maîtrise en psychologie clinique — il a une pensée articulée et il croit en "la détention humaine et raisonnable qui offre aux détenus tout un éventail de possibilités académiques et de formation professionnelle."

Sa philosophie est la suivante: "Beaucoup de défis pour les détenus. Intéressez-les! Donnez-leur plus de responsabilités! Aidez-les à organiser leur vie future! Dehors! Pas en revenant derrière les barreaux." Au fond, nous essayons de donner aux détenus ce dont ils ont besoin, dit-il, bien qu'il ne se fasse pas d'illusions sur le sauvetage des gens. "Les détenus prennent leurs propres décisions."

Il est entièrement d'accord avec la nouvelle politique du Service concernant le processus de planification du programme individuel qui a pour incidence d'amener le détenu à participer activement au processus de décision qui couvre toute sa période de détention, de son arrivée jusqu'à sa libération.

"Notre rôle est d'offrir aux détenus toutes les ouvertures possibles. Toutes les divisions, soit les industries, la formation professionnelle, la formation scolaire, les services, la socialisation et la sécurité y participent et font de leur mieux.

Alors, un détenu intéressé peut puiser à toutes ces sources. "La resocialisation est beaucoup plus efficace, a-t-il dit, si la communauté extérieure et le milieu pénitentiaire travaillent ensemble. Notre Comité consultatif de citoyens et nos quelque 200 visiteurs bénévoles nous ont beaucoup aidé en cela."

***Terry Sawatsky***

C'est comme assistant aux libérations conditionnelles pendant l'été, à Winnipeg, que M. Sawatsky est entré au SCC en 1969. En 1974, il est allé à Edmonton comme surveillant de section, toujours pour les libérations conditionnelles, puis fut muté, l'année suivante, à l'administration régionale des Prairies comme coordonnateur adjoint des opérations régionales. Il est devenu directeur adjoint de la socialisation à Stony Mountain, en 1977, et au moment où **Ray Desrochers**, directeur de l'endroit, a pris en charge l'établissement Bowden, il est devenu directeur intérimaire jusqu'à sa nomination officielle.

M. Sawatsky a deux garçons et une fille. Pendant ses temps libres ("Ils sont rares lorsqu'on est directeur d'un établissement") il aime s'adonner à la pêche, au canotage et au camping avec ses enfants.

## Quatre agents de Mountain aux services ambulanciers

**Par Eila Loughlin**

PACIFIQUE — Lorsque le nouveau chef d'unité des services ambulanciers de la province pour la petite communauté d'Agassiz s'est mis à la recherche de bénévoles, l'an dernier, il s'est présenté à la prison.

**Frank Simon**, le seul employé à temps plein des services ambulanciers d'Agassiz, à proximité de l'établissement à sécurité intermédiaire Mountain, a pensé qu'il y aurait certainement des employés de cet établissement qui aimeraient travailler bénévolement pour le service ambulancier de la localité, leur lieu de résidence.

Aujourd'hui, la moitié des aides de Simon (il en a 8) sont des employés de l'établissement Mountain.

**Doug Brunner**, surveillant des installations, **Jim Edwards**, préposé aux soins de santé, **Charles Lakerveld** et **Zen Sabat**, agents de sécurité, s'y sont inscrits avec zèle et enthousiasme.

"C'est bon de pouvoir aider quelqu'un. On en retire beaucoup de satisfactions personnelles", a dit Zen Sabat dont les sentiments sont partagés par ses collègues.

Le quatuor, de concert avec les autres volontaires, assure à tour de rôle une présence continuelle permettant de répondre aux appels d'urgence du voisinage dont les établissements Kent et Mountain, plusieurs camps de bûcherons, les centres de villégiature Harrison Hot Springs et Hemlock Valley, une région récréative d'envergure.

Les aides-ambulanciers travaillent sur appel par périodes de cinq jours, en dehors de leurs heures régulières de travail.

*(Suite à la page 4)*

*La moitié des aides ambulanciers d'Agassiz sont des employés du SCC. On retrouve dans l'ordre habituel, **Zen Sabat**, CX-5, **Al Rose**, directeur adjoint des services de soins de santé, **Jim Edwards**, préposé aux soins de santé, **Doug Brunner**, surveillant des installations, et **Charles Lakerveld**, CX-3, (à genoux).*

## Millhaven, Toronto, London, Kingston et Regina sont maintenant agréés

ONTARIO — C'est lors d'une réunion de la *Commission on Accreditation* tenue à Williamsburg, en Virginie, qu'on a fait savoir au Service correctionnel du Canada que l'établissement à sécurité maximale Millhaven et les bureaux de district de libération conditionnelle de Toronto, London, Kingston et Regina s'étaient mérités l'agrément. On se souviendra que le SCC a décidé de tout mettre en oeuvre pour que tous les établissements et districts de libération conditionnelle qui relèvent de sa juridiction obtiennent cette reconnaissance qui témoigne de la qualité des services offerts par le SCC.

On se rappellera aussi que l'agrément est accordé à la suite d'une évaluation et aux termes d'une audition menée par des responsables de la Commission on Accreditation. Pour obtenir l'agrément, les postulants doivent satisfaire aux normes édictées par cette commission.

Nous reparlerons de cette réussite de Millhaven et des quatre bureaux de libération conditionnelle dans un prochain numéro d'Entre Nous. En attendant de ce faire, nous exprimons nos plus vives félicitations aux administrations concernées et aux employés qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour se mériter leur certificat.

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec:

par Guy Verreault
Photos — Michel Lauzon

Le 29 avril dernier, 22 nouvelles recrues CX-COF recevaient leur certificat après 14 semaines de formation au Collège du personnel. **Jean-Paul Dugas**, directeur général régional, remet un certificat à **Jacques Bédard**, agent à l'établissement Laval. Au centre, **Paul Bureau**, coordonnateur de la formation des recrues.

**Pierre Goulem**, directeur du Centre de développement correctionnel, remettait dernièrement des plaques pour 25 ans de service dans la fonction publique fédérale à quelques employés de cet établissement. On retrouve dans l'ordre habituel, **Robert Caron**, directeur adjoint de la sécurité, **Raymond Léveillé** et **Alain Benjamin**, CX-COF-2, et Pierre Goulem. N'apparaissent pas sur la photo: **Roger Lemieux**, CX-COF-6, et **Claude Demers**, CX-COF-4.

## Ontario:

par Dennis Curtis

### Quand votre directeur vous a-t-il embrassé pour la dernière fois?

Le deuxième tournoi annuel inter-établissement s'est tenu à Amherstview le 13 mars dernier et a connu beaucoup de succès. Six équipes ont participé à ce tournoi à la ronde: Collins Bay, le pénitencier de Kingston, Joyceville, Millhaven, Warkworth et la police de Kingston. Entrepris à 9 heures, le tournoi s'est terminé à 23 heures. L'aréna Henderson répondait bien aux besoins comme toujours, et les équipes et les spectateurs ont hautement apprécié la coopération du personnel de l'endroit.

Il y avait beaucoup plus de spectateurs enthousiastes que l'an dernier. La plupart sont venus après le travail et sont demeurés jusqu'à la fin. Ils ont vu Collins Bay se faire battre par la marque de 24 à 5, ce qui est tout de même une grande amélioration par rapport à l'an dernier.

Kingston a défait Warkworth au compte de 3 à 2 pour se mériter le trophée dans la catégorie B. Les joueurs de Warkworth ont toutefois eu droit à la bise de leur directeur **Mary Dawson** alors qu'ils quittaient la patinoire. Incidemment, quand votre directeur vous a-t-il embrassé pour la dernière fois?

La dernière partie de la journée en fit voir de toutes les couleurs alors que Millhaven a défait Joyceville par la marque de 3 à 2. Les partisans de Millhaven ont sans doute fait la différence. Ils étaient tout à fait incroyables.

Félicitations aux vainqueurs et rendez-vous à l'an prochain.

***Jeff McConnell**, CX-2, entraîneur de l'équipe, et **Howard McGlynn**, CX-2, qui porte le trophée de la victoire à bout de bras.*

## Ottawa

### Les premiers soins à l'administration centrale

Un certain nombre d'employés a récemment entrepris la formation en premiers soins et en réanimation cardio-respiratoire. L'administration centrale compte maintenant 26 employés en mesure d'administrer les premiers soins et 11 qualifiés en réanimation cardio-respiratoire. **Evelyn McCauley**, de la planification et des politiques, qui est monitrice de premiers soins de l'Ambulance St-Jean, a assuré cette formation auprès de ses collègues.

Sont maintenant détenteurs d'un certificat en premiers soins de l'Ambulance St-Jean: **Francine Connely, Hélène Miner, Jean Demers, Brian Garland, Suzanne Choquette, Lucille Lasalle, Evelyn McCauley, Florent Cadotte, Cécile Bourdeau, Shirley Royer, Beth Knox, Jocelyne Monette, John Chamberlin, Claude Larabie, Gerry Bauder, Johanna Hardy, Monique Simard, Harold Allingham, Arthur Chartrand, Richard Blanchard, Ginette Désormeaux, Ann-Marie Trudeau, James R. Hall, Carole Sauvé et Louise Laviolette.**

Sont détenteurs d'un certificat en réanimation cardio-respiratoire: **Francine Connelly, Claude Larabie, Gerry Bauder, Monique Simard, Evelyn McCauley, Louise Laviolette, John Chamberlin, Jean Demers, Brian Garland, Lucille Lasalle et Florent Cadotte.**

Tous ceux qui sont formés à l'administration des premiers soins participent à des réunions mensuelles pour maintenir l'acquis et améliorer leurs connaisances. Pour de plus amples renseignements, il faudra s'adresser à **Louise Laviolette**, chef de la sécurité et de la santé au travail, en composant le 995-3367.

## Prairies:

par Linda Lee

**Jack Cennon**, directeur de la Chambre de commerce de Prince-Albert et ex-président du Comité consultatif de citoyens du pénitencier de la Saskatchewan, a dernièrement remis un chapeau haute forme au nom de la Chambre de commerce à **Peter Dubois**, agent de sécurité à l'établissement Edmonton. Dubois était le joueur de hockey le plus âgé à participer au tournoi régional qui s'est déroulé à Prince-Albert les 1er et 2 avril derniers. Le chapeau haute forme de Prince-Albert est le symbole de l'hospitalité de la Chambre de commerce de cette ville et est remis à des dignitaires exceptionnels.

Cinq équipes ont pris part à ce tournoi: Prince-Albert, Drumheller, Edmonton, Saskatoon et Bowden. D'une durée de deux jours, le tournoi a été organisé par **Henry Yuzik**, CX-COF-4 au pénitencier de la Saskatchewan. Les Colts de Prince-Albert ont remporté les grands honneurs une fois de plus.

*(Un envoi de **George Rimmer**, Comité consultatif de citoyens, pénitencier de la Saskatchewan.)*


## ENTRE NOUS

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Killeany Place, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**


## Atlantique:

par Justin Sullivan

**Ken Ferguson**, agent d'unités résidentielles à Springhill, représentera le Canada et les provinces de l'Atlantique à la rencontre de tir de Bisley, Angleterre, en juillet. Cette rencontre s'apparente beaucoup aux championnats mondiaux de tir à la carabine et d'armes légères. C'est d'ailleurs la compétition qui se rapproche le plus des championnats internationaux.

Ken s'est assuré le droit de participer à cette rencontre en remportant, l'été dernier, la compétition de tir des miliciens du Canada. Il l'a remportée contre 25 000 participants. Lors de ces épreuves, on sélectionnait les deux tireurs qui se rendraient à Bisley, et Ken s'est classé premier.

Ken est membre du SCC depuis huit ans et de la milice depuis douze ans. Il est lieutenant. En tant que membre de l'équipe qui se rendra à Bisley, il ira parfaire son entrainement à Valcartier, en banlieue de Québec, base militaire canadienne. Il s'envolera au début de juillet pour la grande Albion où se dérouleront les compétitions pendant tout le mois.

C'est en 1888 que Bisley est devenu le site des compétitions de tir de la *British National Riffle Association*. C'est une toute petite ville du Surrey, près de Londres, qui compte 1 700 habitants et qui a pour unique industrie le tir; ce qui lui permet tout de même d'accueillir chaque année des visiteurs venant de toutes les parties du globe. A la fin de la compétition, le vainqueur reçoit le prix impérial de Bisley qui a déjà été remporté 11 fois par des Canadiens, deux fois par des Australiens et des Sud-Africains et une fois par un Néo-Zélandais.

## Pacifique:

par Eila Loughlin

**Charlie McGraw**, instructeur au Collège du personnel, a reçu, le 14 mai dernier, un certificat l'autorisant à faire passer des examens aux instructeurs de tir du Service selon les normes nationales pour le colt AR-15, le pistolet et le revolver de calibre 38. Ce certificat lui a été remis lors de la cérémonie de graduation des nouvelles recrues CX à Mission.

• Encore William Head! Pour la troisième fois de suite, une équipe de conditionnement physique de l'établissement a remporté la palme lors de la journée régionale de forme physique qui s'est tenue le 28 avril dernier. La rencontre a eu lieu à la base des Forces armées de Chilliwack et a été organisée par **Reg Clarkson**, coordonnateur de l'aide à la santé des employés. Cette rencontre était sous la commandite conjointe du Service et du syndicat des employés et on y a accueilli 17 équipes composées de six membres chacune. L'équipe gagnante était composée de **Donna Mcdonald**, préposée aux visites et à la correspondance, **Ron Kaplan**, CX-3, **Steve Williams**, moniteur en électronique, **Bob Bell**, CX-5, **Tom Callaghan**, AUR-2, et **Helgi Eyjolfssen**, surveillant des loisirs et chef de l'équipe.

## Qu'en est-il des régimes correctionnels des pays scandinaves et de la Hollande?

# "L'incarcération fait plus de dommage que de bien"

OTTAWA — "Les Hollandais considèrent que le régime de justice pénale est le moins approprié des mécanismes pour résoudre les problèmes sociaux. Dans la mesure du possible, on a d'abord recours aux autres leviers sociaux ou économiques. On semble presque toujours ne faire appel aux poursuites judiciaires et à la détention que pour montrer symboliquement les limites de la tolérance sociale. Les Hollandais reconnaissent que l'emprisonnement est nocif et qu'on ne devrait y avoir recours qu'en dernière limite."

C'est ce qu'a dit Dr **Jim Vantour**, président du Comité de planification stratégique, à la Conférence nationale des directeurs qui s'est tenue à Ottawa à la fin d'avril dernier. M. Vantour était au nombre des personnes ressources dont on s'était assuré la présence lors de ces assises. Il a entretenu son auditoire des comparaisons qui existent entre le régime correctionnel canadien et ceux des pays scandinaves et de la Hollande.

Après avoir prévenu les participants qu'il avait retenu ces pays parce qu'ils sont souvent cités comme étant des modèles dans le domaine de la justice pénale, M. Vantour a expliqué ce qui lui semble être à la base de leurs régimes, i.e. une conception fondamentalement différente de la prison et de son rôle social, de même qu'une très grande tolérance des citoyens envers les délinquants; ceci probablement dû au fait que ces pays ont encore en mémoire "la noire réalité de la Deuxième guerre et de l'abus dont certains se sont rendus coupables envers les droits et les libértés des personnes."

M. Vantour a aussi rappelé qu'il existe autant d'idéologies et de conceptions dans le domaine correctionnel qu'il existe de pays. Il a aussi souligné que les pays scandinaves, surtout la Suède, n'ont pas que des prisons ouvertes dans leurs pays, mais aussi des établissements qui ressemblent à nos établissements à sécurité maximale et même à nos unités spéciales de détention. Là aussi, l'isolement existe, a-t-il ajouté.

"Dans ces pays, on met davantage l'accent sur la crainte et l'application de la détention plutôt que sur la sévérité de la condamnation. La signification symbolique de l'emprisonnement est plus importante que sa longueur," a-t-il souligné.

Ceci parce qu'on ne croit pas que le régime pénitentiaire puisse réhabiliter les détenus. On croit plutôt que cette fonction de réhabilitation sera mieux réalisée par les autres organismes de bien-être, a-t-il ajouté.

Les pays nordiques et la Hollande font partie des pays qui ont les taux d'emprisonnement les plus bas du monde, a-t-il dit, "d'abord parce qu'ils croient que les prisons font plus de mal que de bien."

M. Vantour a aussi expliqué les similitudes qui existent entre les prisons ouvertes et nos centres correctionnels communautaires. Une différence notable toutefois: leurs prisons ouvertes hébergent des détenus, pas des libérés conditionnels, comme c'est le cas ici.

La Suède possède aussi des établissements fermés qui ressemblent à nos établissements à sécurité maximale. D'ailleurs, y sont détenues "les personnes condamnées à deux ans ou plus qui doivent y passer au moins une partie de leur période de détention."

Si la plupart des prisons locales (pour les détenus condamnés à un an ou moins) logent entre 20 et 60 détenus, les prisons nationales hébergent quant à elles entre 200 et 400 détenus.

En Hollande, en revanche, ce n'est pas la longueur de la peine qui détermine si le détenu ira dans un établissement ouvert, semi ouvert ou fermé, mais un processus de déclassement.

Autre différence dans les pays scandinaves: il n'y a pas d'établissements à programmes mixtes. On trouve des établissements industriels, des établissements scolaires, etc., mais pas un mélange de ceux-ci.

### La violence n'existe à peu près pas

Ces régimes connaissent fort peu de violence dans leurs établissements, a dit M. Vantour. Pourquoi? Probablement parce que, par exemple, la Suède est une société passablement pacifique. Comptant une population d'environ 8 millions et demi, on dénombre environ 70 homicides par année. Et la plupart de ces meurtres ne sont pas commis au moment de la commission d'un autre crime, a-t-il ajouté. Quant au Danemark, il a un nombre encore plus faible de meurtres: 40 par année.

Il ne faut pas oublier que "les peines d'emprisonnement sont courtes, ce qui peut aider à garder la violence relativement faible." D'ailleurs, en Suède, 75 pour cent des détenus sont condamnés à moins de 4 mois. En Hollande, 90 pour cent des détenus sont condamnés à moins de 6 mois. Et "seulement 10 pour cent des détenus de ces deux pays ont été condamnés pour commission de crimes violents."

### Les détenus dangereux

Une autre raison qui explique le faible degré de violence dans les établissements pénitentiaires de ces pays est que ces personnes sont gardées dans des hôpitaux psychiatriques, a dit M. Vantour. "En Hollande, beaucoup de détenus dangereux et de récidivistes sont classés comme mentalement instables. Un tiers de la population pénitentiaire est référé aux hôpitaux psychiatriques privés ou d'état."

Ce qui a amené M. Vantour à se demander "combien de nos trouble-fêtes seraient détenus dans des hôpitaux psychiatriques s'ils étaient condamnés en Hollande?"

C'est donc dire que ces pays connaissent aussi des incorrigibles, a-t-il ajouté. "En Suède, il y a quatre endroits à haute sécurité qui détiennent chacun 24 délinquants qui représentent un haut risque d'évasion ou qui sont des détenus dangereux ou des vendeurs de drogues. Il semble d'ailleurs que ces endroits ressemblent beaucoup à nos unités spéciales de détention. Cependant, ces détenus ne sont pas considérés comme en état de punition, mais plutôt isolés pour la bonne marche des établissements. Ils n'ont pas de contacts avec les détenus, n'ont pas droit aux sorties et lorsqu'un d'eux quitte sa cellule, on exige la présence de trois gardiens. Ils sont cependant autorisés à des visites privées quotidiennes", a expliqué M. Vantour.

M. Vantour a terminé son exposé en donnant un ordre de grandeur de longueurs de sentence dans divers pays. En Suède et en Norvège, une longue sentence, c'est un an ou plus; en Hollande, c'est six mois ou plus; au Danemark, c'est quatre mois. Par contre, en Angleterre, c'est quatre ans ou plus; en Australie et en France, il s'agit de cinq ans.

"Et malgré que les taux de criminalité soient à la hausse aussi dans ces pays, la tendance veut qu'on continue de faire davantage appel aux solutions de rechange à l'emprisonnement," a ajouté M. Vantour.

De fait, lorsque l'emprisonnement devient nécessaire, on tente de le minimiser autant que possible, mais on préfère avoir recours à d'autres solutions.

"On note cependant une augmentation de la longueur des condamnations pour vol à main armée et pour crimes de drogues. On note aussi une augmentation du nombre de détenus mentalement anormaux dans les établissements pénitentiaires car on a décidé de fermer des établissements psychiatriques."

# Le programme de symbolisation fédérale a été modifié

OTTAWA — Le programme de symbolisation fédérale a été modifié afin de promouvoir l'utilisation accrue du mot-symbole "Canada", a dit **Donald Johnston**, président du Conseil du Trésor du Canada.

Le programme permet l'identification visuelle des diverses organisations formant le gouvernement fédéral. Il a été institué au cours des années 1970 pour rendre les programmes et les services du gouvernement fédéral plus accessibles au public, a-t-il dit.

Ce qu'il y a de nouveau dans le programme, c'est l'utilisation sur une plus grande échelle du mot-symbole "Canada". A l'avenir, ce mot-symbole paraîtra sur tous les panneaux de signalisation, les véhicules, les affiches et les publications du gouvernement fédéral. "Outre cet élément nouveau, le programme de symbolisation fédérale évolue en d'autres sens. Nous avons récemment établi, par exemple, des normes de design pour les symboles graphiques, lesquels doivent paraître dans tous les endroits publics et les milieux de travail fédéraux."

Conçu en 1965 pour l'Office de tourisme du Canada, le mot-symbole a servi à la promotion du tourisme et, plus récemment, à la publicité gouvernementale. Il s'agit du mot "Canada" et du drapeau fixé au-dessus du "a" final.

### Avantages

"L'adoption d'une image uniforme qui soit attrayante et forte permettra de sensibiliser davantage la population à la présence fédérale au Canada. Nous voulons que les citoyens soient conscients de nos réalisations et plus particulièrement, de ce que nous pouvons faire pour eux," a expliqué M. Johnston.

"Nous tenons à faire comprendre aux fonctionnaires que les ministres ont pris un engagement sérieux face à ce programme et que nous nous attendons à ce qu'il soit mis en oeuvre partout au Canada. Nous voulons également qu'ils en comprennent les raisons sous-

*(Suite à la page 4)*

## Auto-défense et contrôle de soi à la manière Koga

Au cours de la première semaine de mai, des agents de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario ont suivi un entraînement intensif en auto-défense et contrôle de soi selon la méthode Koga. Ce sont **Jesse Ornelas** et **Kevin George** qui ont secondé **M. Koga** lors de cette formation. Nous reviendrons sur le sujet après la parution de l'édition spéciale que nous sommes à préparer sur le 20e anniversaire de la loi sur les pénitenciers. On voit ici Jesse Ornelas, à genoux, au cours d'un exercice.

# De la publicité et un contrat suite à une exposition du système de traitement des mots

***Richard Cyr, Helen Friel*** *(de dos), et* ***Jacinthe Dignard*** *au kioske érigé par la division du traitement des mots lors de l'exposition de l'Institut de traitement des mots qui a eu lieu à Ottawa du 28 au 30 avril dernier.*

OTTAWA — La division de traitement des mots de la direction de l'emploi des détenus a connu beaucoup de succès lors de l'exposition de l'Institut de traitement des mots qui s'est tenue du 28 au 30 avril dernier et qui regroupait des agents principaux des ministères fédéraux et des universités. Environ 500 personnes se sont arrêtées au kioske du SCC et 50 d'entre elles ont assisté aux deux démonstrations offertes par **Helen Friel**, chef de projet à la cueillette des données. L'éventail des commentaires entendus allait de l'intérêt à utiliser les services du SCC à la surprise et à l'intérêt de voir que le Service correctionnel offre la possibilité aux détenus de se former dans un domaine où les ouvertures sont immenses. Même plus. Le ministère des Postes a pris contact avec le Service à la fin de l'exposition pour négocier une entente sur les micro-films. D'autres ministères fédéraux se sont montrés très intéressés tandis que *Computer Data*, une publication canadienne, a fait savoir qu'elle aimerait parler du Programme de traitement automatisé des documents dans une édition ultérieure.

Tous les employés de la division ont participé à cette exposition. Il s'agit de **Cécile Cousineau, Richard Cyr, Jacinthe Dignard, Helen Friel, Beverley Sandey** et **David Seibel. Ken Mousseau**, de l'administration et des systèmes à l'emploi des détenus, a fourni une aide inestimable en coordonnant et mettant en place le kiosque. C'est la première fois que cette division participait à une telle exposition de mise en marché et selon les rapports, ce fut un succès total aussi bien en termes de publicité que de contrats.

# en bref

**"LA FÊTE DES ATHLÈTES DE L'ENFER"** — C'est ce que titrait *La Presse* au lendemain du banquet annuel des sportifs de l'établissement à sécurité maximale Archambault. Cet événement qui a fait relâche l'an dernier à cause d'une certaine effervescence à l'établissement, clôture les activités sportives d'été ou d'hiver à cet établissement, nous a dit **Simon Boucher**, surveillant des services de loisirs et de récréation à Archambault. Aidé dans sa tâche par **Serge Langlois, Luc Lachapelle** et **Ghislain Côté**, moniteurs d'éducation physique et de sports, il avait lancé des invitations à des personnalités du sport pour venir assister à cet événement. Parmi ceux qui ont répondu à l'invitation, soulignons les noms de **Donato Paduano** et de **David Hilton**, boxeurs, de **Réjean Tremblay** et de **Paul-Henri Talbot**, du journal La Presse, de **Ronald Piché**, des Expos de Montréal. Des joueurs de diverses disciplines qui viennent à l'occasion affronter des équipes de détenus de l'établissement étaient aussi présents.

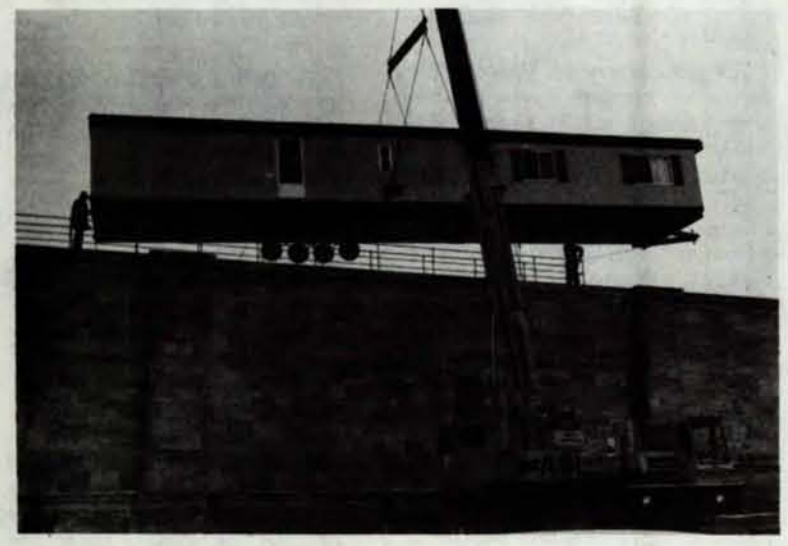

**LES VISITES FAMILIALES DANS DEUX AUTRES ÉTABLISSEMENTS** — Les établissements Kent, en Colombie-Britannique, et Stony Mountain, au Manitoba, sont les 4e et 5e établissements à offrir le programme de visites familiales. L'établissement Kent a entrepris ce programme le 23 mai dernier, et Stony Mountain, le 2 juin. A Kent, les visites se déroulent dans deux petites maisons de deux chambres à coucher érigées à l'intérieur des murs alors qu'à Stony Mountain, on a installé une maison mobile de 3 chambres à coucher. Les deux établissements ont invité les journalistes à visiter les installations qu'on met à la disposition des détenus et de leurs familles. Cette photo a été prise au moment où une grue faisait "passer le mur" à la maison mobile, à Stony Mountain.

**UN AUTRE TRANSFÈREMENT INTERNATIONAL** — Un transfèrement international impliquant trois détenus américains retournant dans leur pays et sept détenus canadiens revenant ici a eu lieu les 20 et 21 mai derniers dans la région de l'Ontario.

**LES DÉTENUS FABRIQUENT DES CHAUSSETTES** — Une délégation de 19 avocats et juges canadiens s'est dernièrement rendue visiter une prison de Pékin qui existe depuis 73 ans et où les 1 900 détenus sont gardés par 300 employés. A cette prison, on favorise la réhabilitation par le travail et la plupart des détenus participent à la production quotidienne de 23 000 paires de chaussettes. Pour aider à résoudre le problème d'emploi des détenus libérés, l'établissement engage ceux-ci dans l'atelier de fabrication. On affirme à Pékin que le taux de récidive se situe à 4 pour cent.

**FOLKLORAMA À STONY MOUNTAIN** — Le pénitencier de Stony Mountain a été brièvement transformé en un carnaval multiculturel le 23 mai dernier, lorsqu'il a reçu la visite de Folklorama. Environ 150 bénévoles costumés représentant 15 collectivités culturelles de la région de Winnipeg ont participé à ce carnaval d'une journée. En plus d'exposer des objets d'art et d'artisanat, les bénévoles ont présenté plusieurs danses et chants. Cet effort conjoint de l'établissement et des organisateurs de Folklorama était le premier du genre au pays. Les détenus ont participé avec leurs propres kioskes et étalages en plus d'aider à monter les installations. En raison de problèmes de sécurité, l'événement n'était pas accessible au public. Folklorama est un événement annuel qui a lieu à Winnipeg en août et auquel participent tous les groupes culturels de la ville.

**PREMIER PRIX EN ÉDUCATION DU PUBLIC** — Le *Whig Standard*, quotidien de Kingston, s'est mérité un prix d'excellence pour l'information du public sur les prisons. Ce prix lui a été remis le 22 mai dernier pour avoir le mieux informé la collectivité sur le régime de justice pénale. Nouvellement créé en souvenir de l'un des fondateurs de la Société John Howard de Kingston, **Alex J. Edmison**, dont le prix porte le nom, il a été remis lors de la réunion annuelle de la direction de l'Ontario "en signe de reconnaissance et d'appréciation de la participation du journal qui a depuis longtemps traité de questions importantes en matière de justice pénale de façon claire et responsable." C'est **Karl Polzer** qui, au cours de la dernière année, a écrit les articles importants traitant entre autres de la surveillance obligatoire, de l'auto-suffisance, des difficultés qu'éprouvent les détenus à se trouver du travail, des visites familiales, etc.

**UN MÉTRAGE SUR MATSQUI EN FINALE** — Un documentaire de 51 minutes produit par **Peter Smilsky**, qui porte sur la troupe de théâtre des détenus de Matsqui, un établissement à sécurité intermédiaire, a été retenu pour la finale du Festival américain du film qui aura lieu à New York, en juin. Le film sera en compétition dans la catégorie sociale. Le métrage sera aussi présenté au congrès annuel de l'*American Correctionnel Association* à Miami, en août. Pour obtenir des renseignements additionnels sur ce film, il suffit de s'adresser à Centaur Productions inc., C.P. 5108, Vancouver, C. -B., V6B 4A9, ou en téléphonant au (604) 937-0462.

# Quatre agents de...

• Suite de la page 1

Toutefois, pour les employés de Mountain, il a fallu davantage que devenir simplement aides-ambulanciers bénévoles et résidents de l'endroit. Il leur a fallu pendant des mois se former sur le tas avec Simon et suivre des cours de premiers soins industriels et médicaux qui leur ont valu un certificat délivré par le service ambulancier provincial, cours qu'ils ont dû suivre pendant leurs temps libres.

"Ce fut comme apprendre une autre langue", a dit Sabat. "Et vous apprenez à agir rapidement", d'ajouter Lakerveld. Ils reçoivent plusieurs appels aux petites heures du matin, ce qui exige de sauter rapidement hors du lit pour se rendre au poste d'incendie où stationne l'ambulance.

Mais Lakerveld avait déjà appris à se "grouiller" puisqu'il a travaillé à quelques reprises pour des services ambulanciers depuis 1973.

Maintenant qu'ils sont des aides qualifiés, il peut leur arriver d'avoir à remplir d'autres fonctions comme d'aller dans les écoles et les garderies.

"L'ambulance, ce n'est pas un taxi à l'horizontale ou un service de messagerie, a dit Simon. "Il faut s'assurer de ne pas aggraver les cas", a-t-il ajouté.

Cette implication des quatre employés de Mountain dans le service ambulancier d'Agassiz a des effets positifs à l'établissement même puisqu'elle permet de conscientiser les autres employés à l'importance de s'y connaître en premiers soins.

Lakerveld, qui termine présentement un cours de service cardio-pulmonaire, espère faire partager ses connaissances avec les autres employés de l'établissement en donnant lui-même le cours.

"Nous pouvons compter sur l'appui total de l'administration dans la mesure où ce travail n'entre pas en conflit avec nos tâches", a-t-il dit.

L'administration, de fait, était d'ailleurs de tout coeur avec l'équipe de l'établissement lorsqu'elle s'est rendue concourrir à Vancouver, l'an dernier, au *Lower Mainland First Aid Competition.*

Cette équipe de l'établissement qui était composée des quatre ambulanciers et de **Al Rose**, directeur adjoint des services de soins de santé, a bien paru bien qu'elle ne se soit pas classée parmi les trois premières. Il y avait dix équipes au total. Toutefois, un des juges fit une remarque qui a fort plu: "Nous vous surveillerons de près l'an prochain."

# Le programme de symbolisation...

• Suite de la page 3

jacentes et qu'ils soient fiers d'appartenir à la Fonction publique. Nous prenons des mesures concrètes pour solliciter leur appui."

M. Johnston juge important que les fonctionnaires comprennent le programme de symbolisation fédérale "car ils se mettront de la partie et collaboreront avec nous. Chaque ministère a nommé un agent de liaison responsable de la mise en oeuvre du PSF. Celui-ci a besoin des autres membres du ministère pour mener à bien son travail."

"Le programme de symbolisation fédérale peut aussi donner aux employés un sens d'appartenance à une organisation de taille plus importante que le ministère ou l'organisme pour lequel ils travaillent. Je suis persuadé que notre image de cohésion, appuyée par des services efficaces, favorisera les relations avec les clients."

## Principaux éléments

Chaque organisation a une signature composée d'un des trois symboles et d'un titre d'usage.

• Le symbole du **drapeau** est réservé au premier ministre, aux ministres, aux secrétaires parlementaires et à leurs cabinets.

• Les **armoiries** servent à identifier les pouvoirs législatifs et judiciaires. Elles sont également utilisées par le ministère des Affaires extérieures.

• L'**emblème fédéral** est utilisé par toutes les autres organisations auxquelles s'applique le programme. Il se compose d'une barre et de la feuille d'érable du drapeau du Canada et apparaît à la gauche du titre d'usage.

Dans quelle mesure les ministères doivent-ils se servir des symboles du PSF? a-t-on démandé à M. Johnston. "Les symboles doivent être utilisés dans tous les cas où il s'agit de désigner le gouvernement: papier à correspondance officielle, cartes professionnelles, communiqués et publications, de même que panneaux de signilisation, véhicules, annonces publicitaires, matériel audio-visuel, expositions et étalages."

Conseil du Trésor Canada a publié une nouvelle politique et des lignes directrices sur le programme, en plus d'un guide de design. Les employés qui travaillent dans les secteurs des affaires publiques ou du design devraient connaître ces deux publications.

# LETTRES

Chers rédacteurs:

En page 3 de votre édition du 15 mai dernier, vous publiez un compte-rendu du travail du Comité de planification stratégique dont je suis membre.

Sous le titre "Réception de 30 exposés", il est écrit ceci: **"M. Vantour** a déclaré que le Comité avait reçu environ 30 exposés d'un important échantillon représentatif du régime pénal et que l'on en tenait compte pour la préparation des prévisions supplémentaires. Parmi les propositions les plus intéressantes, signalons:

La capacité des futurs établissements devrait être limitée à 300 ou 400 détenus et comporter des unités résidentielles de 40 à 50 détenus."

Ce qui me préoccupe, c'est que vos lecteurs pourraient conclure que tous les organismes qui ont déposé des rapports étaient d'accord sur la grandeur des établissements et le nombre de détenus qui devraient y être logés. En réalité, un seul organisme a soumis un rapport préconisant des établissements logeant autant de détenus que 300. Je suis plus convaincu que jamais que les prisons ne devraient pas héberger plus de 200 détenus.

Il y a d'autres points sur lesquels on pourrait formuler des commentaires, dont l'utilisation des coûts-bénéfices dans l'évaluation d'un programme correctionnel. Je crois que les coûts-bénéfices sont une mesure inapplicable lorsqu'il est question de programmes sociaux, y compris les programmes correctionnels.

Bien à vous.

**W.T. McGrath**
**Directeur exécutif**
**Société canadienne pour la prévention du crime.**

## DIRECTIVES

Amendements aux directives du commissaire et aux instructions divisionnaires publiés entre le 15 avril et le 19 mai 1981.

| SÉRIE | NO DE MODIFICATION | IDENTIFICATION DE LA DIRECTIVE |
|---|---|---|
| 100 | 34 | Abrogée: DC 139: Contrôle de la circulation dans les réserves pénitentiaires *(remplacée par l'ID 725)* |
| 200 | 45 | Publiée: DC 249: Fouilles<br>Abrogée: DC 255: Services psychologiques<br>Publiée: DC 255: Services psychologiques |
| 1100 | 8 | Publiée: ID 1118: Consentement — Examen ou traitement médical, psychiatrique ou dentaire |
| Manuel de la sécurité | 66 | Abrogée: DC 139: Contrôle de la circulation dans les réserves pénitentiaires *(remplacée par l'ID 725)*<br>Publiée: ID 722: Contrebande-Responsabilité<br>Publiée: ID 725: Contrôle de la circulation sur les terrains appartenant au service<br>Publiée: DC 249: Fouilles<br>Abrogée: DC 255: Services psychologiques<br>Publiée: DC 255: Services psychologiques |

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez communiquer avec **Suzanne Parisien** au 995-6542.

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

ÉDITION SPÉCIALE
Vol. 6 no 13 le 15 juillet 1981

# ENTRE NOUS

# 20 ans de changements au SCC

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

MINISTRY OF THE SOLICITOR GENERAL OF CANADA
JAN 11 1989
BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA
OTTAWA, ONTARIO
CANADA K1A 0P8

## CHAPTER P-6

An Act respecting penitentiaries

### SHORT TITLE

Short title

**1.** This Act may be cited as the *Penitentiary Act*. 1960-61, c. 53, s. 1.

### INTERPRETATION

Definitions

**2.** (1) In this Act

"Commissioner" means the Commissioner of Penitentiaries;

"inmate" means a person who,

"penitentiary" [illegible] institution or facility [illegible] including all lands [illegible] that is [illegible] body, [illegible] enced

"Service" means the [illegible] dian [illegible] tion 3

Extended meaning of penitentiary

(2) For the purposes of any law relating to escapes and rescues of penitentiary shall be deemed to place at or in which an inmate lawful discharge from custody, this Act or the regulations, or by the Service, to be or remain.

Lands constituting

(3) In any proceedings before a court in Canada in which a question arises concerning

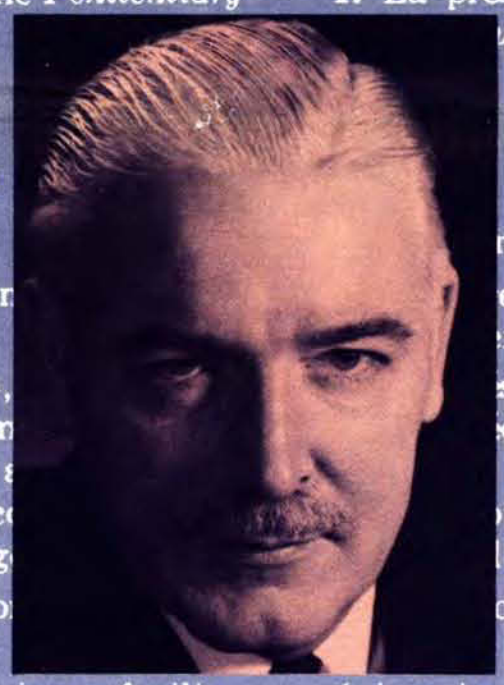

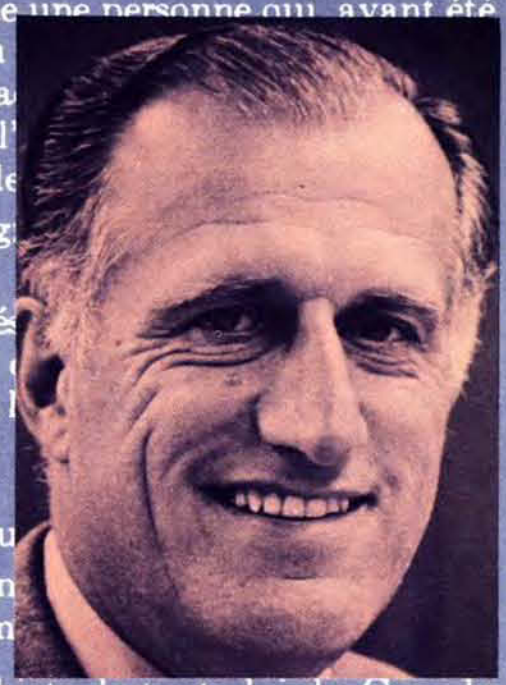

## CHAPITRE P-6

Loi concernant les pénitenciers

### TITRE ABRÉGÉ

Titre abrégé

**1.** La présente loi peut être citée sous le [illegible] *les pénitenciers*. 1960-61, c. 53,

### INTERPRÉTATION

Définitions

[illegible] la présente loi

«commissaire» désigne le commissaire des [illegible]

«détenu» [illegible] une personne qui, ayant été [illegible]

«Ministre» [illegible]

«pénitencier» [illegible] aménagement [illegible] tous [illegible] le [illegible] ou [illegible]

«Service» [illegible]

Sens étendu du terme pénitencier

[illegible] objets de toute loi du Canada [illegible] évasions et aux délivrances [illegible] prisonniers, un pénitencier est [illegible] tout endroit où un détenu, [illegible] pas été légalement mis en [illegible] d'après la présente loi ou [illegible] selon l'ordre d'un fonctionnaire, à être ou demeurer.

Les terrains fa partie du

(3) Dans toutes poursuites devant une cour au Canada, où se pose une question concernant

Canada

# PAUL FAGUY:
# Consolidation de l'acquis et coups de barre significatifs dans certains secteurs

OTTAWA — Commissaire de 1971 à 1975, **Paul Faguy** est venu au Service canadien des pénitenciers en provenance du ministère des Postes. Il succédait à **Allen MacLeod**.

Il a marqué son arrivée de deux décisions majeures qui allaient donner le ton à son mandat. D'abord, la disparition du numéro sur la chemise des détenus. "Je voulais qu'ils soient reconnus comme des êtres humains dans le système. Je considère cette décision comme importante parce que c'était l'établissement d'un principe important: traiter ces gens comme tout autre humain." Puis ce fut le recrutement de **John Braithwaite**, actuel commissaire adjoint des communications, "qui est un homme de programmes et avec qui nous avons élaboré des programmes tels les absences temporaires, qui ont connu beaucoup de succès et qui en connaissent encore aujourd'hui d'aussi grands, celui pour améliorer le classement des détenus pour les conseiller et les guider, l'augmentation marquée des visites familiales dans de meilleures conditions et un plus grand développement de l'éducation non seulement à l'intérieur des établissements, mais aussi dans des collèges et même des universités.

Cette période est aussi marquée par l'arrêt du programme de construction tel que défini et planifié sous le mandat de M. MacLeod. On avait alors lancé la construction de complexes pénitentiaires tels que ceux d'Archambault et de Millhaven. On les érigeait trop loin des villes et on les concevait pour recevoir quelques centaines de détenus bien que ce n'était plus les trop grands établissements du passé, mais ils procédaient d'une conception que le rapport Mohr allait profondément changer.

## Le Rapport Mohr

L'étude menée en 1971 portait sur la grandeur des pénitenciers, leur localisation et le nombre de détenus qui allaient y être gardés. "Nous avons arrêté le programme de construction qui avait déjà produit Archambault et Millhaven. Avec le rapport Mohr, nous en sommes arrivés à la conclusion que les futurs établissements devraient être construits près des villes, donc des services tels que hôpitaux, centres d'emploi, milieux d'emplois, et aussi près des familles des détenus. Nous croyions aussi qu'il fallait instaurer le concept des unités résidentielles dans la majorité des établissements. L'établissement

***Paul Faguy** est maintenant à la retraite; ce qui ne l'empêche pas de continuer à oeuvrer dans le domaine correctionnel. Il vient de terminer un mandat de président du Conseil des Eglises sur la justice et la criminologie. Il est aussi membre de l'Association nationale des Associations actives en justice criminelle.*

Springhill (Nouvelle-Ecosse) opérait déjà depuis son ouverture en 1968 avec ce concept, mais c'était une expérience pilote qui n'avait pas encore été implantée ailleurs d'une façon générale."

Ce fut donc un arrêt du programme de construction tel que précédemment pensé, la mise sur pied du comité d'étude et la recommandation de construire un nouveau type d'établissement qui répondrait davantage aux nouvelles conceptions qui se faisaient jour dans le milieu correctionnel. On y voyait une population de détenus de 185 à 200 vivant dans des unités résidentielles et le plus rapprochés possible des centres urbaines.

Le rapport Mohr avait été accepté lorsque M. Faguy a quitté son poste de commissaire, et le premier produit de ce rapport fut la construction de l'établissement Mission.

Cette période a aussi connu une grande étude portant sur les services médicaux dans les établissements à laquelle a participé la profession médicale représentée par des médecins, des psychiatres, des dentistes et des psychologues.

## Un centre psychiatrique

Cette étude devait déboucher sur l'établissement du Centre psychiatrique d'Abbotsford, en Colombie-Britannique, "aujourd'hui de réputation internationale. L'idée m'en était venue au cours d'un voyage en Hollande. Lors d'une visite dans un établissement du genre où travaillait un psychiatre de renommée internationale, j'avais assisté à un événement qui m'avait frappé. Un patient de l'endroit, fort violent, s'était mis à saccager sa chambre et j'avais demandé au psychiatre en question ce que le personnel faisait pour neutraliser les patients dans de telles circonstances. Il m'avait répondu qu'il le laisserait faire car il préférait des meubles brisés aux membres brisés d'un détenu."

J'étais convaincu de la nécessité d'avoir des centres psychiatriques pour traiter les détenus qui ont des problèmes mentaux, a dit M. Faguy, et éventuellement, après études approfondies, ce fut l'ouverture du Centre psychiatrique d'Abbotsford sous la direction très efficace du Dr **Chuni Roy**.

## Intervenants sociaux

Cette période a aussi été marquée par une entrée massive de professionnels, "ce qui n'a pas été sans créer certaines difficultés car on a eu l'impression qu'on privilégiait nettement la réhabilitation et les programmes au détriment de la sécurité."

C'est alors que fut créée à l'administration centrale une direction de la sécurité qui aurait éventuellement à sa tête un commissaire adjoint.

Cette période a aussi vu la mise en place de structures administratives diverses. A son arrivée, M. Faguy était secondé par un seul commissaire adjoint. A son départ, il y avait un commissaire adjoint de la sécurité, un commissaire adjoint des programmes et un autre de l'administration.

On a aussi assisté à une expansion du secrétariat pour mieux répondre aux besoins du moment, à une révision des directives et à l'instauration d'une division de la revue de gestion, un mécanisme permettant d'étudier et de vérifier l'efficacité de la gestion dans les établissements et les régions.

## Dans les régions

On a procédé à la création de quatre régions administratives: Québec, Ontario, Prairies et Pacifique. Sous la gouverne de M. Faguy, il n'y eut pas de région de l'Atlantique parce qu'il "considérait que cette région n'avait pas suffisamment d'établissements pour justifier une telle structure."

Ce fut aussi l'approbation par le Conseil du Trésor des plans du projet pilote industriel de Joyceville qui prévoyait une forme de rémunération des détenus avec des obligations de leur part: impôts, assurance-chômage, pension, etc. Le projet fut inauguré en 1976 alors qu'**André Therrien** était commissaire. M. Faguy se réjouit d'ailleurs du fait que les programmes de travail se propagent dans les établissements.

## La réhabilitation

C'est probablement l'élément philosophique essentiel qui a guidé cette période. "Pour la première fois au Canada, on a vraiment appliqué des programmes qui vérifieraient si la réhabilitation était possible dans les établissements. Certains rapports qui sont publiés aujourd'hui soutiennent que ce fut un échec, avis que je ne partage pas, car si la réussite ne touchait que 10 pour cent des détenus, soit mille, ce serait déjà phénoménal en termes de bénéfices sociaux et économiques." D'ailleurs, certaines statistiques récentes sembleraient indiquer que la récidive est à la baisse. Peut-être que les résultats des programmes sont meilleurs qu'on ne le croyait dans le temps. "D'autre part, M. Faguy croit que "les programmes de réhabilitation n'ont jamais été introduits d'une façon complète et essayés assez longtemps pour en assurer un effet vérifiable car la surpopulation des pénitenciers nous en avait empêché."

Cette période a aussi vu la création de comités de détenus dans les établissements. "Les détenus en ont profité, ce qui était inévitable et fort compréhensible, mais ça a permis de faire baisser la tension dans les établissements tout en fournissant à la population pénitentiaire un canal leur permettant d'exprimer leurs doléances, leurs problèmes et leurs frustrations."

Il y eut aussi un effort concerté pour améliorer les communications tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des Services, dont les media. Il y eut des rencontres régulières avec les représentants du syndicat des employés dans chaque établissement et des discussions avec les employés lors de réunions régionales, et aussi avec les comités de détenus. Il y eut enfin la publication du magasine *"Discussion"*.

Puis M. Faguy, en évaluant le passé, croit que la société devrait résolument se tourner vers les alternatives à l'emprisonnement dont les bénéfices économiques et sociaux seraient incalculables. Seuls les détenus dangereux devraient être incarcérés, soutient-il.

## *Il y a 20 ans...*

*13 juillet 1961. Il y a 20 ans de cela. La nouvelle loi sur les pénitenciers recevait la sanction royale après avoir été adoptée par les deux Chambres. Absentes étaient les trompettes lors de cet événement. Et pourtant. La nouvelle loi ouvrait toutes grandes les perspectives d'avenir du Service correctionnel fédéral. Il ne s'agissait pas, bien sûr, de la première loi sur les pénitenciers. Mais celle-là s'avérait une refonte en profondeur de tout ce qui s'était fait depuis la Confédération. Elle lançait le Canada dans l'ère moderne en ce qui a trait à la pénologie. Elle était surtout porteuse d'une révolution à venir dans la façon de traiter ceux et celles que les tribunaux avaient mis ou mettraient à charge de la justice fédérale.*

*C'est pour souligner cet événement majeur qu'**Entre Nous** publie cette édition spéciale. Au cours des deux dernières décennies, trop d'événements et de personnes ont modelé la réalité pénitentiaire canadienne pour ne pas saluer cette date historique.*

*Il ne s'agit pas de présenter une histoire détaillée et exhaustive de ces vingts dernières années. Il s'agit plutôt de faire une rétrospective des événements marquants et des changements majeurs qui y sont survenus.*

***C'était dans les années 50!*** *(Assis, de gauche à droite)* ***Joe McCulley*** *(3e), le* ***Général Gibson*** *(4e), alors commissaire, et* ***Jim McLaughlin*** *(7e).* ***Bill Carabine*** *et* ***Frank Miller*** *sont dans la rangée du haut. Peut-être les anciens réussiront-ils mieux que nous à identifier tous ces visages.*

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloid destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Killeany Place, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**
*Collaboration spéciale:* **Rick Blanchard**

# ALLEN MACLEOD:
# Le "père" du Service pénitentiaire moderne

OTTAWA — Lorsqu'il devint le deuxième commissaire du Service canadien des pénitenciers en 1960 (on les appelait inspecteurs avant), **Allen MacLeod** était la personne toute désignée pour relever le défi qui l'attendait: sortir du 19e siècle un régime carcéral rigoureux, à l'esprit militaire et en butte à d'énormes difficultés.

Juriste de carrière au ministère de la Justice, M. MacLeod s'intéressait beaucoup à la réforme pénitentiaire et faisait preuve de beaucoup d'humanisme. Il compila et codifia les premières réformes pénitentiaires et les retint dans la Loi qu'il révisa en 1961. Son prédécesseur (1947-1960) le Général **Gibson**, avait amorcé le processus de changements dans sa tentative d'améliorer le système traditionnel de punitions qui avait cours depuis la Confédération. Mais c'est sous le mandat de M. MacLeod qu'une nouvelle idée fut traduite en politique: les détenus sont des êtres humains qui doivent être respectés comme tels.

A propos des punitions corporelles qu'il avait abolies dans les pénitenciers fédéraux en 1967, il avait dit ceci: Il va bien falloir qu'un jour ou l'autre, les gens cessent de se frapper dessus et de s'infliger des blessures."

Cependant, en 1960, M. MacLeod devait faire face aux problèmes que posaient huit vieilles prisons de pierres détenant environ 6400 hommes: le pénitencier de la C.-B., le pénitencier de la Saskatchewan, le pénitencier du Manitoba à Stony Mountain, les pénitenciers Kingston et Collins Bay, en Ontario, Dorchester, au Nouveau-Brunswick, St-Vincent-de-Paul et le Centre fédéral de formation, au Québec, et la Prison des femmes, en Ontario. Pénitenciers à sécurité maximale, ils étaient tous surpeuplés et souvent le théâtre d'émeutes. La règle du silence prit fin en 1948, mais les détenus ne disposaient pas suffisamment d'installations de loisirs ou de sports. La télévision en était à ses tout débuts, les postes de radio faisaient l'objet de censure de la part des directeurs et on projetait surtout des films éducatifs. Le travail ne constituait pas une activité significative et les détenus purgeaient leur peine dans une monotonie complète qui ne les préparait guère à la vie extérieure.

## Entreposage!

Entreposage! Telle était la réalité pénale. Cependant, des réformes flottaient dans l'air et M. MacLeod y alla à fond de train. En 1953, il fut nommé directeur du Service de la remise de peine (service qui a précédé la création de la Commission nationale des libérations conditionnelles. Il était donc bien au courant des frustrations des détenus au moment de leur libération.). En 1958, le ministre de la justice **E. Davie Fulton**, le nomma président du Comité chargé de moderniser le Service pénitentiaire, mission dont il s'acquitta complètement, entouré du Col. **J.R. Stone**, qui fut déjà directeur du pénitencier de la C.-B., et de **Jim McLaughlin** qui cherchait à trouver du travail utile aux détenus. Il mit au point un plan de réformes de grande envergure et un programme de construction de 10 ans.

A titre de commissaire, sa première tâche fut de rédiger la future Loi sur les pénitenciers (1961), en tenant compte des recommandations du Comité ainsi que celles des Rapports Archambault (1938) et Fauteux (1956). Le principe de base, disait-il, était "la fermeté, la justice et la cohérence". Afin de faire face à la surpopulation qui avait entraîné des émeutes désastreuses dans les pénitenciers à sécurité maximale aux airs de forteresses, M. MacLeod établit un programme de construction de dix nouveaux établissements, dont deux seulement ne seraient pas à sécurité intermédiaire. Seulement 30 pour cent de nos détenus doivent être soumis aux rigueurs de la sécurité maximale, disait-il.

Il s'agissait là d'un précédent. Les établissements à sécurité intermédiaire constituaient une nouveauté et une démarcation claire de l'incarcération punitive traditionnelle. Les établissements à sécurité intermédiaire de M. MacLeod, leurs programmes de travail, de formation professionnelle et d'éducation permanente, ont été l'une de ses réformes les plus importantes et les plus réussies. Elles ont tracé la voie de l'avenir en mettant l'accent (dans les années 70 et 80) sur les prisons à sécurité minimale et l'importance de créer des programmes de formation à l'intention des détenus.

### Première page

*La page couverture présente les quatre commissaires qui ont présidé aux destinées du Service correctionnel du Canada depuis l'adoption de la nouvelle loi sur les pénitenciers adoptée en juillet 1961. Ce sont dans l'ordre chronologique:* ***Allen MacLeod, Paul Faguy, André Therrien*** *et* ***Donald Yeomans****. La réalisation graphique de la première page est l'oeuvre de* ***Mary Reynolds****, graphiste à la direction des communications.*

*Prise lors d'une conférence des directeurs peu de temps après l'adoption de la loi de 1961, cette photo nous montre* ***Dave MacLean****, premier directeur régional de l'Ontario,* ***A. de Gaspé de Laferrière****, directeur du Centre fédéral de formation,* ***Allen MacLeod****, commissaire,* ***Freeman Waugh****, directeur des services techniques,* ***Butch Surprenant****, premier directeur de la région du Québec, et* ***Ralph March****, directeur de la recherche. Photo —* ***Butch Surprenant****.*

## Changement notable

L'un des changements les plus notables et dont l'influence s'est le plus fait sentir est, dit-il, l'instauration d'une récréation après 16 h 30. Les détenus étaient auparavant enfermés dans leur cellule de 17 h à 7 h. Il leur était interdit de regarder la télévision ensemble, de jouer aux cartes, au ping-pong ou de parler jusqu'à 22 h, alors qu'on fermait leurs cellules à clé. Ce moment passé hors des cellules était très important aux yeux des détenus, disait-il, mais plusieurs agents de correction y étaient "foncièrement opposés" et certains employés "manquaient pour le moins d'enthousiasme". Il finit néanmoins par trouver au sein de chaque établissement du pays des personnes qui croyaient aux réformes et qui se rendaient compte que l'avenir du régime correctionnel passait par la création de programmes à l'intention des détenus.

M. MacLeod avait aussi établi un précédent avec son programme d'absences temporaires. Ce programme avait parfaitement réussi à tenir les détenus en contact avec le monde extérieur et son taux d'échec n'était que d'un demi de un pour cent, a-t-il dit, jusqu'au début des années 70 lorsqu'on se mit à accorder trop d'absences temporaires. Cet état de choses a été corrigé et à l'heure actuelle, le taux de succès du programme d'absences temporaires s'est stabilisé à 98%.

***Allen MacLeod*** *a toujours autant de prestance qu'il y a 20 ans. Il est ici en compagnie de* ***John Vandoremalen****, chef intérimaire des publications à la direction des communications. M. MacLeod a profondément marqué l'orientation et l'évolution du Service. Il est d'ailleurs considéré comme le vrai père du Service canadien des pénitencie.s, appelé maintenant le Service correctionnel du Canada.*

M. MacLeod avait aussi eu l'idée de favoriser la création d'établissements spéciaux. "On logerait sous un même toit et on s'appliquerait à répondre aux besoins spéciaux des détenus en isolement protecteur, des handicapés mentaux, des alcooliques, etc."

Il ouvrit un centre de traitement pour toxicomanes au nouvel établissement Matsqui, en C.-B., mais il ne put poursuivre ce programme parce que les tribunaux de la C.-B. n'imposaient pas de peines d'emprisonnement à un nombre suffisamment élevé de drogués. Il considère cet échec comme "sa déception la plus grande". (Matsqui a été détruit en partie le 3 juin 1981 pendant une violente émeute).

M. MacLeod voulait aussi doter chaque région de toute la gamme d'établissements pour éviter que les détenus soient transférés dans des régions éloignées de leur foyer et de leur famille. Cependant, le manque de fonds l'a empêché de réaliser cette idée.

## Bilan

Lorsqu'il jette un coup d'oeil sur ses dix ans comme commissaire, M. MacLeod a ceci à dire: nous avons amélioré le menu, nous avons accru les programmes de formation professionnelle et d'éducation, nous avons engagé des agents de classement et des psychologues pour fournir un counselling aux détenus, nous avons ajouté des femmes au personnel administratif et infirmier qui était auparavant entièrement masculin, nous avons construit des gymnases dans presque chaque établissement et engagé des préposés aux loisirs pour nous assurer que ces gymnases seraient utilisés, nous avons mis au point le programme des unités résidentielles et en 10 ans, nous n'avons connu qu'une seule émeute sérieuse en 1962 au pénitencier de St-Vincent-de-Paul. Le personnel a connu des moments difficiles. Les agents correctionnels et le personnel affecté aux divers programmes devaient apprendre à se connaître et à s'adapter aux divers changements, et on s'attendait à ce que les détenus assument personnellement plus de responsabilités. "L'atmosphère était lourde, enthousiasmante et stressante."

Il modifia le programme de réduction méritée de peine en vertu duquel on attribuait aux détenus 10 jours chaque mois pour bonne conduite, sous réserve d'annulation en tout ou en partie si le détenu se conduisait mal ou ne fournissait pas d'efforts suffisants. Le calcul de la réduction de peine posait un problème, le programme fut très critiqué et ainsi les résultats, comme la plupart de ceux qui ont trait à la réduction de peine, ne furent pas très brillants. Il pense maintenant que le facteur le plus important est l'attitude du personnel face aux détenus. Il pense que pour venir efficacement en aide aux détenus, le personnel entier doit se montrer tolérant et humain.

Le seul problème que M. MacLeod se rejouit de n'avoir pas eu à résoudre est la peine minimale de 25 ans que les meurtriers doivent purger avant d'être admissibles à la libération conditionnelle. "C'est terrible, fit-il remarquer, mais nous gardions les meilleurs meurtriers, les autres étant exécutés."

# "Pas de nouvelle loi à l'horizon, mais des amendements mineurs"

OTTAWA — "La loi actuelle sur les pénitenciers nous sert assez bien. Il n'y en aura pas d'autre à plus ou moins brève échéance. Cependant, très bientôt, je présenterai au parlement des amendements mineurs à cette loi", a dit l'honorable **Robert Kaplan**, Solliciteur général du Canada.

En effet, le Solliciteur général s'apprête à déposer un projet d'amendements à la loi actuelle qui officialiseront le nom du Service. Depuis un certain temps, le Service utilise l'appellation Service correctionnel du Canada, ce qui n'est pas encore inclus dans la loi par un amendement. Quant aux autres amendements, ils sont d'ordre technique.

Le ministre prévoit aussi diminuer le nombre d'employés du Service qui sont des agents de la paix. Présentement, tous les employés du Service sont des agents de la paix aux termes de la loi de 1961, ce qui est excessif. "Ainsi, les agents de libération conditionnelle n'ont pas besoin de détenir les pouvoirs dévolus aux agents de la paix. A ce titre, ils peuvent maintenant procéder à des arrestations, pénétrer dans une maison s'ils ont des raisons de croire qu'il se commet un crime, etc. Il faut cependant préciser qu'ils n'utilisent pas ces pouvoirs."

Le Solliciteur général **Robert Kaplan**

Un autre amendement que veut apporter le ministre concerne les détenus en libération conditionnelle qui, aux termes de la loi présente, doivent retourner en établissement à la fin de leur période de détention dans la société "parce qu'un détenu est tenu par la loi de se soumettre à cette procédure. Je veux donc que les bureaux de libération conditionnelle soient techniquement désignés des établissements de détention, ce qui leur permettra de libérer officiellement les détenus à la fin de leur peine, leur évitant ainsi retourner quelques jours dans un établissement."

## Programme de construction

A son arrivée, le Solliciteur général a mis un frein à une grande partie du programme de construction qui prévoyait plusieurs nouveaux pénitenciers. Depuis, a-t-il dit, on a entrepris les travaux préliminaires à la construction de trois établissements: Renous, au Nouveau-Brunswick, Donnaconna et Drummondville, au Québec.

"D'ailleurs, ces nouveaux établissements servent à remplacer des pénitenciers qu'on s'apprête à fermer, comme l'établissement Laval, auparavant connu sous le nom de St-Vincent-de-Paul. Nous ne voulons pas augmenter sensiblement le nombre de cellules."

## Les 25 ans

Quant aux détenus condamnés à 25 ans sans admissibilité à la libération conditionnelle, le ministre n'a pas l'intention de proposer des changements. Lorsque le parlement a adopté l'abolition de la peine capitale, il a voté cette alternative. "Les dernières statistiques divulguées par Statistiques Canada démontrent une baisse du taux de meurtres depuis l'abolition de la peine de mort. Je sais que cette longue peine crée de la déception et du désespoir chez les détenus, mais elle semble être une solution plus humaine que la peine capitale. En l'an 2000, il y aura plus de 1 000 détenus appartenant à cette catégorie, ce qui représente une forte proportion de la population pénitentiaire qui s'élève à environ 10 000 personnes."

# ANDRÉ THERRIEN: Une succession de crises

OTTAWA — **André Therrien** a été commissaire de 1975 à 1977. En poste pendant près de trois ans, il a dû affronter une période de crises qui laissait fort peu de répit. Malgré tout, il a su apporter des changements importants au niveau des programmes et de la libération conditionnelle.

Au cours des années 70, les émeutes et les prises d'otages dans les pénitenciers étaient monnaie courante. D'ailleurs, dans son rapport à la Chambre, le Sous-comité sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada déclarait notamment: "le Service des pénitenciers est en pleine crise". La grande majorité des recommandations du Sous-comité ont d'ailleurs été mises en oeuvre.

Décédé en cours de mandat alors qu'il n'avait pas 45 ans, M. Therrien s'est particulièrement distingué auprès du personnel par les bonnes relations qu'il entretenait avec tous et chacun et par le brio avec lequel il a dirigé la destinée des Services correctionnels.

Il a entrepris sa carrière dans le milieu correctionnel en 1959 alors qu'il est devenu enquêteur et analyste à la Commission nationale des libérations conditionnelles. Bachelier en littérature française et plus tard en criminologie, M. Therrien a accédé au poste de vice-président de la Commission en 1971. Et c'est en 1975 qu'il est devenu commissaire aux Services correctionnels.

Sa formation et son expérience de travail à la Commission nationale des libérations conditionnelles lui ont certes servi alors que lui et son équipe concevaient et mettaient de l'avant des programmes innovateurs de post-libération à l'intention des ex-détenus. "Le modèle actuel de l'équipe de gestion des cas découle d'ailleurs de son approche," de préciser **Gilles Pépin**, alors adjoint spécial de M. Therrien. Celui-ci savait que la clé menant à la gestion efficace et humaine des cas résidait dans l'intégration du Service national de libération conditionnelle au Service canadien des pénitenciers, qui s'est d'ailleurs faite sous son égide.

***André Therrien**, est mort en août 1977 alors qu'il était commissaire. Au cours de son mandat, il a dû affronter une période de crises intense.*

"Il connaissait son monde", de dire M. Pépin, maintenant directeur intérimaire de la révision de la gestion à la direction de l'Inspecteur général. "Ce fut une période au cours de laquelle il fallut éteindre des feux et gérer des crises. C'est d'ailleurs à ce moment qu'il a su indentifier les grands gestionnaires du Service."

André Therrien travaillait beaucoup en collaboration avec ses directeurs généraux régionaux ainsi qu'avec les directeurs d'établissements et tendait à décentraliser le processus de décision aux niveaux régional et institutionnel, d'ajouter M. Pépin. L'administration centrale, pour sa part, devait plutôt intervenir au niveau de l'élaboration des politiques. "Tous les directeurs d'établissements pouvaient le rejoindre facilement; ils pouvaient lui téléphoner en tout temps", d'affirmer M. Pépin.

Il raconte aussi que M. Therrien déléguait difficilement le travail aux autres. De fait, sa réputation de bourreau de travail n'était pas surfaite, car il travaillait même les fins de semaine et prenait rarement des vacances. "Il était extrêmement intelligent et vif d'esprit. Il prenait aussi rapidement des décisions.

**Huguette Lamarche**, la secrétaire de M. Therrien, affirme que son patron était un homme très affable qui parlait à tout le monde sans distinction de rang. Il prenait le temps de s'asseoir et d'écouter les autres.

**Butch Surprenant**, l'ancien directeur du secrétariat des pénitenciers, se rappelle que M. Therrien était tellement gentil qu'on pouvait difficilement lui refuser quoi que ce soit. D'ailleurs, n'eut été de lui, l'intégration du Service national des libération conditionnelles au Service des pénitenciers en 1977 aurait été beaucoup plus houleuse et ne se serait peut-être jamais produite."

## *Une réunion des directeurs en 1961*

Tous les directeurs d'établissements et de l'administration centrale s'étaient alors donné rendez-vous au Québec pour y tenir une réunion générale. Cette photo a été prise à la maison du directeur du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, **Butch Surprenant**. La seule femme du groupe, **Isabel Macneill**, était à ce moment directrice de la Prison des femmes de Kingston. Photo — **Butch Surprenant.**

# DONALD YEOMANS:
## Une nouvelle vague de réformes fondées sur les techniques modernes de gestion

**Donald Yeomans**, commissaire du SCC depuis décembre 1977.

OTTAWA — La décennie au cours de laquelle **Allen MacLeod** a été commissaire (1960-1970), a été une période dynamique et très active pour le Service. Elle a engendré une vague de réformes pénitentiaires qui a catapulté le régime pénitentiaire fédéral dans le monde moderne des services correctionnels.

Le même phénomène se produit depuis l'arrivée de **Donald Yeomans** (12 décembre 1977). Depuis qu'il est en poste, il s'est produit une autre vague de changements radicaux qui affectent tous les secteurs du Service et qui s'est traduite pas plus de droits (et de responsabilités) pour les détenus, la formation professionnelle des employés et une plus grande accessibilité des établissements au public et à la presse.

M. Yeomans ne se perçoit pas comme un réformateur. Il n'est ni criminologue, ni avocat. Diplômé en génie et en comptabilité, il dit que son but est "d'amener des techniques modernes de gestion au Service." Il estime plus important encore l'utilisation judicieuse des informations et des ressources financières pour que le Service soit en mesure d'affronter les vingt dernières années du présent siècle.

Les services de cueillette des données du SCC suivent constamment le pouls du Service par l'entrée quotidienne de données sur le personnel, les détenus et les installations que lui transmettent les 59 établissements et les bureaux de district de libération conditionnelle.

M. Yeomans admet également qu'il écoute attentivement le "bruit des caisses enregistreuses", tout en étant attentif à nos attentes. Il a indiqué que "nous pouvons économiser de l'argent en éliminant nos habitudes de surtemps, et nous pouvons économiser davantage en gérant mieux nos ressources. Cet argent peut servir à meilleur escient par la mise en oeuvre de projets de recherche et de projets-témoins pour tester les idées les plus innovatrices et créatrices dans le domaine correctionnel."

Il a déclaré que jusqu'à récemment, il n'était pas possible de vraiment évaluer ou surveiller ce qui se passait dans le Service. "Ce qui manquait désespérément, c'était les données. Nous ne pouvions même pas dire avec certitude combien de cellules nous avions. Nous avons dépensé beaucoup d'argent pour certains programmes mais, en l'absence de données, personne ne pouvait nous dire ce que nous en retirions. Prenons l'éducation. Bientôt, pour la première fois, nous saurons le nombre de crédits obtenus par un détenu (nous avons commencé à faire le calcul dans la région du Québec). Ensuite, si nous trouvons que l'établissement "A" obtient des résultats supérieurs de 20% à l'établissement "B", nous pourrons savoir pourquoi et nous servir des résultat plus profitables de l'établissement "A".

Le classement des détenus est l'une des choses les plus importantes que nous fassions. Auparavant, tous les comités de classement avaient leurs propres méthodes, mais si certains comités "avaient un rendement nettement meilleur, nous ne le savions pas. Maintenant nous le savons et nous pouvons transmettre les connaissances au reste du Service."

Sans données nationales, nous n'étions pas en mesure de prédire les tendances avec exactitude. Par exemple, s'il survenait des évasions en série, nous frisions la panique. Mais maintenant, nous pouvons consulter rapidement nos données statistiques et dire en toute confiance au public: il n'y a pas de crise. Le taux d'évasion n'a pas augmenté. En voici la preuve!"

On pourrait avoir recours à la même approche en ce qui a trait aux autres événements d'importance comme les prises d'otages et les troubles. Même si ce genre de problèmes fait partie intégrante de la réalité, M. Yeomans croit qu'il nous serait possible de recueillir et d'analyser l'information qui nous permettrait de mieux anticiper et prévenir ces incidents.

Les gens ont souvent peur des ordinateurs ou des instruments électroniques qu'ils perçoivent comme des robots oppressifs qui ont le nez fourré partout. Ce n'est pas le cas, soutient-il. Ces instruments soulagent le personnel des tâches monotones et fastidieuses, ce qui permet à plus d'employés de faire un travail de relations humaines et à réduire le nombre de ceux qui doivent travailler dans les tours et au pourtour des établissements. "Nous avons l'intention de travailler de façon que loin d'être réprimées, les initiatives personnelles seront davantage encouragées."

Nous entendons souvent les criminologues dire que rien ne marche en parlant de réhabilitation des détenus. Mais l'informatique nous fournit maintenant un instrument de mesure. "Nous pouvons, de fait, trouver ce qui ne va pas et l'éliminer, et utiliser ce qui fonctionne". M. Yeomans dit qu'il est très optimiste face à "l'avenir du domaine correctionnel. En respectant les droits des détenus, en améliorant constamment la formation du personnel, en canalisant notre argent vers la recherche innovatrice, le domaine correctionnel sera un endroit très dynamique et passionnant au cours des vingt prochaines années."

Voici les récents changements qui ont révolutionné le travail au Service correctionnel:

- Un nouveau régime de rémunération qui offre emploi et salaire à tous les détenus qui veulent travailler, et aucun salaire à ceux qui ne veulent pas travailler.
- L'automatisation des services financiers.
- La formation normalisée permettant de professionnaliser les agents de sécurité.
- Un manuel des droits des détenus qui, pour la première fois, les expose clairement.
- La surveillance électronique qui réduit la monotonie de nombreux emplois de sécurité.
- Une importance nouvelle accordée aux établissements à sécurité minimale pour qu'ils concentrent leurs efforts afin que les détenus soient prêts à se prendre en main au moment de leur libération.
- Des communications quotidiennes entre l'AC et toutes les régions.
- La révision des directives pour les adapter aux pratiques modernes de pénologie.
- Une nouvelle procédure de gestion des cas qui aide le détenu à gérer sa propre peine, de son incarcération jusqu'à sa libération.
- De nouvelles normes nationales de classement des détenus.
- Une nouvelle procédure de griefs des détenus.
- Un nouveau système basé sur le coût des détenus.
- Un nouveau système national de mise en marché pour tenir nos industries occupées.
- Une nouvelle façon d'administrer nos fermes.
- L'intégration de nos écoles aux communautés environnantes.
- Des agents de correction féminins dans des établissements pour hommes.
- Des présidents indépendants formés en droit pour présider nos cours disciplinaires.
- L'instauration du programme de visites familiales.
- Une nouvelle gestion nationale de la population carcérale.
- L'agrément des établissements.
- L'appui au développement de normes correctionnelles canadiennes.
- L'instauration de comités consultatifs de citoyens dans tous les établissements et bureaux de libération conditionnelle.

## Le pays compte 18 centres correctionnels communautaires

OTTAWA — L'apparition, vers la fin des années 60, de foyers de transition dirigés par le SCC a constitué une importante étape pour le système correctionnel fédéral bien que les organismes privés en aient alors contesté le bien fondé car ils assuraient depuis longtemps ce lien entre la prison et la collectivité. Ce qui n'était, au début, qu'un projet-pilote mis sur pied à Montréal en 1968, devint un réseau de 18 centres correctionnels communautaires (CCC) à sécurité minimale qui s'étend à travers le Canada.

Ces efforts de réformes plus radicales du régime pénal ne visaient pas à éclipser les services offerts par des organismes comme les sociétés John Howard et St-Léonard. Un rapport préparé par le groupe de travail sur les centres résidentiels communautaires et autorisé par le Solliciteur général de l'époque, **Warren Allmand**, recommandait un soutien accru du fédéral pour mieux coordonner le système des centres résidentiels communautaires qu'ils soient gouvernementaux ou du secteur privé.

Présidé par **W.R. Outerbridge**, aujourd'hui président de la Commission nationale des libérations conditionnelles, le groupe de travail présenta un rapport qui finalement permit d'en arriver entre le gouvernement fédéral et divers organismes privés, à une entente visant à ne pas construire de CCC là où les services étaient déjà fournis par un autre organisme. De nombreux organismes privés avaient déjà accepté ce principe; quant au gouvernement fédéral, il doit d'abord recourir au secteur privé avant de mettre sur pied ses propres installations résidentielles communautaires.

## Il n'y a pas si longtemps!

*Et pourtant. Les habits et les uniformes ont bien changé. Dans l'ordre habituel figurent* ***Roger Ferland****, maintenant administrateur régional de la sécurité (Québec),* ***Serge Bertrand, Roger Jourdain****, présentement directeur du Centre régional de réception de Ste-Anne-des-Plaines,* ***Gaston Migneault*** *et* ***Jean Lavictoire****. On se demandera sans doute si ces personnes s'étaient mérité tous ces trophées posés devant elles. L'histoire ne le dit malheureusement pas. Il faut croire que certains souvenirs se perdent dans la nuit des mémoires.*

# "La loi de 1961 est venue humaniser le régime"

OTTAWA — "La loi de 1961 sur les pénitenciers a démontré la volonté du gouvernement de s'intéresser au milieu correctionnel, ce qui a provoqué un élan dans la population en général et qui a graduellement amené les universités à ouvrir des chaires de criminologie pour former des spécialistes du domaine. Cette date s'est avérée la coupure avec le passé et le réveil canadien au domaine correctionnel, ouvrant ainsi les portes à tout ce qui s'est passé depuis." C'est ce qu'a affirmé **Grégoire (Butch) Surprenant** lorsque nous l'avons rencontré.

Placé au coeur des événements depuis plus de vingt ans, M. Surprenant parle toujours du milieu correctionnel et du Service correctionnel du Canada (auparavant le Service canadien des pénitenciers) avec la même flamme et la même passion qui l'ont animé tout au long de sa carrière au SCC.

La loi de 1961 est le résultat du Comité de planification correctionnelle qui a vu le jour en 1958 suite à une décision du ministère de la Justice. Composé de **Allen MacLeod**, du colonel **John Richard Stone** et de **J.A. McLaughlin**, le comité a remis son rapport au ministre **Fulton** à l'automne 1959.

Au cours des travaux, les membres du Comité ont réalisé que l'application de leurs recommandations ne serait possible que si le ministère procédait à la rédaction d'une nouvelle loi sur les pénitenciers. Ce qui fut fait. Le gouvernement **Diefenbaker** déposa le projet devant la chambre qui le vota sans opposition majeure. "J'étais déjà au Service au moment où cette loi a été votée au parlement et elle a fait son chemin sans tambour ni trompette", a dit M. Surprenant.

Le ministre avait nommé M. MacLeod au poste de commissaire et M. Stone à celui de commissaire adjoint en septembre 1960 et ils eurent pour mandat de mettre la nouvelle loi en pratique.

## L'élément-clé de la loi

Cette loi de 1961 mettait l'accent sur l'humanisation du régime pénitentiaire. Elle contenait dans ses dispositions un article qui allait révolutionner le régime: l'article 26, qui portait sur les absences temporaires. Connues sous le nom de "code 26" en jargon du métier, ces absences temporaires allaient profiter aux détenus et leur permettre de quitter leurs lieux de détention quelques heures ou quelques jours pour reprendre contact avec la société. Relevant de l'autorité du commissaire et des directeurs d'établissements et accordées en conformité des dispositions de la loi, les absences temporaires allaient rapidement devenir la marque de commerce du Service canadien des pénitenciers.

"On a commencé à les utiliser graduellement. Au début, on y est allé avec précaution. Au moment où a débuté l'application de cet article de la loi, le Service ne possédait que deux établissements à sécurité intermédiaire et deux établissements à sécurité minimale. C'est donc dire que la très grande majorité des détenus étaient gardés dans des établissements à sécurité maximale. Il fallait se montrer prudent. Le rapport du comité de planification correctionnelle prévoyait l'application de cotes sécuritaires différentes selon les établissements et les détenus qui y seraient incarcérés, mais on ne faisait que commencer à appliquer cette recommandation. Le Service ne possédait pas encore les installations diversifiées qui allaient être bientôt construites pour

Grégoire (Butch) Surprenant

faciliter l'application des absences temporaires, puisque le déclassement sécuritaire permettrait de mieux évaluer les détenus avant de leur accorder ce privilège."

Non pas que les absences temporaires n'existaient pas auparavant, a dit M. Surprenant. "Si un détenu devait se soumettre à une intervention chirurgicale majeure, on l'envoyait à l'hôpital. Mais les absences pour décès du père ou de la mère ou encore pour permettre une resocialisation n'existaient pas. Et c'est le grand changement apporté par la loi de 1961."

## Ce que la loi a amené

"Il est bien certain que la loi de 1961 n'est pas seule responsable de tout ce qui s'est produit dans le milieu correctionnel canadien depuis une vingtaine d'années. Elle y a toutefois fortement contribué en permettant, par exemple, aux détenus de participer un peu plus à la vie sociale dans un but de resocialisation par le biais des absences temporaires."

Cette loi a aussi ouvert les pénitenciers au public. Rédigée au moment où la société canadienne entrait dans un processus évolutif qui allait l'amener à une fondamentale remise en question de ses valeurs et de ses objectifs, la loi était suffisamment globale pour permettre d'adapter le milieu correctionnel à cette société dans laquelle il était appelé à vivre.

"Bien sûr, il faudrait éventuellement y apporter des amendements, ce que le parlement fit à quelques reprises, mais la philosophie qui sous-tendait cette loi était suffisamment généreuse et humaniste pour permettre toute l'évolution que le Service allait connaître au cours des années."

## Les professionnels et la formation

La loi de 1961 allait aussi connaître des répercussions jusque dans les milieux universitaires. "En 1960, la criminologie n'existait pas à toute fin utile au Canada. Au début des années soixante, le Dr **Denis Zabo**, de l'Université de Montréal, a préparé un cours de vulgarisation qu'il donnait à l'intention d'employés du Service de la région du Québec qui y assistaient pendant leurs temps libres, et d'étudiants de sociologie.

Ceci allait être suivi quelques années plus tard de l'ouverture d'écoles de criminologie à Montréal, Toronto, Vancouver, etc., de la fondation de diverses associations provinciales de criminologie et de l'émergence de plusieurs agences privées d'aide aux détenus.

Il faut se rappeler, dit M. Surprenant, que le Service engageait presque ses premiers agents de classement, — ils étaient si peu nombreux auparavant — qui seraient ultérieurement suivis par des psychologues et d'autres spécialistes du domaine correctionnel. "C'est à cette époque que le ministère à commencé d'offrir des bourses à ceux qui voudraient se spécialiser dans le domaine et venir travailler pour le Service, car nous étions confrontés à de sérieux problèmes de recrutement. Non pas qu'il n'existait rien, mais c'était embryonnaire. Les sciences sociales ne connaissaient pas encore le développement et la popularité des années 70."

Cette période coïncide aussi avec un premier véritable élan donné à la formation des employés du Service. "Sous le général **Gibson**, on avait ouvert un collège du personnel. Mais seuls certains employés choisis au préalable avaient accès à cette formation. Quant aux autres, ils apprenaient leur métier sur le tas. Au collège national qui existait déjà à Kingston, on a ajouté le collège francophone de Laval.

Puis M. Surprenant reviendra encore une fois sur cette réalité qu'il ponctue comme un leitmotiv: "1960 a réveillé tant de monde dans tous les secteurs et surtout dans le domaine correctionnel!"

Grégoire Surprenant a été successivement directeur adjoint du pénitencier de St-Vincent-de-Paul, directeur de cet établissement, premier directeur régional du Québec, premier directeur de l'information au Service, puis directeur du secrétariat du Service, poste qu'il occupait au moment de prendre sa retraite en juin 1979.

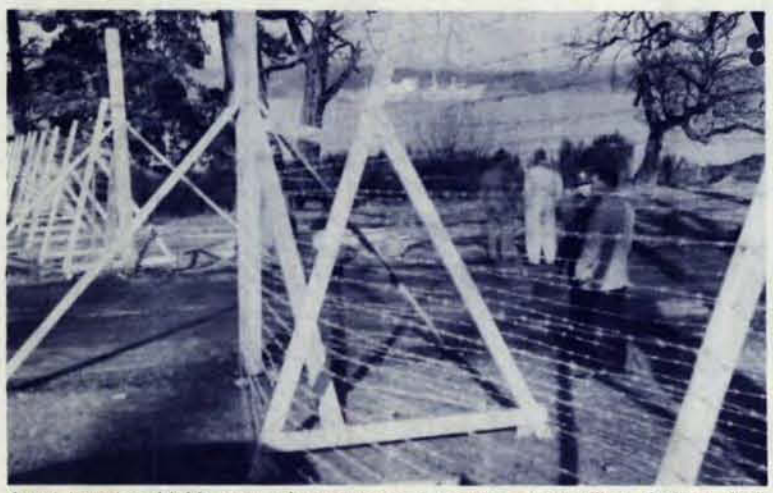

*Aussi invraisemblable que cela puisse nous paraître aujourd'hui, il s'agit de la première clôture ceinturant l'établissement William Head, en Colombie-Britannique. Elle était pourvue à son sommet, d'une chaîne qui avait pour fonction d'empêcher les autos de pénétrer sur les terrains. Elle a été remplacée par une autre clôture à la fin de 1960.*

L'école en milieu pénitentiaire au cours des 20 dernières années:

# Une révolution des objectifs

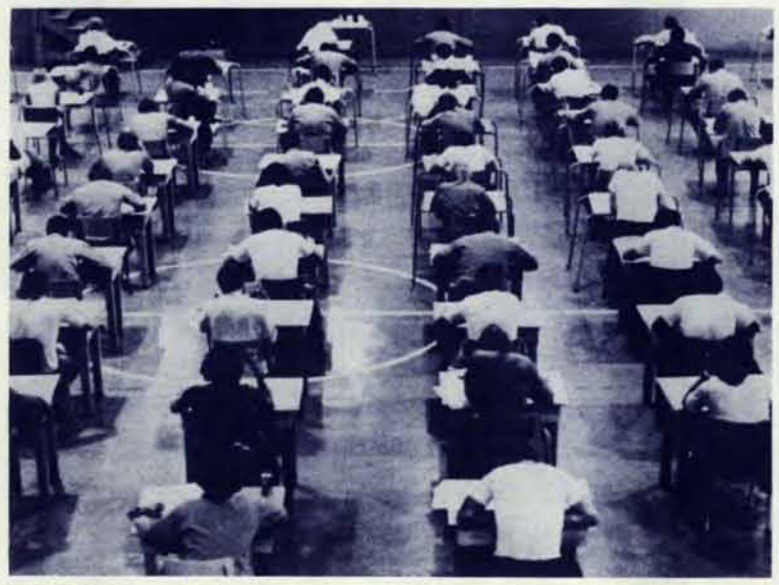

OTTAWA — "Dans les années d'après-guerre, on considérait généralement l'éducation en milieu pénitentiaire comme une activité pour passer le temps dont le but principal était de dissiper l'ennui et de favoriser la tranquilité de la vie en dedans, ou bien comme une façon de développer des aptitudes pour le marché du travail", nous a dit **Bill Cosman**, directeur de l'éducation et de la formation à l'administration centrale. "Cette approche ne traitait pas l'étudiant comme un être en soi, mais plutôt comme un moyen de servir les objectifs de l'établissement et de la société. Mais je suis heureux maintenant de pouvoir dire que cette orientation a changé au cours des dernières années. D'ailleurs, le plus grand changement à survenir dans le programme d'éducation et de formation au cours des 20 dernières années a porté sur sa perception même car on ne regarde plus l'éducation uniquement comme un moyen de préparer à l'emploi, mais on le considère également en termes de développement de l'étudiant, i.e. ses facultés intellectuelles, la consolidation de sa pensée et son développement comme une personne qui vit à une époque donnée et qui participe à une société et une civilisation," a-t-il dit.

Les premières recommandations majeures préconisant une éducation solide dans les pénitenciers ont été faites dans le rapport de la Commission royale Archambault de 1936 qui avait été chargée d'enquêter sur le régime pénitentiaire au Canada. "La Commission était consternée par la désinvolture avec laquelle on administrait les programmes scolaires de niveau élémentaire d'ailleurs fort restreints, et par le petit nombre de détenus qui y avait accès, et réclama une réorganisation complète du système d'éducation," de dire M. Cosman. La Commission royale recommanda que la révision et la réorganisation soient assez profondes pour assurer un programme harmonieux d'éducation des adultes suffisamment structuré pour satisfaire les besoins, les intérêts et les aptitudes des détenus dont la majorité devait se révéler académiquement sous-éduquée, inapte à occuper des métiers et inculte.

## Peu de progrès avant 1970

Selon le rapport Gibson, publié en 1947, et le rapport Fauteux, remis en 1956, peu de progrès a été réalisé avant la fin des années cinquante, bien qu'il y ait eu une amélioration générale des installations et des ressources. De fait, peu de progrès véritable n'a eu lieu avant les années soixante-dix. Au milieu des années 1970, reconnaissant le besoin d'une surveillance efficace des activités en matière d'éducation, le Service a nommé dans les établissements à sécurité intermédiaire et maximale, des directeurs d'école, appelés directeurs ajoints. "Beaucoup d'entre eux effectuent maintenant beaucoup d'autres tâches et ne peuvent plus exercer leurs fonctions de directeurs d'école," a signalé M. Cosman. Il a été en même temps décidé que les programmes de formation professionnelle du SCC devraient à l'avenir être reconnus par les autorités provinciales et porter sur des secteurs d'emplois dont les perspectives sont excellentes.

Le nouveau programme d'éducation et de formation a aussi été organiquement séparé de la socialisation dont l'approche et les objectifs différaient, de dire M. Cosman. Cette séparation a été officialisée en 1978 lorsque la division de l'éducation et de la formation fut intégrée à la nouvelle direction de l'emploi des détenus." On a procédé à ces changements parce qu'on reconnaît maintenant que les études sont un travail aussi exigeant que n'importe quel autre. "On a plus de succès en éducation lorsqu'on est dans un milieu qui n'est pas dominé par les sciences sociales", a-t-il soutenu.

Suite à la publication du Rapport du Sous-comité parlementaire sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada en 1977, le SCC a pris les mesures nécessaires à la réévaluation de son programme d'éducation et de formation. Cette étude a été menée par neuf éducateurs canadiens bien connus, sous l'égide de L'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO). Le rapport de cette étude contenait 106 recommandations et le SCC a demandé au Bureau des conseillers en gestion d'élaborer un plan opérationnel pour améliorer le programme d'éducation et de formation. Ce plan a été incorporé au plan quinquennal du SCC, et sa mise en oeuvre va bon train, a déclaré M. Cosman.

Le programme d'éducation et de formation est piloté à la haute direction par **Marjorie David**, directrice générale de l'Emploi des détenus. Il compte également un représentant au Comité consultatif de l'Emploi des détenus. Entre vingt et vingt-cinq pour cent des détenus participent à ce programme.

# "Probablement le meilleur service de soins médicaux au monde dans le domaine correctionnel" — Dr Chalke

OTTAWA — Aucune autre direction n'a peut-être connu au cours des vingt dernières années, une évolution aussi totale, aussi tranquille et aussi rapide que la direction des services médicaux et de santé du Service correctionnel.

Au début, les changements sont arrivés lentement. Durant les années 60, alors que de nouvelles idées toute fraîches s'imposaient dans d'autres directions, les services médicaux et de santé restaient sur leurs positions traditionnelles. Il a fallu attendre le Rapport Ouimet, en 1969, pour s'engager à moderniser les services médicaux des pénitenciers. Lorsque la vague de modernisation déferla finalement dans les années 70, elle réussit à placer le Canada en tête de file dans le domaine de la prestation des soins médicaux aux détenus.

La mise au point de normes professionnelles de soins et d'une déontologie, la construction d'installations psychiatriques modernes et l'ouverture des unités de soins du SCC aux professionnels de l'extérieur, permirent à la direction de se maintenir au courant des progrès de la médecine carcérale. Les groupes de professionnels indépendants qui conçurent en grande partie les changements, ont affirmé dernièrement qu'ils font la promotion du "modèle canadien" de réforme pénitentiaire lorsqu'ils voyagent à l'étranger.

"Nous avons étudié la médecine carcérale partout au monde", a rappelé le Dr **Rhodes Chalke** qui fut président, il y a 10 ans, du Conseil consultatif des consultants en psychiatrie et qui introduisit un "Programme général pour l'amélioration des services psychiatriques" en 1972, année de l'ouverture du nouveau Centre régional psychiatrique d'Abbotsford. Ce nouveau programme fut à l'origine des changements qui devaient se produire par la suite.

"A l'heure actuelle, le Canada possède probablement le meilleur service de soins médicaux en milieu correctionnel dans le monde", a reconnu le vice-doyen de la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa. En tant que représentant de l'Association canadienne de psychiatrie, le Dr Chalke et d'autres représentants d'organismes professionnels du monde médical jouent aujourd'hui le rôle de "gardiens" au sein du Comité consultatif sur les soins médicaux. Il a dit que lui et les autres membres du Comité "essayaient de vendre le modèle canadien et ses avantages".

Les avantages, poursuivit-il, comprennent la volonté d'ouvrir le système à l'évaluation de professionnels de l'extérieur. Beaucoup de services correctionnels de par le monde n'oseraient pas adopter cette première étape, a-t-il dit. Il cite aussi comme avantage, la présence d'un directeur-général, le Dr **Dan Craigen**, à l'esprit ouvert et souple, qui est entré en fonction à la fin de 1969 et qui a réussi à réaliser beaucoup de changements dont le système avait besoin.

*Le **Dr Rhodes Chalke** s'entretient avec le **Dr Dan Craigen**, directeur général des soins de santé à l'administration centrale.*

"La situation, ici, était différente de celle qui prévalait aux Etats-Unis, a dit le Dr Chalke, où la majorité des changements sont survenus à la suite de décisions judiciaires. Nous nous demandons encore comment ça a pu marcher au Canada alors que des réformes du même genre ont lamentablement échoué ailleurs."

Le Dr Craigen est entré en fonction au moment où les services médicaux, surtout les soins psychiatriques, faisaient l'objet de critiques fréquentes. Son prédécesseur, le Dr **Louis Gendreau**, avait déclenché le difficile processus de l'embauche de personnes qualifiées. Il avait réclamé la construction d'installations de soins psychiatriques modernes, mais au moment de se retirer en 1968, son objectif n'était pas encore réalisé.

Le Dr **L.B. McNally**, représentant du Collège des omnipraticiens au Comité national consultatif sur les services de santé de l'époque, se rappelle qu'en 1973, le Comité en vint à la conclusion que "la prestation de plusieurs types de soins professionnels et non professionnels à l'intérieur du système ne profitait pas des immenses progrès que le profession et la société connaissaient à l'extérieur." Ce médecin montréalais, maintenant membre du Comité consultatif sur les soins de santé, se rappelle aussi qu'heureusement les politiciens décidèrent d'ouvrir les grilles et d'orienter les services médicaux et de santé vers une direction opposée à celle qu'avaient adoptée plusieurs autres pays.

Un troisième membre de ce comité consultatif, représentant l'Association canadienne des infirmières, **Shirley Smale**, B.Sc.I., ajouta qu'il "faut un certain courage de la part de la direction ou du ministère pour réclamer une évaluation aussi rigoureuse". Mlle Smale dit que les services cliniques ont été révisés suite à deux rapports soumis par l'ancien comité national.

Les deux rapports furent présentés en 1974 et 1975 par le président du comité, le réputé neurologue **Harry Botterell**. Le but de ces rapports était de mettre l'administration et la prestation des soins de santé entre les mains de professionnels du milieu. Les rapports touchèrent à tous les aspects, dit le Dr McNally, de la façon dont les médecins traitaient les patients, en passant par l'embauche et la formation du personnel infirmier, jusqu'au maintien de dossiers cliniques. Comme l'avait fait remarquer le Dr Craigen lors d'une entrevue, "le système comptait des professionnels dans ses rangs bien avant ça, mais ce système-là n'était pas lui-même professionnel".

## Les détenus doivent avoir "de bonnes incisives"

Les deux rapports cités plus haut permirent d'assurer la confidentialité des dossiers médicaux des détenus-patients. C'était la première fois qu'on pouvait officiellement considérer un détenu comme un simple patient pendant qu'il était sous les soins d'un médecin. Le Dr Craigen, qui fut à l'origine de ce genre de changements, dit du Dr Botterell, président du Comité: "Sa politique était la négociation par l'épuisement." De même, on n'engagea que des infirmières autorisées, qualifiées pour administrer les soins, en remplacement des agents qui avaient été recrutés parmi le personnel du Service correctionnel. "Lorsque je me rappelle les années passées et que je pense à ce qui nous attendait alors, j'ai l'impression qu'on se trouvait au Moyen-Age", dit **Don Delaney**, directeur des grands projets aux services médicaux. "En 1965, tout ce qui était écrit sur la prestation de soins dentaires se résumait à peu près à ce ceci: "Les détenus doivent avoir une bonne surface masticatrice et de bonnes incisives!"

Une autre étape très importante fut franchie en 1975 lors d'une réunion au Centre des conférences Donald Gordon de l'Université Queen's. "Nous avions invité tout un éventail de personnes, expliqua le Dr Craigen. Il y avait des apôtres des droits civiques, des politiciens, des détenus, des employés du Service correctionnel, des médecins et des infirmiers." Malgré les contraintes de temps, la réunion produisit un document intitulé "Instructions portant sur la conduite professionnelle des professionnels de la santé au sein du SCC." Cette déontologie fut acceptée comme base des normes approuvées par l'Association canadienne de psychiatrie et elle s'avéra le seul recueil de règles de ce genre en Occident. Il pourrait même être encore le seul dans le monde entier.

La direction des services médicaux et de santé fut créée en 1975 et son budget fut augmenté dans le cadre d'un plan quinquennal sous le contrôle de M. Delaney. En 1979, la direction devint autonome et reçut son budget propre. "Avant cette date, nous dépendions un peu des autres directions", expliqua-t-il.

L'allure de changements soutenus durant les dix dernières années avait aussi permis aux trois centres psychiatriques régionaux de Kingston, Saskatoon et Abbotsford, d'établir des liens avec les départements de psychiatrie des universités locales. Ainsi, il était possible de recruter des candidats qualifiés et de se tenir au courant des progrès de la médecine psychiatrique.

Une affiliation unique en son genre est celle du centre psychiatrique régional du Pacifique et de l'Université de Paris.

Ces deux organismes offrent un diplôme en médecine carcérale. Il s'agit là d'un précédent au Canada, et les médecins pratiquant à l'intérieur du pénitencier pendant deux ans, peuvent être admissibles à la pratique générale permanente. Abbotsford a reçu l'honneur d'être le seul pénitencier d'Amérique du Nord et probablement du monde à s'être mérité, à l'automne de 1979, l'agrément complet pour avoir observé les normes du Conseil canadien d'agrément des hôpitaux. De plus, les recherches innovatrices menées par le centre sur le traitement des infracteurs sexuels lui a amené la notoriété internationale. Le centre psychiatrique régional des Prairies, à Saskatoon, ouvert en 1979, offre maintenant des services de médecine légale à la province de la Saskatchewan. Il n'en va pas de même pour la région du Québec où le SCC a signé un accord avec la province qui lui permet d'utiliser les installations de l'Institut Philippe Pinel. Les hôpitaux psychiatriques régionaux de Saskatoon, Kingston et Abbotsford sont aussi des hôpitaux pénitentiaires à sécurité maximale complète.

# LES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES: l'aile communautaire du SCC

OTTAWA — Lorsque le Service national des libérations conditionnelles s'est détaché de la Commission nationale des libérations conditionnelles en 1977, pour rejoindre le Service canadien des pénitenciers, le nouveau Service correctionnel du Canada ainsi créé fut chargé de l'administration des bureaux de district de libérations conditionnelles, a dit **Michael Provan**, chef des opérations et du contrôle de la qualité, (à la libération communautaire).

M. Provan a été muté à l'AC en septembre 1980 en provenance de l'établissement Warkworth où il occupait les fonctions d'agent de développement des unités résidentielles. Il a aussi été agent de libération conditionnelle.

"Un bureau de libération conditionnelle est un établissement en miniature où l'on trouve un chef au lieu d'un directeur, et des agents de libération conditionnelle au lieu d'agents de sécurité et de développement d'unités résidentielles, a-t-il expliqué. Tout comme un établissement, le bureau de district est placé sous la gouverne d'un directeur général régional et non sous l'autorité de la Commission nationale des libérations conditionnelles."

La libération conditionnelle étant considérée comme un programme à l'intention des détenus, le rôle de l'ancien Service des libérations conditionnelles est assumé de façon générale par la direction des programmes des détenus dont **Gordon Pinder** est le grand responsable.

Le plus grand changement que les agents de libération conditionnelle ont connu à la suite de l'intégration des deux services a été l'adaptation à de nouvelles procédures de gestion des cas qui prend le détenu en charge de son arrivée jusqu'à l'expiration de sa libération conditionnelle ou de sa surveillance obligatoire. De plus, les sections institutionnelle et communautaire du Service ont été intégrées dans un seul système.

Le premier congrès national des Programmes pour les détenus s'est tenu du 1er au 5 juin à Ottawa. Pour la première fois, les directeurs régionaux venant de la communauté et le personnel des établissements ont parlé de leurs préoccupations mutuelles. "Nous formons maintenant un seul groupe et nous avons découvert que nous nous entendons très bien parce que nous poursuivons les mêmes buts et objectifs.

L'un des prochains défis que devra relever la libération conditionnelle a trait à l'évaluation en profondeur des critères de libération conditionnelle qui permettra de fixer des normes nationales auxquelles pourront se référer les agents du pays. "Nous étudions le pourquoi de la libération des détenus et les données qu'on compile nous permettront d'établir des normes plus uniformes qui rendront plus efficaces pour les agents de la libération conditionnelle la soumission des prises de décisions à la Commission nationale des libérations conditionnelles", a-t-il dit.

Les premiers agents de classement

# "Il a fallu établir notre crédibilité auprès du personnel"

*Cette photo est tirée d'un documentaire de l'ONF portant sur le classement des détenus au pénitencier de Kingston dans les années 50.* ***Frank Miller****, de face et portant lunettes, interroge le détenu personnifié par un acteur qui devait, ironie du sort, être assassiné peu de temps après à New York. Les autres qui apparaissent sur la photo sont le* ***Dr Tweddle****, le* ***Rév. Whittington****, aumônier protestant, le gardien en chef* ***Pindred*** *et* ***Orin Earl****, chef des instructeurs de métiers.*

OTTAWA — **Frank Miller**, l'un des premiers agents de classement au pays (1947), affirme devoir sa longue histoire d'amour avec le travail pénitentiaire au regretté **J. Alex Edmison**, ex-directeur de la Société John Howard de l'Ontario. Je voulais travailler en counselling et je travaillais à temps partiel pour la Société John Howard. J'étais tellement impressionné par M. Edmison que j'ai décidé d'entreprendre une carrière dans le secteur correctionnel".

Se remémorant cette période, Frank Miller nous parle de son expérience au pénitencier de Kingston en 1947. "Personne ne savait vraiment quel était le rôle de l'agent de classement, dit-il. Il n'existait pas de description de tâches. C'est le général **Gibson**, le premier détenteur de ce poste à porter le titre de commissaire, qui m'a embauché. Il voulait mettre fin au traitement de masse des détenus comme le recommandait le rapport Archambault. Il croyait que les détenus devaient recevoir une attention personnelle ainsi que toute l'aide dont ils pouvaient avoir besoin. En 1947, il envoya des agents de classement dans tous les pénitenciers pour agir comme conseillers. Le général Gibson, avant-gardiste mais prudent, a mis de l'avant un programme de formation professionnelle et instaura les visites d'agences d'assistance postpénale pour les détenus", a précisé M. Miller.

"Pour moi, c'était un travail d'orientation, a expliqué M. Miller. Aussi ai-je interviewé les détenus pour connaître leurs besoins, en plus d'agir comme conseiller auprès du directeur de l'établissement. D'autres agents de classement ont préféré établir des contacts avec la communauté pour trouver des emplois aux détenus libérés.

**Bill Carabine**, premier agent de classement adjoint au pénitencier de Kingston (il est arrivé en 1949), et moi rencontrions tous les détenus à leur arrivée et procédions à l'évaluation de leurs aptitudes. Nous assurions un premier suivi au bout de six mois et un deuxième après deux ans. Ce qui n'empêchait tout de même pas les détenus de nous rencontrer lorsqu'ils le désiraient. Ces entrevues menées à leur demande représentaient d'ailleurs plus de la moitié des rencontres que nous avions avec eux. A cette époque, le pénitencier de Kingston avait une population d'environ 800 détenus.

M. Miller s'est par contre quelque peu buté aux attitudes des autres employés qui étaient beaucoup plus orientés vers la sécurité. "C'était aussi difficile que de marcher sur des oeufs. Aussi, ai-je décidé de prendre le taureau par les cornes et de déjeûner dans la salle des gardiens. Je voulais les habituer à ma présence. Il fallait établir notre crédibilité et ils n'attendaient qu'un faux pas de ma part. Mais le personnel a fini par m'accorder toute sa coopération."

Au cours des années quarante et cinquante, le régime pénitentiaire a subi d'énormes changements. Les aumôniers, les professeurs et les médecins travaillaient déjà dans les pénitenciers depuis longtemps lorsque les psychologues et les autres professionnels sont arrivés. L'entrée au Service de ces derniers rendit possible l'instauration de nombreux programmes.

L'administration pénitentiaire des années cinquante était prête à prendre des risques. Elle s'engageait graduellement dans la modernisation du régime. Le commissaire **Allen MacLeod**, qui a dirigé le Service dans les années soixante, a consolidé et inauguré nombre de programmes innovateurs. "Essayons pour voir", disait-il.

Après le classement, ce fut la thérapie. Les psychologues ont été intégrés à l'effectif et les programmes d'alcooliques anonymes et de narcomanes anonymes furent mis de l'avant. On tenta même des expériences de thérapie de groupe dans certains établissements au milieu des années cinquante.

Au moment de l'arrivée du commissaire MacLeod, le Service faisait face à un grave problème de surpopulation qui obligea l'administration à convertir en dortoirs l'espace jadis réservé aux industries, aux loisirs et aux sports. Les détenus sont alors devenus oisifs. On assignait trois ou quatre détenus à chaque emploi.

Il n'y avait pas non plus de Commission des libérations conditionnelles. Seulement une autorisation de sortir qui était obtenue à peu près comme nos absences temporaires. Trois mois avant la libération d'un détenu, nous devions le réévaluer et l'aider à finaliser son programme.

"La société John Howard de l'Ontario venait régulièrement visiter les détenus et le Service national d'emploi avait organisé un réseau merveilleux grâce auquel beaucoup se trouvaient du travail", dit-il.

"Malgré tous ces problèmes, le moral du personnel était bon. On tentait de nouvelles expériences. C'était motivant. La formation du personnel en était à ses débuts. Nous avions alors un babillard sur lequel nous épinglions des articles portant sur la criminologie. Aucune formation n'était offerte. Aussitôt embauché, aussitôt dans le bain!" **Joe McCulley**, commissaire adjoint, mit fin à cette situation en ouvrant le collège de formation de Kingston.

En 1953, M. Miller quitta l'établissement de Kingston pour venir s'installer à Ottawa où il devait occuper le poste de directeur adjoint principal du Service de remise de peine. Il travailla en collaboration avec Allen MacLeod pour essayer d'adapter le Service des libérations conditionnelles au 20e siècle.

"Nous voulions établir des critères plus flexibles de manière que plus de détenus deviennent admissibles à la libération conditionnelle. La libération graduelle a aussi été une autre idée brillante. Ce régime de libération fonctionnait à peu près comme celui des absences temporaires. Au pénitencier de la C.-B., par exemple, les détenus pouvaient aller travailler à l'extérieur avec leur boîte à lunch et revenir passer la nuit derrière les barreaux.

La commission nationale des libérations conditionnelles fut créée en 1959. Elle comptait alors cinq membres, dont J. Alex Edmison et Frank Miller.

# La syndicatisation: DU RÊVE À LA RÉALITÉ

**Par Jack Stewart**
**Administrateur régional des communications**

PACIFIQUE — En 1961, **Yuri Gargarine** était le premier homme à voyager dans l'espace. Cependant, la technologie a permis à des hommes et des femmes de faire divers voyages du genre avant que les employés des pénitenciers et du Service des libérations conditionnelles n'aient le droit de négocier leur convention collective. En effet, ce n'est qu'au cours de l'année du centenaire du Canada que l'Association canadienne du Service civil, aujourd'hui l'Alliance de la Fonction publique du Canada, devenait le négociateur officiel des employés du gouvernement fédéral.

Cependant, il y avait eu des signes avant-coureurs dès 1942 alors que le personnel correctionnel de la Colombie-Britannique se donnait une voix collective en formant une section "Des fonctionnaires réunis du Canada" dont l'objet premier était d'améliorer le service et de promouvoir la loyauté, l'efficacité et l'esprit de corps chez le personnel. L'un des principaux points de litige était les heures de travail. En effet, le personnel du pénitencier de la Colombie-Britannique devait travailler six jours par semaine, entre 50 et 62 heures, selon leur classification. Le personnel ressentait le besoin de dire son mot dans les domaines qui le concernaient. Ces premières associations syndicales ne jouissaient cependant pas de l'influence qu'ont les unités syndicales reconnues.

Au début des années soixante, il s'est développé un courant d'appui aux droits de négociation des employés fédéraux. Le 15 mars 1963, le président de l'Association du service civil, **J.B. Best**, faisait parvenir une lettre aux cadres nationaux et aux secrétaires de sections locales qui se lisait comme suit: "La presse d'Ottawa véhicule une rumeur selon laquelle le gouvernement serait sur le point d'annoncer l'octroi de droits de négociation aux fonctionnaires. Aujourd'hui même, j'ai fait parvenir un télégramme au Premier ministre pour lui demander de me confirmer cette information".

Trois jours plus tard, le président a envoyé une deuxième lettre disant: "Bravo! Depuis ma lettre circulaire du 15 mars dernier, le gouvernement a maintenant confirmé officiellement qu'il est prêt à discuter avec les représentants des associations de fonctionnaires du mode d'instauration d'un système de négociations." Le bureau du Premier ministre déclarait que "le gouvernement acceptait entièrement le principe des négociations collectives". On amorçait la mise en place de procédures.

**Gordon Brown** se souvient bien de ces années d'organisation syndicale. Spécialiste en négociations collectives, en relations de travail et en planification organisationnelle, il a quitté son emploi à la "*Saskatchewan Power Corporation*" en 1965 pour travailler à l'organisation d'un système de négociations collectives à Ottawa. Le gouvernement avait alors créé un comité de planification composé de hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor et de la Commission de la Fonction publique pour élaborer le nouveau système. Le Comité a terminé ses travaux sensiblement au même moment où le gouvernement procédait à la création du ministère du Solliciteur général en 1966.

Auparavant, le Solliciteur général était un ministre sans portefeuille sous l'autorité du ministre de la Justice. Il devenait maintenant un ministre à plein titre siégeant au Conseil des ministres et responsable de la Commission nationale des libérations conditionnelles, de la GRC et du Service canadien des pénitenciers.

Comme on pouvait s'y attendre, l'administration pénitentiaire était quelque peu réticente à permettre la syndicalisation. Certains estimaient que les agents de correction en particulier devaient être exclus des groupes de négociation.

En revanche, le personnel désirait fortement se syndicaliser. D'ailleurs, une enquête menée en 1964 auprès des employés du pénitencier de la Colombie-Britannique révélait que les relations avec la direction n'étaient pas toujours au beau fixe. Des 187 employés qui ont répondu à l'enquête, 143 ont dit qu'ils devaient occuper un double emploi, envoyer leur femme sur le marché du travail, prendre des pensionnaires ou des enfants en foyer nourricier comme revenu d'appoint. Les autres, qui ne pouvaient compter sur un autre revenu que celui du Service, affirmaient connaître des difficultés financières.

Ironie du sort, le groupe des agents de correction a été le premier à signer une convention collective au sein de la Commission de la Fonction publique et ce, sans médiation. Le syndicat et la direction avaient à coeur de réussir ces premières négociations.

Cependant, Gordon Brown a noté une lacune flagrante au cours de cette première ronde de négociations: l'administration du Service canadien des pénitenciers était absente du comité de négociations. On y a toutefois remédié lors de la deuxième ronde de négociations. Trois directeurs d'établissement expérimentés ont représenté l'administration à la table des négociations: **Lionel St-Pierre, Michel Lecorre** et **Bill Westlake**.

"C'est trois personnes pouvaient s'exprimer très bien en anglais et deux en français", a dit M. Brown, ce qu'il nous fallait car **Paul Gascon** était un Canadien d'expression française." On se rappellera que M. Gascon était alors chef du syndicat des employés du Solliciteur général.

M. Brown perçoit quelques failles dans le système actuel de négociations collectives des employés du SCC. En effet, beaucoup de groupes professionnels sont petits en comparaison du groupe des agents de correction par exemple, ce qui les empêche parfois d'obtenir toute l'attention qu'ils méritent. Le syndicat, dit-il, a peine à savoir "qui mène" quand de fait, le Conseil du Trésor et la Commission de la Fonction publique doivent aussi à certains égards prendre des décisions les concernant.

M. Brown admet être en partie responsable de cela. C'est lui qui a rédigé le projet de décret assujettissant le Service canadien des pénitenciers à la Commission de la Fonction publique. Aujourd'hui, il estime que le Service correctionnel du Canada devrait être un employeur distinct.

# LES INDUSTRIES PÉNITENTIAIRES:
## De l'âge de pierre au modernisme le plus complet

OTTAWA — La vie n'a jamais été facile pour l'industrie pénitentiaire. Depuis 1835, on y a tout fait: divers articles pour les ministères fédéraux, des produits devant assurer l'autosuffisance des établissements, des projets de construction, l'entretien des installations, les services alimentaires et de buanderie et la fabrication de produits pour le personnel.

A cause des problèmes inhérents à l'organisation même du travail des détenus, l'industrie pénitentiaire a de tout temps été considérée comme non fiable et inefficace. Ce qui n'empêche pas l'entreprise privée de voir en elle un compétiteur et une menace.

En 1920, une Commission royale d'enquête recommandait que l'industrie pénitentiaire se tourne vers le marché des ministères fédéraux. Cependant, on n'a pas tellement réussi "à occuper les mains oisives" et la qualité des produits de même que leur livraison laissait nettement à désirer. Et si les projets industriels s'avéraient un succès, on accusait alors le Service d'avoir recours à une "main d'oeuvre illégale," a dit **James A. (Jim) McLaughlin**, longtemps directeur des industries au Service canadien des pénitenciers. Il occupait encore ce poste lorsqu'il a pris sa retraite en 1972.

Les années ont vu défiler plusieurs bizarreries. A preuve, l'agent de la GRC des années vingt devait ses bottes rutilantes à ceux qu'il avait capturés. Plusieurs détenus ont usé leurs mains à tailler la pierre servant à construire les établissements. Il existe d'ailleurs une coriace légende concernant le brigadier-général **W.S. Huges**, nous a raconté M. McLaughlin. Il semblerait que celui-ci, alors qu'il était surintenant des pénitenciers au début des années trente et qu'il désirait construire un établissement, se rendait au site choisi et pointait le sol de sa canne en disant: "Je veux qu'on construise un établissement ici."

Au cours de la Deuxième guerre mondiale, pour faire des économies, l'industrie sabra dans ses projets de construction et augmenta sa production dans les ateliers et sur les fermes en plus d'ouvrir deux usines de mise en boites. D'ailleurs, en 1945, l'inventaire des industries s'établissait ainsi en partie: 18 000 balais, 20 000 taies d'oreillers, 15 000 paires de mitaines et gants, 80 000 sacs postaux, 200 habits pour les Affaires indiennes et 1 700 jalons de pointage pour l'armée. On lit aussi dans le rapport de 1945: "Maintenant que la fin de la guerre en Europe est proche, il sera difficile de conserver les marchés." Les travaux inutiles se poursuivirent dans les années cinquante et au début des années soixante alors que le manque de confiance des marchés extérieurs allait de pair avec les frustrations des industries. Un rapport de 1948 demandait instamment "... une entente avec les autres ministères qui les enjoindrait d'acheter des quantités précises de produits que nous fabriquons dans les pénitenciers pour nous permettre de savoir où nous allons et de planifier en connaissance de cause ... nous sommes constamment sur le qui-vive de crainte de perdre des commandes pour des raisons hors de notre contrôle."

Il était de plus en plus impérieux de procéder à des changements et à la fin des années cinquante et au début des années soixante, deux nouveaux établissements, Joyceville (Ontario) et Leclerc (Québec), fabriquaient des articles en métal, en bois, de l'équipment d'éducation physique et faisaient la réparation des autos.

De nouveaux problèmes surgirent dans les années soixante. La surpopulation obligea les établissements à convertir leurs ateliers en dortoirs et l'incapacité des détenus à respecter les échéanciers de construction des nouveaux établissements entraîna une énorme diminution du nombre d'ateliers, ce qui réduisit davantage les possibilités d'emploi. Ceci court-circuita les projets "d'expansion des marchés pour écouler de grandes quantités de produits fabriqués dans les pénitenciers". Ce qui caractérise les années soixante, c'est que les industries, suite au rapport du Comité de planification correctionnelle, ont mis l'accent sur le "développement industriel" et sur "l'accès à des emplois valables et réhabilitateurs pour les détenus", a dit M. McLaughlin.

La "période de socialisation" de cette décennie, a-t-il dit, visait à promouvoir d'autre programmes pour les détenus au détriment de la productivité. On trouvait alors dépassée la traditionnelle conception voulant que toutes les personnes en état de travailler le fassent. Il fallut alors se tourner vers les marchés extérieurs pour satisfaire les besoins en nourriture et en produits essentiels aux établissements.

Les détenus auparavant affectés à la préparation des repas et au travail de bureau, furent souvent remplacés par des travailleurs à mesure que les syndicats prenaient de la force et que les employés refusaient de travailler avec eux. Les changements dans la production amenèrent les établissements à faire des efforts extraordinaires pour produire des équipements de parcs pour diverses collectivités lors des festivités du centenaire du Canada en 1967 et, comme on le fit lors de jeux pan-américains, en écoulant sièges et équipements, a dit Jim McLaughlin.

Au cours des années soixante-dix, le nombre de détenus qui avait du travail représentait environ vingt-cinq pour cent de la population carcérale, alors qu'ils étaient soixante pour cent à travailler activement à l'effort de guerre en 1942.

William Head, sur l'Ile de Vancouver, possède un atelier de menuiserie. En 1963, les détenus y fabriquaient diverses embarcations. En 1964, il leur fut interdit de continuer. Serait-ce que l'appel du large se faisait trop pressant et les sirènes du Pacifique trop aguichantes?

Règle générale, la fermeture graduelle d'ateliers qui offraient peu de perspectives d'emploi à l'extérieur et l'instauration de bonnes habitudes de travail ont concouru au développement d'un sens de réalisation de soi et de satisfaction personnelle. Les détenus furent payés pour leur travail et fabriquèrent des produits de qualité tout en respectant les échéanciers.

Les industries sont entrées de plein pied dans les années quatre-vingts et elles convertissent les ateliers qui produisaient beaucoup de produits en faible quantité en ateliers de chaines de production, ce qui implique "la réduction de l'éventail des produits et une augmentation des quantités", a dit **Alan MacKenzie**, directeur actuel des industries à l'administration centrale. Il a ajouté que la production en série améliorera le rapport coûts-bénéfices tout en permettant d'offrir aux détenus une rentable formation sur le tas. D'ailleurs, il y a présentement 33 ateliers sur les 117 existants qui font de la production en série. Les industries améliorent rapidement la qualité de leurs produits tout en demeurant réalistes en termes de planification, ceci grâce à la stabilité des marchés. Au cours des 3 ou 4 prochaines années, les industries prévoient développer leur clientèle et espèrent faire passer de 20 à 50 pour cent la part du marché extérieure au gouvernement fédéral, y compris les sociétés de la Couronne.

Que de changements dans le travail des détenus depuis 20 ans. Ils ne taillent plus la pierre, ne perdent plus leur temps à des travaux futiles et assommants. Maintenant, plusieurs se spécialisent dans le traitement mécanographique des données et les techniques de microfilm.

## 1977: La fusion du Service des pénitenciers et du Service national des libérations conditionnelles

**Par John Vandoremalen**
**Chef des publications**

OTTAWA — Conformément aux recommandations du Comité canadien sur le Service correctionnel (rapport Ouimet 1969), le Solliciteur général décidait, en 1973, de fusionner en un seul Service correctionnel fédéral le Service canadien des pénitenciers et une partie de la Commission nationale des libérations conditionnelles alors connue sous le nom de Service national des libérations conditionnelles.

Le rapport Ouimet recommandait précisement d'accorder par une loi l'indépendance à la Commission nationale des libérations conditionnelles et d'assujettir au ministère du Solliciteur général le Service national des libérations conditionnelles qui serait tenu d'offrir des services à la Commission des libérations conditionnelles. Une étude subséquente menée par la firme *P.S. Ross & Partners*, recommandait l'intégration organisationnelle des programmes dans les établissements et dans la communauté.

Vers la fin de 1973, on créait un groupe de travail formé de **Art Wakabayashi**, sous-ministre adjoint des politiques au ministère du Solliciteur général, de **John Braithwaite**, alors commissaire adjoint des programmes des détenus, de **Lloyd Pisapio**, directeur exécutif du Service des libérations conditionnelles, de **Harry Meredith**, expert-conseil pour la firme P.S. Ross, et de feu **Hugh Christie**, de la Commission nationale des libérations conditionnelles, qui était chargé de trouver divers moyens de procéder à cette intégration du Service canadien des pénitenciers et du Service national des libérations conditionnelles.

En Octobre 1977, le parlement adoptait une loi qui officialisait ce transfert de responsabilité du Service national des libérations conditionnelles sous la responsabilité du commissaire des pénitenciers qui devenait commissaire des Services correctionnels. Un amendement sera d'ailleurs incessament présenté à la Chambre pour changer le nom du Service des pénitenciers en celui de Service correctionnel du Canada.

# Un châtiment cruel et inusité

**Par Justin Sullivan**
**Administrateur régional des communications**

ATLANTIQUE — Au jour désigné, tous les agents de correction de l'établissement, sans égard à leur rang ou leur classification, devaient se rendre dans la salle des gardiens à midi! Pour l'instructeur ou le gardien endurci, il s'agissait là d'un ordre bien anodin qui pouvait par contre le déranger s'il prévoyait faire autre chose au cours de la pause. Il se demandait peut-être nonchalamment s'il aurait à intervenir. D'autres fois, le message était libellé plus crûment: "On donne la fessée à midi. Soyez présent!" Le nouvel agent qui avait fort bien pu avoir l'occasion d'assister à cela auparavant, pouvait trembler à l'idée d'avoir à administrer la punition.

A 12 h 45, tous les hommes se rassemblaient dans la salle des gardiens. Le directeur de l'établissement s'assoyait à son bureau, tout au bout de la grande pièce, juste devant la table munie de courroies prête à recevoir la première victime. La "machine" (comme l'appellaient les détenus) n'était qu'un long banc étroit muni de ceintures et de courroies.

Les mécréants passaient la grille et avançaient entre deux rangées de gardiens jusqu'au bureau du directeur qui lisait le texte suivant avec une voix de circonstance: "Le commissaire a ordonné que vous receviez 10 coups de courroie pour avoir insulté et répliqué à un agent le 25 avril 1960. Baissez votre pantalon!"

Le détenu débouclait sa ceinture et des mains saisissaient son pantalon et ses sous-vêtements, laissant ses fesses découvertes. Ses pieds étaient sanglés à la base du banc alors que son corps était allongé sur celui-ci. On lui passait aussi des lunettes qui l'empêchaient de voir l'agent qui lui administrait la fessée. Ses mains étaients aussi attachées à la table et une large ceinture lui retenait le corps.

C'était alors le moment de vérité pour les agents. Le gardien en chef s'emparait de la courroie de cuir longue de 15 pouces, large de 4 pouces et épaisse d'un quart de pouce reliée à un manche de bois. Elle était perforée au centre pour pouvoir déchirer la peau, prétendait-on. Mais ces trous servaient plutôt à laisser passer l'air pour lui permettre de claquer plus facilement.

Le gardien en chef passait en revue les gardiens sous un silence de plomb. Certains fixaient le sol, d'autres le chef, d'autres encore la fenêtre ou le plafond.

"Vous!" disait soudainement le gardien en chef, en désignant du bout de la courroie un colosse qui se tenait près de la porte. Sans hésiter, celui-ci s'avançait et s'emparait de l'instrument.

Le directeur remplissait rapidement les documents nécessaires alors que le médecin, qui était tenu d'y assister, semblait s'ennuyer.

"Un", disait le directeur. Le gardien désigné s'élancait et abattait son fouet sur la chair offerte. Le claquement sec alors produit ressemblait à un coup de revolver.

Un rectangle rose apparaissait sur la chair qui tournait vite au rouge puis au bleu à mesure que les coups se succédaient. Certains agents appelaient ce mode de punition la "coloration des postérieurs".

Les détenus soumis à ce genre de traitement réagissaient de diverses façons. Certains le subissaient avec stoïcisme, refrénant tout son ou mouvement, estimant que toute réaction constituerait une victoire pour celui qui fouettait et ceux qui y assistaient. D'autres hurlaient à pleins poumons, déversant leurs jurons et leur colère. D'autres, enfin, imploraient la clémence en promettant de ne plus jamais recommencer.

L'attitude des agents variait tout autant. Certains étaient choqués et dégoutés — il est d'ailleurs un agent de correction, boxeur amateur, qui s'est déjà évanoui —, d'autres croyaient qu'une telle punition était méritée et ils approuvaient entièrement l'administration, d'autres encore faisaient de l'humour noir alors qu'un dernier groupe, disait-on, y prenait plaisir.

Quant aux psychologues, aux agents de classement et aux psychiatres, ils s'opposaient vigoureusement à un tel châtiment qui, disaient-ils, rendait le détenu encore plus hostile envers la société, jusqu'à la fin de sa vie. Ceci ne s'est toutefois pas vérifié.

En effet, nombre de détenus ont amendé leur comportement après avoir subi un tel châtiment. Reste à savoir si ce châtiment avait d'autres effets positifs. Les anciens diront que ce châtiment était un outil inestimable et indispensable au contrôle de l'environnement carcéral. Cependant, bien peu d'entre eux affirmeraient encore que ça avait pour effet d'empêcher les détenus de revenir derrière les barreaux.

Il a fallu attendre jusqu'en 1967 pour voir disparaître ce châtiment. Le commissaire **Gibson** en avait limité son recours, mais c'est le commissaire **MacLeod** qui l'a finalement interdit.

## Il y a 20 ans, c'était aussi

# L'inauguration de l'établissement Leclerc

*Une vue de l'établissement Leclerc. Bien que cet établissement n'ait que 20 ans, son architecture rappelle les pénitenciers américains des années 30 à 60. Il faudra attendre encore quelques mois avant que le Service des pénitenciers n'entreprenne de construire des établissements sur le modèle des campus américains.*

**Par Michel Lauzon**
**Adjoint de l'ARC du Québec**

QUÉBEC — En mai dernier, une note déposée sur mon bureau m'apprenait que la loi actuelle sur les pénitenciers a été adoptée il y a vingt ans cette année, événement qui allait faire l'objet d'une édition spéciale d'**Entre Nous**.

Je me suis demandé de quelle façon j'allais contribuer à ce travail.

1961 ... 1961 ..., cette date me rappelait quelque chose. En oui! Voilà! C'est en 1961 que l'établissement Leclerc ouvrait ses portes. Je me suis alors mis à la recherche de membres du personnel qui ont participé à l'inauguration afin de recueillir leurs commentaires sur l'évolution du Service depuis ce moment.

J'en ai trouvé deux. D'abord **Patrick Desgroseillers**, qui fut le premier directeur de cet établissement, et **Roger Ferland**, qui était agent de correction à l'époque.

M. Desgroseillers, maintenant directeur du Comité régional des usagers, et M. Ferland, chef régional intérimaire de la sécurité opérationnelle, m'ont longuement entretenu de l'impact qu'a eue la loi sur la région.

Ils m'ont dit qu'un des premiers changements à survenir à l'époque concerna la structure organisationnelle des établissements qui, en vertu de l'ancienne loi, étaient gérés par un directeur, un sous-directeur et un chef des gardes. On a alors créé des postes de directeurs adjoints qui seraient responsables de secteurs spécifiques.

Un autre élément, probablement le plus important, a été la mise sur pied de programmes et d'activités visant la réintégration sociale des détenus. A ce sujet, MM. Desgroseillers et Ferland m'ont dit que les premiers détenus ayant profité des activités établies au Leclerc s'étaient trouvés désemparés, ne sachant plus comment réagir devant ces changements si soudains.

Au nombre des changements apportés, ce sont ceux touchant l'éducation et la formation (on créait des divisions responsables de ce secteur) qui ont été le plus appréciés par les détenus.

A l'époque, on a aussi vu apparaître la classification sécuritaire des établissements et la création de l'administration régionale qui ne comptait alors qu'un directeur régional, secondé de quelques employés. C'est **Grégoire (Butch) Surprenant** qui a été le premier à diriger la nouvelle structure régionale.

Au début, le rôle de l'administration régionale en était un de vérification, les établissements relevant de l'administration centrale.

En 1961, on commença la formation du personnel à Laval même. On utilisa les locaux du mess des agents de même que la maison habitée par le directeur adjoint du pénitencier de St-Vincent-de-Paul qui prenait sa retraite. Auparavant, quelques employés choisis se rendaient ou collège de Kingston. Ces installations ont été remplacées en 1968 par l'actuel collège érigé juste à côté du premier.

Parmi tous les changements apportés depuis l'adoption de la loi en 1961, M. Ferland a souligné l'ouverture des établissements aux groupes bénévoles et au grand public.

M. Desgroseillers m'a aussi remis une copie du dépliant distribué à

**Roger Ferland**

**Patrick Desgroseillers**

l'ouverture officielle de l'établissement Leclerc, qui contenait entre autres le message du ministre de la Justice et Procureur général du Canada d'alors, **M. E.D. Fulton**. Ce message se lisait ainsi: "Le Gouvernement canadien s'oriente vers une nouvelle conception du problème de la détention des criminels. Son but est de réformer et de réhabiliter les criminels par un programme d'orientation individuelle et technique dans le cadre d'une ferme discipline et d'un traitement humain. Nous espérons ainsi rendre à la communauté un individu meilleur, confiant en lui-même et capable de subvenir à ses besoins, et aussi d'apporter sa contribution à la société dont il fait partie."

"L'établissement Leclerc constituera une partie importante de notre nouveau système pénal. Je salue en son inauguration une nouvelle étape du programme de réformes destinées à faire du système pénitentiaire canadien le plus progressiste et le plus efficace au monde."

Déjà, la coupure avec le passé était consommée et on y trouvait la philosophie qui allait animer le Service au cours des années suivantes.

# "La participation communautaire fournit un «feedback» essentiel au Service"

OTTAWA — Ce désir de vouloir aider qu'on rencontre chez plusieurs organismes communautaires dédiés au domaine correctionnel trouve son expression dans une eau forte pendue aux murs du bureau de **Bill McGrath**, directeur exécutif de la Société canadienne pour la prévention du crime. C'est une scène du "Pont des soupirs" de Venise qui montre des prisonniers accusés de crimes, en attente de jugement devant le palais de Doges, et puis qu'on retrouve ensuite après leur condamnation de l'autre côté du pont, presque dissimulés à notre vue, poursuivant leur marche vers les horreurs des prisons d'alors.

Les couleurs de cette eau forte sont l'oeuvre de **Flora McGrath** qui a fait cet ajout au cours d'un voyage en Italie en 1975 alors qu'elle accompagnait son mari qui avait d'abord assisté à Genève, à la 5e Conférence des Nations Unies sur la Prévention du crime et le traitement des détenus, et au cours de laquelle il avait fait un exposé. Le titre de celui-ci, de même que le thème de la conférence, ont sans doute eu à voir avec l'orientation qu'allait prendre son organisme et qui allait même se traduire dans le nouveau nom qu'adopterait l'organisme en 1977.

Celui qu'on a surnommé "le parrain" dans le cercle des groupes d'intérêts de la justice pénale, avait jeté une bonne partie du blâme sur les divers responsables politiques du monde occidental qui "font fi des exigences morales" dans le domaine de la justice pénale. Au lieu de mettre l'accent sur le principe de justice, disait-il aux délégués, les autorités s'occupent trop de professionaliser et de rendre "efficace et systématique" le milieu correctionnel.

Comme résultat, nous a dit M. McGrath au cours d'une entrevue, les principes qu'on applique dans les prisons sont transitoires "De nos jours, le trait distinctif dominant, c'est la confusion des buts et des objectifs chez les détenus comme chez les employés." Ceci est dû au nombre de changements qui sont survenus au cours des vingt dernières années ou même davantage, et au remplacement d'une philosophie par une autre. D'un autre côté, a-t-il dit, l'introduction de normes et de l'agrément au Canada et aux Etats-Unis est appelée à avoir une influence positive. Il s'est toutefois empressé d'ajouter: "Nous devons dépasser ces normes."

L'organisme dont fait partie M. McGrath n'a pas été sans connaître aussi sa part de changements au cours des vingt dernières années. En 1961, cela s'appelait l'Association canadienne de correction" et elle entretenait des liens étroits avec Ottawa. Elle a joui d'une faible autonomie dans les programmes jusqu'en 1975 alors qu'elle a brisé les liens qui l'unissaient au gouvernement à la suite d'un affrontement majeur. L'organisme allait encore changer de nom. Et il y a deux ans, l'Association canadienne pour la prévention du crime est devenue "conseillère" du SCC et cessa de voir le Service comme un adversaire, rejoignant ainsi l'attitude de plusieurs autres organismes qui oeuvrent dans le même secteur. Il s'agit maintenant d'agir en partenaires dans la planification des politiques de la justice pénale. "Il y a des gens qui ne font plus la distinction entre le gouvernement et nous et il nous est difficile de prouver que nous n'avons pas fermé boutique," dit-il. Il a expliqué que l'organisme met en sourdine son rôle de "lobbying" et essaie, avec d'autres, de présenter un front commun devant les législateurs et le public en vue d'apporter des réformes.

Les buts visés par l'Association dans le processus politique sont de divers ordres, ce qui contraste passablement avec ses humbles débuts alors qu'elle s'appelait en 1919 l'Association canadienne pour le bien-être des prisonniers. Tel qu'énoncé dans l'exposé qu'il présentait devant les délégués à la Conférence de 1975, "les bases stables de planification en justice pénale" reposent sur la responsabilité morale qu'ont tous les citoyens envers les éventuelles victimes du crime et les ex-détenus qui essaient de se réhabiliter. "Les anciennes barrières de la justice pénale tendent à disparaître", a-t-il dit, et il a donné comme exemple la restitution qui relève du code civil alors que les infractions contre la propriété sont du ressort du code pénal. "Au Québec, par exemple, la protection des enfants et la délinquance juvénile forment à toute fin pratique une seule et même entité. Il y a fusion entre les deux."

"Il nous est devenu impossible de traiter avec le domaine correctionnel sans toucher au domaine plus vaste du régime de justice pénale et aux attitudes morales et changements sociaux qui forment un tout," a-t-il soutenu. Cependant, au cours des vingt dernières années, il constate que les nouveaux spécialistes du milieu n'ont pas suffisamment porté attention à ce qu'on savait déjà. "Ils veulent introduire des programmes qu'ils considèrent novateurs mais qui ont déjà été essayés sans succès dans les prisons." De plus, on assiste à l'émergence d'un nouveau type de criminel qui diffère passablement du criminel traditionnel issu de milieux pauvres et qui est non instruit, a-t-il dit. Il a alors décrit ce nouveau criminel qui arrive en établissement muni de connaissances en droit et qui a été condamné pour fraudes à l'aide d'ordinateurs, par exemple. Celui-ci cherchera à prendre la tête des troupes et à radicaliser les affrontements sur les droits si on ne trouve un nouvel environnement correctionnel pour ces détenus non violents et instruits.

Ceci s'accompagne de la montée des associations de groupements. A titre d'exemple, l'Alliance des Sociétés canadiennes post-pénales qui a vu le jour il y a un an et demi. Elle est composée de la Société John Howard, des Sociétés Elizabeth Fry, de la Société St-Léonard et d'une série d'autres agences. Un autre groupe, les Associations nationales oeuvrant en justice pénale, rassemble des organismes juridiques, médicaux, religieux et autres, à l'exclusion du gouvernement. M. McGrath a dit que ce groupe poursuit présentement des rencontres avec les ministères de la Justice et du Solliciteur général et tente d'avoir une certaine influence.

***Bill McGrath**, directeur exécutif de la Société canadienne pour la prévention du crime, nous montre une eau forte pendue aux murs de son bureau. C'est une scène de Venise, plus précisément "le pont des soupirs" que devaient traverser les accusés au sortir du tribunal après leur condamnation.*

## La Société St-Léonard

Il y a plusieurs exemples de réussites qui font plaisir. Ainsi, la multiplication des groupes au cours des vingt dernières années dont la Société St-Léonard qui a été fondée à Windsor en 1961 et qui est devenue rapidement une organisation nationale avant la fin des années soixante. Et tout porte à croire que cet organisme connaitre une grande expansion au cours de la présente décennie. Son directeur exécutif, **Lou Drouillard**, a quitté son poste d'agent de correction à l'établissement Joyceville en 1964 pour travailler à la maison St-Léonard de Windsor. Il se rappelle une séance de remue-méninges qui a eu lieu deux ans plus tard à Toronto et à laquelle assistaient des employés de la Société et du Service correctionnel dont le commissaire d'alors, **Allen MacLeod**. L'ex-commissaire "nous poussait à l'expansion, conclusion qui s'imposa à nous" peu de temps après, et nous avons pris une envergure nationale en 1967. La Société a créé son propre style de centre correctionnel communautaire (CCC) en peu d'années. "Nous croyons maintenant que nous pouvons offrir un ensemble qui réponde à tous les besoins que doit satisfaire un CCC y compris des programmes cliniques très spécialisés," a dit M. Drouillard.

Des maisons de transition non affiliées joignent les rangs de cette Société parce que son approche intéresse de plus en plus. Le réseau de maisons, présentement vingt-deux, est aussi touché par la politique actuelle des libérations de jour. Avant 1979, un ex-détenu demeurait à la maison environ deux mois. Sous l'empire de la politique actuelle, M. Drouillard a dit que les ex-détenus adultes y demeurent en moyenne trois mois, ce qui provoque une hausse des coûts. Il a dit que le budget de l'organisme se situe autour de 120 000$ et que la moitié est fournie par les gouvernements fédéral et ontarien et le reste par souscriptions privées et par les membres des maisons.

***Moment de repos** — Un groupe de détenus du pénitencier de la C.-B. (fermé en mai 1980) pendant une période de récréation. On notera le numéro des détenus qui apparait sur leurs casquettes. C'est pendant le mandat du commissaire **Paul Faguy** que le Service a mis fin au port du numéro matricule sur les vêtements des détenus.*

## Le rôle du secteur privé est crucial

Il est reconnu depuis longtemps que les particuliers et les organismes privés sont à l'origine des innovations, de l'expérimentation et de la créativité dans les milieux correctionnels et de la justice pénale. Davantage. Règle générale, les régimes correctionnels doivent leurs débuts à l'implication de particuliers, même pour le concept même de l'emprisonnement qui a été inventé par les Quakers comme alternative aux dures punitions qu'on imposait avant le milieu du 18e siècle. Le développement de la probation, de la libération conditionnelle, de la déjudiciarisation, de la médiation lors des conflits, des centres correctionnels communautaires, des soins post-pénaux, du travail en libération, de la restitution, — et la liste pourrait s'allonger encore — prend ses racines dans la collectivité et le secteur privé.

**Louis Zeitoun**, chef des ressources communautaires et des programmes spéciaux au SCC, a déclaré que les agences privées devront se battre pour survivre. "Elles devront s'inventer un nouveau rôle car le gouvernement remplit leur rôle traditionnel. Elles devront plus spécialement résoudre le problème du financement car comment obtenir davantage d'argent du gouvernement tout en demeurant autonomes?"

En même temps, le gouvernement a encouragé la participation de la collectivité, a-t-il dit. Le rapport du Sous-comité parlementaire sur le régime pénitentiaire au Canada a fortement recommandé que chaque établissement mette sur pied un comité consultatif de citoyens, ce qui avait commencé de se faire dès 1965. "Mais le recrutement de bénévoles est un problème chronique", a-t-il dit.

"Comprenons-nous bien! Le rôle des organismes communautaires et bénévoles a toujours été essentiel, et il continuera de l'être. Ça nous permet d'avoir un "feedback" sur les attitudes de la collectivité tout en offrant aux détenus une approche différente."

## "L'envers de la médaille"

# De nouvelles idées pour répondre aux besoins des détenus

OTTAWA — Le Dr **Jean Garneau** est arrivé à l'administration centrale en 1960 avec la mission de diriger les nouveaux services de classement et de psychologie.

Lorsque je jette un coup d'oeil sur le passé, dit-il, "ce qui me frappe le plus," c'est combien peu développée était l'administration centrale à cette époque: deux commissaires adjoints, l'un chargé des services médicaux et l'autre de pratiquement tout, deux assistants du commissaire, l'un chargé de l'administration et l'autre des industries, une petite section du personnel, un agent d'administration des peines et un superviseur de la formation professionnelle qui constituaient les piliers principaux d'une administration hautement centralisée.

"Les prévisions budgétaires étaient soumises au commissaire de l'époque, le général **Gibson**, sous la forme d'une note de service et vous deviez en discuter avec lui. Le Service des pénitenciers subissait rarement une réduction de ses prévisions budgétaires et il nous fallait vraiment justifier le bien-fondé de toute ressource additionnelle."

**Dr Jean Garneau**

"Mais si la paperasserie administrative était simple, il n'en allait pas de même pour d'autres choses. Les agents de classement s'occupaient de plusieurs centaines de cas, volume qui fut réduit plus tard à 150 et qui est d'environ 75 aujourd'hui. Avec un tel volume de cas, c'est l'efficacité qui y perdait." En 1962, on comptait 28 agents de classement (il y en a 148 aujourd'hui) et sept ou huit psychologues pour une population carcérale de 6,400.

Au début des années 60, l'une de nos préoccupations majeures était l'amélioraton du volume de cas à traiter et la présence, dans tous les grands établissements, d'un superviseur au service de classement chargé de former le personnel du département de classement et de psychologie.

"Au milieu des années 60, lorsque les établissements à sécurité moyenne et minimale commencèrent à faire leur apparition, on transférait de plus en plus les détenus dans ce type d'établissement. C'est pourquoi nous avions créé des commissions régionales de classement qui ne dépendaient pas des établissements. Vers 1968, une nouvelle section de formation et de traitement des détenus fut créée; il s'agissait d'un grand bond en avant parce que celle-ci rassemblait toutes les activités du programme et

*Prise en 1962, cette photo nous montre (assis)* ***Michel Lecorre****, alors directeur de l'établissement de Valleyfield, le* ***Col. J.R. Stone****, commissaire adjoint,* ***Allen MacLeod****, le* ***Général Gibson****, conseiller spécial au ministère de la Justice,* ***M. MacDonald****, commandant du collège du personnel de Kingston, et* ***Dave MacLean****, directeur de l'établissement Dorchester. Le Dr* ***Jean Garneau*** *est deuxième à partir de la droite, sur la deuxième rangée.*

soulignait l'importance d'une telle méthode", a dit le Dr Graneau.

"A cette époque, les professionnels n'étaient pas acceptés à bras ouverts, et parfois avec raison, admet-il, citant les cas de "certains jeunes et très enthousiastes travailleurs sociaux et psychologues qui ne savaient pas grand'chose du milieu carcéral mais qui étaient certains de pouvoir "soigner" n'importe quel détenu. L'agent ayant à son crédit 15 ans d'expérience n'arrivait pas à voir exactement où cela conduirait."

Le Dr Garneau se souvient des changements rapides qui ont eu lieu durant les années 60, au fur et à mesure que devenaient plus opérationnels les programmes de traitement tels que le counselling, la prélibération, le traitement psychologique, l'éducation et la formation professionnelle. Chaque fois que nous avions pu ajouter de nouveaux professeurs, conseillers ou instructeurs à notre personnel, nous avions l'impression d'avoir accompli quelque chose." Le commissaire était très près de ses sous et vous deviez travailler avec acharnement pour le convaincre. "C'était lent parce que l'on engageait les gens un à un. On demandait deux agents de classement alors qu'on en avait besoin de six; et on était heureux d'en obtenir un seul. Mais l'important, c'était que notre philosophie de traitement aille de l'avant."

Selon le Dr Garneau, 1968 connut un événement très important: lors d'une réunion de psychologues pénitentiaires, le Dr **Maxwell Jones** fut invité à prendre la parole sur la communauté thérapeutique au sein de laquelle employés et détenus travailleraient en collaboration plutôt que laisser au personnel thérapeutique seul le soin de prendre des décisions. Un projet pilote faisant appel à cette nouvelle conception fut mis sur pied à l'établissement Springhill (la fameuse Unité n° 10), projet toujours en opération qui constitue d'ailleurs le seul en son genre au SCC.

### Les premières unités résidentielles

Cependant, de cette expérience sortit l'idée des unités résidentielles. On espérait que la collaboration du personnel et des détenus ainsi instituée aurait pour résultat que les deux groupes travailleraient conjointement à la solution des problèmes. Les dirigeants du Service des pénitenciers se rendirent donc en Californie pour étudier le programme des unités résidentielles et ils furent si impressionnés qu'ils décidèrent de l'essayer ici.

En 1972, les premiers programmes furent établis à Springhill, Cowansville, Warkworth, Drumheller et Matsqui. "Lorsque la décision fut prise, on nous donna six mois pour mettre le programme en marche. Il nous fallut, pendant le délai qui nous était imparti, sélectionner et former le personnel des unités résidentielles. Le seul problème qui se posait était l'absence de formateurs. On choisit quelque 15 employés ayant une formation en sciences du comportement et on passa trois semaines ensemble au Collège du personnel en Ontario. Ces employés furent ensuite chargés de la formation du personnel. Mais les délais nous obligèrent de ramener à deux semaines les six semaines de formation initialement prévues. Personne n'osera dire que c'était la chose à faire et le personnel, malgré sa motivation et son enthousiasme, fut chargé de certaines fonctions qu'il n'était pas préparé à assumer.

"Lorsque la formation fut amorcée, on ne savait pas exactement comment les stagiaires, tous des agents de sécurité, allaient accepter leur double rôle de conseiller et de gardien. Leur enthousiasme nous fit vraiment plaisir. En quelques jours, ils parlaient déjà de la rigueur de certains de leurs collègues. Pour la première fois, ils voyaient l'envers de la médaille.".

"A ces deux semaines de formation, nous avions pensé pouvoir ajouter une autre période une fois que le programme aurait été implanté dans 5 établissements et que nous aurions rajusté notre tir après évaluation; mais il fut décidé d'étendre le programme des unités résidentielles à tous les établissements à sécurité moyenne et minimale. On fut donc obligé de continuer à donner une formation de deux semaines à des centaines d'agents."

En 1979, le Dr Garneau fut muté à une autre division, celle des affaires des détenus dont le rôle principal était d'assurer un traitement juste et humain aux détenus. Le système des griefs des détenus fut complètement repensé en 1979. Il s'agit là, selon le Dr Garneau, d'un instrument de gestion très efficace, parce qu'il permet au directeur de se tenir au courant des problèmes qui se posent dans son établissement. "Je reconnais qu'il nous arrive de réprimander un établissement à cause d'une injustice, mais nous essayons de corriger cet état de choses avec le minimum de critiques." Le Dr Garneau et son équipe viennent juste de terminer la rédaction du Guide des droits des détenus, le plus complet qui ait jamais été publié.

### Les unités résidentielles actuelles

C'est maintenant **Liz Baylis** qui est responsable des unités résidentielles. Elle nous a fait savoir que ce programme est en place dans tous les établissements à sécurité minimale, dans la plupart des établissements à sécurité moyenne et dans trois établissements à sécurité maximale. On est en train de réévaluer complètement le programme et les résultats ne seront connus qu'au début de 1982.

# L'aumônerie a aussi évolué

OTTAWA — Auparavant, l'assistance à l'office religieux du dimanche matin était tout aussi obligatoire pour certains détenus que ne l'était la comparution devant le tribunal pour ceux qui avaient passé la nuit sous les verrous. Aujourd'hui, les questions de foi et de vie spirituelle sont laissées au choix de chacun.

Selon **Paul Crosby**, l'actuel aumônier général, qui se dévouait déjà pour les détenus avant son entrée au Service en 1965, même l'aumônerie a subi beaucoup de changements au cours des deux dernières décennies.

J'ai constaté trois différentes étapes ou systèmes de valeurs," de dire le révérend Crosby. "La toile de fond a complètement changé. Il y a d'abord eu l'organisation militaire traditionnelle, puis les sciences sociales, et maintenant, les systèmes de gestion." A chaque étape, l'aumônerie s'inscrivait dans le cadre du système de valeurs dominant. "Tout a été bousculé lorsque les sociologues et les psychologues sont arrivés à la fin des années cinquante, raconte-t-il, et aujourd'hui, les systèmes de gestion sont comme une nouvelle religion."

Selon M. Crosby, à la suite de l'adoption de la Loi sur la libération conditionnelle en 1959, ces derniers ne faisaient plus tout simplement "leur temps" pour ensuite poursuivre leur chemin, une fois la peine purgée. Les détenus avaient une vie spirituelle plus importante pendant leur incarcération", dit-il. "Aujourd'hui, le détenu jouit de moins d'intimité et ses collègues de fortune, le personnel et les gens de l'extérieur portent plus attention à ce qu'il fait pendant sa période de libération conditionnelle ou de surveillance obligatoire.

En général, l'ouverture du système carcéral a rendu plus accessibles la chapelle et les activités confessionnelles. Il y a aussi un plus grand nombre de bénévoles qui viennent au pénitencier travailler avec les détenus. M. Crosby se dit "persuadé que les détenus sont en mesure de régler leurs propres problèmes. Cette capacité est étonnamment développée, mais elle l'était tout autant auparavant."

**Révérend Paul Crosby**

"A la fin des années 60, on rendit la pratique religieuse facultative et les groupes de bénévoles se firent plus nombreux, faisant découvrir au reste du monde quelques réalités de la vie carcérale," a dit le révérend Crosby.

Selon lui, le plus grand changement de la fin des années soixante fut probablement la création, en 1968, du Comité interconfessionnel dont le rôle était de choisir les aumôniers nécessaires au Service, permettant ainsi à l'Eglise de participer à la vie religieuse du régime correctionnel.

Le rôle consultatif du comité qui consiste à faire rapport au Service et aux Eglises, a aussi aidé au groupe de travail étudiant l'aumônerie au sein du Service. Dans un rapport paru en septembre dernier, il recommandait que les aumôniers s'engagent par contrat à travailler cinq ans pour le Service correctionnel. En plus des salaires, ce dernier paye les frais de formation, de déménagement et d'administration. Le rapport contenait aussi des recommandations sur le nombre d'aumôniers nécessaires et sur le rôle des équipes dans les établissements.

Le révérend Crosby précise que les recommandations ont pour la plupart été acceptées et sont en voie d'être appliquées. Il ajoute que ces nouvelles mesures constituent une étape importante dans l'histoire des services de pastorale offerts aux détenus des établissements fédéraux.

"L'aumônier fait cavalier seul. Contrairement aux administrateurs de l'emploi des détenus, nous ne pouvons compter sur les systèmes. Aucun cas ne nous est assigné. Les détenus viennent volontairement vers nous. Nous n'avons pas de récompenses à leur offrir comme le travail en équipe ou l'augmentation des salaires. Ce n'est pas de notre ressort", a fait remarquer M. Crosby. "Le travail d'aumônier est plus honnête aujourd'hui parce que ces changements nous permettent de montrer aux détenus que nous sommes des témoins authentiques de Dieu qui offrent l'expérience de Dieu, c'est-à-dire la grâce, l'amour et le pardon."

## Les services techniques:

# Les hauts et les bas de la construction pénitentiaire

OTTAWA — Après la révision, en 1961, de la Loi sur les pénitenciers, le Commissaire **Allen MacLeod** engagea le Service et, par ricochet, les services techniques, dans un programme énergique de construction qui devait entraîner l'apparition de dix nouveaux établissements.

"En 1961, le ministère des Travaux publiques (MTP) devint responsable des services d'ingénierie et d'architecture qui étaient auparavant sous la juridiction du Service lui-même. Le groupe d'ingénieurs et d'architectes des services techniques qui faisait ce travail fut dissout et la responsabilité des travaux transférée aux Travaux publics lorsqu'il fut entendu que ce ministère serait chargé dorénavant d'édifices pour d'autres ministères", ont dit **Bernie Myles**, directeur du contrôle du programme, et **Mel Beck**, directeur de l'ingénerie, de l'architecture et des propriétés, aux services techniques.

**Julien Olsen**, architecte du MTP, fut prêté au Service pour coordonner le nouveau programme de construction. D'après une étude effectuée par le commissaire MacLeod, il fallait repenser entièrement la conception des nouveaux pénitenciers. M. MacLeod commanda des plans de cinq nouveaux établissements à sécurité moyenne pour Cowansville au Québec, Matsqui en Colombie-Britannique, Warkworth, en Ontario, Springhill en Nouvelle-Ecosse et Drumheller en Alberta. Matsqui devait aussi comporter une prison pour femmes qui changea de fonction plus tard pour devenir un Centre psychiatrique régional.

## Le modèle "campus"

Par l'entremise du MTP, on engagea un architecte qui fut chargé de l'élaboration d'un nouveau modèle et de plans. Vers le milieu des années 60 (1964-67), on terminait la construction de cinq pénitenciers à sécurité moyenne de type campus universitaire américain, avec un certain nombre d'édifices de un ou deux étages servant à diverses fonctions et des bâtiments séparés pour les unités résidentielles. L'époque des immenses pénitenciers à plusieurs étages de cellules était révolue. Avec l'avènement des établissements de type campus, les détenus pouvaient plus facilement se rendre d'un édifice à un autre pour manger et pour travailler. L'établissement Matsqui, une révision des quatre autres, était plus petit et contenait le modèle d'unités résidentielles qui avait été appliqué avec succès dans un projet pilote à Springhill, en Nouvelle-Ecosse.

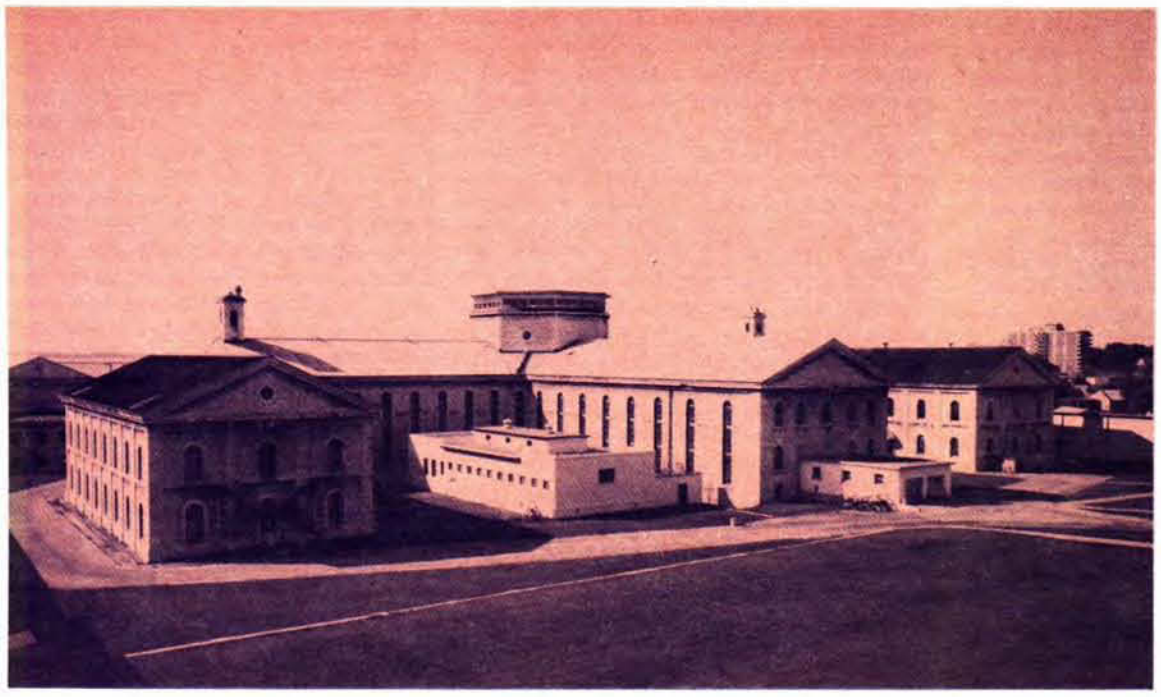

*Une vue du pénitencier de Kingston tel qu'il apparaissait en 1973. Erigé en 1835, le pénitencier a connu plusieurs ajouts et modifications au cours de sa longue histoire. Il héberge actuellement des détenus en isolement protecteur. C'est un excellent exemple architectural des pénitenciers d'avant 1960.*

## Construction de deux établissements à sécurité maximale

On construisit ensuite deux établissements à sécurité maximale à Archambault et à Millhaven. A côté des pénitenciers, on bâtit un Centre régional de réception à Ste-Anne-des-Plaines, et des établissements à sécurité minimale qui devaient aider les établissements. Ce "complexe" était construit de façon à pouvoir admettre d'autres établissements dans l'avenir.

## Construction d'un "super-max"

Après les cinq établissements à sécurité moyenne et les deux à sécurité maximale et la construction en 1967 du Centre de développement correctionnel au Québec, qui était conçu comme un établissement à sécurité super-maximale, il y eut relâche dans la construction pénitentiaire. C'est pendant cette période que la Commission Mohr entreprit une étude sur les dimensions des prisons et sur le programme des unités résidentielles. La Commission recommanda la construction d'établissements plus petits pouvant loger 120 détenus dans les établissements à sécurité maximale et 144 détenus dans ceux à sécurité moyenne, avec des unités résidentielles pouvant héberger 12 détenus. Toujours selon ce rapport, ces établissements se prêteraient mieux aux programmes de réadaptation. Ayant en tête les contraintes économiques, le Service entreprit la construction d'établissements à sécurité moyenne à Mission et à sécurité maximale à Kent et à Edmonton, suivant un plan revisé qui recommandait une capacité de 180 détenus pour les établissements à sécurité moyenne et 190 pour ceux à sécurité maximale. Ces établissements furent respectivement construits en 1976, 1977 et 1978. Le Centre psychiatrique de Saskatoon fut également construit pendant la même période (1977).

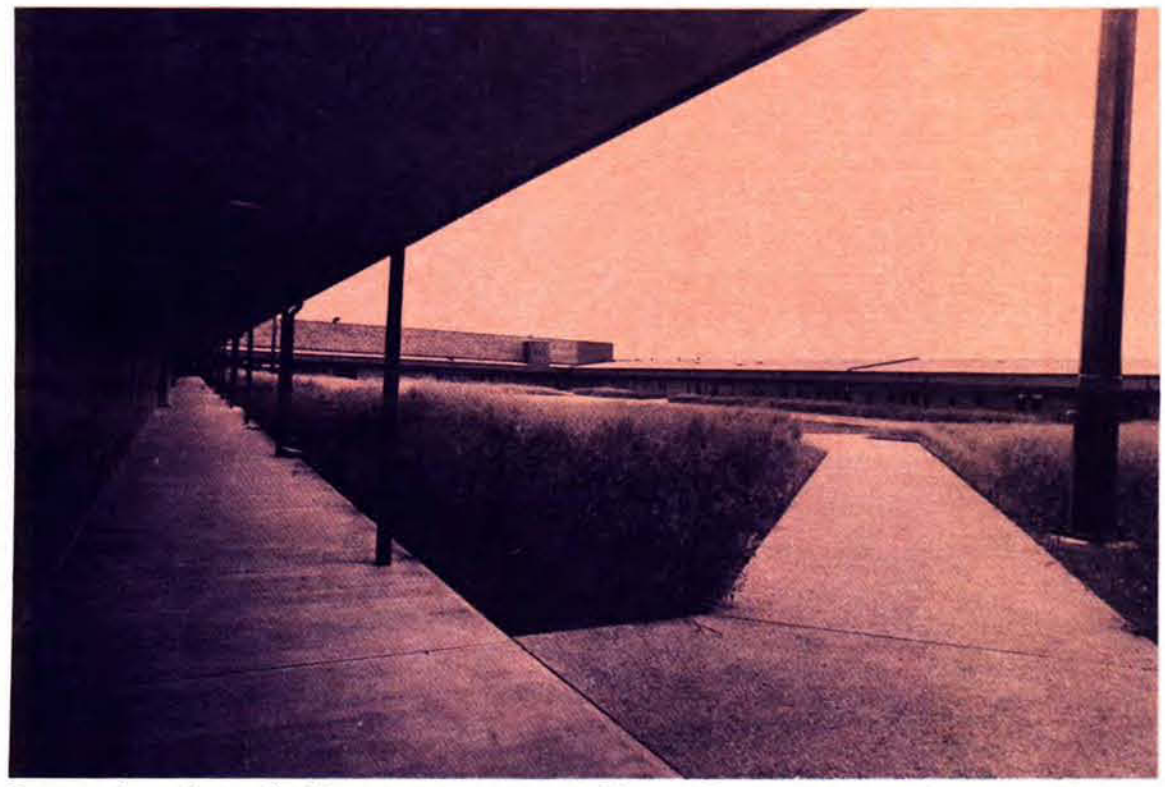

*Beaucoup plus moderne est l'établissement à sécurité maximale Edmonton. De type campus à un seul étage, cet établissement a ouvert ses portes en 1978 et loge 190 détenus.*

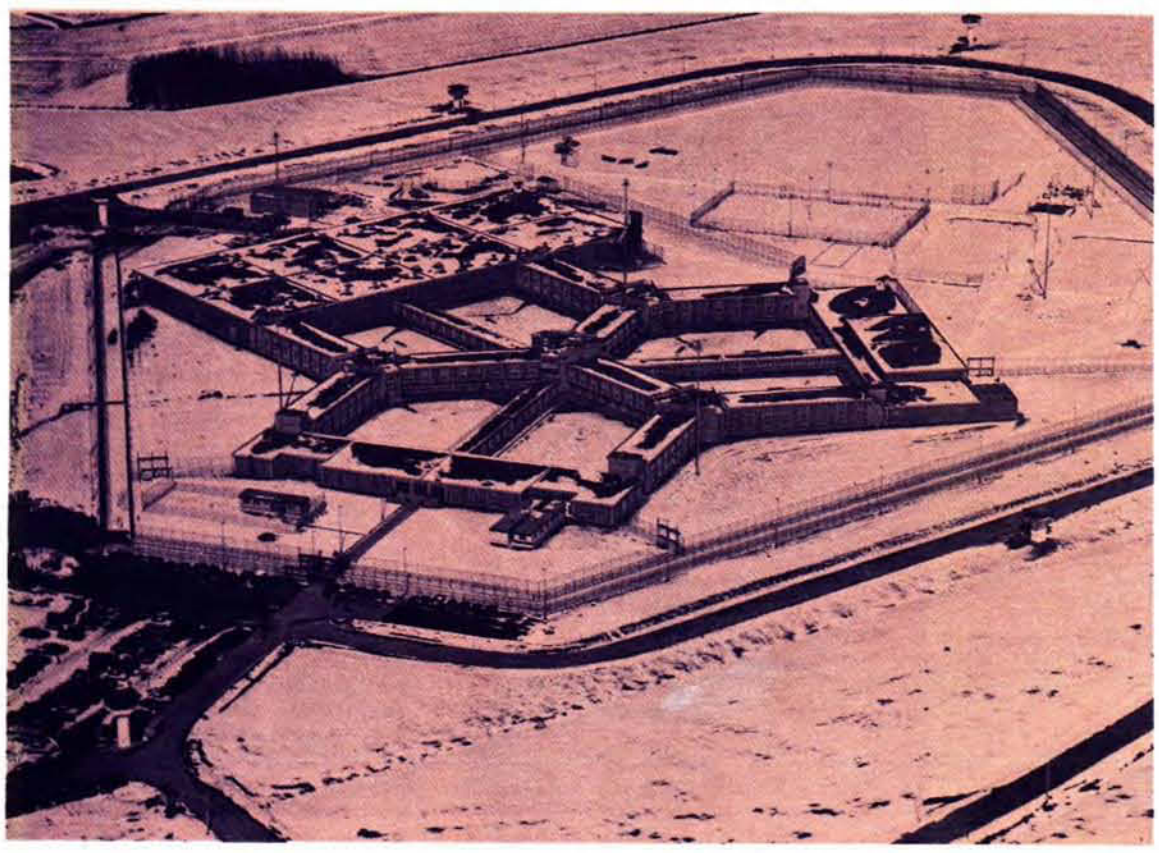

*Une vue aérienne de l'établissement Archambault, au complexe pénitentiaire de Ste-Anne-des-Plaines. Construit en même temps que l'établissement Millhaven, en Ontario, ce pénitencier est un prototype qui a été abandonné à la suite du rapport Mohr en 1971, parce qu'il était construit trop loin des centres urbains et des services.*

Il a fallu attendre la construction de Mission (C.-B.), sous le commissaire **Paul Faguy**, pour voir apparaître un modèle canadien de construction. **John Massey**, de Vancouver, introduisit à Mission un autre modèle de campus dont le concept d'unités résidentielles était fondé sur la politique en cours de capacité réduite, c'est-à-dire 180 détenus pour les établissements à sécurité moyenne et 192 pour ceux à sécurité maximale. Ce modèle introduisit le concept de l'intégration des détenus et des employés en mettant l'accent sur la liberté de mouvement.

Après des études plus poussées, on s'aperçut que la gestion d'établissements de 216 (sécurité maximale) et 252 détenus (sécurité moyenne) était moins coûteuse. "C'est pourquoi, en 1976, nous avons entrepris un programme accéléré de construction qui visait à la désaffectation des vieux établissements à sécurité maximale qui ne répondaient plus aux normes nouvelles. Nous avons commencé à étudier les projets de construction de neuf nouveaux établissements suivant le modèle 216/252, mais à cause de divers changements de politiques, le programme accéléré fut retiré. On considérait entre autres que les petits établissements coûtaient trop cher, poursuivirent MM. Myles et Beck.

Il fut ensuite confirmé que les établissements du modèle 350/450 étaient les plus viables en ce qui a trait au fonctionnement. Cette nouvelle idée entraînera la construction de trois nouveaux établissements au cours des trois prochaines années: Renous au Nouveau-Brunswick, Donnacona et Drummondville au Québec. On prévoit aussi, dans les dix prochaines années, procéder à des aménagements en profondeur des établissements existants.

Au cours des dix dernières années, on a également mis l'accent un peu partout sur les transformations, les modifications et les ajouts afin de pouvoir faire de la place à de nouveaux programmes ou à des programmes élargis. "Cette tendance, qui s'est maintenue depuis longtemps, pose tout un défi à la direction des services techniques et au ministère des Travaux publics, notre agence d'études et de construction.

*Stony Mountain en 1966.* ***Roger Caron*** *y apprenait alors le métier de maçon dans le cadre d'un cours de formation de dix mois. Celui-là même qui a connu à peu près tous les pénitenciers canadiens pendant plus de 20 ans d'incarcération, est maintenant en libération conditionnelle. En 1979, il s'est mérité le prix du Gouverneur général pour son autobiographie "Matricule 9033". Il affirme qu'il avait moins de difficultés à poser des briques qu'à aligner les mots et les phrases.*

## Bill Grundy fut le premier président du syndicat des employés du Solliciteur général

**Par Linda Lee**
**Administrateur régional des communications**

PRAIRIES — En 1947, **Bill Grundy** postulait un emploi au pénitencier du Manitoba, aujourd'hui l'établissement Stony Mountain, parce que sa femme se plaignait que son engagement politique l'éloignait trop souvent de la maison.

Il fut engagé comme instructeur à l'atelier d'usinage. Il dit que son dossier comportait une note selon laquelle on ne devait pas le congédier parce que les hommes politiques en place ne voulaient pas le voir revenir en politique.

C'est alors qu'il s'est intéressé au syndicat.

Bill était un syndicaliste convaincu lorsqu'il a commencé à travailler au Service, et au cours des années passées au pénitencier, il a pris une place prédominante dans l'organisation des employés. En 1966, lorsque l'ancienne Alliance du Service civil du Canada est devenue l'Alliance canadienne de la Fonction publique du Canada, Bill a été le premier président du syndicat des employés du Solliciteur général.

On a accordé le droit de grève au nouveau syndicat, mais Bill précise qu'il a fallu y mettre le prix. Il fut décidé que les négociations seraient sectorielles.

Plus de dix ans ont passé et Bill se plaît encore à parler de sa stratégie de négociation des débuts. "Nous avons d'abord commencé avec le groupe des GLT. La division sectorielle nous a causé beaucoup de problèmes. Par exemple, on ne considérait pas que Stony Mountain faisait partie de Winnipeg. Mais on a finalement fait du bon travail pour les instructeurs dans les établissements."

"Pour pouvoir les aider, nous avons dû nous occuper des CX. Leur traitement était affreusement bas jusqu'en 1968-1970 alors que nous avons réussi une percée. Depuis, les salaires des CX ont augmenté."

Toutes ces années passées à oeuvrer au sein du syndicat n'ont jamais empêché Bill de travailler à temps plein, ce dont il est très fier. Peu de temps après son arrivée au pénitencier, il prit en charge l'atelier général où tous les nouveaux détenus devaient y passer leurs premières semaines alors qu'on procédait à l'évaluation de leurs aptitudes et de leur comportement.

Au cours d'une récente entrevue, Bill expliquait combien on pouvait en apprendre sur une personne dans un atelier d'usinage. "Je donnais une pièce de métal à un gars et je lui demandais de l'ajuster à une autre pièce à 1/100 de pouce près. Je savais immédiatement non seulement s'il savait travailler avec des outils, mais aussi s'il était patient, s'il pouvait se concentrer, suivre des instructions et si son travail le satisfaisait."

Bill croit que s'il a pu rester dans les rangs, c'est en partie grâce à ses deux compétents secrétaires, **Paul Gascon** et **Paul Caouette**. Au cours de ces années, il est allé cent cinquante fois en appel et il a toujours gagné. "L'administration ne savait pas comment préparer un appel."

Bill a pris sa retraite en 1971, mais il s'intéresse toujours au SESL et au SCC. Il porte une attention toute particulière aux démarches visant à rendre les industries CORCAN autosuffisantes. "J'aurais pu faire ça bien avant aujourd'hui si mes patrons m'avaient laissé faire."

L'importance toujours grandissante qu'on accorde aux droits des détenus le préoccupe. Il ne s'oppose pas à ce qu'on les élargisse, mais en négociateur averti, il s'inquiète du fait que le Service ne retirera rien en échange.

# Vingt ans de changements dans la région de l'Ontario

**Par Dennis Curtis**
**Administrateur régional des communications**

OTTAWA — A vrai dire, il y a eu beaucoup plus de changements au cours des vingt dernières années qu'il n'y en a eu de 1835 à 1960!

En 1961, les établissements Warkworth, Millhaven, Bath, Frontenac, Pittsburg et le camp correctionnel de Beaver Creek n'existaient même pas. L'établissement Joyceville, pous sa part, venait tout juste d'être construit. On comptait alors quelque 1 600 détenus dans la région de l'Ontario et un peu plus de 1 000 employés. Aujourd'hui, nous en comptons environ 2 000 et presque le même nombre d'employés, si on exclut le service des libérations conditionnelles.

Si on les compare à celles d'aujourd'hui, les conditions et les perspectives d'alors pour le personnel et les détenus n'étaient pas très impressionnantes. En 1960, un CX-1 gagnait entre 3 550$ et 3 750$ par année alors qu'il gagne en 1981 entre 15 245$ et 19 359$. Les possibilités d'être promu étaient extrêmement rares vu qu'il y avait très peu de superviseurs ou de directeurs adjoints. Les conventions collectives n'existaient pas, ni la sécurité d'emploi, à toute fin utile.

Les agents de correction n'ont accès à la formation initiale que depuis l'ouverture du collège du personnel au milieu des années soixante. Ce collège abrite aussi un musée où sont conservés les objets utilisés au début de siècle dernier dans les prisons. L'idée de ce musée vient de **Murray Millar**, chef régional de la formation du personnel et est le seul musée pénitentiaire du Canada, voire d'Amérique du nord.

Il n'était pas non plus question d'avoir des agents de correction féminins dans les établissements pour hommes. Aujourd'hui, il y en a dans tous les établissements à sécurité intermédiaire.

Au cours des dernières années, on a vu la formation donnée dans la plupart des ateliers industriels, comme ceux de l'établissement de Collins Bay, être reconnue par les autorités provinciales alors que vingt ans auparavant, les détenus quittaient leur lieu de détention munis d'une lettre de recommandation de l'instructeur. C'est ainsi armés qu'ils affrontaient le marché du travail.

Les établissements Beaver Creek, Bath, Frontenac et Pittsburg ont été respectivement inaugurés en 1961, 1972, 1961 et 1963, tandis que celui de Millhaven ouvrait en 1971, six mois avant la date prévue, parce que le pénitencier de Kingston avait été en partie détruit lors d'une émeute. Plus tard, le pénitencier de Kingston fut transformé en centre régional de réception, avec une section réservée à des détenus à cote sécuritaire maximale. Il y a deux ans, on commença d'y loger des détenus en isolement protecteur.

Puis tout récemment, de centre régional de réception, il passait à la fonction de placement pénitentiaire. Le vieux pénitencier de Kingston qui, dans les années 1800, hébergeait des hommes, des femmes et des enfants est maintenant exclusivement réservé aux détenus en isolement protecteur. Il fonctionne à peu près comme la plupart des autres établissements avec ses programmes industriels, professionnels et académiques.

L'établissement de Warkworth, le plus moderne de la région de l'Ontario, a ouvert ses portes en 1967. Il doit sa notoriété non seulement à son architecture originale, mais aussi à plusieurs programmes innovateurs. Un autre précédent est survenu en 1980 avec la nomination de **Mary Dawson** comme directeur de cet établissement à sécurité intermédiaire réservé à une clientèle exclusivement masculine. Mme Dawson devenait ainsi la première femme au Canada à détenir un tel poste. (La prison des femmes a par contre été souvent dirigée par des hommes.)

Beaucoup de choses, aujourd'hui bien banales, auraient été perçues comme surprenantes, voire radicales, au début des années 60. Ainsi, des détenues de la prison des femmes qui font la navette entre leur établissement et l'établissement à sécurité moyenne Collins Bay pour y travailler dans des ateliers professionnels. De plus, plusieurs détenues travaillent régulièrement au Centre régional d'approvisionnement. Le programme de visites familiales, qui a débuté à la fin de 1980 à l'établissement Millhaven et qui sera bientôt instauré dans les autres établissements de la région, n'a rien de commun avec l'époque pas si lointaine où les visiteurs étaient séparés par des panneaux de verre. Dans beaucoup d'établissements, les détenus ne sont pas soumis au port d'un quelconque uniforme tandis que celui des agents de correction a été grandement modifié.

Le programme d'absences temporaires permet maintenant à un grand nombre de détenus de sortir des établissements. Beaucoup de détenus participent à des projets communautaires comme des tournois de baseball qui servent à financer des oeuvres de charité, les jeux olympiques pour handicappés, événement annuel d'une durée de deux jours à Collins Bay, le projet Robin des Bois dans le cadre duquel des détenus de Beaver Creek effectuent certains travaux pour les personnes âgées, la construction d'équipements de terrains de jeux et une série d'autres activités de même type.

***Les résultats d'une émeute*** *— Voilà à quoi ressemblait le pénitencier de Kingston au lendemain de l'émeute de 1971 qui devait obliger le Service à ouvrir l'établissement de Millhaven six mois avant la date prévue. Le Canada a connu quelques émeutes dévastatrices au cours de son histoire.*

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 14 le 30 juillet 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

# Cinq certificats d'agrément

Ils étaient tout heureux de poser pour la photo souvenir lorsqu'ils ont appris la bonne nouvelle à Williamsburg. Ils venaient de recevoir leur certificat d'agrément. Ce sont, dans l'ordre habituel: **John Lawrence**, directeur du district de Toronto, **Gerry Thompson**, administratrice régionale, bureau de Saskatoon, **John Ryan**, directeur de Millhaven, **Tim Morey**, administrateur régional de l'agrément, Ontario, (deuxième rangée) **Maurice Klein**, coordonnateur de l'agrément correctionnel à l'administration centrale, **A.F. Wrenshall**, inspecteur général, **John Braithwaite**, commissaire adjoint des communications, et **Gordon Holloway**, directeur intérimaire du district de Regina.

OTTAWA — Ce fut un jour faste pour le Service le 21 mai dernier à Williamsburg, Virginie, alors que 5 installations se sont mérité l'agrément de la *Commission on Accreditation*. Les 5 installations méritantes sont l'établissement Millhaven, en Ontario, les bureaux de district de Toronto, de London et de Kingston, en Ontario, et de Regina, en Saskatchewan (région des Prairies).

Millhaven est le deuxième pénitencier à sécurité maximale à se mériter l'agrément, le premier ayant été l'établissement Dorchester.

Millhaven est dirigé par **John Ryan**; London, par **Gilles Martin**; Toronto, par **John Lawrence**; Kingston, par **Pat Ryan**; et Regina, par **Gordon Holloway**. Félicitations à ces derniers et à leur personnel.

Il n'est pas facile de se mériter l'agrément. C'est un honneur qui prouve que les installations correctionnelles méritantes ont satisfait à trois séries de normes élaborées par les 24 commissaires de la Commission. Il y a des normes **obligatoires** pour lesquelles il faut obtenir 100 pour cent des notes, des normes **essentielles** pour lesquelles un minimum de 90 pour cent est requis, et des normes **importantes** qui exigent un résultat de 80 pour cent. Les installations doivent aussi conserver une moyenne de 70 pour cent pour les normes **souhaitables**, a dit **Maurice Klein**, coordonnateur de l'agrément à la direction de l'inspecteur général. Millhaven a obtenu 100 pour cent pour les normes désirables, a-t-il ajouté.

Tous les établissements et bureaux de libération conditionnelle du SCC poursuivent leurs efforts pour obtenir l'agrément. Jusqu'à maintenant, 3 établissements et 8 bureaux de libération conditionnelle l'ont obtenu. On n'est cependant pas agréé pour la vie. Au contraire. Il faut reprendre le processus à tous les trois ans.

## 5 000$ à John Siu

**John Siu**, commissaire adjoint de la planification et de l'administration, s'est mérité le prix annuel de la Commission de la Fonction publique pour excellence en gestion. C'est la première fois que le gouvernement remettait ce prix qu'il vient d'instituer. La remise du prix accompagné d'une citation s'est faite au Centre national des Arts par le président du Conseil du Trésor, **Donald Johnston**. D'autres informations en page 4.

## La GRC l'emporte par deux points

*1657 à 1655! C'est par une mince marge de deux points que la GRC l'a emporté pour la deuxième année de suite sur le Service correctionnel du Canada lors de la rencontre de tir pour l'obtention de la Coupe du Solliciteur général, compétition qui s'est déroulée à Regina le 23 juin dernier. L'équipe du Service a été défaite, mais avec une telle amélioration sur l'an dernier qu'il faut parler de presque victoire. Ne manquez pas notre reportage complet dans le prochain numéro.*

# Bill Westlake se retire et est remplacé par Roma Bertrand

OTTAWA — L'ex-directeur exécutif de la région du Québec, **Roma Bertrand**, a été nommé commissaire adjoint principal du Service correctionnel du Canada, a annoncé le Solliciteur général **Robert Kaplan** le 3 juin dernier.

Toutefois, M. Bertrand est entré officiellement en fonction le 1er juin. Il sera le conseiller principal du commissaire **Donald R. Yeomans** en ce qui touche les questions opérationnelles et les fonctions quotidiennes du Service.

En tant que commissaire adjoint principal, il jouera aussi un rôle clé dans la formulation des politiques du SCC.

Agé de 49 ans, M. Bertrand est entré au SCC en 1973. Il a fait ses études à l'Université de Montréal et à l'Université d'Ottawa. Pendant dix ans, il a tenu un bureau de psychothérapie à Montréal. Il est d'ailleurs originaire de cette ville et y a passé la majeure partie de sa vie.

M. Bertrand, qui a occupé divers postes de cadre au SCC, remplace **W.C. Westlake.**

M. Bertrand affirme se tenir en forme parce qu'il "est un insatiable joueur de tennis".

# Frank Davall est décoré de l'Etoile du Courage

**Frank Davall** et le commissaire **Yeomans**

OTTAWA — Le Gouverneur général **Edward Schreyer** a remis l'Etoile du Courage à **Frank Davall**, préposé aux services alimentaires, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Rideau Hall le 19 juin dernier. M. Davall fut gravement blessé lorsqu'il se porta au secours d'un collègue qui venait d'être victime d'un attentat au couteau perpétré par un détenu de l'établissement Collins Bay le 26 novembre 1978. "Dans le cours de ses fonctions au mess des officiers, le préposé aux services alimentaires **Paul Maurice** a été mortellement blessé par un détenu déchaîné, lit-on sur la citation, et sans hésiter, M. Davall s'est porté au secours de la victime et a engagé une bataille avec l'agresseur pour protéger le blessé. C'est au cours de sa tentative de neutraliser le détenu qu'il a été frappé au dos. Saignant abondamment, il s'est dégagé de l'assaillant et, bien qu'en danger d'être de nouveau frappé, il s'est courageusement dirigé vers un téléphone pour demander de l'aide. Il s'est ensuite rendu seul à l'hôpital de l'établissement, à quelque 150 mètres du lieu de l'attentat, avertissant sur son passage les employés de ce qui venait de se passer." Le commissaire **Donald Yeomans** a félicité Frank à la fin de la cérémonie.

Cette cérémonie fut suivie, le 22 juin, d'une réception en son honneur à laquelle ont participé 130 invités dont **Flora MacDonald**, député et ancien ministre des Affaires extérieures dans le gouvernement **Clark**, le député **Bill Vankoughnet**, le commandant de la base de Kingston des Forces armées canadiennes de même que plusieurs personnalités locales et de nombreux employés des administrations centrale et régionale et des établissements environnants.

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec: par Guy Verreault

Onze employés du soutien administratif à l'administration centrale se sont rendus visiter le Centre fédéral de formation le 2 juin dernier. **Antoine Archambault**, directeur adjoint de l'administration à l'établissement, leur a servi de guide au cours de leur visite du pénitencier. **Reynald Tremblay**, administrateur régional du personnel, et sa secrétaire, **Monique De Blois**, ont aussi accompagné le groupe. On retrouve dans l'ordre habituel: (première rangée) **Francine Chartrand, Hélène Lalonde, Henriette Fournier, Desneiges Unterhoffer, Claude Larabie** et **Monique De Blois**; (deuxième rangée) **Suzanne Gémus, Jacqueline Locke, Diane Guillemette, Antoine Archambault, Ginette Mérineau, Reynald Tremblay, Hélène Trottier, Marc-André Lafleur**, directeur du Centre fédéral de formation, et **Chantal Boulet**, responsable du groupe.

Une remise de certificats d'armes à feu à eu lieu le 29 mai dernier dans les locaux de l'administration régionale. **Gérald Marineau**, administrateur régional de la sécurité, a remis les certificats en présence de **Hank Neufeld**, directeur de la sécurité opérationnelle à l'administration centrale, de **Bill Hellyer** et **Charles McGraw**, du collège de formation du personnel de la Colombie-Britannique, et de **Richard Rabeau**, chef régional de la formation et du perfectionnement. De gauche à droite, on retrouve (assis): **Richard Rabeau, Gérald Marineau, Hank Neufeld** et **Dominico Colaméo**, (debout) **M. Goyette, Jean-Paul Pomerleau, Guy Bouchard, Gaétan Desormeaux, Louis Lavoie, Gilles Bujold, Jean-Rock Roussel, Gérard Portelance, Jean-Pierre Roy** et **Ross Bullett.** N'apparaissent pas sur la photo: **Charles McGraw, Bill Hellyer** et **Roger Corbeil.**

## Pacifique: par Eila Loughlin

Voici les résultats de la compétition régionale de tir de cette année:

*Carabine, personnel autre que de sécurité:*
**D. Allen** (Mission), 374/400
*Revolver, personnel autre que de sécurité:*
**R. Foreman** (William Head), 497/600
*Carabine, personnel de sécurité:*
Franc Tireur, **W. King**, (CPR) 380/400
Tireur d'Elite, **J. Teichgrab** (Mountain), 369/400
Maître Tireur, **A. Freimuth** (Mountain), 373/400
*Revolver, personnel de sécurité:*
Franc Tireur, **E. Neufeld** (Matsqui), 451/600
Tireur d'Elite, **J. Teichgrab** (Mountain), 546/600
Maître Tireur, **D. Peterson** (William Head), 553/600

L'équipe régionale qui s'est rendue à Regina cette année était composée de D. Peterson, R. Foreman, W. King et D. Allen.

## Prairies: par Linda Lee

Le programme de visites familiales à Stony Mountain a commencé avec l'arrivée de **Zella Griffith-Cochrane** au pénitencier pour y passer 48 heures avec son fils **Rae** qui purge une peine à vie à cet établissement à sécurité intermédiaire. Mme Griffith-Cochrane venait de faire un trajet de 1 800 kilomètres en voiture en provenance de Salmon Arm, C.-B..

Il y a une douzaine de détenus de l'établissement qui en compte environ 450, éligibles à ce programme.

Rae, le premier détenu à participer au programme, est âgé de 46 ans. Il considère que c'est la meilleure chance qu'il ait eu depuis 11 ans de voir sa mère maintenant âgée de 66 ans. "Il se peut que ce soit la dernière fois que je la rencontre", a-t-il dit.

"Je veux aborder avec elle plusieurs sujets qu'il n'est pas possible de discuter au téléphone. M'assoir avec elle pour regarder la télé et manger un repas qu'elle aura préparé représente beaucoup pour moi."

Rae avait des économies totalisant 800$ qui sont passées en essence, en frais d'hôtel et de nourriture pendant le séjour de 48 heures de sa mère qui a fait le voyage en voiture.

Le programme à Stony Mountain est ouvert aux détenus qui y sont détenus depuis six mois et qui doivent purger des sentences de trois ans ou plus. Ils doivent aussi avoir un dossier vierge de manquements mineurs d'au moins trois mois. Ce qui n'implique pas que le détenu doit être un modèle pour faire une demande, a dit **Terry Sawatsky**, directeur de l'établissement.

"Le système fonctionne à partir d'incitation négative, ce qui veut dire que vous perdez votre privilège si vous vous comportez mal. Mais le programme n'est pas conçu de manière à contrôler le comportement des détenus", a-t-il affirmé.

### Un banquet d'appréciation des bénévoles

On a profité du banquet annuel de reconnaissance envers les bénévoles de l'établissement Stony Mountain pour dévoiler les boutonnières que le SCC remet maintenant aux bénévoles. Le conférencier invité lors de ce banquet était **John Braithwaite**, commissaire adjoint des communications.

A la fin du discours de M. Braithwaite, celui-ci, le directeur général régional **Jim Phelps** et le directeur **Terry Sawatsky** ont remis des boutonnières pour un an de service, trois ans et cinq ans aux volontaires admissibles.

Au nombre de ces récipiendaires, il faut mentionner le nom de Mme **Edna MacIvor** qui est bénévole depuis 40 ans et qui fut la première récipiendaire du certificat du mérite remis par le commissaire du Service correctionnel du Canada.

Le banquet fut organisé par **Al Hickey**, surveillant des visites et de la correspondance et coordonnateur adjoint intérimaire des programmes de bénévoles à l'établissement. C'est aussi lui qui a agi comme maître de cérémonie.

## Atlantique: par Justin Sullivan

### Gray Demings en nomination

**Gray Demings**, instructeur en menuiserie à l'établissement Springhill, a récemment été mis en nomination par la région de l'Atlantique pour le prix d'excellence en surveillance de 1980. Décerné chaque année par l'Association des industries des services correctionnels, ce prix rend hommage aux employés qui exercent la surveillance immédiate des détenus dans un milieu industriel.

Bien qu'il n'ait pas été retenu comme finaliste, Gray a tout de même reçu de **Tom Crim**, président de l'Association, une lettre de félicitations qui se lisait comme suit: "Votre mise en nomination est un hommage à l'excellente façon avec laquelle vous vous êtes acquitté de vos fonctions de surveillance des détenus."

Depuis l'âge de 12 ans, Gray Demings a fait toutes sortes de travaux de menuiserie: "Après l'école, je faisais des fenêtres et des portes dans l'atelier de mon père. J'ai ensuite construit des maisons, de l'excavation jusqu'à la finition, y compris le ciment, la plomberie, l'électricité. J'ai travaillé dans les mines de charbon de Springhill jusqu'à l'explosion de 1965. J'ai également été contremaître en menuiserie, machiniste, constructeur de décors de théâtre, entre autres celui de la pièce *Loot*, qui s'est méritée un prix."

Gray est entré au Service en 1975. "L'une de mes grandes réussites, a été la préfabrication de 16 bâtisses de 25 pieds sur 100 que j'ai ensuite érigées avec l'aide exclusive de détenus."

Gray est marié et a deux filles. Il admet être le grand-papa gâteau de ses "deux charmants petits-enfants". Ses passe-temps préférés sont la pêche, la chasse et les quilles. Il joue également un rôle actif dans les *"Knights of Pythias Lodge"* et fait partie tous les étés d'une ligue de balle molle.

## Ontario: par Dennis Curtis

Après deux semaines de séries éliminatoires, les finales de la compétition de tir régionale de l'Ontario ont eu lieu le 22 mai dernier au champ de tir de Barriefield avec 31 concurrents dans la catégorie "carabine" et 21 dans la catégorie "revolver." Tous les établissements de la région de l'Ontario étaient représentés, de même que l'administration régionale, le collège du personnel et pour la première fois, une équipe des libérations conditionnelles du Centre Montgomery. Les agents de libérations conditionnelles **Colin Campbell, Sacha Von-Heil** et **Dave McCooeye** étaient des plus enthousiastes de participer à la compétition de tir par équipe et bien qu'ils n'aient pas gagné de trophée, ils étaient très reconnaissants du traitement qu'ils ont reçu des responsables et participants, tout particulièrement du coordonnateur régional **Jack Wagar** et de l'agent de tir, **Herb Lang**.

C'était une journée idéale pour le tir et une fois les résultats compilés, les gagnants furent:

Catégorie revolver (CX) — **Wayne Campbell**, J.I.

Catégorie revolver (autre que CX) — **Jim Thomson**, administration régionale (ces trophées appartiennent presque à Jim et Wayne. Ils se les ont mérités à plusieurs reprises).

Catégorie carabine (CX) — **Dick Libby**, M.I.

Catégorie carabine (autre que CX) — **Jim Thomson** (encore une fois!) administration régionale.

Catégorie revolver en équipe (CX) — M.I. — **Dave Tigard, Terry Murphy, Dave Orr.**

Catégorie revolver en équipe (autre que CX) — J.I. — **Jim Cotter, Dennis Bally, Ken Gorter.**

Catégorie carabine en équipe (CX) — M.I. — **Ed Caird, Kevin MacDonald, Dick Libby.**

Catégorie carabine en équipe (autre que CX) — **Bernie Evans, Don Pyke, Jim Thomson.**

### A l'établissement Millhaven

Le 16 juin dernier, 12 épouses d'instructeurs d'ateliers ont passé l'après-midi à l'établissement pour visiter les industries et les ateliers de formation. C'était la deuxième fois qu'on organisait une telle visite pour familiariser les épouses aux conditions de travail de leurs maris et leur permettre de perdre leurs craintes. Le directeur **Ryan** s'est entretenu avec les visiteuses qui se sont vues servir des rafraîchissements au Mess des agents. Tout le monde a trouvé la journée très intéressante et il semble que les épouses se sentent nettement mieux maintenant qu'elles ont pu voir l'environnement dans lequel travaillent leurs maris.

# L'ACA et la CAC, du pareil au même?

*OTTAWA — Dans son numéro du 15 février dernier,* ***Entre Nous*** *annonçait qu'un employé du Service,* ***Lucien Gosselin****, alors directeur adjoint de l'organisation et de l'administration à l'établissement à sécurité moyenne Leclerc, au Québec, était détaché auprès de l'American Correctional Association, à Washington. Dans le cadre de ce séjour, il devait collaborer au programme des normes et des politiques correctionnelles tout en se familiarisant avec les divers programmes de l'ACA, la Commission sur l'agrément et le système américain de justice pénale. Maintenant que M. Gosselin est de retour au Service — il occupe le poste d'analyste à la révision de la gestion à l'administration centrale — nous lui avons demandé de nous livrer quelques informations sur le sujet.*

**Par Lucien Gosselin**

Dans l'esprit de plusieurs, l'American Correctional Association (ACA), les normes, la Commission on Accreditation for Corrections (CAC) sont des réalités confuses ou du moins difficiles à dissocier. Je veux donc apporter certains éclaircissements quant à l'articulation qui existe entre ces réalités.

## L'ACA

L'ACA est une organisation à but non lucratif. C'est une association de travailleurs de toutes les branches du domaine correctionnel. Elle est constituée de membres, dont plusieurs Canadiens, et d'associations affiliées comme par exemple l'Association des aumôniers, l'Association des directeurs d'Amérique du Nord, l'Association des industries correctionnelles, etc. Le bureau de l'Association est situé près de Washington, D.C., à College Park, Maryland, où de trente à quarante permanents y travaillent sous la direction exécutive de **Anthony P. Travisono**. Différentes divisions composent le bureau de l'ACA: l'organisation des congrès, les publications, les finances et l'administration, la formation correctionnelle, les services ACA. Ces activités, financées par des subventions, prennent également place, et c'est le cas du programme des normes et politiques correctionnelles dont nous reparlerons plus bas.

## La CAC

La CAC (Commission on Accreditation for Corrections) est une organisation distincte de l'ACA. Sa principale raison d'être est de mettre sur pied et d'administrer un programme d'agrément volontaire des agences correctionnelles.

La Commission est composée d'un conseil de vingt-quatre membres représentant toutes les branches correctionnelles ainsi que d'autres groupes d'intérêts professionnels et le Service Correctionnel du Canada. Son bureau est également situé près de Washington, D.C., plus précisement à Rockville, Maryland, et une quinzaine de permanents y travaillent sous la direction exécutive du **Dr Robert H. Fosen.**

L'implantation d'un programme d'agrément volontaire nécessitait l'utilisation de normes d'opération qui soient faciles d'interprétation et qui représentent le jugement de professionnels expérimentés dans toutes les sphères correctionnelles. Or, l'ACA possédait depuis une trentaine d'années un Manuel de normes correctionnelles. Toutefois, bien que s'avérant un bon point de départ, ces dernières n'étaient pas récentes et leur rédaction laissait trop de place à l'interprétation. La CAC et l'ACA se mirent donc au travail et développèrent des manuels de normes couvrant chacun un secteur correctionnel particulier: établissements pénitentiaires adultes, centres de détention, centres résidentiels communautaires, services de probation et de surveillance, libération conditionnelle, agences correctionnelles centrales et quatre manuels sur la délinquance juvénile. Ces normes furent développées par des consultants de tous les domaines et une équipe de chercheurs à plein temps. Elles furent ensuite vérifiées sur le terrain au regard des opérations d'un échantillonnage important d'agences correctionnelles.

## Le programme des normes et des politiques correctionnelles de l'ACA

En 1979, l'ACA obtint une subvention importante afin de continuer l'effort de développement des normes. Deux activités principales y prirent place: premièrement, une révision des cinq manuels de normes correctionnelles adultes et la publication d'une deuxième édition; deuxièmement, la publication de quatre guides de politiques et procédures correctionnelles.

Réviser les normes aussitôt après leur publication peut paraître superflu à certains; toutefois, si le rôle des normes est de permettre aux agences correctionnelles d'améliorer leurs opérations, elles devront être périodiquement et fréquemment révisées en y incorporant les nouvelles connaissances et pratiques correctionnelles. De plus, on peut imaginer que des normes qui n'évolueraient pas deviendraient une nuisance en donnant aux agences correctionnelles une fausse impression d'excellence.

L'autre aspect de ce programme était la création de quatre guides dont le but serait d'assister les agences correctionnelles dans l'élaboration de leurs propres politiques, tout en y incorporant les nouvelles normes. Ces guides sont composés de deux parties: la première apporte des suggestions quant à la planification et l'organisation nécessaires à la préparation de politiques et procédures, et la seconde est une série de modèles de politiques et procédures sur différents sujets. Ces modèles incorporent l'esprit et la lettre des normes appropriées ainsi que des pratiques puisées dans différents systèmes correctionnels américains et canadiens.

## Une deuxième édition

La deuxième édition des normes correctionnelles adultes a été approuvée par le comité des normes de l'ACA et par la CAC. Quant aux guides de politiques et procédures, ils couvrent les secteurs suivants: libération conditionnelle et services de probation et surveillance, centres locaux de détention, établissements pénitentiaires adultes et centres résidentiels communautaires. Celles-ci seront disponibles à l'ACA au courant de l'été.

En tant que membre du Service Correctionnel du Canada, je suis fier d'y avoir apporté une contribution canadienne.

Mise à jour de l'entraînement des agents de correction

# Koga: une méthode d'arrestation et de contrôle

ONTARIO — Du 4 au 8 mai dernier, **Robert Koga**, une sommité internationale de l'usage de la force pour maîtriser les agresseurs en ayant recours le moins possible à la force brutale, a donné un cours intensif de formation à des agents du Québec, de l'Ontario et de l'Atlantique au Camp Borden, une base de l'Armée canadienne en Ontario.

M. Koga est un spécialiste en autodéfense et en contrôle lors des arrestations, qui compte 24 ans de service à la police de Los Angeles. Il dirige maintenant l'Institut Koga, situé à Sutherlin, Oregon. **Jesse Ornelas**, de l'Institut, et **Kevin George**, instructeur au collège du personnel d'Edmonton, lui servaient de lieutenants lors de cette session de formation.

"Les méthodes Koga d'autodéfense et de tactiques de contrôle sont conçues spécifiquement pour les agents de la paix et les agents de correction", a dit **Allan (Butch) Snider**, du département d'éducation physique au collège de Kingston. Empruntée aux arts martiaux, elle met l'accent sur le contrôle maximal du sujet en ayant recours au moins de force possible.

Grâce à son expérience, ses connaissances et ses aptitudes à enseigner, M. Koga a établi une méthode qui s'avère "le meilleur système pour les agents de la paix et les agents de correction", a dit M. Snider.

## Formation intensive pour le personnel

Ils étaient dix-huit agents de la paix et de correction à participer à la séance de formation donnée par l'Institut Koga du Colorado. C'est le fondateur del'Institut, **Robert Koga**, qui a donné cette formation, secondé par un de ses employés, **Jesse Ornelas**, et un instructeur du Collège de formation d'Edmonton, **Kevin George**. Le Service entend former ses propres instructeurs en la matière.

Il n'est pas nécessaire de posséder une vaste expertise ou d'être ceinture noire pour utiliser la méthode Koga. Tout agent de correction le moindrement en forme peut rapidement devenir un spécialiste des tactiques de contrôle, chose particulièrement utile pour les agents qui sont parfois appeles à pénétrer dans une cellule pour maîtriser un détenu ou l'en faire sortir sans le blesser ou être eux-mêmes blessés.

"La participation d'autres organismes de la justice est une autre indication des efforts de coopération à l'intérieur du régime de justice pénale", a dit **Stew Malcolm**, chef des activités de formation à l'administration centrale.

Les agents suivants ont suivi le cours d'introduction: **Gary Tabor, John King** et **Richard Allen**, de la région de l'Atlantique, **Pierre Larivière**, de la région du Québec, **Terry Cook, Paul Donnelly, Ken Nunn, Dennis Halsall, Dave Claxton, Don Pyke, Dave Heard** et **Butch Snider**, de la région de l'Ontario, les instructeurs **Jean Comtois** et **Earl Nini**, de l'Académie de police de l'Atlantique, à Charlottetown, les instructeurs de la police militaire au Camp Borden, **Pierre Lyonnais** et **Stuart Young**, et les agents **Gary Weir** et **Daniel Murphy**, de la police de Kingston.

Tous ceux qui ont participé à cette formation ont affirmé que la méthode Koga est la meilleure à laquelle ils aient jamais été confrontés en matière d'autodéfense et de techniques de contrôle, a souligné M. Snider.

"Le programme Koga n'est qu'un des éléments que nous privilégions pour faire en sorte que nos recrues, et plus spécialement les équipes d'intervention en cas d'urgence, reçoivent la meilleure formation possible. Le module d'autodéfense du programme de formation des recrues du SCC est en révision et on a déjà introduit avec succès certaines techniques dans la formation des équipes d'intervention en cas d'urgence de l'Atlantique, plus particulièrement au Camp Aldershot, en Nouvelle-Ecosse. Ça nous permet aussi de former des instructeurs du Service et d'élaborer des normes d'entraînement comme celles pour les armes du Service", a dit Stew Malcolm.

# Une association canadienne d'éducation des adultes

OTTAWA — Le **Dr Walter Pitman**, de l'Association canadienne d'éducation des adultes (ACEA), vient d'annoncer que cette association vient de mettre sur pied un comité permanent sur l'apprentissage et le milieu correctionnel; ceci en conformité des objectifs principaux de l'organisme qui visent à soutenir les programmes qui ont pour but de développer la capacité des Canadiens à participer activement à leur société.

Le comité est formé des personnes suivantes: **Anne Ironside**, présidente, directrice de programme au Centre d'éducation permanente de l'Université de la Colombie-Britannique, **David Walker**, directeur exécutif de TV Ontario, **Gillian Sandeman**, directrice exécutive de la Société Elizabeth Fry de Toronto, **Ann Harley**, directrice de programme à l'Université Western de l'Ontario, **Walter Pitman**, directeur exécutif du Conseil des Arts de l'Ontario, **Glen Farrell**, directeur de l'extension à l'Université de Victoria, **Audrey Thomas**, spécialiste en alphabétisation, et **Ian Morrison**, directeur exécutif de l'ACEA.

Le comité a dernièrement visité cinq établissements de la région de l'Ontario. Pendant leur séjour à Kingston, les cadres supérieurs de la région leur ont offert une réception présidée par **Art Trono**, directeur général régional.

# Dan Weir à l'administration centrale et Danny Kane devient directeur de Drumheller

OTTAWA — Il y eut dernièrement deux nouvelles affectations d'annoncées. **Dan Weir**, directeur de l'établissement à sécurité intermédiaire Drumheller depuis deux ans, a été muté à l'administration centrale le 22 juin dernier, où il occupe le poste de directeur des politiques et procédures à la direction des programmes des détenus. **Danny Kane**, adjoint exécutif du directeur général régional de la région de l'Ontario, **Art Trono**, deviendra directeur de Drumheller le 4 août.

Dan Weir dit qu'il aura pour travail de formuler, d'implanter et de gérer la politique et les procédures de la gestion des cas et des programmes sociaux et culturels. "Je suis content d'être de retour", a-t-il dit à **Entre Nous**. "J'ai étudié à Ottawa et j'ai toujours aimé cette ville."

Dan Weir est entré au Service il y a 12 ans. Avant d'être muté à Drumheller, il a été directeur intérimaire de Collins Bay pendant un an et directeur de Warkworth pendant trois ans.

Quant à Danny Kane, il n'est pas inconnu à Drumheller. Il s'est joint au Service en 1976 comme surveillant de l'éducation à Drumheller et devint directeur adjoint de l'éducation et de la formation au pénitencier de la Saskatchewan un an plus tard. Il fut par la suite nommé directeur adjoint de la socialisation. En 1979, il prit un congé d'études pour faire ses études de maîtrise en administration publique à l'Université Queen's de Kingston. En 1980, il est devenu adjoint exécutif du directeur général régional de l'Ontario. Il occupait ce poste jusqu'à sa récente nomination à Drumheller.

# en bref

**LEVÉE DES RESTRICTIONS SUR LES APPELS TÉLÉPHONIQUES** — L'établissement Ste-Anne-des-Plaines, un pénitencier à sécurité minimale, vient d'introduire un nouveau régime d'appels téléphoniques pour les détenus de l'endroit en vertu duquel ils peuvent maintenant communiquer librement avec leurs parents et amis. Ce nouveau programme a été mis en vigueur le 5 juin dernier et les détenus se sont montrés très satisfaits jusqu'à maintenant.

**NOUVEAU PROGRAMME DE FORMATION EN MICROGRAPHISME POUR LES DÉTENUS** — Le Service correctionnel, en collaboration avec la Société canadienne de micrographisme, a élaboré un programme de formation en la matière à l'établissement Bath dans la région de l'Ontario. Ceci se fait dans le cadre d'un projet témoin impliquant **Tom Townsend**, directeur du traitement mécanique des données, et **M.K. Baksh**, chef de la formation professionnelle. Le programme a été élaboré a la suite de la signature d'un contrat entre l'éducation et la formation, à l'administration centrale, et *Canadian Microform Systems Limited*. M. Baksh a contrôlé le projet témoin jusqu'à ce qu'il soit terminé et que trois détenus, **H.Y. Eng**, **Nelson Paul** et **Garry Manning** obtiennent leur certificat de premier niveau. **J.G. Léger**, directeur intérimaire de l'établissement Bath, recevra les certificats au nom des détenus. On remettra entre les mains de la région l'administration et le développement ultérieur du programme.

**UN DÉTENU DE JOYCEVILLE PRÉSENTE UNE PÉTITION À L'ONU** — Le *Whig Standard* de Kingston publiait à la une qu'un détenu de Joyceville a fait parvenir une pétition au Comité des droits de l'homme des Nations Unies pour demander que le Canada abroge une loi qui, dit-il, viole la Convention internationale sur les droits de l'homme qui a été signée en 1966. Il soutient qu'il devrait être entièrement libre le 8 septembre 1982 parce qu'il s'est mérité une remise d'un tiers de sa peine. Il sera plutôt libéré sous surveillance obligatoire pendant plus de cinq ans en vertu des pratiques actuelles. **Stuart Ryan**, professeur de droit à l'Université Queen's aurait dit "Je crois que c'est une intéressante protestation contre la surveillance obligatoire, une pétition imaginative. Je doute toutefois qu'il réussisse."

**DRUMHELLER EN NOMINATION POUR UNE COMPÉTITION DE PRISON ARTS** — La dernière lettre circulaire de la Fondation pour les arts dans les prisons mentionnait que l'Ontario Correctional Institute de Brampton, en Ontario, a été choisi pour recevoir le premier prix de 1 000$ remis à l'établissement qui pourrait le mieux satisfaire les rigoureuses normes. Ont suivi, Drumheller, en Alberta, et le Centre correctionnel de Guelph, en Ontario. L'institut ontarien a présenté un choix riche et varié de travaux sur bois et sur cuir, de poterie, de batique, de céramique, de peintures et de textes réalisés par une vingtaine de détenus et s'est mérité trois prix. Le prix **Robert Turner** est remis à celui qui se classe deuxième. Le prix du SCC d'une somme de 100$ est allé, cette année, à **Ken Robinson**, de l'établissement Collins Bay, pour sa peinture sur verre intitulée "les quatre saisons". **Marnie Knechtel**, qui a été directrice exécutive de la Fondation pour les arts dans les prisons depuis les débuts de l'organisme jusqu'à l'an dernier, n'est plus impliquée activement depuis qu'elle a pris sa retraite. Le Conseil d'administration a toutefois décidé de donner son nom à un prix qu'il institue.

**UNE VISITE TROP BRÈVE** — Le 19 juin dernier, environ 75 délégués de la Conférence nationale de l'Association des directeurs de nouvelles à la radio et à la télévision ont visité l'établissement à sécurité maximale Edmonton. Après la visite, ils ont rencontré les détenus et le personnel du gymnase. Les détenus ont d'abord répondu aux questions des visiteurs, puis ils ont posé les leurs. Cette table ronde a été enregistrée par CNTV d'Edmonton conformément à une entente visant à organiser collectivement les reportages télévisés. Tout le monde s'est montré très satisfait de cette visite qui semble avoir été une première dans les annales pénitentiaires de l'Amérique du Nord. Une seule plainte fut formulée: c'était trop bref.

**UNE ENQUÊTE SUR LES ÉMEUTES DE MATSQUI ET DE KENT** — Un comité composé de neuf membres sous la direction de l'ancien président de la Société John Howard de la Colombie-Britannique, **Hilary Bursill-Hall**, a été formé pour enquêter sur les émeutes qui se sont dernièrement produites aux établissements Matsqui et Kent, C.-B.. Le Comité fera des recommandations au Solliciteur général et aux cadres supérieurs du SCC. Le **Dr Guy Richmond**, agent médical en chef des services correctionnels provinciaux et maintenant à la retraite, fait partie de ce comité.

**"UNIQUEMENT DES RÉACTIONS ÉMOTIVES"** — Le journal d'Abbotsford publiait, le 17 juin dernier, un éditorial sur les répercussions économiques pour la collectivité de l'endroit de la présence de l'établissement Matsqui et d'autres établissements du SCC dans la région. Il mentionnait qu'à lui seul, l'établissement Matsqui a une feuille de paye de 6.5$ millions, sans compter les frais additionnels d'exploitation qui sont de l'ordre de 1.2$ million. L'éditorialiste mentionnait que l'image des pénitenciers n'est peut-être pas très reluisante mais que son existence contribue à la qualité de la vie de la collectivité. Il ajoutait qu'il est peut-être compréhensible que la population demande de relocaliser l'établissement ailleurs mais que c'est illogique et qu'il ne s'agit, tout compte fait, que de réactions très émotives.

**ÉVADEZ-VOUS À KINGSTON** — Tel est le nouveau slogan que vient d'adopter la Chambre de Commerce de Kingston pour promouvoir le tourisme dans cette ville. On vient de publier une brochure tirée à 85 000 exemplaires portant le titre "Évadez-vous à Kingston".

**BOB BROWN EST EN ROUTE VERS LA GLOIRE ET LA FORTUNE** — **Bob Brown**, directeur adjoint de l'administration au pénitencier de Dorchester, est en train de se faire une renommée et de faire fortune en montant à cheval. Le cheval en question, **Sirian MacMillan**, est une pouliche de course qui a remporté trois des quatre premiers départs. Elle s'est classée troisième l'autre fois. Dernièrement elle gagnait encore facilement en établissant un nouveau record de deux minutes, neuf secondes et trois dixièmes.

# John Siu: une récompense pour "excellence en gestion"

OTTAWA — **John Siu**, commissaire adjoint de la planification et de l'administration, s'est mérité le premier prix annuel de la Commission de la Fonction publique en gestion des ressources. La remise a été faite le 19 juin dernier par **Donald Johnston**, président du Conseil du Trésor.

M. Siu a été choisi pour ses réalisations au cours des trois dernières années au Service correctionnel. On lui doit la mise au point d'une méthode permettant de mieux estimer le nombre de détenus éventuels et ainsi, de planifier plus rationnellement les besoins en locaux dans les établissements de détention. Cette méthode a démontré que la construction de certains grands établissements serait inutile et, grâce à elle, on a pu réduire sensiblement les dépenses publiques qui avaient été prévues.

John Siu est entré au Service en 1978. Il a aussi été à l'origine de l'élaboration du contrôle détaillé des coûts opérationnels, un système informatique qui fournit des données simples et facilement compréhensibles aux gestionnaires du Service et au Solliciteur général. Il a aussi amélioré les communications entre les services correctionnels fédéral et provinciaux.

M. Siu a donc reçu une citation et un chèque de 5 000$ imposables en reconnaissance de "son exceptionnelle contribution à la gestion des ressources matérielles, administratives, financières ou humaines", a dit M. Johnson qui a ajouté "qu'en remettant ce prix, nous honorons aussi l'idée de l'excellence administrative."

M. Siu a fait ses études primaires et secondaires à Hong Kong. Il est bachelier en mathématiques et en informatique; il détient aussi une maîtrise en administration des affaires et un doctorat en analyse décisionnelle de l'Université de la Colombie-Britannique. Il est à l'emploi de la Fonction publique fédérale depuis 1974 et a travaillé successivement pour le ministère des Approvisionnements et Services, la Commission de lutte à l'inflation, Santé et Bien-être et le Service correctionnel du Canada.

## De nouvelles fenêtres à Bowden

# Les détenus y font un travail important

PRAIRIES — Les Industries CORCAN travaillent encore à épargner de l'argent, a dit **Ken Hickford**, directeur adjoint des services techniques à l'établissement Bowden, une des toutes dernières installations à profiter des produits CORCAN. On évalue à 250 000$ le montant épargné dans le remplacement des fenêtres de l'établissement. Pour mener à terme ce projet, il a fallu fabriquer 60 ensemble de 4 fenêtres en verre de 5 mm d'épaisseur. Teintées grises, elles modifient passablement l'aspect de l'édifice vieux de 40 ans et lui donnent un air de jeunesse qu'il avait perdu depuis longtemps.

La planification de la pose des fenêtres est un effort conjoint des industries et des services techniques, a dit à **Entre Nous** Ken Hickford. Une fois les premières fenêtres enlevées, on a dû faire face à plusieurs problèmes, mais "une réunion des cerveaux" avec les instructeurs des deux divisions a permis rapidement de trouver des solutions à la pose rapide et efficace des nouvelles fenêtres tout en épargnant d'importantes sommes d'argent. **Lloyd Lane**, instructeur de métal en feuille, **Kirk Parsons**, instructeur en menuiserie, et leurs équipes de détenus méritent toutes nos félicitations pour la qualité supérieure de leur travail.

Les détenus ont joué un rôle majeur dans la fabrication de ces ensembles. Commencé en avril, le remplacement des fenêtres de l'édifice de deux étages devrait être terminé à la fin d'août. Il n'y a pas que le personnel de l'établissement qui soit impressionné, mais aussi le personnel de la base militaire de Suffield. La base n'est toutefois pas uniquement intéressée par les fenêtres. Son personnel discute présentement avec les industries CORCAN de Bowden des possibilités de fabrication de caisses de transport pour leurs roquettes expérimentales.

## CERTIFICATS D'AGRÉMENT

**Voici les résultats obtenus par les installations:**

| ÉTABLISSEMENT | ESSENTIEL | IMPORTANT |
|---|---|---|
| Établissement Millhaven | 94.1% | 88.5% |
| Bureau de Toronto | 99.1% | 97.6% |
| Bureau de London | 100.0% | 97.6% |
| Bureau de Regina | 98.4% | 95.5% |
| Bureau de Kingston | 100.0% | 95.2% |

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Place Killeany, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

## DIRECTIVES

Amendements aux directives du commissaire et aux instructions divisionnaires publiés entre le 19 mai et le 19 juin 1981.

| Série | No de modification | | Identification de la directive |
|---|---|---|---|
| 100 | 35 | Publié | Table des matières en date de 1981-06-22 |
| 200 | 46 | idem | idem |
| 300 | 8 | idem | idem |
| 400 | 4 | idem | idem |
| 500 | 6 | idem | idem |
| 600 | 9 | idem | ID 634 Ligne de conduite pour faire rapport des facilités de logement des détenus en date de 1973-11-11. |
| | | | Paragraphe 4, Page 2, modifié pour se lire "CSC 70" pour présenter le "rapport sur les ressources en logement disponible pour les détenus". |
| 700 | 67 | Publié | Table des matières en date de 1981-06-22 |
| 800 | 10 | idem | idem |
| 900 | 3 | idem | idem |
| 1000 | 8 | idem | idem |
| 1100 | 9 | Révision | ID 1121 page 6, |
| 1200 | 2 | Publié | Table des matières en date de 1981-06-22 |
| 1300 | 2 | idem | idem |
| 1400 | 3 | idem | idem |
| 1500 | 3 | idem | idem |
| P.S.R. | | Publié | Codification Administrative du Règlement sur le Service des Pénitenciers en date de 1981-06-30. |

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez communiquer avec **Lilas Patenaude** au 995-6542.

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 14 le 15 août 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

## Une remontée spectaculaire de nos tireurs

# Le SCC est venu à trois points de la Coupe

Reportage et photos: **Rick Blanchard**

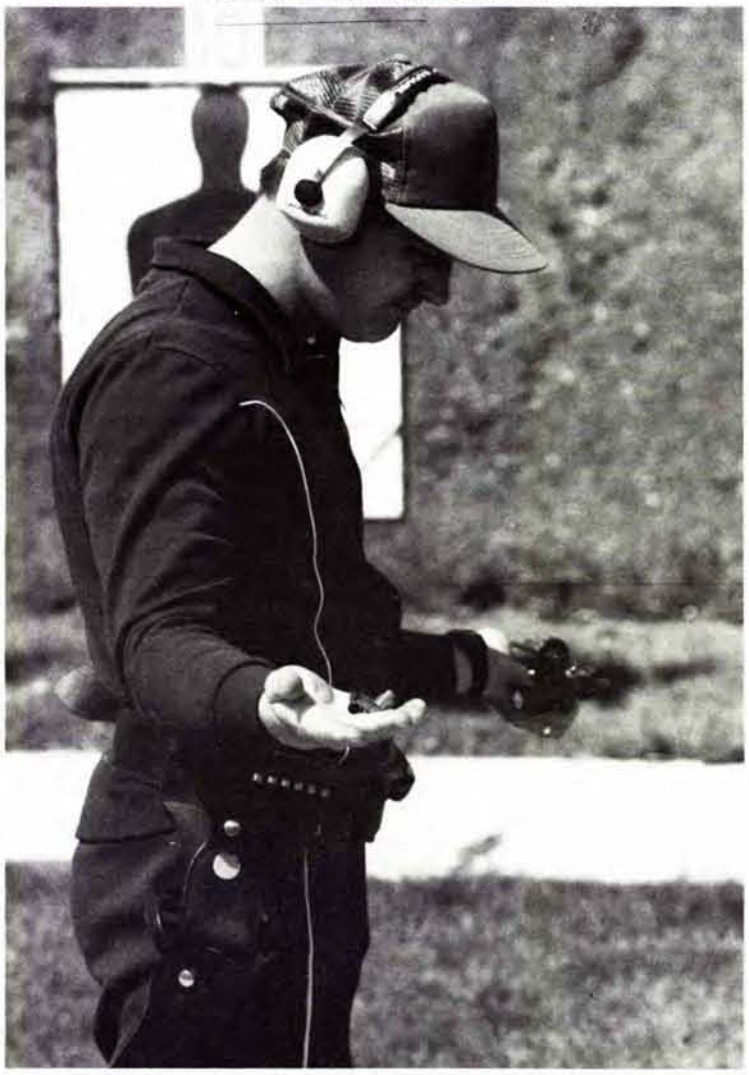

***Luc Beauregard**, de l'établissement Cowansville, montre toute sa déception. Il n'a pas tiré aussi bien qu'il l'aurait souhaité. Les autres tireurs du Service ont ressenti la même chose. Et pourtant, il sont venus si près de la victoire.*

REGINA — Les tireurs du Service correctionnel du Canada sont venus à deux points d'égaliser et à trois points de remporter la coupe du Solliciteur général lors de la rencontre de tir contre les représentants de la GRC qui s'est déroulée à Régina les 24 et 25 juin derniers. L'an dernier, la GRC avait remporté l'épreuve par la marge de 99 points, ce qui veut dire que les tireurs du Service ont fait une remontée fort spectaculaire. La rencontre s'est terminée par la marque de 1657 à 1655 et a donné lieu à l'une des compétitions de tir les plus serrées à laquelle aient été confrontés les participants des deux équipes.

L'équipe du Service qui a affronté l'exceptionnelle équipe de la GRC était composée de **Wayne Langille** et de **Ralph Hollis**, de l'établissement Springhill, en Nouvelle-Ecosse, et de **Luc Beauregard**, de l'établissement Cowansville, au Québec.

Les trois marques individuelles les plus élevées du tournoi ont été enregistrées par les tireurs d'élite Wayne Langille (566/600) et Ralph Hollis (555/600), et **Bob Davidson**, de la GRC, mais c'est ce dernier qui a obtenu la marque la plus élevée (576/600).

A la fin de la rencontre qui avait été précédée par la rencontre nationale de tir du Service, les tireurs du SCC se sont laissés dire "qu'ils sont comparables meilleurs tireurs policiers du Canada, ce dont nous pouvons tous être fiers." Le commissaire adjoint de la sécurité **Marcel Sauvé** a ajouté que les demandes formulées par les tireurs pour améliorer leur tir et leur compétitivité seraient respectées.

### Encore l'Atlantique

Le Service a tenu sa compétition nationale pendant les deux jours qu'a duré cette rencontre au champ de tir de la GRC à Regina, et c'est encore l'Atlantique qui a remporté les grands honneurs en s'emparant pour la troisième fois de suite du trophée T.W. Hall. Les tireurs de cette région l'ont toujours emporté au total des points lors des rencontres nationales intra-Service.

**Henri Fleury**, instructeur à Cowansville et âgé de 55 ans, a remporté l'épreuve dans la catégorie carabine (personnel autre que celui de la sécurité) en enregistrant une marque de 375/400. **Brent Armstrong**, 37 ans, CX-2 à Stony Mountain, a obtenu 373 points sur une possibilité de 400 et l'a emporté dans la catégorie tir à la carabine (personnel de sécurité). Les trophées dans la catégorie tir au revolver sont allés à **Wayne Langille**, 37 ans, qui a enregistré 556/600 (autre que sécurité) et à **Luc Beauregard**, 33 ans, qui a enregistré une marque de 530/600 (sécurité).

La remise des trophées s'est faite dans les locaux du Mess des sergents de la GRC le 25 juin et la coupe a été présentée aux vainqueurs par le commissaire adjoint de la sécurité du SCC. **Bob Davidson** a enregistré une marque de 576/600, **Moe Fournel** (529/600) et **Mike Coupland** (552/600). Quant aux tireurs du Service qui ont affronté l'équipe de la GRC, ils ont respectivement obtenu: Langille, 566, Hollis, 555, et Beauregard, 534.

Bob Davidson, de calibre olympique, vit en permanence à Regina où il est instructeur en armes. Le

*(Suite à la page 3)*

# Plus des deux-tiers des employés du Québec lisent régulièrement Entre Nous

QUÉBEC — Plus des deux tiers des employés du Québec consultent chaque numéro du journal **Entre Nous**. C'est ce qui ressort d'une étude menée à la demande de la division des communications du Québec par une étudiante de l'Université du Québec à Montréal inscrite au baccalauréat, en collaboration avec **Michel Lauzon**, adjoint de l'administrateur régional des communications du Québec.

L'étude menée auprès d'un échantillonnage d'employés des établissements et de l'administration régionale révèle aussi que le quart des employés de la région lisent Entre Nous au complet alors que les deux tiers des employés lisent le journal en partie.

Trente-huit pour cent de l'échantillonnage des employés en établissement a répondu au questionnaire (233 sur un échantillon de 613) et 53.2% des employés travaillant à l'administration régionale (66 sur 124) y a également répondu. Le sondage a été effectué en février dernier et le rapport remis aux autorités régionales en avril.

Le taux de satisfaction exprimé envers Entre Nous se situe généralement de 4 à 6 sur une échelle allant de 1 à 6, 1 étant très faible et 6, le maximum.

L'étude démontre aussi que les trois-quarts des employés de la région du Québec, à l'exemple de leurs collègues des autres régions, désirent une publication régionale qui répondrait à leurs attentes en matière d'informations régionales, sujet que ne peut couvrir en totalité Entre Nous, une publication nationale. D'ailleurs, le Québec est la seule région avec le Pacifique à ne pas posséder sa publication régionale.

Le sondage révèle aussi que 75% des employés expriment leur satisfaction concernant le choix des articles et leur contenu. Quant à la présentation du journal et son format, ils satisfont plus de 90% des employés de la région.

Ces résultats plaisent d'autant plus aux responsables du journal Entre Nous qu'ils n'étaient pas partie de cette étude.

# Terry Fox avait passé son dernier anniversaire de naissance à Beaver Creek

ONTARIO — Tout le pays, mais plus spécialement le personnel et les détenus du camp forestier de Beaver Creek, a pleuré la mort du marathonien **Terry Fox** emporté par un cancer le 28 juin dernier. L'an dernier, il avait mofidié son itinéraire pour se rendre à Gravenhurst y célébrer son anniversaire de naissance avec les détenus et le personnel de l'endroit.

"Terry était si affammé qu'il ne se contenta pas d'un seul bifteck. Il en avala deux," a rappelé le directeur de l'endroit, **Ted van Petegem**, qui a aussi mentionné que le bifteck était un spécial à cause de la venue de Terry "car nous ne mangeons pas ainsi tous les jours". Terry revêtit aussi le chandail de Beaver Creek qu'on lui remit et à la fin du repas, il s'entretint avec les détenus, leur parlant de son marathon à travers le pays qui allait se terminer un mois plus tard, le 2 septembre, lorsqu'il subit une recrudescence du cancer.

En 1980, Terry a célébré son 22ième anniversaire de naissance à Gravenhurst, presque à mi-chemin de son périple. Entraînée par le personnel et les détenus de Beaver Creek, la population de l'endroit lui a offert une réception d'anniversaire de deux jours accompagnée d'une levée de fonds.

***Terry Fox, David Thur**, fils de **Don Thur**, agent forestier, et le directeur **Ted van Petegem**.*

Ce sont les efforts fournis par les gens de Beaver Creek qui ont amené Terry Fox a modifier son trajet. "Un de nos employés est entré en communications avec la Fondation canadienne du cancer et l'a convaincue qu'on pouvait recueillir 10000$", rappelle Ted van Petegem. Lorsqu'on fit le calcul final des dons, on se rendit compte que les gens de Gravenhurst avaient fait mentir les prévisions de M. van Petegem. On avait recueilli plus de 17000$!

M. van Petegem se rappelle aussi Terry comme quelqu'un "qui avait les pieds sur terre. Il était jeune et très simple. Ce n'était pas un grand philosophe, mais il inspirait par sa détermination."

"Ma rencontre avec Terry s'est avérée une expérience qui ne se

*(Suite à la page 4)*

# Le Canada a raison de vouloir élaborer ses propres normes correctionnelles, soutient R. Fosen

*L'inspecteur général* ***A.F. Wrenshall*** *et* ***Robert Fosen****, directeur exécutif de la Commission on Accreditation for Corrections.*

OTTAWA — "L'agrément correctionnel est un excellent instrument de gestion. Il s'adresse précisement aux questions de santé et de sécurité, protège le public et répond aux intérêts des détenus en matières de loisirs, d'hygiène, de visites, d'alimentation, de soins médicaux, d'espace adéquat et de critères explicites pour la Commission des libérations conditionnelles", a dit **Robert Fosen**, directeur exécutif de l'*American Commission on Accreditation in Corrections* (CAC), qui était dernièrement de passage à Ottawa pour s'entretenir avec les représentants de l'Association canadienne pour la prévention du crime qui ont mis sur pied un comité spécial ayant pour mandat d'élaborer des normes canadiennes pour les installations correctionnelles.

"Le Canada veut posséder ses propres normes correctionnelles et c'est exactement ce qu'il doit faire, a soutenu M. Fosen. Il n'existe personne qui ne veuille ses propres normes. Les Canadiens ont besoin de s'identifier à leurs normes élaborées spécifiquement pour répondre à leurs besoins", a-t-il dit à **Entre Nous**.

Aux Etats-Unis, la CAC a déjà 10 volumes de normes regroupant plus de 3 000 normes portant sur les jeunes et les adultes en prison, sur les centres de détention et les pénitenciers. M. Fosen a dit qu'il voulait "dire simplement aux Canadiens comment ils avaient élaboré leurs normes, ce qu'ils avaient bien fait et là où ils s'étaient trompés pour aider à structurer le comité canadien."

Il a suggéré à l'Association canadienne pour la prévention du crime de commencer par les normes obligatoires pour lesquelles les installations doivent obtenir 100 pour cent des notes. "On a découvert que plusieurs vieux pénitenciers réussissaient assez bien à satisfaire aux normes essentielles et importantes, mais qu'ils échouaient lorsqu'il était question des normes obligatoires d'espace et d'hygiène, ce qui s'avérait très frustrant pour ces établissements.

Il a aussi dit que l'ACPC sous-estimait la réaction d'une agence qui échoue dans sa tentative d'obtenir l'agrément. "Nous avons cru que les agences verraient cela comme un défi qu'elles voudraient relever en travaillant plus fort. Mais nous nous sommes rendus compte qu'ils étaient tellement déçus qu'ils grimpaient jusqu'au plafond. Alors, nous sommes maintenant beaucoup plus prudents et nous les préparons à l'éventualité d'un refus."

Ce qui lui fait le plus plaisir, dit-il, "c'est jusqu'à quel point l'agrément correctionnel marche." Je ne peux croire qu'en trois ans (la CAC a commencé d'accepter des demandes d'agrément en 1978), 600 agences et 40 états aient voulu obtenir l'agrément."

La réponse des cours de justice a aussi été un énorme avantage. "Elles ordonnent de plus en plus aux établissements de chercher à obtenir l'agrément ou de respecter nos normes dans certains secteurs. Au Kansas, un juge a ordonné au pénitencier d'état de chercher à obtenir et d'obtenir l'agrément. En Oklahoma, il y a un juge qui a ordonné à une agence de respecter les normes de la CAC."

M. Fosen considère l'agrément correctionnel comme une chose très importante. "J'étais à la prison d'Attica, dans l'état de New York, lors de l'émeute de 1971, rappelle-t-il, et aujourd'hui, je suis foncièrement convaincu que si cet établissement avait été agréé avant 1971, on aurait épargné cette terrible émeute, la pire de notre histoire, et trois de nos employés seraient encore en vie." A ce moment-là, M. Fosen était commissaire adjoint au bureau d'Albany et il se rendit visiter l'établissement quelques heures seulement après que les autorités en eurent repris le contrôle.

Il dit qu'il n'oubliera jamais les dommages, les pertes de vie, et "la fin de semaine la plus longue de sa vie" alors qu'il attendait la fin de l'émeute.

M. Fosen, docteur en psychologie sociale, a passé sa vie dans le milieu correctionnel, à l'exception de deux années passées dans l'enseignement. Son attrait pour le domaine remonte à sa première visite à Alcatraz en 1946, alors qu'il n'avait que 16 ans et qu'il s'était rendu visiter la célèbre prison en face de San Francisco avec un ami de son père qui y travaillait. Cette visite l'avait remué. Il était certain qu'il existait d'autres façons et il a dédié sa vie à cette idée.

Il n'y a rien de certain, dit-il, "mais les normes correctionnelles sensibilisent tout le monde au besoin de sécurité, de traitement humain des détenus et contribuera sans doute à réduire les émeutes, les troubles et les pertes de vie. La prochaine étape s'occupera des victimes dont les droits n'ont pas encore été suffisamment définis".

L'*American Commission on Accreditation for Corrections* a vu le jour en 1974 en tant qu'un comité de l'*American Correctional Association*. Elle est maintenant entièrement indépendante et n'est comptable envers aucun groupe quant aux décisions qu'elle arrête. "Il est impossible de travailler si vous avez continuellement quelqu'un sur votre dos", dit-il. Il croit que la même chose se produira au Canada. La Société canadienne pour la prévention du crime est l'organisme parapluie et son comité, le Comité canadien pour des normes correctionnelles canadiennes, est le pendant de la CAC.

Il a dit qu'il faut généralement une année à un établissement en bonne condition pour obtenir l'agrément. Malheureusement, entre un tiers et la moitié des agences correctionnelles américaines ne pourront être agréés parce qu'elles sont trop vieilles et délabrées. "Elles devront être soit reconstruites, soit rénovées".

## La Macaza encore champion

QUÉBEC — Pour la deuxième année consécutive, La Macaza est sorti grand vainqueur du tournoi annuel de hockey des centres de détention du Québec qui s'est déroulé à Valleyfield le 1er avril dernier. Le tournoi en était à sa quatrième reprise et mettait aux prises dix équipes en provenance des pénitenciers fédéraux du Québec et des centres de détention de la province au nombre desquels figuraient les établissements Laval et La Macaza de même que les centres de détention de Hull, Sherbrooke, Québec, Ottawa, Partenais, etc. L'équipe de La Macaza a défait en finale "A" l'équipe de Laval par la marque de 4 à 2. L'équipe de La Macaza était composée de (1ère rangée) **Gaétan Charette, Jacques Desroches, Serge Taillefer, Alain Lacasse, Charles Chartrand, Michel Gagnon, Claude Chartrand,** (deuxième rangée) **Mario Croisetière, Mario Lessard, Martin Boileau, Robin Léonard, Daniel St-Hilaire, Sylvain Bélisle** et **Benoît Brown**.

# GENS d'ici et d'ailleurs

*(De gauche à droite)* ***Gilles Pelland****, directeur adjoint des industries à l'établissement Leclerc,* ***Yvon-Paul Charette****, instructeur au Collège du personnel du Québec, et* ***R. Craig Hinchey****, travailleur social au Centre psychiatrique régional de Kingston.*

**GILLES PELLAND**, directeur adjoint des industries à l'établissement Leclerc, au Québec, est le premier diplômé de l'Institut canadien d'administration. Il a terminé ses études au cours du printemps. Il était instructeur de métal en feuille dans la région des Prairies lorsqu'il entreprit le programme de l'ICA à l'Université du Manitoba. Par la suite, il a été muté dans la région du Québec et il a alors poursuivi ses études à l'Université McGill de Montréal ... **DES EMPLOYÉS DE LA RÉGION DU QUÉBEC** mènent présentement une recherche pour évaluer la possibilité de constituer un fonds social qui subventionnerait l'organisation de loisirs, nous a dit **Yvon-Paul Charette**, instructeur en formation complémentaire au Collège du personnel de Laval. L'équipe de recherche se compose de **Gérard Riopel**, chef des unités résidentielles au Centre régional de réception, de **François Gélinas**, psychologue, et de M. Charette. D'autres employés de la région participent à un niveau ou à un autre à ce travail. Il s'agit de **Mme Harlem**, de **Sylvie Quintal**, de **M. Tremblay**, et de **J. Dyotte**. Cette équipe veut constituer un fonds social à l'intention des employés du groupe CX de la région du Québec, c'est à dire les agents de correction et d'unité résidentielles ... **R. CRAIG HINCHEY**, B. Sc., M.T.S., du Centre psychiatrique de Kingston, vient de se mériter la bourse Sophie Boyd remise par l'Association Alumni de la faculté de travail social de l'Université de Toronto. M. Hinchey s'est ainsi mérité un chèque de 1 000$. Son projet de recherche porte sur "La perception des besoins de prestation des services de travail social dans les établissements fédéraux du SCC de la région de l'Ontario". Sa recherche vise à connaître les besoins en travail social dans les établissements autres que le centre psychiatrique régional. Avant de travailler pour le Service au centre psychiatrique régional, M. Hinchey a oeuvré pendant six ans au développement des handicapés, des jeunes et des délinquants, au bien-être des enfants, aux services de réhabilitation et comme travailleur social en psychiatrie ... **AU REVOIR TIGER!** Existe-t-il des relations plus étroites que celles entre un Anglais et son chien? Depuis qu'il est débarqué d'Angleterre en 1975, **Arthur R. Smart** est jardinier au Collège du personnel d'Edmonton. Au cours de ces six années, il a toujours travaillé en compagnie de **Tiger**, un chien qui était sur la propriété au moment où le SCC a pris possession des installations qui sont devenues le collège de formation du personnel. M. Smart a pris sa retraite le 5 juin dernier et Tiger est tout triste depuis. Le personnel offre ses meilleurs voeux d'heureuse retraite à M. Smart qui a décidé de s'établir sur l'île Pinder, au large des côtes du Pacifique ... **EDWARD MAGEE** est le nouveau surveillant de l'éducation professionnelle au pénitencier de Dorchester. Détenteur d'un baccalauréat en sciences et d'une maîtrise en éducation, M. Magee est un enseignant qualifié et un technicien en ingénérie. Il compte plusieurs années d'expérience comme enseignant et orienteur en éducation. Il a aussi de l'expérience en administration scolaire car il a été pendant quelques années principal adjoint et principal d'école en Nouvelle-Ecosse ... **LE PERSONNEL DE LA RÉGION DE L'ONTARIO** a appris avec tristesse la mort de **Mitt (Martin) Reid**, ex-directeur de l'établissement Pittsburg. M. Reid avait pris sa retraite en octobre dernier pour cause de maladie après 35 ans au SCC. Il avait entrepris sa carrière comme commis à la ferme pénitentiaire de Collins Bay en 1945. Il était devenu directeur de Pittsburg en septembre 1978 ... **RAY BELCOURT**, directeur intérimaire du Centre Montgomery de Toronto, a quitté le Service le 3 juillet dernier pour poursuivre ses études de droit à l'université de Toronto. Il était à l'emploi du SCC depuis 10 ans. Il avait commencé comme agent de libération conditionnelle à Windsor, puis grimpa les échelons jusqu'au poste d'administrateur régional au bureau d'Etobicoke. Il était devenu directeur intérimaire du Centre Montgomery en septembre dernier. Nous lui souhaitons bonne chance; et qui sait, peut-être réintégrera-t-il le Service un jour comme avocat? ... **JACK BURKE**, préposé aux soins psychiatriques au Centre régional de réception de Kingston et âgé de 63 ans, est mort le 25 mai dernier des suites d'une attaque cardiaque. Il était à l'emploi du SCC depuis 27 ans. Il laisse dans le deuil son épouse **Joan**, agent de libération conditionnelle qui vient d'être mutée au CCC Keele de Toronto, quatre fils et une fille ... **CHAQUE ANNÉE**, le chapitre de Napenee-Kingston-Gananoque de l'Association pour la prévention des accidents industriels (APAI) organise une compétition pour les opérateurs de fardiers des diverses industries de la région de l'Ontario. Cette année, l'événement s'est déroulé à l'aréna **Harold Harvey** de Kingston. Au nombre des nombreux prix remis aux vainqueurs, figurait une table de travail conçue et fabriquée dans les ateliers de l'établissement Millhaven. Le grand vainqueur, **Roy Curzon**, de Dupont of Canada, Kingston Works, a choisi cette table comme premier prix. Deux employés des industries de Millhaven, **Larry Gard** et **Henning Hansen**, étaient au nombre des juges. L'instructeur Hansen représente les industries Millhaven au conseil de direction du chapitre local de l'APAI ... **HOWARD HUNT**, du Centre correctionnel Parrtown, St-John, N.-B., a pris sa retraite le 30 mai dernier après avoir travaillé au SCC pendant 18 ans ... **VICTOR HANSEN**, 61 ans, de l'établissement Rockwood, dans la région des Prairies, est décédé subitement le 18 mai dernier.

# Le SCC est venu à trois points de la Coupe

*Tout le monde en joue. Dans l'ordre habituel, **Jim Thomson**, de l'administration régionale de l'Ontario, **Luc Beauregard**, de Cowansville, **Rick Evans**, du pénitencier de la Saskatchewan et **Ralph Hollis**, de Springhill.*

***Brent Armstrong**, de Stony Mountain, pose avec le trophée remis au meilleur tireur à la carabine, catégorie personnel de sécurité.*

*En revenant d'une pratique. En arrière plan, **Jim Thomson**. Au premier plan, on retrouve **Keith McLeod** (à gauche) région de l'Atlantique, et **Jack Wagar** (à droite) région de l'Ontario.*

champ de tir de la GRC n'a donc pas de secret pour lui d'autant plus qu'il est considéré le meilleur du genre en Amérique du Nord.

Un des meilleurs tireurs du Service, **Wayne Campbell**, de l'établissement Joyceville, s'était qualifié pour la rencontre nationale et celle contre la GRC, mais il n'a pu se rendre à Regina, étant retenu à son établissement pour travail. C'est pourquoi Ralph Hollis, qui s'est qualifié cette année pour la rencontre nationale et qui était le quatrième sur la liste l'an dernier, l'a remplacé lors du match pour l'obtention de la coupe malgré qu'il n'ait su que la veille qu'il ferait partie de l'équipe du Service.

## Frustrations des tireurs

Certaines frustrations ont été exprimées lors d'une rencontre des tireurs du Service la veille du grand match. On a fait état que les tireurs de la GRC sont un peu avantagés du fait qu'ils connaissent bien le champ de tir et qu'ils peuvent s'entraîner en tout temps avec leurs armes de travail. De plus, certains tireurs de la GRC ont adapté à leur arme des chargeurs de vitesse, qui sont de petits récipients de plastique permettant de charger six balles à la fois.

"Nous ne participons pas à une foire de Mickey Mouse, nous affrontons les meilleurs tireurs du Canada, a dit **Reg Shier**, coordonnateur national de tir. Je n' ai su qu'hier soir qui ferait partie de l'équipe." Il a demandé qu'on nomme un nouveau coordonnateur à chaque année ou à tous les deux ans, que les tireurs utilisent régulièrement leurs armes du Service pour s'entraîner et il croit que les tireurs devraient avoir le droit de s'installer dans des hôtels de l'endroit plutôt que dans les casernes de la GRC.

"Nous allons mettre davantage l'accent sur le tir et la compétition, a dit le commissaire adjoint Sauvé aux tireurs. C'est une occasion extraordinaire de vivre la camaraderie que nous devrions promouvoir entièrement." M. Sauvé s'est dit d'accord avec les demandes pour l'obtention de plus de munitions pour l'entraînement, les munitions que préfèrent les tireurs, pour l'obtention de blousons aux couleurs de l'équipe que les tireurs pourraient porter avant et après la rencontre, pour la tenue à des périodes séparées des rencontres nationale et contre la GRC, que les tireurs du Service aient davantage de possibilités d'utiliser leur arme du Service pour s'entraîner et que le coordonnateur national jouisse de plus de pouvoirs pour mieux préparer la compétition. "Nous devons reconnaître l'importance du tir d'un point de vue moral et professionnel", a-t-il dit en promettant de travailler à la réalisation de ces demandes en autant qu'elles respectent "les contraintes budgétaires".

## LA PROCHAINE ÉQUIPE DU SCC

***Lors de la compétition nationale de tir qui a précédé de quelques heures la rencontre contre les tireurs de la GRC, le SCC a procédé à la sélection des tireurs qui représenteront le Service l'été prochain. Cette équipe de trois tireurs du SCC sera composée de **Luc Beauregard**, de **Wayne Langille** et de **Virgil Smith**, de l'établissement Rockwood, au Manitoba. Lors de l'épreuve de cette année, Luc Beauregard a enregistré une marque de 530 sur 600, Wayne Langille a obtenu une marque de 556 sur 600 et Virgil Smith a obtenu 542 sur 600.***

## Certes l'un des meilleurs champs de tir mais . . .

# Les tireurs du SCC ne le connaissent pas et marquent en bas de leurs capacités

Les tireurs du SCC sont arrivés au champ de tir la veille de la rencontre, ce qui ne facilite pas les choses. Tous se plaignent des particularités du champ même s'il s'agit d'un des meilleurs au monde. C'est difficile d'avoir le même type de munitions auxquelles les tireurs sont habitués et ceux qui tirent au revolver à l'extérieur, doivent s'habituer aux vents de Regina.

"Nous enregistrons de 20 à 30 points en bas de nos marques normales. C'est bizarre. C'est un bon champ de tir, mais c'est quand même bizarre", a dit **Don Allen**, de l'établissement Mission. **Warren King**, un ex-technicien armurier de la RCAF, qui travaille maintenant au Centre psychiatrique régional d'Abbotsford, C.-B., tire aussi en bas de sa moyenne. "Cette épreuve est bien menée, soutient-il, et le champ est de qualité exceptionnelle, mais on n'y est pas habitué."

**Henri Fleury**, de l'établissement Cowansville, qui a commencé à tirer à l'âge de 12 ans mais qui s'est sérieusement mis à l'entraînement il y a seulement 5 ans, se remémore les conseils que lui ont prodigués le directeur de Cowansville, **Jean-Paul Lupien**, et les entraîneurs **Robert Boulet** et **Philippe Turcotte**. Il a enregistré une marque de 375 sur 400 pour s'emparer du trophée du tir à la carabine dans la catégorie du personnel autre que celui de la sécurité. Il est âge de 55 ans et a dix enfants et quinze petits-enfants.

Henri Fleury a défait par la mince marge de deux points le vainqueur du tir à la carabine dans la catégorie personnel de sécurité, **Brent Armstrong**, CX-2 à Stony Mountain. Armstrong, âgé de 37 ans, a obtenu une marque de 373 sur 400, 20 points en dessous de sa marque habituelle. Il est le meilleur de Stony Mountain pour la quatrième année. Il a aussi commencé à tirer à l'âge de 12 ans et s'est mis à s'entraîner plus sérieusement lorsqu'il est arrivé à Stony Mountain. Il s'est mérité le trophée Lee Enfield.

Pendant ce temps, à l'extérieur, sur le champ de tir de 50 mètres balayé par les vents de Regina, on apporte une caisse de balles de 148 grains. Ces balles plaisent à certains tireurs alors que d'autres les détestent parce qu'ils s'entraînent à l'année longue avec des balles de 158 grains. **Luc Beauregard**, de Cowansville, s'attendait à ce qu'on leur serve des balles de 148 grains. C'est pourquoi il s'est présenté sur le terrain avec des balles de 158 grains qu'il avait emportées avec lui. (Les balles de 148 grains "Wadcutters" sont des balles à bout plat qui ne servent que pour l'entraînement et les compétitions de tir. Les balles de 158 grains sont à bout effilé et sont en utilisation au Service.)

**Jim Thomson**, 55 ans, de l'administration régionale de l'Ontario, ne jure que par les balles de 148 grains. "Il faut s'en tenir aux munitions auxquelles vous êtes habitué", a dit ce dernier, ex-agent de sécurité pour la Brinks.

**Dale Monroe**, entraîneur de la région du Pacifique, s'aperçoit que certains tireurs de la GRC ont modifié la crosse de leur arme pour activer le remplissage du barillet. Il s'agit de chargeurs rapides en plastique qui permettent aux tireurs de placer six balles en même temps dans le barillet de leur .38. Certains entraîneurs luttent contre cette utilisation des chargeurs rapides de plastique mais qui s'avèrent un élément-clé des compétitions sanctionnées par les règlements de la *National Rifle Association* et de la *Canadian Police Combat Association*.

Malheureusement, **Ralph Hollis**, de Springhill, qui n'avait pas tellement tiré avec les chargeurs rapides, ne peut compléter la sixième ronde de tir le jour de la rencontre contre la GRC. Cette ronde

*(Suite à la page 4)*

# Irving Kulik à l'administration centrale

OTTAWA — Directeur de l'établissement à sécurité intermédiaire Leclerc, au Québec, depuis 1978, **Irving Kulik** occupe un nouveau poste à l'administration centrale du SCC depuis le 29 juin dernier. Il est maintenant conseiller spécial auprès du commissaire adjoint de la planification, des politiques et de l'administration.

M. Kulik a dit à **Entre Nous** qu'il s'occuperait de projets spéciaux. Sa première tâche est de diriger le comité d'études sur le temps supplémentaire au SCC. Le comité a d'ailleurs entrepris une série de rencontres dans les établissements de l'Ontario le 20 juillet dernier.

M. Kulik avait été nommé directeur de l'établissement Leclerc en août 1978. Il avait alors 29 ans, ce qui en faisait alors fort probablement le plus jeune employé du Service à détenir un tel poste. M. Kulik est maintenant âgé de 33 ans.

Détenteur d'un baccalauréat en sciences avec majeure en psychologie et d'une maîtrise en criminologie, M. Kulik a commencé sa carrière au SCC en mai 1970 comme préposé au classement au Centre de développement correctionnel de Laval. En 1973, il a passé quelques mois comme préposé au classement au pénitencier à sécurité maximale

***Irving Kulik** s'est vu offrir un gâteau lors de la fête que l'établissement lui a organisée pour souligner son départ du Leclerc pour l'administration centrale.*

Laval. Puis il fut nommé chef des unités résidentielles au Centre régional de réception de Ste-Anne-des-Plaines, poste qu'il occupa jusqu'en juillet 1975 alors qu'il fut nommé directeur adjoint du diagnostique et des programmes à cet établissement. Il a pris la direction du Leclerc en août 1979.

Né en Tchécoslovaquie, M. Kulik a toujours habité Montréal à l'exception de deux années passées à Ottawa où il a fait ses études de maîtrise. Il a deux enfants âgés de 8 et 4 ans, **Jeff** et **Alexander**.

Pour souligner son départ, les employés de l'établissement et des collègues de la région lui ont organisé une fête qui s'est déroulée le 11 juin dernier. C'est **René Rousseau** qui assure l'intérim depuis le départ de M. Kulik. M. Rousseau était auparavant directeur adjoint de la formation et des programmes des détenus au Centre fédéral de formation.

# en bref

**IL SAUVE UN NAGEUR DE LA NOYADE** — **John Tighe**, technicien en audio-visuel au Collège du personnel de Kingston, faisait du camping au lac Black, près du lac Sharbot, au début de juillet. Il se promenait en canot avec sa fille **Tracey** lorsqu'il entendit quelqu'un appeler à l'aide. C'est alors qu'ils ont repéré un nageur qui était en difficulté. Ils l'ont amené à bord de leur canot et l'ont transporté jusque sur les rives du lac où des employés du parc l'ont pris en main jusqu'à l'arrivée d'une ambulance.

**UN EMPLOYÉ DU CDC PRODIGUE LES PREMIERS SOINS** — Autre sauvetage impliquant le Service. Un grave accident de voiture sur la Montée St-François le matin du 9 juillet, près du Centre de développement correctionnel, à Laval, au Québec. **Jean-Michel Côté**, CX-2 à l'établissement, venait de terminer son quart de travail et il eut la présence d'esprit de se rendre secourir la victime de l'accident et de lui prodiguer les premiers soins, chose qu'il avait apprise auprès de l'Ambulance St-Jean.

**UN PROGRAMME DE LA FERME FRONTENAC REÇOIT LA BÉNÉDICTION DE LA VILLE** — *Le Whig Standard* de Kingston a rapporté dans ses pages que le conseil municipal a approuvé, le 8 juillet dernier, d'étendre de cinq ans le contrat de location de 500 âcres de terre de l'aéroport aux détenus de la ferme Frontenac qui cultivent ce terrain depuis deux ans. **Ken Linseman**, gérant de la circulation et de la voirie à l'administration municipale, qui est aussi responsable de l'aéroport Norman Rogers, a déclaré que le projet expérimental "s'était avéré très réussi et profitable aux deux parties".

**LE PILOTE D'UN HÉLICOPTÈRE À LA RESCOUSSE DE HUIT EMPLOYÉS DE MATSQUI** — Le journal d'Abbotsford, C.-B., publiait à la une le 24 juin dernier "*Pilot Hero in Prison Rescue*", un article racontant le sauvetage de huit employés de Matsqui, le 2 juin précédent, par un hélicoptère qui était venu se poser sur le toit de l'établissement Matsqui alors le théâtre d'une violente émeute. La Commission de police de Matsqui dirigeait le pilote de l'hélicoptère, **Andy Roe**, de Quasar Aviation, qui continua de faire voler son appareil même si les détenus qui lui lançaient des briques et des pierres avaient réussi à amocher son appareil et à briser l'hélice principal, ce qui avait entraîné le basculement du gyrophare à l'intérieur de l'appareil. La Commission de police a décrit les efforts de Roe comme héroïques et a recommandé qu'on considère sa candidature pour l'obtention d'une médaille de courage. On a aussi souligné le travail du caporal **Pat McBride**, de la police de Matsqui, qui a été transporté par l'hélicoptère de Roe sur le toit des unités résidentielles de l'établissement pour secourir et aider les employés qui s'y trouvaient. Ceux-ci ont été transportés en lieu sûr en trois groupes.

**LE PÉNITENCIER DE LA SASKATCHEWAN SE CONVERTIT EN CENTRE D'ISOLEMENT PROTECTEUR** — 17 détenus ont été transférés au pénitencier de Dorchester le 8 juillet dernier. La population du pénitencier de la Saskatchewan s'établit maintenant à environ 320 détenus en isolement protecteur, 55 détenus de la population générale et 25 détenus en isolement administratif. La région tiendra les media informés de ces transfèrements de sorte que la population le sera aussi.

**NOUVELLE NOMINATION À LA COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES** — **Roy Evans**, membre principal de la Commission nationale des libérations conditionnelles, division de l'administration centrale, a été nommé membre du Bureau de la Commission. Les membres du Bureau, qui sont nommés par décret du conseil sur recommandation du Solliciteur général, doivent, de concert avec la Commission, élaborer et promulguer les lignes directrices et procédures que celle-ci devra suivre dans l'exercice des fonctions que lui confère la Loi sur la libération conditionnelle des détenus. Avant de devenir commissaire permanent en 1978, M. Evans travaillait auprès du ministère du Solliciteur général du Canada comme coordonnateur régional au Service correctionnel du Canada et directeur de district au Service national des libérations conditionnelles.

**LE CENTRE PSYCHIATRIQUE DE SASKATOON REMPORTE LA PALME DE LA SÉCURITÉ DES INCENDIES** — **J.A.H. MacKay**, sous-ministre aux Travaux publics, a dernièrement annoncé que le Centre psychiatrique régional de Saskatoon avait remporté le quatrième prix annuel pour la prévention des incendies, concours organisé conjointement par le Bureau des assurances du Canada et l'Association canadienne des chefs de pompiers. Divers niveaux de gouvernements participent à ce concours qui a pour but de promouvoir l'importance des programmes de prévention des incendies. La commissaire **Yeomans** a remercié le personnel du Centre et plus spécialement **Morris Sackney**, surveillant des installations, pour avoir élaboré un programme contre les incendies d'une telle qualité. M. Sackney a assisté à une cérémonie de remise de récompenses à Toronto le 4 août dernier, et a assisté au banquet annuel de l'Association des chefs pompiers du Canada. Le sous-ministre a dit que le Centre psychiatrique a été choisi suite à la soumission de sa candidature au programme annuel de prévention des incendies du gouvernement du Canada. Le concours est ouvert aux organismes provinciaux et fédéraux.

**DEUX MONITEURS DE MILLHAVEN REÇOIVENT LA MÉDAILLE "NOS HÉROS"** — **Reg Lloyd**, moniteur de métal en feuilles, et **Horst Hintz**, moniteur suppléant, retournaient à l'établissement à sécurité maximale Millhaven le 3 juillet dernier, lorsqu'ils ont repéré un individu louche qui marchait le long de la voie ferrée. Ils s'arrêtèrent et demandèrent à la personne en question de s'identifier. Celle-ci avoua être un détenu de Pittsburg en cavale depuis trois jours. Les moniteurs le prirent donc à bord de leur véhicule. Le département des industries de Millhaven est très fier de ses moniteurs courageux et le personnel leur remit une médaille de fabrication domestique appelée "Nos Héros".

## Le personnel reçoit les félicitations du commissaire Yeomans

## Des dégats de 4$ millions lors de l'émeute de Matsqui

PACIFIQUE — On évalue à entre 4$ millions et 5$ millions les dommages qui ont été causés lors de l'émeute du 2 juin dernier à l'établissement à sécurité intermédiaire Matsqui, en Colombie-Britannique.

Les troubles qui ont d'abord commencé à l'heure du dîner dans la cuisine, se sont presque spontanément propagés aux autres sections de l'établissement alors que les détenus ont allumé des feux et causé des dommages à plusieurs édifices tels la cafétéria, le bloc des unités résidentielles, l'auditorium, le magasin, une partie des locaux de l'administration et trois remises dans la cour de récréation.

Les détenus seront logés dans des tentes disséminées dans la cour de récréation du côté nord de l'établissement jusqu'à ce qu'on ait réparé les dégats.

La violence a aussi fait irruption à l'établissement à sécurité maximale Kent le 7 juin suivant. Des dommages ont été causés à deux unités résidentielles et au gymnase. Les dommages à cet établissement sont évalués à 100 000$. Les troubles ont éclaté au moment où les détenus s'apprêtaient à sortir pour leur récréation du soir.

**Ron Sweeney**, un membre du comité d'enquête de l'inspecteur général sur les émeutes à Matsqui et

*Le Solliciteur général **Robert Kaplan** s'est rendu visiter les installations dévastées de Matsqui. Il est ici en compagnie de **Doug McGregor**, directeur exécutif régional, et du directeur de l'établissement, **Dev Dhillon** (à droite).*

à Kent, a dit aux journalistes que "le personnel de Matsqui devrait être félicité pour avoir fait montre de retenue lors de l'émeute".

Quant au commissaire **Yeomans**, il s'est empressé de féliciter le personnel "pour la façon remarquable dont il s'est comporté pendant ces incidents et pour le professionnalisme avec lequel les employés ont manoeuvré pendant ces heures difficiles." Il a aussi tenu a souligner "l'aide efficace et combien précieuse des militaires et des policiers."

On a aussi souligné l'importance qu'a eue la simulation de crise à laquelle avaient participé les divers intervenants en février dernier dans la région du Pacifique. Au cours de cette simulation d'état d'urgence, on avait arrêté les lignes de conduite, les lignes d'autorités et les responsabilités qui reviendraient à chaque groupe. Lorsque l'émeute a éclaté à Matsqui et plus tard à Kent, le personnel de la région savait comment réagir, ce qui a permis d'éviter la panique et de maîtriser la situation relativement rapidement.

## De nouveaux locaux pour le bureau des libérations conditionnelles de Toronto

ONTARIO — Les employés de deux bureaux de Toronto, ceux du district central et ceux de Toronto-York, ont emménagé dans de nouveaux locaux le 14 mai dernier. Ils sont maintenant regroupés au Toronto Professionnal Building, au 123 Edward Street. Ils étaient auparavant au 241, Jarvis Street, où ils avaient passé dix ans. Ils sont maintenant fort bien situés, à mi-chemin entre les rues Yonge et University, juste au nord de l'hôtel de ville de Toronto où ils ont maintenant le loisir d'assister aux concerts gratuits qui y sont présentés à l'heure du déjeûner. Ils ne sont aussi qu'à 5 minutes de marche du YMCA où quelques uns s'y sont déjà inscrits et ils se maintiennent en forme en profitant de l'heure du déjeûner. Les bureaux sont situés juste en face du terminus d'autobus et entre deux stations de métro, et sont pourvus de plusieurs commodités dont une cafétéria au sous-sol de l'édifice et un psychiatre au rez-de-chaussée! Il s'agit probablement de l'emplacement le plus à portée de la main pour le personnel et les clients qui peuvent s'y rendre par trois ou quatre moyens de transport public différents.

Le directeur de district **John Lawrence** est très fier de ses employés au nombre de 17.

## Les tireurs ne le connaissent pas . . .

• **Suite de la page 3**

aurait suffi a valoir la victoire à l'équipe du Service. Mais les autres membres de l'équipe ne lui en voudront pas tant que ça. Tous les tireurs du Service enregistreraient des marques plus faibles sous la pression.

A la fin de leurs rondes de tir, les trois tireurs du Service, Hollis, Langille et Beauregard, s'installent sur les bancs pour attendre les derniers résultats. **Tom Huffman**, de l'administration régionale des Prairies, est le pointeur en chef pour le Service. "Je pense que les conditions étaient bonnes. Mon arme fonctionnait bien et je suis passablement content", a dit **Wayne Langille** qui a tenu à souligner le travail de l'entraîneur de l'Atlantique, **Keith McLeod**.

"Nous subissons beaucoup de pression, a dit Luc Beauregard, mais les gars de la GRC ressentent la même chose. C'est la première fois que je vois cela." Hollis, qui a commencé à tirer lorsqu'il est entré au SCC en 1974, admet que la pression était très forte bien que les conditions étaient bonnes. "Au début, je tremblais."

Lorsqu'on a annoncé que la marque finale était de 1657 à 1655, il y eut des soupirs, mais pas de gêne.

**Henri Fleury**

Les gars de la GRC en ont pris bonne note. Ils avaient défait le Service par 99 points l'an dernier. Cette année, ils ne l'ont emporté que par la peau des dents (2 points). Que se passera-t-il l'an prochain?

## TERRY FOX

• **Suite de la page 1**

renouvellera jamais. Il fut une grande inspiration pour les victimes du cancer et pour les handicapés en général. Il a d'ailleurs probablement fait plus que personne d'autre pour les sortir de leur isolement."

M. van Petegem a aussi dit que bien qu'on n'ait pas encore arrêté de décision, les détenus et le personnel de l'établissement vont faire quelque chose pour honorer la mémoire de Terry Fox.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Place Killeany, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 16 le 30 août 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

# Les libérations conditionnelles dans le Nord

**Par Linda Lee**

Quand vous installez un piège à caribou et que vous attrapez un renard, le jetez-vous?

Bien sûr que non!

Alors, si vous voulez un résultat X et que vous obtenez un résultat Y, n'est-il pas normal de persévérer jusqu'à l'obtention du résultat X?

**MacLennans** a parlé de "Deux solitudes". Dans le Nord, on ne parle pas de deux mais de trois et quatre solitudes: les Dene, les Inuits, les blancs autochtones (nés et élevés au nord du 60e parallèle) et les immigrants du sud.

Que faites-vous en présence du choc culturel d'un jeune délinquant qui est né et a grandi dans une localité isolée où le transport motorisé se résume aux ski-doos et aux avions, où la radio de Radio-Canada est le seul medium électronique et où le centre-ville se limite au magasin la Baie? Par son crime, le jeune délinquant est maintenant rejeté de sa communauté et s'il ose revenir, on l'évite.

Comment libérez-vous progressivement quelqu'un dans une communauté qui l'exclut complètement?

Vous en revenez aux résultats X et Y.

Vous descendez les rues en expliquant les feux de signalisation, les autos, les cinémas, la télé et le crédit.

Et vous vous croisez les doigts.

Comment conseillez-vous quelqu'un dont le principal problème est l'alcool lorsque la petite localité dans laquelle il vit n'a pour seule activité récréative visible de boire?

Vous organisez un séjour dans un centre de traitement pour alcooliques.

Vous éduquez sur l'alcool.

Vous prodiguez des encouragements et distribuez des étoiles s'il se sauve dans les bois lorsque le "bootlegger" local arrive avec sa provision d'alcool.

Et vous vous essuyez le front.

Que faites-vous lorsqu'un homme violent, produit d'une famille violente, est sur le point d'être libéré d'un pénitencier à sécurité maximale sous surveillance obligatoire pour se retrouver dans une localité de votre territoire qui couvre le tiers de la superfécie du Canada?

*"Les passagers du vol de Nahanni Air en direction d'Inuvik sont priés de se présenter à la porte no 93." C'est une chose qu'on n'entend pas dans le grand Nord. C'est sur des pistes de brousse que se font les décollages et les aterrissages.*

Vous prévenez la police.

Vous parlez au citoyen de sa localité qui agit comme surveillant de libération conditionnelle.

Vous rencontrez le conseil de bande.

Vous parlez aux plus âgés.

Vous surveillez la date de libération.

Et vous en priez un coup!

C'est ça les libérations conditionnelles dans le Nord.

*(Suite à la page 3)*

# Un parc fédéral à Matsqui?

**Par Jack Stewart**

PACIFIQUE — Les dommages causés lors de l'émeute du 2 juin dernier à l'établissement Matsqui ont rendu inhabitables les unités résidentielles des détenus. Il est évident qu'il était impossible d'attendre le développement du plan de construction de 5 ans. Il a donc fallu trouver des solutions temporaires. La région de Matsqui était au milieu d'une des saisons d'été les plus pluvieuses de son histoire. Veuillez m'en croire, c'était mouillé. Les gens commencaient à voir pousser des palmes au bout de leurs pieds et les oiseaux, les animaux et les insectes se tenir deux par deux comme sur l'arche de Noé. Il fallait trouver une solution! . . . et vite! Avant l'émeute, les terrains avoisinants de l'établissement n'étaient qu'une autre cour d'exercice. Mais voilà! Une semaine après les troubles, on n'abordait plus les gens en leur disant "Quelqu'un veut jouer au tennis?", mais, "Allô tout le monde, bienvenue à la ville des tentes!" Il ne s'agit pas ici d'un terrain de camping ordinaire. Des clôtures de sécurité et des nouveaux postes de sécurité ont été érigés pour contrôler les activités du nouveau complexe. Le personnel doit accomplir des fonctions que l'on ne retrouve pas dans leur description de tâches. Les cuisines du Centre psychiatrique régional sont occupées au maximum pour fournir des repas aux détenus assiégés de Matsqui. Les tentes elles-mêmes ont été consolidées pour contrer les éléments et les détenus ont construit des douches et un centre communautaire.

Comme tout campeur vous le dira, il vient un temps où l'enthousiasme pour la vie rude en plein air cède la place à des pensées du genre: "Quand retournons-nous à la maison?" De nombreux détenus de Matsqui ont bien hâte de ranger les tentes et de retourner aux conditions de vie d'avant l'émeute. La réintégration des unités résidentielles doit avoir lieu avant que nous soyons encore une fois aux prises avec la saison pluvieuse de l'hiver, bien que la reconstruction totale de l'établissement ne sera pas terminée avant le printemps 1982.

# Les similitudes ont surpris et impressionné une directrice suédoise

OTTAWA — La curiosité et l'admiration étaient de la partie lorsque **Ann Britt Grunewald**, directrice d'un établissement à sécurité maximale près de Stockholm, Suède, a visité l'administration centrale et quatre installations de la région de l'Ontario, du 15 au 18 juin dernier.

Mme Grunewald a déclaré qu'elle était très impressionnée par le calibre et la tenue du personnel et qu'elle était surprise de constater qu'il y avait plus de ressemblances que de différences entres les établissements correctionnels canadiens et suédois. "Je ne m'attendais pas à trouver quelque chose d'aussi intéressant. Je croyais y trouver d'immenses et traditionnels pénitenciers offrant peu de programmes", a-t-elle déclaré. Mme Grunewald, âgée de 40 ans, a dit que ce qu'elle avait vu à l'administration centrale, au pénitencier de Kingston, à l'établissement Millhaven, au Collège du personnel de la région de l'Ontario et à l'établissement Warkworth avait complètement modifié l'opinion qu'elle avait sur les pénitenciers canadiens.

***Mme Ann Britt Grunewald**, directrice d'un pénitencier à sécurité maximale à quelques kilomètres de Stockholm, en Suède, était dernièrement de passage dans la région de l'Ontario. Elle est ici en compagnie de **Mary Dawson**, directrice de Warkworth. Photo — **Dennis Curtis***

Elle a cependant signalé qu'elle considérait comme "rétrograde" la durée des sentences imposées aux délinquants de juridiction fédérale, ajoutant qu'il était rare, en Suède, qu'un sentence excède sept ou huit ans.

A la fin de sa visite du pénitencier de Kingston et de l'établissement Millhaven, le 17 juin dernier, elle a mentionné que nos établissements semblaient plus grands que ceux de la Suède et que les détenus semblaient y disposer de plus de liberté de mouvement, probablement parce que la sécurité au pourtour des pénitenciers suédois n'inclut pas de tours de surveillance et de gardiens armés. Elle a aussi souligné que les cours d'exercice des détenus gardés en isolement administratif et disciplinaire étaient plus grandes ici.

Le personnel de l'administration centrale a entretenu Mme Grunewald de la libération conditionnelle, l'emploi des détenus, la sécurité, les programmes des détenus et les soins médicaux avant que celle-ci ne se rende visiter les pénitenciers.

*(Suite à la page 4)*

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec: par Guy Verreault

Il y eut cérémonie de remise de certificats présidée par **Gérald Marineau**, le 5 juin dernier, dans les locaux de l'administration régionale. Comme la semaine précédente, **Bill Hellyer** et **Charles McGraw**, du Collège de formation du personnel de la C.-B. et **Richard Rabeau**, chef régional de la formation et du perfectionnement, assistaient à cette cérémonie. Se sont mérité un certificat: **Ross Bullet, Gilles Demers, Denis Cantin, Normand Houle, André Perron, Claude Stockless, Robert Riopel, Jean Choquette, Richard Couture, Robert Champagne** et **Gérard Portelance**.

**Luc Mantha**, directeur adjoint de l'administration à l'établissement à sécurité maximale Archambault de Ste-Anne-des-Plaines, nous apprenait dernièrement que des employés de l'établissement se sont vus remettre des plaques pour longs états de service le 25 juin dernier. La cérémonie s'est déroulée dans les bureaux du directeur de l'établissement, **André LeMarier**. Lors de cette remise de plaques, on a aussi remis un insigne à un agent de correction de l'endroit. Les récipiendaires pour longs états de service ont été **Léonel Choquette**, préposé à la formation, qui compte 25 ans de service, et **Jean-Paul Lauzon**, CX-COF-2, qui a aussi 25 ans de service. **Michel St-Aubin**, CX-COF-2, s'est mérité l'insigne de qualification de la catégorie tireur d'élite. On retrouve sur la photo: **Louis Lemay**, directeur adjoint de la sécurité, **Léonel Choquette, Jean-Paul Lauzon, André LeMarier, Michel St-Aubin** et **Luc Mantha**.

## Ottawa

• La direction du personnel a annoncé la nomination de **Roger Latreille** au poste d'agent à l'égalité d'emploi à l'administration centrale le 1er juillet dernier. M. Latreille était auparavant à la direction des libérations conditionnelles dans la région du Québec.

• **Gilles Bédard**, directeur du bureau des libérations conditionnelles d'Ottawa-Hull, est mort subitement 17 juillet dernier. Ses amis et collègues offrent leurs plus sincères condoléances à sa famille.

• A compter du 8 septembre prochain, **Doug McMillan** sera le nouveau directeur des services d'information opérationnelle. Il succédera à **Bob McKay** qui travaillera pour **John Rama**, directeur de la planification opérationnelle, de la politique, de la planification et de l'administration. M. McKay travaillera à des projets spéciaux.

• **Stew Malcolm**, chef de la formation du personnel, a quitté le SCC le 24 juillet dernier. Il travaille maintenant à la Commission de la Fonction publique où il occupe le poste de chef de la division du contrôle de la qualité à la direction du développement du personnel.

## Pacifique: par Jack Stewart

***Darlene Marceau** et **Roger Johnson**. Photo — **Eila Loughlin***

Mesdames, vous voulez que votre prochaine réunion soit plus vivante? Alors, lors de votre prochaine rencontre, amenez vos fusils! C'est ce qu'on fait les femmes du Centre psychiatrique régional le 10 juillet dernier lorsque certaines d'entre elles se sont réunies au Abbotsford Gun Club pour participer au deuxième tournoi annuel de tir des femmes. Le personnel sécuritaire de l'hôpital a donné une formation de 4 heures aux femmes avant de les diriger vers la salle de tir. Lorsque la poussière et les plumes furent retombées, **Darlene Marceau**, qui travaille au pavillon de science clinique du Centre psychiatrique, fut déclarée "le plus bel oiseau". Elle a obtenu une marque impressionnante de 425 qui lui a valu le "trophée de la poule". La rencontre sportive fut suivie d'une partie (tenez-vous bien!) au club de l'Aigle.

**Roger Johnson**, CX-6 au CPR, nous a menacé de représailles si nous ne mentionnions pas que cet événement fort amusant n'aurait pu avoir lieu sans la coopération et l'appui de son patron en or, **Dan Norton**.

## Atlantique: par Justin Sullivan

**Dan Ferguson** a été nommé administrateur régional de la sécurité à l'administration régionale, le 15 juin dernier. Originaire de Moncton, il a eu son premier contact avec le milieu correctionnel en 1963, à London, alors qu'il travaillait au "Village des enfants", une maison pour jeunes délinquants.

De 1967 à 1969, il a fréquenté le collège Gordon de Boston où il a obtenu un baccalauréat en psychologie. Il est alors devenu agent provincial de probation et de placement. En 1971, il est devenu directeur de l'Ecole de formation pour jeunes, puis il est passé au Bureau correctionnel central, à Fredericton, où il occupa le poste de coordonnateur des services communautaires. Il a joué un rôle important dans le développement du programme d'absence temporaire et de classement du Nouveau-Brunswick. Le ministère de la Justice s'était alors lancé dans un grand programme de construction de nouveaux centres correctionnels régionaux à Moncton, St-John et Edmunston, et Dan travailla à la planification et à la coordination de ces projets.

Il a été nommé directeur du centre de détention de Moncton en 1979.

**Gérald (Gerry) LeBlanc** croit que l'ouverture de deux bureaux de personnel dans deux grands établissements devrait rendre les opérations plus efficaces et rationelles. Le nouvel administrateur régional du personnel a été nommé le 4 mai et c'est la deuxième fois qu'il travaille à la division du personnel.

Originaire de Moncton, Gerry a obtenu un B.A. en 1965 et un baccalauréat en commerce de l'Université de Moncton en 1967.

Il est arrivé au SCC en 1977 comme chef régional du personnel. Il est ensuite allé travailler pendant trois ans pour le ministère de l'Expansion économique et régionale (1978-1981), puis il est revenu à l'administration régionale.

## Prairies: par Linda Lee

**Donna Fleming**, secrétaire du directeur adjoint de la socialisation à l'établissement Bowden, a remporté les grands honneurs régionaux lors de la compétition de tir des Prairies dans la catégorie carabine, personnel autre que celui de la sécurité. A quand une femme sur l'équipe du SCC dans les rencontres contre la GRC?

## Ontario: par Dennis Curtis

***Linda Hoyle-Beehler** et **Susan Sinclair** lors du "shower" organisé à leur intention. Photo — **Dennis Curtis***

**Linda Hoyle-Beehler**, secrétaire du directeur général régional de l'Ontario, et **Susan Sinclair**, secrétaire de l'administrateur régional des programmes des détenus, ont fait l'objet d'une fête le 11 juin dernier pour souligner l'arrivée prochaine de leurs bébés.

De la façon dont les choses se sont par la suite passées, le "shower" a failli ne pas avoir lieu. En effet, Linda a accouché le 20 juin. Cependant, Linda travailla jusqu'à la dernière minute, étant au travail le matin du 19. Puis elle se rendit faire des courses. Elle eut d'ailleurs presque son bébé sur la rue Princess. Elle se rendit donc à l'hôpital le vendredi et mit au monde un fils pesant 6 livres et 12 onces. Aux dires de la mère, le fils et le père se portent très bien. Elle a prénommé son fils **Benjamin Kurtis**.

Quant à Susan, elle eut une fille le 29 juin. Prénommée **Melissa Sue**, sa fille pesait 6 livres et dix onces à la naissance. Son mari **Gord Sinclair** se porte à merveille.

# Le premier conseiller du Service en toxicomanie recommande les programmes d'autotraitement

**Par Archie Ellis**

**Directeur adjoint de l'administration organisationnelle**

PRAIRIES — En mars 1979, le Conseil sur l'abus des stupéfiants et de l'alcool de Prince Albert signait un contrat avec le pénitencier de la Saskatchewan en vertu duquel l'organisme s'engageait à fournir au SCC son premier conseiller en la matière.

Le choix s'est porté sur **Elmer Hicks** qui travaille dans le domaine depuis 25 ans. En mars 1972, de concert avec trois autres citoyens, Elmer a créé le comité consultatif de citoyens du pénitencier de la Saskatchewan dont il accepta la présidence. Un an plus tard, il obtint un emploi temporaire comme agent de développement social, poste qui devint permanent un an plus tard et qu'il occupa jusqu'à sa retraite.

Au pénitencier de la Saskatchewan, Elmer mit sur pied un programme d'abus des drogues connu sous le nom *Ad-Can* qui voulait dire "toxicomanes du Canada". Ce programme qui existe toujours s'inspire des Alcooliques anonymes. Grâce au dynamisme et à la motivation d'Elmer, six différents groupes atteints d'alcoolisme et de narcomanie ont été établis dans les aires réservées à l'isolement protecteur et à la population générale de l'établissement.

Elmer était un homme d'affaires prospère qui possédait sa propre entreprise "*Hicks Automotive Ltd*," jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite et vende son commerce en 1973. Il s'est cependant intéressé au travail communautaire et affirme ne pas

***Elmer Hicks***

connaître la signification du mot "retraite".

Il a consacré quelques uns de ses moments libres à écrire. Il a rédigé et assemblé le "*Novalco Kit*" dont il se servait pour motiver les nouveaux membres AA. Il a en outre écrit une brochure intitulée "*Novalco Sonsorship Guide for Inmates and Outside Sponsors*" et est l'auteur du livre "*Ad-Can, A Journey to Recovery*".

Elmer raconte qu'il a commencé à travailler dans les établissements parce qu'il y voyait "un besoin énorme de programmes d'autotraitement pour aider les détenus à s'aider. C'était évident que le régime pénitentiaire manquait nettement de programmes d'autotraitement biens orchestrés. Le taux de récidive corrobore ce manque de planification. "Les AA semblent être le programme d'autotraitement le plus efficace, a-t-il dit. "J'ai pensé qui si on adaptait et administrait ce programme en fonction du milieu pénitentiaire, il pourrait en résulter un changement d'attitude et qu'on préviendrait le retour derrière les barreaux."

Comme membre du Comité consultatif de citoyens, il a constaté le besoin manifeste de trouver quelqu'un pour administrer et diriger le programme destiné au traitement des toxicomanes. L'embauche d'un tel conseiller est survenue huit ans après la création du CCC du pénitencier de la Saskatchewan. "Le CCC peut s'attribuer le mérite d'avoir finalement organisé des programmes dans ce domaine.

Abordant la question du régime pénitentiaire, Elmer croit que "les pénitenciers devraient prévilégier les programmes qui aident les détenus à changer d'attitude. Je suis persuadé qu'on réduirait sensiblement le taux de récidive si on réfléchissait et mettait plus d'efforts dans la programmation."

Au cours de ses 25 ans de travail auprès des alcooliques, Elmer a aussi organisé un système de parrainage pour ceux qui sortent des cliniques et des établissements pénitentiaires. Ceci a eu pour effet d'aider beaucoup de gens à ne plus retourner en prison et à recommencer une nouvelle vie.

Au sein des AA, Elmer a partagé son temps entre les pénitenciers et la collectivité. En juin 1980, il a été choisi comme représentant canadien d'un comité chargé d'évaluer l'efficacité des AA dans les établissements pénitentiaires. Il a de plus aidé à la mise sur pied du premier groupe de AA dans une prison sud-africaine.

# Camp pour détenus autochtones

*"Le ciel est bleu, réveille-toi, c'est un jour nouveau qui commence." Qui ne se souvient de cette chanson qui a été entonnée par des générations de jeunes et de moins jeunes. Au camp Pines, en pleine nature, on se réveille en s'étirant dehors au milieu des épinettes.*

**Par Rob Adlard**
**Administration régionale des Prairies**

PRAIRIES — L'ouverture du camp Pines a eu lieu le 2 février dernier. C'est un centre résidentiel communautaire privé à but non lucratif situé à Minaki, une petite localité à 40 milles de Kenora, Ontario.

Connu auparavant sous le nom de camp du lac Pistol, le camp Pines était sous la responsabilité du "*Ministry of Corrections*" de l'Ontario. Les installations comprennent quelques roulottes Atco, les services de repas, de buanderie et autres pour 12 résidents. Le personnel du camp compte un directeur, deux surveillants, deux cuisiniers et un préposé à l'entretien, qui s'efforcent de fournir aux résidents un encadrement de travail qui leur permette de réintégrer la société tout en vivant dans une ambiance où ils se sentent appuyés. Le groupe cible est surtout composé d'autochtones du Nord-Ouest ontarien qui sont en libération de jour, en libération conditionnelle totale ou en absence temporaire.

Le directeur **Wilf Moore** et son personnel ont travaillé fort à développer les possibilités d'emploi pour les résidents du camp Pines, ce qui s'est aussi traduit par des résultats positifs pour les résidents de Minaki. Il est arrivé que les résidents du camp Pines aient plus de travail qu'ils ne soient capables d'en accomplir. On s'est alors tourné vers les citoyens sans emploi de Minaki, ce qui eut pour effet de resserrer les liens communautaires.

L'éventail des emplois est varié. Il comprend la coupe du bois, la destruction des déchets, la démolition de maisons, le reboisement, le métier de guide et le transport du bois de chauffage. Ce n'est donc pas le travail qui manque!

La participation de la communauté aux rencontres des AA et à d'autres activitiés de passe-temps a eu pour résultat d'amenuiser la résistance du début.

**Dan MacDonald**, directeur régional du bureau des libérations conditionnelles de Kenora, est impliqué dans ce projet depuis le début. Au cours d'une entrevue, il a expliqué pourquoi il a mis autant de motivation, de persévérance et de tenacité à mener à bien le projet. "Il est prouvé que les installations qui privilégient la libération graduelle jouent un rôle progressiste au Service et le camp Pines est une réponse au besoin de faire réintégrer leur communauté à ces individus en se servant de l'environnement sauvage.

Les programmes des détenus à l'administration régionale ont fourni l'aide financière nécessaire au lancement du programme de même que les services de consultation à la mise en opération du camp, ceci avec l'aide de **Terry Sawatsky**, directeur de l'établissement Stony Mountain, de **J.W. Keane**, directeur de l'établissement Rockwood, et du directeur du district du Manitoba et du Nord-Ouest de l'Ontario.

Le directeur Moore a fait preuve de beaucoup de détermination à conserver son idée d'installations aménagées dans un environnement sauvage qui offrent aux détenus un éventail d'emplois, de loisirs et de traitement.

On pourra obtenir davantage de renseignements sur le camp Pines en s'adressant à Dan MacDonald au (807) 468-6726.

# Les libérations conditionnelles dans le Nord

• **Suite de la page 1**

C'est une journée perdue parce que l'avion ne peut atterrir.

C'est la furie des flots du fleuve Fraser à la fonte des glaces.

C'est se glisser dans un sac de couchage sur le plancher d'un étranger parce qu'il n'y a pas d'hôtel.

C'est une région plus grande que le Texas, l'Alaska, la Californie et le Nouveau-Mexique réunis et où aider quelqu'un relève plus de la coutume que du risque insensé.

C'est vivre éloigné de votre famille pendant des jours et des semaines.

C'est 3 367 298 pieds carrés d'un des meilleurs territoires du monde pour la chasse, le pêche et le camping.

C'est inscrire vos enfants dans une école où ils sont en minorité.

Ce sont les nuits d'hiver où il faut absolument que votre voiture soit pourvue d'un réchauffe-moteur, d'un réchauffe-huile, d'une housse pour la batterie et d'une chauferette intérieure . . . à condition, bien sûr, qu'il ne fasse pas vraiment froid.

C'est la fermeture du pub à minuit et rentrer à la maison en pleine clarté.

C'est paqueter du matériel de survie au cas où l'avion s'écraserait.

C'est le panorama qu'offre la cabine de pilotage d'un avion de brousse lorsque vous passez au-dessus du pôle arctique.

***Mary Drybones**, surveillante de libération conditionnelle, et **John MacPherson**, agent de libération conditionnelle, à Fort Good Hope.*

**John Dillon, John MacPherson** et **Sonia Paul** sont les représentants du SCC dans le Nord. Dillon, l'administrateur régional, est ici depuis un an, MacPherson, depuis un peu plus de deux mois, et les deux adorent leur travail malgré la latitude. Sonia, c'est le vétéran. Elle est là depuis 1979.

A l'extérieur de Yellowknife, une localité de 10 000 personnes, la surveillance est généralement assurée par les employés du Territoire ou des citoyens de la localité. Et il revient aux deux agents de libération conditionnelle du Service de s'assurer qu'ils comprennent bien leurs fonctions et s'en acquittent efficacement. La majeure partie des budgets est dévolue aux déplacements. Il en coûte environ 6 000$ pour assurer la surveillance dans les Territoires du Nord-Ouest, comparativement à 2 000$ ailleurs au pays.

Le gouvernement des Territoires a décidé que dans la mesure du possible, les gens du Nord purgeraient leurs peines dans le Nord. On considère que les centres correctionnels des Territoires sont suffisamment aliénants pour la plupart des détenus qu'il serait superflu de les transférer dans des pénitenciers du sud.

"C'est une science en soi de condamner ici", a expliqué **Blair Dunbar**, sous-ministre adjoint des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest et responsable des services correctionnels. Ici, c'est long une sentence de quatre ans. La plupart de ceux qui purgent des peines plus longues viennent de localités plus grandes. La majorité des crimes sont reliés à l'alcool et quelques petites localités ont décidé d'interdire complètement les boissons alcoolisées.

Dunbar refuse d'admettre que le Nord soit un monde à part. "Nous avons un système informatisé aussi sophistiqué que partout ailleurs. Nous nous servons du téléphone et des terminaux d'ordinateurs pour assurer la liaison entre nos communautés.

Dunbar, qui est venu du sud en 1969, a dit que le gouvernement des TNO cherche à employer des gens qui sont nés et qui ont grandi dans les Territoires. Soixante-six pour cent des employés des services sociaux sont des autochtones.

Le gouvernement s'est aussi engagé à décentraliser les services sociaux, ce qui comprend aussi bien la conception des programmes que leur administration, que Dunbar décrit comme "l'alliage de la tradition et des idées nouvelles".

John Dillon a déjà eu quelques aventures avec cette décentralisation. Imaginez que vous êtes en train d'expliquer la libération conditionnelle à une communauté où la langue de travail est l'inuit alors que le concept même de la libération conditionnelle ne se traduit pas. C'est ça la libération conditionnelle au nord du 60e parallèle.

# en bref

**DES DONNÉES INTÉRESSANTES SUR LES BÉNÉVOLES** — **Ian Morrison**, président du Comité des organisations nationales de bénévoles, a dernièrement publié une fiche documentaire sur les bénévoles préparée à partir d'un sondage mené par Statistiques Canada en février 1980. On y découvre que 15 pour cent des 2.7 millions d'adultes canadiens ont fait du bénévolat au cours de l'année se terminant en février 1980. De ce nombre, 54 pour cent étaient des femmes. C'est la Saskatchewan qui avait le taux le plus élevé de bénévoles avec 27 pour cent, suivie du Manitoba (21%), de l'Alberta et de l'Ile-du-Prince-Edouard (19%), de la Colombie-Britannique et de la Nouvelle-Ecosse (17%), de Terre-Neuve (16%), de l'Ontario (15%), du Nouveau-Brunswick (14%), et du Québec (11%). Le bénévolat est fonction du degré d'éducation. En effet, on dénombre 7% de bénévoles chez les adultes qui ont entre 0 et 8 années de scolarité et 28% chez les universitaires. En retenant la variable industrie, l'agriculture arrive en tête avec 23%, suivie de l'administration publique avec 22%, et un faible 10% dans les milieux industriels. En se basant sur les salaires offerts dans les industries, on a calculé que le travail des bénévoles aurait coûté au pays 3.5$ milliards au cours de l'année se terminant en février 1980.

**ON DEVRAIT DAVANTAGE AIDER LES VICTIMES DE CRIME, DE DIRE IRVING WALLER** — Les victimes devraient avoir le droit de présenter leur point de vue à la cour, de reprendre rapidement possession de leurs biens, et la cour devrait prendre en considération le rapport des séquelles du crime sur les victimes lorsque vient le temps de décider de la sentence d'un accusé, a soutenu **Irving Waller**, professeur invité à l'université d'Ottawa et pendant quelque temps directeur de la recherche au ministère du Solliciteur général. Il a étudié la politique gouvernementale portant sur les besoins des victimes du crime et il croit qu'il faudrait réviser le code criminel et les autres politiques pour adéquatement aider les victimes. "La dignité est le mot-clé. Trop souvent, la victime n'est qu'un instrument dans la poursuite et la condamnation des criminels". M. Waller favorise l'intégration des droits de la victime au code pénal, comme l'a proposé le ministre ontarien des Consommateurs et des Relations commerciales, **Gordon Walker**.

***François Haché** n'était à l'emploi du SCC que depuis un mois lorsqu'il a fait un acte de bravoure qui lui a mérité les félicitations officielles du conseil municipal de Moncton. Il est ici en compagnie de **Dennis Cochrane**, maire de Moncton, qui lui remet un certificat de la ville.*

**UN EMPLOYÉ ENGAGÉ DEPUIS TROIS MOIS SE MÉRITE UN PRIX** — Le 17 juin dernier, **François Haché**, de Shediac (N.-B.), a reçu du conseil municipal de Moncton un prix honorifique de civisme pour avoir empêché une tragédie qui aurait pu se traduire par le mort de trois personnes. M. Haché a sauvé la vie d'une homme, sa femme et sa fille en pénétrant dans une maison en flammes à 2 h 30. Le conseil municipal a également adopté une résolution pour soumettre sa candidature à la Chancellerie des ordres et décorations du Canada demandant ainsi au gouvernement fédéral de reconnaître officiellement sa bravoure. M. Haché est WP-3 au pénitencier de Dorchester où il a commencé à travailler il y a trois mois.

**MISE À JOUR DE L'OPÉRATION COURAGE** — Le marathon des agents du SCC de l'Ontario qui vise à parcourir la distance qui sépare Ottawa de Kingston (180 klm) n'a pas été abandonné. On prévoit le tenir le samedi 3 octobre. Au nombre des inscrits ont compte déjà **Marcel Sauvé**, commissaire adjoint de la sécurité, **Mary Dawson**, directrice de Warkworth, et **Andrew Graham**, directeur du Centre régional de réception de l'Ontario, nous a fait savoir **Dennis Halsall**, organisateur de ce marathon.

**CERTIFICAT EN CRIMINOLOGIE À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA** — A compter de septembre prochain, l'université d'Ottawa offre un certificat en criminologie à ceux qui sont déjà engagés dans le domaine de l'administration de la justice. Les inscriptions doivent se faire avant le 8 septembre 1981 au Comité d'administration, département de criminologie, Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario. Les étudiants devront terminer le programme à l'intérieur d'une période de 5 ans. Il est composé de cours obligatoires (15 crédits) et de cours à option (18 crédits). Les frais de scolarité sont de 456$ auxquels il faut ajouter 19$ pour les activitiés étudiantes.

# Le pénitencier de Kingston offre un programme de formation en pastorale

ONTARIO — Une anglicanne de Sussex, en Angleterre, un prêtre catholique, missionnaire en Guyanne (Amérique du Sud), et un ministre de l'Eglise Unie, de Sudbury, ont entrepris une nouvelle expérience en mai dernier. Ils ont commencé un cours intensif de 12 semaines en pastorale auprès des détenus du pénitencier de Kingston et du Centre psychiatrique régional de l'Ontario, sous la surveillance de l'aumônier **Don Misener**.

Les étudiants passent la moitié de leur temps à assurer les services d'aumônerie auprès des détenus alors que l'autre partie du temps se passe en séminaires de pastorale. Ils apprennent sur le tas, ce qui leur permet de travailler avec plus d'efficacité.

Entrepris à l'automne de 1976, le programme en est à sa quatrième session. Jusqu'à maintenant, 13 personnes ont reçu cette formation: trois aumôniers pénitentiaires, deux prêtres et huit séminaristes de Toronto, Vancouver et Kingston.

Le programme de douze semaines est conçu pour aider le clergé à mieux se préparer à faire son travail auprès des détenus, leurs familles, le personnel et les ex-détenus. Ça leur permet aussi d'en connaître davantage sur la prévention du crime, particulièrement avec les jeunes.

*Dans l'ordre habituel, le père **Ron Pete**, missionnaire, le rév. **Bob Thompson**, de l'Eglise Unie, Sudbury, le rév. **Nelson Trafford**, ministre presbytérien, Mme **Jane Whistler**, laïque, de Sussex, en Angleterre, et **Steve Bolton**, CX-2 au Centre régional de réception de Kingston. Photo — **Barrie Wright***

Le pénitencier de Kingston et le Centre psychiatrique régional ressentent les avantages de ce programme car les détenus peuvent recevoir plus d'attention et de suivi.

Les trois personnes qui ont entrepris leur formation le 27 avril dernier, se sont jointes à un ministre presbytérien qui a commencé en résidence une formation de 11 mois, en janvier 1981, sous la surveillance de l'aumônier pénitentiaire.

# Les similitudes ont surpris et....

• **Suite de la page 1**

Le lendemain matin, Mme Grunewald a pris le petit-déjeûner avec l'ARC **Dennis Curtis** et les employés du Collège du personnel, et s'est entretenue avec les nouvelles recrues qui allaient obtenir leur diplôme le 25 juin. Lors de sa visite au pénitencier de Kingston, c'est le directeur adjoint **Chuck Benford** qui lui a servi de guide tandis qu'aux établissements Millhaven et Warkworth, elle a eu pour guide les directeurs de ces établissements, **John Ryan** et **Mary Dawson**.

Elle a aussi déclaré: "Je pense que le régime correctionnel du Canada a subi une révolution au cours des trois dernières années", en faisant allusion aux changements qui ont été entrepris dans presque tous les secteurs. Cependant, le nouveau programme de visites familiales à Millhaven n'a pas semblé intéresser outre mesure notre visiteur qui vient d'un pays où les détenus de juridiction fédérale bénéficient de visites conjugales depuis 1971 et où il y a maintenant un certain nombre de prisons mixtes. Un des membres du personnel a signalé que le programme canadien était presque le même que celui de la Suède sauf qu'on ne permet pas aux détenus de recevoir leurs "petites amies". "Vous leur permettrez cela dans quelques années", a affirmé Mme Grunewald. "Nous devrons alors songer à laisser venir les partenaires homosexuels," a rétorqué l'employé. "Pourquoi ne pas permettre aux amies et aux homosexuels de participer?" a demandé Mme Grunewald.

Mme Grunewald est entrée dans le domaine correctionnel en 1969, comme travailleuse sociale. Elle était adjointe du directeur intérimaire, rôle qu'elle a par la suite assumé avant d'être nommée directrice, il y a quatre ans. Elle est diplômée de l'Université de Stockholm en histoire de l'art, en sociologie et en éducation. Le pénitencier qu'elle dirige, l'établissement à sécurité maximale Osteraker, est situé à 35 kilomètres de la capitale et a une capacité d'accueil de 140 détenus qui sont sous la surveillance de 250 employés. Le haut taux de personnel est justifié par l'accent qu'accordent les autorités pénitentiaires au traitement des toxicomanes. On a introduit ce programme relativement nouveau pour faire face au nombre croissant de délinquants narcomanes. Ce qui a pour effet de rendre les sentences plus longues et de rendre plus difficile l'obtention de la probation en comparaison des années antérieures. "Ce qui démontre peut-être que la probation n'a pas réussi à faire tout ce dont on espérait."

Etant présidente d'une association nationale pour le traitement des toxicomanes et des détenus, Mme Grunewald attire beaucoup l'attention des médias de son pays. L'an dernier, elle a participé à quatre émissions de télévision et on parle d'elle fréquemment. Le fait qu'elle soit directrice ne semble pas susciter beaucoup d'intérêt chez les Suédois. Il y a tout de même 8 prisons fédérales ou locales qui sont dirigées par des femmes sur les 74 que compte le pays.

Elle a souligné que les Suédois ne construisent maintenant que des petits établissements à sécurité minimale qui ont une capacité d'accueil d'environ 40 détenus. Ces établissements sont habituellement situés dans des quartiers. "Les détenus devraient pouvoir être en contact avec leur propre famille, leur hôpital, l'agent de probation, leur bureau de bien-être social . . . des choses du genre", a-t-elle spécifié.

Mme Grunewald était accompagnée de son mari qui était en voyage d'affaires en Amérique du Nord. Elle devait par la suite visiter quelques établissements américains.

## DIRECTIVES

Amendements aux directives du commissaire et aux instructions divisionnaires publiés entre le 19 juin et le 27 juillet 1981.

| SÉRIE: | NO: | | IDENTIFICATION |
|---|---|---|---|
| 300 | 9 | Publié | table des Matières en date de 1981-07-31<br>ID 322 ANNEXE "A"<br>LISTE DE CONTRÔLE RELATIVE AUX VISITES<br>pages 11, 12 |
| 700 | 68 | Publié | table des Matières en date de 1981-07-31<br>ID 705 ESCORTES pages 1, 2 |

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez communiquer avec **Lilas Patenaude** au 995-6542.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Place Killeany, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 17 le 15 septembre 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

*La 5e olympiade de Collins Bay s'adressait d'abord aux handicapés participants. Elle n'en a pas moins réuni une brochette de célébrités dont l'unique* ***Guy Lafleur****, des Canadiens de Montréal.*

## La 5e olympiade de Collins Bay

**Texte et photos: Dennis Curtis**

ONTARIO — Le ciel était bas, mais le moral haut lors de l'ouverture de la 5e Olympiade pour personnes handicapées qui s'est déroulée dans la cour de l'établissement Collins Bay, le 25 juillet dernier. L'événement de deux jours qui mettait aux prises des athlètes handicapés venant de six centres de Kingston, Picton, Belleville, Cobourg, Smith Falls et Sudbury, était encore plus imposant et meilleur cette année, grâce au travail extraordinaire des détenus et à l'appui offert par la population extérieure. Pour la circonstance, la cour offrait un tout nouveau visage avec sa nouvelle piste d'athlétisme, ses corbeilles de fleurs, son podium, ses drapeaux et sa flamme qui sautilla tout au long des jeux.

L'honneur de déclarer ouverts ces jeux de la 5e Olympiade est revenue cette année à **Guy Lafleur**, centre étoile des Canadiens de Montréal. Il ne fut toutefois pas la seule personnalité à assister à cet événement. On y a vu le commissaire **Yeomans**, le député **Flora MacDonald**, le maire de Kingston et le grand **Gump Worsley**.

Mais ce furent les athlètes qui furent les véritables célébrités de cet événement. Les meilleurs coureurs et les plus grands sauteurs sont rentrés chez eux avec des médailles d'or, d'argent ou de bronze. Personne n'est toutefois reparti les mains vides. Chaque participant s'est vu remettre une médaille commémorant sa participation aux jeux de même qu'un sac de friandises, des survêtements tout neufs et des espadrilles.

C'était très venteux et les 16 parachutistes prévus au programme n'ont pu descendre du ciel. Malgré tout, le grand maître de la température fut assez patient pour attendre la fin des épreuves avant de faire éclater les nuages. C'est alors que tous se sont retirés dans le gymnase pour assister aux cérémonies de clôture et au départ des athlètes fatigués, mais contents.

*Mme* ***Flora MacDonald****, député de Kingston-Les Îles, est encore venue cette année assister aux compétitions des handicapés. Tout au long des épreuves, elle a promené son sourire charmeur et n'a pas ménagé ses encouragements.*

# Les nouvelles lignes directrices nationales sur la déjudiciarisation:

## "Une profonde modification de notre régime de justice pénale"

OTTAWA — "La recherche de solutions de rechange à l'emprisonnement, qui a toujours provoqué l'enthousiasme chez moi, est le principe fondamental de la politique globale de notre ministère", a dit le Solliciteur général **Robert Kaplan** lorsqu'il a pris la parole devant les participants au Symposium sur les services antérieurs au procès qui s'est tenu à Toronto le 29 juillet dernier. "La loi sur les jeunes contrevenants, qui doit devenir loi cet automne, nous permet d'avoir recours à toute une gamme d'options, dont les ordonnances de service communautaire, le dédommagement et l'indemnisation de la victime. Notre engagement s'exprime également dans l'appui donné à des programmes communautaires destinés à étendre et à améliorer l'application de ces mesures de rechange partout au Canada."

Le Solliciteur général a souligné qu'il en coûte présentement plus de 30 000$ par année pour garder un détenu dans un pénitencier fédéral. "Peu d'entre nous, a-t-il dit, croient encore que les prisons, même si elles sont dirigées de la façon la plus progressiste, favorisent la réinsertion sociale de la plupart des détenus. On croit de plus en plus que l'emprisonnement n'est pas le juste remède pour bon nombre d'infractions et d'infracteurs."

"Nous ne voulons pas uniquement garder les gens hors des prisons. Nous avons pris l'engagement d'une initiative à long terme qui implique une modification plus profonde de notre régime de justice pénale. Nous espérons que les programmes de déjudiciarisation favoriseront, de la part de la collectivité, de la tolérance et un sens des responsabilités pour ce qui est de remédier à certaines formes de comportement criminel, ce qui nous permettra d'encourager une utilisation plus efficace de l'appareil de justice pénale et des ressources communautaires. Nous voulons aussi chercher à favoriser le rétablissement de l'harmonie sociale entre l'infracteur, la victime et la collectivité. La déjudiciarisation, dans le cadre des services antérieurs aux poursuites, se situe au coeur de cette stratégie", a-t-il ajouté.

M. Kaplan a admis que la déjudiciarisation a été accueillie avec une certaine dose de scepticisme et de critiques. Il a dit qu'elles étaient dictées par un souci légitime de protéger à la fois les droits de l'infracteur et la sécurité de la collectivité. La déjudiciarisation ne se déroule pas devant les yeux du public et n'est pas soumise aux examens et

*(Suite à la page 2)*

# Le ministère du Solliciteur général est responsable de la campagne de Centraide de 1981

OTTAWA — La campagne de souscriptions de Centraide est de nouveau en branle. Elle se déroulera du 21 septembre au 5 novembre. Cette année, elle revêt un caractère particulier pour le SCC car les quatre agences qui composent le ministère du Solliciteur général sont responsables de l'administration de la campagne au nom de la Commission de la Fonction publique du Canada, au profit de Centraide à Hull et de United Way à Ottawa. Plusieurs employés du SCC travaillent déjà depuis des mois au succès de cette entreprise. "Le caractère spécial de notre rôle au cours de cette campagne de 1981 exige que nous fassions preuve de leadership dans nos contributions", a dit le commissaire **Donald Yeomans**.

L'équipe du Service compte dix capitaines et quarante démarcheurs qui tenteront de vous gagner à cette cause des plus valables. Donnez généreusement. Le Service s'est donné comme but de recueillir 16 400$ cette année.

Centraide est le plus important mouvement bénévole en Amérique. Il a pris naissance à Denver (Colorado) dans les années 1890. Un Centraide a été formé à Ottawa en 1933 sous le nom de "Ottawa Federated Charities". Le principe qui est à l'origine de la Fondation Centraide, et qui reste valide aujourd'hui, c'est qu'il est beaucoup mieux pour une organisation de rassembler des fonds pour plusieurs groupes que pour ces groupes de se faire concurrence.

*(Suite à la page 2)*

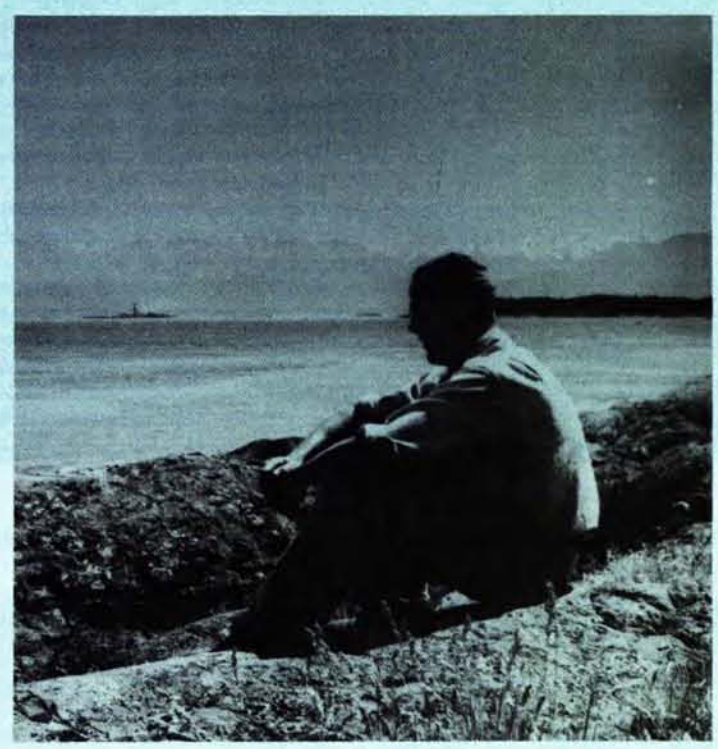

## Un regard sur William Head

*Les yeux rivés sur le continent, cet homme contemple la splendeur du panorama. William Head est situé sur une Île du Pacifique au large des côtes de la Colombie-Britannique. Texte de photos pages 3 et 4.*

# A Collins Bay . . .

*Un dernier sprint avant le fil d'arrivée. Personne n'est reparti les mains vides de Collins Bay. L'olympiade la plus réussie, aux dires de tout le monde.*

***Gump Worsley** est aussi venu à Collins Bay. Ils étaient nombreux à demander des autographes à celui qui a fait les beaux jours de New York, de Montréal et du Minnesota.*

## Pas moyen de prévenir les émeutes?

*Il n'y a rien à faire. Même la prison la mieux dirigée ne peut être immunisée contre la contagion (on parle alors d'effet domino) des émeutes et des soulèvements. C'est ce que soutient **Marc Orner**, un des négociateurs lors de l'émeute sanglante des détenus qui a fait 33 morts au pénitencier d'état de New Mexico à Santa Fe en février dernier.*

*Directeur des services psychologiques à la prison au moment de l'émeute, M. Orner était dernièrement à Vancouver dans le cadre de ses fonctions de président de la Western Correctional Association.*

*Lors d'une entrevue, M. Orner a rappelé que Santa Fe avait été le détonnateur d'une série d'émeutes dans diverses prisons américaines.*

*"Malheureusement, l'effet domino existe lorsqu'on regarde cela dans une perspective historique. Quand un établissement est le théâtre d'une insurrection ou d'une émeute, les détenus des autres pénitenciers se sentent des affinités avec les émeutiers et entrent en émeute pour n'importe quelle raison".*

*M. Orner, qui a quitté le système pénitentiaire d'état pour devenir un consultant à son compte, a dit "qu'il croit que la deuxième émeute (Kent) fut une conséquence de la première (Matsqui)."*

*Au Michigan, ils ont connu une émeute à leur pénitencier à sécurité maximale, la plus grande prison emmurée du monde. Et puis, ils ont vécu une émeute à l'établissement à sécurité minimale, un pénitencier relativement récent.*

*Les gestionnaires et le personnel sont confrontés au dilemme suivant, a-t-il ajouté. Dans bien des cas, les émeutiers se soulèvent dans des prisons qui ne sont ni vieilles ni mal dirigées. C'est pourquoi il n'existe pas de moyens de les prévenir.*

*"Tout ce qu'ils peuvent faire à part de maintenir la sécurité et de continuer à opérer les programmes qui ont cours à l'établissement, c'est d'augmenter la sécurité lorsque c'est possible, et de résoudre les problèmes mineurs lorsqu'ils surgissent pour éviter qu'ils ne s'amplifient."*

*"Les troubles sont inévitables, dû au type de personnes qui sont détenues, des gens qui ont démontré par leur comportement qu'ils ne peuvent respecter les lois de la société."*

*"Je pense qu'on peut prévenir les émeutes si on enferme les individus 24 heures par jour sans contact avec les autres et sans liberté de mouvement. Ce qui m'apparait tout à fait inhumain."*

*Cet article de **Dave Stockand** est paru dans le* Vancouver Sun *du 9 juin 1981.*

## Nouvelles normes nationales sur la déjudiciarisation

• **Suite de la page 1**

contrepoids qui règlent les actes d'un tribunal normal. Cependant, a-t-il dit, "je crois que nous nous rapprochons d'une solution satisfaisante de la plupart des problèmes."

Le Solliciteur général a ajouté que la déjudiciarisation fait l'objet de beaucoup d'intérêt au ministère depuis 1974, date à laquelle fut créé un sous-comité formé de sous-ministres fédéraux et provinciaux. Il a souligné que depuis 1977, le ministère a fait l'expérience du concept de façon étendue dans l'ensemble du Canada et qu'il a choisi d'appuyer la mise en oeuvre de programmes de déjudiciarisation axés sur le service à la collectivité plutôt que sur le traitement.

"Au terme de trois ans d'effort, nous avons franchi une importante étape avec l'établissement de lignes directrices nationales sur la déjudiciarisation. Ces lignes directrices, qui fournissent une définition pratique de la déjudiciarisation et des modèles appropriés qui répondent aux préoccupations exprimées au sujet des droits de la personne et de la sécurité de la collectivité, devraient faire disparaître une grande partie du scepticisme qui entoure cette innovation."

Il a ajouté qu'en formulant ces lignes directrices, il a adhéré au principe selon lequel la confiance du public dans les procédures de chaque programme de déjudiciarisation doit être égale à la confiance de ce même public dans les procédures suivies lors des procès et de l'imposition de la peine. "Les rouages de chaque programme de déjudiciarisation doivent être soumis à l'examen du public en autant que faire se peut, sans empiéter sur les droits de la personne impliquée. Le processus de déjudiciarisation doit répondre, du point de vue de la victime et de la collectivité, à toutes les normes que comporte le processus pénal."

La déjudiciarisation relève du Centre de consultation, l'élément opérationnel du ministère. Le Centre compte vingt-deux personnes réparties en cinq bureaux régionaux et l'administration centrale.

## Campagne de Centraide de 1981

• **Suite de la page 1**

Chaque Centraide est absolument autonome. Contrairement à la plupart des institutions charitables nationales, si une ville ne réussit pas bien au cours d'une année, ce n'est pas une autre ville qui devra fournir les fonds qui manquent. Une campagne peu fructueuse veut simplement dire une diminution des services pendant l'année suivante.

La plus grande force de Centraide, c'est sa nature bénévole. Chaque Centraide doit rendre compte de ses activités au public qu'il dessert. Les états annuels vérifiés sont à la disposition de tous. Les résultats des campagnes sont publiés régulièrement. Chaque agence est soumise à des examens minutieux effectués par des bénévoles pour s'assurer que les fonds recueillis par Centraide sont utilisés de façon efficace. On étudie fréquemment les programmes mis sur pied par les agences pour voir à ce qu'ils soient toujours utiles à la collectivité.

# GENS d'ici et d'ailleurs

**GEORGE WHITE**, agent de sécurité et de prévention des incendies de la région de l'Ontario, a dernièrement reçu une plaque pour souligner ses 25 ans de service. La remise a été faite par **Don Clark**, directeur exécutif régional . . . **GORDON TANNER** a été nommé surveillant de la formation générale au pénitencier de Dorchester. M. Tanner possède un B.A., un baccalauréat en éducation, un certificat d'enseignement et est spécialiste en adaptation scolaire. Il possède aussi de l'expérience comme principal d'école . . . **LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL**, à l'administration centrale, a maintenant un nouveau directeur en la personne de **Brian Marley-Clarke**. Au nombre de ses responsabilités figurent la formation préliminaire des recrues, la formation des cadres supérieurs, les cours d'orientation pour les nouveaux employés, le recyclage, la planification de la main-d'oeuvre et la supervision des collèges régionaux de personnel et l'administration du collège national de Kingston . . . **DE BONNES NOUVELLES NOUS SONT PARVENUES** au sujet de **Stan Scrutton**, directeur du Centre régional de réception de Kingston. Il est en convalescence suite à une attaque cardiaque qui l'a terrassé il y a quelques mois . . . **BILL HARDY**, chef du développement des marchés de la région de l'Ontario, occupe de nouvelles fonctions à l'administration centrale. Il travaille maintenant aux programmes spéciaux d'emploi où il est responsable de la coordination des affaires dirigées par les détenus et de l'étude des entreprises conjointes du SCC et de l'entreprise privée . . . **GEORGE ELRACK**, de l'établissement Stony Mountain, au Manitoba, est mort des suites d'une crise cardiaque à la fin de juin. Agé de 55 ans, M. Elrack était au SCC depuis 23 ans. Il s'est joint au Service en 1958 comme CX-1. En 1973, il avait atteint le rang de CX-8. Il laisse dans le deuil sa femme **Kathleen** et deux soeurs. Le personnel de Stony Mountain offre ses condoléances à la famille éprouvée.

**Jack Hickman**, de la sécurité, région de l'Ontario, et **Ron Leblanc**, mari de la standardiste de l'administration régionale de l'Ontario, **Jackie**, sont à s'accorder lors de la fête du personnel de l'administration régionale qui s'est déroulée dans la cour arrière du 440, King Street, à Kingston. Environ 90 personnes ont répondu à l'invitation dont des épouses, des maris, des amis et de la parenté. "Peut-être avons-nous des préjugés, en Ontario, a dit **Dennis Curtis**, l'administrateur régional des communications, mais nous possédons sans doute le plus bel environnement du pays pour nos employés de l'administration régionale." Photo — **Dennis Curtis**

## Un programme d'orientation pour l'administration centrale

*QUÉBEC — Dans le cadre d'un programme d'orientation à l'intention des nouveaux employés de l'administration centrale, des agents de formation du Québec on fait une présentation de leur travail. Les séances ont eu lieu au YM-YWCA d'Ottawa du 6 au 9 juillet dernier et se sont déroulées en français. Le programme de trois jours comprenait une présentation de quatre établissements du complexe pénitentiaire de Laval. L'administration régionale du Québec, le collège du personnel de Laval et le personnel de la formation et du développement à l'administration centrale y ont collaboré. On retrouve dans l'ordre habituel: **Yvon-Paul Charette, Serge Doyon, Christiane Gauthier**, coordonnatrice du programme, et **Daniel Legault**. **Réjean Hamilton** n'apparaît pas sur le photo.*

***Ben Cantin**, directeur adjoint de l'administration*

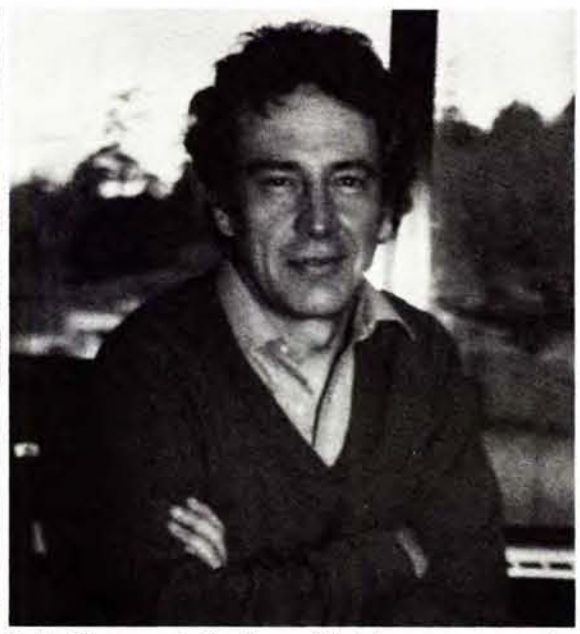

***Colin Sheppard**, directeur adjoint des programmes des détenus*

***Bob Kerr**, CX-COF-1, à bord de la camionnette du Service.*

# WILLIAM HEAD:
## Une prison dans l'île — l'un des meilleurs établissements au pays

**PHOTOS — EILA LOUGHLIN**

PACIFIQUE — Les gardiens et les détenus sont rarement d'accord sur les mêmes choses, sauf sur William Head. Tous s'entendent pour dire qu'il n'y a pas de meilleur établissement que le Campus de William Head, un établissement à sécurité moyenne situé dans l'Île de Vancouver, à quelque 20 milles à l'Ouest de Victoria.

William Head, qui était un camp et qui est devenu un établissement carcéral en 1958, a une histoire longue et fascinante. Ce camp existe depuis 1870 alors que le ministère de la Santé y établissait un lieu de quarantaine avec grands quais, centre de désinfection, et colonie de lépreux sur une île avoisinante. Le surveillant des installations, **Doug James,** qui y travaille depuis son ouverture, ne manque pas d'indiquer l'emplacement où cinquante Japonais et Chinois atteints de variole et autres maladies transmissibles ont été enterrés, ainsi que le lieu où reposent en paix douze marins russes et britanniques morts des suites de la peste.

Aujourd'hui, William Head, avec ses 136 détenus et 133 membres du personnel, vit une histoire bien différente. Unique en son genre, cet établissement ne présente pas ces grands murs de béton que l'on associe aux établissements carcéraux, mais bien un cadre de vie enchanteur avec ses 85 acres ornés d'arbres et de fleurs et bordés par l'océan. Seule la façade donnant sur le continent rappelle que nous sommes dans un établissement. Il n'y a pas de clôture, mais une multitude de canards, d'oies et de cygnes.

Les détenus peuvent s'adonner à la pêche, parcourir leur terrain de golf qu'ils entretiennent religieusement, jouer au soccer, au tennis et à la balle molle. Les moins sportifs peuvent observer les animaux domestiques et sauvages qui animent un petit zoo, dont une mignonne petite chèvre appelée Radar qui dépend des bons soins du préposé aux visites et à la correspondance, **Al Dolny**.

Comme le faisait remarquer le directeur **Arlie Bender**, l'établissement William Head offre davantage qu'un cadre enchanteur . . . La pièce de théâtre montée dans le cadre d'un cours offert par l'université de Victoria, "*The Birthday Party*", d'**Harold Pinter**, a été fort bien reçue en mai dernier. Le programme d'études qui va de l'alphabétisation au baccalauréat es arts, met surtout l'accent sur les sciences humaines. L'établissement compte aussi une immense serre (où pousse un bananier extraordinaire) qui sert de centre de formation en horticulture. On y offre aussi des cours d'électronique, de dessin industriel, de cuisine, de maçonnerie et de menuiserie.

Le campus de William Head est "l'expérience la plus récente que mène l'université de Victoria. Les établissements Matsqui et Kent y participent aussi," de préciser **Ben Cantin**. Mis de l'avant par le Dr **Tony Parlett**, actuel administrateur régional de l'éducation et de la formation du Pacifique, et par **Douglas Ayers**, de l'université de Victoria, le programme offre bien plus que de simples cours menant à un certificat. Il procède d'une hypothèse voulant que les détenus ont de meilleures chances de se réadapter s'ils font partie d'une communauté au sein du système carcéral qui incite les membres à progresser et à assumer leurs responsabilités, plutôt que de s'embourber dans le monde restrictif de la solidarité des détenus et des gardiens de pénitenciers.

La motivation personnelle est la pierre angulaire de cette communauté de rechange, de dire **Colin Sheppard**, directeur adjoint des programmes pour les détenus. D'après un détenu, il s'agit d'une chance de faire quelque chose sans y être obligé par le directeur de l'établissement ou par la CNLC. "Nous y participons parce que nous le voulons bien et parce que nous voulons accumuler des crédits de cours".

**Hendrik Hoekema**, le "Hook" comme on aime bien l'appeler, est celui qui veille au bon fonctionnement du programme UVic à William

*(Suite à la page 4)*

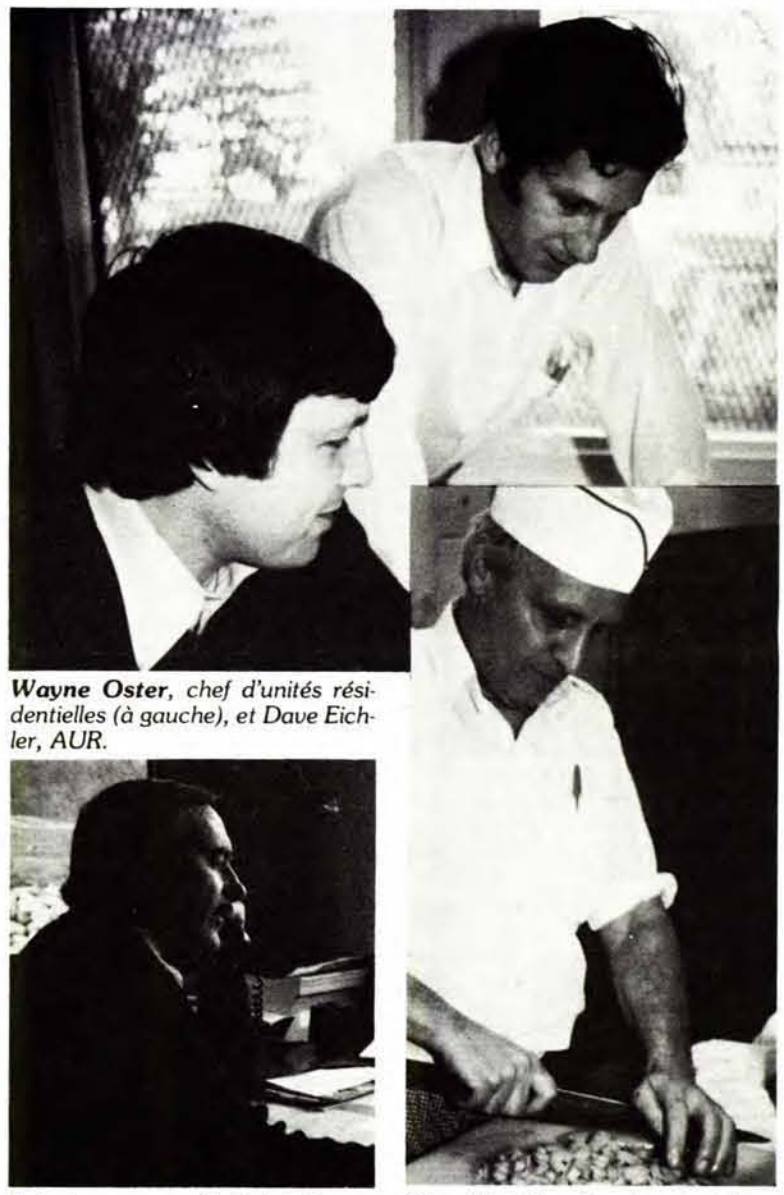

***Wayne Oster**, chef d'unités résidentielles (à gauche), et Dave Eichler, AUR.*



***Eric Jones**, surveillant de la formation professionnelle*



***Clem Tardif**, préposé aux services alimentaires.*

***B. McPherson**, agent princ.*

***H.A. (Bub) Terlson**, jardinier.*

***Wayne Staull**, CX-COF-5.*

***Bob Hunter**, menuisier.*

# en bref

**DES DÉTENUS AU MARATHON DE MONTRÉAL** — Il y eut conférence de presse au Collège du personnel de Laval le 5 août dernier pour annoncer la participation de six détenus de l'établissement à sécurité minimale Ste-Anne-des-Plaines au marathon international de Montréal qui aura lieu le 7 septembre. Les organisateurs de l'épreuve attendent la participation de 8000 coureurs venant de toutes les parties du globe. Les détenus ont déclaré qu'ils participent à cette course pour ramasser des fonds au profit des enfants atteints du cancer. Ils prévoient acheter un appareil spécial qui coûte 3000$ et le remettre à l'hôpital Ste-Justine de Montréal. Depuis quelque temps, les six détenus courent de 60 à 80 milles par semaine pour se préparer à cette épuisante épreuve.

**TROIS BUREAUX DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE DE LA C.-B. PASSENT L'AUDITION D'AGRÉMENT** — Les bureaux de district de libération conditionnelle de Vancouver, Victoria et Abbotsford ont réussi les examens en vue d'obtenir leur agrément auprès de la Commission d'agrément. Le bureau de Vancouver a obtenu une note de 99.1 pour cent dans la catégorie normes essentielles et 90.7 pour cent pour les normes importantes. Le bureau de Victoria a obtenu 98.3 pour cent pour les normes essentielles et 90.6 pour cent pour les normes importantes. Quant au bureau d'Abbotsford, il s'est mérité 96.6 pour cent pour les normes essentielles et 90.7 pour cent pour les normes importantes.

**EXPÉRIENCE TERRIFIANTE POUR DEUX AGENTS DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE** — Alors qu'elles se trouvaient dans la salle d'attente de la Société John Howard de Kingston pour leur visite régulière de la semaine, ***Marg Harlang***, administrateur régional intérimaire du bureau de Toronto-York, et **Joanne Miller**, agent de libération conditionnelle, entreprirent de converser avec un libéré conditionnel sous la responsabilité de la société. Lorsque l'ex-détenu découvrit que les deux visiteuses travaillaient pour les libérations conditionnelles, il se mit à critiquer le système et à se plaindre de son cas. Puis il sortit un canif et se taillada les poignets d'où le sang gicla. Marg et Joanne réussirent à le calmer et à lui enlever son canif. Elles lui offrirent une cigarette et continuèrent de lui parler jusqu'à ce que des renforts arrivent sur les lieux. L'ex-détenu fut alors transporté dans un centre voisin de santé mentale où il fut placé sous observation.

**ELLE REÇOIT L'ORDRE DU CANADA** — **Edna MacIvor**, de Winnipeg, qui est visiteuse bénévole à l'établissement Stony Mountain depuis plus de quarante ans, a récemment appris qu'elle serait décorée de l'Ordre du Canada le 21 octobre prochain, à Ottawa. Mme MacIvor fut la première bénévole à se mériter un certificat de mérite du commissaire en 1979.

**76 640$ POUR UN PROJET D'AIDE AUX JEUNES AUTOCHTONES** — Le sénateur **Paul Lucier** a annoncé au nom du Solliciteur général **Robert Kaplan**, que la Yukon Wilderness Alternatives Society venait de se mériter une subvention de 76 640$. Cette société est un organisme privé qui met en oeuvre des programmes communautaires pour l'éducation et la réadaptation sociale des jeunes adultes. Les fonds destinés au projet en cours permettront d'établir un programme de solutions de rechange et de prévention du crime pour les adolescents de la région de Ross River. On s'attachera à remédier aux problèmes particuliers des jeunes autochtones qui vivent dans une communauté isolée et qui ont des démêlés avec la justice. Des programmes analogues fonctionnent déjà à Whitehorse, à Mayo et à Teslin. Le ministre Kaplan a expliqué que "le projet est un exemple des genres d'initiatives qui sont possibles là où existe un développement énergique de la collectivité et où celle-ci est disposée à assumer plus de responsabilités afin de résoudre sur place des questions de justice pénale."

**LA JOURNÉE NATIONALE POUR LA JUSTICE EN PRISON A ÉTÉ CALME** — C'est le 10 août qui a été choisi journée nationale pour la justice en prison au Canada. Cette année, la journée a été calme alors qu'on a enregistré une certaine participation des détenus des établissements Dorchester (Atlantique), Laval, Archambault et La Macaza (Québec), et la plupart des grands établissements de la région de l'Ontario. Habituellement, la participation des détenus se résume à refuser de s'alimenter et de travailler. Quelques détenus de Stony Mountain ont pris part à cette journée et tous les détenus de l'établissement Edmonton ont refusé leurs plateaux. Ils avaient toutefois fait provison de sandwiches et de friandises la veille, a rapporté **Linda Lee**, administrateur régional des communications des Prairies. Dans la région du Pacifique, la participation des détenus reste stable d'une année à l'autre mais les media semblent se désintéresser de l'événement. Ils ont été environ 80 pour cent dans cette région à refuser de s'alimenter et 70 pour cent à refuser de travailler, nous a dit **Jack Stewart**, administrateur régional des communications.

**SE PROTÉGER DES RISQUES EST UNE VÉRITABLE OBSESSION** — Le Canada n'est pas loin du jour où on aura mis en place des moyens outranciers de se protéger des crimes qui entraîneront la perte de la liberté pour tout le monde, a dit le Dr **Jim Vantour**, président du Comité de planification stratégique du SCC et professeur de sociologie à l'université d'Ottawa, aux délégués qui participaient à la conférence de l'Association canadienne pour la prévention du crime qui s'est déroulée à Winnipeg en juillet dernier. "L'idée d'une société où le crime serait absent est séduisante, mais cela se ferait à quel prix? Les citoyens doivent choisir entre tolérer quelques crimes et se retirer dans leurs demeures équipées de systèmes d'alarmes et y mener leurs affaires avec les magasins et les banques au moyen d'ordinateurs individualisés, et se détendre dans des centres domiciliaires. Il a souligné l'obsession actuelle de protection: le remplacement des fenêtres par des panneaux de métal réflexif, l'installation de tables de pique-nique dans des endroits à la vue de tous, l'enlèvement des arbres pour permettre une meilleure surveillance, la prolifération de magasins qui offrent les achats par catalogue pour prévenir le vol à l'étalage et l'intérêt grandissant pour les chiens de garde et les cours en auto-défense. Il a prédit que la violence à la maison grandirait en même temps que l'aliénation alors que les familles effrayées se retrancheraient derrière des murs patrouillés par des gardiens et vivraient dans un environnement balayé par les caméras de télé en circuit fermé. Il a plutôt suggéré de décourager les criminels en faisant des quartiers des milieux communautaires plus bruyants et actifs."

# WILLIAM HEAD . . .

• Suite à la page 3

*Une vue de la propriété de William Head. L'établissement à sécurité intermédiaire est érigé au bout de la presqu'île. Photo prise par le fils d'**Al Dolny**.*

Head. "De fait, nous essayons d'élargir cette vue égocentrique du monde qu'ont les détenus et même de l'améliorer en les amenant à mieux raisonner. Nous avons recours à un enseignement classique, libéral et humaniste qui vise à faire prendre conscience aux étudiants que le monde n'est pas totalement noir ou entièrement blanc, comme on a tendance à le croire en prison.

L'évaluation menée en 1979 montre que les détenus qui ont suivi ce programme pendant au moins une année ont eu un taux de récidive de quatorze pour cent seulement par opposition au groupe de contrôle de non étudiants dont le taux de récidive atteignait les cinquante pour cent.

Cela ne veut pas pour autant dire que les études constituent le seul facteur déterminant de la diminution du taux de récidive, de dire Colin Sheppard. "Le programme a remporté un très grand succès, mais je ne suis pas convaincu que ces détenus ne se réadaptent que grâce à leurs études. Il n'exite en fait aucun remède miracle pour la réadaptation, non plus d'explication universelle aux causes de la criminalité.

Quelque cinquante détenus se sont inscrits à ces cours, mais seulement la moitié a réussi à les terminer. A l'instar des étudiants réguliers de l'extérieur, ils doivent assister aux cours et maintenir une moyenne de C. Ils ont le choix. Personne ne les oblige à s'inscrire à ces cours, ni même à y rester. Ils doivent travailler aussi fort que tout autre étudiant, de dire M. Hoekema. Le printemps dernier, vingt-deux détenus et cinq employés se sont inscrits à ces cours. Quant aux cours menant au certificat général, dix-sept détenus s'y sont inscrits.

## Représentations supplémentaires

L'une des activités les plus excitantes et les plus gratifiantes du programme UVic est, nul doute, le cours de théâtre 229 du programme de baccalauréat ès arts dans le cadre duquel les détenus ont dû monter une pièce de théâtre. Sous la surveillance du moniteur de l'UVic **Phil Wagner**, les étudiants ont monté une pièce de Pinter, *The Birthday Party*. Aucun participant n'avait d'expérience des planches. Les deux femmes faisant partie de la distribution étaient des étudiantes de l'université.

La pièce a remporté un succès retentissant, "phénoménal, écrivait le journal de la place en parlant de la mise en scène, de l'éclairage et du jeu des comédiens. Aucun acteur n'a mal rendu son personnage et l'interprétation était assez profonde". Le critique du *Victoria Times*, **Jim Gibson**, a écrit: "N'est-il pas assez inusité de voir un public si intéressé à venir à William Head . . . ?" Il a donc fallu faire deux réprésentations additionnelles.

Le critique bien connu **John Hofsess**, qui a eu l'occasion de voir la pièce, a dit pour sa part: "Le théâtre amateur de William Head a réussi un coup de maître! L'une des meilleures représentations théâtrales à Victoria."

Le moniteur Phil Wagner se réjouit du succès remporté par cette pièce. Il a chosi cette pièce non pas pour l'intrigue, mais bien pour l'ironie et la gamme d'émotions qui la composent.

A l'automne, le *William Head Amateur Theatre Society* (WHAT) montera un classique, *Dracula*, qui sera monté à l'établissement, a ajouté M. Wagner.

## Quant au personnel . . .

Les membres du personnel ont la certitude de travailler dans l'un des meilleurs environnements carcéraux. "Il n'y a aucune comparaison possible," de dire un CX. Mais rien n'est quand même parfait dans ce bas monde. Un employé nous a confié qu'en Colombie-Britannique, on doit faire face à des coûts exhorbitants pour le logement. La valeur des propriétés a monté en flèche. Il est révolu le temps où nous pouvions acheter une propriété pour 20 000 $. Aujourd'hui, cette même propriété coûte au-delà de 90 000 $. Nous n'avons plus les moyens de vivre dans l'Ile. Il est plus économique de vivre à Vancouver. L'établissement est vraiment isolé. Le plus proche habitant se trouve à dix milles d'ici. Il n'y a pas d'autobus pour nous amener au travail. Il faut une voiture. Nous voyageons en groupe. Et puis, les activité récréatives sont assez rares (en fait le terrain de golf est réservé aux détenus).

Fait intéressant, le personnel de William Head ne se laisse pas arrêter pour autant. En effet, ce sont des agents de William Head qui ont remporté les dernières compétitions de conditionnement physique, de préciser fièrement Ben Cantin, directeur adjoint de l'administration.

A l'instar de leurs pairs des autres établissements, les agents de correction sont assez conscients de leur statut. "Le public nous considère comme des citoyens de seconde zone", de dire l'un d'eux. Même le préposé aux prêts de la banque ne semble pas croire que nous ferons carrière au sein du Service. Il est vrai que le taux de roulement est fort élevé chez les gardiens, mais cela est dû au stress. Cet environnement n'est pas normal et il peut être difficilement conjugé aux échecs maritaux et à l'alcoolisme. "L'établissement William Head a le taux de roulement du personnel le plus faible au pays.

Les employés estiment cependant que "quelqu'un qui, pendant 5 ans, fait face au stress du travail carcéral, devrait pouvoir faire un travail de bureau, question de réduire le stress. Les policiers, par exemple, ne passent pas leur vie sur la ligne de front. C'est bon pour les jeunes. On devrait avoir la même chose."

"Cependant, pour accéder à des postes supérieurs, il faut suivre des cours de perfectionnement, ce qui est assez difficile quand personne n'est disponible pour vous remplacer. Les détenus se plaignent constamment au sujet de leurs droits civils et nous avons besoin d'une plus grande formation en ce domaine."

La population se préoccupe des conditions de vie des détenus, mais qui se soucie de nos conditions de travail? Il m'arrive de penser que j'ai été condamné à trente-cinq ans de service, d'affirmer un agent. Le public n'entend pas parler des bonnes choses, mais il est fort averti des évasions. Nous, à William Head, nous n'avons pas d'évasion — seulement des fuites en douce . . . Avec 85 acres de terrain à couvrir, comment vraiment contrôler ces fuites en douce?

Malgré leurs préoccupations, ils s'entendent pour dire qu'il travaillent dans un établissement formidable. "C'est le nec plus ultra des établissements carcéraux du pays", ont-ils vigoureusement soutenu.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Place Killeany, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 18 le 30 septembre 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

## Six bureaux et un centre sont agréés

MIAMI — Six bureaux de libération conditionnelle et un centre correctionnel communautaire ont appris qu'ils étaient agréés par la Commission on Accreditation in Corrections lors du congrès annuel de l'American Correctionnal Association qui s'est tenu à Miami au milieu du mois d'août. Il s'agit des bureaux d'Edmonton, Calgary, Winnipeg, St-Johns, Sydney et Toronto et du Centre Montgomery de Toronto. Toutes ces installations ont reçu leur agrément pour trois ans. Pour recevoir les certificats, il y avait l'inspecteur général **A.F. Wrenshall, Terry Mahoney**, directeur du district de Moncton, **John Currie**, directeur du Centre Montgomery, **Joe Sombach**, directeur de sous-district d'Edmonton, et **Marvin Baergen**, directeur du sous-district de Calgary. De plus amples détails seront fournis dans la prochaine édition d'**Entre Nous**.

# Nouveau programme d'orientation pour les employés ne faisant pas partie du groupe CX

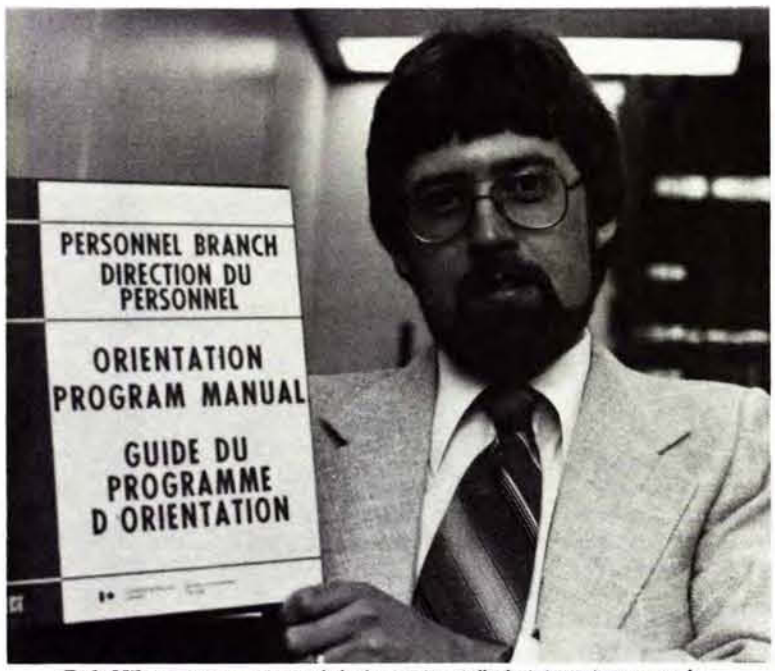


***Bob Hilton**, agent principal de formation à l'administration centrale.*

OTTAWA — Le Comité supérieur de gestion vient de donner son accord à un nouveau programme d'orientation pour le personnel engagé sur une période indéterminée qui ne fait pas partie du groupe CX. Ce programme doit être lancé au cours des prochains mois, a dit **Bob Hilton**, agent principal de formation à l'administration centrale. On prévoit que tous les nouveaux employés non CX suivront ce programme obligatoire qui débutera avec leur entrée en fonction, a-t-il expliqué.

### ETAPE 1: séances d'information

Le nouveau programme est divisé en cinq étapes. La première étape en est une d'information. Les séances porteront sur le salaire, les retenues à la base, les heures de travail et les services offerts au personnel.

### ETAPE 2: formation sur le tas

Cette étape comprend une série de séances de formation pour familiariser le personnel avec ses responsabilités et ses obligations au regard de la "confidentialité", l'organisation du lieu de travail, les procédures de sécurité exigées en rapport avec le milieu de travail, etc.

### ETAPE 3: évaluation continue pendant la période de probation

Dès la fin de la deuxième étape et jusqu'à la fin de la période de probation, le surveillant de l'employé formulera des objectifs de travail et évaluera les résultats à intervalles réguliers. "Le but essentiel de l'évaluation continue, a dit M. Hilton, est de s'assurer que le nouvel employé connait ses tâches avec précision et les normes qui seront appliquées

*(Suite à la page 4)*

# Etude sur les loisirs dans la région du Québec

QUÉBEC — Un groupe d'employés de la région du Québec ayant à sa tête **Yvon-Paul Charette**, moniteur en formation complémentaire au Collège du personnel, mène présentement une recherche dans la région du Québec auprès de tous les employés du groupe CX pour connaître les besoins de ceux-ci en matière de loisirs organisés. "Nous voulons identifier les principales lignes de force, préciser une stratégie d'approche, élaborer une philosophie et une politique pertinentes qui nous permettront de nous organiser et d'être plus actifs", a dit M. Charette.

On évalue à 1500 le nombre de membres possibles d'une telle organisation qui vise à regrouper tous les agents de sécurité et d'unités résidentielles de la région du Québec.

M. Charette rappelle "que l'idée d'organiser un fonds social d'envergure n'est pas nouvelle. Des employés ont déjà mis sur pied une caisse d'économie. D'un autre côté, plusieurs fonds sociaux ont déjà été constitués mais sans jamais susciter d'intérêt marqué."

**La région du Québec aura-t-elle sa propre structure de loisirs? La réponse appartient aux intéressés. Etes-vous du nombre?**

Il explique aussi que la durée de ces fonds sociaux dépend des initiatives individuelles, que les membres, trop souvent laissés à eux-mêmes, ont tendance à démissionner, compte tenu des obstacles rencontrés et des résultats obtenus. Sans oublier que "le contenu des activités est très pauvre et qu'un climat de méfiance s'installe rapidement envers quiconque gère un budget de loisirs", précise-t-il. A ces difficultés s'ajoute le manque d'information ou la mauvaise circulation de celle-ci qui entraîne "un manque de motivation qu'on s'empresse d'interpréter comme un manque d'intérêt à participer à des activités organisées dans le milieu et hors du travail."

L'équipe de recherche veut donc identifier les besoins en termes de loisirs organisés en dehors des heures de travail et "recueillir l'information qui nous permettra d'évaluer la possibilité de constituer un fonds social en vue de subventionner des activités de loisirs."

Les membres de l'équipe croient qu'ils pourraient obtenir une meilleure participation des membres si l'organisation des activités et du fonds social était plus structurée.

Ils sont plusieurs à travailler à cette recherche avec M. Charette: **François Gélinas**, psychologue industriel, région de St-Jérome, **Gérard Riopel**, chef d'unités résidentielles au Centre régional de réception, **Raynald Tremblay** et **Jacques Dyotte**, de l'administration régionale, sans compter ceux de l'extérieur qui apportent une aide technique telles des personnes de l'université de Montréal.

L'équipe de recherche aimerait bien obtenir au moins quarante pour cent de réponses à son questionnaire. Si ce n'est déjà chose faite, prenez vos crayons et indiquez vos choix sur le questionnaire qu'on vous a déjà distribué.

## Le SCC à l'expo de Toronto:

# Un succès sans précédent auprès du public

ONTARIO — Le SCC a remporté un succès "retentissant" à l'exposition canadienne nationale qui a eu lieu à Toronto du 19 août au 7 septembre dernier, a affirmé **Dennis Curtis**, administrateur régional des communications. "Le public a manifesté plus d'intérêt la première journée que pendant toute l'exposition l'an dernier," a-t-il précisé.

Pour la première fois, on y exhibait une cellule de prison, grandeur nature, incluant le mobilier, la brosse à dent et même des photos de Playboy épinglées sur un tableau de liège. On y présentait aussi plusieurs objets historiques tels qu'armes et vieux dossiers fournis par le Collège du personnel de Kingston.

Un des objets qui a passablement intéressé les visiteurs fut le "triangle", dispositif qui servait à attacher les détenus pour les fouetter et qui fut utilisé la dernière fois au pénitencier de Dorchester. Il y avait aussi une étroite porte de cellule de 1830 provenant du pénitencier de Kingston.

En moins de trois jours, les visiteurs ont rempli de signatures (environ 1300) et de commentaires le livre d'or qu'on y avait placé et qui devait servir pour la durée de l'exposition. Samedi, dans l'espace d'une demi-heure, pas moins de 249 personnes ont visité la cellule.

Les commentaires inscrits dans le livre d'or allaient de "trop bon pour les détenus", et "où le balcon?" à "excellente exposition, vous devriez faire cela plus souvent," et même un commentaire (tout probablement d'un détenu) "un peu de propagande, mais assez réaliste. J'en sais quelque chose."

Ce prototype de cellule avait tellement l'air d'une véritable cellule qu'à un moment donné, un visiteur a utilisé la toilette qui, soit dit en passant, ne fonctionnait pas . . .

*(Suite à la page 4)*

## *Hommage à Bill Westlake*

*OTTAWA — **Bill Westlake**, commissaire adjoint principal depuis 1978 et l'un des cadres supérieurs du SCC les plus populaires, s'est vu honoré par ses collègues et amis lors d'une réception soulignant sa prise de retraite. La fête a eu lieu au mess des officiers de la RCAF à Ottawa, le 1er septembre dernier. L'ex-commissaire **Allen MacLeod** lui a adressé ses meilleurs voeux en présence du commissaire **Yeomans**, de Mme **Bernice Westlake** et de l'ex-commissaire **Paul Faguy**. M. Westlake a travaillé 32 ans au SCC. Il avait commencé comme agent de sécurité de niveau 1. Il était devenu commissaire adjoint de la sécurité en 1976.*

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec: par Michel Lauzon

### Guy Verreault a quitté le Service

***Patrick Altimas**, maintenant administrateur intérimaire des communications, et **Guy Verreault**, qui vient de quitter le Service.*

Le 13 août dernier, la division des communications a tenu une conférence de presse dans les locaux du Collège du personnel pour présenter les nouveaux outils audio-visuels dont s'est pourvue la région. On y a présenté les 60 photographies des divers établissements de la région de même que le film "Un monde à part" ("In and Out"). Le personnel a d'ailleurs eu l'occasion de voir l'exposition de photographies entre le 12 et le 21 août avant qu'elle ne prenne le chemin d'Expo-Québec qui s'est déroulée du 27 août au 8 septembre. Par la suite, l'exposition sera promenée dans diverses parties de la région. **Guy Verreault** a profité de cette occasion pour annoncer aux journalistes présents qu'il quittait son poste au SCC et qu'il serait remplacé de façon intérimaire par **Patrick Altimas**.

• Les arts prennent doucement de l'ampleur à l'établissement Leclerc. Suite à 14 cours-ateliers données par **Lucie Chicoine** depuis mars dernier, on a présenté une exposition des oeuvres dans le local où se déroulent les cours. Mlle Chicoine a dit "que le principal objectif de cette exposition était de sensibiliser le reste des fonctionnaires aux oeuvres réalisées. La motivation des détenus est latente. Elle ne demande qu'à être réveillée. Plusieurs employés ne savaient même pas qu'il s'y donnait des cours de peinture à l'atelier." En juillet, on a organisé une autre exposition qui s'est tenue à St-Faustin. On y a alors offert à la vente des objets d'artisanat et quelques détenus étaient sur place. Ces expositions qui permettent non seulement de ramasser des fonds, mais aussi des sorties, devraient être suivies par d'autres.

## Prairies: par Linda Lee

Les détenus de la ferme pénitentiaire du pénitencier de la Saskatchewan ont participé pour la sixième année consécutive au projet de plantation d'arbres de Woodland Enterprises. Chaque jour, l'équipe de détenus était transportée par autobus sur les lieux de travail. On a planté plus de 600 000 jeunes pousses cette année.

## Pacifique: par Eila Loughlin

Le 14 juillet dernier, un autobus bondé d'anciens agents de pénitenciers maintenant à leur retraite, accompagnés de leurs épouses, provenant du "Lower Mainland", se sont réunis à l'Ile Salt Spring, près de la côte de la C.-B., pour faire la fête avec leurs anciens camarades de travail. Les sympathiques hôtes de cette journée étaient d'anciens membres du personnel, notamment: **Bill Pike, Jack Hunt** et **Charley Baseley,** mieux connu sous le nom de "Sheriff Lobo" de l'Ile Salt Spring.

## Ontario: par Dennis Curtis

Plusieurs activités sportives ont eu lieu récemment au collège du personnel dont un tournoi de badminton, une compétition de balle au panier et une autre de hockey d'intérieur. Ces rencontres se sont soldées par les résultats suivants:

**Tournoi de badminton:**
Doubles masculins:
Champions: **Greg Beattie, Warren Rayner** — Millhaven
Prix de consolation: **Dave Campbell** — Frontenac, et **Dave Noble** — Millhaven.

**Doubles féminins:**
Championnes: **Betty Harvey, Chris Vaivada** — AR
Prix de consolation: **Marijke van der Kratts** — Millhaven, et **Donna Menard**, libération conditionnelle de Kingston.

**Doubles mixtes:**
Champions: **Wayne Kruz, Donna Menard** — libération conditionnelle de Kingston.
Prix de consolation: **Dave Noble, Joan Russett** — Millhaven.

***Donna Menard**, la championne au badminton, **Norm Staples** et **Theresa Myers**.*

**Compétition — balle au panier:**
Division masculine: **Dave Heard** — Collège du personnel.
Division féminine: **Donna Menard** — libération conditionnelle de Kingston.

**Compétition — hockey d'intérieur:**
Gagnant: **Keith Speck** — établissement Joyceville.

## Atlantique: par Justin Sullivan

### Retour aux Prairies

**Bob Maguire**, ancien directeur de l'établissement Westmorland a quitté les Maritimes en août pour aller s'intaller à Saskatoon (région des Prairies) où il vient d'accepter le poste d'administrateur régional des services techniques.

Bob n'est pas un nouveau venu dans la région des Prairies. En effet, en 1978, il nous arrivait de l'établissement Bowden (Alberta) où il était directeur adjoint de l'organisation et de l'administration de même que directeur intérimaire des services techniques.

Bob a décrit les Maritimes comme un des endroits les plus relaxants au pays, "où les gens sont aussi des plus amicaux, même dans le cas des patrons". Il ne peut pas compter le nombre de choses qui y sont accessibles gratuitement ou presque, comme la pêche, la chasse, et bien d'autres activités extérieures d'ordinaire inabordables l'été comme l'hiver.

**Jim Davidson**, directeur adjoint de la socialisation à Springhill, remplacera Bob.

### Bravo Steven

L'agent de libération conditionnelle de Truro, **Steven Cann**, a mené son équipe de water-polo aux championnats canadiens qui ont eu lieu en mai dernier à Edmonton. Même s'ils n'ont pas tout à fait gagné, ils n'ont pas non plus tout à fait perdu. Avant cette aventure, l'équipe de la Nouvelle-Ecosse participait à un dernier tournoi à San Francisco et faisait la lutte à des équipes de calibre mondial. L'équipe des E.-U. perdait pour une première fois contre celle de Vancouver, tandis que celle de la Nouvelle-Ecosse remportait quatre des neuf parties. Pas si mal pour une toute jeune équipe qui a toute la vigueur de la jeunesse, mais la sagesse et le savoir-faire de la vieillesse!

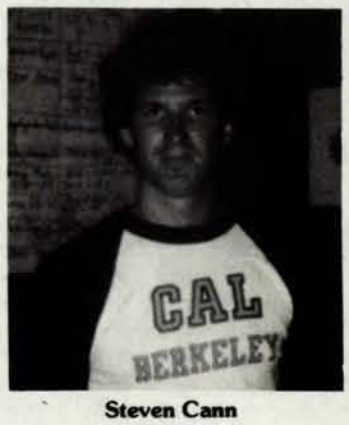


**Steven Cann**

Steven, qui est un entraîneur enthousiaste et doué, n'a pu participer beaucoup à ces championnats en raison d'une séparation de d'épaule qui s'avère un problème chronique. Steven est agent de libération conditionnelle depuis octobre 1980. Il a terminé ses études à l'Université de Dalhousie en 1976 après quoi il a fait fonction de conseiller au sein des services correctionnels provinciaux.

### Des jumeaux pour Colleen

*ATLANTIQUE — **Colleen Pinkney**, commis au bureau de Truro, est l'heureuse propriétaire d'une jument qui vient d'avoir des jumeaux. En juillet, sa jument **Lindi**, dont la période de gestation a été soigneusement surveillée par sa propriétaire Colleen, est soudainement revenue avec **Ben** et **Christie** dans son sillage.*

*Ces deux jeunes équidés ont un peu l'apparence de setters irlandais. Le poulain était tellement fragile qu'il ne pouvait pas se lever pour se faire nourrir et Colleen, son père et d'autres membres de sa famille ont dû le surveiller jour et nuit et lui donner au besoin le biberon. Aujourd'hui, la mère, la fille et le fiston sont en bonne santé.*

*Les éleveurs de chevaux ne s'entendent pas sur la fréquence d'un tel phénomène, si ce n'est qu'il est rare. Il arrive aussi bien peu souvent que les deux nouveaux nés survivent.*

*Colleen, qui vient de se marier, est une passionnée du sport hippique pendant ses moments de loisirs. Coiffée de son chapeau, de sa veste et de son pantalon pour l'équitation, elle monte ses chevaux pure race et leur fait sauter les barrières et autres obstacles de l'enceinte.*

## Une clé pour chaque détenu . . .

# Frontenac: le premier de la nouvelle série d'établissements à sécurité minimale

**Par Ron Livingstone**
Détenu à Frontenac

ONTARIO — Presque tous les jours, les architectes, ingénieurs, experts-conseils, entrepreneurs, arpenteurs-géomètres et ouvriers de la construction arrivent à l'établissement Frontenac avec leurs règles à calcul, plans, outils d'arpentage et tout autre attirail de la sorte. En effet, toute cette activité s'inscrit dans le plan d'agrandissement et de modernisation de l'établissement Frontenac. Ce projet de construction de 3,8$ millions, qui doit en principe débuter en octobre prochain, permettra de changer la façade de l'établissement tout en maintenant le concept de base qui anime ce complexe agricole à sécurité minimale.

Construit au début des années soixante, l'établissement Frontenac remplacera les vétustes quartiers d'unités résidentielles par de nouveaux. Chaque détenu (ils sont 132) aura sa chambre personnelle et sa clé . . . un bien grand changement par rapport au système actuel où le détenu est littéralement embarré par son gardien. L'intimité des résidents sera le principal facteur qui devrait permettre à chaque résident de se sentir plus "chez lui" et de se prendre plus en main.

Les plans prévoient aussi un gymnase spacieux où les détenus pourront dépenser leur surplus d'énergie et faire de l'exercice pendant leurs moments de loisirs. De nouvelles installations médicales seront aussi aménagées, évitant ainsi le besoin de conduire les détenus à l'établissement de Collins Bay toutes les fois qu'un détenu sent un léger malaise.

Dans certaines unités, l'eau sera même chauffée à l'énergie solaire. Cette dernière innovation s'inscrit bien dans la ligne de pensée du gouvernement fédéral qui envisage de recourir le plus possible à cette forme d'énergie à l'avenir.

### Autosuffisance

La ferme et ses installations seront agrandies et modernisées afin d'augmenter la production agricole et peut-être même fournir la volaille et les produits laitiers à la région de l'Ontario et à celle du Québec. L'établissement Frontenac, qui deviendra autosuffisant, devrait même devenir rentable à court terme pour ainsi faire économiser de l'argent aux contribuables.

Dans le cadre du nouveau régime de rémunération mis en oeuvre en avril dernier, les détenus de l'établissement toucheront le salaire minimal et davantage. Les conditions de travail seront semblables à celles de l'extérieur et les détenus devront postuler un emploi, fournir un bon rendement pour le conserver sous peine de renvoi, comme c'est le cas dans la société libre.

Les architectes, les ingénieurs et autres professionnels se sont adaptés à la vie carcérale et peuvent maintenant vaquer à leurs fonctions sans trop de problèmes. Ils se sont mis au diapason avec les détenus et les membres du personnel. "Ces désagréments temporaires ne sont pas si terribles lorsque l'on pense à tous les avantages que nous aurons une fois tous les travaux terminés", de dire un détenu.

Les membres du personnel qui seront appelés à travailler dans cet établissement s'attendent à ce que le système fonctionne de façon beaucoup plus homogène. Un agent d'unité résidentielle allait même jusqu'à dire à quel point il sera agréable de travailler dans un établissement aussi moderne. "Notre travail en tant que gestionnaires d'équipe sera beaucoup plus facile."

La plupart des détenus qui sont actuellement à l'établissement Frontenac n'auront pas l'occasion de vivre dans le nouvel établissement, mais vers la fin de 1982, alors que tous ces travaux seront complétés, il y aura sûrement d'autres détenus qui auront l'occasion de vivre cette nouvelle dimension de l'établissement où l'accent est surtout mis sur la réadaptation et la resocialisation. De fait, l'établissement satisfera alors à plus de 460 normes établies par la "Commission on Accreditation in Corrections".

Le directeur de l'établissement, **George Downing**, est quelque peu impatient de travailler dans ce nouvel établissement qui sera incontestablement l'un des plus moderne et humain au pays.

*C'est **Roma Bertrand**, commissaire adjoint principal, qui a remis le prix d'excellence à **Harry Rowley**, de l'établissement Warkworth.*

# Harry Rowley se mérite un certificat d'excellence

ONTARIO — **Harry Rowley**, moniteur en soudure et en métallurgie à l'établissement Warkworth, connaît bien son boulot. Ses techniques innovatrices de soudure ont permis au Service de réaliser 28 000$ d'économies et lui ont valu un certificat d'excellence de l'Association des industries correctionnelles, le 17 juin dernier.

En 1977, on lui confia la tâche de fabriquer des boîtes de scrutin en aluminium et il trouva que les stipulations du contrat octroyé par le gouvernement fédéral impliquaient des techniques nouvelles pour le SCC. Plusieurs soumissions furent présentées par des entreprises du secteur privé pour l'achat d'appareils de montage, d'outils et d'équipement spécialisé nécessaires à la réalisation de normes de qualité essentielles. Les prix s'échelonnaient de 35 000$ à 54 000$. Toutefois, de sa propre initiative, Harry Rowley a été en mesure de développer et de construire tout l'équipement nécessaire pour moins de 6 500$ . . . soit une économie d'environ 28 000$ pour les contribuables.

L'établissement Warkworth a donc été en mesure de fabriquer plus de 35 000 boites de scrutin en un temps record et d'une qualité enviable.

Harry Rowley peut aussi se vanter d'avoir fait émettre plus de 100 certificats de soudure à des détenus qui ont travaillé avec lui. Depuis qu'il travaille au Service, Harry a eu beaucoup de succès avec nombre d'autres projets.

Il s'est joint au SCC en 1972 comme moniteur en soudure et en métallurgie en provenance du ministère de la Défense nationale où il était entré en 1959. A son départ, il était à la base de Trenton.

# Vers un championnat annuel du Service?

***Ils veulent rencontrer les équipes de l'Ontario et de l'Atlantique***

*QUÉBEC — L'équipe de hockey de l'établissement à sécurité maximale Laval, qui a remporté le championnat pour l'année 1980-81, lance un défi aux équipes du SCC des régions de l'Ontario et de l'Atlantique ainsi qu'aux prisons provinciales pour l'année prochaine. Cette équipe aimerait bien se mesurer aux équipes de l'extérieur. Si vous êtes intéressés à relever le défi, veuillez entrer en communication avec **Jean-Yves Blais** ou **Claude Coune** en faisant le (514) 661-9550. Pourquoi pas un championnat annuel du Service? L'idée est lancée. Qui la réalisera? L'équipe de Laval est composée de: (1ère rangée) **Benoît Morais**, CX-2, **Richard Dubord**, CX-2, **Christian Gamache**, CX-2, **Alain Guérette**, CX-2, **Pierre Chapleau**, CX-2, **Richard Lavoie**, CX-4, (2ème rangée) **Alain Friolet**, CX-2, entraîneur, **Denis Cloutier**, AUR-2, **Steve Bradley**, CX-2, **Pierre Nabelsi**, CX-4, **Jean Sanschagrin**, CX-2, **Michel Desormeaux**, CX-2, **Gilles Gauthier**, CX-4, **Fernand Guimond**, CX-4, et **Serge Emard**, CX-2, entraîneur.*

***Le prochain congrès de l'ACA se déroulera à Toronto*** *— Le 112e congrès de l'American Correctionnal Association aura lieu à Toronto du 15 au 19 août 1982. C'est la quatrième fois que l'organisme tiendra un congrès au Canada, le dernier remontant à 1953. Les membres du comité organisateur canadien composé de représentants fédéraux, provinciaux et d'agences privées, se sont dernièrement rencontrés pour mener cette tâche à bien. De gauche à droite (debouts) **Stuart Nicol, John de Domenico, Jacques Déom, Marg Restivo, John Duggan, Chester Cunningham, Jim MacLatchie, Hans Schneider, Lou Drouillard, Donna Clark, Frank Chafe, Roger Labelle, Brian Crane, Padraig O'Donoghue, Jim Tackaberry** et **Wain King**; (assis) **Gillian Sandeman, Jim Crane, John Braithwaite, Glenn Thompson, Donald Yeomans** (président), **Tony Travisono, Aubert Ouellet, Christie Jefferson** et **Ted Harrison.** N'apparissent pas sur la photo: **Terry Thompson, Marvin McNutt, Leo Lynch, Bob King, Bill Connor** et **Peter Barnes.***

# en bref

**IL S'ENNUYAIT** — Le 13 août dernier, le journal *The Province*, de la Colombie-Britannique, a publié un article intitulé: "The Great Escape That Wasn't" (La grande évasion qui n'en était pas une). On y relatait qu'un détenu de l'établissement de William Head avait réussi à s'évader alors qu'il était escorté pour comparaître en cour à Prince George (en C.-B.). Après que le détenu eut comparu une journée en cour, le Centre correctionnel de Prince George l'a remis en liberté par erreur. Le détenu aurait apparemment dit aux autorités qu'il avait versé une amende de 300$ en dédommagement du vol qu'il avait perpétré et il a été libéré peu de temps après. Une accusation de liberté illégale a été portée contre lui, mais on l'a annulée rapidement lorsque le détenu a téléphoné quelques jours plus tard à l'établissement de William Head disant qu'il avait fait de l'auto-stop et qu'il voulait être réadmis à l'établissement.

**TRAITEMENT ÉLECTRONIQUE DES DONNÉES À WESTMORLAND** — Bien que ce système ne fonctionne pas encore à sa pleine capacité, quelques détenus ont commencé à travailler au traitement électronique des données à l'établissement Westmorland, dans la région de l'Atlantique. Il s'agit d'une entreprise industrielle plutôt qu'un programme de formation et **Marlene LeBlanc**, monitrice à contrat, a signalé que les employés doivent travailler aussi fort, sinon plus fort que leurs homologues dans la collectivité. La rémunération versée aux détenus correspond aux niveaux 4 et 5. En ce moment, cinq travailleurs ont été affectés à cette tâche et il pourra y avoir éventuellement assez de boulot pour dix détenus. Ils ont tous été transférés de l'établissement Springhill où ils ont reçu leur formation. Les responsables de ce projet sont **Dave Siebel** et **Bev Sandy**, de l'AC, ainsi que **Vince Thomas**, administrateur régional de l'emploi des détenus.

**UN ANCIEN DÉTENU DÉCROCHE UN EMPLOI AVEC LE SERVICE CORRECTIONNEL** — Un ancien détenu qui avait obtenu le pardon et dont la demande d'emploi pour travailler au Service correctionnel du Canada avait été refusée en raison de son dossier judiciaire, a été malgré tout embauché après l'intervention de la Commission des droits de la personne. **Gerald Smith**, d'Halifax, a été reconnu le meilleur candidat pour occuper un poste de conseiller au centre correctionnel communautaire de Carleton, à Halifax. On avait rejeté la candidature de Smith parce qu'il avait un dossier judiciaire et cette décision n'avait pas été modifiée après qu'il eut obtenu le pardon absolu de la Commission nationale des libérations conditionnelles. Après l'intervention de la Commission des droits de la personne dans ce cas, on a conclu, le 11 août dernier, "que son casier judiciaire ne l'empêchait pas de satisfaire aux exigences du poste."

**SUCCÈS DE L'EXPOSITION DU SCC DANS LA RÉGION DU PACIFIQUE** — L'exposition du Solliciteur général à l'exposition nationale de la région du Pacifique, à Vancouver, a "vraiment plu au public" a déclaré **Jack Stewart**, administrateur régional des communications. Les adeptes de foires ont particulièrement apprécié l'exposition du SCC où l'on a mis en montre des objets de contrebande, des objets d'art réalisés en prison, des objets historiques ainsi que des photos montrant l'arrestation d'un individu qui franchit les diverses étapes de l'incarcération jusqu'à la libération conditionnelle. A certains moments, la foule était tellement dense que les préposés à ce kiosque devaient se tenir à l'extérieur. Le maire de New Westminster, **Muni Evers**, a visité l'exposition la journée d'ouverture, soit le 22 août dernier, et a mentionné qu'il aimerait bien que l'immense cloche en bronze de l'ancien pénitencier de la C.-B. soit exposée de façon permanente à New Westminster. Après la fermeture du pénitencier de la C.-B., la cloche avait été temporairement mise en entreposage jusqu'à ce qu'on lui trouve un endroit plus approprié. Le seul engagement pris par les autorités du SCC concernant cette cloche a été qu'elles désiraient qu'elle demeure en C.-B.

**HAUSSE DE LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC, AU MANITOBA ET EN ALBERTA** — Le nombre d'infractions au Code criminel qui ont été rapportées à la police l'an dernier ont dépassé le chiffre de deux millions, soit une augmentation de 9,8 pour cent par rapport à 1979, selon le rapport de Statistiques Canada publié le 20 août dernier. Il s'agissait de la plus forte augmentation en matière de criminalité depuis 1974 et cela était partiellement dû à la "forte augmentation" de criminalité au Québec, au Manitoba et en Alberta. On a cependant rapporté une diminution des homocides, poursuivant ainsi une tendance qui a débuté avec l'abolition de la peine de mort en 1976. Il y a eu 593 homicides, soit une diminution de six pour cent, si l'on compare le chiffre de 631 homicides rapporté en 1979. Statistiques Canada a indiqué que la hausse générale de la criminalité l'an dernier était largement due à l'accroissement de 12,1 pour cent en 1980 des crimes non violents contre la propriété.

**UN DÉTENU DE MILLHAVEN PREND UN OTAGE POUR ATTIRER L'ATTENTION SUR SON CAS** — **Jean-Paul Alarie**, un détenu de l'établissement de Millhaven qui purgeait une peine de 20 ans pour vol à main armée, a gardé en otage à la pointe du couteau le gardien **Roger Rondeau** pendant 16 heures le 14 août dernier, afin d'attirer l'attention sur les conditions qui existent dans les unités spéciales de détention (USD), où des prisonniers dangereux sont incarcérés. Alarie s'est servi d'un pic à glace pour tenter de s'évader du Palais de justice de Hull. Alarie, qui est âgé de 28 ans, a des démêlés avec la justice depuis l'âge de 15 ans. Il a fait parvenir une lettre de huit pages au Solliciteur général **Bob Kaplan** dans laquelle il lui fait part de ses griefs. Dans cet lettre, dont la livraison était une condition à la libération de l'otage, Alarie se plaint que les détenus sont laissés trop longtemps seuls dans les unités spéciales de détention aux établissements Millhaven et Laval, que les gardiens provoquent souvent les détenus et que les détenus devraient avoir droit de participer au programme des visites familiales du Service. "Je voulais que le public sache qu'il nous est difficile d'être éloignés de ceux qui nous sont chers," a-t-il dit. **Roma Bertrand**, commissaire adjoint principal au SCC, a mentionné aux reporters le 18 août dernier qu'il vérifierait les allégations d'Alarie et que si elles s'avéraient sérieuses, il demanderait à l'Inspecteur général d'effectuer une enquête.

Dans le cadre de l'année internationale des handicapés

## L'opération courage aura lieu le 3 octobre

International Year of Disabled Persons
1981
Année internationale des personnes handicapées

OTTAWA — Opération courage, marathon organisé par les agents de l'Ontario au profit des handicapés, aura lieu le 3 octobre prochain. Les représentants des diverses équipes participantes se sont réunis au Collège du personnel de l'Ontario le 28 août dernier pour mettre au point les derniers détails de cet événement. Les sept équipes prendront le départ à Ottawa à 9 h 30 au Carré Cartier, en face du manège militaire. Pour en savoir davantage concernant les dons, vous êtes priés de contacter le représentant de votre établissement.

## Le SCC à l'expo de Toronto....

• Suite de la page 1

En plus des visiteurs, de 6 000 à 10 000 par jour, plusieurs ministres sont venus à l'exposition, y compris le Solliciteur général **Bob Kaplan, Jean-Jacques Blais**, d'Approvisionnement et Services, et **Eugene Whelan**, de l'Agriculture. Le commissaire et son épouse ont également visité l'exposition, le 30 août dernier.

Cinq agents de la région de l'Ontario portant l'uniforme, le personnel des libérations conditionnelles de Toronto, d'Hamilton et de Guelph ainsi que le personnel des industries des administrations centrale et régionale étaient sur place. "Il y a tellement de gens qui nous ont aidé qu'il nous est impossible de mentionner tous les noms, a signalé Dennis Curtis, mais ils ont tous accompli un excellent travail".

L'idée de fabriquer une cellule revient à Dennis Curtis et à **Paul Fortin**, des communications à l'AC, et est le résultat de discussions qui ont eu lieu après l'exposition de l'an dernier. La cellule a été construite par le Centre des expositions du gouvernement canadien sous la direction de **J.J. Olson**, administrateur des programmes architecturaux aux services techniques, à l'administration centrale, aidé de l'expert en graphisme **Mary Reynolds** et d'**Erik Gustafsson**, de la division de l'audio-visuel, à la direction des communications.

## *Nouveau programme d'orientation pour....*

•Suite de la page 1

pour évaluer son rendement." Ceci devrait servir autant à l'employé qu'au surveillant car l'évaluation se fera sur une base continue.

**ETAPE 4:**
**cours d'orientation pour les employés correctionnels**

Il est ici question d'une période de formation de cinq jours qui porte sur des sujets tels que: une introduction au milieu correctionnel, le régime de justice pénale, la communauté pénitentiaire, les rapports avec les détenus, le comportement des détenus, les procédures de sécurité, les droits et privilèges des détenus, les urgences en prison, les prises d'otages.

**ETAPE 5:**
**séances d'information**

Quatre séances d'information auront lieu au cours d'une période de quatre mois et porteront sur des sujets tels que le gouvernement du Canada et la gestion du personnel et des finances.

Le programme d'orientation débutera dans les prochains mois avec la distribution du manuel à l'intention des administrateurs. On tiendra, à l'administration centrale et dans les régions, des séances de breffage pour informer les administrateurs et les surveillants des procédures du programme et pour choisir les personnes ressources qui dirigeront les séances de formation.

On a déjà expérimenté le cours de cinq jours dans les régions du Pacifique, de l'Ontario et du Québec et les premières réactions ont été très positives, a dit M. Hilton.

## VOS NOM ET ADRESSE COMPORTENT-ILS UNE ERREUR?

Veuillez procéder aux corrections éventuelles et nous en faire part.

**Changement d'adresse**
Nom/adresse comportant une erreur — correction ci-dessous ☐
Ajoutez le nom du nouvel abonné ci-dessous ☐
Ne plus envoyer Entre Nous ☐

**Nom et adresse:**

**Code postal:**

**Indiquez ancienne adresse ici:**

**Adresse de retour:**

Entre Nous, Direction des communications
Service correctionnel du Canada, 1, Place Killeany
460, rue O'Connor, Ottawa, Ontario, K1A 0P9

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Place Killeany, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

## DIRECTIVES

Amendements aux directives du commissaire et aux instructions divisionnaires publiés entre le 27 juillet au 21 août 1981.

| SÉRIE | MODIFICATION | | IDENTIFICATION |
|---|---|---|---|
| 100 | No 36 | Publié | table des Matières en date de 1981-08-31<br>DC 120 MESURES DE SÉCURITÉ À PRENDRE EN CAS D'URGENCE en date de 1978-07-19<br>(abrogée par la DC 272) |
| 200 | No 47 | Publié | table des Matières en date de 1981-08-31<br>DC 272 MAÎTRISE DES SITUATIONS CRITIQUES |
| 400 | No 5 | Publié | table des Matières en date de 1981-08-31<br>ID 413 SYSTEME D'AUTORISATION DE POSTES |
| Manuel de Sécurité | No 69 | Publié | table des Matières en date de 1981-08-31<br>ID 713 PLANIFICATION ET FORMATION-INTERVENTIONS DANS LES SITUATIONS CRITIQUES INTERNES |

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez communiquer avec **Lilas Patenaude** au 995-6542.

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 19 le 15 octobre 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

## Les nouveaux profils des détenus aident la police à élucider les crimes

PRAIRIES — Un vol à main armée vient d'être perpétré dans une banque d'Edmonton et tout ce que la police possède comme description du voleur c'est qu'il a un tatouage unique et qu'il se pourrait qu'il vienne d'être récemment libéré d'un pénitencier de juridiction fédérale.

La police possède peu d'indices et décide de s'adresser à l'agent responsable de la sécurité préventive à l'établissement d'Edmonton, **Jack Arrowsmith**, pour qu'il l'aide à élucider ce crime. Grâce au nouveau système d'information relatif aux détenus, la police reçoit rapidement de l'aide. Jack communique avec le personnel des services d'information opérationnelle à l'Administration centrale et obtient une liste de plusieurs personnes correspondant à cette description qui ont déjà été accusées de vol à main armée et qui ont réintégré la société. Selon **Bruce Woytuik**, chef régional des services d'information à l'Administration régionale des Prairies, ce cas, comme bien d'autres d'ailleurs, a servi à améliorer les relations et l'échange d'information entre la police, les autorités de l'établissement d'Edmonton et l'ensemble du Service Correctionnel.

***Jack Arrowsmith** et **Bruce Woytuik***

### Son fonctionnement

Le SCC a créé, en 1980, un système d'information relatif aux détenus. Ce système, qui est actuellement élargi, est une source d'information traitée par ordinateur sur les détenus incarcérés ou mis en liberté des établissements fédéraux, a indiqué M. Woytuik. L'information mise en mémoire fournit un profil du détenu et renferme des dossiers d'identification de base de l'incarcération, des transfèrements, des incidents et des condamnations, des gens qu'il fréquente et un résumé des infractions et quelques antécédents personnels. Ce système est utilisé de façon journalière par les administrateurs de sentences et les agents de sécurité préventive des établissements à sécurité maximale du SCC. Bruce Woytuik estime que le succès de tout système d'information automatisé peut être mesuré par l'usage qu'on en fait. Jack Arrowsmith, de l'établissement Edmonton, est un bon exemple des usagers du système du SCC.

Jack s'assure que l'information relative aux détenus de l'établissement Edmonton est à jour et décrit le système comme étant "trés facile à utiliser". Il estime qu'il faut une demi-journée par semaine pour mettre en mémoire tous les incidents et condamnations de la population de 150 détenus de l'établissement Edmonton et un à deux jours par mois aux personnes de l'AC pour dresser une liste des gens que ces détenus fréquentent. Il est aussi simple de retirer de l'information que de mettre en mémoire le numéro S.E.D. du détenu.

Jack Arrowsmith trouve ce système très utile. Il peut obtenir un profil des détenus qui ont été transférés ou admis dans l'établissement et être averti à l'avance des problèmes éventuels qui pourraient survenir si l'on tient compte des condamnations, fréquentations et le passé du détenu.

### Améliorations

Les deux suggestions que Jack a proposées pour améliorer ce système sont l'élargissement de ce système aux établissements à sécurité moyenne et le maintien de données à jour concernant le personnel, un résumé des infractions et des gens que le détenu fréquente. Ces propositions sont actuellement en voie d'être réalisées.

Bruce Woytuik a en outre signalé que d'autres systèmes d'ordinateur seraient adoptés sous peu. Ce système comprend un système d'information du personnel intitulé

*(Suite à la page 2)*

## 15 000 visiteurs par jour

*On évalue à un quart de million le nombre de personnes qui se sont arrêtées pour jeter un coup d'oeil aux exhibits présentés par le SCC lors de l'expo de Toronto. Cette année, le Service avait construit une cellule grandeur nature qui a été le clou du kioske du Service. Le commissaire **Yeomans** s'est rendu visiter l'exposition le 30 août dernier. Il est ici en compagnie de **Ed Asselstine**, agent de sécurité au Collège du personnel de Kingston. Photo — **Dennis Curtis**.*

## Le Centre fédéral de formation

## Un pénitencier-école qui a un certain climat

*QUÉBEC — Ça ressemble à tous les pénitenciers conçus et érigés il y a plus d'une génération. Enceinte de pierres, bâtiments gris, plafonds très hauts, lourde porte d'entrée, petite salle de réception et d'attente. Dès l'entrée, les parfums mêlés de désinfectant et de vieilli rappellent les collèges classiques et les pensionnats d'avant le rapport Parent. Le pavillon de l'administration ouvre la voie aux autres bâtiments: l'école, les ateliers, les pavillons cellulaires et une immense cour où sont parsemées les installations pour sports en plein air. Des mètres de gazon, des sentiers d'asphalte bien disciplinés, des bancs ici et là et des gens qui vaquent à leurs occupations. Une impression de vastitude contenue se dégage. Un cri, une farce, une taquinerie. Trois détenus qui se rendent à l'école. Deux qui jasent sur un banc. Le soleil qu'on respire à pleins yeux. Ça ne ressemble pas à un pénitencier. Trop de jeunesse. Des arbres encore plus jeunes. Une tranquille exubérance. Un campus comme on en trouve partout en Amérique et ailleurs. Un pénitencier fédéral à sécurité moyenne qui héberge 375 détenus. Une atmosphère. Plus. Un climat. Subtil. Qui s'impose au fil des heures. Ça ne ressemble à aucun autre pénitencier. C'est le Centre fédéral de formation.*

**— Reportage pages 3 et 4**

*Ils étaient à Miami le 14 août dernier pour recevoir leur certificat d'agrément de la Commission on Accreditation for Corrections. Il s'agit, de gauche à droite, de* ***Marvin Baergen****, surveillant de section du district des libérations conditionnelles de Calgary, de* ***Joe Sombach****, surveillant de section du district d'Edmonton, de* ***Terry Mahoney****, directeur du district de Moncton, qui a aussi reçu les certificats au nom des bureaux de Sydney et de St. John's, et* ***John Currie****, directeur du Centre Montgomery de Toronto.*

# Tableau sur l'agrément

OTTAWA — Que tous les établissements correctionnels de juridiction fédérale, les bureaux de district de libération conditionnelle et les centres correctionnels communautaires tentent d'obtenir et se méritent l'agrément de la "Commission on Accreditation in Corrections" (CAC) fait partie de la politique du SCC. Jusqu'à présent, 16 installations (sur 59) ont passé au travers de la longue enquête sur leur rendement (177 normes pour les bureaux de libération conditionnelle et 477 pour les établissements) et se sont mérité leur certificat d'agrément de trois ans.

**Entre Nous** a demandé à **Maurice Klein**, coordonnateur de l'agrément à l'AC, où en était le Service en matière d'agrément:

| | **Agréé** | **Vérification terminée** | **Vérification en cours** |
|---|---|---|---|
| Etablissements: | Springhill<br>Dorchester<br>Millhaven | Matsqui<br>Drumheller<br>Saskatchewan | |
| C.C.C.: | Carlton<br>Parrtown<br>Osborne<br>Montgomery | | Oskana |
| Bureaux de district de libération conditionnelle: | Truro | Abbotsford | |
| | Halifax | Vancouver | |
| | St. John<br>Moncton<br>Sydney<br>St. John's<br>Edmonton<br>Calgary<br>Winnipeg<br>Toronto<br>Regina<br>Kingston<br>London | Victoria | |

En août dernier, à Miami, six bureaux de district de libération conditionnelle et un centre correctionnel communautaire ont obtenu l'agrément. Félicitations à tout le personnel qui a travaillé si fort pour se mériter l'agrément. Voici les notes obtenues sur un maximum de 100 pour les normes essentielles, importantes et obligatoires!

| | **Essentielles** | **Importantes** | **Obligatoires** |
|---|---|---|---|
| **Libération conditionnelle** | % | % | % |
| Calgary | 97.5 | 93.0 | Ne s'applique pas |
| Edmonton | 98.3 | 93.2 | Ne s'applique pas |
| Winnipeg | 98.3 | 95.4 | Ne s'applique pas |
| Moncton | 98.4 | 100 | Ne s'applique pas |
| Sydney | 99.2 | 100 | Ne s'applique pas |
| St. John's | 99.2 | 100 | Ne s'applique pas |
| **C.C.C.** | | | |
| Centre Montgomery | 98.0 | 100 | 100 |

## Le pénitencier de la Saskatchewan a obtenu des marques au-delà de toute espérance

Au moment d'aller sous presse, nous avons appris que le pénitencier de la Saskatchewan avait passé de façon tout à fait convainquante l'épreuve de la vérification en vue d'obtenir son agrément. Les vérificateurs de la Commission on Accreditation étaient à Prince-Albert les 16, 17 et 18 septembre derniers et ils ont déclaré que "la documentation était excellente et le climat entre le personnel et les détenus, très constructif", nous a dit **Maurice Klein**. L'établissement a obtenu 100% des points pour les normes obligatoires, 100% pour les normes désirables, 97.4% pour les normes essentielles et 90.2% pour les normes importantes. Toutes nos félicitations au directeur **Jim O'Sullivan**, à l'administrateur de l'agrément **Tim Fullerton**, et à tout le personnel de l'établissement. Il reste maintenant au pénitencier de franchir l'étape finale qui consiste à obtenir l'agrément décerné par un jury de la CAC, ce qui devrait se faire au cours de l'hiver. Les bureaux d'Abbotsford, de Vancouver et de Victoria en sont rendus à la même étape.

# La région des Prairies et la crise de l'énergie

PRAIRIES — L'énergie est assurément le problème de l'heure et la région des Prairies fait sa part pour y remédier. Depuis quatre mois, la région mène un projet témoin aux pénitenciers de la Saskatchewan et de Drumheller. La sécurité du pourtour est assurée par deux camions fonctionnant au propane. Jusqu'ici, nous n'avons pas eu de problème avec ce nouveau genre de combustible. "Le projet marche sur des roulettes!" de dire **George Christiansen**, surveillant des installations au pénitencier de la Saskatchewan.

L'utilisation du propane au lieu de l'essence dans les camions qui parcourent le pourtour de l'établissement 24 heures sur 24 est très sensée. De fait, cette conversion permet de réaliser beaucoup d'économies étant donné qu'il est possible de faire le même kilométrage à moitié prix. L'essence coûte environ 1.40 $ le gallon, tandis que le propane ne coûte que ,75 $ le gallon.

Et il y a encore d'autres avantages . . . Le moteur fonctionnant au propane requiert moins d'entretien et de vidangeages que l'autre, de préciser **Garnet Calen**, agent dans la région des Prairies.

Cependant, ce projet restera un projet-témoin aussi longtemps que l'hiver n'aura pas dit son mot. "S'il fait un froid de canard dans les Prairies, de préciser M. Calen, il faut s'attendre que le propane ne rende plus grand service à -30°. Cependant, nous espérons que nous pourrons quand même utiliser ces véhicules du fait qu'ils circulent continuellement, soit 24 heures sur 24. Toutefois, si les véhicules doivent s'arrêter pendant un certain temps, il faudra alors utiliser un autre combustible.

Les gens qui ont déjà utilisé le propane dans les Prairies ne nous prédisent pas de problèmes. Cependant, l'expérience nous dira si le propane répond à nos besoins.

M. Calen a fait aussi remarquer que cette expérience s'inscrit dans la nouvelle politique du gouvernement fédéral d'utilisation rationnelle de l'énergie. "Nous n'attendons pas que cette politique soit annoncée pour prendre des mesures en ce sens. Nous devrions connaître les avantages et inconvénients du propane d'ici le printemps prochain. Si le propane est efficace comme nous le pensons, de plus en plus de camions fonctionnant au propane assureront la sécurité du pourtour.

## Les nouveaux profils des détenus

• **Suite de la page 1**

"S.R.A.P." et un système d'information financière intitulé FINFO qui comprend Fincon pour le contrôle des engagements et SCD pour le système de comptabilité pour les détenus. Des systèmes ont également été proposés pour les industries, les services techniques, les programmes pour les détenus et les services de santé.

La venue d'ordinateurs au SCC représente la possiblité pour les employés de se perfectionner et de relever un défi. Toutefois, cette technologie n'est qu'un instrument de travail et ne peut remplacer l'initiative et le bon jugement, a ajouté M. Woytuik.

# LETTRES

*"L'une des raisons pour lesquelles j'ai démissionné fut l'adoption de politiques de renforcement des absences temporaires pour les détenus devant être libérés dans six mois" — Isabel Macneill*

Chers rédacteurs,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir un numéro de l'édition spéciale d'**Entre Nous** (le 15 juillet 1981).

Malheureusement, on n'a pas conservé les dossiers de certains des programmes qui existaient à l'établissement à la fin des années 1950 et au début des années 1960.

Avant que j'occupe le poste de directrice de la Prison des femmes, à Kingston, il y avait un programme de pré-libération mis de l'avant 1959-1960 sous la direction de **Mme Marion Batstone**, travailleuse sociale, et de **Mlle Rowan Patterson**, de la Société Elizabeth Fry. Ces deux femmes sont maintenant décédées, mais leur travail de pionnières devrait être reconnu.

De 1961 à 1966, ce programme a tellement pris d'ampleur que toutes les détenues qui désiraient la pré-libération l'obtenaient. Pour certaines, il s'agissait simplement de sorties avec les membres de la Société Elizabeth Fry. Pour la plupart d'entre elles, il s'agissait d'un emploi. Beaucoup ont continué leur travail au moment de leur libération et certaines vivent maintenant depuis 20 ans une vie heureuse à Kingston.

La première absence temporaire a été accordée quelques semaines après mon arrivée, en décembre 1960. Avec l'autorisation du Commissaire, on permit, en 1960, à une détenue condamnée à perpétuité d'assister à la messe de minuit sous l'escorte d'un membre du personnel.

Cela se passait avant l'adoption de la loi permettant l'absence temporaire pour des raisons d'ordre humanitaire, médicale et de réadaptation. M. **MacLeod** a appuyé toutes les demandes raisonnables et il n'y eut aucun problème.

Après l'adoption de cette loi, (en raison de la pénurie de personnel) il nous a été impossible de fournir des escortes aux détenues qui étaient hospitalisées dans la collectivité. Seulement une détenue sur 100 faussait compagnie. Les autres, tel qu'entendu, se rapportaient à la police de Montréal deux jours plus tard.

L'une des raisons pour lesquelles j'ai démissionné en 1966 a été l'adoption de politiques de renforcement en matière d'absence temporaire pour les détenues qui devaient être libérées dans six mois. Nous estimions qu'il était essentiel pour certaines détenues, particulièrement pour les femmes mariées un peu plus âgées qui purgeaient de longues peines, de passer une courte période de temps à la maison avant d'être libérées. Plusieurs de ces demandes ont été refusées par l'administration régionale en 1965 parce que les détenues en question avaient commis des infractions graves.

J'ai tenté de les dissuader en disant que ces détenues allaient être libérées de toute façon dans six mois et qu'il fallait évaluer, avant leur libération, l'acceptation de leur famille et de la collectivité et que les problèmes susceptibles de surgir devaient être aplanis avec l'aide du personnel compétent de l'établissement.

Toutefois, je suis d'accord avec la déclaration dans l'un des articles à l'effet que dans les années 1970, les absences temporaires étaient accordées sans qu'il y ait eu au préalable des enquêtes appropriées.

L'une des déclarations les plus intéressantes qui aient été faites à cet égard était celle d'Allen MacLeod:

". . . le facteur le plus important est l'attitude du personnel face aux détenus. Si nous voulons véritablement aider les détenus, il faut que le personnel s'efforce d'avoir une ouverture d'esprit et une attitude des plus humaines à leur égard.

**Isabel Macneill**
Directrice de la
Prison des femmes
de 1960 à 1966

## Trop de sigles?

Chers rédacteurs:

J'estime que notre Service a beaucoup trop de sigles. J'ai l'impression d'être aux Nations-Unies.

Nos véhicules sont identifiés avec des bandes de décalcomanie où l'on peut lire Service correctionnel Canada en version bilingue et maintenant on veut ajouter le mot-symbole Canada en dessous des autres déclacomanies. Ne pensez-vous pas que la reproduction de l'insigne de nos casquettes serait plus appropriée? Ce serait simple et digne comme les Forces canadiennes et le coût serait moindre.

**J.A. Butcher**
Etablissement Kent

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Killeany Place, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**

***Pierre Sigouin,*** *CX-5 au CFF*

***Jean-Paul Dinelle,*** *préposé aux visites et à la correspondance.*

***Pierre Beaulieu,*** *AUR-1, et* ***Monique Lamer,*** *secrétaire du directeur.*

***Marc-André Lafleur,*** *directeur du CFF depuis 1974.*

## Le Centre fédéral de formation

# Un pénitencier-école qui a un certain climat

**• Photos — Michel Lauzon**

Etabli sur le principe de l'établissement Borstal, en Angleterre, un établissement pour jeunes délinquants, le Centre fédéral de formation a été inauguré en 1952. C'est toutefois au début du siècle qu'on avait fait les premiers pas en vue de la construction d'un tel établissement au Canada. Au début des années trente, on prévoyait la construction de deux établissements du genre. L'un à St-Vincent-de-Paul, l'autre à Collins Bay. Celui de Collins Bay allait ultérieurement changer de vocation et devenir un pénitencier de production industrielle.

Le Centre fédéral de formation allait, lui, garder sa vocation originale: un pénitencier-école pour jeunes à leur première condamnation en établissement fédéral.

C'est au début des années trente qu'on entreprit de construire l'établissement. On y érigea quelques bâtiments, l'enceinte et on y aménagea des passages sous-terrains. Les travaux ont été interrompus à la guerre. En 1940, on a érigé des dortoirs temporaires pour loger 100 détenus. Si, en 1949, on prévoyait bâtir 6 dortoirs de 100 détenus chacun, c'est à quatre qu'on se limitera dans les années cinquante. A ceci s'ajouteront les pavillons de l'administration, de la cuisine et le gymnase.

"Exclusivement école, le Centre fédéral de formation (CFF) a un secteur professionnel de 16 ateliers et une école qui peut recevoir jusqu'à 60 élèves, a dit **Marc-André Lafleur**, directeur du Centre depuis 1974. On a déjà voulu m'inciter à faire entrer des industries, mais je n'en veux pas. Avec 3000 détenus fédéraux dans la région du Québec, je considère que la raison d'être d'un pénitencier-école est pleinement justifiée."

Tout comme ses assistants **Yvon Nadeau**, directeur intérimaire adjoint de la formation et de l'emploi, et **Lucien Garceau**, surveillant des études, il insistera sur le fait que "tous les secteurs pédagogiques sont couverts par les organismes provinciaux compétents: ministère de l'Education du Québec, ministère du Travail du Québec, comités paritaires." D'ailleurs, "chaque partie de nos apprentissages reçoit au moins une reconnaissance de l'extérieur. Il peut même y en avoir jusqu'à trois", a précisé M. Nadeau.

Les détenus qui viennent au CFF doivent vouloir apprendre. L'immense majorité a entre 18 et 25 ans. Sauf de rares exceptions, pas de récidivistes. Le principe de l'entrée-sortie est recherché. Dès qu'un détenu quitte, il est remplacé par un autre. Les détenus passent en moyenne environ un an au CFF. A tous les six mois, la moitié de la population carcérale change. "Et malgré cela, le Centre trouve le moyen de conserver son atmosphère spéciale et son climat, affirme avec satisfaction le surveillant de la visite et de la correspondance, **Jean-Paul Dinelle**. Je ne sais comment expliquer un tel phénomène, mais la réalité veut que les anciens détenus aient le temps en six mois de passer à leurs pairs cet état d'esprit qui les anime."

"Il est certes difficile de faire un enseignement pédagogique complet dans de telles circonstances, dira M. Lafleur. Lorsqu'on sait que le temps requis pour le métier le plus simple est d'environ 9 mois, et que la moyenne de stage est de 6 ou 7 mois, il est impossible de faire compléter un métier." "C'est pourquoi il faut faire appel à l'enseignement individualisé, explique pour sa part M. Garceau qui est responsable de l'enseignement général. J'ai cinq professeurs qui enseignent surtout le niveau secondaire, même s'il arrive parfois qu'il faille faire de l'alphabétisation fonctionnelle."

A l'enseignement professionnel, il y a 24 moniteurs qui se partagent l'enseignement de 16 ateliers différents. Toutefois, deux moniteurs sont assignés à temps plein à un cours de culture générale que reçoivent tous les détenus à raison d'une demi-journée toutes les deux semaines. Les sujets sont choisis en fonction des demandes et de l'intérêt des étudiants.

Au Cente fédéral de formation, si un détenu veut apprendre un métier et qu'il ne possède pas la scolarité requise, on le dirige vers l'école où il est en mesure de compléter ses études. "Parce que la plupart de nos détenus sont des "drop out" et qu'ils se retrouvent dans une situation spéciale, nous avons une entente avec le ministère de l'Education qui nous permet d'inscrire ces édudiants à l'enseignement pour adultes (apprentissage accéléré) qui leur donne droit au même diplôme qu'aux adultes", a expliqué M. Garceau. "Ceci même s'il y en a beaucoup qui n'ont pas l'âge requis de 21 ans pour avoir accès à l'éducation aux adultes."

"Les organismes compétents viennent régulièrement vérifier l'enseignement prodigué et les examens, ajoute M. Nadeau. Nous faisons affaire avec différentes maisons d'enseignement, ce qui nous donne accès, tout compte fait, à toutes les ressources de cette maison, pas seulement au professeur délégué."

Bien sûr tous les détenus logés au CFF ne sont pas en formation générale ou professionnelle. Il faut assurer les services d'entretien et d'alimentation. Les trois-quarts de la population carcérale sont tout de même en apprentissage.

## La pavillon de la cuisine

Le Centre fédéral de formation n'héberge pas que de jeunes déte-

*(Suite à la page 4)*

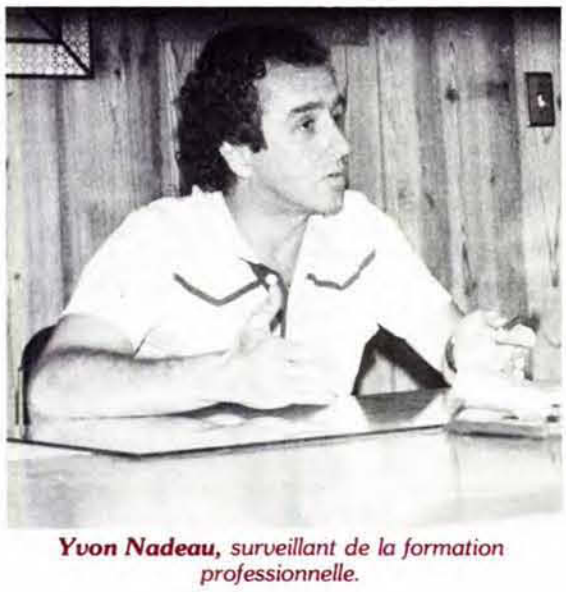

***Yvon Nadeau,*** *surveillant de la formation professionnelle.*

***Denis Dufour,*** *surveillant d'unité résidentielle.*

***Richard Beaudry*** *surveillant d'unité résidentielle, présentement en congé d'études.*

***Lucien Garceau,*** *surveillant des études.*

***René Loiselle,*** *animateur en dynamique de vie.*

# en bref

**L'AUDIO-VISUEL AIGUISE L'OEIL** — Alors qu'elle travaillait au kiosque du SCC à l'Expo de Toronto, le mois dernier, **Mary Reynolds**, graphiste à la direction des communications, a remarqué qu'un homme s'en allait en emportant sous son bras une veste qui faisait partie de l'exposition. Cette veste était au nombre des éléments exposés par la Fondation pour les arts dans les prisons et était en montre dans une vitrine en verre. Mary a immédiatement reconnu l'article en question et s'est empressée de pourchasser l'homme. Elle a finalement réussi à le rejoindre dans le terrain de stationnement et à récupérer la veste. L'homme a déclaré qu'il l'avait trouvée. Lorsqu'on lui a demandé si elle n'avait pas eu peur, Mary nous a confié que sur le coup elle n'y avait pas pensé. Elle voulait seulement récupérer la veste que l'homme lui a remise. Elle n'a pas tenté de l'attraper ou d'appeler la police. "Je connais mes limites et je n'avais pas l'intention de me retrouver avec un oeil au beurre noir..."

**CE N'EST PAS FACILE DE PASSER LE MUR** — Ce n'était pas une mince tâche que de réussir à hisser par dessus la fameuse clôture électronique cette maison mobile de trois chambres à coucher qui servira bientôt au populaire programme de visites familiales à l'établissement Edmonton. On a procédé à ce travail le 11 août dernier. Le programme en vertu duquel les détenus sont admissibles à des visites de 48 heures avec leur épouse et des membres de leur famille s'avère un énorme succès. Edmonton est le sixième établissement et le deuxième dans la région des Prairies à avoir un programme du genre et jusqu'à présent, on n'a rapporté aucun problème majeur malgré les craintes de perturbation qui avaient été émises au début.

**LA "VILLE SOUS LA TENTE" DOIT PLIER BAGAGE À LA FIN D'OCTOBRE** — Les détenus de Matsqui qui font du camping sur la propriété de l'établissement depuis que les unités résidentielles et la cuisine ont été incendiées lors de l'émeute du 2 juin dernier, peuvent s'attendre à regagner l'établissement d'ici la fin d'octobre. Les entrepreneurs travaillent sur deux quarts de travail, sept jours par semaine, pour que le pénitencier soit prêt avant l'hiver. Il n'était pas réaliste d'utiliser la main-d'oeuvre pénitentiaire a déclaré l'un des entrepreneurs. Le problème de surveillance était impossible, le syndicat ne le permettait pas, et les détenus n'avaient pas les compétences nécessaires. Au début, on avait estimé les dommages à 5$ millions et on prévoyait qu'il faudrait neuf mois avant que les cellules soient de nouveau habitables. Toutefois, l'estimation des dommages a été réduite à 3,9$ millions de dollars et les réparations de base devraient bientôt être terminées, bien que la réfection de l'établissement à sécurité moyenne ne sera pas terminée avant le printemps prochain. Environ 105 détenus (sur un nombre de 325) ont été transférés dans d'autres pénitenciers, y compris 30 qui ont été reconnus meneurs de l'émeute et qui ont été transférés dans des établissements à sécurité maximale.

**ON FÉLICITE LE CANADA POUR SES PROGRAMMES OFFERTS AUX DÉTENUS AUTOCHTONES** — Les installations pour la réadaptation et la formation des détenus autochtones sont de beaucoup supérieures au Canada qu'en Australie, a déclaré **John Walker**, un agent du Bien-être des aborigènes, en Australie. M. Walker, qui est lui-même aborigène, a déclaré après sa visite de 23 jours dans les établissements carcéraux fédéraux et provinciaux, qu'il était impressionné par le programme de formation professionnelle offert dans les pénitenciers canadiens. "D'après ce que j'ai vu, les autochtones ont autant de chance de se préparer à leur réinsertion sociale que les autres détenus s'ils sont déterminés à réussir". Cependant, M. Walker a mentionné qu'il estimait que plus d'autochtones devraient occuper des postes de surveillance au sein du Service correctionnel du Canada. Sur une population carcérale globale de 9 700 détenus au SCC, il y a environ 800 autochtones qui sont pour la plupart incarcérés dans les pénitenciers de l'Alberta et de la Saskatchewan.

**ATELIER POUR DISCUTER DE RENOUS** — Un atelier d'une journée, parrainé par le chapitre de la Société John Howard de Fredericton (Nouveau-Brunswick), aura lieu le jeudi 22 octobre au Wandlyn Motor Inn de Fredericton, afin de discuter de la future construction d'un pénitencier fédéral à Renous (N.-B.). Les conférenciers invités seront le Solliciteur général **Bob Kaplan**, le professeur **Irvin Waller**, d'Ottawa, **Jim MacLatchie**, directeur exécutif de la Société John Howard du Canada, **Bill McGrath**, directeur executif de la Société canadienne pour la prévention du crime, et le professeur **Rainer Baehrea**, d'Halifax. Les frais d'inscription sont de 9$. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec **Lloyd Hume** au (709) 454-2329 ou **Dawna Crosby** au (709) 454-9950.

# Le Centre fédéral de formation

• Suite de la page 3

nus condamnés à purger de courtes sentences. On y trouve aussi des personnes condamnées à vie "parce que je considère que tout détenu a droit à la pédagogie", affirme le directeur. Il se trouve aussi qu'il faut du personnel pour la cuisine. Alors, le Centre offre à certains détenus gardés dans des établissements à sécurité maximale de venir travailler dans les cuisines de l'établissement dans le cadre d'un contrat moral que le détenu s'engage à respecter pendant une période de dix-huit mois, explique **Denis Dufour**, surveillant d'unités résidentielles, et plus particulièrement du pavillon cellulaire qui ne loge que les détenus qui travaillent à la cuisine.

Dans le cadre de ce travail, les détenus ont la possibilité de suivre une formation complète sanctionnée par la Commission scolaire Les Ecores (M.E.Q.) allant même jusqu'à des cours en administration de la cuisine. Ce sont habituellement des détenus condamnés à de très longues peines ou à des condamnations à vie. "J'ai pour principe que toute personne condamnée à la vie pour une première infraction ne devrait pas se retrouver dans un établissement à sécurité maximale. D'ailleurs, il s'agit dans la plupart des cas de criminels accidentels ou sur le tard qui ne sont pas à la bonne place dans un tel établissement," soutient M. Lafleur.

Ces détenus ont en moyenne 30 ou 35 ans, a dit M. Dufour. Dans quatre-vingts pour cent des cas, c'est nous qui les choisissons. Ils doivent être consentants et prêts à travailler dur car les journées sont longues. Il commencent à 6 h 45 et terminent à 18 h. Pourquoi un contrat de 18 mois? avons-nous demandé. "Parce qu'on considère que c'est suffisamment long. N'oubliez pas qu'il s'agit parfois de détenus qui n'ont jamais été stables."

## Club-vie

Ils sont une trentaine à faire partie de ce club. Tous condamnés à la prison à vie. Ils participent depuis quelques mois à un projet qui est tout le contraire de "Scared Straight". Ils travaillent en collaboration avec les corps de police, le Service social, le Service de probation, etc. pour faire de la prévention de la délinquance chez les jeunes. "Il n'est pas question de faire appel à la peur. On privilégie le principe du miroir et la communication. D'ailleurs les visites que font ici les délinquants font partie d'un vaste programme qui comporte un suivi à l'extérieur", a dit M. Lafleur.

## Les unités résidentielles et la sécurité

Comme dans tout établissement à sécurité moyenne, on y retrouve les unités résidentielles, a dit **Richard Beaudry**, surveillant des unités résidentielles en congé d'études et remplaçant du chef des unités résidentielles **Sylvain Guèvremont**, au moment de notre visite.

"L'agent d'unités résidentielles ne remplit pas ici de tâches particulières, a soutenu M. Beaudry, si ce n'est "qu'il faille travailler avec une population jeune qui permet d'intervenir en profondeur. Tu peux réussir à influencer le jeune même s'il se montre contestataire et fanfarron. Tout est question de présence et de communications."

Tout comme MM. Lafleur et Dufour, Richard Beaudry soutient que les communications entre le personnel et les détenus jouent un rôle essentiel dans la bonne marche du Centre fédéral de formation et de tout établissement pénitentiaire. "Si tu relâches le travail de communications et les contacts, tu te retrouves rapidement avec deux clans: les détenus et le personnel, et chacun avec sa loi du milieu", dit-il. "On sent la tension monter lorsque le personnel connait une relâche dans ses relations avec les détenus, affirme pour sa part M. Dufour. C'est alors notre signal d'alarme. Ne l'oublions pas, c'est le personnel qui fait que ça fonctionne bien ou non."

Quant au secteur de la sécurité, il ne connait pas de problèmes particuliers, a dit **Pierre Sigouin**, chef de secteur et CX-5. Le directeur adjoint de la sécurité, **Robert Smith** était absent au moment de notre visite. Le CFF compte 16 agents le jour, 9 le soir, et 13 la nuit.

"Chacun sait ce qu'il a à faire et les relations sont excellentes entre les agents de sécurité et les agents d'unités résidentielles", a dit M. Sigouin. M. Beaudry devait d'ailleurs soutenir la même chose.

***"Ne l'oublions pas, c'est le personnel qui fait que ça fonctionne bien ou non."***

Au nombre des agents de sécurité, il y a deux femmes. "Comme ailleurs, elles ont été un peu mal reçues, mais le tout s'est tassé très vite et les relations sont maintenant excellentes", a mentionné M. Sigouin.

***André Sarrazin**, surveillant de la gestion des cas.*

## Dynamique-vie

Le Centre fédéral de formation est le seul établissement de la région du Québec qui offre un cours de dynamique de vie, nous a dit **René Loiselle**, animateur en dynamique de vie. Les sessions sont données à des groupes de 12 détenus qui suivent les cours à raison de 5 demi-journées pas semaine pendant 7 semaines. On y traite de communications, de solutions de problèmes, de relations interpersonnelles et de planification de sa sortie.

"Ouvertes à ceux qui en ressentent le besoin, ces sessions sont menacées de disparaître, nous a aussi dit M. Loiselle. Chez ceux qui ont suivi cette formation, on y a vu une nette amélioration dans leurs communications avec le personnel et les co-détenus. Je trouverais dommage qu'on mette fin à cette expérience qui dure depuis 4 ans." Il semblerait qu'on veuille y mettre fin parce qu'il s'avérerait trop dispendieux de former des spécialistes dans le domaine, ont dit MM. Loiselle et Dinelle. "C'est dommage car on commençait enfin à connaître des résultats tangibles. Quand des détenus, des agents d'unités résidentielles, de classement, de libération conditionnelle te demandent quand débutera la prochaine session..."

## Un certain climat

Il y a un certain climat au CFF. Les tensions sont faibles, compte tenu de l'environnement carcéral. Les employés, du moins ceux que nous avons rencontrés, ont affirmé avec force ne pas travailler dans un milieu plein de problèmes. Agents de classement, de sécurité, d'unités résidentielles, communautaires et l'administration ont trouvé une façon de travailler ensemble qui élimine beaucoup de problèmes inutiles. On y sent un enthousiasme qui est peut-être dû à la spécificité de la clientèle, comme l'ont suggéré quelques uns. Il n'en reste pas moins que le CFF a un climat perceptible.

"Nous connaissons nos difficultés comme tout le monde, ont mentionné MM. Beaudry et Dufour, mais on essaie de les régler par la communication."

Quant au directeur, il terminera en disant: "Quand tu veux créer une relation d'aide aux détenus, il faut créer un climat qui permette cela. Travailler au niveau du climat et du milieu de vie, c'est travailler au niveau des valeurs. Le jeune est imprévisible dans ses actes, mais c'est la catégorie de délinquants avec laquelle il est le plus agréable de travailler. C'est la catégorie la plus perméable au dialogue et aux valeurs et celle qui offre les plus grands défis."

Le Centre fédéral de formation, c'est ça. Un vieil établissement où l'innovation et l'évolution sont les bienvenues. Est-il surprenant alors que cet établissement connaisse un très faible taux de roulement du personnel?

# en bref... en bref... en bref...

**L'ÉTABLISSEMENT MISSION PARTICIPE À UNE FOIRE COMMERCIALE** — L'établissement Mission a participé à une foire commerciale à Mission, parrainée par la Chambre de commerce du 18 au 20 septembre dernier. On y exposait des photos qui avaient servi lors de l'Exposition nationale de la région du Pacifique, des produits Corcan et des objets d'art et d'artisanat réalisés par les détenus. La GRC avait également un kiosque. On évalue à 10 000 le nombre de personnes que cette foire commerciale a attirées.

**UNE COMÉDIE MUSICALE PRÉSENTÉE AU C.P.R. DE LA SASKATCHEWAN** — Le 10 Septembre dernier, la troupe de théâtre *"The 25th Street"* a présenté aux détenus-patients du Centre psychiatrique de la Saskatchewan *Paper Wheat*, une pièce musicale qui a été acclamée dans tout le pays. En plus de sa valeur divertissante, on pourra déterminer quelle est la valeur thérapeutique du théâtre pour les détenus-patients. Si la présentation de cette pièce s'est avérée utile, d'autres pièces seront peut-être présentées, a déclaré **Linda Lee**, administratrice régionale des communications dans la région des Prairies.

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 20 le 30 octobre 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

# La cueillette de renseignements est l'affaire de tout le monde

**Terry Kelly**

OTTAWA — Assurer la sécurité dans nos établissements, à la fois pour le personnel et les détenus, exige la participation de tout le personnel de sécurité dans la collecte de renseignements, a affirmé **Terry Kelly**, directeur de la sécurité préventive au SCC. Des choses inhabituelles, des petits détails comme plus de plaintes de la part des détenus ou l'accumulation de produits venant de la cantine valent la peine d'être soulignées et pourraient constituer des signes avant-coureurs de sérieux troubles.

## "Nous sommes maintenant tous dans le même bateau"

Au cours d'une entrevue qu'il a accordée à **Entre Nous**, M. Kelly a dit que bien que la collecte de renseignements dans les établissements existe depuis cent ans, le SCC accorde maintenant plus d'importance à la normalisation et à la professionalisation de cette fonction. "Noter que quelque chose d'inhabituel s'est passé pendant un quart de travail pourrait empêcher des troubles ou une prise d'otage lors du quart suivant," a mentionné M. Kelly.

Pour s'assurer que le personnel puisse recueillir des renseignements tout en vaquant à ses tâches habituelles, on lui offrira des cours de perfectionnement, a dit M. Kelly, sans oublier l'assistance que prodigueront les surveillants. De fait, de nombreux employés y participent déjà. "C'est l'affaire de tout le monde. Nous sommes tous dans le même bateau; alors tout le monde participe. On ne demandera pas au personnel d'analyser l'information, seulement de la recueillir," a-t-il dit. L'une des caractéristiques de cet accent accru sur la collecte de renseignements est le "livre des faits quotidiens" dans lequel on demandera au personnel d'inscrire tout événement ou action exceptionnels des détenus. Ces remarques, aussi minimes soient-elles, pourraient s'avérer l'élément qui permettra aux agents de la sécurité préventive dans les établissements (ASPE) de prédire ou de prévenir un incident. Il y a présentement 28 ASPE dans les établissements à sécurité maximale et moyenne du SCC ainsi que des analystes de l'AC dont le travail est orienté vers les régions.

M. Kelly, qui travaille depuis plus de 30 ans dans le domaine de la sécurité et du renseignement, a fait remarquer que l'automatisation des profils de tous les détenus dangereux et de tous ceux qui sont gardés dans des établissements à sécurité maximale, sont maintenant disponibles instantanément pour les ASPE, puisque tous les établissements à sécurité maximale possèdent maintenant des terminaux d'ordinateurs. L'ASPE y inscrit un code qu'il est seul à connaître et qui permet d'obtenir des détails sur n'importe quel détenu. D'ici 1982, a-t-il ajouté, tous les établissements à sécurité moyenne seront pourvus de terminaux leur donnant accès à des données sur les profils.

D'ailleurs, on aura aussi le profil de tous les détenus de juridiction fédérale. On a également modifié la méthode d'établir les profils. "Autrefois, les détenus étaient davantage classés en fonction du genre d'infraction qu'ils avaient commise, a expliqué le directeur. "Maintenant, le profil porte davantage sur le genre de détenu, ce qui répond mieux à nos buts et signifie davantage pour la sécurité personnelle".

Pendant le processus de classement d'un détenu, on peut évaluer quel risque il représente pour la sécurité en tenant compte d'une multitude de liens et associations à l'extérieur. "Il ne prend peut-être pas de drogue, mais on se demandera: "Pourrait-il être contraint par d'autres détenus à faire la contrebande de stupéfiants?" a dit M. Kelly.

Il a ajouté que le personnel pourrait s'accorder d'avantage sur les développements en lisant le résumé trimestriel de renseignements qui montre les tendances, en étudiant les bulletins de sécurité qui révèlent les incidents inhabituels en matière de sécurité et en consultant les

*(Suite à la page 4)*

# Nouveau directeur à Dorchester

ATLANTIQUE — **Eugene Miles**, directeur adjoint des services techniques et directeur intérimaire du pénitencier de Dorchester depuis le 16 juin, vient d'être nommé officiellement à ce poste par le commissaire **Yeomans**. La nomination de M. Miles a été rendue publique lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée le 17 septembre dernier. M. Miles remplace **Mike Corbett** qui est retourné à l'administration régionale.

"Gene", comme l'appellent la plupart des gens, s'est retiré des Forces armées en 1978 avec le grade de lieutenant-colonel. Après avoir passé 26 ans à voyager d'une base à l'autre, surtout comme préposé aux services techniques, Gene a décidé de revenir dans son patelin, Cap Pelé. Mais sa retraite n'a pas duré longtemps; il est trop actif. Il a décidé de retourner sur le marché du travail au bout de quelques mois. Il s'est porté candidat au poste d'administrateur régional des services techniques et a été choisi. Deux ans plus tard, il est devenu directeur adjoint des services techniques au pénitencier de Dorchester.

*(Suite à la page 4)*

**Eugene Miles**

# Le lancement de la campagne de Centraide a fait du bruit

*D'abord les pieds dans le vide, puis c'est la spectaculaire descente le long des cables pour venir installer les panneaux de Centraide. Une équipe de descente en rappel de la division de Petawawa est venue survoler le parc Major et faire tourner la tête à ceux qui sont sujets au vertige. Ouf!*

# Le SCC dépasse largement ses objectifs

OTTAWA — Le lancement de la campagne de Centraide de cette année a fait du bruit. A l'heure du déjeuner, le parc Major a été le théâtre d'un spectacle haut en couleurs et en soirée, le Centre municipal a été converti en salle de danse.

Cette année, le ministère du Solliciteur général a été retenu pour mener la campagne de Centraide dans la région d'Ottawa - Hull, et les membres du comité étaient tout heureux d'annoncer que le Service a largement dépassé son objectif au cours de la première semaine de la campagne de souscriptions. L'objectif du SCC avait été fixé à 16 400$. Au 30 septembre, voici où en étaient les cinq premières directions de l'administration centrale:

L'inspecteur général: 310% de son objectif. Les programmes des détenus: 200%. Le bureau du commissaire: 198%. Les communications: 167%. Les services techniques: 129%.

"Grâce aux efforts fournis par les directions de l'inspecteur général et des programmes des détenus, l'administration centrale a atteint son objectif dès la première semaine", a dit **Frank Champion-Demers**, directeur exécutif à la direction des communications et membre du comité sur la campagne.

Le spectacle du parc Major impliquait la participation d'un hélicoptère ayant à son bord une équipe de descente en rappel de la Division de Petawawa qui est descendue le long de cordes suspendues en forme de toile d'argainée pour venir installer les panneaux de Centraide. Le Carrousel de la GRC a suivi, accompagné d'une salve de deux canons tirée par la 30ᵉ artillerie canadienne de campagne.

Quelque onze cents personnes ont participé à la soirée de gala et ont dansé au son de la musique de l'Orchestre de la GRC, du groupe folklorique et country de la police d'Ottawa et du "National Press Club Jazz Band."

Le "Jazz Band" a diverti les invités avec la participation du journaliste **Charles Lynch** (qui était d'ailleurs très rigolo et qui a chanté en s'accompagnant de l'harmonica) et de **Bill Outerbridge**, qui joue merveilleusement bien de la trompette

*(Suite à la page 4)*

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec: par Michel Lauzon

### Le SCC à Expo Québec

Le SCC était présent à Expo Québec cette année. C'était la première fois que le Service participait à cette exposition provinciale qui revient chaque année à la fin de l'été dans la vieille capitale. L'exposition du SCC était composée de photographies et du métrage *Un monde à part* et était un des éléments du kiosque du gouvernement du Canada. Cette participation avait pour objectif de sensibiliser les visiteurs aux services offerts par le SCC aux détenus et de leur faire connaître le travail qui est fait par le personnel. En plus du personnel de la division des communications, la permanence était assurée par les employés du bureau des libérations conditionnelles de Québec, celui de la maison Benoît XV, centre correctionnel communautaire, et par deux agents de sécurité de l'établissement Laval, **Ronald Gadbois** et **Gérard Disario**, tous deux CX-2. La photo nous montre **Gérard Garneau**, directeur des communications à la CNLC, et **Jean-Marie Angrand**, chef régional du contrôle de la qualité.

### Comités consultatifs de citoyens

Les Comités consultatifs de citoyens de la région du Québec ont tenu leur première rencontre régionale au Sheraton Laval les 11 et 12 septembre derniers. Quarante-quatre membres ont assisté à ces assises où il fut question entre autres du rôle, de l'orientation et des perspectives d'avenir des CCC et des comités régionaux.

## Atlantique: par Justin Sullivan

### Une merveilleuse journée pour le golf

Organisé par votre serviteur avec l'aide de **Teddy Darragh**, le tournoi de 18 trous de Springhill a eu lieu au club de golf de Springhill le 8 août dernier. Nous avions fait parvenir une invitation à tous les employés du SCC de la région et 65 golfeurs se sont rendus sur le parcours. Le tournoi s'est terminé par un steak en plein air. Les steaks étaient savoureux, la température clémente et le golf fantastique.

Voici la liste des vainqueurs: Le grand gagnant de Dorchester: **Ken Wilson**. Le grand gagnant de Springhill: **George Foster**. Le grand gagnant régional: **Wayne McLean** (Springhill). Gagnante féminine: **Doris Lees**, Springhill. 4e division: **Ray Lilly**, Springhill. 3e division: **Ray Berry**, Springhill. 2e division: **Creighton Marny**, Dorchester. 1ère division: **Lloyd Legere**, Springhill.

Il y eut dix-sept autres gagnants des diverses installations de la région.

### Encore du golf

Le premier tournoi "amusant" de golf des agents d'unités résidentielles de Springhill s'est déroulé, quant à lui, le 31 août dernier alors que 63 employés, leurs épouses, des agents de libération conditionnelle et des préposés aux loisirs qui travaillent dans les unités, ont joué leur ronde de golf avant de partager un dîner au steak qui a été suivi d'une danse. **Doug Lockhart** et **Ted Darragh** étaient égaux à la fin de la partie. Ils ont joué un trou supplémentaire pour départager le gagnant, et c'est Doug Lockhart qui l'a emporté. Le trophée des unités résidentielles a été remporté par l'unité numéro 9. Il a été remis à **Sandy Crowe** qui l'a accepté au nom de ses collègues. **Doris Lees**, la femme de **Ray Lees**, AUR-2, a gagné dans la catégorie féminine et **Albert White**, AUR de l'unité numéro 9, a remporté la compétition des coups d'approche des trous alors que **Sandy Livingston**, AUR-1 à l'unité numéro 8 s'est classé première dans les coups d'approche des verts.

## Ontario: par Dennis Curtis

L'an dernier, **Terry Fox** était invité à passer son anniversaire de naissance à Beaver Creek. Ce devait être son dernier. Les détenus et le personnel du camp étaient alors descendus dans la rue pour recueillir 750$. Plus tard, Terry Fox écrivit quelques lettres de remerciement de son lit d'hôpital. Il tint à remercier les détenus qui lui avaient écrit pour lui dire ce qu'ils avaient fait pour sa cause.

C'est dans le même esprit que l'établissement a participé au marathon de l'espoir qui s'est déroulé le 13 septembre dernier. L'établissement a aidé à organiser un marathon de 10 kilomètres auquel ont participé détenus et employés. En tout et partout, 50 coureurs ont ramassé la somme le 1 500$ lors de l'épreuve qui s'est déroulée à Gravenhurst.

Le directeur de Beaver Creek, **Ted Van Petegem**, est confiant que la course de l'an prochain amènera une plus grande participation de la collectivité. Beaver Creek continuera de garder vivant l'esprit de Terry Fox, a dit l'organisateur **Murray Powell**, agent de développement social.

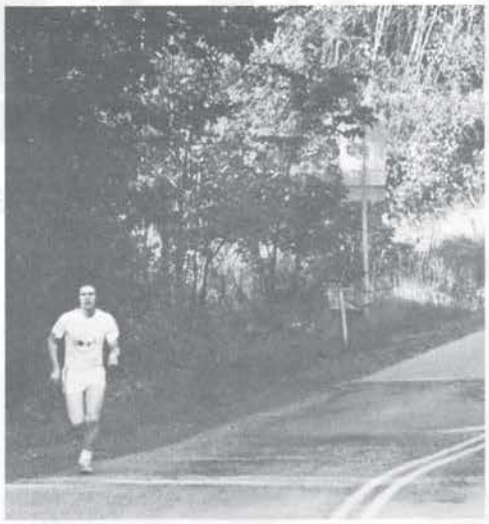

*"Beaver Creek veut garder vivante la mémoire de Terry Fox". C'est ce qu'a affirmé **Murray Powell**, participant au marathon de l'espoir le 13 septembre dernier.*

## Pacifique

par Eila Loughlin

La première participation d'importance du SCC à l'exposition de Vancouver qui a eu lieu cette année du 22 août au 7 septembre, a fait beaucoup de bruit. En effet, les jeunes et les moins jeunes n'ont pu résister à la tentation de faire tinter la vieille cloche du pénitencier de la C.-B. qui était en montre parmi les exhibits. Cette cloche qui a été coulée à Troy, N.-Y., en 1895, était le clou du kiosque du Service et des libérations conditionnelles. Au nombre des autres pièces d'exposition, on retrouvait des photos, des objets de contrebande ayant déjà servi et de l'artisanat produit par les détenus. Grâce aux efforts de **Al Hollinger**, de la division de la sécurité, à l'administration régionale, cette participation du Service fut un succès retentissant. Merci à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'expo.

## Prairies: par Linda Lee

### Le CCC Altadore reçoit les voisins

C'était journée d'accueil au Centre correctionnel communautaire Altadore le 12 septembre dernier, et au nombre des 42 invités figuraient le maire de Calgary, **Ralph Klein**, le député provincial **Dennis Anderson**, **Sally Slatts**, présidente de l'Association communautaire de Calgary Sud, **Marie Hohtanz**, présidente du comité consultatif de citoyens de Calgary, **George Myette** de la "Seven Steps Society", et le directeur du district des libérations conditionnelles de Calgary, **Grant Spiro**.

Mais ce qui a surtout plu au directeur **Henry Parker** et à son personnel, c'est la venue des voisins. Des hommes, des femmes, des mères avec un ou deux enfants et des voisins curieux sont venus constater de visu à quoi ressemblait cet établissement à sécurité minimale de leur entourage.

Ils ont fait part de leurs commentaires sur la présence du CCC dans leur environnement. "Le fait d'avoir le Centre ici ne nous a aucunement inquiété." "C'est une excellente idée; continuez votre bon travail." "C'est très bien mené." "Je ne savais même pas que ça se trouvait ici."

Deux ex-infirmières qui vivent dans le voisinnage et qui travaillaient dans cette bâtisse alors qu'elle servait de maison de convalescence, sont aussi venues faire un tour. Elles ont pris grand plaisir à vérifier les coins et recoins pour voir ce qui avait été changé et ce qui était resté le même. C'est alors que le personnel du Centre a appris que la fournaise ne fonctionnait pas très bien il y a quelques années.

Henry Parker et son personnel ont commencé à préparer cette journée tôt en juillet. On voulait poursuivre trois buts: faire connaître davantage le Centre et améliorer sa crédibilité, promouvoir l'implication du public dans le rôle du Centre et renseigner la communauté sur les buts et objectifs du SCC en matière de CCC.

Henry Parker, au moment de soumettre son projet, avait écrit que tenir une telle journée aurait pour avantages que la population serait plus au courant et serait mieux en mesure de comprendre s'il survenait un problème, ce qui lui permettrait de mieux évaluer la situation et de formuler des critiques plus objectives . . ."

"Ça permet aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations et leurs idées tout en obtenant une meilleure compréhension du programme. . ."

"L'interaction des citoyens, des résidents et du personnel servira de catalyseur à l'acceptation des responsabilités de chacun envers le milieu correctionnel."


ENTRE NOUS

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Killeany Place, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**

# Un AUR de Warkworth devient officier de l'Ordre de St-Jean

*Le major **L.S. Tucker** reçoit sa décoration de l'Ordre de St-Jean des mains du Lieutenant-gouverneur de l'Ontario, Son Excellence **John B. Aird**.*

ONTARIO — Le major **L.S. Tucker**, agent d'unités résidentielles à l'établissement Warkworth, a récemment été investi officier de l'Ordre de St-Jean par Son Excellence **John B. Aird**, Lieutenant-gouverneur de l'Ontario, lors d'une cérémonie à l'église anglicane de St. Paul's. Sa promotion à cet ordre a été sanctionnée par la Reine **Elizabeth**, chef souverain de cet Ordre.

La major Tucker a été honoré pour son aide et son appui à l'Ordre depuis qu'il en est membre. Il a agi comme président et trésorier à la filiale Cobourg.

*M. Tucker a aussi été* honoré l'an dernier. Il était l'un des 350 vétérans de la Seconde guerre mondiale qui se sont rendus à Amsterdam pour souligner le 35e anniversaire de la libération de cette ville par les Forces armées canadiennes le 8 mai 1945. Au moment de la libération, le major Tucker était membre de la 1ère Division d'infanterie canadienne — matériel de campagne — qui s'est emparée du champ d'aviation de Ypenburg, à l'extérieur de La Haye, à partir du maquis hollandais. Le major Tucker, qui a servi dix mois en Hollande pendant la guerre, a participé à de nombreuses célébrations qui ont duré une semaine, y compris des défilés, des services commémoratifs, des visites et une réception offerte au palais royal par la princesse **Juliana** et le prince **Bernhard**. Chaque vétéran a dû verser 50$, mais le reste de la facture a été payé par la ville d'Amsterdam.

# P4W: un film qui ne laisse pas insensible

ONTARIO — *P4W: Prison for Women* a été présenté dans le cadre du Festival des festivals de Toronto et la première a eu lieu le 11 septembre dernier. **Marge Harling** et **Joanne Miller**, deux agents de libération conditionnelle de Toronto, ont assisté à la première et ont déclaré que le métrage des cinéastes canadiens **Janis Cole** et **Holly Dale** "était terriblement émouvant, qu'il s'avérait un portrait puissant de l'histoire de cinq détenues de la Prison des femmes de Kingston."

Les deux agents ont aussi mentionné que le film montrait peu de relations entre les détenues et leurs familles ou leurs enfants. Elles ont toutefois mentionné une scène très émouvante qui relate la rencontre d'une détenue à vie qui revoit son fils au bout de 16 ans.

Le public en général verra sans doute cette production comme une dénonciation de l'administration, ont dit les deux agents. On ne parle pas de réhabilitation ou de programmes sauf "si vous désirez devenir coiffeuse". Il se dégage du film que les détenues sont très près les unes des autres et qu'elles se préoccupent de leurs consoeurs. On ne retrouve toutefois qu'une seule séquence qui montre que l'administration se préoccupe des détenues. Il est alors question des dispositions prises pour qu'une des détenues puisse communiquer avec sa famille au moyen de bandes magnétoscopiques.

Les cinéastes ont passé plusieurs mois à l'intérieur de la prison pour mieux connaître les détenues et gagner leur confiance. Puis, l'équipe de tournage s'est amenée et a travaillé pendant trois semaines, à raison de douze à quatorze heures par jours, pour mener l'entreprise à terme.

**Adele Freedman**, du Globe and Mail de Toronto, a écrit qu'elle était d'accord avec le film. "On ne retrouve pas ici d'attaque idéologique contre les prisons. Ç'eut été superflu. Regarder vivre les prisonnières ... entourées de leurs oursons en peluche et de leurs cartes de voeux de la fête des mères, écouter leurs conversations alors qu'elles ingurgitent café instantané sur café instantané tout en grillant cigarettes sur cigarettes, est une condamnation suffisante de ce système punitif qui enferme des gens sans savoir quoi en faire un coup en dedans. Une condamnation à la prison est suffisamment triste en soi, mais il n'y a rien de pire que le vide."

"Il n'y a pas une once d'appitoiement (chez les détenues) ou de condescendance (de la part des cinéastes). P4W est à voir".

# Edmonton aussi a son rodéo

**Par Linda Lee**

Montures sauvages vs monteurs inadaptés! C'est le slogan qu'on a utilisé à l'établissement Edmonton pour faire la publicité du "Wild Rose Rodeo" qui a eu lieu à cet endroit le 11 septembre dernier.

Les rodéos pénitentiaires ne sont pas chose nouvelle pour le directeur **Bob Benner**. Il dirigeait Bowden lorsque cet établissement lança son rodéo annuel il y a cinq ans.

Toutefois, le rodéo d'Edmonton s'avérait le premier à être tenu dans un établissement à sécurité maximale. Et il ne fut pas facile de concilier sécurité et un tel événement lorsqu'on apprit la disparition d'un détenu moins de 24 heures avant le début des activités.

Mais le directeur décida tout de même d'aller de l'avant et tout le monde en eut pour son argent.

**Mike Shoulders**, détenu et un des membres du comité d'organisation du rodéo, qui est aussi lui-même un professionnel des rodéos, a écrit une brève histoire des rodéos pour le programme qu'on distribuait aux gens présents.

"A la fin de la guerre de Sécession entre le Nord et le Sud, il y eut une nouvelle race d'hommes qui émigra vers l'Ouest. Il s'agissait de ceux qui allaient devenir des cowboys . . ."

"Ce sont les cowboys du temps qui ont inventé le rodéo. C'étaient les proscrits ou les laissés-pour-compte de leur région. En réalité, il s'agissait des inadaptés sociaux de l'époque. Ces hommes n'étaient pas les seuls qui pouvaient accepter de faire ce travail, ils étaient les seuls à pourvoir le faire."

Plus de 300 invités, familles et amis du personnel et des détenus ont franchi les barrières pour être témoins des événements: monter des chevaux sans selle, traire des vaches sauvages, immobiliser des veaux, monter des boeufs, etc. Les détenus participants sont entrés dans le jeu pleins d'enthousiasme et dans certains cas, avec une bravoure démentielle. Un cowboy amateur a monté à peu près 10 boeufs (avez-vous bien regardé une de ces bêtes dernièrement?). **Mark Bigsmoke** est reparti avec le trophée du cowboy le plus versatile, ce qui lui a sans doute permis de mettre un peu de baume sur ses nombreux bleus.

L'équipement, les prix et les conseils techniques avaient été fournis par des hommes d'affaires et des citoyens de la ville d'Edmonton et des localités environnantes. Il faut aussi remercier les membres du comité organisateur: **Simone Ferguson**, chef du développement social et présidente (Comment une Ontarienne a-t-elle pu en arriver à présider un rodéo?), **Bill Johnson**, **Mike Shoulders** et **Don Northwest**, représentants des détenus, **Bill Lowen** et **Shanny Thomas**, de la Société John Howard, et **Louis Cardinal** et **Mary Arcand**, des services d'orientation pour autochtones.

A la fin du rodéo, tout le monde s'est retrouvé au gymnase pour la remise des prix et participer aux agapes qui furent suivies d'une danse aux sons de la musique de **Ian Tyson**.

# Etes-vous intéressé par la gestion financière dans le secteur public?

OTTAWA — Si vous êtes administrateur, agent financier, vérificateur ou simplement quelqu'un qui veut être davantage informé sur ce qui se passe actuellement en gestion des finances publiques, vous devriez devenir membre de l'Institut de la gestion financière de la Fonction publique. Créé en 1963, cet Institut est affilié à l'Institut fédéral de la gestion. Il a pour but d'accroître les connaissances de ses membres en matière de pratiques financières du gouvernement fédéral en organisant des réunions, des conférences et en publiant des bulletins d'information.

L'Institut est ouvert à tous ceux qui sont intéressés par la gestion financière dans le secteur public. D'ailleurs, presque tous les membres de la communauté financière adhèrent à cet Institut, soit 65 pour cent dans la région de la capitale nationale et 35 pour cent dans les autres régions.

Cet Institut fournit aux administrateurs, agents financiers, vérificateurs et autres, l'occasion d'être mieux informés sur les changements qui touchent la communauté de la gestion financière dans le secteur public. L'Institut de la gestion financière de la Fonction publique se préoccupe non seulement des changements technologiques, mais également d'informer ses membres sur les répercussions de la planification des ressources humaines et de la planification des carrières.

Pour devenir membre de l'IGF de la Fonction publique, vous devez verser une cotisation de 10$ dans la région de la capitale nationale et de 5$ dans les autres régions. Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'Institut de la gestion financière, C.P. 1159, Succursale B (Ottawa, Ontario) K1P 5R2 ou faites le (613) 238-2401.

# LETTRES

## Pelland n'était pas le premier

Dans la rubrique "*Gens d'ici et d'ailleurs*" parue le 15 août dernier, il est écrit que **Gilles Pelland**, directeur adjoint des industries à l'établissement Leclerc, au Québec, a récemment obtenu son diplôme de l'Institut canadien d'administration, ce qui en faisait le premier employé du Service à être diplômé de cet institut. C'est faux! **R.J. Bob Munroe** a obtenu le même diplôme le 1er mai 1972. Il était alors directeur adjoint des industries à Millhaven depuis 1971, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite, en août 1978.

**D.R. Turner**
Directeur adjoint des industries
Millhaven

## N.D.L.R.

**Bob Munroe** nous a dit qu'il avait réussi à compléter en trois ans le cours d'une durée normale de quatre ans. Il a fait ses études à Belleville, centre le plus rapproché à offrir ce cours. Il se souvient "que la deuxième année a été très dure car je devais remplir tellement de tâches en plus de me rendre à Belleville pour les cours du soir".

# en bref

**LES DÉTENUS DU CENTRE FÉDÉRAL DE FORMATION SE MÉRITENT DES CERTIFICATS** — Une première avait lieu au Centre fédéral de formation le 9 septembre dernier. **Raymond Goyer**, coordonnateur des services d'animation et de recherche pédagogique au Collège Marie-Victorin, remettait les premières attestations d'études du programme de cours complémentaire à la formation professionnelle sur les grandes civilisations. Quelque 35 résidents du Centre ont reçu leur attestation en présence du directeur général du Collège Marie-Victorin, **M. Vianney St-Michel**. Tous les directeurs adjoints de la formation et de l'emploi des détenus de même que MM. **Raoul Cantin** et **Paul-Henri Côté**, respectivement administrateur régional et coordonnateur régional de la formation et de l'emploi des détenus, étaient présents.

**LES DÉTENUS DE WARKWORTH AMASSENT DES FONDS POUR LES ENFANTS INFIRMES** — **Abe Reddekopp**, un détenu de l'établissement Warkworth en Ontario, a deux jambes artificielles, mais cela ne l'empêche pas de se faire une renommée comme coureur! Le 13 septembre dernier, il a couru trois tours de piste à l'établissement, soit une distance d'environ un mille et demi, afin d'amasser plus de 1 100$ au profit de l'hôpital pour enfants infirmes. Il a fait ses tours de piste en compagnie de **Shawn Crome**, un garçon de 13 ans qui est également handicapé.

**LA PÉTITION CONNAÎT BEAUCOUP DE SUCCÈS** — Le journal de Mission (C.-B.) rapportait que la réaction des gens à la lettre ouverte adressée au Solliciteur général par le district d'Abbotsford a été "rapide et positive" alors qu'on a réussi à recueillir 1 000 signatures seulement à Mission. Dans cette pétition, on demande au gouvernement fédéral de s'abstenir d'agrandir les pénitenciers existants ou de construire de nouveaux établissements dans la région du Lower Mainland. **George Mussalem**, député du Crédit Social qui a également signé cette pétition, a déclaré aux journalistes qu'au début, les résidents de Mission et de Matsqui étaient en faveur des établissements fédéraux sur leur territoire, mais que l'augmentation imprévue de la population dans ces deux régions avait entraîné une situation qui est maintenant "trop dangereuse". M. Mussalem soutient que de nouveaux établissements doivent être construits dans des endroits plus isolés, loin des principales voies de circulation.

**L'ATELIER DES BÉNÉVOLES DE L'ATLANTIQUE: UNE EXPÉRIENCE ÉMOUVANTE** — **Pierre Allard**, aumônier régional de l'Atlantique, estime que l'atelier des bénévoles qui a eu lieu à l'établissement Springhill du 10 au 14 août dernier, a probablement été "le premier du genre au Canada". Il s'agissait d'une "expérience d'introspection intense" conçue par **Dennis Vienneau**, aumônier de Springhill, et le **Dr Charles Taylor**, professeur de théologie à l'université de Dalhousie, qui a permis à 25 bénévoles de s'analyser et de communiquer à tous les jours avec les détenus. Ces bénévoles, hommes et femmes, dont l'âge moyen est de 35 ans, se sont posé la question suivante: "Pourquoi est-ce que j'œuvre dans le domaine des services correctionnels? Est-ce pour ma propre satisfaction ou suis-je vraiment altruiste?" et "Qu'ai-je à offrir?" Les discussions de groupe avec les détenus ont révélé des difficultés qui étaient communes aux deux parties, mais le fait d'en parler les a rendues moins menaçantes. Les bénévoles faisaient tous partie du "Christian Council of Reconciliation". En plus d'amasser des fonds pour les détenus, ces bénévoles les aident personnellement. Ils se rendent aussi tous les mardis à Dorchester pour les visiter et prier avec eux. Il s'agit bien souvent de détenus qui ne reçoivent pas d'autres visites.

**PAS BESOIN D'ENQUÊTE** — **Jim Murphy**, directeur général régional du Pacifique, dit qu'il ne voit aucune raison de demander une enquête sur la compétence de l'administration de l'établissement Matsqui même si l'Alliance de la Fonction publique du Canada, représentant des gardiens, en demande une. Un porte-parole du syndicat, à Vancouver, a déclaré que le syndicat a demandé aux employés de Matsqui qui se sont vus suspendre pour avoir refusé de fouiller le village de tentes, le 7 août dernier, parce qu'ils craignaient pour leur sécurité, de loger un grief. Au cours d'une entrevue, M. Murphy a soutenu qu'il avait "entière confiance" envers le directeur **Dev Dhillon** de Matsqui et qu'il n'y avait rien qui puisse lui laisser croire à l'incompétence de la direction. Le porte-parole syndical a affirmé que l'Alliance ferait tout en son pouvoir pour faire annuler les suspensions. **Jack Stewart**, administrateur régional des communications, a dit que les autorités de Matsqui aviseront les gardiens de toute action disciplinaire qu'elle prendront contre eux et que le syndicat a demandé qu'on oublie les sanctions disciplinaires et qu'on les remplace par la tenue d'une enquête qui serait menée par un tiers.

**ÇA MARCHE À BOWDEN** — Six détenus de l'établissement à sécurité intermédiaire Bowden, en Alberta, ont parcouru une distance de 25 milles en un peu plus de onze heures pour recueillir des fonds au profit de **Cathy May Miller** qui est atteinte d'une rare maladie de la peau. La marche des détenus était commanditée par la station de radio CKGY de Red Deer. Les détenus ont recueilli 1 100$.

## DIRECTIVES

Amendements aux directives du commissaire et aux instructions divisionnaires publiés entre le 21 août et le 21 septembre 1981.

| SÉRIE | MODIFICATION | | IDENTIFICATION | |
|---|---|---|---|---|
| HI | No 21 | Abrogé | HI 1978-5 | Politique sur le stationnement |
| | | Publié | HI-2 | Politique sur le stationnement |
| 1100 | No 10 | Abrogé | ID 1117 | Chirurgie et traitement facultatifs |
| | | Publié | ID 1117 | Chirurgie et traitement facultatifs |

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez communiquer avec **Lilas Patenaude** au 995-6542.

# Les handicapés sont dans leur prison pour la vie, dit un détenu qui travaille auprès d'eux

ONTARIO — **Tom French**, un détenu de l'établissement Frontenac, purge une peine pour meurtre qualifié, mais contrairement aux personnes à qui il vient en aide, il sait qu'il sera admissible à la libération conditionnelle en 1986. "Les personnes qui souffrent d'un handicap physique ou mental sont aux prises avec ce handicap pour la vie ..." a-t-il déclaré.

M. French, âgé de 44 ans, fut l'un des principaux organisateurs des jeux pour handicapés qui ont eu lieu à Collins Bay en 1979 et 1980. Il était alors détenu à cet endroit. Plus tôt cette année, il a été transféré à l'établissement à sécurité minimale Frontenac où il a commencé à organiser des visites mensuelles à l'établissement pour les gens mentalement handicapés. "Je ne pense pas à eux comme étant handicapés, a-t-il dit, parce qu'ils nous rendent au centuple ce que nous leur donnons. C'est très valorisant."

Au cours d'une cérémonie spéciale qui a eu lieu au pavillon canadien lors de l'exposition canadienne nationale de Toronto, le 4 septembre dernier, M. French a été honoré pour les efforts qu'il déploie auprès des handicapés. **Al Waxman**, vedette de la série télévisée "King of Kensington", qui est également connu pour son travail auprès des handicapés, lui a remis une plaque en disant: "Cet homme constitue un bon exemple de la façon dont le gouvernement fédéral utilise les deniers publics, du moins un exemple dont nous pouvons être fiers."

Tom French est marié et a deux enfants. Il a déclaré qu'il "n'avait pas droit à cet honneur. J'accepte cette plaque au nom de toute la population carcérale de Frontenac." La plaque qu'il a reçue a été conçue par une détenue de la Prison des femmes et lui a été remise au nom des détenus qui purgent des peines de plus de 10 ans.

*Lors de l'expo de Toronto, **Tom French**, détenu à l'établissement Frontenac, a été honoré pour son travail auprès des handicapés. La récompense lui a été remise par **Al Waxman**.*

International Year of Disabled Persons
1981
Année internationale des personnes handicapées

## Nouveau directeur

• Suite de la page 1

Gene occupe ses loisirs à faire du jogging, de la bicyclette, du ski, des excursions et du badminton. Il adore restaurer des antiquités, fabriquer des meubles et lire. Il est bilingue et très à l'aise dans les deux langues officielles du pays. Sa femme, **Francine**, est aussi originaire de Cap Pelé. Le couple a cinq enfants dont l'âge varie entre 20 et 25 ans. Bien qu'il ne soit au SCC que depuis peu d'années, Gene y compte déjà de nombreux amis.

## Le SCC dépasse

• Suite de la page 1

et qui est aussi président de la Commission nationale des libérations conditionnelles. Parmi les invités de marque, on remarquait le Solliciteur général **Bob Kaplan**, le commissaire **Yeomans** du SCC, et le commissaire **Simmonds** de la GRC.

## La cueillette de renseignements est ...

• Suite de la page 1

ASPE dont la principale fonction est de tenir informées les autorités pénitentiaires en matière de renseignements. A l'avenir, on encouragera les ASPE à analyser davantage les renseignements de concert avec les agences de renseignements de la police.

Le livre des faits quotidiens, avec des commentaires à la fin de chaque quart de travail, serait probablement consulté chaque jour, conservé pour une certaine période de temps et ensuite classé pour consultation à venir. Voici des exemples de remarques qui pourraient être inscrites dans le livre de faits quotidiens par les agents de sécurité:

- "Les détenus se plaignent de la lenteur à ouvrir leur porte après le dénombrement."
- "Le détenu "X" est très tendu et dit qu'il en faudra peu pour qu'il ne maltraite quelqu'un..."
- "Le détenu "Y" a changé d'emploi aujourd'hui pour la quatrième fois ce mois-ci. Il est passé de l'atelier de soudure aux services alimentaires. Cela semble insolite."
- "Ce midi, les détenus "A" et "Z" ont eu une discussion enflammée dans la rangée D. Je ne sais à quel sujet car ils se sont tus quand je me suis approché d'eux".
- Une grande quantité de ravitaillement a été amenée dans l'unité ce soir. Les détenus semblaient être très pressés. Ils allaient et venaient avec la marchandise. Beaucoup de dettes se règlent, plus que d'habitude.

Des incidents en matière de sécurité sont rapportés régulièrement à l'AC par divers moyens, dépendant de l'importance. M. Kelly a mentionné qu'au cours des deux dernières années, nous sommes persuadés que tous les incidents majeurs ont été rapportés. La plupart des incidents exigent une enquête pour déceler les faiblesses du système et empêcher leur répétition. Il ne s'agit pas de vouloir blâmer qui que soit."

M. Kelly a ajouté que lui et son personnel allaient bientôt se rendre dans les établissements pour s'entretenir avec les employés sur leur rôle en matière de sécurité préventive et de cueillette de renseignements. "Tout ce qu'il nous faut, c'est la vigilance de tous dans les établissements et qu'ils rapportent ce qu'ils voient. Les conclusions peuvent se faire plus tard."

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 21 le 15 novembre 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

LIBRARY OF THE SOLICITOR GENERAL
NOV 24 1981
BIBLIOTHÈQUE Ministère du Solliciteur Général

# Quatrième service anniversaire pour les policiers et les agents de correction

OTTAWA — Des policiers de partout au Canada et de nombreux agents de correction des régions du Québec et de l'Ontario se sont réunis sur la colline parlementaire, le 26 septembre dernier, pour participer à une cérémonie à la mémoire de leurs collègues morts au devoir. Le Père **Gerald Donegan**, aumônier de la police d'Ottawa, a rappelé aux quelque 700 participants de ne pas nourrir de sentiments de vengeance envers les criminels et que la stricte application de la loi et de l'ordre pourrait bien ne pas s'avérer la solution au crime.

La cérémonie a particulièrement rendu hommage au policier **Percy Cummins**, 38 ans, qui a été tué peu de jours auparavant alors qu'il s'était rendu dans une résidence suite à un appel. On n'a pas oublié non plus **Bill Morrison**, agent de correction au pénitencier de Dorchester, qui a été tué à la fin d'une prise d'otages, le 10 octobre 1980.

La cérémonie a débuté aux sons de la cornemuse qui a fait entendre l'air Amazing Grace pendant que des agents de la GRC en uniforme d'apparat, des agents des divers corps de police canadiens et quelque 200 employés du SCC de la région de l'Ontario ont déambulé en face du parlement. Par la suite, on a lu à haute voix les noms de 22 policiers et de 5 agents du SCC qui ont été tués depuis 1977 en accomplissant leur devoir.

Le Père Donegan a dit qu'il comprenait les frustrations des agents de la paix, mais il les a mis en garde contre un trop grand recours à la loi et l'ordre. Il a dit que l'autorité est nécessaire à une société, mais qu'une mauvaise autorité pourrait faire beaucoup de dommages et s'avérer finalement presque dictatoriale. "C'est préférable de découvrir les causes de la criminalité plutôt que de se livrer à la vengeance," a-t-il affirmé.

*Deux cents employés de l'Ontario et une vingtaine du Québec représentaient le SCC lors du quatrième service anniversaire à la mémoire des agents de correction et des policiers tués en devoir. La cérémonie s'est déroulée sur la colline parlementaire à Ottawa, le 27 septembre dernier.* ***Thomas E. Welsh****, chef de la police d'Ottawa, était au nombre de ceux qui ont pris la parole lors de cette cérémonie. Photo —* ***Ottawa Citizen***

*On venait de franchir les premiers mètres de la course par équipe entre Ottawa et Kingston et l'enthousiasme était de la fête. On reconnaîtra au premier plan,* ***Marcel Sauvé****, commissaire adjoint de la sécurité, et derrière lui,* ***Dennis Halsall****, l'organisateur de l'Opération courage. Les coureurs ont recueilli plus de 7 000$. Photo —* ***Rick Blanchard***

# L'opération courage: un succès sur toute la ligne

ONTARIO — La région de l'Ontario invite les autres régions à se joindre à elle, l'an prochain, pour un marathon au profit des enfants handicapés. L'invitation a été lancée par l'administrateur des communications de l'Ontario, **Dennis Curtis**, et les organisateurs de l'Opération courage, à la fin de la course effectuée par 70 employés du SCC qui ont parcouru par équipes la distance séparant Ottawa de Kingston, le 3 octobre dernier.

La course à relais de 180 kilomètres aura rapporté plus de sept mille dollars, somme qui sera remise à la Société ontarienne pour les enfants infirmes au début de décembre. On peut d'ailleurs encore faire des dons même si le marathon est chose du passé.

Il y avait des coureurs de Warkworth, du pénitencier de Kingston, de Collins Bay, de Joyceville, de la Prison des femmes, de Millhaven et de l'administration centrale, divisés en équipes de neuf ou dix coureurs. L'événement a été organisé par **Dennis Halsall**, de Joyceville. Les coureurs ont quitté le carré Cartier, à Ottawa, le matin du 3 octobre, et se sont relayés jusqu'à Kingston où ils sont arrivés à l'hôtel de ville en début d'après-midi. De là, ils se sont rendus au Collège du personnel.

**Bob Brown**, chef de l'équipe de l'administration centrale, n'a rapporté aucun incident. Personne n'a été détrempé par la pluie, n'a dû subir l'assaut de chiens ou n'a mis les pieds dans ces petits "cadeaux"

International Year of Disabled Persons 1981

Année internationale des personnes handicapées

que certains animaux sèment sur leur passage, a-t-il dit. On a toutefois appris par la suite que les coureurs de Warkworth avaient dû courir sous la pluie.

M. Brown a souligné l'excellent travail d'organisation effectué par Dennis Hall, et l'ardeur des participants à la course, particulièrement de la part du commissaire adjoint de la sécurité, **Marcel Sauvé**, qui a soutenu dur comme fer qu'il "portait des chaussures magiques qui couraient toutes seules". D'ailleurs, le commissaire adjoint ne s'est pas contenté de faire sa partie de trajet. Une fois qu'il eut réintégré la camionnette, il décida de sauter sur le chemin et de continuer à courir. Ce qu'il ne fit pas seul, car **Alan MacKenzie**, des industries, et **Joanne West**, de la division de la paye, l'ont suivi et ont couru eux aussi trois kilomètres supplémentaires. M. Sauvé, qui court tous les jours, s'est fait poser des questions sur sa technique. Il a alors répondu: "Je ne suis qu'un vieux cheval de trait".

**Norm Kalnay**, coordonnateur de l'équipe de l'administration centrale, a aussi rappelé qu'il n'est pas trop tard pour faire des dons.

La course de l'an dernier, qui avait eu lieu entre les établissements Warkworth et Joyceville, avait rapporté 4 000$, les dons originant surtout des employés du Service et de leurs familles.

Il était évident que certains coureurs étaient très expérimentés. Ainsi **Barry Friel**, du bureau des libérations conditionnelles de Kingston, et **Tim Walsh**, de Millhaven, qui, deux semaines auparavant, avaient participé au marathon entre Lake Placid et New York. **Jane Cook**, de la Prison des femmes, s'était entraînée à faire quatre kilomètres de plus que l'an dernier alors qu'elle avait participé au marathon **Terry Fox**. Quant à **John Flindall**, aumônier à Millhaven, il a couru la distance entre l'hôtel de ville de Kingston et le Collège du personnel. "On ne s'est pas beaucoup entraîné à la course, mais jouer à la balle et pratiquer d'autres sports nous a permis d'être en excellente condition physique."

Il y a des coureurs qui ont réussi à ramasser des sommes d'argent nettement au-dessus de la moyenne. Ainsi **Jeannine Newton**, des communications à l'administration centrale, qui a ramassé à elle seule plus de 300$, soit 5 pour cent de la somme totale.

# Earl Brown se mérite un certificat de bravoure

ONTARIO — **Earl Brown**, CX-4, a reçu du commissaire **Yeomans** un certificat pour bravoure lors de la cérémonie de passation des pouvoirs, le 2 octobre dernier, au Collège du personnel de l'Ontario. M. Brown s'est mérité ce certificat pour avoir habilement réussi à prévenir une prise d'otage impliquant une femme de l'Université Queen's. Le Commissaire et le directeur **Andrew Graham** ont tous deux félicité M. Brown et les autres employés qui ont été impliqués dans cet incident de six minutes qui aurait pû avoir des conséquences tragiques sans leur intervention.

Le 14 avril 1980, le Centre régional de réception s'apprêtait à vivre une journée comme les autres. A 14 h 10, dans une salle de psychologie, une employée de l'Université Queen's, **Marcia Cardimore**, rencontrait un détenu pour un projet de recherche parrainé par le ministère. Le détenu changea soudainement de chaise, sortit brusquement une lame de rasoir et empoigna Mlle Cardimore par la gorge.

Ses cris alertèrent M. Brown et un autre agent de correction, **Ross Toller** (CX-2), qui se sont rués dans la salle de classe. M. Brown a tenté de négocier avec l'agresseur pour qu'il relâche sa victime, mais celui-ci menaça de blesser sérieusement son otage. Le détenu s'est alors mis à ligoter les mains de Mlle Cardimore. Profitant de ce moment, M. Brown fit des signes de la main à l'otage qui empoigna soudainement le détenu par le poignet et le mordit. C'est alors que plusieurs autres agents de correction ont surgi dans la salle de classe et ont réussi à libérer l'otage et à maîtriser le détenu.

*Le commissaire **Yeomans** et **Earl Brown**, CX-4.*

# Andrew Graham dirige maintenant le pénitencier de Kingston

ONTARIO — **Andrew Graham** a été officiellement investi directeur du pénitencier de Kingston le 2 octobre dernier, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'établissement. M. Graham est directeur intérimaire de l'endroit depuis la crise cardiaque qui a terrassé le directeur d'alors, **Stan Scrutton**, plus tôt cette année. En plus du personnel de plusieurs établissements de la région et de l'administration régionale, la cérémonie a réuni la plupart des membres du Comité supérieur de gestion, le député **Flora MacDonald** et des personnalités locales. **Art Trono**, directeur général régional, **Donald Yeomans**, commissaire du SCC, le directeur Graham et **Jim Atkins**, président du comité consultatif de citoyens, ont pris la parole. Le nouveau directeur a reçu la clé symbolique montée sur une plaque de laiton. C'est d'ailleurs une clé originale de la porte nord de l'établissement. M. Graham a affirmé qu'il était des plus encouragé par l'aide et l'appui du personnel de l'établissement.

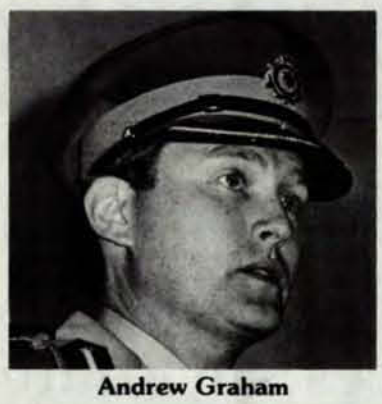

**Andrew Graham**

# Le Comité régional de gestion en réunion

*ONTARIO — Tout comme le Comité supérieur de gestion, les comités régionaux de gestion, composés des administrateurs régionaux et des directeurs d'établissements et de districts de libération conditionnelle d'une région, se réunissent périodiquement. Cette photo a été prise au cours de l'été par **Barrie Wright** alors que les membres du CRG de l'Ontario se réunissaient au Collège du personnel de Kingston. Ce sont, de gauche à droite, première rangée, **Ron Surgenor**, chef régional de la sécurité préventive, **Arthur Trono**, directeur général régional, **Mary Dawson**, directrice de Warkworth, **Linda Hoyle-Beelher**, ex-secrétaire du DGR, **Don Clark**, agent exécutif régional, **Larry Stebbins**, directeur du district de l'Est, **Jim Caird**, directeur de Pittsburg, **Kelly Leclair**, administrateur régional du personnel, et **John Ryan**, directeur de Millhaven. Deuxième rangée: **Peter Lawton**, chef régional de la planification et de l'analyse, **Andrew Graham**, directeur du pénitencier de Kingston, **Ken Payne**, directeur de Joyceville, **Giles Martin**, directeur du district de l'Ouest, **Dennis Curtis**, administrateur régional des communications, **Brian Yealland**, administrateur régional des programmes des détenus, Dr **Peter Stevens**, directeur médical du Centre psychiatrique régional, **George Caron**, directeur de la Prison des femmes, **Dan Kane**, ex-adjoint exécutif du DGR maintenant directeur de Drumheller, **Herb Reynett**, directeur de Collins Bay, **John Lawrence**, directeur du district du Centre.*

# GENS d'ici et d'ailleurs

**J.C.A. LAFERRIÈRE**, premier directeur adjoint du Centre fédéral de formation et directeur général régional du Québec de 1967 jusqu'à sa retraite en 1975, est mort à la fin de septembre. Il avait connu une carrière fort impressionnante au SCC. Comme directeur adjoint du CFF, il avait établi le programme de formation à l'intention des jeunes détenus du Centre. Il était d'ailleurs devenu directeur du CFF en décembre 1960. Peu de temps après, il a quitté son poste pour l'administration centrale ou il a mis sur pied la direction de la formation des détenus. En 1967, il a été nommé directeur régional du Québec et sous son mandat, on a assisté à l'ouverture du premier centre correctionnel communautaire du Québec, sinon du Canada, le Centre St-Hubert. C'est alors qu'il était directeur du Québec que le Centre régional de réception et les établissements Archambault, Cowansville et Ste-Anne-des-Plaines ont ouvert leurs portes. M. Laferrière a toujours été reconnu comme quelqu'un qui se préoccupait du bien-être des détenus. Il avait d'ailleurs une réputation bien établie d'intégrité et de justice. Le SCC tient à offrir ses plus sincères condoléances à sa famille et reconnaît l'apport inestimable dont il a fait profiter le Service. ... **L'ASSOCIATION DES AGENTS DE CORRECTION DE L'ONTARIO À LA RETRAITE** nous a fait savoir qu'elle compte maintenant 80 membres en règle, qu'elle a un nouvel exécutif dernièrement élu et qu'elle vient de lancer un bulletin d'information qui sera régulièrement publié sous la direction de **Larry Rutter**. L'exécutif comprend le Dr **Roy Brown**, président, **Bill Chitty**, vice-président, **Reg Gage**, secrétaire, **Charles Brooks**, trésorier, **J. Thomson** et **C. Murray**, du comité de recrutement, et **D. Chinnery**, **G. Good** et **D. Clements**, du comité de planification. Au cours de l'année qui vient, on prévoit recruter davantage de membres, élaborer une charte pour l'Association et donner un coup de pouce au projet de musée ... **REID SELBY-JOHN**, agent de sécurité à William Head, est mort chez lui le 14 août dernier. Il a travaillé pendant plus de 23 ans pour la Fonction publique fédérale dont six ans pour le Service correctionnel du Canada. Lors des funérailles, un groupe d'agents de l'établissement a fait une garde d'honneur. Le personnel de William Head offre ses plus sincères condoléances à la famille du disparu ... **JUSTIN SULLIVAN**, administrateur régional des communications de l'Atlantique, a fait son fameux discours "pour briser la glace" devant le chapitre de Moncton des Toastmasters. Il a remporté la palme pour le discours le mieux préparé contre trois autres concurrents ... **BOB EDGETT**, agent de sécurité à Dorchester et entraîneur de boxe bien connu, s'est envolé le 24 septembre dernier à destination de Brisbane, en Australie, où il sera l'entraîneur de l'équipe canadienne de boxe qui participe aux mini-jeux du Commonwealth. Ces mini-jeux servent de prélude aux vrais jeux qui auront lieu à Brisbane l'an prochain ... **JEAN-CLAUDE PERRON**, directeur exécutif régional du Québec, a été élu deuxième président du conseil d'administration de l'American Probation and Parole Association. **Guy Villeneuve**, administrateur régional des programmes pour les détenus, a lui aussi été élu au conseil d'administration de cette association ... **VINCE HENDRICKS**, administrateur du sous-district des libérations conditionnelles de Scarborough, a reçu un appel d'un de ses anciens clients lui demandant s'il accepterait de lui servir de témoin lors de son mariage prévu pour le mois prochain. Cet ex-client a toujours continué de téléphoner à Vince une ou deux fois par année, même s'il est en libération totale depuis un bon bout de temps. Vince nous a dit que son ex-client s'était très bien comporté depuis qu'il a quitté la prison et bien que "plusieurs soutiennent que nous ne sommes pas du même côté de la clôture, c'est très encourageant de voir de telles choses arriver." ... **LES DÉTENUS ET LE PERSONNEL DE FRONTENAC** font encore des b.a. Le 4 octobre dernier, ils ont fait leur part pour les handicapés en servant un spaghetti et en organisant une visite des lieux. Ils ont ainsi recueilli 500$ qu'ils ont remis à la Société d'arthrite de Kingston. Au cours des dernières années, Frontenac a souvent organisé de telles activités de charité ... **À L'ÉTABLISSEMENT WILLIAM HEAD**, deux employés se sont dernièrement vus remettre des récompenses pour 25 ans de service lors d'une rencontre du personnel de l'endroit. Les deux agents sont **Jim Sharpe**, AUR, et **Bob McPherson**, agent principal de sécurité.

**Jim Sharpe** et **Bob McPherson**

# Clinique de sang au Québec

QUÉBEC — Encore cette année, la région du Québec organise une clinique de sang au profit de la Croix Rouge. Elle se déroulera le 16 décembre prochain au Collège du personnel de Laval (pour le secteur Laval) et à l'établissement à sécurité minimale de Ste-Anne-des-Plaines (pour ce secteur). L'objectif de cette année a été fixé à 400 chopines pour le secteur Laval et à 150 pour Ste-Anne-des-Plaines, nous a dit **Louis St-Onge**, directeur adjoint de la socialisation au Centre de développement correctionnel et secrétaire de la prochaine clinique.

La première clinique a eu lieu l'an dernier et on avait recueilli 426 chopines de sang alors que l'objectif était de 250. Cette première clinique avait été organisée à l'instigation de **Roma Bertrand**, commissaire adjoint principal et auparavant, directeur exécutif régional. C'est son successeur, **Jean-Claude Perron**, qui est à l'origine, cette année, de cette clinique. Il a d'ailleurs nommé un comité qui doit assurer le succès de l'entreprise. Les membres du comité sont: **Richard Roy**, président, directeur adjoint des Services techniques au CDC, **Louis St-Onge**, **Jacques Dyotte**, administrateur régional de l'administration, **Reynald Tremblay**, administrateur régional du personnel, et **Patrick Altimas**, administrateur régional intérimaire des communications.

L'objectif sera-t-il atteint? Dépassé? A vous de jouer!

# Bill Westlake: le temps d'une carrière

OTTAWA — Ce sont nos agents de correction qui accomplissent l'un des plus complexes et des plus difficiles travail au Service et ce sont ceux qui reçoivent le moins de reconnaissance. Ce sont des fonctionnaires qui ont pour rôle de protéger le public dans des circonstances très difficiles et souvent dangereuses. C'est un travail exigeant en raison des changements continuels qui demandent davantage d'habiletés et de connaissances à chaque année, a dit **Bill Westlake**, premier commissaire adjoint principal du SCC qui a pris sa retraite à la fin de septembre dernier.

M. Westlake est bien placé pour le savoir car il a été agent de correction de niveau 1 avant de terminer sa carrière de 32 ans comme commissaire adjoint principal. Il a été successivement gardien, instructeur du personnel, directeur d'établissement (à Warkworth), directeur régional et commissaire adjoint. Il a vu le travail d'agent de correction se transformer de façon dramatique si on le compare au moment où il s'est joint au Service, en 1948, à l'établissement Collins Bay. (Ontario). "On était beaucoup moins exigeant envers les CX à ce moment-là. Les détenus étaient enfermés 16 heures par jour. Il n'y avait pas de programme de réadaptation, pas de poste de radio (sauf des écouteurs), pas de téléviseur et ... défense de parler. Il n'y avait pas de rapports à faire, pas de système de classement ou de régime de libération conditionnelle. Le travail quotidien était simple, routinier et ennuyant.

Il estime qu'aujourd'hui, les emplois de sécurité en milieu pénitentiaire représentent un plus grand défi, sont beaucoup plus difficiles et "beaucoup plus dangereux ... Mais l'aspect fondamental c'est qu'il s'agit d'un travail orienté vers les gens. Vous devez être sympathique et ferme. Vous devez être capable de comprendre les autres, employés et détenus."

M. Westlake, qui a grandi à Portsmouth (Ontario) et dont le père a passé 35 ans au pénitencier de Kingston comme gardien, a souligné que le travail pénitentiaire semblait aller de soi dans cette communauté où les détenus font partie du décor. Il se souvient avoir vu des détenus être escortés à la carrière de l'endroit par des gardiens à cheval.

Il a passé dix ans à Collins Bay. Il est entré comme comptable, mais il est passé rapidement au secteur de la sécurité qu'il trouvait plus intéressant. Il est ensuite allé au collège du personnel (le vieux collège de Calderwood) comme instructeur du personnel. En 1961, il songeait à quitter le Service pour aller travailler à Statistique Canada lorsqu'il a rencontré le commissaire d'alors, **Allen MacLeod**, et le comm. adj. **Jim Stone** dont l'attitude ouverte et humanitaire l'a considérablement impressionné. Cette admiration était réciproque. Peu de temps après, M. MacLeod lui a offert un poste de directeur adjoint à la sécurité à Collins Bay et des perspectives d'avenir dans les services correctionnels. Bien que cela représentait une diminution de salaire, M. Westlake a quand même accepté le poste et il "n'a jamais remis en cause sa décision" et à mesure qu'il gravissait les échelons, il trouvait toujours le travail plus stimulant.

Il fut nommé directeur adjoint de Dorchester en 1964. C'est là qu'il a appris ce que c'était que de diriger un établissement à sécurité maximale. Sa deuxième affectation, à l'établissement Warkworth, en 1966, fut une toute autre histoire: il était le premier directeur à "avoir la chance extraordinaire d'établir un système pénitentiaire pour des détenus à sécurité moyenne qui soit à la fois innovateur et humanitaire." L'établissement Warkworth était conçu pour des jeunes délinquants et ceux qui en étaient à leur première infraction, ce qui faisait toute une différence avec le pénitencier de Dorchester. M. Westlake a choisi comme personnel des agents sympathiques qui n'avaient pas de préjugés envers les détenus, afin de donner "le plus possible aux détenus une deuxième chance." Il voulait que son personnel perçoive les détenus comme des individus, des gens avec des problèmes à qui on pouvait venir en aide. Il leur a fourni des programmes et des moyens de se réadapter, mais l'expérience a tôt fait de lui apprendre que "vous ne pouvez pas changer les gens; ils doivent vouloir se changer eux-mêmes."

## Les unités résidentielles — une conception de Warkworth

De bons employés peuvent aider au processus et l'une des réalisations dont M. Westlake est fier, c'est le programme d'unités résidentielles qui a été élaboré à Warkworth. "Nous savions que nous pouvions accomplir quelque chose dans ce pénitencier, ce qui pouvait s'avérer un catalyseur. C'était hors des sentiers battus (à 75 milles de Kingston), il y avait un groupe choisi de détenus et tout, y compris le personnel, était nouveau. C'était un bon endroit pour un nouveau départ.

M. Westlake a étudié les travaux du Dr **Maxwell Jones** et autres et avec l'aide de **John Braithwaite** (maintenant commissaire adjoint des communications) et du Dr **Jean Garneau** (directeur des affaires des détenus), il a conçu un modèle d'unités résidentielles qui est encore en usage aujourd'hui. "Notre idée, dit-il," était d'offrir une communauté thérapeutique non professionnelle qui mettrait l'accent sur de bonnes relations personnel détenus.

## Pas de panacée

Il pense que le modèle d'unités résidentielles a très bien servi Warkworth et d'autres établissements à sécurité moyenne. "C'est vrai qu'on a critiqué récemment le concept de l'unité résidentielle" rappelle-t-il, lui qui met l'accent sur l'une de ses idées préférées: "il n'y a pas de solution globale dans le milieu correctionnel. Ce qui réussit à un genre de détenu dans un pénitencier ne réussira pas nécessairement ailleurs. Il n'y a pas de panacée universelle." C'est une grave erreur, pense-t-il, de s'attendre à ce que les unités résidentielles soient la solution idéale pour tous les détenus. Nous avons besoin de différents genres de prisons qui offrent différentes sortes de programmes. Il n'y a pas de solution unique qui soit valable pour nos 10 000 détenus. Nous devons être assez sensibles et comprendre assez bien les problèmes pour trouver des programmes qui conviennent à la variété des détenus que nous hébergeons.

Il est une autre réalisation dont il se montre fier: l'escouade qu'il a créée à Collins Bay et qui fonctionne aujourd'hui sous le vocable de "l'équipe". Cela impliquait le travail en étroite collaboration de 12 ou 14 employés qui changeaient de quart de travail en même temps et qui, par la force des choses, en venaient à se connaître et a connaître les détenus, ce qui permettait de bien asseoir la confiance et le travail d'équipe.

Parce qu'il voulait que le personnel s'implique, soit responsable et expérimente le défi de travailler étroitement avec les détenus, il donnait à chacun des membres de l'escouade la chance d'exercer son autorité. Il se souvenait du temps où il était CX et qu'il trouvait son travail monotone, et il voulait changer cela.

Il se rappelle avec beaucoup d'émotion le temps qu'il a passé à Warkworth et il est fier de la paix et du bon ordre qui y ont régné pendant les huit années qu'il a été directeur. Puis en 1974, il est devenu le premier directeur de la région de l'Ouest, ce qui n'a pas empêché son "équipe" de continuer son oeuvre. Il estime d'ailleurs que Warkworth continue d'être reconnu comme l'un des établissements les plus progressistes du pays. Son équipe compétente de Warkworth se composait de **Bob Clark, Dan Weir, Gordon Pinder, Al Stevenson, Andy Graham** et **Mary Dawson** qui sont tous devenus directeurs d'établissements.

**Bill Westlake: de CX-1 à commissaire adjoint principal**

*Alors qu'il était directeur de Warkworth, **Bill Westlake** pouvait compter sur une équipe d'adjoints qui allaient être appelés à faire leur marque: **Bob Clark**, maintenant directeur général régional de l'Atlantique, **Mary Dawson**, directrice de Warkworth, et **Dan Weir**, maintenant à l'administration centrale.*

## La collaboration des détenus est essentielle

"Les employés et les détenus doivent se témoigner un certain respect, dit-il. Ils doivent co-exister, ils doivent donc bien comprendre le rôle et les règlements de chacun. La paix et le bon ordre dans un établissement dépendent de la collaboration des détenus. Les choses se détériorent très rapidement lorsqu'il n'y a plus cette collaboration. Le personnel, bien entendu, aura le dessus, mais c'est beaucoup plus facile lorsque les deux parties essaient de collaborer.

"Les détenus doivent savoir ce qu'on attend d'eux au jour le jour, sinon ils se sentent insécures, tout comme les gens de l'extérieur lorsqu'on intervient dans leur routine. Peut-être avons-nous abdiqué notre responsabilité d'assurer le bon ordre en permettant aux détenus d'interpréter les règlements au pied de la lettre. Ils ont tendance à déborder les règlements, surtout maintenant qu'il y en a tellement qui se préoccupent de leurs droits. Le personnel et les détenus doivent tous les deux comprendre l'esprit et la lettre des règlements," a-t-il dit.

Deux ans plus tard, on lui offrit le poste de commissaire adjoint de la sécurité qui l'intéressait beaucoup parce que "j'ai toujours été intéressé par la sécurité et que j'ai beaucoup de sympathie pour les CX."

## "La peine de 25 ans est un désastre"

En 1978, il est devenu commissaire adjoint principal avec sept directions qui relevaient de lui. C'était tout un défi pour un ancien CX-1 ... mais il aime les défis. Ce qui l'a le plus fasciné dans son nouveau travail fut de comprendre davantage les répercussions politiques des décisions prises par le SCC. Les CX ne tiennent habituellement pas compte de l'aspect politique lorsqu'ils rouspètent contre leurs problèmes. Le fait d'avoir travaillé étroitement avec des Solliciteurs généraux comme **Francis Fox, Warren Allmand, Jean-Jacques Blais, Allan Lawrence** et maintenant **Bob Kaplan**, lui a donné un aperçu de l'arène politique et de nos "maîtres politiques".

M. Westlake s'oppose fortement à la peine minimale de 25 ans sans admissibilité à la libération conditionnelle. On se souviendra qu'elle a été imposée en échange de l'abolition de la peine de mort en 1976.

Il pense que cette peine de 25 ans est l'un de plus sérieux problèmes que doive affronter le Service, et particulièrement le groupe CX qui doit en faire les frais. "Nous aurions été beaucoup plus sages de conserver seulement la peine à perpétuité." Les détenus pouvaient espérer une libération après 16 ou 18 ans et pouvaient s'accrocher à cette idée et garder une lueur d'espoir. Mais aujourd'hui, la peine minimale de 25 ans a enlevé tout espoir; et lorsque vous faites cela il reste très peu aux détenus. Ils ont alors tendance à être violents et c'est précisément cette violence qui les a conduits en prison.

A mesure que nous aurons de plus en plus de détenus condamnés à 25 ans, nous créerons un environnement des plus explosifs. Ce sont les CX, les agents de classement et les instructeurs dans les ateliers (non pas la police ou le public ou les politiciens) qui doivent traiter tous les jours avec les détenus. Il n'y a pas de protection pour le personnel. Si quelqu'un est blessé ou pris en otage, les détenus savent qu'il ne peut rien leur arriver de pire qu'une autre peine de 25 ans et de nombreux détenus ne prévoient pas survivre aux premiers 25 ans, dit-il.

Que pouvons-nous faire alors? "Lorsqu'on prendra une autre décision, elle sera encore politique. Mais en ce moment, il y a visiblement des répercussions. Les gens sont préoccupés par les crimes violents. Ils veulent que ça cesse. Les circonstances ne favorisent peut-être pas un tel changement, mais nous devrions essayer une autre option parce que dans dix ans, nous aurons beaucoup de détenus de cette catégorie sur les bras.

Il a de plus souligné qu'on emprisonne beaucoup trop. "Ce n'est pas nécessaire. Pour les crimes non violents contre la propriété, le dédommagement est une sanction qui est nettement meilleure et qui a du sens aux yeux du détenu parce qu'il doit alors assumer la portée de ses actes criminels.

"Je suis convaincu que nous pourrions demain, sans que cela constitue une menace pour la collectivité, libérer entre 25 et 30% de nos détenus. C'est la propriété qui serait alors menacée, mais-peut être est-ce le prix à payer! A l'heure actuelle, il en coûte plus de 30 000$ par année pour incarcérer un détenu. Il vaudrait mieux dépenser cet argent pour les bureaux de libération conditionnelle, les foyers de transition, le counselling, etc. Alors le SCC pourrait concentrer ses efforts sur les criminels violents et durs et trouver des programmes qui pourraient véritablement les aider.

"Certains détenus, peut-être cinq pour cent, sont de toute évidence irrécupérables. Nous leur offrons des programmes et des possibilités de réintégrer la société, mais ils en abusent et ils les considèrent comme une faiblesse de notre part qu'ils entendent exploiter à leur profit. C'est pourquoi nous continuons à avoir des émeutes. Le meilleur que nous puissions faire pour ces détenus, c'est de les détenir de la façon la plus humanitaire, a-t-il souligné. Toutefois, il ne faudrait pas compromettre la sécurité du personnel et des autres détenus qui doivent vivre quotidiennement avec eux.

*(Suite à la page 4)*

# en bref

**DES VISITES FAMILIALES À LA PRISON DES FEMMES** — La seule prison des femmes de juridiction fédérale au Canada prévoit, le mois prochain, se joindre aux six autres établissements du SCC qui ont déjà mis en oeuvre des programmes de visites familiales. Des détenus sélectionnés ont le droit de passer 48 heures avec leur conjoint, leurs enfants et des membres de leur famille dans une roulotte de deux chambres qui a été installée dans l'enceinte de l'établissement pénitentiaire. Toutefois, la Prison des femmes a un problème supplémentaire à surmonter: les possibilités de grossesse. **Owen Rowe**, chef du développement social, a mentionné qu'on informerait les détenues des risques de grossesse et qu'on leur offrirait des moyens de contraception, si elles le désirent. Il ne croit pas que les femmes tenteront de devenir enceinte pour s'évader du pénitencier. S'il arrive qu'une détenue soit enceinte, elle ira accoucher à l'hôpital et l'enfant sera probablement confié à la Société de l'aide à l'enfance tandis que la détenue retournera en prison pour finir de purger sa peine. Ce programme est conçu pour les visites familiales, a souligné M. Rowe, et on prévoit que de nombreuses détenues en profiteront pour voir leurs parents ou leurs enfants.

**LE SCC ÉTUDIE UN PLAN DE TRAITEMENT POUR LES AGRESSEURS D'ENFANTS** — La proposition du Dr **William Marshall**, professeur de psychologie à l'Université Queen's, de mettre sur pied un programme de traitement pour les agresseurs d'enfants a suscité l'intérêt des administrateurs des services correctionnels, notamment de **Bob Watkins**, chef des services de psychologie, et **Brian Yealland**, administrateur régional des programmes pour les détenus (Ontario). Ces derniers ont indiqué qu'ils aimeraient bien mettre à l'essai cette proposition dont le coût a été estimé à environ 100 000$ par année. Le Dr Marshall, qui se spécialise dans le traitement des infracteurs sexuels, a mentionné que son traitement (counselling intensif sur une base individuelle) est nécessaire parce que les principales méthodes de psychiatrie utilisées au SCC n'ont aucun résultat pour les infracteurs dont l'intelligence est en dessous de la moyenne. Le Dr Marshall a étudié le cas des infracteurs sexuels dans la région de l'Ontario et il a constaté que les agresseurs d'enfants ont tendance à avoir une intelligence en dessous de la moyenne, ils commettent des actes violents et ils récidivent. Mais il ne sera pas facile de mettre le programme en oeuvre même si le Comité supérieur de gestion l'approuve, a dit le Dr Watkins, car nous ne pouvons obliger les détenus à suivre ce traitement. D'ailleurs, beaucoup ont peur parce qu'ils sont alors reconnus comme infracteurs sexuels. Un autre problème est de savoir quand commencer à traiter un infracteur sexuel qui a été condamné à une longue peine?

**DES COLONIES PÉNITENTIAIRES DANS L'ESPACE?** D'ici 50 ans, les Etats-Unis enverront leurs criminels dans l'espace, pense le Dr **Ezzat Fattah**, criminologue à l'Université Simon Fraser, parce que les coûts d'incarcération deviendront astronomiques et que la société tentera de trouver des solutions de rechange pour s'occuper de ses criminels. Aux dires du Dr Fattah, il ne s'agit pas d'une simple idée en l'air. Il fonde son affirmation sur l'analyse scientifique des données historiques. Tout au cours de l'histoire, il était pratique courante d'exiler ou de déporter des détenus dans un autre pays, habituellement non développé. Mais pourquoi l'espace et non pas l'Arctique? Le Dr Fattah a mentionné que le programme spatial devrait être pas mal au point lorsque les problèmes des établissements pénitentiaires atteindront leur apogée. Il soutient qu'il ne manquera pas de touristes intéressés à aller faire de courtes excursions dans les colonies de l'espace, mais il sera beaucoup plus difficile de demander à des gens d'y passer deux ans ou deux décennies. C'est alors que les repris de justice qui auraient été à une autre époque des candidats tout indiqués à la peine de mort, seront envoyés dans l'espace.

**ELBOW LAKE POURSUIT SES ACTIVITÉS MALGRÉ UN INCENDIE** — Lorsque l'établissement Elbow Lake a perdu son moulin à scie dans un incendie, en juin dernier, on a tout de même continué les opérations d'exploitation forestière près du Lac Chehalis. La décision de reconstruire la scierie ou de faire faire le travail à contrat est toujours en suspens, mais entretemps, le personnel et les détenus qui font partie de l'équipe de récupération des billots pour la scierie travaillent fort à les récupérer sur le lac, à installer des digues pour les garder rassemblés, à tronçonner les arbres, les émonder, les charger et les transporter par camion pour les stocker. Avant l'incendie, tous les établissements de la région du Pacifique utilisaient la production faite à Elbow Lake. Toutefois, aux dires de **Tom Crozier**, directeur adjoint des programmes, on avait prévu livrer du bois dans des endroits aussi éloignés que la région des Prairies. Elbow Lake a présentement en inventaire 500 000 pieds de planches de bois qui valent approximativement 200 000$ sur le marché.

## Une conférence importante

Veuillez prendre note que la 4e Conférence annuelle des Comités consultatifs de citoyens aura lieu du 11 au 14 novembre prochain à Ottawa! Le président national de son conseil exécutif, M. **Gaston Chalifoux**, en profitera pour exposer les objectifs que s'est fixés cet organisme pour l'an prochain.

### Il ne reste plus qu'un bastion en Europe occidentale

# La France abolit la peine de mort

OTTAWA — La peine de mort est abolie en France. Le Sénat, en adoptant la loi le 30 septembre dernier, est venu confirmer une première décision prise par l'Assemblée nationale le 18 septembre précédent. Il ne reste plus maintenant qu'au président de la République, **François Mitterand**, à apposer sa signature au bas de cette loi.

En agissant ainsi, la France a rejoint le peloton des pays d'Europe de l'Ouest qui ont tous aboli ce châtiment "irréversible" à l'exception de l'Irlande qui a décidé de conserver la peine de mort dans les cas de meurtres de policiers. Quant à la Belgique, elle s'apprête elle aussi à abolir la peine capitale au cours des prochains mois.

En France, le principe même de l'abolition était déjà acquis après le vote du projet de loi par l'Assemblée nationale, avant même la présentation du projet devant le Sénat, le fonctionnement des institutions parlementaires en France faisant qu'en cas de divergences entre les deux Chambres, ce soit finalement l'avis des députés qui l'emporte.

L'abolition de la peine de mort met fin à un débat commencé en 1793. L'abolition proposée par le gouvernement et votée par le parlement intervient alors que les sondages d'opinion effectués au cours des derniers mois laissaient apparaître une nette majorité (62%) de l'opinion publique en faveur du maintien de la peine de mort.

La suppression de la peine de mort, remplacée dans le code pénal par la réclusion criminelle, doit marquer une première et décisive étape dans la refonte de l'esprit même de la justice. Le ministre de la Justice s'est engagé devant le parlement à présenter une réforme du code pénal donnant la priorité à la prévention sur la répression et banissant toute idée de sanction irréversible.

L'abolition marque également la fin de la guillotine (du nom de son inventeur le Dr Guillotin) mise au point dans les premières années de la révolution française et utilisée pour la dernière fois en France le 17 septembre 1977. Les six condamnés à mort actuellement emprisonnés voient leur peine commuée en détention criminelle à perpétuité.

Il sera maintenant intéressant de suivre les événements en France au cours des prochaines années pour voir si la tendance des meurtres à la baisse telle que la connaît le Canada depuis l'abolition de la peine capitale, existera là aussi. Au cours des derniers mois, le Solliciteur général **Robert Kaplan** a résisté à toute velleité de retour à la peine capitale en s'appuyant sur les statistiques qui démontrent un tel courant au Canada.

## Un nouvel organisme qui attire

ONTARIO — La Fraternité chrétienne des agents de la paix (Fellowship of Christian Peace Officers (FCPO) est née d'un petit groupe de policiers de Los Angeles qui se réunissait pour étudier la bible et prier. Et à mesure que l'organisme gagnait de la popularité, il s'est répandu dans tous les Etats-Unis et il vient de faire son apparition au Canada. **Bob Foster**, agent de correction à l'établissement Millhaven, se réunit depuis plus d'un an chez lui avec un groupe d'agents de correction pour étudier la bible et prier. Des agents de la police provinciale de l'Ontario et de la police municipale de Kingston se sont joints à eux, ce qui amena l'éclosion rapide d'une Fraternité des agents de la paix.

Cette Fraternité croit vitale l'existence d'une relation solide entre époux. C'est pourquoi les deux conjoints participent à toutes les activités. Il s'agit d'un organisme non-confessionnel à but non lucratif et n'importe quel agent de la paix et son conjoint peuvent se joindre à ce groupe. Les organisateurs estiment qu'il s'agit d'un organisme qui arrive à point nommé dans notre ère de stress, d'alcoolisme, de divorce et de dépression nerveuse.

## Activité spéciale à venir

Un banquet en l'honneur des agents de la paix canadiens sera offert le vendredi 20 novembre 1981.

Le dîner sera servi à 19 h 30 à la salle de banquet Rizzo, 1941, chemin Albion, Rexdale.

Des invités spéciaux ainsi que des vedettes du monde du sport y assisteront. Le chef **Jack Foster** et **Gene MacLellan**, qui sont les auteurs de la célèbre pièce musicale *Snowbird*, divertiront l'auditoire. Notre chapitre prévoit mettre gratuitement un autobus à la disposition des intéressés pour assister à ce dîner à 30$ le couvert. Tous ceux que cette soirée intéresse sont priés de communiquer **AVANT LE 7 NOVEMBRE PROCHAIN** avec **Steven Stethem** au 389-9479.

# Bill Westlake

• **Suite de la page 3**

M. Westlake a mentionné qu'il avait toujours espéré pouvoir prendre sa retraite à l'âge de 55 ans, et c'est précisément ce qu'il fait. Il a l'intention de partager son temps entre sa maison d'été de Sharbot Lake et une nouvelle maison qu'il vient tout juste d'acheter à Clearwater (Floride) où il compte bien passer un hiver merveilleux à jouer au golf et à prendre le temps de vivre avec son épouse **Bernice**. Il reviendra au printemps, "ce qui sera bien assez tôt pour étudier les possibilités de travailler comme expert-conseil."

Entre temps, il pourra revivre sa carrière au Service. Quant à nous, nous réaliserons encore davantage le vide que son départ a créé.

# Sécher un cours peut entraîner l'emprisonnement

***Murray Powell**, agent de développement social à Beaver Creek, **Norma Hamilton**, bénévole, et **Ron Kerrigan**, agent de gestion des cas à Beaver Creek.*

ONTARIO — Les détenus en probation de la région de Bracebridge qui étaient sous l'effet de l'alcool ou de drogues où moment de perpétrer leur crime, sont maintenant tenus de participer à un programme d'éducation et de discussions sur l'alcool et les drogues. C'est **Norma Hamilton** qui est la coordonnatrice bénévole de ce programme. Elle travaille en étroite collaboration avec **Murray Powell**, agent de développement social à Beaver Creek, et **Ron Kerrigan**, agent de classement au même établissement.

"On choisit des détenus qui vont bien à l'établissement et qui ont des plans de libération constructifs, a expliqué Mme Hamilton. Les détenus sont libres de discuter de ce qui les intéresse. Dernièrement, nous avons fait un petit sondage et nous avons appris que les détenus considéraient les orateurs invités comme la partie la plus intéressante du programme. Le programme est entièrement mené par 17 bénévoles de la région qui travaillent auprès de jeunes sous probation dont l'âge varie entre 16 et 20 ans."

La plupart des jeunes assistent aux séances sans qu'il soit nécessaire de leur rappeler qu'ils en sont tenus. "Le fait de manquer un seul cours s'avère un bris de probation, a dit Mme Hamilton. Un participant qui a passé tout droit un matin et qui a ainsi raté un cours, s'est vu condamné à purger deux mois de prison."

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Killeany Place, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 22 le 30 novembre 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

LIBRARY MINISTRY OF THE SOLICITOR GENERAL
JAN 2 1982
BIBLIOTHÈQUE Ministère Du Solliciteur Général
FUTURA RECIPERE

# Le prix Cody 1981 va à Louis Zeitoun

## "Notre plus grand défi: la participation des citoyens"

OTTAWA — Le SCC et la direction des programmes pour les détenus étaient heureux d'apprendre en septembre dernier que **Louis Zeitoun** s'était mérité le prestigieux prix Cody décerné par la Société Saint-Léonard à ceux qui ne sont pas membres de leur organisme, mais qui appuient la cause des services correctionnels au sein de la communauté au Canada.

C'était la troisième fois en 12 mois que M. Zeitoun se voyait honoré. En août dernier, l'International Halfway House Association (IHHA) lui présentait un certificat pour service méritoire pour sa "contribution extraordinaire aux affaires de l'IHHA". En octobre 1980, les membres du comité national conjoint de l'Association canadienne des chefs de police et du Service correctionnel du Canada ont reconnu ses sept années de participation auprès du comité en lui remettant une plaque.

Ancien directeur exécutif de la Société John Howard et détenteur d'une maîtrise en travail social (Université d'Ottawa), M. Zeitoun donne tout le crédit à sa section dans le domaine des programmes pour les détenus. "Cela fait partie de nos fonctions de tous les jours" a souligné M. Zeitoun. "J'ai été très surpris de recevoir le prix Cody. Je m'apprêtais à quitter le banquet (le banquet d'honneur de la convention annuelle de la Société Saint-Léonard à Windsor) pour retourner à Ottawa lorsque le président entreprit de me convaincre de rester. C'est alors que j'ai appris qu'on me décernait le prix", rappelle-t-il.

M. Zeitoun a travaillé récemment avec la Société Saint-Léonard pour établir le premier Institut canadien de formation du personnel oeuvrant dans les foyers de transition, formation unique au Canada, et grâce à des subventions fédérales et provinciales, on a tenu un atelier-pilote au Parc Geneva, en Ontario, du 14 au 18 septembre dernier.

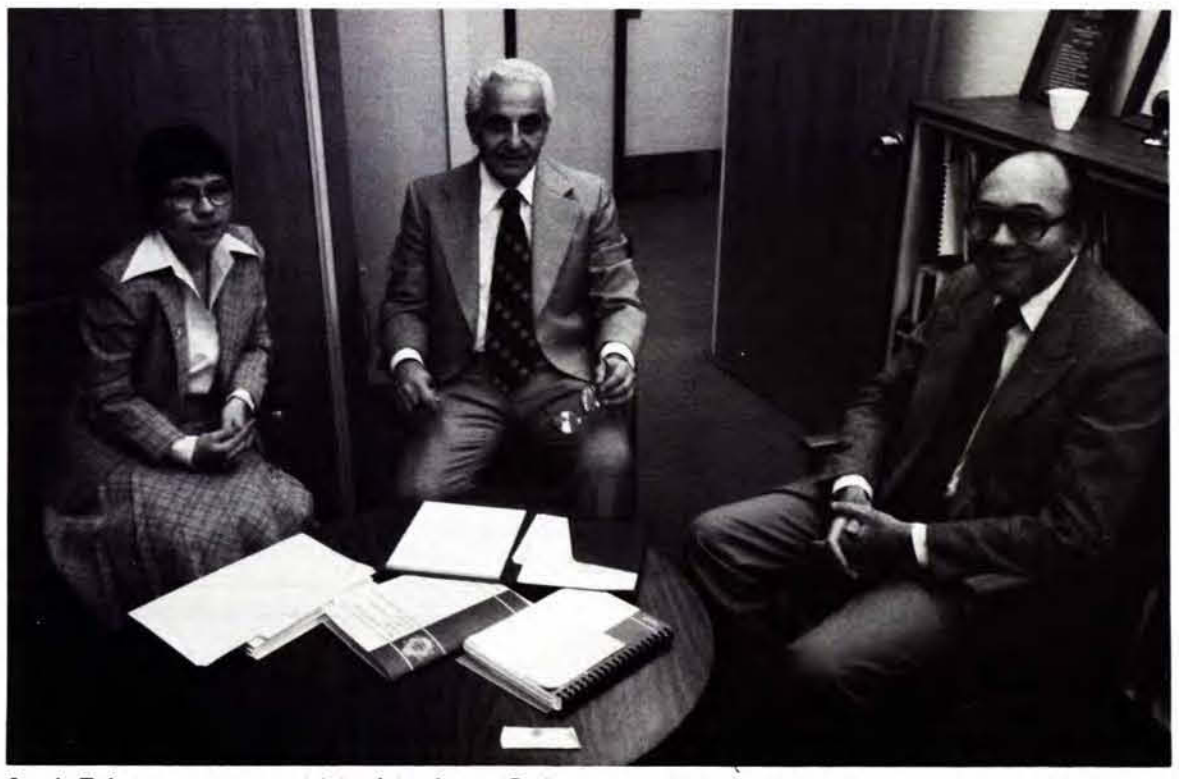

***Louis Zeitoun**, au centre, récipiendaire du prix Cody 1981, est photographié en compagnie de **Lorraine Laframboise**, sa secrétaire, et **Owen Fonseca**, coordonnateur intérimaire de la participation des citoyens. Photo — **Rick Blanchard**.*

M. Zeitoun dit travailler à aider les ressources communautaires qui satisfont les besoins du délinquant de façon nouvelle ou traditionnelle. Depuis deux ans, il travaille à un tout nouveau type d'organisme d'assistance post-pénale et dirige les résultats de projets-témoins qui conduiront à l'élaboration d'une politique. Cela nécessite l'ouverture de maisons privées pour permettre à l'ex-détenu de se réadapter à la collectivité après sa libération. "Il ne s'agit pas d'une idée totalement nouvelle, mais c'est la première fois qu'on la soumettra au Comité supérieur de gestion pour l'adoption d'une politique," a-t-il expliqué.

Il n'y a pas de pénurie de projets dans la boîte de M. Zeitoun. "On a l'impression de voir tous les jours de nouvelles demandes de subventions pour des projets communautaires", fait-il remarquer. Responsable d'établir la liaison avec les régions du SCC pour toute demande auprès du Conseil du Trésor qui excède 50 000$, M. Zeitoun doit également travailler avec les provinces lorsqu'il est question de centres résidentiels communautaires. Sa section est en outre responsable d'administrer les subventions de l'ordre de 700 000$ aux organismes d'assistance post-pénale et de réviser annuellement les taux à être versés aux centres résidentiels communautaires pour services résidentiels et à d'autres organismes d'assistance post-pénale pour la surveillance des libérations conditionnelles. Il existe environ 150 organismes privés et maisons de transition qui dépendent de ce programme de subvention.

*(Suite à la page 4)*

## Paul Crosby est mort

OTTAWA — Le rév. **Paul Crosby**, aumônier général du SCC, est mort à son bureau, peu de temps après son arrivée, le 22 octobre dernier. Sa disparition subite a chagriné le personnel de l'administration centrale et celui des régions. M. Crosby était fort connu au Service et s'était mérité le respect de tous ses collègues. Une cérémonie funèbre a suivi l'incinération, le 26 octobre suivant. La cérémonie s'est déroulée à Ottawa et le Père **Bob Hallett**, aumônier à Springhill, a assisté le célébrant. Les proches du défunt avaient demandé de ne pas envoyer de fleurs, mais plutôt de faire des dons au Acadia Divinity College, de Wolfville, en Nouvelle-Ecosse.

Le Dr **Jean Garneau**, directeur des affaires des détenus, a dit que Paul Crosby était un homme remarquable. "La première fois que je l'ai rencontré, c'était à l'établissement Springhill. L'établissement entreprenait l'expérience de la communauté thérapeutique. C'était il y a dix ans. Il connaissait fort bien la nature humaine et la dynamique de groupe, ce qui en fit l'un des principaux responsables de l'élaboration de cette nouveauté innovatrice. Il forma plusieurs employés à la communauté thérapeutique et plus tard, aux unités résidentielles. Il était tellement impliqué dans toutes les facettes de la vie carcérale qu'on le prenait plus souvent pour un travailleur social que pour un aumônier."

Puis il a poursuivi en disant que "s'il arrive parfois que les aumôniers trouvent difficile de se sentir acceptés comme membres d'une équipe, il n'en fut jamais de même pour Paul Crosby."

"A l'administration centrale, il était sans prétention avec les gens. Il expliquait les choses telles qu'il les voyait, parfois d'un oeil différent, mais sans recourir au dogmatisme et aux comportements autoritaires, comme c'est quelque fois le cas. Il était intéressant de s'asseoir avec lui et de jaser. On se rendait alors compte de l'étendue de ses connaissances sur les questions religieuses. Il était content de partager ses connaissances avec les autres, mais il n'en faisait pas un plat pour autant."

## Les cadres supérieurs prévoient des colloques pour les agents de correction

OTTAWA — En septembre dernier, les cadres supérieurs de toutes les régions ont analysé un colloque sur le développement personnel et professionnel conçu pour stimuler la fierté et le professionalisme du personnel de correction et qui pourrait déboucher sur une série de colloques qu'on offrirait à tous les agents de correction du SCC. C'est à la suggestion de 12 agents de correction du pénitencier de Dorchester qui avaient déjà suivi ce cours que les administrateurs ont assisté à ce colloque de cinq jours presenté par un expert-conseil des Etats-Unis, **George Soltau**.

Les cadres supérieurs qui ont participé au colloque soumettront bientôt leurs recommandations, à savoir si on devrait offrir ce colloque à plus d'employés du SCC, a déclaré **Hank Neufeld**, directeur de la sécurité opérationnelle, qui était du nombre des 11 administrateurs présents.

*(Suite à la page 4)*

*Qui a dit que les colloques étaient obligatoirement ennuyants? D'après la photo ci-contre, on n'a pas manqué de rire lors du colloque sur le développement des CX. Dans l'ordre habituel, on retrouve **Gerry Hooper, George Soltau, Hank Neufeld** et **John Stonoski**.*

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec:

par Michel Lauzon

### Au marathon de Montréal

**Pierre Champagne**, AUR au Centre fédéral de formation, a couru le marathon international de Montréal en 2 heures 33 minutes et 25 secondes. Il en était à son 9e marathon de l'année. Pour sa part, **Robert Martin**, agent responsable au Centre correctionnel communautaire Martineau, s'était donné comme objectif de courir le marathon en moins de trois heures, ce qu'il fit. Il a enregistré un temps de 2 heures et 57 minutes.

### Soirée de départ

La région a organisé une soirée pour saluer les départs de **Bernard Racicot** et de **Guy Verreault** le 18 septembre dernier. M. Racicot a pris sa retraite. Il était administrateur régional du personnel. Pour souligner son départ, les employés lui ont offert un bar portatif et un porte-monnaie en cuir pourvu d'une mini-calculatrice. Quant à M. Verreault, maintenant au ministère des Communications, il a reçu un porte-document en cuir. M. Verreault était l'administrateur régional des communications.

***Robert Martin**, du Centre Martineau.*

## Ontario:

par Dennis Curtis

Le personnel du Centre de soins de santé de Joyceville met actuellement à l'essai un nouveau service qui permet de transmettre par téléphone les résultats d'électrocardiogrammes qu'on a fait subir aux détenus.

Le Dr **J.A. Milliken**, cardiologue à l'Hôtel-Dieu de Kingston, fournit ce service à l'hôpital Picton, à l'hôpital psychiatrique de Kingston et au Centre Medical Arts. Les tests qui sont effectués à ces centres avec de l'équipement moderne sont transmis directement à l'hôpital par la biais de lignes téléphoniques de la compagnie Bell. Les tracés qui sont pris à la source (Joyceville) sont simultanément reproduits par une machine à l'hôpital où on interprète et conserve les résultats. Si le tracé fait partie d'un examen médical de routine et s'avère normal (comme c'est habituellement le cas), le rapport de cette interprétation est envoyé à l'établissement par courrier.

Lorsque cette procédure est utilisée pour aider à diagnostiquer des symptômes de douleurs à la poitrine ou d'autres symptômes qui pourraient laisser croire à des problèmes cardiaques, l'agent de soins de santé à Joyceville compose le code qui donne l'alerte au personnel du Dr. Milliken, à l'hôpital, demandant un rapport immédiat. Le cardiologue interprète alors le tracé et informe les autorités pénitentiaires par téléphone.

***Donna Dixon**, infirmière à Joyceville, surveille un patient qui passe un électrocardiogramme à l'établissement. Photo — **Dave Bryant.***

Les avantages manifestes d'un tel système sont:

■ L'interprétation rapide par un spécialiste lorsque le doute subsiste quant aux symptômes.

■ La confirmation rapide du besoin de transporter un détenu à l'hôpital.

■ L'élimination du transport injustifié d'un détenu à l'hôpital où l'électrocardiogramme démontre que le coeur n'est pas touché et qu'il s'agit d'une indigestion, de douleurs musculaires, etc.

## Pacifique:

par Jack Stewart

### Un dollar plus 10 999 999$ pour le pénitencier de la C.-B.

Le maire de New Westminster, **Muni Evers**, ne savait pas à quoi s'attendre lors de la cérémonie officielle de fermeture du pénitencier de la Colombie-Britannique, en mai 1980, parce qu'il avait été préalablement informé qu'on lui remettrait quelque chose pendant la cérémonie. Allait-ton réaliser le rêve qu'il caressait depuis longtemps: la rétrocession à la ville de New Westminster de cette vieille forteresse de 100 ans? Le maire attendait les yeux grands ouverts tout en serrant très fort un billet d'un dollar qu'il prévoyait remettre symboliquement en signe d'achat de cette propriété du Gouvernement fédéral. Des visions de condominiums et de parcs publics trottaient dans sa tête alors qu'il était assis sur l'estrade réservée aux invités d'honneur. Lorsque le maire Evers s'avança pour recevoir son cadeau, il réalisa qu'on lui remettait seulement une photo du pénitencier de la C.-B. qui avait été montée sur une plaque commémorative.

Le 29 septembre 1981, Muni Evers était de nouveau à l'emplacement de l'ancien pénitencier de la Colombie-Britannique. Mais cette fois, il ne serait pas déçu. L'honorable **Paul Cosgrove**, ministre de Travaux Publics Canada, se tenait debout à l'entrée, prêt à remettre au maire la clé de la terre promise. Celui-ci brandit une fois de plus son billet d'un dollar, maintenant tout froissé, afin que tout le monde puisse le voir. Cependant, cette transaction lui coûtera son dollar initial plus 10 999 999$. Conformément aux ententes conclues, l'hypothèque sera sans frais d'intérêt pour les trois premières années et aux taux gouvernementaux existants pour les deux dernières années de cette entente de cinq ans.

D'ici le milieu des années 1980, ce site pénitentiaire de 71,5 acres sera transformé en une nouvelle communauté résidentielle pouvant abriter jusqu'à 2 000 familles. Ce sera un environnement très intéressant, car on conservera une bonne partie des édifices historiques de cet ancien complexe pénitentiaire. Quant aux murs massifs de l'enceinte, ils doivent être démolis, mais on se servira des pierres pour niveler le terrain qui descend vers le fleuve et y aménager un parc et une marina.

***Muni Evers**, maire de New Westminster, et **Paul Cosgrove**, ministre fédéral des Travaux publics.*

## Prairies:

par Linda Lee

Au moins six personnes de la région de Red Deer n'étaient pas déçues de constater que le temps était couvert et moche, le 19 septembre dernier. Il s'agissait de détenus de l'établissement Bowden qui avaient volontairement accepté de marcher jusqu'à Red Deer, 25 milles plus loin, pour venir en aide à un enfant de trois ans.

**Cathy Mae Miller**, de Red Deer, souffre d'épidermolyse bulleuse. C'est une maladie douloureuse, défigurante, parfois mortelle. Les médecins canadiens ne connaissent aucun remède pour guérir cette maladie. Toutefois, un biochimiste de l'Allemagne de l'Ouest connait un traitement secret qu'un certain nombre de Canadiens a suivi avec des résultats très encourageants. Une campagne de souscription a été lancée pour que Cathy puisse recevoir ce traitement, et c'est pourquoi les détenus ont accepté de faire un marcheton.

Les automobilistes qui circulaient sur l'autoroute arrêtaient pour faire des dons. On a ainsi recueilli 1 100 $. Les détenus ont eux-mêmes fourni 300 $.

Deux détenus ont volontairement mis des menottes de fabrication artisanale et des attelles en fer, alors qu'un troisième a gardé un assez bon rythme malgré qu'il soit pourvu d'une jambe artificielle.

Le clou de cette journée s'est produit à une halte quand la petite Cathy est venue rendre visite aux marcheurs et les a entretenus de son prochain voyage en Allemange.

Ce marcheton avait été organisé par **Ken Hickford**, directeur adjoint des services techniques. Ses camarades de marche étaient **Lloyd, Joel, Tiny, Jerry** et **Stan**.

## Atlantique:

par Justin Sullivan

**Terry Mahoney**

Suite à une législation qui vient tout juste d'être adoptée, **Terry Mahoney**, directeur de district au bureau de district de Moncton, est devenu le héro de l'équipe de balle molle de la police municipale de Moncton qui a parrainé un tournoi dans les Maritimes comprenant des équipes de Saint John, Dartmouth, Sydney et d'ailleurs. Bien que l'équipe locale n'ait pas gagné le tournoi, elle a très bien réussi grâce à l'excellent lanceur et frappeur Terry qui s'est mérité le titre de "meilleur joueur" du tournoi.

Les bureaux de district ont récemment été proclamés "établissements", ce qui a pour effet de faire entrer le personnel de ces établissements dans la catégorie des agents de la paix. C'est ainsi que Terry a pu faire son entrée dans ce tournoi.

• **Debbie Wilson**, qui était CX-4, a récemment quitté la section de l'emploi des détenus de l'AR pour se joindre à la Division de la GRC, à Halifax. Debbie, qui travaillait au SCC depuis environ 8 ans et demi, a été invitée à un merveilleux dîner d'adieu auquel étaient conviés ses amis et collègues.

• **Roy Fairweather**, ancien commis principal aux finances à l'AR, a commencé un nouvel emploi comme CR-4 à l'établissement Westmorland, le 1er septembre dernier. Roy travaillait à la section des finances au pénitencier de Dorchester avant de venir à l'AR. En signe de reconnaissance, 15 employés de l'AR ont invité Roy à dîner à l'hôtel Keddy's Brunswick et lui ont offert un magnifique briquet électrique gravé de ses initiales.

• L'équipe "A" des Forces canadiennes a obtenu la meilleure marque dans la compétition de tir en combat dans le cadre de la coupe du défi de "Malta", mais a perdu le trophée au profit des "Gurkhas Rifles" sur une question subsidiaire lors de la compétition de tir de Bisley, en Angleterre. Les deux équipes présentaient une marque égale de 377, mais à 300 verges, les Gurkhas avaient 196 et les Canadiens 190, et on s'est servi de cette section comme question subsidiaire. Avec une marque de 372, l'équipe "B" des Forces canadiennes s'est classée troisième. Trente-trois unités ont participé à cette épreuve. La marque de l'équipe B comprenait la fiche du lieutenant **Ken Ferguson**, de l'établissement de Springhill, qui a présenté une marque de 100.

# La conférence nationale des directeurs à Montréal

MONTRÉAL — Le Service correctionnel du Canada avait donné rendez-vous à tous les directeurs d'établissements et de districts de libération conditionnelle et cadres supérieurs à l'hôtel Sheraton Mont-Royal de Montréal pour tenir ses assises semi-annuelles du 18 au 22 octobre dernier.

Cet hôtel du centre-ville était aussi le théâtre du 6e Institut de l'American Probation and Parole Association qui s'est déroulé du 18 au 21 octobre dernier.

Et il y avait les Expos au stade du parc olympique!

Les assises des deux conférences se sont ouvertes dans la fébrilité des retrouvailles et des rencontres avec, en arrière plan, la fièvre qui faisait palpiter tout Montréal, cette ville excessive, et qui n'a pas manqué de faire ses ravages la journée de l'ouverture des deux conférences.

Les délégués étaient venus en nombre (plus de 671 pour la seule conférence de l'APPA) et entendaient bien faire leur travail avec sérieux. Mais il y avait dans l'air quelque chose de foncièrement irrésistible, et rien ne pouvait vaincre l'ouragan du parc olympique. Ils étaient nombreux à exhiber leurs billets de baseball dans les ascenseurs et les couloirs de la conférence. Ils étaient peu nombreux à assister aux ateliers prévus l'après-midi du lundi fatal pour "nos amours".

Les Expos ont perdu et les délégués sont retournés à leurs travaux. On ne concurrence pas 25 Américains qui ont décidé de chavirer une ville et un pays.

## Uniforme ou tenue vestimentaire?

Les séances d'automne des conférences nationales des directeurs ont pour but de procéder à un inventaire des problèmes auxquels sont confrontés les directeurs d'établissement et de districts. Quant aux assises du printemps, elles servent à étudier des solutions à ces problèmes.

Ce qui n'interdit tout de même pas de prendre des décisions ou d'en annoncer lors des rencontres d'automne. Ainsi la question de l'uniforme pour les employés du Service correctionnel du Canada. On a mis sur pied un Comité national d'étude sur la tenue vestimentaire présidé par le directeur de la planification et des systèmes à l'administration centrale, **John Rama**, et composé de membres de chaque région et de chaque direction concernée de l'administration centrale. Cette étude portera sur tous les groupes professionnels qui ne font pas partie de la catégorie CX. Selon toute probabilité, des recommandations seront présentées au Comité supérieur de gestion avant la fin de l'année civile en cours.

A-t-on l'intention de faire porter un uniforme ou une tenue vestimentaire règlementaire à tous les employés du Service? avons-nous demandé à **Roma Bertrand**, commissaire adjoint principal. "Nous procédons à une étude de la question, mais il n'est pas dit que nous adopterons une ou des tenues vestimentaires pour tous les employés. Le cas des agents d'unités résidentielles est différent. C'est d'ailleurs cette catégorie d'employés qui est la plus susceptible d'avoir à travailler en tenue vestimentaire règlementaire. Il s'agira peut-être d'un blazer et d'un pantalon assorti. Pour ce qui est des autres groupes d'employés, l'étude nous éclairera. Plusieurs choses entreront en ligne de compte lorsque viendra le temps de décider, dont les restrictions budgétaires qui auront un poids certain."

## L'avenir des établissements à sécurité minimale

Les coupures budgétaires pourraient bien avoir des incidences ailleurs aussi. Ainsi, les établissements à sécurité minimale, parfois sous-utilisés par manque de détenus intéressés à venir terminer leur période d'incarcération, pourraient bien prendre beaucoup d'importance au cours des prochains mois.

"Bon nombre de détenus préfèrent demeurer dans les établissements à sécurité intermédiaire étant donné l'envergure des programmes et la nature des activités offertes. De plus, l'infrastructure de ces établissements en termes de ressources humaines et physiques est hautement supérieure aux établissements à sécurité minimale. De là l'intérêt mitigé des bons détenus des établissements à sécurité intermédiaire à accepter des transferts dans des établissements à sécurité minimale", a dit **Réal Benoit**, directeur de l'établissement Ste-Anne-des-Plaines (séc. min.).

La Commission nationale des libérations conditionnelles, qui tient une rencontre sur le sujet la deuxième semaine de novembre, s'apprêterait à décider que dorénavant, dans les établissements à sécurité maximale et intermédiaire, les détenus auraient droit à 48 heures d'absence temporaire par mois alors que les détenus des établissements à sécurité minimale jouiraient d'absences temporaires de 72 heures par mois. "Ce qui devrait inciter plusieurs détenus à demander ou accepter des transferts dans les établissements à sécurité minimale," a mentionné M. Benoit.

***Michel Lecorre**, debout, à gauche, vient de recevoir une citation des mains du commissaire **Yeomans**. Assis, on retrouve **Jim Murphy, Gordon Pinder, John Siu, Roma Bertrand, Jean-Paul Dugas** et **Allan Wrenshall**. Photo — **Michel Lauzon**.*

## Une citation à Michel Lecorre

Le Service a aussi tenu à profiter de ces assises à Montréal pour remettre une citation pour Service Méritoire à **Michel Lecorre**, maintenant à la CNLC et auparavant directeur général régional du Québec.

La remise a eu lieu en présence de Mme Lecorre, du Comité supérieur de gestion et des directeurs. La citation a été présentée par le commissaire **Yeomans** et le directeur général régional du Québec, **Jean-Paul Dugas**, a agi comme maître de cérémonie.

La citation se lisait comme suit: "Au cours de sa longue carrière, Michel Lecorre a contribué à l'évolution des services correctionnels tant au Québec qu'au Canada. Comme maître d'oeuvre de la mise en opération de la majorité des établissements de la région, comme directeur de plusieurs d'entre eux et ensuite comme directeur général régional, il a su dominer les situations difficiles et catalyser les énergies. Par-dessus tout, il a orienté ses efforts vers l'amélioration du Service corectionnel du Canada pour en faire un organisme professionnel respecté."

M. Lecorre a remercié le commissaire et tous ceux qui l'ont aidé à mener à bien sa tâche, particulièrement **Roma Bertrand**, auparavant directeur exécutif régional, et **Jean-Paul Dugas**, auparavant directeur de l'établissement Laval.

Il est à noter que la citation du commissaire pour Service Méritoire ou pour Bravoure est la plus haute distinction remise par le Service correctionnel du Canada.

# L'APPA a tenu son 6e Institut en même temps

Les délégués au 6e Institut de l'American Parole and Probation Association (APPA) ont aussi suggéré de mettre en place des moyens incitatifs pour assurer le déclassement accéléré. Ils ont aussi dit "qu'on emprisonne beaucoup trop et qu'on devrait résolument se tourner vers les alternatives à l'emprisonnement." Les délégués ont reconnu qu'il est un certain nombre d'individus qu'on se doit d'isoler de la société pour la sécurité de tout le monde, mais que la grande majorité de ceux qui sont condamnés à l'emprisonnement devraient être condamnés à d'autres genres de peine.

Le congrès regroupait quelque 671 participants venant du Québec, du Canada et des Etats-Unis. Il avait été organisé par le Service correctionnel du Canada, le ministère du Solliciteur général du Canada et la direction générale de la Probation du ministère de la Justice du Québec.

Lors d'une conférence de presse donnée par les organisateurs du congrès, MM. **Jean-Claude Perron**, directeur exécutif régional, deuxième président de l'APPA et membre du comité organisateur, **Guy Villeneuve**, administrateur régional des programmes pour les détenus, membre du comité d'administration de l'Association et aussi coordonnateur du 6e Institut, **Patrick Altimas**, administrateur régional des communications et membre du comité organisateur, **Thomas J. Callanan**, président de l'APPA et directeur de la probation dans l'état de New York, ont entre autres expliqué les buts et objectifs de l'Association de même que les raisons d'être du congrès.

"Le séminaire de 1981 se veut une réponse concrète aux nouveaux défis lancés au système correctionnel dans le contexte économique difficile que nous vivons depuis quelque temps. (...) Il faut non seulement utiliser plus efficacement les ressources déjà existantes, mais il est temps de considérer d'autres moyens de donner les mêmes services à la clientèle du système correctionnel, par exemple en utilisant des bénévoles", a précisé M. Villeneuve. Quant à M. Perron, il a fait valoir qu'un tel séminaire permet aux "nôtres de voir ce qui se passe ailleurs et aussi de vendre notre produit."

Ce 6e Institut pourrait bien d'ailleurs déboucher sur une section québécoise de l'APPA. C'est du moins ce que M. Perron a laissé savoir lors de cette conférence de presse. L'APPA a été fondée en 1975 et regroupe des agents de libération conditionnelle, de probation, et tous les intervenants du domaine correctionnel qui touchent de près ou de loin à l'intervention communautaire auprès des adultes et des jeunes.

Ces messieurs ont aussi rappelé que l'Association préférerait voir les coupures budgétaires effectuées dans les établissements plutôt que dans des domaines tels que la surveillance obligatoire, la probation et les services connexes.

## Un prix à Jean-Paul Gilbert

***Jean-Paul Gilbert** est le premier non Américain à remporter le prix **Walter Dunbar** remis annuellement par l'American Parole and Probation Association. A gauche, se trouve le commissaire **Yeomans** et à droite, **Patrick Altimas**. Photo — **Michel Lauzon**.*

C'est lors du dîner offert par le ministère du Solliciteur général que le président de l'APPA a remis le prix **Walter Dunbar**, du nom du fondateur de l'Association, à **Jean-Paul Gilbert**, commissaire principal des libérations conditionnelles pour la région du Québec. Le prix est remis annuellement à quelqu'un qui "s'est particulièrement signalé dans le domaine de la probation et des libérations conditionnelles".

Fort ému de recevoir ce témoignage d'appréciation devant un parterre tout aussi heureux que lui et qui l'a applaudi debout, M. Gilbert a eu de la difficulté à exprimer ses remerciements. C'est la première fois que l'APPA remettait ce prix à un non Américain.

Après avoir connu une brillante carrière dans la police de Montréal — il s'est retiré alors qu'il était chef — M. Gilbert est passé à la Commission nationale des libérations conditionnelles à la fin des années soixante.

## Fiers du succès

Que ce soit pour la conférence nationale des directeurs ou pour les assises de l'APPA, l'horaire était chargé. Les organisateurs avaient d'ailleurs toutes les raisons de montrer leur satisfaction devant le déroulement des événements. Pour le congrès de l'APPA, on attendait entre 400 et 500 personnes. Il y en eut 671. C'est tout dire! Quant aux participants à la conférence des directeurs, ils étaient plus d'une centaine.

Non seulement fallait-il assurer le bon déroulement des assises proprement dites, il fallait aussi prévoir des activités pour tout ce monde. Ainsi la soirée québécoise du lundi soir (après la défaite des Expos) dans les salles du restaurant l'Auberge du vieux Grabriel, dans le vieux Montréal, le déjeûner du lundi offert par le gouvernement du Québec et le dîner du mardi offert par le ministère du Solliciteur général et regroupant plus de 750 personnes. Sans oublier l'exposition des oeuvres du peintre **Michel Pellus**.

Malheureusement, ni le Solliciteur général **Robert Kaplan**, ni l'adjointe parlementaire du ministre, **Céline Hervieux-Payette**, n'ont pu se rendre à Montréal pour adresser la parole aux participants. C'est le commissaire du SCC, **Donald Yeomans**, qui a pris la parole pour expliquer à nos amis américains le pourquoi de leur absence (le parlement s'apprêtait à voter sur une motion de non confiance présentée par l'opposition). M. Yeomans a profité de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont fait en sorte que "ce congrès soit une réussite exceptionnelle".

# en bref

**LES DÉTENUS DE MATSQUI METTENT LE FEU AUX TENTES** — Les détenus qui ont plié bagages pour réintégrer les installations de l'établissement Matsqui, le 22 octobre dernier, n'ont pas manqué de se rappeler à la mémoire du personnel. On se souviendra que le 2 juin dernier, les détenus avaient fortement endommagé les pavillons cellulaires et celui de la cuisine lors d'une émeute qui avait passablement perturbé la vie à cet endroit. Au moment de réintégrer leurs nouvelles cellules, des détenus ont incendié un tiers des tentes qui leur avaient servi d'abri pendant tout l'été, de même qu'une salle de récréation construite par les détenus. On avait donné une heure aux 70 détenus encore sous les tentes pour faire leurs bagages et se présenter à la barrière pour leur transfert dans les installations rénovées. Il ne restait plus que 13 détenus lorsque du contre-plaqué et des panneaux ont pris feu. Peu de temps après, on comptait sept autres feux; puis ce fut au tour de la salle de récréation d'y passer. Une équipe de pompiers d'Abbotsford-Matsqui et l'équipe d'intervention en cas d'urgence de l'établissement, en alerte dans l'éventualité de troubles, sont rapidement intervenus. Les détenus se sont rendu. Six ont été isolés. Pendant ce temps, huit autres tentes ont pris feu. Le directeur adjoint **Norm Blamire** a dit aux journalistes qu'il croyait qu'on avait eu recours à un mécanisme de minutage pour allumer le deuxième feu. On n'a rapporté aucun blessé. Le soir, **Jack Stewart**, administrateur régional des communications pour le Pacifique, a participé à une tribune téléphonique et les personnes qui ont appelé ont insisté sur la nécessité d'appliquer des contrôles plus sévères et de diminuer les privilèges accordés aux détenus.

**MILLHAVEN REMET UN MAT AU VILLAGE DE BATH** — Le personnel de la division des industries, à l'établissement Millhaven, a remis, le 22 septembre dernier, un mat au village de Bath. Le mat vient compléter l'aménagement d'un superbe parc dans le village de Bath, tout près de l'établissement. Tout l'équipement qu'on retrouve dans ce parc a été fabriqué à l'établissement et acheté par le village, sauf le mat qui a été gracieusement offert par l'établissement.

**LES INFRACTEURS DEVRAIENT REMBOURSER LES VICTIMES** — Quiconque est reconnu coupable d'un acte criminel devrait être tenu de remettre une somme forfaitaire d'argent à un fonds d'aide aux victimes, a dit **Gordon Walker**, ministre ontarien des Consommateurs et des Relations commerciales. M. Walker s'adressait aux participants de la Conférence sur l'aide aux victimes, à Toronto, lorsqu'il a dit qu'il proposerait l'idée de constituer un fonds d'aide aux victimes, alimenté par ceux qui sont condamnés. Il entend soumettre cette proposition lors de la prochaine conférence fédérale-provinciale des ministres de la Justice. "Lorsque c'est possible, le délinquant, non le contribuable, devrait être tenu de dédommager sa victime", a-t-il dit. "Dans mon esprit, il s'agit d'un principe de justice bien plus que financier". M. Walker a mentionné qu'on pourrait amender le Code criminel canadien de manière à obliger tous les infracteurs, quelle que soit la nature de l'acte ou de la condamnation, à verser une somme d'argent à un fonds d'aide aux victimes. Il a calculé que l'Ontario recueillerait 6 millions de dollars par année si chaque infracteur était tenu de payer une amende forfaitaire de 10 $.

**CELUI QUI DEVAIT RÉALISER LE PROJET DAUPHIN S'EST SUICIDÉ** — Un détenu de 37 ans de l'établissement à sécurité maximale Kent, C.-B., qui devait être transféré à l'établissement Millhaven, en Ontario, le 20 octobre dernier, a été trouvé sans vie dans sa cellule le matin de cette date. Le détenu en question, auparavant plongeur professionnel, avait fait parler de lui il y a peu de temps avec son "projet Dauphin". Il voulait tenter de briser le record du monde d'immersion et recueillir des fonds au profit de l'hôpital pour enfants de Vancouver. Cependant, le matin du 19 septembre, les gardiens s'étaient rendu compte qu'il se passait quelque chose d'anormal dans sa cellule. Le projet dauphin fut donc annulé et remplacé par 45 jours d'isolement.

**UN FONDS SERA CRÉÉ POUR TRAITER LES FEMMES BATTUES** — Le ministère du Solliciteur général fournira 15 425 $ pour aider à la création à Vancouver du projet de traitement de groupe des femmes qui sont attaquées. Le Ministry of Corrections de la Colombie-Britannique, qui a aidé à élaborer le programme, fournira la même somme. Le programme vise à répondre aux attentes depuis longtemps exprimées par les juges et les plaignants concernant des alternatives à l'emprisonnement qui permettraient de traiter efficacement les hommes qui maltraitent leur épouse légale ou de droit commun. Les hommes reconnus coupables de maltraitement de leur épouse pourront, au moment de la réception de leur sub poena, choisir de participer à un traitement de 12 semaines. Ils pourront aussi être référés par un juge au titre de choix volontaire lors d'une première présence en cour ou être condamnés à suivre le traitement sous probation ou comme alternative aux condamnations habituelles auxquelles les juges ont recours.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Place Killeany, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**

*Photographe:* **Erik Gustafsson**

**? ? ? ? ?**

Eugene Miles?

Eugene Niles?

Le nouveau directeur de Dorchester s'appelle bien Eugene **NILES**, et non Miles comme nous l'avons écrit dans le numéro d'**Entre Nous** du 30 octobre dernier. Nous nous excusons auprès de M. Niles de cette erreur typographique qui nous a complètement échappé.

# Conférence sur les pouvoirs discrétionnaires

OTTAWA — **M. William Outerbridge**, président de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC), a annoncé qu'une conférence nationale sur les pouvoirs discrétionnaires dans le système correctionnel aura lieu du 17 au 19 novembre au Centre des conférences à Ottawa.

"La conférence permettra de procéder à un examen minutieux et exhaustif de l'utilisation des pouvoirs discrétionnaires dans le système correctionnel", a déclaré M. Outerbridge.

Il arrive souvent que les travailleurs du domaine correctionnel puissent choisir parmi plusieurs types d'intervention qui affecteront le détenu de façon considérablement différente. Etant donné l'importance accordée dernièrement à la question des droits des détenus, ce soi-disant "système de justice invisible" a été remis en question.

Par ailleurs, des faits survenus récemment, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, témoignent d'un malaise croissant en ce qui concerne les pouvoirs discrétionnaires exercés en général par des commissions et des organismes gouvernementaux. La conférence permettra aux délégués d'examiner cette question en fonction des pouvoirs discrétionnaires post-sentenciels et d'établir la base d'analyses ultérieures.

Plusieurs criminologues et criminalistes connus, ainsi que des spécialistes de l'administration et du droit administratif, prendront la parole au cours des divers ateliers et séances plénières.

# Le prix Cody 1981 va à...

• **Suite de la page 1**

"Notre plus grand défi demeure toujours la participation des citoyens", ajoute-t-il. "Nous devons penser à des façons innovatrices de faire participer tous les citoyens de la collectivité. Les Comités consultatifs de citoyens s'avéraient le premier jalon, mais nous ne faisons que commencer. Il faut que les gens sachent que les délinquants font également partie de la collectivité."

Sa section a travaillé activement à la préparation de la quatrième conférence annuelle des Comités consultatifs de citoyens qui a eu lieu du 12 au 14 novembre au Centre des conférences d'Ottawa. M. Zeitoun a dit que les préparatifs de cette conférence pour les 30 délégués, conférenciers et autres participants exigeaient deux mois de travail de la part de sa section. Mais ce n'est pas tout, car il faut un autre deux mois pour mettre au point le rapport de la conférence, a-t-il spécifié.

La section des ressources communautaires travaille de plus à la planification de la troisième Conférence internationale de la "IHHA" sur les soins résidentiels communautaires aux personnes socialement désavantagées ou stigmatisées (Stigma 82) qui doit avoir lieu à Toronto du 10 au 13 août 1982, soit une semaine avant la Conférence annuelle de la "American Correctional Association" (Défi 82) à laquelle participeront également les représentants provinciaux. M. Zeitoun travaille avec la "IHHA" depuis juillet 1976, alors qu'il avait présenté, en Angleterre, un rapport sur les centres résidentiels communautaires. Il est maintenant l'un des vice-présidents du conseil qui représente le secteur public au Canada. Au cours d'autres déplacements, il a présenté des rapports, a participé à Détroit, en mai 1978, à l'Institut national de formation sur les centres résidentiels communautaires de traitement, a représenté l'IHHA en septembre 1980 au congrès de l'ONU à Caracas, et a présidé un atelier lors du Forum national sur la justice pénale qui s'est tenu en juin 1981 au New Jersey.

# Colloques pour les...

• **Suite de la page 1**

M. Neufeld a déclaré que ce colloque, moyennant quelques modifications proposées par les cadres supérieurs, pourrait favoriser à la fois le développement personnel et professionnel du personnel qui songe ou non à faire une longue carrière au SCC ou qui pourrait éventuellement opter pour un autre domaine.

Tout travail a des aspects positifs et négatifs, a dit M. Soltau. Les gens doivent retenir les aspects positifs et les accentuer. Ce qui se passe à la maison affecte le rendement au travail, et vice-versa. "Vous ne pouvez laisser vos émotions à la porte," dit-il. Malheureusement, les gens qui travaillent dans le milieu correctionnel on tendance à se laisser submerger par les aspects négatifs.

Tout d'abord, les agents de correction "devraient être fiers d'assurer la sécurité de la société." Faire ressortir certains des aspects positifs du travail améliorerait les relations de travail entre le personnel et les surveillants. "De bonnes relations avec les gens peuvent changer n'importe quel travail," a-t-il dit.

En collaboration avec M. Soltau, des employés des directions de la sécurité et de la formation et du perfectionnement du personnel travaillent conjointement à établir une proposition visant à modifier le programme. L'aboutissement éventuel de cette proposition dépend largement de la disponibilité des ressources.

# DIRECTIVES

Amendements aux directives du commissaire et aux instructions divisionnaires publiés entre le 21 septembre et le 19 octobre 1981.

| SÉRIE | MODIFICATION | | IDENTIFICATION |
|---|---|---|---|
| 100 | No 37 | Publiée: | Table des matières en date de 1981-09-03 |
| | | Abrogée: | DC 133 Demande d'immunité en date de 1973-10-11 |
| | | Abrogée: | DC 179 Mesures à prendre lors de grèves de la faim et d'arrêts du travail en date de 1980-08-29 |
| | | Publiée: | DC 179 Mesures à prendre lors de grèves de la faim et d'arrêts du travail en date de 1981-10-16 (sauf p. 2 1980-08-29) |
| 200 | No 48 | Publiée: | Table des matières en date de 1981-09-30 |
| 1100 | No 11 | Publiée: | Table des matières en date de 1981-09-30 |
| | | Abrogée: | ID 1105 Services médicaux et services de soin de santé. Fonction d'administration de la Direction — Administration centrale et centres psychiatriques régionaux en date de 1975-04-11 |
| | | Abrogée: | ID 1106 Services médicaux et services de soins de santé. Fonction d'administration de la Direction — Administration régionale et établissements en date de 1975-04-11 |
| Manuel de sécurité | No 70 | Publiée: | Table des matières en date de 1981-10-16 CHAPITRE INTITUÉ "POLITIQUES" |
| | | Abrogée: | DC 179 — Mesures à prendre lors de grèves de la faim et d'arrêts de travail en date de 1980-08-29 |
| | | Publiée: | DC 179 — Mesures à prendre lors de grèves de la faim et d'arrêts de travail en date de 1981-10-16 (sauf p. 2 1980-08-29) |
| | | Publiée: | Table des matières en date de 1981-09-30 CHAPITRE INTITULÉ "PROCÉDURES" |
| | | Publiée: | Table des matières en date de 1981-09-30 CHAPITRE INTITULÉ, "TRAITEMENT ET FORMATION DES DÉTENUS" |

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez communiquer avec **Lilas Patenaude** au 995-6542.

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 23 le 15 décembre 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.
Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

LIBRARY
MINISTRY OF THE SOLICITOR GENERAL
JAN 15 1982
BIBLIOTHÈQUE
Ministère du Solliciteur Général

## Les premiers diplômés du cours national de formation initiale

*Les premières recrues diplômées du nouveau programme de formation donné au Collège national de formation des recrues ont défilé devant une brochette de dignitaires lors des cérémonies qui ont marqué cette première graduation. Les recrues avaient entrepris leur formation au début de juillet. Elles ont quitté le Collège le 24 septembre dernier. Photo — **Barrie Wright***

ONTARIO — Le programme des nouvelles recrues CX (PARC) #11 s'est avéré le premier programme national de formation en sécurité des recrues à être mené à Kingston en utilisant le nouveau programme. Officiellement inauguré le 6 juillet dernier par le directeur adjoint de la formation à la sécurité, **R.J. Shier**, et le surveillant de la formation des recrues, **E.R. Asselstine**, vingt-et-une recrues masculines et une femme des régions de l'Atlantique, de l'Ontario et des Prairies se sont inscrites à ce programme.

L'âge moyen des recrues était légèrement plus élevé que d'habitude, 35 ans, et les âges s'échelonnaient entre 20 et 55 ans. Quatre d'entre elles avaient déjà de l'expérience au Service correctionnel: deux ont dix ans d'expérience, une troisième, huit ans, et l'autre, quatre ans. Les autres provenaient des milieux de la vente, de l'administration, de la construction, universitaire et militaire.

Les deux stages d'une semaine sur le tas ont permis aux recrues d'être à la maison avec leurs familles pendant les longues fins de semaine du 3 août et de la fête du travail.

Des insignes de compétence au maniement des armes à feu ont été décernés à **M.P. Gillespie, C.R. Ouellet** et **R.J.G. Poirier**, de la région de l'Atlantique, à **R.H. MacAlister**, de la région de l'Ontario, et à **A.W. (Mike) Burns, J.S. Clermont** et **G.W. Runchey**, de la région des Prairies.

Le prix de l'agent exemplaire a été remis à **A.W. (Mike) Burns**, de Stony Mountain, le certificat de condition physique a été présenté à **L.E.M. Wirth**, de Joyceville, (incidemment la seule femme inscrite à cette session, alors bravo mesdames!), et le certificat de compétence au maniement des armes à feu a été présenté à **R.H. MacAlister**, de Millhaven.

La cérémonie de remise des diplômes a eu lieu le 24 septembre dernier et plusieurs invités de marque y ont assisté. Mentionnons les noms de **B.W.G. Marley-Clarke**, directeur général de la formation et du perfectionnement du personnel, **M.E. Millar**, directeur du SCC (Ont.), et **John Dowsett**, directeur du centre de formation du personnel.

Un dîner a suivi la collation des diplômes. Mike Burns, entre autres, y a pris la parole. On eut droit aussi à un discours d'adieu et à un "bien cuit".

Voici la liste des diplômés: **W.T. Bowser, M.P. Gillespie, J.C.R. Ouellet, K.V. Poirier**, et **J.G. Poirier**, de la région de l'Atlantique, **A.W. Burns, J.-C. Clermont, M.W. Couling, S.M. Houston, M.B. Little, N. Littke, G.W. Runchey**, et **B.W. Schwieg**, de la région des Prairies, et **P.J.T. Garrity, R.H. MacAlister**, et **L.E.M. Wirth**, de la région de l'Ontario.

## Conférence nationale sur la sécurité

OTTAWA — Quarante-deux directeurs adjoints de la sécurité, administrateurs régionaux de la sécurité et chefs régionaux de la sécurité opérationnelle et préventive se sont réunis à Ottawa du 27 au 30 octobre dernier pour tenir les assises annuelles de la Conférence nationale du SCC sur la sécurité qui a eu lieu cette année à l'édifice Lester B. Pearson, haut lieu des Affaires extérieures. Les participants ont d'ailleurs vanté la qualité des lieux. "L'excellence de l'atmosphère de la conférence et les services de traduction simultanée ont permis que cette conférence en soit une des meilleures." La conférence avait pour thème "La gestion efficace des ressources en sécurité". On a abordé divers sujets dont le recours à la force et des façons d'assurer le bon développement du personnel en ce temps de réduction du personnel et de restrictions budgétaires, nous traiterons plus en profondeur de la question dans une prochaine édition d'Entre Nous.

## Joyeux Noël et Bonne Année

*Cette scène de Noël est l'oeuvre de **Moe Pypher**, détenu à Warkworth. Le SCC l'a choisie pour illustrer la carte de voeux du SCC de cette année.*

## Le commissaire Yeomans transmet ses voeux

*OTTAWA — L'année qui se termine, tout comme les précédentes, a amené son train de changements dans les politiques et les programmes. Toutefois, ce sont les changements qui touchent les personnes qui nous préoccupent plus particulièrement.*

*La mort de **Paul Crosby**, notre aumônier général, nous a profondément affecté. Nous tenons à remercier le Père **Gabriel Sévignac** d'avoir accepté, sur une base intérimaire, de le remplacer à pied levé.*

***Bill Westlake** va nous manquer. Nous en profitons pour lui souhaiter une retraite longue et heureuse. **Roma Bertrand** s'est rapidement habitué à ses nouvelles fonctions de commissaire adjoint principal et il a déjà commencé à affronter ses nouveaux défis.*

*Cette année, nous avons accueilli six nouveaux directeurs d'établissement et un directeur de district: **George Caron** à la Prison des femmes (avril), **Dan Kane** à Drumheller (juin), **René Rousseau** à Leclerc (juin), **Eugene Niles** à Dorchester (septembre), **Andrew Graham** au pénitencier de Kingston (octobre), **John Stonoski** à Kent (octobre), et **Jon Klaus** au bureau de Regina. C'est un groupe méritant qui reflète bien le travail du Comité des cadres supérieurs qui développe et choisit le personnel prometteur pour occuper les postes supérieurs de gestion.*

***Brian Marley-Clarke**, notre nouveau directeur général de la formation et du développement du personnel, s'est montré un solide leader du Comité sur la formation du personnel qui, en retour, a beaucoup fait progresser notre programme de formation des recrues CX (PARC). **John Dowsett**, qui a connu une longue et brillante carrière aussi bien comme militaire qu'au sein du SCC, est devenu notre premier directeur du Collège national de formation, le 4 novembre dernier. Quant aux candidats aux postes de moniteurs en formation préliminaire au nouveau collège, ils forment un groupe fort impressionnant. Les recrues qui sortent de ce nouveau programme sont une source justifiée de fierté pour le Service. En 1982, nous allons continuer de considérer comme hautement prioritaire le développement de la formation pour tout le personnel.*

*Quelques uns de nos employés ont vu reconnaître leur contribution professionnelle et parfois courageuse. Mentionnons-en quelques uns:*

- ***Frank Davall** — Collins Bay. Il a reçu la Croix du courage des mains du Gouverneur général.*

*(Suite à la page 2)*

# Parlons finances

**Par Gavin Hector,**
direction des finances,
Administration centrale

**Manuel de codage financier — Amendement 15** — L'unité responsable des guides financiers dont font partie **Bob Trempe, Lorraine Miner** et **Joane Brazeau** est fière de la toute nouvelle version du Micom qui est maintenant en route vers les régions. L'amendement 15 est une entière réédition. Prière vous est faites de vous départir de votre vieux cartable à trois anneaux; vous en recevrez un tout neuf de couleur verte.

**Félicitations au COF** — Le comité de classification du Conseil du Trésor a approuvé le niveau FI-06 pour notre chef des services financiers qui s'appelle maintenant chef des opérations financières. Félicitations au nouveau promu, **Stanley Fields**.

**Hourra pour Fred LeBlanc** — Le Commissaire a approuvé un changement à l'AR de l'Atlantique permettant au nouveau chef de la comptabilité générale et des systèmes financiers d'être maintenant au niveau FI-04. Félicitations à **Fred LeBlanc** qui a la double responsabilité de la comptabilité générale et des systèmes financiers. Merci aux agents de classement **Gerry Tessier** et **Ewan Newton** pour leur aide et leurs conseils.

**Du plaisir avec FINFO** — Le projet d'essai à Dorchester du système direct Finfo pour la comptabilité des détenus a remporté un énorme succès. Alors, qu'on félicite largement les gens de la région de l'Atlantique. Un groupe enthousiaste s'apprête à commencer la phase II des essais dans les autres régions.

**Al Price** et son équipe d'analystes de systèmes sont transportés. Al a tellement passé de temps dans l'Ouest qu'il s'est acheté un costume de cowboy! ... On l'appelle maintenant Cowboy Allen.

Ça bourdonne au Centre fédéral de formation du Québec sous la direction de **Marcel Beauchesne**. Au pénitencier de Kingston, **Mitch Hepburn** a fait installer son terminal. En premier, on n'arrivait pas à établir la communication avec Ottawa, mais maintenant tout fonctionne à merveille et les comptes des détenus seront sur le système au moment où vous lirez ces lignes.

Tout est en place au pénitencier de la Saskatchewan qui s'apprête à se lancer dans le système en direct. **Gilles Rhéaume** a tout sous contrôle.

Ça va bien maintenant à l'administration régionale du Pacifique. On a eu beaucoup de difficultés à établir le relai avec la ligne de téléphone de la C.-B. Le premier ouvrier de ligne a reçu plusieurs conseils de **Jerry Stenstrom**, mais c'est grâce à la divine intervention de **Millie Bott** qu'on est finalement parvenu à résoudre le problème.

Springhill a commencé à se servir de son terminal. Lors de la première opération de paie, ils ont réussi à faire balancer les comptes à 10$ près. Et cette erreur provenait de l'ancien système. Du beau travail, **Bruce Megeny, Joan Fowler** et associés.

La région de l'Atlantique a réussi à nous soutirer deux terminaux. **Bob Clark, Claude Dumaine** et **Dave Lutes** ont réussi à nous convaincre. Ils ont indiqué que le premier essai n'était pas régional, ce qui leur donnait droit à un tel essai.

***Pat McGinnis**, administrateur régional des finances, Ontario.*

***Dave Lutes**, Atlantique.*

**Comité des finances — Victoria** Nos remerciements à **Mariette Labossière**, du bureau des libérations conditionnelles de Victoria, qui a agi comme secrétaire à cette réunion. Les directeurs financiers de l'AC et les administrateurs régionaux ont tenu une session intensive de trois jours.

**Révision de l'organigramme** — Nous prévoyons obtenir bientôt des résultats sur la description de poste du directeur adjoint aux finances. De plus, lors de la réunion du comité des finances en septembre dernier, on a approuvé en principe le poste de commis "générique" aux finances de niveau CR-04.

# Le commissaire Yeomans . . .

• **Suite de la page 1**

• ***Earl Brown** — Pénitencier de Kingston. C'est un CX 4 qui a obtenu la citation du commissaire pour bravoure.*

• ***Harry Rowley** — Warkworth, et **James Cotten** — Joyceville. Ce sont deux moniteurs d'ateliers qui ont reçu le prix d'Excellence de l'Association des industries correctionnelles.*

• ***Ken Ferguson** — Springhill. C'est un agent d'unités résidentielles qui a représenté le Canada à la compétition de tir de Bisley (Angleterre).*

• ***John Siu** — Commissaire adjoint des politiques, de la planification et de l'administration. Il s'est mérité le prix d'Excellence en gestion des ressources.*

*Les régions ont aussi traversé l'année avec leur lot de changements. Au Québec, après avoir procédé à l'implantation du nouveau système de gestion des cas, on a inauguré les cours universitaires à l'établissement Laval. En août dernier, on a entrepris la mise en chantier du futur établissement de Drummondville. On a aussi lancé, en mars, le programme de visites familiales à l'établissement Archambault.*

*Dans les Prairies, on a complété les vérifications en vue de l'agrément de tous les bureaux de libération conditionnelle, du pénitencier de la Saskatchewan et du Centre correctionnel communautaire Osborne. Les établissements Edmonton et Stony Mountain ont inauguré leur programme de visites familiales.*

*En Ontario, la Prison des femmes a entrepris son programme de visites familiales en novembre. Millhaven était jusque là le seul établissement de la région à offrir ce programme à sa population. La participation du SCC à l'Expo de Toronto a connu des succès sans précédent. Plus de 300 000 personnes se sont arrêtées au kiosque aménagé par la région.*

*Ce qu'on retient plus particulièrement dans la région de l'Atlantique, c'est le graduel retour à la normale au pénitencier de Dorchester qui avait connu une vie mouvementée au cours des mois précédents. On y a introduit le programme de visites familiales et tout s'est très bien passé. On a confirmé la construction du pénitencier de Renous et on a ouvert un nouveau bureau de libérations conditionnelles à Sydney.*

*La région du Pacifique a connu une année plus difficile avec les émeutes de Matsqui et de Kent. Je tiens toutefois à féliciter le personnel pour la façon exemplaire avec laquelle il a fait face aux problèmes et au travail supplémentaire encouru. Les bureaux de district de Victoria, Vancouver et Abbotsford ont terminé les vérifications menant à l'agrément auprès de l'ACA. La participation du SCC à l'Expo de Vancouver s'est avérée un énorme succès auprès du public.*

*Il ne s'agit, bien sûr, que d'une courte liste des changements et des réalisations que nous avons connus cette année. D'ailleurs, une édition complète de ce journal ne réussirait pas à présenter tous les changements et toutes les améliorations que nous avons apportés au SCC. Mais le plus grand changement a peut-être été vécu par ceux qui se sont joints au SCC au cours de l'année, un service dédié à mieux servir nos concitoyens année après année. Bienvenue dans nos rangs!*

# GENS d'ici et d'ailleurs

**DONALD YEOMANS** entreprend sa cinquième année à la tête du Service correctionnel du Canada. Il y aura quatre ans le 12 décembre qu'il est devenu commissaire du SCC ... **LUCIEN MORIN**, professeur au département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières et membre du Comité consultatif régional des citoyens sur l'emploi des détenus, vient d'être nommé au Bureau des directeurs de la Société canadienne du Club de Rome. Il a aussi été invité à représenter le Canada lors du Forum Humanun (la section jeunesse du Club de Rome). ... **DON PELLERIN**, agent de libération conditionnelle au bureau de Moncton, s'est transformé, du 3 au 5 novembre dernier, en préposé aux expositions à Bouctouche, au Nouveau-Brunswick. **Simone Bourgouin** et **Joan MacKee**, de l'administration régionale, et **Norm LeBlanc**, CX-8 au pénitencier de Dorchester, l'ont secondé la durée de l'exposition ... **JIM WEST**, chef de la sécurité préventive de la région de l'Atlantique, a dernièrement remporté un trophée au Moncton Speaker's Club ... **MICHEL BUYSE**, un ex-détenu qui travaille à la division des communications de la région du Québec, s'est entretenu avec les étudiants du Collège Dawson à la fin d'octobre. Il était accompagné pour la circonstance par **Emmanuela Rodriguez**, agent de gestion des cas à l'établissement Leclerc

**LA CAMPAGNE DE CENTRAIDE** au SCC a reçu un appui inattendu avec la remise d'un chèque de 127 $ du Restaurant Pretoria. La cafétéria de l'édifice Killeany s'était engagée à remettre 10¢ pour chaque café vendu pendant la semaine d'ouverture de la campagne. La remise du chèque a été faite par **Suzane Magill**, gérante adjointe du restaurant Pretoria. C'est **Don Molloy**, directeur de l'administration et des projets spéciaux à la direction des communications et coordonnateur adjoint de la campagne de Centraide au SCC, qui a accepté le chèque. D'ailleurs le SCC a battu tous les records de participation cette année en fournissant 19 962 $. L'objectif de la cueillette avait été fixé à 16 400 $. Bravo. A s'entraider, on se fait du bien. ... **DOUG CUMPSON**, surveillant de section aux libérations conditionnelles de Kingston, prend sa retraite après 45 ans de service. Pour souligner son départ, il y eut fête au Collège du personnel de l'Ontario le 10 novembre dernier ... **BRIAN McLEAN**, un ex-détenu qui s'est mérité la Médaille du Président lors de la dernière collation des diplômes de l'Université de la Saskatchewan, avait entrepris ses études universitaires alors qu'il était incarcéré à Stony Mountain et au pénitencier de la Saskatchewan ... **EDNA McIVOR**, bénévole auprès des détenus depuis plus de 40 ans, a reçu une autre décoration, le 21 octobre dernier, pour ses longs états de service auprès des détenus et ex-détenus de l'établissement Stony Mountain, au Manitoba. Elle a en effet été décorée de l'Ordre du Canada à la maison du Gouverneur général. Quelques minutes auparavant, elle a été reçue dans les bureaux du ministre **Kaplan** qui lui a remis un bouquet de corsage, don des détenus de Stony Mountain. Puis, ce fut au tour de **Hank Neufeld**, directeur de la sécurité opérationnelle à l'administration centrale et remplacant du commissaire adjoint **Marcel Sauvé**, de lui remettre la citation du commissaire pour Service Méritoire que le commissaire **Yeomans** lui avait décernée l'an dernier ... **UNE BRÈVE MAIS ÉMOUVANTE CÉRÉMONIE** s'est déroulée dans les bureaux de l'administration régionale de l'Ontario le 30 octobre dernier, alors que **Ray Jamieson**, administrateur régional des services techniques, a reçu de la part de **Don Clark**, agent exécutif régional, un brassard noir pour commémorer la défaite de son équipe favorite, les Yankees de New York, qui ont, comme chacun le sait, baissé pavillon devant les Dodgers de Los Angeles lors de la dernière Série mondiale de baseball. Lorsqu'il a été aperçu pour la dernière fois, Ray pleurait à chaudes larmes et murmurait: "Attendez à l'an prochain..." ... **TROIS CADRES DES SERVICES CORRECTIONNELS DU KOWEITT** étaient dernièrement dans la région de l'Ontario. **Dennis Curtis**, administrateur régional des communications, reçut un urgent appel de détresse pour obtenir les services d'un employé parlant l'arabe car les trois visiteurs pouvaient difficilement s'exprimer en anglais. Dennis Curtis était alors au pénitencier de Kingston, juste en face de la pièce où travaille l'agent de classement **Wagdy Loza**, un Egyptien dont la langue maternelle est ... l'arabe. Pour couper au plus court, disons que M. Loza s'est transformé en guide et a piloté nos visiteurs dans les divers établissements en leur servant d'interprète. Il les a même emmenés faire des courses.

---

*A tous, que vous soyez agent de sécurité ou commis, agent de libération conditionnelle ou médecin, moniteur ou psychologue, ancien ou nouveau, merci de votre coopération et de votre contribution alors que nous relevons les défis et procédons aux changements nécessaires.*

*En dernier lieu, je formule le voeu sincère que vous et votre famille connaissiez un Noël de joie et de paix et que la nouvelle année vous apporte santé et bonheur.*

**Donald R. Yeomans**
**Commissaire**

## Conférence sur l'éducation pénitentiaire

# "L'éducation représente un nouvel espoir de réhabilitation efficace"

PACIFIQUE — "Cette conférence est un "petit phénomène historique" qui marque un "changement significatif" en matière de modèle d'éducation pour la réadaptation des détenus, a déclaré le principal conférencier, **Michael Ignatieff**, du King's College de Cambridge, Angleterre, aux éducateurs du SCC, professeurs d'université, délégués et membres de la Société canadienne de l'éducation permanente, qui sont venus de tous les coins du Canada pour assister à la première conférence nationale sur l'éducation en milieu pénitentiaire à Victoria (C.-B.) du 13 au 15 octobre dernier.

On a essayé d'autres modèles au cours des années, a déclaré M. Ignatieff. Il y a d'abord eu l'approche punitive, puis les modèles médicaux et de perspectives de réadaptation. Et on met maintenant l'accent sur l'éducation.

Il a mentionné que la criminologie est loin d'être une science exacte et qu'on ne "sait même pas ce qui fait un criminel. Il n'y a pas de théorie universelle; nous avons seulement des cas individuels. Nous ne sommes même pas en terrain solide lorsque nous parlons de personnalité criminelle."

### Rien ne fonctionne? Allons-y voir!

**Roby Kidd**, du Ontario Institute for Studies in Education, qui a été surnommé le père de l'éducation permanente au Canada, a contesté la vieille rengaine voulant que "rien ne marche." En réalité, beaucoup de choses fonctionnent, a-t-il dit. "Mais nous ne pouvons pas nous appuyer suffisamment sur les statistiques. Nous manquons de données et nous ne faisons pas assez de recherches. Nous devons nous méfier des données extérieures et mener au Canada nos propres études."

**Arnold Edinborough**, éditeur, auteur et universitaire qui compte 25 ans d'expérience comme bénévole à la Société John Howard, est d'accord qu'il existe une nouvelle légitimité de l'éducation comme modèle de réforme et il a déclaré qu'il était fort impressionné par le programme offert par l'Université de Victoria dans les pénitenciers de la C.-B. Toutefois, il a mis en garde les délégués de cette conférence de trop s'emballer pour le modèle d'éducation et d'abandonner les modèles précédents. "En réalité, nous avons besoin de plusieurs modèles. Les détenus ne sont pas tous pareils, et les programmes et les prisons devraient refléter cela."

**Lucien Morin**, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, a présenté un exposé: *"Après Foucault: le modèle en éducation"* dans lequel il a élaboré une approche à l'éducation pénitentiaire fondée non sur le concept de justice, mais sur le principe de la réconciliation.

### Le programme UVic: réduire le taux de récidive

On a abordé une vaste gamme de sujets lors de cette conférence, notamment les programmes destinés aux femmes et aux autochtones, la formation professionnelle et les programmes d'alphabétisation. L'un des programmes dont on a le plus discuté fut celui de l'Université de Victoria (UVic) qui a débuté il y a environ neuf ans. De concert avec l'Université de Victoria, le Service correctionnel du Canada offre aux détenus de quatre pénitenciers de la C.-B. des programmes de sciences humaines menant au baccalauréat. Ces cours ne sont pas des cours par correspondance. Des professeurs de l'Université se rendent dans les pénitenciers pour y établir de petites universités offrant des programmes traditionnels en sciences humaines.

*Dr Tony Parlett*

Le programme UVic a connu tellement de succès qu'il a maintenant été élargi à l'Université Laval qui offre un programme à l'établissement Laval sous la direction de Lucien Morin (janvier 1981) et à l'Université Queen's qui vient tout juste de signer une entente semblable au programme UVic pour l'établissement de Collins Bay. Stony Mountain a aussi un tel programme.

### Pas d'idées noires

**Stephen Duguid**, professeur à l'Université Simon Fraser, a enseigné dans le cadre du programme UVic pendant six ans et croit dur comme fer à la valeur d'enseigner les humanités aux détenus. "Il faut une longue série de décisions sur le style de vie pour devenir un criminel professionnel. Les criminels deviennent confiants et à l'aise comme hors-la-loi, un processus qui a probablement débuté dans un foyer désavantagé, suivi d'un séjour dans un centre de détention pour jeunes délinquants, et finalement la prison.

La récidive ne rend pas M. Duguid pessimiste parce qu'il ne croit pas qu'elle soit inévitable. Les détenus ont des "déficiences de connaissances", qu'on ne retrouve pas uniquement chez les criminels, mais qui sont accompagnées chez eux d'impulsivité, d'attitudes égocentriques, d'une perception négative de la nature humaine, d'une tendance aux comportements extrémistes et de notions rudimentaires du pouvoir et de l'autorité. "Ce ne sont pas des rebelles; la plupart sont de véritables conformistes," a-t-il ajouté.

"Les détenus ne peuvent concevoir une autre façon de fonctionner," aux dires de M. Duguid, mais les études traditionnelles en sciences humaines comblent cette lacune, élargit la notion de soi et renforce un mode de pensée précis et critique."

### Seulement 14% de récidive

Lorsqu'on procéda à l'évaluation du programme UVic en 1980, les résultats étaient meilleurs que ne l'avaient prévu ses initiateurs le Dr **Tony Parlett**, administrateur régional de l'éducation et de la formation au SCC, et le Dr **Doug Ayers**, de l'Université de Victoria. Parmi les détenus qui sont restés dans le programme pendant au moins un an, le taux de récidive était de seulement 14% comparativement à un groupe de contrôle dont le taux de récidive était de 50%. (Les plus récentes études démontrent que sur une période de cinq ans, le taux de récidive est d'environ 28% à 30% au SCC. On entend ici par récidive une nouvelle condamnation à un pénitencier fédéral).

Le programme UVic a lentement débuté en mai 1972 avec des fonds fournis par la Fondation Donner afin d'offrir "à titre expérimental", sous la direction de Doug Ayers et de Tony Parlett, des cours universitaires aux détenus du pénitencier de la C.-B. et de l'établissement Matsqui. On offrait quatre domaines d'études: l'anglais, l'histoire, la psychologie et la sociologie. La réaction des étudiants a été tellement enthousiaste qu'on a élargi la gamme des cours aux niveaux de troisième et quatrième années et on a mis sur pied des programmes semblables aux établissements Kent, Mountain et William Head.

MM. Ayers et Parlett ont établi leur programme en se fondant sur la croyance que les "détenus manquent de développement cognitif, d'habiletés sociales et de raisonnement moral et que ces lacunes sont directement reliées à leur comportement antisocial." La partie la plus importante du programme, et peut-être la raison de son succès étonnant, est "le grand souci de recréer l'expérience universitaire à l'intérieur du pénitencier. Traditionnellement, il a toujours existé une hostilité entre les détenus et les gardiens; on a donc voulu particulariser le programme en le localisant dans un endroit spécial et sécuritaire de la prison où l'on peut favoriser une atmosphère de campus."

*Lucien Morin*

### Les rapports détenu-enseignant: une des clés du succès

Le matin, les détenus se présentent dans le secteur où sont donnés les cours universitaires, et comme la plupart d'entre eux sont des étudiants à temps plein, ils y passent toute la journée. Les étudiants avancés et les diplômés servent de tuteurs et d'adjoints du professeur. Quant aux professeurs, qui ne sont jamais des employés du SCC, ils sont de l'Université de Victoria. Les classes sont petites et on y décèle une atmosphère de liberté qui encourage les étudiants à poser des questions et à défendre leurs points de vue. Il en résulte des rapports étroits entre enseignants et élèves qui s'avèrent puissants à modifier les perceptions négatives du monde qu'ont les détenus. Les professeurs qui forcent et contraignent leurs étudiants-détenus à élargir leurs horizons, les traitent non seulement comme des personnes, mais comme de potentiels pairs. Ceci est passablement excitant pour un prisonnier qui est étiqueté comme un criminel et incarcéré dans un pénitencier fédéral. Et le respect est mutuel. Les étudiants dont l'identité et le statut de prisonnier constituent un défi au point de vue enseignement, stimulent également leurs professeurs.

*Les programmes universitaires essaiment un peu partout depuis quelque temps. Dernièrement, c'était au tour de l'Ontario d'entrer dans le domaine avec un tel programme à Collins Bay. On voit ici le commissaire **Yeomans** signant une entente avec le principal de l'Université Queen's, M. **Ronald Watts**. Les détenus pourront suivre des cours de première année en sciences humaines. Photo — **Dave Bryant**.*

### Critiques: auto-sélection et le groupe de contrôle

Peu après la publication des résultats de l'évaluation du programme UVic indiquant la réduction de récidive, on entendit grommeler des administrateurs et des criminologues. Beaucoup n'acceptaient pas les prémisses du programme; d'autres prétendaient que le programme avait une conception élitiste "parce que l'enseignement était de niveau universitaire."

On critiquait également la méthode d'évaluation. Le Commissaire **Yeomans** a demandé à **Robert Ross**, criminologue à l'Université d'Ottawa, de faire un rapport sur l'évaluation du programme UVic. M. Ross mentionnait dans son rapport qu'il considérait que les principes du programme UVic "étaient admirablement raisonnables. Les succès sont rares dans les services correctionnels et lorsqu'un programme semble efficace, on a tendance à discréditer les résultats en disant qu'ils sont injustifiés ... ou même frauduleux. Ne pas reconnaître la valeur du programme UVic parce que son évaluation ne satisfait pas les puristes est faire preuve d'une étroitesse d'esprit .. on devrait reconnaître que pour certains détenus, le programme UVic peut être une façon plus économique de favoriser la réinsertion sociale des détenus, de prévenir la violence et d'humaniser l'atmosphère."

Lorsque qu'on reproche à Tony Parlett d'avoir créé un programme de conception élitiste, il risposte en disant: "Je ne crois pas. Ça n'a jamais été notre intention. Au début, tout ce que nous exigions c'était une sixième année et nous ne nous préoccupions pas de savoir s'ils réussissaient ou non parce qu'il valait mieux échouer en 13e année qu'en 7e année. Notre reproche peut servir à n'importe quel groupe: formation professionnelle, amélioration de l'alphabétisation ou éducation en général. Ce qui importe, c'est d'avoir de bons professeurs, d'excellents rapports étudiants-professeurs et une implication de l'étudiant."

Les délégués à cette conférence ont été particulièrement intéressés par l'exposé de **Keith Whetstone**, un détenu de Matsqui qui en est à terminer son baccalauréat. La plupart des étudiants, dit-il, s'inscrivent à ce programme pour les "mauvaises raisons", i.e. pour ne pas avoir à travailler, se la couler douce ou tout simplement par curiosité. (Toutefois, ils doivent réussir à obtenir la note C et ils se rendent compte rapidement qu'étudier est plus dur que faire n'importe quel travail ordinaire).

"Cela faisait quatre fois que je revenais au pénitencier de la C.-B. et, comme la plupart des détenus qui ont un lourd casier judiciaire, je n'avais pas l'intention de changer mon style de vie pour qui que ce soit. Le crime est un jeu avec ses risques et ses conséquences. L'incarcération fait partie du crime et il ne faut pas commettre de crime si vous ne voulez pas être incarcéré. C'est la règle du jeu, a déclaré ce détenu de 34 ans qui s'est inscrit au programme UVic parce que c'était une excellente façon de tuer le temps. Il avait alors choisi l'anglais et la philosophie avec l'intention de "frauder le système pendant un semestre." La naïveté du professeur vaudrait bien les inconvénients de l'inscription!

Toutefois, M. Whetstone a découvert que l'université était un

*(Suite à la page 4)*

# en bref

**TROIS NOMINATIONS À LA CNLC** — Le Solliciteur général **Robert Kaplan** a dernièrement annoncé les nominations suivantes à la Commission nationale des libérations conditionnelles: **Jean-Paul Gilbert** a été reconduit dans ses fonctions de commissaire pour un autre mandat de cinq ans. **Maurice Roussel**, de Tracy, au Québec, a été nommé commissaire temporaire pour une période de douze mois. Le brigadier général **John Read**, de Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard, a été nommé à la CNLC pour un mandat d'un an. Il travaillera dans la région de l'Atlantique.

**L'ÉTABLISSEMENT BOWDEN AURA UNE FERME PÉNITENTIAIRE** — L'établissement à sécurité intermédiaire Bowden, en Alberta, sera renové et agrandi, a fait savoir **Jim Phelps**, directeur général régional des Prairies. Les travaux s'échelonneront sur une période de cinq ans et doivent commencer sous peu. On évalue les coûts à 33 $ millions. La première phase portera sur la construction de nouveaux bâtiments industriels et d'un gymnase. On prévoit aussi agrandir les installations pour héberger dorénavant 234 détenus, les installations actuelles pouvant en accomoder 150. A ceci s'ajoutent une ferme pénitentiaire de 100 acres pour fournir du travail à des détenus de catégorie sécuritaire minimale, et de petits bâtiments pour loger un centre de soins de santé, une unité d'isolement, une cuisine et des bureaux. On prévoit que le gymnase et les bâtiments industriels seront prêts au plus tard à la fin de 1982. Quant aux travaux sur la ferme pénitentiaire, ils débuteront en 1984 pour se terminer l'année suivante. On a mis la priorité sur les bâtiments récréatifs et industriels parce que ceux qui existent déjà sont de vieilles bâtisses érigées au moment de la dernière guerre et trop détériorées pour être rénovées. Une partie des nouveaux bâtiments serviront à l'industrie alimentaire. Les détenus y traiteront la viande, les légumes et le lait pasteurisé qui seront expédiés dans les établissements de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. On produira aussi des oeufs et des pommes de terre et on y élèvera du bétail. Tout ceci fournira du travail à 16 nouveaux employés et à 60 détenus, a dit M. Phelps.

**UN JOURNALISTE IMPRESSIONÉ PAR LE TRAITEMENT DES DÉLINQUANTS SEXUELS** — Une station de radio de Vancouver avait mis à son horaire, le 24 novembre dernier, une émission sur le traitement des délinquants sexuels. **George Garrett**, le journaliste qui avait procédé aux entrevues avec le personnel et les patients et qui a une solide réputation d'enquêteur, n'a eu que des éloges envers le programme de traitement des délinquants sexuels qu'on prodigue au Centre psychiatrique régional. Il a mentionné aux responsables du programme que depuis qu'il couvre des activités du SCC, il n'avait jamais été impressionné comme il l'a été par le traitement offert aux délinquants sexuels du Centre psychiatrique d'Abbotsford. Nos félicitations au personnel et au directeur médical intérimaire, le Dr **Ali Saad**. Quant au directeur, le Dr **Chuni Roy**, il est présentement en congé sabbatique.

**NOUVEAU DIRECTEUR DE DISTRICT EN SASKATCHEWAN** — **Jon Klaus**, directeur adjoint de la socialisation au pénitencier de la Saskatchewan, a été nommé directeur du district des libérations conditionnelles de Regina. Il est entré en fonction au milieu de novembre. **Gord Holloway**, qui assurait l'intérim depuis le départ de **Len Epp** pour l'administration centrale, a été nommé directeur adjoint de la sécurité au Centre psychiatrique régional de Saskatoon. **Bob Allaby**, directeur adjoint de la sécurité au CPR, a été quant à lui nommé chef régional de la sécurité préventive.

**LE COLLÈGE DU PERSONNEL DE L'ONTARIO LOGE À UNE NOUVELLE ADRESSE** — Le Collège du personnel de l'Ontario loge à une nouvelle adresse depuis qu'il a cédé la place au nouveau Collège national de formation des recrues. Le Collège du personnel est maintenant situé au 466 ouest, rue Union, Kingston. Il est à noter qu'il n'y a pas de standard téléphonique dans les nouveaux locaux du Collège. Chaque section a son propre numéro de téléphone. La liste des numéros vous sera distribuée sous peu, si ce n'est déjà chose faite.

**AUTRE ÉCHANGE DE DÉTENUS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS** — Le Canada et les États-Unis ont procédé à un autre échange de détenus au début de novembre. L'opération s'est déroulée en deux temps et s'est terminée le 5 novembre avec le retour aux États-Unis d'un détenu de Millhaven et d'une détenue de la Prison des femmes. La veille, trois détenus rentraient des États-Unis pour prendre possession de leurs nouveaux quartiers à Millhaven. Ils étaient accompagnés par le directeur de l'établissement Ray Brock (N.-Y.), son adjoint exécutif et quelques employés. Ils en ont profité pour visiter Millhaven et assister à la collation des diplômes au nouveau Collège national pour la formation préliminaire des recrues.

**LES VISITES FAMILIALES FONT LEUR APPARITION À LA PRISON DES FEMMES** — La Prison des femmes a tenu une journée d'accueil à l'intention des médias, le 13 novembre dernier, pour annoncer le début du programme des visites familiales à cet établissement. Les détenues admissibles à ces visites pourront dorénavant passer 48 heures en compagnie de leur conjoint, de leurs enfants et de leurs parents dans une maison mobile de deux chambres à coucher aménagée à l'intérieur des murs de la prison. On s'attend que la plupart des visiteurs soient les enfants des détenues.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications,*

*1, Killeany Place, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*
**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**

# L'éducation représente . . .

• **Suite de la page 3**

refuge n'ayant rien à voir avec les tensions de violence et d'autoritarisme du pénitencier. Il a aimé l'ambiance. On était dans un autre univers lorsque les portes se refermaient. Il s'est mis à lire le dictionnaire pour améliorer son vocabulaire et un jour, il s'est retrouvé si enthousiasmé qu'il a participé à une discussion en classe. Il a commencé à trouver ennuyants ses anciens compagnons. Ils n'avaient rien de nouveau à dire. Le professeur avait noté sur sa première dissertation en histoire: "vous devez faire des phrases simples".

"Je me suis vraiment senti idiot", dit-il. Mais son orgueil avait été piqué au vif et il était bien harponné.

"S'instruire est une expérience libératrice dans tous les sens du mot," a-t-il ajouté. Il voyait son avenir différemment. Son nouveau régime intellectuel a modifié son mode de penser et de parler. Il se sentait comme une personne nouvelle et différente, a-t-il précisé.

## L'émeute de Matsqui: un sujet délicat

L'émeute de Matsqui, le 2 juin dernier, dans un pénitencier où le programme d'éducation allait si bien, est une question très délicate pour les étudiants, les professeurs et le SCC. "Aucun étudiant n'a participé à cette émeute," a affirmé M. Whetstone, et les étudiants qui se trouvaient à la bibliothèque y ont empêché un incendie. L'émeute nous a montré que nous ne faisions plus partie de ce monde de solidarité et de violence."

Cette conférence a été parrainée par l'Université de Victoria et la Société canadienne de l'éducation permanente, en collaboration avec le Service correctionnel du Canada.

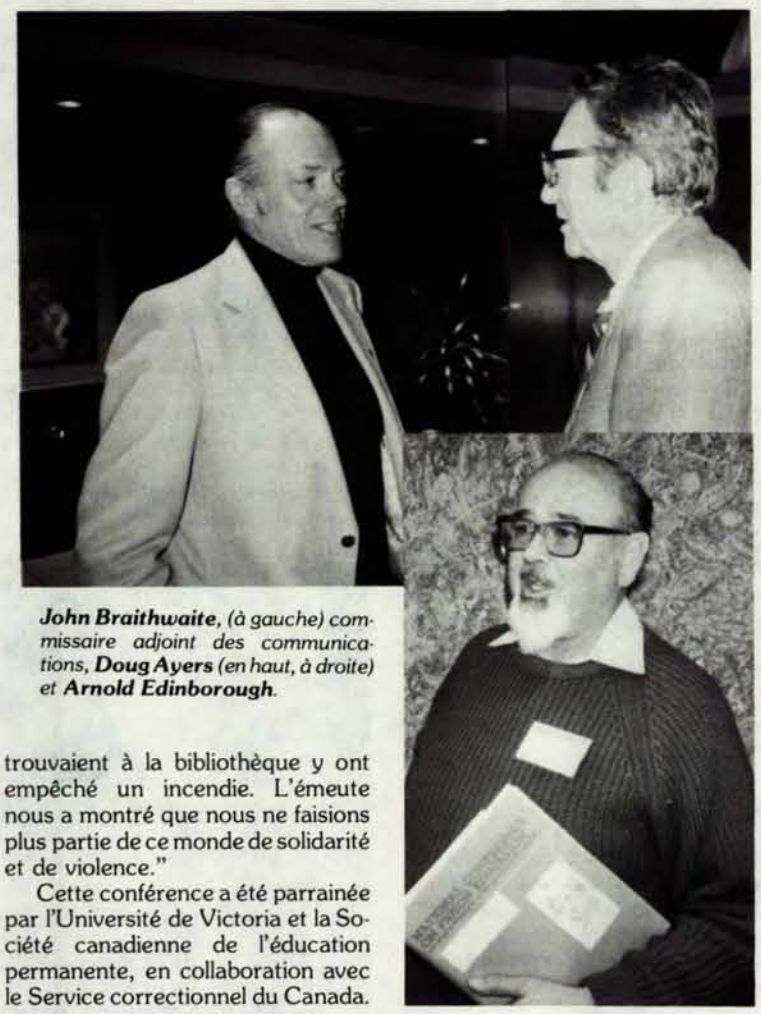

***John Braithwaite**, (à gauche) commissaire adjoint des communications, **Doug Ayers** (en haut, à droite) et **Arnold Edinborough**.*

# Nouveautés en dotation

OTTAWA — On a dernièrement annoncé deux nouveautés en dotation qui auront des incidences importantes pour les employés, a dit **Grant Johnson**, chef des politiques de dotation à l'administration centrale.

La Commission de la Fonction publique a annoncé les changements suivants entrés en application le 1er octobre dernier:

■ La période de rémunération provisoire au cours de laquelle des droits d'appel ne peuvent être logés pour des nominations intérimaires, est de quatre mois moins un jour pour les employés de toutes les catégories professionnelles, sauf ceux dans la catégorie de gestion qui ne sont pas admissibles à des nominations intérimaires. (Au 1er octobre dernier, la période de rémunération provisoire était de quatre mois pour la catégorie professionnelle, trois mois pour la catégorie de soutien administratif, et deux mois pour les autres catégories).

■ La mutation de personnel qui satisfait aux critères suivants ne constitue pas une nomination: les deux postes sont situés au sein du même ministère et relèvent du même sous-chef, sont de mêmes groupe et niveau, comportent des fonctions semblables, les profils linguistiques sont identiques, et la mutation ne donnera pas lieu à un changement de la durée des fonctions de l'employé (c'est-à-dire de période déterminée à indéterminée, et vice-versa) et n'est pas le résultat d'un concours.

# Lettres

**Une directrice suédoise impressionnée par la façon de faire du commissaire Yeomans**

***Ann Britt Grunewald**, directrice d'un pénitencier à sécurité maximale près de Stokholm, en Suède, a été fort impressionnée par le commissaire **Yeomans** lors d'une visite qu'elle a faite au SCC. Dans une lettre qu'elle a envoyée à un professeur de criminologie de l'Université de Lethbridge et dont nous avons obtenu copie, elle fait part de ses commentaires sur le commissaire et la qualité du personnel du SCC. En voici quelques extraits.*

"Il y eut de grands changements au cours des trois dernières années dans presque tous les secteurs d'activités du régime correctionnel canadien et chaque fois que j'ai posé des questions sur les nouveautés, on m'a invariablement répondu "C'est M. Yeomans. . . ."

"Il s'y connaît en administration et il comprend intuitivement les lois qui gouvernent la psychologie humaine. Par exemple, il a introduit une série de symboles et de cérémonies (passation des pouvoirs) qui, je pense, expliquent en partie la confiance en soi peu ordinaire que ressentent les gens qui travaillent pour le SCC, que ce soit à l'administration centrale ou dans les établissements. . . ."

"Ce que j'ai plus particulièrement remarqué dans les établissements, c'est que les employés travaillent très fort à adapter les ateliers de production et la formation professionnelle aux marchés extérieurs. . . ."

"Ce qui m'a le plus frappé dans les établissements canadiens, c'est le sentiment de fierté que semblent partager les employés, une chose plutôt rare dans les milieux pénitentiaires. La gestion y est pour beaucoup dans cet état de fait. Il est évident que le commissaire Yeomans transmet à son personnel un sens profond de sécurité, de confiance et de fierté."

**Ann Britt Grunewald**
**Rotsjö, Suède**

*Les administrateurs régionaux des communications se sont dernièrement rencontrés à Victoria pour tenir leur rencontre trimestrielle. (De gauche à droite) **Jack Stewart, Linda Lee, Dennis Curtis, Patrick Altimas** et **Justin Sullivan**.*

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

# ENTRE NOUS

Vol. 6 no 24 le 30 décembre 1981

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Les Comités consultatifs de citoyens ont tenu leurs assises annuelles du 12 au 14 novembre

## Les efforts des CCC commencent à porter fruit

*Quelques uns des participants à la Conférence annuelle des Comités consultatifs de citoyens dont les assises se sont tenues au Centre des conférences d'Ottawa.*

OTTAWA — Les efforts des Comités consultatifs de citoyens commencent à porter fruit. C'est ce qu'ont affirmé les organisateurs de la Quatrième conférence nationale des Comités consultatifs de citoyens qui s'est tenue à Ottawa du 12 au 14 novembre dernier.

"Nous formons maintenant un groupe national de personnes qui sont de plus en plus aux faits du système, que ce soit à partir d'une perspective des employés ou des détenus; ce qui a des effets sur les changements apportés," a dit lors d'une entrevue le président de la Conférence, le Père **William Irwin**.

Le nouveau président de l'exécutif national des CCC a aussi dit qu'il était très heureux de la confiance que lui ont témoigné les 35 délégués à ces assises.

### Pardon des détenus

Le Solliciteur général **Robert Kaplan** s'est adressé au délégués à la fin d'un dîner au Château Laurier. Il a loué le rôle que jouent les CCC et a mentionné que des CCC locaux ont eu l'occasion à au moins quatre reprises d'intervenir pour apaiser les choses lors d'incidents dans des établissements. Le Solliciteur général s'est aussi engagé à considérer les recommandations de pardon qu'ils formulent au nom des détenus. Il a d'ailleurs rappelé qu'il a accordé le pardon deux fois depuis qu'il est ministre.

Le commissaire **Yeomans**, lors de la présentation des données opérationnelles et des points saillants de la planification, a dit que le Service est confronté à de sérieux problèmes de surpopulation dans les établissements du Québec, ce qui pourrait entraîner des transferts de détenus vers les régions voisines en attendant qu'il y ait plus de cellules disponibles au Québec.

Le commissaire a aussi indiqué que le nouvel établissement à sécurité maximale Donnaconna devrait ouvrir ses portes vers la fin de 1986 et que l'établissement Drummondville, un pénitencier pour l'isolement protecteur à niveaux de sécurité divers, devrait, quant à lui, être prêt à la fin de 1985. Il a aussi dit que les travaux de construction du Centre fédéral de soins de santé de Kingston sont arrêtés dans l'attente d'une étude plus poussée de toutes les exigences du SCC en matière de soins médicaux.

### L'isolement protecteur

Le commissaire a expliqué le nouveau système national de tamisage des détenus proposés pour

*(Suite à la page 4)*

*Le commissaire **Donald Yeomans** (assis) et le directeur du nouveau Collège national de formation des recrues, **John Dowsett**. Photo — **Dennis Curtis**.*

## John Dowsett dirige le Collège national de formation préliminaire des recrues

ONTARIO — Lors d'une cérémonie spéciale qui a eu lieu au Collège du personnel de Kingston, le 4 novembre dernier, **John Dowsett** a officiellement pris la direction du Centre de formation préliminaire du personnel. M. Dowsett était directeur de l'établissement à sécurité maximale Millhaven lorsqu'il a été nommé directeur du nouvel établissement Kent, C.-B., en 1977.

Le nouveau Centre de formation des recrues loge dans les locaux du Centre de formation du personnel de l'Ontario, qui lui a emménagé ailleurs. C'est le commissaire **Yeomans** qui a accueilli M. Dowsett dans ses nouvelles fonctions.

Il a également remercié **Murray Millar**, l'ancien directeur du Collège du personnel pour "l'excellence du travail accompli et que vous continuerez de faire dans le domaine de la formation."

Le Collège du personnel de l'Ontario n'a cependant pas fermé ses portes. Il a tout simplement traversé la rue pour occuper les locaux de l'Institut national Canadien des aveugles et continuera d'être dirigé par M. Millar.

**Reg Shier**, directeur adjoint de la formation et esprit dirigeant de cet événement, a agi comme maître de cérémonies. Une fois l'investiture du nouveau directeur terminée, on a remis des diplômes à 18 recrues des régions de l'Atlantique, de l'Ontario et des Prairies qui ont présenté une série de manoeuvres et de techniques de contrôle des émeutes qui a beaucoup impressionné. Une réception a suivi dans les salons de l'endroit. Quant aux diplômés, ils ont eu droit ensuite à un dîner en compagnie de quelques invités.

On a profité des fêtes de cette journée pour honorer **Jack Wagar**, instructeur d'armes à feu au Collège de formation des recrues. **Marcel Sauvé**, commissaire adjoint de la sécurité, lui a remis un certificat d'évaluateur d'entraîneurs au maniement des armes à feu. En vertu de ce certificat, M. Wager est dorénavant autorisé à évaluer et à juger les instructeurs des autres régions pour s'assurer du respect et de la qualité des normes. Le Canada ne possède que trois évaluateurs du genre qui sont nommés pour une période de trois ans.

***Marcel Sauvé** et **Jack Wagar**. Photo — **Dave Bryant**.*

## Dan Kane a officiellement pris en main les destinées de Drumheller

PRAIRIES — **Dan Kane** a pris officiellement la direction de l'établissement à sécurité intermédiaire Drumheller lors d'une cérémonie de passation des pouvoirs qui a eu lieu le 14 octobre dernier. C'était la première fois que la région était le théâtre d'une telle cérémonie officielle qui comprend entre autres la remise de la clé symbolique au nouveau directeur.

Le personnel de Drumheller a vécu une journée fort excitante. Il a fallu mettre la dernière main aux préparatifs, vérifier et revérifier pour s'assurer que tout se déroule selon l'ordre prévu", a dit **Gerry Michayluk**, directeur adjoint de l'administration.

Au nombre des représentants officiels, on retrouvait le commissaire **Yeomans**, le directeur général régional **Jim Phelps**, le directeur Kane, son prédecesseur, **Dan Weir**, le président du Comité consultatif de citoyens, **Bill Doyle**, l'aumônier **Ken Herfindahl** et le représentant syndical, **Gordon Smith**.

*(Suite à la page 4)*

***Dan Kane**, nouveau directeur de Drumheller, s'est adressé à l'assistance lors des cérémonies de passation des pouvoirs.*

# En glanant d'une région à l'autre

## Québec: par Michel Lauzon

### Sous les feux de la rampe

Les caméras étaient braquées sur l'équipe d'intervention en cas d'urgence de l'établissement à sécurité maximale Laval, le 7 novembre dernier, pour des exercices qui serviront à la formation du personnel. On y a simulé une prise d'otages et une fouille des bâtiments. On retrouve sur la photo (première rangée) **Alain Gingras**, CX-2, **Guy Gauthier**, CX-2, et **Fernand Lavoie**, CX-2. (Deuxième rangée) **Daniel Châteauneuf**, CX-4, **Jérémie Gaudreault**, CX-2, **Michel Gilbert**, CX-2, **Pierre Bergeron**, CX-2, **Yvon Vicic**, CX-2, et **Bertrand Lamontagne**, CX-8 intérimaire et chef de l'équipe.

### L'équipe organisatrice s'est fêtée

L'équipe qui a travaillé à l'organisation et au bon déroulement du congrès de l'APPA qui s'est tenu à Montréal au milieu d'octobre, a célébré sa réussite peu après la clôture des assises. Ont entre autres participé à l'organisation du 6e Institut de l'APPA: **Sonia Lacroix**, **Caroline Soulié**, **André Dupont**, **Guy Villeneuve**, **Francine Cadotte**, **Janice Russel-Quinn**, **Madeleine Lemay**, **Patrick Altimas**, **Jean-Claude Perron**, **Michel Lauzon**, **Pari Montanero**, **Robert Gravel**, **Loretta Mazzocchi**, **Micheline Villeneuve**, **Monique Marullo-Morin**, tous du SCC. **Johanne Renaud**, **René Marchand**, **Carole Simard**, **Solange Bastille**, **Louise Martin**, de Probation Québec, **Michel Vallée** et **Mario D'Eer**, du Centre de consultation, ont aussi travaillé à l'organisation.

## Ontario: par Dennis Curtis

Les tournois de baseball dans la région de l'Ontario ont connu "tout un succès" cette année grâce à plusieurs dont les capitaines d'équipes, les arbitres et surtout **Larry Cook**, moniteur d'éducation physique, qui a été à la tête de l'organisation des tournois et maître de cérémonie lors du gala de clôture de la saison.

C'est l'équipe des finances de l'administration régionale qui a remporté les grands honneurs. Après avoir remporté le championnat de la ligue et les éliminatoires, ils ont gagné le tournoi. Ils ont d'ailleurs présenté une fiche exceptionnelle tout au cours de la saison, remportant 13 victoires, annulant une fois et perdant une seule partie.

Comment expliquer ce succès de l'équipe des finances? Il semble que c'est parce qu'ils ont commencé très jeunes à s'entraîner, comme en fait foi cette photo nous montrant **Adam Shibley**, âgé de 18 mois, fils de Mme **Fay Shibley**, commis aux finances. (L'équipe des finances a incidemment remis le Prix de la Mère à Mme Shibley. Elles furent d'ailleurs deux femmes à jouer au cours de la saison.)

*Le gala de clôture de la saison de baseball a réuni beaucoup de monde. Bravo à **Larry Cook**, l'âme dirigeante!*

### Nos meilleurs voeux accompagnent Doug

Il y eut fête, le 10 novembre dernier, pour saluer la prise de retraite de **Doug Cumpson**, surveillant des libérations conditionnelles, section de Kingston. Plus de 80 personnes ont tenu à venir dire Au Revoir à celui qui a mis fin à une carrière de 37 ans au SCC. Il avait entrepris sa carrière le 10 novembre, 37 ans plus tôt.

Il a eu droit à une série de cadeaux. On lui a d'abord offert une photo de lui remontant à son entrée au Service (il était presque un enfant), puis on lui a présenté une horrible décoration chinoise ébréchée, qui aurait d'ailleurs été offerte à plusieurs employés ayant pris leur retraite. Et on est passé aux cadeaux plus sérieux. M. Cumpson a reçu une médaille pour longs états de service et une très belle lampe de la part de ses amis. La fête avait été organisée par **Irene Parks** avec l'aide de quelques employés du bureau.

***Adam Shibley**. Un futur **Fernando Valenzuela**?*

## Prairies: par Linda Lee

### Gil Allen se mérite le Casque d'or

**Gil Allen**, moniteur industriel à l'établissement Bowden, a reçu le Casque d'or le 7 octobre dernier. Ce prix est offert conjointement par Travail Canada et Safety Supply Company Ltd. pour récompenser les travailleurs qui évitent les accidents de travail en utilisant l'équipement de sécurité.

Gil a été impliqué dans un incident, le 22 juin dernier, au moment où il ouvrait une énorme porte aux ateliers industriels. La chaîne a cédé, a fendu l'air et l'a atteint à la tête. Mais Gil portait un casque de sécurité, ce qui lui a évité d'être blessé. Seules ses lunettes en ont souffert.

**Blaine Stafford**, superviseur de la région pour Safety Supply Ltd., lui a remis le chapeau, et **Cy Luxton**, du bureau d'Edmonton de Travail Canada, lui a présenté le certificat l'accompagnant.

Gil préside le Comité sur la sécurité des détenus dans les ateliers et est aussi délégué des industries auprès du Comité de l'établissement sur la sécurité.

## Le CPR de Saskatoon remporte le prix du commissaire fédéral aux incendies

Par Doreen Lundberg

- **Mention honorable à Dorchester**
- **Un prix au CCC Pandora**

PRAIRIES — Le centre psychiatrique régional de Saskatoon s'est mérité la plaque 1981 du Commissaire fédéral des incendies pour s'être classé premier lors du concours national de prévention des incendies. Le programme de ce centre qui comprend des inspections au cours de toute l'année, l'organisation d'activités, l'éducation des employés et la semaine de prévention des incendies, a été jugé excellent. Le CPR a également reçu un certificat du commissaire fédéral des incendies pour le meilleur programme de la région des Prairies.

Le pénitencier de la Saskatchewan, qui s'est classé troisième dans le programme régional de prévention des incendies, s'est également mérité une mention honorable dans la catégorie "des complexes à plusieurs édifices" pour l'obtention du trophée Howard Green.

***Morris Sackney**, CPR de Saskatoon, et **Len Adrian**, commissaire régional des incendies.*

Les établissements Bowden et Drumheller ont reçu une mention honorable pour leur programme régional de prévention des incendies.

Ce programme fédéral de récompenses annuelles en matière de prévention des incendies vise à reconnaître l'excellence de l'éducation et du rendement. Pour participer à ce programme de récompenses, il faut remplir le formulaire officiel du Commissaire fédéral des incendies dans les six catégories suivantes: un résumé des procédures d'inspection et des activités d'organisation de la prévention des incendies, l'éducation de l'employé en matière de prévention des incendies, et des détails sur les points saillants du programme pendant la période des Fêtes, le nettoyage du printemps et la semaine de prévention des incendies.

Les rapports sont jugés dans ces six catégories. Les procédures de jugement débutent au bureau du commissaire régional des incendies. Les trois rapports de chaque groupe sont ensuite envoyés au bureau du commissaire fédéral des incendies à Ottawa pour le jugement national final.

Deux autres gagnants: l'établissement Dorchester s'est mérité une mention honorable dans la région de l'Atlantique et le Centre correctionnel communautaire Pandora, de Victoria, (C.-B.), s'est également mérité un prix.

**ENTRE NOUS**

*est une publication de format tabloïd destinée au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par la Direction des communications, 1, Killeany Place, 460, rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K1A 0P9. Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région ou aux rédacteurs:*

**Gaston Pelletier**
**Helen Gooderham**
*Photographe:* **Erik Gustafsson**

# Nous voulons du «feedback» sur les politiques nationales

## — L'inspecteur général

**OTTAWA — L'arrivée des vérificateurs de l'AC dans les régions est rarement accueillie avec joie, a admis Al Wrenshall, inspecteur général du SCC. Les vérificateurs prennent beaucoup de temps et demandent beaucoup de questions lorsqu'ils effectuent leurs vérifications financières et de programmes. "Cependant, il faut procéder à une auto-évaluation du genre," a-t-il dit, "mais il importe que le personnel réalise que nos vérificateurs ne sont pas là pour les prendre en faute. Nous ne cherchons pas des "têtes". Notre attitude n'est pas: "Ah! Ah! Nous vous avons bien eus! Bien au contraire! Nous voulons voir si nos politiques nationales sont à la hauteur et comment nous pouvons les rendre plus efficaces."**

**Entre Nous** a voulu savoir comment fonctionnne la direction de l'inspecteur général et s'est rendu rencontrer le titulaire de ce poste, Allan Wrenshall qui est devenu une personnalité bien connue dans toutes les régions depuis la mise sur pied de cette direction, il y a deux ou trois ans. La direction de l'inspecteur général a été créée en 1978 suite à la recommandation 28 du Sous-comité parlementaire (1977) voulant que le Service ait un organisme auto-régulateur pour procéder, lorsque nécessaire, à des vérifications et enquêtes spéciales comme l'émeute de Matsqui, le 2 juin dernier, ou le décès de l'agent **Bill Morrison** lors de la prise d'otages de l'an dernier à Dorchester.

Il existait une petite division appelée "Contrôle de la gestion" lorsqu'Allan Wrenshall est devenu le premier inspecteur général du SCC. Cette division procédait aux vérifications, mais n'avait ni le temps ni le personnel pour s'occuper des nombreuses nouvelles exigences des années 80: suivis rigoureux des vérifications, surveillance plus étroite des rapports provisoires, enquêtes spéciales et réactions d'ensemble aux politiques nationales.

Notre direction est passée de 11 à 33 personnes et le volume de travail a plus que triplé, a signalé M. Wrenshall, et la plupart du personnel originel du contrôle de la gestion est toujours là. **Harry Bezanson**, ancien directeur du contrôle de la gestion, est maintenant directeur des vérifications financières. **Roy Surette** est chef de la vérification, **Keith Jevons** dirige les vérifications de dotation avec l'aide de **Claire Gosselin**. Les vérifications de classification sont la responsabilité de **Doug Connors** et de **Bob Charron**. **Maurice Klein** est coordonateur de l'agrément et chargé d'aider toutes les installations du SCC à se conformer aux normes de l'ACA.

### Enquêtes spéciales

L'une des principales nouvelles fonctions de la direction est de mener des enquêtes spéciales à chaque fois qu'il y a un problème qui nécessite une étude en profondeur. L'enquête est effectuée par une commission d'enquête composée d'agents du SCC de l'AC et des régions. Souvent, lorsqu'il s'agit d'un cas qui attire beaucoup l'attention, comme celui de la prise d'otages à Dorchester en 1980, il y a également un enquêteur de l'extérieur qui vient se joindre aux membres de la commission, qui est à la fois expérimenté et sur qui nous pouvons compter pour donner une opinion impartiale. Lors de l'enquête de Dorchester, on avait choisi comme personne de l'extérieur un cadre des services correctionnels du Nouveau-Brunswick. Cette tierce personne est là pour poser toutes les questions qu'elle désire et pour voir à ce que tout se déroule de façon ouverte et loyale.

**"Bien que nous ayons quelquefois été l'objet d'accusations, nous ne sommes absolument pas intéressés à masquer, à blanchir une mauvaise situation ou à trouver un bouc émissaire. Notre mandat est d'être ouvert et responsable envers le public et c'est ce que nous prévoyons faire," a dit M. Wrenshall.**

**"Le but de l'enquête est de trouver ce qui n'a pas bien marché, s'il y a lieu, et de faire des recommandations pour que la situation ne se reproduise plus jamais."**

**"Si nous remarquons un mauvais comportement ou des irrégularités, nous ne les cachons pas. Nous recommandons la prise de mesures, ce qui ne signifie pas que nous tentons de trouver quelqu'un à blâmer. Je tiens fermement à faire comprendre à notre personnel que nous n'essayons pas de trouver quelqu'un en faute. Bien au contraire; nous voulons fournir des rétro-actions de sorte que cette situation ne se reproduise plus jamais," a-t-il dit.**

"Nous interviewons le personnel à tous les niveaux, a-t-il souligné, et nous accordons autant d'attention à la base qu'aux cadres supérieurs."

"Qu'advient-il des rapports d'enquêtes spéciales? Ils sont faits, bien entendu, à la demande du commissaire et du Comité supérieur de gestion. Ceux-ci reçoivent donc des rapports qui sont ensuite envoyés au Solliciteur général qui s'en sert comme bon lui semble. Le syndicat (SESG) y est aussi intéressé et M. Wrenshall a déclaré qu'il tentait de le tenir au courant lorsque des enquêtes spéciales sont faites suite à des incidents majeurs puisque l'issue de tels rapports est susceptible de les intéresser.

Dans le cas de la récente enquête sur l'émeute de Matsqui, il fut très heureux d'annoncer que le personnel de Matsqui avait très bien réagi malgré l'énorme stress.

Contrairement à ce que croient les gens, les résultats des enquêtes spéciales ne sont pas nécessairement négatifs, a-t-il dit. Par exemple, à la fin de l'enquête sur la prise d'otages à l'établissement Laval, le 11 juin 1980, il a mentionné au commissaire que le personnel s'était tellement distingué que des citations devraient être remises au moins à cinq d'entre eux. Plusieurs employés ont donc reçu des citations du commissaire et trois d'entre eux ont reçu des décorations canadiennes pour bravoure. Des employés ont également reçu des certificats pour bravoure à la fin d'enquêtes spéciales sur les troubles qui ont éclaté à Collins Bay et au pénitencier de Kingston.

*On retrouve dans l'ordre habituel **Lucien Gosselin**, analyste de la révision administrative, **Gil Rhodes**, chef de la révision administrative, **Roland Thérien**, directeur intérimaire, **Allan Wrenshall**, inspecteur général, et **Bob Brady**, chef de la révision administrative.*

Fournir des renseignements au commissaire sur l'application des politiques nationales est une autre fonction majeure de la direction, a-t-il dit. "Ça prend beaucoup de temps pour procéder à des contrôles de gestion, de vérifications financières, de programmes et de dotation, et personne n'aime les critiques. Nous nous efforçons de trouver des moyens d'améliorer le Service; et pour ce faire, nous devons vérifier l'efficacité de ce que nous faisons. Comme ancien agent hiérarchique, je sais, même si l'AC est certaine qu'une politique est presque parfaite, que ce n'est qu'au moment de la mise en application dans les régions que nous trouvons ses faiblesses. Je pourrais aussi bien dire que la politique nationale a besoin de révisions tout comme les régions n'appliquent pas adéquatement cette politique."

### Les vérificateurs obtiennent de la coopération

"Les régions ont très gentiment traité nos vérificateurs. Nous avons obtenu une excellente coopération à travers tout le pays. Je suis toujours impressionné de constater que les administrateurs du SCC se préoccupent autant du personnel que des détenus."

Qu'advient-il des rapports des vérificateurs? En plus de l'adoption de mesures internes, on envoie des copies des vérifications financières au vérificateur général. Quant aux vérifications touchant la classification, elles sont expédiées au Conseil du Trésor, et les vérifications ayant trait à la dotation sont envoyées à la Commission de la Fonction publique. En partageant les résultats de nos vérifications avec ces organismes gouvernementaux, nous sommes moins susceptibles d'être soumis à de fréquentes vérifications, a déclaré M. Wrenshall.

### La prochaine étape: la vérification à des paliers multiples

Lorsqu'on a demandé à M. Wrenshall qu'elles étaient les perspectives d'avenir de la direction de l'inspecteur général, il a parlé de: "vérification d'ensemble— peut-être, peut-on mieux l'expliquer en l'appelant vérification à des paliers multiples. A cet effet, nous sommes à préparer un énoncé de principe pour le Comité supérieur de gestion. Il s'agit d'une approche un peu plus formelle, à plusieurs paliers, portant sur les vérifications des finances, des programmes, de la gestion et du personnel, que l'on traitera dans son ensemble.

Voici comment on procéderait:

1) Une vérification préalable serait faite par les directeurs d'établissements à partir d'une liste de contrôle ou des lignes directrices fournies par l'AC. Cette vérification préalable serait envoyée aux administrateurs régionaux.

2) Il y aurait ensuite une inspection annuelle un peu plus officielle par les administrateurs régionaux.

3) La dernière étape serait un suivi par les vérificateurs de la direction pour vérifier les progrès accomplis.

Plusieurs régions se conforment déjà plus ou moins à cette procédure, a-t-il dit, ce qui signifie que "nous ne sommes pas à inventer la roue. Ça ne se fera d'ailleurs pas en criant lapin. Nous croyons cependant que les avantages seront nombreux. Ainsi, une vérification détaillée est plus facile pour tout le monde que diverses vérifications distinctes."

# La Prison des femmes a maintenant son programme de visites familiales

ONTARIO — Le programme de visites familiales a fait son apparition à la Prison des femmes le 20 novembre dernier lorsque le mari d'une détenue et sa fille se sont présentés à la barrière de l'établissement. La Prison des femmes devenait ainsi le deuxième établissement de la région à offrir ce programme à sa population. On se souviendra que Millhaven avait été le premier à offrir ce programme en décembre dernier.

Les visites se déroulent dans une maison unifamiliale de deux chambres à coucher aménagée sur les terrains de l'établissement. Cette maison avec sous-sol était déjà sur la propriété de la prison depuis quelques années, ayant servi tour à tour pour l'artisanat, pour des bureaux et comme cantine certains jours de fête. Lorsqu'elle servait un peu à tout, cette maison ne possédait pas de sous-sol et on en a creusé un lorsque vint le temps de transporter la maison à son emplacement actuel. S'y trouvent maintenant une salle de lavage, un emplacement pour le chauffage et une salle familiale avec téléviseur et table de ping-pong. A ceci s'ajoutent deux chaines stéréo, une au salon et l'autre dans la salle familiale, fournies par l'Armée du salut et la Société Elizabeth Fry de Kingston.

Douze détenues ont demandé jusqu'à présent à participer à ce programme, dont la moitié pour y recevoir de la famille. Le programme à la Prison des femmes devrait d'ailleurs être plus axé sur la famille que dans les établissents à population masculine. Ceci est dû à la nature de la population carcérale de la Prison des femmes. On s'attend de recevoir davantage de frères, soeurs, parents et enfants. Ici comme ailleurs, ce sont les mêmes règlements qui s'appliquent et si on se fie aux résultats obtenus dans les autres pénitenciers, le programme devrait connaître beaucoup de succès.

# Paul Crosby a fait sa marque

**Par Révérend Ronald Nash**
Aumônier régional de l'Ontario

L'annonce de la mort prématurée, le 22 octobre dernier, de l'aumônier général du Service correctionnel du Canada, **Paul Crosby**, âgé de 44 ans, a semé la tristesse parmi tous ceux qui le connaissaient.

Originaire des Maritimes, Paul a passé la plus grande partie de sa jeunesse en Nouvelle-Écosse qu'il a quittée pour la première fois lorsqu'il est venu à Kingston comme jeune soldat et apprenti du *Royal Canadian Corps of Signals* de l'Armée canadienne. Après avoir terminé son service militaire, Paul est retourné en Nouvelle-Écosse pour étudier à l'université Acadia où il obtenu un baccalauréat en philosophie, puis un baccalauréat et une maîtrise en théologie.

Alors qu'il étudiait à l'université Acadia, il a développé un vif intérêt pour la formation en pastorale clinique; et plus tard, il s'est qualifié comme surveillant en éducation de pastorale clinique.

Paul est retourné à Kingston en 1966 pour devenir aumônier en résidence.

Après avoir fait du travail de pastorale, il est devenu aumônier à Springhill en 1968 où il a été l'un des architectes des premières communautés pénitentiaires thérapeutiques. Il a également mis en oeuvre un programme de formation en pastorale clinique pour les aumôniers fédéraux et a été un pionnier de la participation des bénévoles dans les pénitenciers.

Au cours des deux dernières années, il a assumé le double rôle d'aumônier général intérimaire et de coordonnateur de la formation et ce, pendant la période la plus difficile de l'histoire de l'aumônerie. Il a aidé le groupe de travail chargé des services d'aumônerie à prendre de nombreuses décisions difficiles tout en conservant son intégrité et ses croyances.

*Le commissaire **Yoemans** a décerné à titre posthume une citation pour Service Méritoire à **Paul Crosby**, dernièrement décédé. La présentation a été faite à Mme **Dora Crosby** par le commissaire adjoint principal **Roma Bertrand**. En memoire du disparu, on avait laissé allumée une seule chandelle lors de la cérémonie.*

# Les efforts des CCC . . .

• Suite de la page 1

l'isolement protecteur. Les détenus doivent maintenant satisfaire à des critères très précis avant d'être dirigés vers des établissements qui logent cette population. Il a aussi abordé les projets d'agrandissement à Bowden et à Edmonton de même que la question d'une Unité spéciale de détention au pénitencier de la Saskatchewan.

## Hausse des coûts

Les délégués ont montré leur surprise devant les prévisions statistiques pour l'année financière 1981-82 sur les coûts d'incarcération et d'administration des condamnations de tous les détenus. En dollars de 1982-83, on prévoit que le coût moyen de chaque détenu sera de 27 665 $, y compris les libérés conditionnels. Ce qui implique que les détenus gardés dans des établissements à sécurité maximale coûteront entre 45 000 $ et 48 000$ par année. Abordant le temps supplémentaire, le commissaire a expliqué que le budget prévu de 19 $ millions pour le temps supplémentaire augmentait trop rapidement et qu'il fallait redresser la situation tout de suite. **Irving Kulik**, conseiller spécial à la direction des politiques, de la planification et de l'administration, a mené une étude sur les coûts entraînés par le temps supplémentaire et on a alors avisé les établissements qu'ils auraient à restreindre leurs dépenses dans des domaines tels que les absences temporaires sous escorte et la formation. Le commissaire a admis que ces mesures temporaires sont "draconiennes", mais il a dit espérer voir les choses revenir à la normale dès le début de l'année 1982.

M. Yeomans a aussi dit aux délégués que le personnel de la planification stratégique et opérationnelle du SCC constitue "probablement l'un des meilleurs groupes de planification du gouvernement fédéral" pour faire la liste ou planifier les priorités pour un contrôle précis des ressources, puis pour le plein emploi et un meilleur régime d'encouragement pour les détenus, l'amélioration de la rentabilité de CORCAN, une meilleure formation du personnel, le nouveau plan de logement, des programmes spécialisés pour les détenus et l'agrément, le tout dans cet ordre. Il a aussi dit que le nouveau programme de formation des recrues est "superbe! Le meilleur au monde."

L'obtention d'un statut d'employeur distinct pour le SCC fait toujours l'objet d'une étude et de négociations, a dit le commissaire qui a précisé que tous les changements nécessaires, à l'exception du régime de pension des employés, pourraient être apportés en moins de quatre mois. Quant aux changements au régime de pension, ils pourraient demander entre deux et six ans parce qu'il faudrait amender les lois. "Nous travaillons tous à cela présentement."

Il y eut plusieurs ateliers de discussions dont l'un portant sur la surveillance obligatoire. Les panélistes **Graham Stewart** et **Elmer Pittman** y ont défendu des positions diamétralement opposées à celles du Dr **Joan Nuffield** et de **Dru Allen**. M. Stewart est directeur de la Société John Howard de Kingston; M. Pittman, un ancien détenu; le Dr Nuffield, une analyste politique au Secrétariat général du ministère du Solliciteur général; et M. Allen, chef de la mise en liberté dans la communauté, à la direction des programmes des détenus.

Le Dr Nuffield, co-auteur de rapports sur la surveillance obligatoire et la mise en liberté conditionnelle dans la communauté, a proposé des améliorations aux ententes présentes dans le but spécifique d'identifier les détenus potentiellement dangereux pour mieux protéger le public, mais n'a pas écarté ce genre de libération. Par contre, M. Stewart a demandé son abandon. "Si entre 60 et 65 pour cent de ceux qui sont libérés en vertu de la surveillance obligatoire réussissent, pourquoi n'ont-ils pas d'abord obtenu une libération conditionnelle?" a-t-il demandé. Il s'est servi des résultats d'autres études qui soutiennent que ce programme ajoute aux problèmes des détenus à la suite de leur libération, augmentant ainsi les possibilités de difficultés dans la société.

**Jim Atkinson**, membre du CCC du pénitencier de Kingston, a dit que "64 pour cent n'est pas un résultat suffisant pour les Canadiens," et il a proposé une "gradation" dans les niveaux de surveillance obligatoire qui fournirait au détenu un "échelonnement" qui lui faciliterait le retour dans la société. M. Atkinson a souligné que les emplois rémunérateurs dans des camps miniers s'avéraient l'idéal pour permettre à quelques détenus de ramasser suffisamment d'argent pour réintégrer la société. "Mais il n'y a pas de surveillants du SCC dans ces endroits."

M. Allen a répliqué que cette surveillance en région éloignée est présentement en développement par le biais d'ententes d'échanges de services avec les provinces. "Parfois la surveillance est assurée par des groupes de bénévoles et nous encourageons les agences privées dans le Nord à participer lorsqu'il pourrait ne pas y avoir d'entente avec la province."

Les délégués ont présenté une série de recommandations à leur exécutif qui les étudiera en janvier pour soumission éventuelle au SCC. En voici quelques unes:

- (Québec) Le SCC devrait faire en sorte que les absences temporaires ne subissent pas de réductions "sous prétexte d'un manque de personnel ou d'argent."
- (Prairies) Le SCC devrait se pencher sur la disparité des salaires en fonction du coût de la vie dans les régions.
- (Atlantique) L'exécutif national des CCC devrait soutenir la région de l'Atlantique dans son opposition à la construction d'un établissement à sécurité super-maximale à Renous, N.-B.
- (Ontario) Le SCC devrait mettre davantage l'accent sur les programmes de pré-libération.

# Dan Kane dirige . . .

• Suite de la page 1

Le nouveau directeur a mentionné dans son allocution que tout le personnel de l'établissement avait une tâche très difficile à accomplir car il n'est pas facile d'affronter les problèmes quotidiens d'un établissement correctionnel. Toutefois, "si nous mettons nos ressources en commun, formons une équipe et travaillons ensemble, Drumheller sera un établissement dont nous pourrons tous être fiers."

Depuis qu'il a ouvert ses portes en 1967, Drumheller a connu quatre directeurs avant M. Kane: **Pierre Jutras**, **Ernie Noel**, **Tony Frank** et **Dan Weir**.

Le directeur Kane est bien connu à Drumheller. Il a débuté sa carrière comme vice-principal et directeur de l'éducation à l'école Hilltop de Drumheller. En 1976, il est entré au pénitencier de la Saskatchewan comme directeur adjoint de l'éducation et de la formation avant de devenir, un an plus tard, directeur adjoint de la socialisation à cet endroit. En 1979, il a obtenu un congé d'études qui devait le mener en 1980 à l'obtention d'une maîtrise en administration publique à l'université Queen's, de Kingston (Ontario). Après quoi, il est entré à l'administration régionale de l'Ontario comme adjoint exécutif du directeur général régional **Art Trono**. Cet été, il a pris la tête de Drumheller au moment où le directeur **Dan Weir** a été muté à Ottawa pour prendre la direction des politiques et procédures à la direction des programmes pour les détenus.

## DIRECTIVES

Amendements aux directives du commissaire et aux instructions divisionnaires publiés entre le 19 octobre et le 19 novembre 1981.

| SÉRIE | MODIFICATION | IDENTIFICATION | |
|---|---|---|---|
| 100 | no 38 | Publiée: | Table des matières en date de 1981-10-30 |
| | | Abrogée: | DC 103 Genres d'établissements en date de 1974-10-04 |
| | | Abrogée: | DC 112 Plans d'action en cas d'urgence en date de 1973-05-07 |
| | | Abrogée: | DC 177 Politique sur les moyens de transport des détenus en date de 1978-09-15 remplacé par la ID 701 |
| | | Publiée: | DC 103 Niveaux de sécurité des établissements en date de 1981-10-30 |
| | | Publiée: | DC 112 Plans en cas d'urgence extra-muros en date de 1981-10-30 |
| 100 | no 39 | Publiée: | Table des matières en date de 1981-11-13 |
| | | Abrogée: | DC 161 Conversion au système métrique en date de 1978-12-15 remplacé par ID 611 en date de 1981-11-13 |
| | | Publiée: | DC 142 Programme d'orientation pour les employés autres que les CX en date de 1981-11-13 |
| 300 | no 10 | Publiée: | Table des matières en date de 1981-10-30 |
| 800 | no 11 | Publiée: | Table des matières en date de 1981-10-30 |
| 1200 | no 3 | Publiée: | Table des matières en date de 1981-10-30 |
| Manuel de Sécurité | no 71 | Publiée: | Table des matières en date de 1981-10-30 |
| | | Abrogée: | DC 112 Plans d'action en cas d'urgence en date de 1973-05-07 |
| | | Abrogée: | DC 177 Politique sur les moyens de transport de détenus en date de 1978-09-15 remplacé par ID 701 en date de 1981-10-30 |
| | | Abrogée: | ID 701 Procédures relatives au transport de détenus en date de 1978-12-08 |
| | | Publiée: | DC 112 Plans en cas d'urgence extra-muros en date de 1981-10-30 |
| | | Publiée: | ID 701 Procédures relatives au transport des détenus en date de 1981-10-30 remplace la DC 177 |
| Manuel de Sécurité | no 72 | Publiée: | Table des matières en date de 1981-11-13 |
| | | Abrogée: | ID 714 Le recours à la force et aux armes à feu en date de 1981-08-29 Retenir annexes A - B en date de 1980-08-29 |
| | | Publiée: | ID 714 Le recours à la force et aux armes à feu en date 1981-11-13 |
| 600 | no 10 | Publiée: | Table des matières en date de 1981-11-13 |
| | | Publiée: | ID 611 Conversion au système métrique en date de 1981-11-13 remplace le DC 161 |

Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez communiquer avec **Lilas Patenaude** au 995-6542.